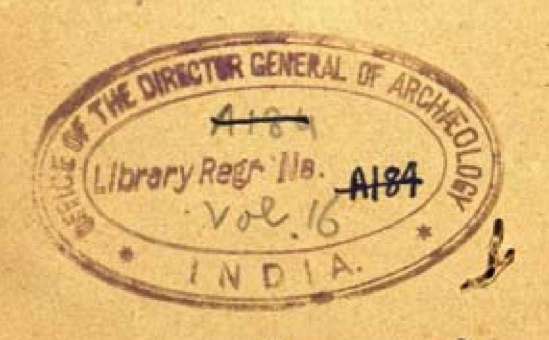

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Regr No
INDIA.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1922

(214)



S. F. I. P. (Etablissements A. Dessoes) Angers-Paris

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XVI

JUILLET-DÉCEMBRE 1922



PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE, 28

1922

LA PROTOHISTOIRE DE LA FRANCE DU SUD
ET DE LA PÉNINSULE HISPANIQUE
D'APRÈS LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES RÉCENTES

INTRODUCTION

Des textes assez obscurs ont fait généralement admettre qu'au début des âges protohistoriques (VIIIe siècle a. C.) le Sud de la France était habité par des peuples ligures, et la Péninsule par les Ibères. Dès le XIe siècle, les Phéniciens commerçaient avec les régions littorales des deux contrées; ils ont fondé Cadix au IXe siècle. D'autre part, Hérodote mentionne que les Ioniens, Phocéens et Samiens étaient, au VIIe siècle, en relation avec deux États puissants de la Péninsule, la Tartesside qui comprenait toutes les régions entre le cours inférieur du Guadalquivir et la Méditerranée jusqu'au cap de La Nao, et l'Ibérie dans le bassin de l'Èbre. On sait enfin que la fondation de Marseille en territoire ligure par les Phocéens date des premières années du VIe siècle.

D'autres textes font connaître qu'au milieu du Ve siècle les Celtes dominaient les deux contrées; mais l'époque de leur invasion est encore discutée, en présence de trois textes qui semblent ne pas s'accorder. Hécatée de Milet (540-475) avait écrit que Marseille confinait à la Celtique, et que les Elysiques, tribu celtique, occupaient la région de Narbonne. Il en résultait que les Celtes étaient dans la Gaule du Sud dès le VIe siècle. Hérodote, de son côté, avait dit, au milieu du Ve siècle, que les Celtes dominaient toute l'Europe occidentale et, par conséquent, la Gaule et l'Espagne. Les deux textes n'évitent cepen-

dant pas contradictoires ; mais comme Avienus, dans le poème de l'*Ora Maritima*, qui paraît reproduire les indications du périple fait par Himilcon à la fin du VIe siècle ou au commencement du Ve, mentionnait que le navigateur Carthaginois n'avait rencontré que des Ibères sur le littoral des deux contrées, on en concluait qu'une invasion des Ibères dans la Gaule du Sud avait précédé celle des Celtes, et que cette dernière ne s'était produite que vers le milieu du Ve siècle D'autres vers du poème, qui représentaient les Ligures fuyant devant une invasion, et les noms ibériques de quelques localités du Bas-Languedoc et de la Gascogne, appuyaient cette conclusion qui rejetait le texte d'Hécatée.

C'est ainsi que les historiens qui, depuis une soixantaine d'années, étudient les origines des peuples de l'Europe actuelle, admettent que les Ibères ont fait des établissements dans le Sud de la Gaule au commencement du Ve siècle, et que les Ibéro-Ligures sont restés indépendants jusqu'au IIIe siècle, époque à laquelle Annibal, traversant le Bas-Languedoc pour se rendre en Italie, n'a rencontré que des tribus celtiques. Les Celtes, partis de la région de Bordeaux au milieu du Ve siècle, auraient d'abord suivi la vallée de la Garonne; puis ils se seraient dirigés à l'Ouest pour entrer en Espagne par les cols abaissés des Pyrénées françaises.

A partir du IIIe siècle, les mœurs et les habitudes des peuples des deux contrées sont en partie connues par les récits des événements politiques rapportés par les historiens et géographes grecs et latins. Il restait toutefois à retrouver de nombreux éléments de la vie de ces peuples aux époques antérieures, et c'est ce que l'archéologie recherche depuis une soixantaine d'années, comme elle l'a fait pour l'Italie, l'Allemagne du Sud et la Gaule orientale.

On peut résumer de la manière suivante les découvertes archéologiques des deux contrées, antérieures à 1900. A Marseille, de nombreux et importants vestiges de la colonie

phocéenne avaient été successivement exhumés. Dans diverses régions du Bas-Languedoc et du bassin de la Garonne, on avait fouillé des nécropoles qui renfermaient des éléments caractéristiques de la civilisation hallstattienne de la Gaule du Nord. Il en était de même sur les grands plateaux de l'intérieur de la Péninsule, tandis que, sur le littoral de cette dernière contrée, il n'avait été trouvé, au Nord, que des vestiges helléniques et, au Sud, qu'un petit nombre de stations puniques. Toutefois, on avait recueilli dans la région d'Alicante-Murcie de nombreuses œuvres plastiques, des décorations architecturales et des poteries peintes, que les savants n'avaient pas tardé à attribuer aux indigènes. Ces découvertes n'avaient du reste pas modifié l'opinion des historiens sur l'époque de l'invasion celtique. Pour expliquer la présence des éléments de la 2e période de la civilisation hallstattienne, rapportée aux VIe et Ve siècles dans la Gaule orientale, les archéologues avaient fini par admettre une longue survivance de cette civilisation dans les deux contrées. Quant aux œuvres plastiques du littoral S.-E. de la Péninsule, les époques auxquelles elles remontaient étaient restées indéterminées.

Des recherches importantes, faites depuis une vingtaine d'années dans les deux contrées, jettent un grand jour sur l'interprétation des faits observés jusqu'en 1900. Les fouilles méthodiques d'Ampurias, de Villaricos et de Numance ont rendu de nombreux vestiges bien datés des colonies grecques, puniques et romaines, en même temps qu'elles ont éclairé la civilisation des régions barbares voisines de ces colonies. Nos fouilles de Toulouse et celles des régions voisines du littoral méditerranéen des deux contrées, où, dans plusieurs stations, les éléments caractéristiques des deux grandes divisions de la civilisation celtique, Hallstatt et La Tène, se trouvent datés des VIe et Ve siècles par des objets helléniques, ont fait penser qu'il en était ainsi dans les stations celtiques des autres parties des deux contrées. Telles sont les

premières observations qui nous ont engagé à reprendre l'étude d'ensemble des découvertes de la Gaule du Sud et de la Péninsule, dans l'espérance d'apporter de nouvelles contributions à la protohistoire de l'Europe barbare.

Dans la première partie de ce mémoire, on résume les résultats des principales fouilles des deux contrées, en insistant sur celles de la Péninsule, moins connues dans notre pays. La répartition géographique des stations est indiquée sur la carte de l'ouvrage de M. Pierre Paris intitulé : *Essai sur l'industrie et l'art de l'Espagne primitive*. Nous avons complété cette carte par quelques localités récemment étudiées et nous y avons ajouté les principales stations de la France du Sud. La deuxième partie du mémoire renferme toutes les contributions que les nouvelles découvertes apportent à la protohistoire des deux contrées. Un index bibliographique mentionne les ouvrages et les principaux mémoires qui ont servi à cette étude.

PREMIÈRE PARTIE

LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

I. — LA FRANCE DU SUD

A. — *Versant Méditerranéen.*

a) Marseille et la région environnante.

Marseille a été fondée vers 600 par les Phocéens en territoire ligure. Les découvertes faites à diverses reprises se résument ainsi : 1° Plusieurs monuments figurés se rapportent au culte de la grande déesse phrygienne. 2° Les sondages du sol antique ont donné de nombreux fragments des céramiques hellénique, italo-grecque et barbare ; à savoir : des poteries rhodiennes,

ioniennes, proto-attiques et corinthiennes, attiques à figures noires et rouges, *buchero nero*, campaniennes, amphores italo-grecques, et vases peints dits *ibéro-grecs*; des poteries indigènes, les unes grossières, rappelant l'âge du bronze, les autres fines avec dessins linéaires. 3° La numismatique comprend des monnaies de Marseille, de cités grecques et de peuples barbares de la Gaule.

Dans la région d'Aix-Marseille, deux *oppida* ligures ont fourni les séries de poteries de Marseille, de menus objets métalliques, et une épée et des fibules de La Tène. C'est dans la même région, à Auriol, qu'a été trouvé un trésor renfermant toutes les pièces du monnayage massaliote. Deux sépultures sous tumulus de Vaucluse, vraisemblablement ligures, sont datées du VIIe siècle a. C. par une œnochoé grecque en bronze et un vase proto-corinthien.

b) Bas-Languedoc et Roussillon.

α) **Littoral.** — A Montlaurès, près de Narbonne, sur une petite colline où se trouvent des vestiges d'habitations, il a été recueilli des poteries attiques à figures noires et rouges, campaniennes et ibéro-grecques. Des monnaies de bronze, avec légendes en caractères grecs, ont été rapportées à des tribus ibériques, Bétarrates, Longostalètes et Nédhènes, fixées dans le pays.

β) **Région du Gard.** — Au pied des Cévennes, près du Vigan, une sépulture à incinération sous tertre a donné une épée à antennes et des objets caractéristiques de la civilisation de Hallstatt II. — Sur les plateaux boisés qui s'étendent de la vallée du Gard à celle du Rhône et dans les *oppida* de la rive droite du grand fleuve, les deux périodes de la civilisation celtique sont représentées par des poteries, des objets métalliques et des monnaies barbares. — Dans la vallée du Gard, des sépultures à incinération dans des amphores renfermaient des épées et des fibules de La Tène I et II. A l'oppidum de Nages, il a été recueilli des poteries, des monnaies barbares et des

débris de décoration sculpturale. — C'est de Grézan près de Nîmes que provient une statue mutilée de guerrier, que la décoration géométrique de la cuirasse fait rapporter au IVe siècle a. C. Les poteries du Musée de Nimes montrent la technique de la céramique barbare se perfectionnant rapidement sous l'influence de Marseille.

γ) **Région de l'Hérault.** — Plusieurs *oppida* hallstattiens sont signalés le long des Cévennes. Près de l'un d'eux, à Saint-Pons, il a été trouvé une épée à antennes et de nombreuses monnaies barbares du type dit *à la croix*, particulier au bassin sous-pyrénéen. Nous rappelons que c'est à Launac, près de Montpellier, qu'a été recueilli un important dépôt d'objets des périodes III et IV de l'âge du bronze.

δ) **Région de l'Orb et de l'Aude.** — Une poterie attique à figures noires a été trouvée à Béziers. — Sur la haute crête d'Ensérune, entre Béziers et Narbonne, d'importantes trouvailles ont été faites dans une grande nécropole à incinération. La disposition des tombes et la composition du mobilier funéraire sont celles des autres parties celtiques de la Gaule du Sud ; mais les objets celtiques y sont mélangés avec de nombreux produits helléniques et ibériques. On y a trouvé, en effet : 1° des cratères attiques à figures rouges, des poteries italo-grecques de Gnathia et campaniennes, des vases grecs non ornés et ibéro-grecs peints, avec des poteries indigènes, les unes grossières, les autres assez fines et de formes helléniques; 2° de nombreux objets de bronze et de fer, parmi lesquels des agrafes de ceinture de La Tène I, des fibules de Halstatt II et de La Tène, une dizaine d'épées de La Tène, des épées dites ibériques, des lances, des javelots, et des perles et des balsamaires de pâte vitreuse. — De Castelnaudary proviennent quelques monnaies barbares imitées de la drachme de Rhoda.

ε) **Roussillon.** — Les fouilles récentes de Castel-Roussillon, près de Perpignan, ont donné des monnaies ibériques et grecques, des poteries préromaines et romaines.

B — *Versant Océanique.*

a) Bassin de la Garonne.

Ce bassin est limité, au Nord par les collines du Périgord et les monts du Limousin ; à l'Est, par les contreforts du Plateau Central, les collines du Quercy et du Rouergue et les monts de la Lozère.

α) **Partie inférieure.**

Des monnaies barbares en argent, dites *à la croix*, ont été trouvées à Blaye; une pièce en électron, aux environs de Bordeaux; trois épées à antennes de Hallstatt II et un trésor de pièces à la croix dans différentes localités du Périgord. — Des sépultures des deux âges du fer sont signalées à Brives. — Sur le plateau du Cantal, entre Saint-Flour et Murat, et au col de Naussargues, de nombreuses sépultures sous tumulus ont donné : les unes, trois épées à crans en fer, une coupe en bronze, des parures et des poteries de la civilisation de Hallstatt I; les autres, des objets caractéristiques de La Tène, ustensiles et poteries peintes. — Dans trois *oppida* du Lot, Puy d'Issolud, Murcens et Luzerche, des objets des deux dernières périodes de La Tène ont été recueillis : poteries indigènes, amphores italo grecques et monnaies à la croix. Murcens était défendu par le mur gaulois dit à trois matériaux.

β) **Partie moyenne.**

Une grande épée à crans en fer de Hallstatt I provient d'une sépulture des collines du Quercy. Dans la plaine de Cahors, il a été trouvé une épée à antennes et de nombreuses monnaies à la croix. — Au Mas d'Agenais, une nécropole à incinération, dans de petits puits et des silos, a fourni des poteries indigènes grossières, des poteries campaniennes et des amphores italo-grecques. — Sur le plateau de Lectoure on a signalé des poteries préromaines et des monnaies à la croix. — A Agen, sur le plateau de Bellevue, il a été retiré de couches à débris et de

sépultures multiples en puits, de menus objets, parmi lesquels des fibules de La Tène II et III, un bracelet de bronze à décoration incisée et des poteries préromaines; dans la plaine voisine, à Clermont-Dessous, une poterie attique à figures noires. — Enfin, deux épées à crans de Hallstatt I, l'une en fer, l'autre en bronze, proviennent de sépultures sous tumulus de la Lozère.

γ) **Partie supérieure.**

Cette région comprend tout le pays entre Albi et les Pyrénées centrales. De nombreuses stations préromaines y ont été signalées depuis cinquante ans; mais c'est seulement après nos fouilles de Toulouse que l'étude d'ensemble a pu être faite.

Albigeois et Gers. — Albi est situé sur le Tarn, non loin du lieu où la rivière sort de la région déserte des Causses. Sur les bords du Tarn et de son affluent l'Agout, qui passe à Castres, il existe une douzaine de stations et d'*oppida*, où les secondes périodes de Hallstatt et de La Tène sont représentées dans des couches à débris et des sépultures à incinération. A Albi et aux environs immédiats, il a été trouvé des poteries de La Tène, des monnaies à la croix, et un important trésor de bijoux gaulois en or, colliers et bracelets, que leur décoration rapporte à La Tène I. — Sur l'oppidum de Montans près de Gaillac, on a recueilli des poteries préromaines, les plus récentes peintes de dessins géométriques, et un bracelet en or de La Tène. — Dans les environs de Castres, deux nécropoles en petits puits ont donné neuf épées à antennes et des poteries de Hallstatt II, parmi lesquelles il en est une peinte de dessins géométriques. — A Saint-Sulpice-la-Pointe, où l'Agout se jette dans le Tarn, il a été recueilli, dans les mobiliers de l'importante nécropole de Gabor, de nombreuses poteries et des parures de Hallstatt II. — Un trésor de monnaies à la croix provient de Briquemont sur les coteaux du Gers. — On doit rappeler qu'une épingle à rouelle de la IVe période du bronze a été trouvée dans le voisinage d'Albi.

Toulouse et Vieille-Toulouse. — Au lieu dit Saint-Roch du faubourg Saint-Michel de la ville, une grande nécropole en puits, les uns petits, les autres profonds, se rapporte : celle en petits puits, à l'époque de Hallstatt II; celle en puits profonds, aux diverses périodes de La Tène. — Les couches à débris et les sépultures de l'oppidum de Vieille-Toulouse, où depuis longtemps on trouvait de nombreuses monnaies barbares à la croix, ibériques, grecques et romaines, répondent aux mêmes périodes de la civilisation celtique.

Toutes les sépultures sont à incinération. Les urnes de Hallstatt II, de pâte grossière à enduit lissé noir ou rouge, avec couvercles tronconiques, sont semblables à celles de Gabor et à des poteries de certaines régions de l'Allemagne du Sud. Les parties en bronze du mobilier, fondues au bûcher, ont laissé de petits lingots au milieu des cendres. Les sépultures de La Tène sont multiples, dans des puits profonds ou des silos, certaines datées par des poteries attiques à figures rouges et campaniennes. Les mobiliers funéraires comprennent des parures, des amulettes, de très nombreux os d'animaux domestiques et de fauves, des coquillages et des poteries indigènes variées que les formes et la décoration classent en plusieurs séries, une première de formes celtiques, et les autres imitant de plus en plus la technique et les formes helléniques. Quelques poteries attiques à figures rouges et ibéro-grecques, des poteries campaniennes et des amphores italo-grecques très nombreuses s'ajoutent à la céramique des sépultures et des couches à débris. Les monnaies trouvées à Toulouse et à Vieille-Toulouse se composent de pièces à la croix en très grand nombre, de pièces d'autres peuples barbares, de pièces grecques, massaliotes et ibériques, de consulaires et d'as. A Vieille Toulouse, il existe de nombreux emplacements d'habitation avec débris de cuisine. On y a reconnu la terrasse sur laquelle s'élevait l'édifice dont la réparation est indiquée par une inscription de l'an 47 a. C. Nous ajoutons que quelques sépultures en petits silos qui ne renfermaient, avec un gâteau de cendres et d'argile, que de

petits disques de bronze, peuvent être rapportées à l'âge du bronze — A Fenouillet, dans la banlieue de Toulouse, un riche trésor en or, colliers et bracelets, déposé dans une urne, est attribué par la décoration à la 2e période de La Tène.

De Boussens aux Pyrénées. — De nombreuses stations préromaines ont été signalées sur les rives du fleuve et de ses affluents ; quatre d'entre elles ont été fouillées avec soin. — A Bordes-sur-le-Lez, affluent du Salat, des sépultures à incinération en petits puits, entourées de cercles de pierres comme celles de Golasecca dans les Alpes italiennes, ont donné des poteries grossières semblables à celles de Hallstatt II de Toulouse et quelques objets de bronze dont un bracelet incisé. — A Bordes-de-Rivière, près de Saint-Gaudens, on a recueilli dans des sépultures, également entourées de cercles de pierres, des poteries et des objets métalliques de Hallstatt II. — Près de Bagnères de-Luchon, à Garin et sur la haute crête d'Espiaup, des sépultures à incinération, avec cercles de pierre, sont rapportées au Hallstatt II par leurs grandes urnes ovoïdes et quelques menus objets.

b) Bassin de l'Adour.

Le bassin est limité, au Nord, par les Landes et les collines d'Armagnac; au Sud, par les Basses-Pyrénées. Une série de nécropoles à incinération, sous tertres ou tumulus, se succèdent, sur une trentaine de lieues, du plateau de Lannemezan à Dax. Les fouilles d'Avezac-Prat sur le plateau et celles du camp de Ger près de Tarbes ont donné les résultats suivants. Les dispositions des tumulus sont celles de la Gaule orientale et de l'Allemagne du Sud : cercles intérieurs de grandes pierres et chapes d'argile protégeant les restes humains. La composition du mobilier est également la même : épées à antennes et fibules de Hallstatt II d'une forme particulière, grandes urnes de forme ovoïde avec couvercles tronconiques, offrandes alimentaires et amulettes. Des vases de technique perfectionnée peuvent provenir de sépultures adventices de La Tène faites sur les tumulus.

Les différentes civilisations rencontrées. Répartition géographique et indications chronologiques.

1. — Civilisation du Bronze.

Les préhistoriens signalent dans la contrée une trentaine de dépôts de bronze, presque tous de la période IV de cet âge, qui, dans l'Europe occidentale, a régné de 1300 à 800 a.C. Les dépôts les plus importants se trouvent dans les régions maritimes, à l'embouchure de la Garonne, à celle de l'Adour et le long du littoral méditerranéen. Deux stations ont été indiquées entre Marseille et Aix ; une troisième répondrait au groupe de sépultures de Vieille-Toulouse dont il a été parlé plus haut.

2. — Civilisation hellénique.

Toutes les périodes de l'industrie hellénique et italo-grecque, du VII[e] siècle à la conquête romaine, sont représentées dans les poteries trouvées à Marseille. A ces vestiges s'ajoutent, nous l'avons dit, des poteries indigènes grossières et fines, des poteries de formes grecques non ornées et des poteries ibéro-grecques, les monuments figurés du culte de la Grande Déesse, de nombreuses monnaies massaliotes et quelques matériaux de l'enceinte de la colonie phocéenne.

3. — Civilisation celtique.

Les deux grandes périodes, Hallstatt et La Tène, existent dans la contrée. Hallstatt I est représenté dans une douzaine de nécropoles, échelonnées sur les bords du Plateau Central et des Cévennes ; elles se lient manifestement à celles du Limousin, de l'Auvergne et du Vivarais. Une quinzaine de stations de Hallstatt II sont disséminées sur une bande de vingt-cinq lieues de largeur, qui s'étend d'Albi aux Pyrénées Centrales. Les plus importantes sont situées le long du Tarn et de son affluent l'Agout ; sur les rives de la Garonne haute et ses affluents, à Toulouse, Saint-Girons, Saint-Gaudens et Bagnères-

de-Luchon. A l'ouest de ce rectangle hallstattien, au pied des Hautes Pyrénées, du plateau de Lannemezan à Dax, se succèdent d'importantes nécropoles de Hallsttat II. A l'est du même rectangle, dans le Bas-Languedoc jusqu'au Rhône, on trouve également des *oppida* et des nécropoles hallstatiennes II. La Tène existe dans presque toutes les stations dont il vient d'être parlé. On y trouve tous les objets qui caractérisent cette civilisation, armes, fibules, parures, et parfois de riches bijoux en or. Dans les couches à débris apparaissent des monnaies barbares, notamment les pièces à la croix, mélangées, surtout à Toulouse, avec des monnaies grecques, massaliotes, ibériques et romaines.

Aucun objet de la civilisation celtique n'a été rencontré à Montlaurès, près de Narbonne, l'unique station du rivage méditerranéen explorée jusqu'ici. On les trouve au contraire à partir d'une distance assez courte de ce littoral, et ils sont mélangés, dans une zone plus ou moins large, avec des produits helléniques et ibériques. C'est ainsi qu'à Ensérune et à Toulouse des sépultures de La Tène se trouvent datées par des poteries attiques à figures rouges et des poteries italo-grecques.

D'après les limites chronologiques établies par Montelius pour les deux grandes périodes de la civilisation celtique, les stations de la Gaule du Sud se placeraient, Hallstatt I au VII[e] siècle a. C., Hallstatt II aux VI[e] et V[e] siècles, et celles de la Tène du IV[e] siècle à la domination romaine.

4. — Civilisations dont les caractéristiques ne sont pas bien déterminées.

Les découvertes de la région comprise entre Aix et Marseille n'ont pas fait connaître les éléments principaux de la civilisation ligure aux diverses époques de la protohistoire. On sait seulement que, dès le VII[e] siècle, les Ligures commerçaient avec les navigateurs grecs, et qu'au IV[e] s. des objets celtiques pénétraient chez eux. — Nous avons vu qu'à Montlaurès près de Narbonne les trouvailles se bornent jusqu'ici à des poteries grossières, des poteries attiques à figures noires et rouges des

VIe et Ve s., des poteries ibéro-grecques et quelques monnaies barbares. L'influence qu'Agde, la colonie phocéenne voisine, a pu avoir sur la civilisation du littoral immédiat voisin, reste donc ignorée dans ses éléments les plus importants, les sépultures et les mobiliers funéraires.

II. — PÉNINSULE HISPANIQUE

A. — *Versant Méditerranéen.*

a) RÉGIONS LITTORALES DU CAP ROSAS A CADIX. ILES BALÉARES.

α) Catalogne.

La région qui s'étend de Rosas à l'embouchure de l'Èbre est limitée au Nord par les Pyrénées-Orientales et à l'Ouest par l'Aragon. Ses divisions naturelles sont l'Ampurdan, et les plaines de Barcelone et de Tarragone.

A Ampurias, des fouilles récentes ont mis au jour d'importants vestiges d'*Emporion*, la colonie phocéenne créée au Ve s., savoir : le port, la muraille en blocs polygonaux, des habitations en pisé, des temples et édicules, et deux nécropoles, l'une à inhumation dans des cavités creusées dans le roc, l'autre à incinération en petits puits. La ville ibérique d'*Indica* était accolée à la colonie ; c'est sur son emplacement que les Romains ont bâti *Emporiae*.

La céramique recueillie dans les couches à débris et dans les sépultures comprend : 1° des poteries helléniques du VIIe au Ve siècle, chypriotes, béotiennes, chalcidiennes, attiques à figures noires et rouges, et des poteries non ornées de pâtes grise et blanchâtre ; 2° des poteries campaniennes et des amphores italo-grecques ; 3° des poteries peintes dites ibéro-grecques ; 4° des poteries indigènes, les unes grossières, d'autres assez fines et de formes helléniques ; 5° des figurines en terre cuite, taureau, mouton, hérisson, tortue, un oiseau à tête de taureau de la série ionienne-orientalisante, et des fioles de pâte vitreuse, amphorisques et balsamaires. Des monnaies empori-

taines, grecques, barbares et romaines, ainsi qu'un encadrement de grande baie décoré de motifs spiralés et de méandres, et de nombreux menus objets complètent la collection du Musée de Gérone, qui, récemment, s'est enrichie d'une statue d'Esculape, réplique d'un modèle grec. Une observation importante a été faite dans les couches à débris de la ville grecque : les poteries peintes ibéro-grecques n'ont apparu qu'avec les poteries attiques à figures rouges du ve siècle.

L'oppidum de Péralada est situé dans la plaine de Figuières à 15 kilom. d'Ampurias. On y a trouvé, dans des sépultures à incinération, des épées à antennes, des pointes de lance et des fibules de Hallstatt II. — A Espolla, dernier village espagnol près du col de Banyuls, une grande nécropole à incinération, dont les sépultures sont entourées de cercles de pierres, a donné des poteries de pâte grise assez fines, à décors incisés dont un méandre, avec quelques débris métalliques qui la rapporteraient à Halstatt II. — A Gibrella, près d'Olot, au pied des monts qui entourent l'Ampurdan, une épée à antennes et des pointes de lance proviennent de sépultures semblables à celles de Péralada. — La muraille romaine de Gérone repose sur des blocs d'un mur cyclopéen. — A San Feliu de Guixolz, petit port à l'embouchure de la rivière qui passe à Gérone, des sépultures à incinération dans des silos, renfermant jusqu'à douze urnes cinéraires, ont fourni des poteries indigènes grossières et fines, attiques à figures rouges, campaniennes et romaines, des fibules annulaires et des monnaies. Les objets celtiques font entièrement défaut dans cette station.

A Cabrera, sur une petite terrasse voisine de la ville de Mataros, une importante nécropole à incinération en petits puits a donné de nombreux objets, parmi lesquels nous mentionnons : des poteries attiques à figures rouges, campaniennes et ibéro-grecques, des poteries indigènes faites au tour et de formes helléniques, une fusaïole incisée, une épée et un umbo de La Tène II, des fibules de La Tène I et II, et un sabre *machaera* de modèle grec. — A 5 kilom. au nord de Barcelone, la chaîne

de montagnes qui suit le littoral se termine par une crête élevée appelée le Puig-Castelar, où il existe une station avec mur d'enceinte et des habitations en pisé qui rappellent celles de la ville grecque d'Emporion. On a recueilli dans les couches à débris toutes les séries céramiques de San-Feliu et de Cabrera, poteries attiques à figures noires et rouges, ibéro-grecques et poteries indigènes, une fibule de La Tène II décorée d'émail, et une épée dite ibérique. Ces objets rapportent la station à Hallstatt II et à La Tène. — Des découvertes semblables ont été faites à Olerdota à 25 km. au sud de Barcelone.

La célèbre muraille de Tarragone repose sur d'énormes assises cyclopéennes, au-dessus desquelles s'élève un mur en matériaux quadrangulaires d'appareil dit *ibérique*, que mantellent des constructions romaines et du moyen âge. On a trouvé, sur différents points de la ville et dans la banlieue, des poteries indigènes grossières, attiques à figures rouges, campaniennes et ibéro-grecques. — A Calaceite, sur la crête des monts qui barrent la vallée de l'Èbre jusqu'à Tortose, les objets recueillis dans une agglomération, dont les habitations sont en partie creusées dans le sol, comprennent toutes les séries céramiques du littoral catalan. Une stèle funéraire est décorée en creux d'une frise de fers de lance, au-dessous de laquelle on voit, dessiné au trait, un cavalier armé d'une lance.

β) Provinces de Castellon de la Plana et de Valence.

Des poteries et des objets de fer et de bronze proviennent de la nécropole d'Alcala de Chisvert qui paraît hallstattienne. — La muraille romaine de Sagonte (Murviedro) est assise sur un mur cyclopéen. — Deux bracelets d'argent terminés par des têtes de serpent, trouvés dans la région de Valence, sont rapportés au IIIe siècle par un denier romain déposé dans l'urne cinéraire. Enfin, à Javea, près de Denia, l'ancien *Artemision*, un diadème et un collier en or et un bracelet en argent, provenant d'une sépulture, sont attribués à la civilisation de

La Tène par la décoration du diadème. et le bracelet semblable à ceux de Valence.

γ) Littoral d'Alicante et de Murcie et bords du plateau de la Manche jusqu'à Albacète.

Cette région, qui s'étend sur une quarantaine de lieues de Denia à Carthagène et une profondeur à peu près égale, comprend trois parties différentes : 1° Une plaine, la plus grande et la plus fertile du littoral méditerranéen de l'Espagne, avec le port de Denia et les villes d'Alicante, Elche, Orihuela et Murcie. 2° Une longue bande en pente, aux cultures très variées, qui monte vers le plateau de la Manche, avec deux villes, Alcoy et Yékla. 3° Sur le plateau, les villes d'Almansa et d'Albacète.

Plaine de Denia à Carthagène. — A Elche, sur la terrasse de l'Alcudia où s'élevait la ville romaine d'*Ilici*, les couches à débris ont donné des décorations sculpturales, un chapiteau corinthien, des chapiteaux ibéro-grecs et des monnaies ibériques et romaines. C'est là qu'a été trouvé le beau buste en pierre, dit *la dame d'Elche*. — A Orihuela, sur les bords de La Segura, la grande nécropole de San-Anton contient les sépultures des populations qui se sont succédé depuis l'époque néolithique jusqu'à la domination romaine, en y comprenant celles de l'âge ancien du bronze avec des squelettes accroupis dans de grandes jarres. Au-dessus de ces tombes, se trouvent des sépultures à incinération dont les poteries assez grossières diffèrent de celles dont il vient d'être parlé. Elles ont été attribuées à l'âge du fer ; mais, comme aucun objet de ce métal n'a été recueilli, des réserves s'imposent sur cette détermination. Des poteries attiques à figures rouges, campaniennes, ibéro-grecques peintes et des monnaies ibériques et romaines, proviennent du sol de la nécropole. — Aux environs d'Orihuela, on a trouvé, à Rédoban des fragments de statues de taureau et de griffon dans une nécropole bouleversée, et à Archena une urne cinéraire décorée de scènes de guerre entre cavaliers et fantassins armés du sabre grec *machaera*, de la

lance à hampe de fer et d'un grand bouclier rectangulaire. — Deux petits bronzes grecs archaïques très intéressants, un Centaure avec des jambes humaines et un Silène, proviennent de la même région.

Bande qui monte vers le plateau de la Manche. — Dans cette région, de tout temps très habitée, il a été fait une série de découvertes fort importantes. Au *Cerro de los Santos*, près de Yékla, dans les substructions d'un édifice dont le plan rappelle celui des temples grecs, on a recueilli, avec quelques débris de décorations architecturales, de nombreuses œuvres plastiques, savoir une centaine de statues et statuettes de prêtres et de prêtresses et une trentaine de bustes et de statues viriles décapitées. Sur la pente sud du long éperon qui descend d'Almansa à Denia, il a été rencontré à Agost deux sphinx, et à Bocarente une grande lionne couchée.

Plateau de la Manche. — Entre Almansa et Albacète, il existe de nombreuses agglomérations abandonnées, les *Castillarès*, dont les couches à débris renferment, dans un sol cendreux contenant de nombreux os d'animaux, des poteries grossières rappelant celles de Hallstatt, des poteries attiques à figures noires et rouges et des poteries ibéro-grecques. C'est dans cette région, aux environs d'Albacète, qu'au *Llano de la consolacion* et au *Salobral* se trouvaient une statue de taureau à face humaine, dite *la Vicha de Balajote*, deux sphinx aux ailes éployées et un torse viril.

Nous avons maintenant à rappeler les résultats des études qui ont déterminé les diverses influences que reflètent les œuvres plastiques, toutes en pierre du pays, les décorations architecturales et les poteries peintes ibéro-grecques.

1° *Statues, statuettes et bustes.* — *Groupe du Cerro de los Santos.* — La destination de ces œuvres n'est pas douteuse d'après le plan de l'édifice où elles étaient enfouies. Ce sont les images de prêtres et de prêtresses, et de dévots d'un culte qu'un attribut placé entre les mains de toutes les prêtresses peut

apparenter à une religion orientale. On a remarqué, du reste, que nombre de figures d'orantes indiquent le recueillement inspiré par un acte religieux. Des défauts manifestes dans les proportions des corps et leurs différentes parties, classent toutes ces œuvres parmi les imitations barbares de la statuaire hellénique à ses deux périodes, archaïque et classique, avec quelques influences orientales dans les costumes et les parures. On trouve, en effet, sur des têtes de femmes, des yeux bridés, le sourire égénitique et la chevelure de la Niké de Délos, qui indiquent la période archaïque de l'art grec. Sur les têtes d'hommes, quelques yeux bridés, et sur la plupart de ces têtes une chevelure reproduisant des stylisations chaldéennes ou égyptiennes, ou simplement, selon nous, une imitation imparfaite des premières statues grecques viriles. Dans le costume des prêtresses, on voit la tiare et la mitre orientales et des parties du vêtement grec à l'époque archaïque, et aussi des parures qui peuvent se rapporter à l'art mycénien, ou seulement, cela a été dit, à l'Étrurie des VIe et Ve siècles. La toge des hommes est celle des Grecs des Ve et IVe siècles.

L'exécution de toutes ces œuvres est très rudimentaire. Il faut mettre à part une statue de prêtresse. Son attitude hiératique et les yeux bridés se rapportent dans l'ensemble à l'art grec archaïque; et c'est de l'époque classique que témoignent les traits des visages de deux têtes d'éphèbes, bien que leur chevelure y soit stylisée comme dans celles dont il a été parlé.

Groupe d'Elche et d'autres localités. — Le beau buste de femme trouvé à Elche a été très justement attribué au milieu du Ve siècle, à l'époque de transition de l'archaïsme grec à l'art classique. Les yeux sont légèrement bridés; mais la figure dans son ensemble est traitée comme celles de la bonne période classique. — C'est de cette dernière époque que seraient quelques statues très mutilées trouvées dans la région.

2° *Animaux.* — Les animaux réels sont représentés par une tête de cheval, une grande lionne couchée à l'égyptienne et un corps de taureau accroupi, assez bien posé. Les animaux fantas-

tiques rappellent ceux qu'a empruntés à l'Orient l'art ionien du VIIe siècle, taureau à face humaine, sphinx et griffon. On y relève des défauts d'anatomie, moindres du reste que dans les statues et statuettes, mais l'exécution est aussi rudimentaire. Sur la destination de ces animaux réels et mythiques, il n'a été fait aucune hypothèse plausible; on constate toutefois que l'un d'eux a été trouvé dans une nécropole bouleversée.

3° *Architecture.* — Elle est représentée, au Cerro, par le plan du sanctuaire, qui rappelle, nous l'avons dit, celui des temples grecs, et par deux chapiteaux ioniques; à Elche, par un chapiteau corinthien; à Montealègre près d'Albacète, par deux chapiteaux ibéro-grecs, décorés, l'un d'oves, l'autre de palmettes. L'influence hellénique de l'époque classique est manifeste dans tous ces débris.

4° *Poteries peintes ibéro-grecques.* — Les poteries peintes de a région ont fait l'objet d'études très complètes. Cette industrie est caractérisée, techniquement, par l'emploi d'une terre d'un jaune ocreux après cuisson, finement modelée dans les différentes formes de la céramique grecque, et une peinture appliquée directement sur la terre. Les motifs géométriques, floraux et animaux stylisés, sont empruntés à toutes les périodes anciennes de la céramique hellénique depuis la mycénienne. L'imitation est du reste le plus souvent assez fruste. La figure humaine y est rare; quand elle apparaît, comme sur l'urne d'Archena, le corps humain et les chevaux aussi sont dessinés d'une manière presque grotesque. Il faut remarquer que les poteries grecques, trouvées jusqu'ici avec ces produits indigènes, sont des vases attiques qui ne remontent pas au delà du VIe siècle.

δ) Littoral de Carthagène à Malaga.

Cette région a été explorée par de longues et savantes recherches qui embrassent tout le passé compris entre le néolithique et l'ère chrétienne. Nous ne retiendrons ici que ce qui se rapporte à l'âge du fer, tout en rappelant que plusieurs nécropoles de l'âge du bronze avec des squelettes accroupis, ont été

signalées dans le pays compris entre Almeria et Orihuela.

Le port de Villaricos est situé à l'embouchure de l'Almizaraque, près de mines d'argent qui ont longtemps attiré les navigateurs phéniciens. Une colonie carthaginoise de nom inconnu, et la colonie romaine de Baria qui l'a remplacée, ont été successivement fouillées. La nécropole punique comprend deux séries de tombes. Les plus anciennes sont à inhumation dans des cryptes avec galeries d'accès; les autres, sont à incinération dans des cryptes ou dans de petits puits. On a recueilli des parures, anneaux, colliers, bagues, amulettes égyptisantes, œufs d'autruche peints d'animaux, lames d'ivoire gravées au trait. Les nombreuses poteries comprennent des vases attiques à figures rouges servant d'urnes cinéraires, des amphores puniques, des poteries ibéro-grecques et deux stèles inscrites. Une aile de sphinx en pierre, rappelant celles de la région d'Alicante-Murcie, se trouvait dans une crypte violée. Dans la nécropole romaine de Baria, toute la céramique est de types italiques. — A 5 kilomètres de Villaricos en remontant la rivière, l'importante mine de fer d'Herrerias est exploitée de nos jours. Une nécropole à incinération en petits puits se trouve nettement rapportée à la période de Hallstatt II de la civilisation celtique par une épée à antennes, des fers de lance et des fibules. On y a trouvé également des sabres en forme de *machaera*, des fibules annulaires et quelques objets puniques. La céramique comprend des vases de pâte grossière avec couvercles tronconiques, des poteries indigènes de formes helléniques et des poteries ibéro-grecques.

A Malaga, dans des terrassements récents à l'Alcazaba, citadelle arabe dont certaines parties seraient phéniciennes, il a été recueilli de nombreux objets préromains, poteries puniques et ibéro-grecques, monnaies barbares et romaines.

ε) Cadix.

Il a été trouvé des objets phéniciens et puniques dans les deux nécropoles fouillées. C'est de là que provient un sarcophage anthropoïde semblable à ceux de Carthage.

b) Bassin de l'Èbre.

A Zaïda, petite ville située à 25 kilomètres en amont de Saragosse, des sépultures ont donné de grands vases ibéro-grecs, en forme de situles à bords plats, peints de motifs géométriques et floraux ingénieusement combinés. — A Saragosse, des poteries grossières rappellent les vases hallstattiens. Une nécropole de l'âge du fer est signalée à Huesca au nord-est de Saragosse. — Le Jalón est une rivière qui prend sa source dans les montagnes qui séparent les bassins du Duero, de l'Èbre, du Tage et du Yucar ; elle se jette dans l'Èbre à 20 km. en amont de Saragosse. Le long de cette rivière et de chaque côté à partir de Calatayud, l'ancienne *Bilbilis*, une dizaine de stations de différentes époques ont été fouillées, parmi lesquelles des établissements importants de Hallstatt II et de La Tène, qui se lient manifestement à ceux de la région des sources du Tage, appelée *le Luson*. — A Calatayud, une nécropole à incinération en petits puits a fourni des urnes de pâte assez fine, la plupart avec des anses, quelques débris métalliques et de nombreux os d'animaux, ce qui rappelle les sépultures de La Tène à Toulouse — A Santa-Maria de Huerta, on voit un mur cyclopéen. — A *Arcobriga* (?), une nécropole à incinération en petits puits a donné des épées à antennes, des épées dites ibériques, des fibules de Hallstatt II et de La Tène, et des parures féminines avec décors spiraliformes.

B. — ***Iles Baléares***.

De nombreuses tours en grands matériaux irréguliers, que l'on suppose être des restes de sépultures, sont attribuées à l'époque mycénienne comme les enceintes de la Péninsule. Parmi les objets recueillis, on a signalé une hache double et de petites tiges de bronze terminées par des colombes, qui paraissent se rapporter à un culte égéen Trois grandes têtes de taureaux en bronze, qui rappellent la tête en argent de Mycènes, restent

indéterminées comme époque, parce que l'une d'elles est montée sur un tenon de fer.

C. — *Versant Océanique.*

a) Région littorale des Asturies et des Cantabres.

Les bandeaux d'or estampés, dits de *Cacérès*, ont été trouvés dans une sépulture des Asturies. On y voit des cavaliers et des fantassins armés d'épées, de lances et de boucliers ronds; des hommes près de chaudrons à anses, et une petite frise de têtes coupées. L'intervalle des scènes est rempli d'animaux, oiseaux, poissons et tortues, et le tout est encadré d'une torsade à triple brin. Les descriptions qui en ont été faites s'accordent à reconnaître dans ces parures une inspiration de l'art du Dipylon. — A *Vivero*, près d'Ortiguera, une sépulture a donné une épée à antennes, et des fibules de Hallstatt II et de La Tène I.

b) Bassin du Duero.

Partie inférieure — Dans la région d'Entre Minho et Duero, il existe de nombreuses agglomérations abandonnées appelées *Citanias*, où l'on a recueilli une douzaine de fibules de Hallstatt II, semblables à celles des stations pyrénéennes françaises, et une fibule au cavalier d'un modèle italique. La citania de Briteiros est entourée d'un triple mur en grands matériaux irréguliers. Les habitations, de forme circulaire avec pilier central, sont construites avec des dalles ou des matériaux irréguliers. On y voit des portes trapézoïdales encadrées de frises sculptées de torsades et de tresses; une grande pierre est ornée de motifs linéaires, swastika, croix pattées et méandres, ménagés en relief sur la pierre délardée. — Une dizaine de grandes statues funéraires d'un travail barbare, représentant des guerriers lusitaniens, proviennent de la région.

Partie moyenne. — Plusieurs stations ont été signalées : à gauche, en remontant le fleuve, à Palencia, où l'on a trouvé des poteries peintes ibéro-grecques, et à droite près d'Avila, au

pied de la Sierra de Grados, où des sépultures, marquées par des figures barbares d'animaux, Cerdos et Bécerros, ont donné des fibules de Hallstatt II et de La Tène.

Partie supérieure. — Numance s'élevait sur une petite colline voisine de *Soria*, non loin des sources du fleuve. D'importantes fouilles ont mis au jour les substructions de la célèbre cité celtibérienne, du municipe romain bâti sur ses ruines, et des camps de Scipion. Les nombreuses trouvailles comprennent des armes, des ustensiles, des fibules de Hallstatt II et de La Tène et des fibules annulaires. Dans la céramique très abondante de la ville celtibérienne, on distingue trois séries : les unes, aux décors profondément incisés, sont de l'âge du bronze ; d'autres, plus ou moins grossières, ont des formes celtiques ; dans la troisième série se classent des poteries fines de formes grossières ou helléniques. Parmi ces dernières poteries, un grand nombre sont peintes de motifs empruntés aux périodes les plus anciennes de la céramique hellénique, en particulier à celles des VIIIe et VIIe siècles a. C. Les poteries ibéro-grecques se rencontrent seulement dans les camps de Scipion, et les couches du municipe ne renferment que des poteries de types italiques. — Plusieurs stations de Hallstatt II ont été signalées autour de Numance.

c) Bassin du Tage.

Des bracelets de l'âge du fer proviennent des provinces de Beïra et d'Estramadure. — A Alcacer-do-Sal, près de l'embouchure du fleuve, une nécropole à incinération dans de petits puits a donné des objets celtiques, épée à antennes et lances, sabre *machaera*, des poteries attiques à figures rouges et ibéro grecques et des monnaies. — Des figurines en bronze, quelques-unes imitées de bronzes grecs, ont été trouvées dans la province de Cacérès.

Aucune découverte n'est signalée jusqu'ici dans le grand steppe de la Nouvelle-Castille ; mais, dans la région du Luson, près des sources du Tage, plusieurs nécropoles importantes ont

été fouillées, notamment à Aguilar de Anguita, près de Seguenza, et à Luzaga, près d'Atenca. Les sépultures sont toutes à incinération, en sol plat, et marquées par une stèle de pierre. A Aguilar, on a recueilli une trentaine d'épées à antennes, des javelots, des lances à hampe de fer, toutes les pièces du harnachement chevalin avec les fers, des fibules de Hallstatt II et de la Tène I et II, des fibules annulaires et des ornements en bronze. Les tombes féminines présentent des colliers et des bracelets à décoration spiraliforme, des plaques de ceinture, etc. La céramique comprend quelques urnes de pâte grossière avec couvercles tronconiques; d'autres de pâte plus fine, et quelques vases peints ibéro-grecs. — Plus de 2.000 vases, les uns en forme de coupes à pieds élevés, d'autres turbiniformes, et des gobelets à anses ont été retirés de la nécropole de Luzaga.

d) Bassin du Guadiana.

Près de l'embouchure du fleuve, des sépultures à incinération dans des cistes de pierres, ont été rapportées, du fait de leurs mobiliers, les unes à l'âge du bronze, les autres à l'âge du fer sans désignation de période.

e) Bassin du Guadalquivir.

A Carmona, ville située à 35 km. en amont de Séville, la rive gauche du fleuve est longée par une chaîne de collines appelées les Alcores, derrière laquelle s'étend la plaine fertile de la Véga. C'est sur les bords de ces collines que les populations qui s'y sont succédé ont laissé leurs sépultures. On sait, d'après un texte, que Carthage y avait conduit des colonies de Libyens dès le VI[e] siècle. Des fouilles, malheureusement peu méthodiques, ont rencontré quatre séries de tombes : 1° Des sépultures à inhumation sous tumulus et dans des cistes de pierres, de l'âge du bronze; nous n'avons pas à en parler. 2° Quelques sépultures à inhumation, sous tumulus ou tertres, se rapporteraient par leur mobilier au Hallstatt II. On y a trouvé, en effet, une fibule arbalète en argent, des bracelets de fer termi-

nés par des boules et une agrafe de ceinturon de Hallstatt, ainsi que des lamelles d'ivoire décorées au trait de figures d'animaux et de motifs égyptisants. 3° Une trentaine de tombes à incinération, sous tumulus ou tertres, sont attribuées à Hallstatt II en raison d'une fibule serpentiforme, de bracelets et de quelques vases à décoration géométrique. 4° Les tombes à incinération des colons africains renferment des poteries peintes puniques, des lames d'ivoire gravées de sujets orientaux, sur lesquels on voit des scènes de chasse avec des animaux réels, (lion et gazelle) et fantastiques (sphinx et griffon). Dans l'une des sépultures se trouvait une aiguière semblable à celle de la tombe étrusque de Regulini-Galassi du VIe siècle.

A Osuna, l'*Ursao* romaine située à 75 km. au sud-est de Séville, trois groupes de monuments figurés, la plupart préromains, ont été décrits : 1° Des décorations architecturales, frises et torsades, rappellent celles des citanias du Minho. 2° Sur des métopes, on voit des scènes de guerre entre combattants costumés à la grecque, et un guerrier lusitanien armé du sabre *machaera* et du grand bouclier. Dans une scène religieuse se trouvent un prêtre, un personnage et une joueuse de la double flûte grecque. 3° Quelques animaux réels figurent dans des reliefs hauts et bas : bélier, mouton, cheval et taureau. Dans les scènes à personnages, il y a du mouvement ; mais des fautes d'anatomie et une exécution très rudimentaire font attribuer ces œuvres aux indigènes, comme celles de la région d'Alicante. Quelques sculptures sont manifestement romaines, ainsi que celles qui sont représentées sur deux stèles d'Estapa, ville voisine d'Osuna. Dans les environs d'Osuna, il a été découvert des poteries puniques et des lames d'ivoire gravées au trait, comme à Carmona.

Almédinilla est un village situé à 35 kilom. au sud de Cordoue. Dans une nécropole à incinération, il a été recueilli une demi-douzaine de sabres *machaera*, des lances à hampe de fer, des parures et de nombreux vases, savoir des poteries indigènes noires et grises, certaines de formes helléniques, et des poteries

attiques à figures rouges, campaniennes et ibéro-grecques. — Dans un sanctuaire voisin de Castulo, on a trouvé des fibules annulaires et des figurines votives, dont une, en plomb, costumée comme les prêtresses du Cerro. — Une statue décapitée, qui rappelle les prêtresses du Cerro, provient de Baëja, à 45 km. au sud-est de Cordoue. — Un sondage fait à Séville, l'ancienne *Tharsis*, a traversé successivement la couche romaine, la couche grecque renfermant quelques poteries puniques, et celle de l'âge du bronze. — Enfin une épée à antennes provient de sépultures près de Grenade.

Les différentes civilisations rencontrées. Répartition géographique et indications chronologiques.

1. — Civilisation du bronze.

Dans l'état actuel des découvertes, la civilisation du bronze de la Péninsule ne comporte que deux périodes A la plus ancienne appartiennent la civilisation dite de l'*Argar* et celle des sépultures avec squelettes accroupis, limitées sans doute au sud de l'Espagne. La période récente serait celle du bronze IV de l'Europe Centrale et Occidentale, qui, au XIIIe siècle a. C., aurait remplacé toutes les civilisations antérieures. Elle est caractérisée dans différentes régions par la longue épée, des haches à douille à deux anneaux et quelques parures; par des poteries à Numance, et par des sépultures à l'embouchure du Guadiana.

2. — Civilisations supérieures de la Méditerranée.

On peut résumer de la manière suivante les découvertes faites dans les différentes parties de la Péninsule. 1° C'est à la civilisation mycénienne que l'on rapporte les enceintes cyclopéennes des régions littorales du nord-est de la Péninsule et les *Talayotes* des Baléares. Si l'on excepte quelques menus

objets trouvés dans l'île de Majorque, il n'existe aucun autre vestige de cette civilisation ; de sorte que l'on ne peut dire l'époque à laquelle remontent ces constructions, que l'on considère comme des imitations des enceintes pélasgiques faites par les indigènes. — 2° Le commerce actif que, dès le XIe siècle, les navigateurs tyriens entretenaient avec le littoral de la Péninsule, ne se manifeste que par quelques verroteries trouvées en divers lieux et par les nécropoles de Cadix. — 3° Il n'en est pas de même du commerce des Grecs, qui, à partir du VIIIe siècle, avaient des comptoirs sur de nombreux points du littoral, ainsi qu'en témoignent les découvertes d'Ampurias. On connaît le plan de la colonie d'Emporion, fondée au milieu du Ve siècle par les Phocéens de Marseille, le port, la puissante enceinte, les habitations, cinq temples et édicules, la céramique de fabrication locale et importée, les nécropoles et les monnaies imitées de pièces gréco-sicules. — 4° Après la chute de Tyr (573), Carthage lui succède dans son commerce avec le littoral sud de la Péninsule. Les fouilles de Villaricos ont rendu une colonie punique créée probablement dès le milieu du VIe siècle, l'acropole, les habitations, les sépultures et les mobiliers funéraires qui rappellent ceux de Carthage. La colonie des Libyens à Carmona remonterait à la même époque. Les vestiges des établissements carthaginois se bornent presque à ces deux stations. — 5° La civilisation romaine, imposée aussitôt après la conquête, se présente dans les colonies d'*Emporiae* et de *Baria* fondées à la fin du IIIe siècle, et dans le municipe bâti sur les ruines de Numance à la fin du IIe siècle, ainsi que dans de nombreuses stations du littoral et de l'intérieur de la Péninsule, où l'on trouve des enceintes, des habitations, des sépultures, des monuments figurés, de nombreux vestiges de l'industrie italique et des imitations ibériques de ses types.

3. — Civilisation celtique.

La période Hallstatt I n'existe pas dans la Péninsule. Celle de Halstatt II, VIe et Ve siècles d'après Montelius, est représentée

dans de nombreuses et importantes stations du nord de la Péninsule jusqu'au cours moyen du Tage ou du Guadiana, et dans les régions du littoral océanique qui forment le Portugal actuel. Trois stations seulement ont été reconnues entre le Guadalquivir et le littoral d'Alicante à Malaga. Les établissements hallstattiens se succèdent dans les régions les plus fertiles, le long des fleuves et des rivières, et sur les voies de communication entre les grands bassins fluviaux. Il n'en a pas été trouvé sur le littoral immédiat de la Méditerranée et de l'Océan. Partout la civilisation de Hallstatt est caractérisée par les mêmes éléments que dans l'Allemagne du Sud et la Gaule Orientale.

Les deux premières périodes de la civilisation de La Tène, IVe, IIIe et IIe siècle d'après Montelius, se rencontrent dans presque toutes les stations hallstattiennes. Elles y présentent les mêmes éléments que dans la Gaule de l'Est ; mais ces éléments sont mélangés avec de nouveaux produits, les uns d'invention indigène, les autres importés des colonies du littoral ou imités de ceux de l'industrie hellénique. C'est ainsi que, sur une large bande littorale, on rencontre, avec des poteries attiques à figures rouges et des poteries italo-grecques, des vases ibéro-grecs décorés de motifs des plus anciennes séries helléniques, comme dans la région d'Alicante. Enfin, l'installation de certaines villes barbares se rapproche de celle des colonies grecques.

4. — Civilisations dont les caractéristiques ne sont pas bien déterminées.

Le littoral méditerranéen et le sud de la Péninsule, en relation avec les Grecs dès les VIIIe et VIIe siècles, ont dû connaître de bonne heure l'usage du fer et sa fabrication, et de nombreux éléments de la civilisation ionienne. Il en est résulté des modifications de la civilisation des indigènes, variables d'une région à l'autre, dont malheureusement les éléments les plus importants, les sépultures et les ustensiles, n'ont pas encore été

retrouvés. On ne peut donc que faire état des indications chronologiques et des influences multiples manifestées dans les vestiges recueillis.

A Ampurias, comme à San Feliu de Guixolz, les formes de la céramique hellénique paraissent avoir été imitées de bonne heure. Quant aux poteries ibéro-grecques des deux stations, qui se rapprochent par la décoration de celles de la plaine d'Alicante-Murcie, une observation importante a été faite au cours des fouilles : elles n'y apparaissent que dans la couche des poteries attiques à figures rouges du v[e] siècle.

Les œuvres plastiques de la région d'Alicante-Murcie révèlent, nous le savons, les influences variées qu'ont subies les indigènes. Le taureau à face humaine rappelle l'art assyrien du VIII[e] siècle; quant aux autres animaux fantastiques, on les trouve manifestement inspirés par l'art gréco-oriental, comme sur les situles historiées du VI[e] et V[e] siècles de la Carniole et de la Styrie, et sur les plaquettes d'ivoire des VI[e] et V[e] siècle des stations puniques de la Péninsule, et aussi dans les types de monnaies ibériques du III[e] siècle imitées de pièces grecques et gréco-sicules. Dans les statues, statuettes et bustes du Cerro, on rencontre quelques figures de l'art grec archaïque du VI[e] siècle, mais le plus grand nombre se rapportent au réalisme des arts grecs classique et hellénistique des V[e] et IV[e] siècles. Dans les costumes et les parures féminines, on constate à la fois des influences orientale et hellénique. C'est, du reste, à la période classique qu'il faut attribuer les sculptures trouvées dans les autres régions du sud de l'Espagne. — Toutes les décorations architecturales rappellent l'art grec classique des V[e] et IV[e] siècles. — Les motifs qui ornent les poteries ibéro-grecques sont imités de ceux des séries grecques antérieures au VI[e] siècle. — Il faut enfin remarquer que la période datée la plus ancienne, retrouvée avec ce grand ensemble d'œuvres faites par les indigènes, est celle des poteries attiques des VI[e] et V[e] siècles et des poteries italo-grecques.

Les mêmes observations s'appliquent aux rares sculptures

recueillies dans le Nord de la Péninsule. Toutefois, des décorations architecturales et des bijoux reflètent des influences des périodes les plus anciennes de l'art hellénique, depuis l'époque mycénienne et le Dipylon.

DEUXIÈME PARTIE

LA PROTOHISTOIRE DE LA FRANCE DU SUD ET DE LA PÉNINSULE HISPANIQUE.

Les textes et les découvertes archéologiques permettent de diviser la protohistoire des deux contrées en quatre périodes successives, comprenant : la première, les VIIIe et VIIe siècles a. C. ; la seconde, le VIe siècle et la moitié du Ve ; la troisième, la seconde moitié du Ve siècle le IVe et les deux premiers tiers du IIIe ; la quatrième, le dernier tiers du IIIe siècle, le IIe et la moitié du Ier. Dans cette division, nous adoptons pour la civilisation celtique les limites chronologiques données en 1900 par Montelius pour les deux grandes périodes, Hallstatt et La Tène, et les subdivisions qu'il avait établies. Toutefois, pour tenir compte de la modification proposée en 1906 pour les découvertes des régions du Rhin, nous plaçons au milieu du Ve siècle la fin de Hallstatt et le commencement de La Tène.

1re PÉRIODE : VIIIe ET VIIe SIÈCLES.

Avienus rapporte que des tribus celtiques, chassées du littoral frison de la mer du Nord, se sont établies au milieu des peuples ligures de l'est et du nord de la Gaule, vraisemblablement dès le VIIe siècle, si, comme on l'admet généralement, le périple d'Himilcon date de la fin du VIe siècle. Cette indication est confirmée par les découvertes archéologiques, qui montrent qu'à la fin du VIIe siècle les Celtes armés du fer étaient

descendus jusque sur les bords du Plateau Central de la France et des Cévennes méridionales. A la même époque, VIIe siècle, des navigateurs ioniens, phocéens et samiens étaient, d'après Hérodote, en relation avec deux États puissants de la Péninsule, la Tartesside et l'Ibérie. On sait aussi que Rhoda avait été déjà fondée par les Rhodiens; Sagonte, par une colonie gréco-latine, et qu'il existait des comptoirs grecs sur différents points du littoral d'Almeria à Cadix, ainsi qu'à l'embouchure du Rhône et dans l'Ampurdan. Les découvertes de Marseille et d'Ampurias en témoignent pour les deux dernières régions. Quelles modifications les Ioniens, déjà en possession du fer, ont-ils produites sur la civilisation du bronze des populations du littoral des deux contrées, et, en particulier, sur celles de la Tartesside, qui, d'après Hérodote, les avaient accueillis avec empressement. C'est ce que l'archéologie n'a pas encore appris. On peut toutefois faire remonter à cette époque la connaissance chez les indigènes des animaux fantastiques empruntés à l'art oriental par les Grecs pour leurs décorations, et qui figuraient bien certainement sur de menus objets apportés par eux. Mais, que les tailleurs d'images indigènes, qui n'avaient encore fait que d'informes idoles, se soient inspirés de ces objets pour exécuter, avec les matériaux du pays, les grandes statues d'animaux mythiques de la région d'Alicante-Albacète, cela ne paraît pas probable d'après ce que nous savons de l'état de la statuaire dans l'Ionie et la Grèce au VIIe siècle. En revanche, on peut rapporter au VIIe siècle les premières imitations par les potiers indigènes des vases peints des anciennes séries helléniques.

2e PÉRIODE : VIe SIÈCLE ET MOITIÉ DU Ve.

Au début de la période, les Ligures et les Ibères occupent les deux contrées ; mais quelques vers d'Avienus, confirmés par la toponymie, indiquent que les Ibères ont fait des établissements dans le Bas-Languedoc et la Gascogne. On sait du reste que c'est en territoire ligure que Marseille a été fondée vers 600 par les Phocéens. De son côté, Carthage qui, dès la chute

de Tyr (573), a succédé aux Phéniciens dans le commerce avec le sud de la Péninsule, a créé des colonies sur le littoral de ce pays et transporté des Libyens vaincus dans la vallée du Guadalquivir. Il en résulte que c'est Carthage qui, au VIe siècle, a détruit l'État de Tartesse. Elle dominait alors tout le pays compris entre la partie inférieure du Guadalquivir et la Méditerranée, c'est à-dire les Turdétans, Bastules, Bastitans, Contestans et Orétans des géographes latins.

a) *Contrée celtisée.* — Les découvertes archéologiques montrent qu'au commencement du VIe siècle les Celtes, partis du Plateau Central de la France et des Cévennes, ont envahi toutes les régions de la Gaule du Sud et celles de la Péninsule jusqu'au cours moyen du Tage ou du Guadiana. La répartition des stations reconnues indique que c'est à la fois par les cols abaissés des Pyrénées, à l'Est et à l'Ouest, qu'ils ont pénétré en Espagne. Les premiers effets de l'invasion ont été la disparition de la civilisation du bronze des deux pays, et son remplacement par celle de Halstatt II, en même temps que les populations des deux races, jusqu'alors disséminées, ont été groupées dans des établissements de toute nature créés par les envahisseurs. Aucune station hallstattienne n'a été rencontrée sur le littoral immédiat de la Méditerranée ; ce qui appuierait le dire d'Avienus, à savoir qu'Himilcon n'aurait trouvé que des Ibères sur le littoral des deux contrées. D'autre part, on constate que, si l'on excepte quelques poteries attiques à figures noires trouvées dans les *oppida* hallstattiens de la région voisine du rivage méditerranéen, la civilisation celtique n'a subi aucune modification dans ses éléments caractéristiques du fait du voisinage des comptoirs helléniques. Une dernière conclusion s'impose : l'invasion celtique a détruit l'État ibérique du nord-est de la Péninsule, ainsi que les établissements ibériques de la Gaule du Sud.

Il n'a été signalé jusqu'ici que trois stations hallstattiennes dans le sud de la Péninsule : à Carmona, Grenade et Villaricos.

Ce nombre paraît trop restreint pour confirmer les déductions tirées des textes d'Hérodote et de ses commentateurs, à savoir qu'au milieu du ve siècle les Celtes dominaient la Péninsule tout entière. On peut admettre toutefois qu'au vi^e siècle, avant la conquête carthaginoise, quelques bandes celtiques ont pénétré jusqu'au sud de la Péninsule où elles se sont établies.

b) *Contrée carthaginoise.* — Pendant toute la période, la civilisation punique se manifeste dans les vestiges d'une colonie située à Villaricos. On y a fouillé deux nécropoles, l'une à inhumation, l'autre, plus récente, à incinération. Les mobiliers funéraires renferment de nombreux objets de l'industrie punique, avec des poteries attiques à figures rouges du ve siècle. Il en est de même dans les sépultures des Libyens de Carmona. Une aile de sphinx en pierre, trouvée dans une sépulture bouleversée de Villaricos, peut indiquer l'existence d'établissements semblables à ceux d'Alicante, avant la conquête carthaginoise.

Si l'on excepte des sépultures de Carmona, manifestement antérieures au vi^e siècle, et les deux stations dont il vient d'être parlé, il n'a été trouvé jusqu'ici, comme vestiges datés, dans le vaste domaine de Carthage, que des poteries attiques à figures noires et rouges des vi^e et ve siècles et du commencement du ive. C'est donc à l'influence directe de l'art grec archaïque que l'on doit rapporter quelques statues et statuettes du Cerro de Los Santos, où l'on voit des yeux bridés et le sourire éginitique. Dans les mêmes œuvres, certaines parties du costume et des parures reflètent des influences orientale et hellénique. La première de ces influences peut avoir été produite, antérieurement au vi^e siècle, par le voisinage d'un établissement phénicien qui, d'après Pline, existait sur le littoral voisin de la ville d'Orihuela. — Les statues d'animaux fantastiques de la région d'Alicante-Albacète peuvent être attribuées à l'influence hellénique des vi^e et ve siècles, comme la figurine en terre du musée de Gérone représentant un oiseau à tête et queue de taureau, et les plaquettes d'ivoire de Carmona, et certaines monnaies

ibériques du IIIe siècle, où figurent la plupart de ces animaux. Si l'on conservait quelque doute, il faudrait attendre pour les lever le jour où de nouvelles fouilles auront retrouvé les principaux vestiges de la civilisation tartessienne avant le VIe siècle. — Quoi qu'il en soit, il est établi pour nous que les indigènes de la région d'Alicante-Albacète ont taillé dès le VIe siècle des statues où l'on reconnaît des influences gréco-orientales, et que la plus grande partie de ces œuvres, imitations plus ou moins maladroites de la statuaire grecque archaïque, ne témoignent pas du moindre sentiment artistique chez les indigènes.

Dans les vases peints, également de travail indigène, recueillis plus ou moins mélangés de poteries attiques des VIe et Ve siècles, et qui, de ce chef, doivent être rapportés à la période, on ne trouve que l'imitation des motifs géométriques, végétaux et animaux des plus anciennes séries helléniques. Les scènes à personnages des poteries attiques font entièrement défaut, ce que l'on peut expliquer par l'inhabileté des ouvriers à dessiner le corps humain et celui des animaux.

Des statues de prêtresses, enfouies dans les ruines d'un sanctuaire, témoignent qu'un culte, apparenté à la fois à la religion grecque et à une religion orientale, était suivi, dès le VIe siècle, par les populations de la région d'Alicante.

De ces découvertes on peut conclure que le pays d'Alicante-Murcie était plus ou moins hellénisé dès le VIe siècle, et que cette civilisation n'a pas été modifiée par la domination de Carthage pendant toute la période. Il est vraisemblable qu'il en était ainsi sur d'autres points de l'*Ager carthaginiensis*, notamment dans les régions de Séville et de Cordoue, où il a été trouvé des œuvres plastiques et des poteries attiques à figures noires.

3e PÉRIODE : MOITIÉ DU Ve SIÈCLE, IVe SIÈCLE ET DEUX PREMIERS TIERS DU IIIe.

Des événements importants se passent dans la Gaule du Sud et la Péninsule. D'après les textes, la lutte engagée dès le VIe siècle

pour le commerce du bassin occidental de la Méditerranée, entre les Grecs d'Italie et de Marseille et les Carthaginois unis aux Étrusques, s'est terminée, au milieu du ve siècle, par une convention qui a laissé aux Grecs le littoral jusqu'au cap de La Nao et aux Carthaginois celui de Denia à Cadix. Les Phocéens n'ont pas tardé à fonder de nombreuses colonies sur le littoral de la contrée celtisée, à Nice, Antibes, Agde, Ampurias et Dénia. D'autre part, au commencement du IV[e] siècle, à la veille de l'invasion des Celtes en Italie, les tribus gauloises du Rhin aux Pyrénées sont, d'après Tite-Live, confédérées sous l'hégémonie des Bituriges. Au début du III[e] siècle, des tribus celtiques de la rive droite du Rhin, les Volkes Arécomiques et Tectosages, émigrent et se fixent entre le Rhône et la Garonne dont elles dominent les populations. Enfin, c'est à cette époque qu'est mentionné pour la première fois l'État celtibérien, qui, avec les Lusitaniens du littoral océanique, comprend toute la partie celtisée de la Péninsule. A ces faits historiques, les découvertes archéologiques apportent les contributions suivantes :

a) *Contrées celtisées.* — Dans toutes les régions, la civilisation de La Tène a remplacé celle de Halstatt, précisément à la même époque que dans les autres contrées celtiques de l'Europe occidentale. Toutefois, tandis que dans les pays rhénans l'influence hellénique n'apparaît que par quelques objets importés et des imitations de motifs de décoration, sur le littoral de la Gaule du Sud et principalement dans la Péninsule elle se manifeste par de nombreuses importations d'objets helléniques et italo-grecs et des imitations de leurs types par les indigènes.

Les particularités de la civilisation de La Tène dans les deux contrées se résument de la manière suivante. 1° La plupart des agglomérations hallstatiennes sont conservées, les unes augmentées, les autres diminuées. Dans la Péninsule, les habitations et les enceintes de nombreuses villes sont imitées de celles des colonies grecques. 2° Dans la Péninsule et quelques

stations de la Gaule du Sud, les objets de la Tène sont mélangés avec de nouveaux produits, armes, parures, céramique, les uns imités de types grecs, les autres créés par les indigènes. La décoration, beaucoup plus développée que dans les pays rhénans, s'inspire, notamment dans les poteries peintes, de motifs des séries les plus anciennes de l'industrie hellénique, comme dans le sud de la Péninsule. Les monnaies, adoptées au IIIe siècle dans les deux contrées, sont imitées de celles de la Grèce et de la Sicile, et leurs types reproduisent parfois les animaux fantastiques de la région d'Alicante. 3° Les œuvres plastiques, très rares dans la Gaule du Sud, sont représentées dans le nord-ouest de la Péninsule par des statues très barbares de guerriers et d'animaux domestiques, gardiennes de tombeaux. Dans la décoration architecturale, on trouve des motifs linéaires des anciennes périodes de l'art hellénique. Telles sont les découvertes qui jettent un grand jour sur la prospérité de la vie économique des contrées celtisées, pendant la longue période de La Tène.

Comme aucun objet de La Tène n'a été trouvé dans les stations celtiques du sud de la Péninsule, on peut admettre que les Celtes, fixés en petit nombre sur ce territoire au début de l'invasion, ont été chassés par les Carthaginois dans la dernière moitié du Ve siècle.

b) *Contrée carthaginoise.* — La domination de Carthage n'a pas modifié pendant tout ce temps la civilisation plus ou moins hellénisée de la contrée. C'est, en effet, à la période du Ve siècle au IIIe qu'il faut rapporter la plus grande partie des œuvres plastiques d'Alicante-Albacète, d'Osuna et d'autres localités. On y constate l'influence du réalisme grec, interprété plus ou moins maladroitement par les tailleurs d'images indigènes. La représentation stylisée de la chevelure des hommes se maintient même sur quelques bustes dont les visages sont bien traités. — Tous les débris de décoration architecturale de la région d'Alicante-Albacète se rapportent également à

l'époque de l'art grec classique. — Les potiers indigènes continuent à décorer leurs vases avec les motifs des anciennes séries helléniques. Dans les rares essais qu'il tentent pour représenter des scènes à personnages, les hommes et les animaux sont dessinés d'une manière presque grotesque. — Nous avons déjà dit que les armes et ustensiles particuliers à la Péninsule, ont été trouvés en plus grand nombre dans les régions du Sud. On peut donc penser que ces objets ont été fabriqués tout d'abord dans les parties minières du domaine carthaginois. — C'est du reste au commencement du IIIe siècle que la monnaie aux types imités de pièces grecques et gréco-sicules a été adoptée dans les diverses régions des deux contrées.

Les statues du Cerro-de-los Santos à Yékla et un bas-relief d'Osuna sont les seules indications que l'on possède sur le culte des populations hellénisées. Au Cerro, ces œuvres rappellent une longue série de pèlerinages à un sanctuaire, analogues à ceux de la religion des Grecs. D'autre part, le vase sacré tenu par les prêtresses paraît se rapporter à une religion orientale, nouvel exemple des emprunts si divers que les indigènes ont faits aux civilisations avec lesquelles les relations commerciales les ont mis successivement en contact.

4e PÉRIODE, DERNIER TIERS DU IIIe SIÈCLE, IIe SIÈCLE ET PREMIÈRE MOITIÉ DU Ier.

a) *Conquête de la Péninsule.*

Au début de la période, les généraux carthaginois conquièrent la Péninsule entière (232-219), et le siège de Sagonte inaugure la deuxième guerre punique. Tite-Live raconte qu'Annibal, traversant le Bas-Languedoc pour se rendre en Italie, n'a rencontré que des tribus celtiques. Cela confirme que les Ibères du sud de la Gaule étaient depuis longtemps soumis aux Celtes. La Péninsule est conquise une première fois par les Romains (210-206); mais ce n'est qu'après 70 ans

de luttes contre les Celtibères et les Lusitaniens et la prise de Numance (132) que le pays, définitivement soumis, adopte les mœurs et les institutions de Rome. — Il est vraisemblable que ce sont les événements de la Péninsule qui ont amené, au commencement du second siècle, toutes les tribus gauloises, des Pyrénées au Rhin, à se confédérer sous l'hégémonie des Arvernes, la plus puissante d'entre elles. On sait du reste que le sentiment de l'unité ethnique s'était accru par l'arrivée au IIIe siècle des Druides de Bretagne, devenus aussitôt un organe religieux, politique et judiciaire commun à toutes les parties de la Gaule, et que les organisations particulières des différentes tribus se rapprochaient de celles des cités grecques et des peuples italiques.

Dès la première conquête, les Romains procèdent à la transformation politique et économique de la Péninsule. Les établissements grecs et puniques deviennent des colonies romaines. Les fouilles d'Ampurias ont mis au jour les substructions d'*Emporiae* et sa muraille en pisé bâtie sur les premières assises de l'enceinte d'*Indica* détruite par Caton après l'insurrection de 195. A Villaricos, Baria remplace la colonie punique. Sur le littoral catalan, on ne trouve pas de vestiges romains dans les stations de Puig-Castelar et de Cabrera; c'est que les *oppida* sont abandonnés et leurs populations réunies dans des villes nouvelles de la plaine, *Betulo*, *Iluro*, etc. Comme industrie, les modèles helléniques disparaissent devant les types italiques; en particulier, les poteries dites sagontines remplacent les poteries peintes ibéro grecques. Le style gréco-romain s'affirme dans des sculptures d'Alicante et d'Osuna. L'un des temples d'Emporiae est daté du Ier siècle par ses dispositions semblables à celles d'un édifice de Pompéï. Pendant les longues luttes de l'indépendance, rien ne paraît changé dans la vie économique de l'intérieur de la Péninsule, si l'on en juge par les vestiges de la ville celtibérienne à Numance, où l'on ne trouve pas de poteries italo-grecques et italiques, tandis qu'elles abondent dans les camps de Scipion

et le municipe romain. En revanche, le Sud de la Péninsule, malgré sa longue hellénisation, a imité rapidement les types de l'industrie italique. Strabon, tout en rappelant l'ancienneté et la supériorité de la civilisation turdétane, mentionne la facilité avec laquelle ces peuples ont adopté la manière de vivre des Romains.

La Gaule du Sud n'a pas subi de modifications importantes pendant la période. Elle a continué à développer par l'agriculture, l'industrie et le commerce, les richesses naturelles de son sol, ainsi qu'en témoignent le faste des rois Arvernes et les observations de Posidonius qui avait visité le Haut-Languedoc à la fin du IIIe siècle.

b) *Conquête de la Gaule (125-50).*

Les *Commentaires* de César donnent de précieuses indications sur les institutions sociales et politiques et l'état économique de la Gaule. Les découvertes archéologiques, de leur côté, éclairent sur de nombreux points la vie de la Gaule du Sud avant et après l'établissement de la Province romaine (123-106). Comme dans la Péninsule, les *oppida* sont abandonnés et leurs populations forment des villes nouvelles. C'est alors qu'ont été fondées, dans le Haut-Languedoc, les villes d'Albi, Castres, Gaillac et Saint-Sulpice-La-Pointe. A Toulouse, la ville des bords du fleuve s'est encore accrue; mais il reste dans l'*oppidum* une population, ce qu'atteste l'inscription de l'an 47 a. C. qui mentionne la réparation d'un édifice public par les soins d'un collège semblable à ceux des villes romaines. Dans l'industrie, les modèles helléniques, imités jusqu'alors, font place aux types italiques comme dans la Péninsule. Quant au commerce de Toulouse où passaient les marchandises des deux mers, il se manifeste par les nombreuses monnaies de provenances très variées recueillies dans le sol des deux villes saccagées par Cépion (106). Toutefois, la crise économique qui a suivi la conquête et dont parle Posidonius, est indiquée par la pauvreté des mobiliers funé-

raires quand on les compare à ceux de la période précédente.

Comme dans d'autres parties de la Gaule, l'influence romaine s'est fait sentir dès la fin du IIe siècle dans les régions qui devaient rester indépendantes jusqu'à la conquête définitive du pays; c'est ce dont témoignent des objets recueillis dans le Quercy et l'Agénais, et des monnaies barbares de cette époque imitées du denier romain.

Résumé.

L'étude des progrès de la civilisation aux temps protohistoriques dans la Gaule du Sud et la Péninsule, peut aider à comprendre ce qui s'est passé dans d'autres parties du monde barbare. Aussi croyons-nous utile de résumer, en terminant, les faits principaux qu'apprennent sur les deux contrées les textes, la linguistique et les découvertes archéologiques récentes.

Au VIIIe siècle, des peuples ligures sont répandus depuis longtemps dans la Gaule du Sud, et les Ibères dans la Péninsule. Ces deux races différentes paraissent avoir la même civilisation, celle du bronze de l'Europe centrale et occidentale. Dès le XIe siècle, les Phéniciens commercent avec le littoral méditerranéen des deux contrées, où les Grecs les suivent au VIIIe siècle. En contact avec les Ligures de la Gaule du Sud se trouvent, dès le VIIe siècle, les Celtes armés du fer, qui dominent déjà les peuples ligures du Nord et du centre de la Gaule.

Hérodote raconte qu'au VIIe siècle les Phocéens sont accueillis avec empressement dans l'État puissant de la Tartesside, qui s'étend d'une mer à l'autre dans les riches régions du Guadalquivir et la plaine d'Alicante. Les Grecs ont bien certainement révélé alors aux indigènes les principaux éléments de la civilisation ionienne, l'usage ordinaire du fer et sa fabrication, les motifs qui décorent les objets de luxe et des sujets d'œuvres plastiques, quelques-uns empruntés à l'art oriental. Les Ibères ont aussitôt imité la céramique peinte héllénique et orné leurs vases avec les motifs des premières séries grecques.


OCÉAN ATLANTIQUE
GOLFE DE GASCOGNE
MER MÉDITERRANÉE
ILES BALÉARES
Nontron
St Yrieix
Ussel
Périgueux
Blaye
Isle
Brive
Aurillac
Neussargues
Murat
St Flour
Dordogne
BORDEAUX
Le Mas d'Agenais
Cahors
Agen
Villefranche
Larzac
Uzès
Le Vigan
Lectoure
Albi
NIMES
Arles
Eyguières
Dax
Adour
Aire
Montans
St Sulpice la Pte
Castres
Clermont l'Hérault
Aix
Baou-Roux
MARSEILLE
TOULOUSE
MONTPELLIER
Tarbes
Pau
Castelnaudary
Narbonne
St Gaudens
Luchon
Perpignan
Castel Roussillon
Durance
Rhône
Ortiguera
Vivero
Mondoñedo
Meira
Lobeira
Durango
Culina
Pampelune
Leon
Sasamon
LEIBIA
Haramélluri
St Domingo de la Calzada
BURGOS
Orense
Palencia
Lara de los Infantes
Huesca
Espolla
Perelada
Figueras
INDICA
Ampurias
EMPORION
Olot
Vianna
Braga
Montalegre
Abades
Vecin
Guimaraens
Fafe
Vizella
Villa Pouça de Aguiar
Murça
Sabroso
Miranda
Zamora
Toro
Cerrato
CLUNIA
Peñalva de Castro
Numance
SARAGOSSE
LERDA
Vich
Geron
San Filiu de Guixolz
EGARA
Cabrera
Mataro
BARCELONE
Villafranca de Panades
Poblet
Olérdola
Villanueva y Geltru
Tarragone
Calatayud
CELSA
Arcos
Hijar
Ledesma
Coca
La Serna
Siguenza
Lumbrales
Salamanque
Segovie
Aguilar de Anguita
S. Felice de los Gallegos
Ciudad Rodrigo
Cardeñosa
Mingorria
Avila
Guadarrama
Molar
Guadalajara
Calaceite
Coimbre
Bonilla
Villatoro
Cebreros
MADRID
Bejar
Baños
Guisando
Tage F.
Huete
Alcala de Chisvert
Castellon de la Plana
I. Minorque
Ciudadela
Yuste
Talavera de la Reina
Ciempozuelos
Cuenca
Plasencia
Oropesa
Torralba
Ucles
Rozalen
Saelices
Montalvo
El Hito
TOLÈDE
Segorbe
Sagonte
I. Majorque
PALMA
Monacor
Llucmajor
Alcobaça
Tage
Talavera la Vieja
Villar del Pedroso
Cáceres
Camp Criptana
Motilla del Palancar
VALENCE
S. Vicente de Alcantara
Logrosán
Alcoba
Ledaña
Jucar
I. Iviza
Mafra
Cintra
LISBONNE
Palmella
Ciudad Real
Los Castillares
Albacete
Jativa
Dénia
Guadiana F.
Medellin
Badajoz
Redondo
Cabeza del Buey
Oreto
Almansa
Bocairente
Granatula
El Salobral
Villena
Almendralejo
Salacia
Alcacer do Sal
Vianna
Agost
ALICANTE
Aguiar
Beja
S. Esteban
Castellar
Linares
Villacarrillo
Santa Pola
Guardamar
Rojales
Frejenal
IPORA
Baeza
CASTULO
Torrevieja
Mertola
CORDOUE
MURCIE
Alberca
Almodovar
CORBULA
Porcuna
OBULCO
Jaén
Carmona
Totana
Lorca
Mazzaron
CARTHAGÈNE
LÆLIA
ITALICA
SÉVILLE
Ecija
Cabra
Baena
Puente Genil
Almedinilla
Menithoeira
Castro
ILIPULA
Molino del Rey
Herrerias
Villaricos
La Garrucha
Tavira
Marchena
Osuna
Estepa
GRENADE
ORIPPO
SIARO
CARISIA
IPTUCI
MALAGA
Almeria
CARTIMA
SEX
Almuñecar
ABDERA
CADIX
ASIDO
SUEL
Fuengirola
LASCUTA
Carteia
Bolonia
Détroit de Gibraltar
Légende
Etablissements et Nécropoles
Localités où de simples trouvailles ont été faites
0 50 100 150 200 Kil
Échelle 1 : 3.700.000

Au VIe siècle, de grands événements se produisent dans les deux contrées. Les Carthaginois, qui, au milieu du VIe siècle, ont succédé aux Tyriens dans le commerce avec le sud de la Péninsule, se sont emparé de l'État de Tartesse et ils ont établi des colonies sur le littoral et jusque sur les rives du Guadalquivir. D'autre part, probablement au début du VIe siècle, les Celtes de la Gaule du Nord et du Centre ont envahi la Gaule du Sud et la Péninsule; mais ils ont été arrêtés par les Carthaginois sur le cours moyen du Tage ou du Guadiana. Les premiers effets de l'invasion celtique ont été la soumission des Ligures et des Ibères, et la substitution de la civilisation de Hallstatt à celle du bronze des deux contrées.

Les découvertes archéologiques montrent que les Carthaginois n'ont pas modifié la civilisation hellénisée de la Tartesside et qu'il en a été de même de la domination celtique sur les stations du littoral immédiat de la Méditerranée, voisines des colonies grecques successivement fondées. Il en est resulté que, dans la région d'Alicante et dans d'autres parties du sud de la Péninsule, les influences de l'art grec archaïque et classique se sont produites dans la décoration des édifices et de nombreuses œuvres plastiques, presque toutes attribuées à des tailleurs d'images indigènes en raison des défauts d'anatomie et d'une exécution rudimentaire. Quant aux poteries peintes, les Ibères, impuissants à imiter les scènes à personnages des poteries attiques, les ont ornées, comme ils l'avaient fait tout d'abord, avec les motifs des premières séries helléniques. A partir du IVe siècle, la céramique italo-grecque remplace les poteries attiques, sans provoquer d'imitation des Ibères. C'est du début de la période que date la fabrication d'armes et d'ustensiles imités de types helléniques ou d'invention ibérique, trouvés dans les différentes parties de la Péninsule et sur quelques points du Sud de la Gaule.

Les Celtes, de leur côté, se sont montrés de puissants civilisateurs dans les contrées qu'ils dominent. Ils créent de nombreux établissements de toute nature, où ils réunissent des popula-

tions jusqu'alors disséminées. La civilisation de Hallstatt se conserve intacte dans tous ses éléments aux VI[e] et V[e] siècles. Mais, à partir du IV[e], où cette civilisation se modifie dans tout le domaine celtique avec les formes de La Tène, cette dernière civilisation subit de plus en plus l'influence des colonies helléniques et celle des régions hellénisées du sud de la Péninsule. Cette influence se manifeste, surtout dans la Péninsule, par l'imitation des installations des villes grecques, la décoration des habitations, l'adoption d'armes nouvelles, et, dans la céramique, par des vases peints offrant les motifs des anciennes séries helléniques.

Ce n'est pas seulement dans l'industrie que les Celtes se montrent civilisateurs. Ils ont confédéré, peut-être avant le IV[e] siècle, toutes les tribus gauloises des Pyrénées au Rhin, et formé les groupements politiques celtibérien et lusitanien mentionnés par les textes à partir du III[e] siècle. Cette race si bien douée a manifesté la souplesse de son génie politique par l'intime union contractée avec les Ibères, dont elle a adopté la langue et de nombreux éléments de civilisation.

Nous nous arrêtons à la dernière partie du III[e] siècle, où commencent les événements historiques qui ont imposé aux deux contrées la civilisation gréco-latine. La puissance de Rome après les guerres puniques et la conquête de l'Orient méditerranéen pouvaient seules détruire, au prix de longues luttes, le sentiment de l'indépendance nationale développé par les Celtes dans la Péninsule et dans la Gaule.

BIBLIOGRAPHIE.

FRANCE. — Montelius, *La chronologie préhistorique en France et dans d'autres pays celtiques*, Paris, Masson, 1900. — Déchelette, *Manuel d'archéologie celtique et gallo-romaine*, Paris, Picard, 1909. — Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, Paris, Leroux, 1889. — Jullian, *Histoire de la Gaule*, Hachette, 1904. — Piette et Sacaze, *Les tumulus d'Avezac-Prat*, Paris, 1877. — Général Pothier, *Les tumulus du plateau de Ger*, Paris, Champion, 1900. — Pontnau et Cabié, *Cimetière gaulois découvert à Saint-Sulpice (Tarn)*, Albi,

1900. — Joulin, *Les stations antiques des coteaux de Pech-David*, *Mém. de l'Académie de Toulouse*, 1902; *Les établissements antiques du bassin supérieur de la Garonne*, *Rev. arch.*, 1907; *Les sépultures des âges protohistoriques dans le Sud-Ouest de la France*, *Rev. arch.*, 1912; *Les âges protohistoriques dans le sud de la France et dans la Péninsule hispanique*, *Rev. arch.*, 1909-1910; *Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare*, *Mém. de la Société des Antiquaires de France*, 1915; *Les découvertes archéologiques de Toulouse*, in *Mém. Acad. de Toulouse*, 1917; *Les Celtes d'après les découvertes archéologiques récentes*, *Rev. arch.*, 1919. — Vasseur, *Fouilles du Raou-Roux*, Marseille, 1903; *L'origine de Marseille*, in *Annales du Mus. d'Hist. nat. de Marseille*, XIII, 1914. — Bulliot, *Nombreux mémoires sur l'oppidum du Mont-Beuvray*. — Déchelette, *L'oppidum du Mont-Beuvray*, 1904. — De Saint-Venant, *Les derniers Arécomiques*, *Bulletin archéologique du Comité*, 1897. — U. Dumas, *Epoque hallstattienne*, *Bull. de la Soc. d'études des Sc. nat. de Nîmes*, 1905.

Péninsule hispanique. — Siret, *Questions de chronologie et d'ethnographie ibérique*, Paris, 1913; *Villaricos y Herrerias*, *Mem. de la R. Acad. de la Historia*, Madrid, 1908. — P. Paris, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, Paris, 1903. — Commission du Musée de Barcelone, *Fouilles d'Ampurias*. — Puig y Cadafalch, *Etude topographique d'Emporion*, *Annuari de l'Institut d'Estudis Catalans*, Barcelone, 1909-1913. — Rubio de la Serna, *Noticiá di una necropolis anteromana*, *Mem. de la R. Acad. de la Historia*, Madrid, 1888. — Albertini, *Fouilles d'Elche*, *Bull. hispan.*, Bordeaux, 1906-1907. — Engel et Paris, *Fouilles à Almedinilla*, *Rev. arch.*, 1906; *Une forteresse ibérique à Osuna*, *Arch. des Miss. Scientif. et Litt.*, 1906. — G. Bonsor, *Les colonies préromaines de la vallée du Bétis*, *Rev. arch.*, 1899. — Schulten, *Numantia*, *Abhandl. d. k. k. Gesellschaft der Wissensch. zu Göttingen*; *Ausgrabungen in Numantia*, *Sonderabdr. d. k. d. arch. Inst.* — Botet y Ciso, *Noticia historica y arqueologica de la antigua citad de Emporion*, 1879. — Avilez, *Espolla y Colera*, *Bulletin de la Real Acad. de la Historia*, 1890. — Hurtebise, *Descubrimiento de una antigua Necropolis en San Feliu de Guixolz*, *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*, 1905. — De Sagarra, *Descrubimiento arqueologicho de Puig-Castilar*, *Bol. de la Real Acad. de Buenas Letras dè Barcelona*, 1906. — Melida, *Las Esculturas de Cerro de los Santos*, *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*, 1906; *L'Archéologie ibérique préromaine*. *Discours à l'Académie de l'Histoire*, *1906*; *Fouilles de la commission royale à Numance*, *Rev. de Arch. Bibl. y Museos*, 1906. — M[is] de Cerralbo, *Las necropolis ibericas*, Madrid, 1906; *El Alto Jalón*, *Disc. à l'Acad. de l'Histoire*, 1909. — C[te] de Samitier, *Nécropole de Catalayud*, communication inédite.

Léon Joulin.

LA POTERIE NUBIENNE

A deux reprises, déjà, nous avons signalé aux lecteurs de la *Revue archéologique* les intéressants résultats des fouilles faites pour l'Académie de Vienne par le Dr Hermann Junker, en particulier dernièrement dans les cimetières de Koubanieh, à l'extrémité méridionale de l'Égypte, aux confins de la Nubie.

C'est la civilisation de ce dernier pays qui préoccupe particulièrement le savant viennois. Il nous montre, dans un travail récent[1], ce qu'a été l'industrie céramique nubienne, dont les produits se sont répandus non seulement en Égypte, mais en Palestine et à Chypre.

Il s'agit spécialement de vases que j'ai été le premier à découvrir dans le Delta, dans une fouille à Khataaneh. M. Petrie en ayant trouvé un beaucoup plus grand nombre à Tell el Jahoudieh, on les a appelés depuis poterie de cet endroit.

Ce qui est le plus caractéristique dans cette poterie, ce sont les petits vases à anse, en terre polie noire ou rouge, dont l'ornementation consiste en stries incisées, ou en lignes de points, de couleur blanche. Il peut y en avoir sans décoration, ou d'autres couleurs ; mais les vases noirs à ornements blancs sont le type le plus marqué et le plus persistant, dont l'uniformité est partout facilement reconnaissable.

Ces vases sont de petite dimension, en moyenne de 10 centimètres. M. Junker les divise en cinq catégories, entre lesquelles il y a de légères différences dans la panse, le cou ou l'anse. Il est curieux que, même à Chypre, on reconnaisse que c'est de la poterie faite à la main; les imitations égyptiennes seules

1. *Der nubische Ursprung der sogenannten Tell el Jahudiye-Vasen*, von Hermann Junker (Akademie der Wissenschaften in Wien).

sont faites au tour. M. Junker décrit en détail l'ornementation dans laquelle il y a des variantes.

Cette énumération, qui paraît très complète et faite avec grand soin, ne peut guère être suivie sans le secours de planches qui reproduisent les objets dont il est question.

Il y a aussi des pots noirs sans décoration aucune, faits de la même terre et par les mêmes procédés. Ils sont plus fréquents aux époques tardives que dans les anciens tombeaux.

A côté des noirs, on en trouve un grand nombre d'autres couleurs, de même forme et de même travail, et qu'il ne faut pas regarder comme une déviation et une dégénérescence, puisque les deux espèces de pots se trouvent ensemble dans les plus anciens tombeaux. Les plus fréquents sont rouge foncé et brillamment polis; d'autres sont recouverts d'un vernis rose, jaune ou olivâtre. La décoration incisée par raies ou lignes de points est plutôt rare. En revanche, on trouve la décoration peinte sur les pots polis de couleur claire; ce sont ici des lignes droites, là des lignes sinueuses; quelquefois on trouve les deux genres réunis. Là où le décor est plus compliqué, les simples raies prennent l'apparence d'un serpent ou d'un bâton. M. Junker décrit tous ces vases avec grand détail; il montre toujours comment ces variantes se rattachent au type primitif, le vase noir à décoration blanche, ou le vase de diverses couleurs, appartenant à la même époque.

Cette étude attentive d'un genre de poterie qui n'est pas la propriété d'une seule localité, mais qu'on trouve répandue depuis la Haute-Nubie jusqu'en Palestine et à Chypre, et cela dès le Moyen-Empire jusqu'à une époque voisine de l'ère chrétienne, a conduit M. J. à une conclusion générale qui est de la plus haute importance. M. Petrie d'abord, et à sa suite M. Reisner, ont soutenu que cette poterie ne pouvait être qu'une importation sémitique. A Tel el Jahoudieh, que M. Petrie considère comme une forteresse des Hyksos, ce seraient ces envahisseurs qui l'auraient apportée dans le pays.

Pour M. Junker, c'est tout le contraire : cette poterie est ori-

ginaire de Nubie; c'est là qu'on en trouve les plus anciens produits et les plus caractéristiques. Bien loin d'être venue du Nord, c'est elle, au contraire, qui a gagné l'Égypte, même le Delta; puis elle s'est répandue de là en Palestine et en Chypre. M. Junker nous fait le tableau de cette migration; nous allons essayer de le suivre dans sa démonstration qui nous paraît concluante. Elle vient à l'appui d'une idée que nous avons soutenue ailleurs : dans l'étude de la civilisation égyptienne, on n'a pas suffisamment tenu compte de l'élément africain; comme le dit aussi M. J., on a adopté trop facilement le jugement méprisant des anciens Égyptiens qui parlent toujours des pays méridionaux comme le « vil Kousch ».

Si nous passons en revue les différentes localités où ces poteries ont été trouvées, nous devrons mentionner d'abord l'Égypte. C'est à Khataaneh à l'ouest du Delta qu'ont été découverts les premiers pots à anse, dans mes fouilles de 1885; c'est le point le plus septentrional où ces vases ont été signalés; puis, plus tard, à Tell el Jahoudieh, à environ 30 kilomètres du Caire. Environ vingt ans après, M. Petrie reprit des fouilles au même endroit et en trouva une trentaine d'exemplaires dans les tombeaux; c'est à la suite de cette fouille qu'on adopta pour cette poterie le nom de vases de Tell el Jahoudieh.

Ce même savant les trouve à Kahoun et à Medinet Gurob dans le Fayoum près de la pyramide d'Illahoun, à Deir Rifeh au Sud de Siout et à Hou, l'emplacement de Diospolis parva, et cela dans les tombeaux appelés les « pan graves » remarquables par un genre de poterie d'un travail plus perfectionné que celles des tombes égyptiennes ordinaires. D'autres savants les ont trouvés à Abydos ou dans le voisinage.

En Nubie, là où les fouilles ont été faites, car il y a encore une grande partie du pays qui est inexplorée, on trouve cette poterie en grande quantité dans l'établissement commercial de Kermâ, à l'extrémité nord de la province de Dongola, au sud de la troisième cataracte. Puis aussi à Bouhen, en face d'Ouadi Halfa. Dans ces deux localités, il y a des monuments égyptiens

du Moyen-Empire qui marquent la date de ces cimetières.

A Chypre, on ne signale pas moins de sept localités dans lesquelles cette poterie s'est rencontrée. En Palestine, on en a beaucoup recueilli à Gézer, à Jéricho, à Megiddo, à Taanak et ailleurs. Le type primitif y subit quelques variantes. Suivant les endroits où ils ont été découverts, on a émis des opinions différentes quant à leur origine. C'est d'abord à l'Égypte qu'on les a attribués. Pour M. Walters, ceux de Chypre sont une imitation de l'égyptien, probablement d'époque prémycénienne. De même, M. Macalister appelle ceux qui proviennent de Gézer des importations d'Égypte ou des imitations de style égyptien.

D'autres auteurs assignent à cette poterie une origine asiatique. M. Petrie, qui suivant les localités n'a pas toujours été aussi positif, affirme, à propos de Tel el Jahoudieh, que, puisque la poterie noire à décor piqueté ne se trouve qu'en Égypte, en Palestine et dans la partie orientale de Chypre, non dans la partie occidentale de Chypre, ni en Asie-Mineure ou en Grèce, il faut la considérer comme étant probablement d'origine syrienne; ailleurs, cette poterie noire a été apportée par les Hyksos passant par la Syrie. Des exemplaires qui se trouvent au musée d'Athènes sont signalés comme étant d'origine syrienne et de l'âge du bronze.

M. Petrie lui-même indique aussi une autre origine. Parlant de ces vases à décor piqueté qu'il a trouvés à Kahun dans le Delta, il les appelle des vases italiens venus là par l'intermédiaire des Phéniciens ou plus probablement des Chypriotes, dont il devait y avoir une colonie à cet endroit. Von Lichtenberg, qui cherche à reconnaître l'influence de la civilisation égéenne sur l'Égypte, n'hésite pas à affirmer que c'est de Chypre, où elle était depuis longtemps en usage, que cette poterie est arrivée en Égypte à l'époque de la XII[e] dynastie. Édouard Meyer partage aussi cette opinion. Georges Perrot, décrivant la poterie de Chypre, soutient que les vases à décor incisé, dont les plus anciens sont à parois très épaisses, « doivent être attribués aux

premiers colons, de quelque race qu'ils fussent, que Cypre a reçus du continent voisin ; rien n'empêche même d'admettre qu'ils représentent un premier et très ancien état de l'industrie phénicienne[1] ».

En revanche, plusieurs archéologues anglais et allemands ne savent pas à quel pays en rattacher l'origine.

On voit toute l'étendue de la question. Y a-t-il là un produit de la civilisation sémitique, ou même, d'après M Petrie, italienne, qui, remontant la vallée du Nil, est arrivé jusque dans la Haute Nubie; ou au contraire est-il né sur le Haut Nil, a-t-il suivi le cours du fleuve, s'est-il établi en Égypte et a-t-il atteint les pays avec lesquels l'Égypte était en rapport, tels que la Palestine et Chypre? C'est cette dernière solution que M. Junker propose : la poterie noire à décor incisé ou piqueté est sortie de Nubie; c'est là sa thèse qu'il établit par des arguments dont on reconnaîtra aisément toute la valeur.

Ce qui permet d'établir le caractère de cette poterie, ce sont les fouilles qui ont été faites dans la Nubie proprement dite et notamment à Kermâ et à Bouhen en face d'Ouadi Halfa, et celles de M. Junker à Koubanieh près d'Assouan. Dans les deux premiers endroits il y a certainement eu des colonisations égyptiennes, faciles à reconnaître; dans ces établissements égyptiens au milieu de Nubiens, l'élément indigène, ses habitudes et surtout sa civilisation se manifestent de la manière la plus claire.

S'appuyant sur les résultats de ces recherches, M. Junker montre d'abord que les tombes de Tell el Jahoudieh où ont été trouvées ces poteries, sur lesquelles se fonde principalement M. Petrie pour les appeler hyksos, sont des tombes nubiennes, celles de la garnison nubienne qui occupait le fort. Cela ressort du caractère de ces tombes et de leur contenu. Les morts sont orientés la tête à l'Est et le visage regardant au Nord. Ce qui est une habitude essentiellement nubienne, c'est que ces tombes

1. *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III, p. 725.

ont des annexes qui ne contiennent que des ossements d'animaux, provenant peut-être de sacrifices funéraires. D'autre fois ces ossements sont entassés dans la tombe même. En fait d'armes données au défunt, on trouve le poignard qui était bien l'arme favorite des Égyptiens sous le Nouvel Empire, mais qui est fort rare dans les tombes d'Égypte du Moyen Empire, tandis qu'il se voit en abondance à Kermâ dans celles de cette époque; de même le rasoir de bronze et le couteau recourbé. Mais ce qui, d'après M. Junker, est la preuve la plus caractéristique, c'est qu'à Tel el Jahoudieh, dans le camp de cette ville, on a recueilli de petits bols noirs de forme demi-circulaire, entièrement couverts de lignes de points blancs ; M. Petrie dit que ce genre de vase lui était inconnu. Mais les fouilles dans la Basse Nubie ont révélé que ce genre de vase était caractéristique de ce qu'on a appelé la période C, la troisième de la civilisation nubienne. M. Junker en a recueilli beaucoup à Koubanieh, M. Reisner dans des cimetières de la Nubie. Il ne paraît donc pas douteux qu'à Tell el Jahoudieh il y avait un établissement nubien, et que la poterie à laquelle on a donné le nom de cette localité ne vient ni de Chypre ni de Syrie ni de Palestine, mais de Nubie.

Ce qui est aussi d'une grande importance, c'est la question de la date. Dans les cimetières de Nubie, à Kermâ et à Bouhen, où sont des dépôts de ces poteries, ils datent de l'époque de la XII[e] dynastie, comme le prouvent des scarabées, par conséquent antérieurement aux Hyksos qui ne peuvent pas les avoir importés sur le Haut Nil. A cela je puis ajouter qu'à Khataaneh on voit quelques restes d'un temple de la XII[e] dynastie, portant les noms de plusieurs des rois. J'ai trouvé aussi des scarabées de cette époque avec les vases, qui n'ont donc pas été apportés par les Hyksos.

Les cimetières proprement égyptiens où ces vases se rencontrent sont d'époque plus tardive ; ces vases y sont donc arrivés du Sud.

En Nubie même, quelle est l'histoire de cette poterie? A

l'époque préhistorique, alors que les cultures égyptienne et nubienne étaient les mêmes, on trouve les écuelles noires piquetées de blanc qui, petit à petit, disparaissent en Égypte, tandis qu'elles se maintiennent en Nubie; on doit donc considérer celles qu'on trouve à l'époque de la III[e] dynastie comme étant certainement des importations de Nubie. Avec cette poterie noire se trouve la poterie polie rouge à bord noir; ces deux genres sont réunis en Basse Nubie dans ce qu'on appelle la troisième période nubienne, la période C. Là paraît non seulement l'écuelle noire ou rouge, mais aussi le vase avec anse et goulot. Comme le fait remarquer M. Junker, ce vase est le signe figuratif qui se dit Khnem ou Khnoum et qui veut dire « joindre, unir »; mais ce qui me paraît plus frappant c'est que ce signe sert à écrire le nom du dieu Khnoum, le Khnoub des papyrus araméens d'Éléphantine, le Χνοῦβις des Grecs. Ce dieu est celui de la région des cataractes, c'est-à-dire de la Basse Nubie, et c'est en même temps le dieu potier, celui qui façonne les doubles des dieux, et des princes qui sont d'origine divine.

En Nubie, à Bouhen, la poterie noire, piquetée ou rayée de blanc, se trouve encore à la XX[e] dynastie. A l'époque romaine, elle reparaît avec une nouvelle vague nubienne qui se répandit sur le pays. Dans l'intervalle, elle règne à Méroé, la ville des Éthiopiens, mise à découvert par M. Garstang et qui subsista jusqu'au IV[e] siècle de notre ère. En sorte qu'on peut dire que cette technique, ce style de poterie a été celui de la Nubie, depuis l'époque préhistorique jusqu'à l'ère chrétienne.

Il est à remarquer que c'est en Nubie, à Bouhen et Kermâ que se trouvent les plus beaux exemplaires non seulement de la poterie noire, mais de la rouge à bord noir qui l'accompagne. A Kermâ, en particulier, M. Reisner en a trouvé un si grand nombre, très variés de forme et d'une technique si admirable, qu'il ne peut pas accepter l'idée que ces chefs-d'œuvre soient dus à des indigènes. Comme la XII[e] dynastie égyptienne est représentée à Kermâ, ces vases auraient été fabriqués par des ouvriers venus d'Égypte, employant l'argile du pays, adoptant

les formes locales et les procédés techniques. M. Junker n'a pas de peine à réfuter cette idée, que M. Reisner fonde sur ce que Kermâ était une forteresse construite par les rois de la XIIe dynastie, dans une province assujettie à l'Égypte. Or, Kermâ n'était point une forteresse : c'était un centre de commerce déjà depuis l'Ancien Empire ; la province, aujourd'hui Dongola, était tout au plus tributaire de l'Égypte ; le caractère des cimetières n'est nullement égyptien, et il n'y a aucune raison de supposer que les produits de l'industrie locale, en particulier la belle poterie, n'étaient pas l'ouvrage des gens du pays.

Une autre marque distinctive de la poterie nubienne, c'est qu'elle est faite à la main, tandis que les importations ou les imitations égyptiennes fort inférieures sont faites au tour. Si l'on compare les deux industries, on ne peut que constater la grande supériorité de celle de Nubie. La céramique purement égyptienne, qui avait été brillante au début, ne tarde pas à tomber en décadence ; il est vrai que les Égyptiens renoncent assez vite, pour leurs vases de prix, à la terre cuite, à laquelle ils préfèrent la pierre, le métal et la faïence. Le Moyen Empire égyptien est particulièrement pauvre en produits céramiques. Au contraire, à cette époque on trouve en Nubie la poterie rouge polie, extrêmement mince et légère telle que l'Égypte n'en a jamais produit de pareille. C'est là ce qu'on voit en abondance à Kermâ, où l'on ne saurait reconnaître aucune influence égyptienne.

De toute cette céramique nubienne, ce qui était particulièrement recherché, c'était le vase noir à anse, piqueté ; on y donnait plus de prix qu'à l'écuelle de même style, et il semblerait, d'après M. Junker, que c'est dans la Moyenne Nubie qu'il a surtout été fabriqué. De là il s'est répandu d'abord en Égypte. Déjà, à une époque reculée, on peut constater une poussée des Nubiens vers le Nord, d'abord des habitants de la Nubie inférieure que la pauvreté de leur sol forçait à chercher une meilleure habitation dans la fertile Égypte. Plus tard, sous le Moyen Empire, ce furent de vraies migrations qui se jetaient

sur le royaume des Pharaons et que les rois essayèrent d'arrêter par la construction de forteresses. Il semble que parmi les étrangers ils recrutèrent leurs soldats, et les colonies nubiennes établies en Égypte paraissent bien avoir eu un caractère militaire; ainsi celle de Diospolis, dont les tombes renferment beaucoup de poignards, à côté de la belle poterie que M. Petrie a recueillie dans les tombes qu'il a nommées « pan graves »

A Tell el Jahoudieh, les Nubiens ont dû être les mercenaires des Hyksos, si, suivant M. Petrie, c'est bien ceux-ci qui ont bâti et occupé la forteresse. Comme la domination des Hyksos s'étendait dans la Palestine, c'est par eux que les produits de l'industrie égyptienne auraient dû se répandre dans le pays. Mais pourquoi alors ce qui est proprement nubien y est-il représenté dans une aussi forte proportion ? M. Junker pense qu'il y eut aussi en Palestine des soldats nubiens qui apportèrent eux-mêmes les produits de leur pays. Il nous semble qu'à cet égard Gézer, où l'on en a recueilli la plus grande quantité, se trouve dans des circonstances tout analogues à Tell el Jahoudieh. Le Livre de Josué, dans la version des Septante, nous apprend que Pharaon, roi d'Égypte, prit la ville et la brûla; il fit périr les Cananéens et les Phérésiens qui l'habitaient, et il la donna en dot à sa fille. Les Nubiens jouaient, dans les armées du roi, un rôle très analogue aux Soudanais dans celles d'aujourd'hui. Il devait y en avoir dans celle qui prit Gézer, laquelle fut certainement occupée pendant quelque temps par les conquérants. La présence des Nubiens en Palestine est confirmée par les lettres de Tell el Amarna. Ainsi Rib-Addi en parle à deux reprises; il demande des soldats kaschites pour la protection de Gebal. On va même jusqu'à soutenir qu'il y avait en Palestine à la solde des Pharaons des postes de mercenaires kaschites, de Kasch ou Kousch, qui maintenaient l'ordre dans le pays.

On trouve en Palestine, surtout dans les tombes de Megiddo et de Gézer, d'autres objets qui paraissent être d'origine nubienne. M. Junker a recueilli à Koubanieh de petites plaques

rectangulaires, sculptées en ivoire ou en ébène, ornées de diverses manières, souvent par incrustation ; ce sont des restes de petites boîtes ou cassettes que l'on a retrouvées entières à Koubanieh aussi, ou dans d'autres tombes nubiennes d'Égypte comme à Rifeh, où M. Petrie en a découvert une qu'il appelle « toilet box ».

On ne peut pas affirmer l'origine nubienne de ces cassettes ; cependant il semble que les habitants de Kermâ aient eu une prédilection pour ce genre d'objets qui appartient aussi aux tombes nubiennes d'Égypte D'ailleurs, l'ébène et l'ivoire venaient du Haut Nil. C'est aux Hyksos d'abord, puis plus tard aux garnisons nubiennes que M. J. attribue l'importation en Palestine de cette industrie. Pour Chypre, la question lui paraît plus difficile. Cependant, là aussi, il lui semble qu'elle a dû pénétrer de la même manière, à la même époque, qui est l'époque prémycénienne.

Nous ne savons rien jusqu'à présent des rapports que l'Égypte peut avoir eus avec l'île. Faut-il, avec M. Junker, exclure complètement l'idée de relations commerciales? A cet égard il s'est fait, il y a peu de semaines, une découverte importante, qui, il faut l'espérer, sera suivie d'autres et apportera une lumière inattendue sur cette question. M. Montet, dans ses fouilles de Djebaïl, l'ancienne Byblos, vient de trouver des monuments de la IVe dynastie et même, paraît-il, de la IIIe. Il y aurait donc eu des établissements égyptiens, à cette époque reculée, sur la côte syrienne, dans ce qui était un port, et à l'un des endroits de la côte les plus rapprochés de Chypre. Comment les Égyptiens atteignaient-ils Byblos? Sans doute par mer. Byblos devait être un port important, ayant un commerce maritime, puisqu'en égyptien le nom des vaisseaux de transport est celui de Byblos. Mais ils avaient en outre une route facile, la côte de la mer qui fut plus tard le pays des Philistins, la plaine de Saron et la Séphéla. Une fois les défilés du Carmel passés, ils rejoignaient la route du bord de la mer. On peut supposer des relations commerciales s'établissant

ainsi par terre. Si Mycérinus était accompagné de soldats nubiens, ceux-ci peuvent avoir apporté avec eux des objets de leur pays; néanmoins, il est probable que c'est au commerce avec les ports comme Byblos qu'étaient dues en grande partie les importations égyptiennes en Syrie, d'autant plus que les vaisseaux retournaient en Égypte chargés de bois.

Quoi qu'il en soit, la présence des Égyptiens aussi loin au Nord sur la côte de Syrie, vraisemblablement avant la fondation de Tyr et Sidon, est un fait d'une importance capitale. Car, qu'on ne l'oublie pas, les Égyptiens sont des Africains, et il y a dans leur civilisation des éléments dont l'origine africaine est indiscutable. M J. en a signalé un : la céramique, dans laquelle ceux que j'appellerai les Égyptiens pharaoniques n'ont pas réussi à égaler les Nubiens. Il semble probable qu'on en découvrira d'autres et qu'on verra de plus en plus dans la culture égyptienne se réduire le rôle de l'influence sémitique, que les égyptologues allemands ont indûment grossi, surtout dans la langue.

Édouard Naville

LA PERSPECTIVE LINÉAIRE
CHEZ LÉONARD DE VINCI

I

La Théorie

Ce qui constitue le fondement de la théorie de la perspective linéaire, telle qu'elle a été formulée par Brunelleschi et mise en pratique par tous les artistes de la Renaissance et telle qu'elle a subsisté depuis, c'est la détermination d'un rapport fixe entre le spectateur et l'œuvre. Le spectateur doit se placer à un endroit précis : la surface peinte est considérée comme une coupe de la pyramide visuelle qui a son œil pour sommet ; les images des objets placés au-delà y apparaissent sous l'angle et dans les dimensions déterminés par la position de l'œil du spectateur en hauteur, en largeur et en profondeur.

Cette idée a été énoncée nettement par tous les artistes qui ont écrit sur la perspective au xve siècle ; ils comparent souvent la surface à peindre à une fenêtre à travers laquelle on apercevrait la scène figurée [1]. Brunelleschi, dont nous ne possédons pas d'écrits théoriques, avait déjà conçu la perspective de la même façon que ses successeurs l'ont exposée, comme le prouvent les instruments inventés par lui et décrits par son biographe [2], instruments qui imposaient au spectateur des conditions de vision fixées strictement.

Tous parlent de l'œil du spectateur comme d'un œil unique :

1. L.-B. Alberti, *Della Pittura*, l. I.
2. *Vita di Filippo di ser Brunellesco attribuita a Antonio Manetti*, dans *Opere istoriche di A. Manetti*, raccolte da Gaetano Milanesi, Firenze, 1887.

c'est un problème d'art qu'ils cherchent à résoudre et non un problème scientifique ; aussi partent-ils, et avec raison, de notre sensation, de l'illusion produite par la superposition des images recueillies par nos deux yeux, et non de l'analyse du mécanisme de la vision. Ils n'ignoraient pas la vision binoculaire, mais ils n'en tenaient pas plus compte que nous ne l'avons fait en créant l'appareil photographique, chambre noire unique, monoculaire elle aussi et qui nous donne des images semblables à celles que nous fournissent nos yeux.

Remarquons que si la position du spectateur doit être fixe, celle de la surface peinte doit l'être *a fortiori* : c'est dans un pays et à une époque où prédominait la peinture murale que la théorie de la perspective a été inventée.

Chaque variation de la position du spectateur modifie l'image perspective. Les variations peuvent se produire soit dans un plan parallèle à la surface peinte, soit en profondeur. Dans le premier cas, elles font varier la position du point de vue, projection de l'œil du spectateur sur la surface figurée ; dans le second cas, elles font varier la distance et par suite modifient les grandeurs relatives des images des objets placés dans des plans différents en profondeur. Il y a lieu de considérer séparément ces deux éléments : point de vue et distance.

A. — *Le point de vue.*

Pour embrasser l'ensemble d'une composition, on se place tout naturellement en face et au centre, et c'est généralement le parti qu'ont adopté les peintres de la Renaissance.

Mais à quelle hauteur faut-il placer le point de vue ? A la hauteur de l'œil des personnages figurés, répondent le plus souvent les théoriciens du XV[e] siècle .

L.-B. Alberti, dans son Traité de peinture, motive ainsi le choix : « Il sera bon de placer ce point au-dessus de la ligne de terre à une distance qui ne soit pas supérieure à la hauteur des personnages qu'on veut peindre, parce qu'ainsi le spectateur

et les objets figurés paraissent être sur un même niveau[1].

Léonard dit semblablement (*Trattato della Pittura*, § 86)[2] que l'artiste doit se placer de manière à avoir son œil à la hauteur de l'œil de la personne qu'il dessine « parce que généralement les personnes que tu rencontres dans les rues ont les yeux à la hauteur des tiens, et si tu les faisais plus haut ou plus bas ton portrait ne ressemblerait plus »[3].

Un examen attentif de ces deux textes amène à poser cette question, qui semble n'avoir jamais été élucidée nettement par les artistes de la Renaissance : le point de vue du peintre et celui du spectateur sont-ils identiques ? Théoriquement, celui-ci seul devrait être pris en considération, car le peintre travaille en vue de l'effet produit sur le spectateur : aussi, dans les écrits de la Renaissance, est-il toujours question de l'œil du spectateur (*occhio del riguardatore*).

Mais, en réalité, ces deux points de vue sont souvent différents : c'est le cas pour la fresque, vu ses grandes dimensions et son immobilité. Le spectateur est à terre, le peintre est sur son échafaudage et passe successivement à des niveaux différents, s'il y a plusieurs fresques à peindre en hauteur.

Le point de vue est, par définition, à la hauteur des yeux du spectateur. Faut-il dans ce cas placer le point de vue à la hauteur *réelle* de l'œil du spectateur, au risque de le mettre plus bas que la ligne de terre et de ne plus faire apparaître en entier que les personnages d'avant-plan, tandis que les autres s'enfonceront graduellement à mesure qu'ils s'éloigneront et finiront par disparaître complètement ?

Léonard considère ce problème (§ 116 du *Traité de Peinture*)

1. *Della Pittura*. Livre I, p. 79 de l'édition Janitschek, Vienne, 1877.

2. Je cite les paragraphes d'après les éditions qui suivent le *cod. Urbinat.* 1270 de la bibliothèque du Vatican ; Ludwig (*Quellenschriften für Kunstgeschichte*, tomes XV-XVII, Vienne, 1882) a adopté un ordre un peu différent. Il n'existe pas encore d'édition critique qui mette en regard du texte les notes correspondantes des manuscrits originaux de Léonard.

3. Même texte dans le ms. italien 2038 de la Bibliothèque nationale de Paris, f° 10 r° (reproduit en fac-simile par Ravaisson-Mollien.)

et ne fait que tourner la difficulté. Après avoir blâmé l'usage de faire plusieurs fresques en hauteur sur un même mur, de telle sorte qu'un seul mur soit peint avec plusieurs points de vue, il répond ainsi à cette question : comment faire sur une même paroi toute la vie d'un saint divisée en un grand nombre de scènes? « Tu dois placer le premier plan avec le point de vue à la hauteur du spectateur, et sur ce premier plan figurer la première scène en grande dimension; puis, diminuant de proche en proche les figures et les édifices, sur différentes collines et plaines tu feras tout le reste de l'histoire. »

Ce passage semble confirmé et complété par celui-ci (§ 93) : « Le peintre doit toujours considérer sur le mur qu'il doit peindre la hauteur de l'endroit où il veut placer ses figures et quand il dessine d'après nature dans ce but, il doit se placer de façon que son œil soit plus bas que l'objet qu'il dessine, d'autant que cet objet qu'il dessine devra être mis en œuvre plus haut que l'œil du spectateur. »

Il s'agit bien ici, comme dans le passage précédent, de la position réelle du spectateur, et cependant on serait porté à en douter par le fait que dans la pratique Léonard, quand il avait à peindre sur le mur, ne plaçait pas le point de vue à la hauteur réelle de l'œil du spectateur, mais, comme on le verra par l'exemple de la *Cène*, à la hauteur des yeux des personnages figurés, selon le précepte d'Alberti [1], ce qui donne l'impression d'être de plain-pied avec eux.

Il s'agit, en effet, d'impression psychique, non de réalité ou de pure illusion d'optique ; même si la fresque est située beaucoup plus haut que le spectateur sur un mur vertical, il se transporte à sa hauteur par l'imagination et il a bien l'impression d'être sur le même plan horizontal que les personnages quand le point de vue est à leur hauteur. Tenir compte de son point de vue réel, c'est le séparer idéalement de la peinture, c'est lui faire ressentir, pour ainsi dire physiquement, une différence de niveau,

1. Léonard lui-même le fait sien quand il dit (§ 410) : le point de vue doit être à la hauteur de l'œil d'un homme ordinaire.

c'est le transporter du domaine spirituel de l'art dans le domaine matériel de l'illusion.

Ce que Léonard critique dans le paragraphe 116 du « Traité », c'est surtout la multiplicité des points de vue sur une même surface, c'est le manque d'unité qui en résulte, c'est un défaut de composition.

L'usage de placer le point de vue à la hauteur de l'œil des personnages figurés a prédominé constamment dans l'école florentine au xve siècle, tandis que Mantegna suivait une tout autre voie, comme nous le verrons par la suite.

La hauteur de l'horizon est liée à celle du point de vue et l'on admet aujourd'hui, dans le cas d'une surface verticale, que le point de vue se trouve sur la ligne d'horizon. Au début la chose ne paraissait pas aussi évidente et on peut relever dans beaucoup de peintures du xve siècle un manque frappant de concordance entre les deux éléments.

Il est question à plusieurs reprises de la hauteur de l'horizon dans le Traité de Peinture et les notes manuscrites de Léonard.

Dans un passage important au point de vue de la perspective (ms. A de l'Institut, f° 36 v°), Léonard, expliquant la méthode de mise en perspective, dit expressément : « Par cette démonstration tu peux comprendre que si l'œil est plus haut qu'un nombre infini de choses posées l'une derrière l'autre sur une plaine, plus elles s'éloignent plus elles s'élèvent, jusqu'à atteindre la hauteur de l'œil et non davantage; car les choses placées sur la surface où tu poses les pieds, si elle est plane et fût-elle infinie, jamais n'arriveront plus haut que l'œil, parce que l'œil a en lui le point auquel se dirigent et concourent toutes les pyramides qui lui portent les rayons des objets..... »

Dans ce passage la concordance entre le point de vue et la ligne d'horizon est notée formellement[1]. Au contraire, les nombreux paragraphes qui traitent de l'horizon à la fin du Traité

1. Le paragraphe 410 du Traité et le passage identique du ms. ital. 2038 de la Bibl. nat. sont moins clairs, mais peuvent être interprétés dans le même sens.

(927 et ss.) insistent sur le fait que les rayons visuels partant de l'œil et allant à des points de plus en plus éloignés couperont la paroi de plus en plus haut, mais n'arriveront jamais à la hauteur de l'œil. C'est ici le mathématicien qui parle et qui entre en conflit avec l'artiste.

Il est évident qu'aussi loin que l'objet soit situé sur la plaine, jamais les rayons qui vont du pied de cet objet à l'œil ne seront horizontaux; jamais ils ne se confondront avec la perpendiculaire abaissée de l'œil du spectateur sur la paroi verticale à peindre. Et, comme le fait remarquer Léonard, on ne peut même pas parler de distances infinies, comme on pourrait le faire si la terre était plate, car la terre est ronde et, par suite, la distance de l'horizon paraît à l'œil nécessairement limitée.

Ce sont là des raisonnements de caractère scientifique : pour nos sens, et aussi pour l'artiste qui accepte la sensation telle quelle, sans rechercher jusqu'à quel point elle est illusoire, il s'agit de distances si grandes, et par conséquent d'angles si petits, que les rayons venus de loin font vraiment l'effet d'être horizontaux, et que l'horizon, qui suit les mouvements de l'œil, s'abaissant et s'élevant avec lui, se trouve bien à sa hauteur. Aussi l'artiste adopte-t-il dans la pratique la coïncidence du point de vue et de la ligne d'horizon et Léonard n'a pas agi autrement dans les œuvres qu'on peut lui attribuer avec certitude.

B. — *La Distance.*

Mais la question la plus compliquée, celle qui offrait le plus de difficultés aux débutants, était la question de la diminution apparente des grandeurs dans l'éloignement. Quelle était la loi de cette diminution? Par quel procédé pratique pouvait-on la mesurer?

Beaucoup ne comprenaient pas que cette diminution des grandeurs était fonction de la distance à laquelle le spectateur se trouvait de la surface sur laquelle se peignaient les images.

Alberti dit qu'il y a des peintres qui, pour indiquer la division d'un pavement, tirent au hasard une parallèle à la ligne de terre, puis divisent l'espace obtenu en trois parties et, prenant deux de ces parties, en reportent la distance au-delà de la première parallèle qu'ils ont tracée et tracent à cet endroit une seconde parallèle : puis, prenant encore les deux tiers du nouvel espace créé, tracent au-delà une troisième parallèle, et ainsi de suite. Leur erreur, dit Alberti, est de poser la première ligne au hasard et de ne pas savoir où est le sommet de la pyramide visuelle.

En effet, tout dépend de là : où est le sommet de la pyramide visuelle (c'est-à-dire l'œil du spectateur) ? A quelle distance se trouve-t-il de la surface à peindre ?

Alberti et Piero dei Franceschi décrivent des méthodes de construction perspective qui permettent de déterminer exactement les proportions des objets figurés. Léonard formule une loi donnant un rapport mathématique qui établit la décroissance des grandeurs en fonctions de la distance.

Piero dei Franceschi n'ignorait pas ces formules numériques, mais il les présentait comme vérités d'expérience, sans les rattacher à un principe général. Léonard les rapproche de la loi d'harmonie des sons[1] : « Bien que les choses qui se présentent à l'œil se touchent l'une l'autre de proche en proche, j'établirai néanmoins ma règle de 20 en 20 brasses, comme fait le musicien pour les sons : bien qu'ils soient unis et tenus entre eux, il a néanmoins établi des degrés de voix en voix, les appelant successivement prime, seconde, tierce, quarte ... »

Quant à la loi de décroissance des grandeurs, elle est énoncée de façon assez obscure dans le *Traité*[2], mais plus clairement dans le manuscrit A de l'Institut : « Si tu places la paroi à

1. *Traité de Peinture*, § 27 et manuscrit italien 2038 de la Bibl. nat. fol. 23 r° ; les deux passages sont identiques.

2. § 456 (461 dans l'édit. de Ludwig qui discute le texte) ; il semble que le compilateur du traité n'y ait pas compris grand'chose ; il a altéré le texte original qui se trouve dans le manuscrit A (fol. 8 v°).

une brasse de ton œil, le premier objet qui sera éloigné de ton œil de 4 br. perdra les 3/4 de sa hauteur sur cette paroi. Et s'il est à 8 brasses de ton œil il perdra les 7/8 et s'il est à 16 br., il perdra 15/16 de sa hauteur. »

On pouvait ainsi calculer sans construction auxiliaire la grandeur apparente des figures placées à des distances déterminées en profondeur.

Mais à quelle distance de la peinture le spectateur doit-il se placer ? Telle était la question délicate et controversée.

Il est évident qu'il doit se placer assez loin pour embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de l'œuvre. Piero dei Franceschi donnait 60 degrés comme grandeur normale de l'angle de vision distincte et disait que si l'ouvrage avait 7 brasses de largeur le spectateur ne pouvait se placer à moins de 6 brasses.

Léonard touche souvent à ce sujet dans ses notes, mais il s'adonne plutôt à des réflexions critiques qu'il ne prescrit des règles fixes. Dans un des passages du Traité (§ 456), il prend pour mesure de la distance la hauteur même de l'homme ; mais il s'agit visiblement en ce cas de fresques avec des figures de grandeur naturelle. D'autres passages[1] montrent nettement qu'il n'y a pas de confusion dans son esprit et qu'il calcule la distance en fonction des dimensions de la peinture.

Les nombreuses figures perspectives des pages 39 recto et verso du manuscrit A de l'Institut montrent que Léonard avait coutume de prendre comme mesure de la distance environ deux fois la largeur du tableau.

Dans un passage du même manuscrit (fol. 40 v°, 41 r°), il note que la perspective ne peut produire l'effet d'illusion que si le spectateur se trouve exactement à l'endroit prévu dans la mise en perspective : de tout autre point on verra les objets déformés. Si l'on veut faire en sorte que plusieurs spectateurs puissent contempler simultanément l'œuvre sans être choqués par les déformations, il faut adopter pour la construction

1. *Traité*, § 87 ; manuscrit A. de l'Institut, passages indiqués ci-après.

perspective une distance très grande : 10 à 20 fois la largeur de la fresque ou du tableau. De la sorte, les changements de position des spectateurs ne détermineront plus de changement d'angle appréciable et la perspective fera un effet naturel, à quelque endroit qu'on se place pour regarder l'œuvre.

On aperçoit ici les contradictions dans lesquelles on tombe au point de vue artistique dès que l'on considère la perspective en tant que moyen de produire une illusion d'optique. Adopter le parti indiqué par Léonard serait, au point de vue de l'illusion, substituer à une erreur visible une autre erreur non moins visible. Si la distance était trop grande, la diminution des grandeurs d'un plan à l'autre dans la profondeur deviendrait très faible, et, par exemple, les lignes parallèles successives d'un pavement seraient infiniment plus rapprochées qu'elles ne paraîtraient l'être pour un spectateur placé à une distance normale du tableau ou de la paroi, ou à la distance à laquelle se trouve habituellement un spectateur par rapport à la scène qu'il observe.

Si le déplacement latéral du spectateur n'apportait plus qu'une modification insignifiante dans l'angle de vision, ce spectateur sentirait en revanche vivement la contradiction entre la distance à laquelle il se trouve de la surface peinte, et par suite est censé se trouver des objets qui y sont figurés, et l'échelle de diminution des grandeurs apparentes dans les différents plans en profondeur.

Mais cette proposition appartient déjà à l'analyse critique des méthodes de perspective à laquelle Léonard se livre dans ses notes.

C. — *Critique de la Perspective*[1].

Léonard note les effets paradoxaux auxquels mène l'application stricte des règles de la perspective linéaire. Si l'on consi-

1. Voir manuscrit A de l'Institut f° 38 r°, 40 v° ; ms. E, 4 r° 15 v°, 16 r° et v° ; ms. Arundel, 167 r° (passage transcrit par Richter, *The litterary Work of L. da Vinci*).

dère d'un point de vue assez rapproché une colonnade parallèle à la surface peinte, les colonnes les plus éloignées de l'œil du spectateur apparaîtront, sur cette surface, sensiblement plus larges que les colonnes centrales qui sont plus proches de son œil, car les pyramides visuelles allant de ces colonnes à l'œil seront coupées de plus en plus obliquement par le plan vertical de la paroi, de telle sorte que les sections en seront de plus en plus allongées à mesure qu'elles s'éloigneront de l'œil et cet allongement sera d'autant plus marqué que la distance sera plus courte.

Or ce résultat est contraire à notre impression visuelle : si nous regardons une colonnade en nous plaçant en face et au milieu, nous voyons les colonnes centrales plus grosses que les latérales, car elles se présentent à notre œil sous un plus grand angle.

Léonard en conclut qu'il y a deux sortes de perspective, l'une naturelle, l'autre accidentelle : il appelle perspective naturelle les rapports de grandeur tels que les perçoit notre œil, perspective accidentelle la perspective géométrique à foyer central unique qui sert à construire les images sur la paroi. Léonard fait remarquer que ces images ne peuvent donner une impression de réalité que si on les regarde du point de vue qui a servi à les construire, par une étroite ouverture qui limite exactement le champ de vision : alors seulement les images figurées correspondront aux images visuelles des objets.

Et Léonard a conscience de ce qui fait le caractère non naturel de la perspective géométrique, telle qu'elle est appliquée en vertu d'une théorie à la base de laquelle il y a une grande part d'abstraction : la surface peinte, surface plane, perpendiculaire à l'axe de vision, n'est point, dans ses diverses parties, à égale distance de l'œil : sauf dans la portion correspondant à cet axe, la surface est vue en raccourci ; il en résulte une déformation des contours vers la périphérie, provenant de ce que les pyramides visuelles sont coupées par la surface non perpendiculairement à leur axe, mais obliquement ; des pyra-

mides visuelles, venant d'objets équidistants des yeux, seraient coupées normalement par une surface courbe et non par une surface plane. Si ces objets étaient égaux, les sections de ces pyramides, perpendiculaires au rayon visuel principal, seraient égales.

Piero dei Franceschi connaissait déjà l'effet paradoxal produit par une colonnade mise en perspective. Mais il était beaucoup plus fanatique de la théorie de la perspective que Léonard et il n'avait pas cette attitude critique qui était l'une des caractéristiques de l'esprit du grand Florentin et qui provenait de son inflexible volonté de prendre conscience de toute chose[1].

II

La Pratique.

A. — *La Méthode.*

La méthode de mise en perspective la plus familière à Léonard, d'après les textes et les figures de ses manuscrits, est analogue à celle qu'on peut induire du texte assez obscur du traité d'Alberti[2].

Pour mettre un carré en perspective, on porte la longueur d'un de ses côtés sur la ligne de terre; à l'une des extrémités du carré on élève une perpendiculaire qui représente la paroi en coupe; on marque le point de vue, projection de l'œil du spectateur : ce point de vue varie naturellement avec la position que l'on veut donner au spectateur; mais le parti généralement adopté est de placer le spectateur en face de l'objet qu'il considère et dans une position centrale par rapport à cet objet. Extérieurement à la perpendiculaire en question

1. « J'entends démontrer, dit Piero dei Franceschi, qu'il en est ainsi et qu'on doit faire de cette manière. »

2. Voir ms. A. f° 36 v° et suivants, et les figures, f° 39 r° et v°. — Le texte du traité d'Alberti auquel je fais allusion a été interprété le plus clairement par Ludwig dans son édition du Traité de peinture de Léonard (vol. III, p. 176 et suivantes).

on porte sur l'horizontale passant par le point de vue (dite aussi ligne d'horizon) la distance de l'œil du spectateur à la surface peinte. La ligne qui joint ce point de distance à l'extrémité opposée du côté du carré coupe la perpendiculaire susdite en un point qui indique la hauteur que le côté du carré le plus éloigné de l'œil atteindra sur la surface à peindre. Il suffira de tracer à cette hauteur une parallèle à la ligne de terre; la portion de cette parallèle comprise entre les deux lignes qui joignent les extrémités du côté du carré, sur la ligne de terre, au point de vue, représentera en perspective le côté de ce carré le plus éloigné du spectateur.

Ce procédé consiste en somme dans la combinaison de deux projections : celle de face et celle de côté. Léonard insiste sur ce fait que le point de vue et le point de distance ne sont que deux projections différentes du même point, représentant l'œil du spectateur.

Ce procédé ne diffère du nôtre que parce que nous reportons la distance sur la ligne d'horizon à partir du point de vue[1] : l'emplacement de tout point dans le plan perspectif est déterminé pour nous par l'intersection de deux coordonnées, l'une représentant en raccourci la perpendiculaire à la paroi passant par ce point dans l'espace, l'autre n'étant que le rayon reliant ce point à l'œil du spectateur, reporté par rotation autour de l'axe central de la composition dans le plan de cette composition : l'une va au point de vue, l'autre au point de distance.

Par les figures du manuscrit A de l'Institut on voit que Léonard avait l'habitude de prendre comme mesure de la distance environ deux fois la largeur du tableau; dans le cas d'un point de vue excentrique, il prenait une distance plus grande, ce qui est tout à fait logique; car, dans ce cas, le spectateur ne se trouvant plus en face de la peinture doit se reculer pour en embrasser encore l'ensemble.

1. Piero dei Franceschi n'ignorait pas notre procédé, mais il ne l'employait qu'exceptionnellement; il n'en est pas question dans les manuscrits de Léonard.

Les notes de Léonard ne font pas mention de la théorie plus générale des points de concours qui ne paraît avoir été connue que longtemps après lui.

On y trouve des indications empiriques, d'ailleurs assez sommaires, pour la mise en perspective sur une paroi courbe : dessiner d'abord la figure sur une paroi verticale correspondante et la réduire, dans la partie qui doit s'adapter à la surface courbe, au moyen d'une coupe, où les rayons convergeant de la figure vers l'œil du spectateur indiquent, par leurs points d'intersection avec la courbe, la diminution graduelle des différentes portions de la figure en hauteur, la largeur restant la même (Traité, §§ 431, 432).

Mais les indications précises touchant la perspective plafonnante font défaut.

B. — *Les œuvres.*

Passons maintenant en revue les œuvres certaines de Léonard et celles qui lui sont attribuées par la plupart des auteurs, pour autant qu'elles offrent la possibilité d'étudier d'une façon précise la perspective linéaire.

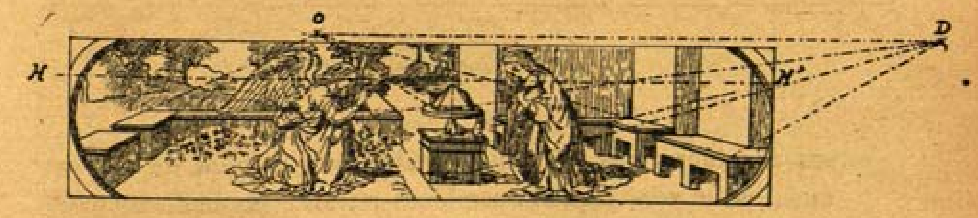


Fig. 1. — Annonciation du Louvre.

1. L'Annonciation du Louvre. — La petite Annonciation du Louvre (n° 1602 A) a déjà été étudiée par Nielsen[1] au point de vue de la perspective. Je reproduis le dessin qu'il en donne avec les lignes auxiliaires de la perspective. Les lignes fuyantes perpendiculaires au tableau convergent correctement au point de vue O et les diagonales au point de distance D. On remarquera que

1. *Leonardo da Vinci og hans Forhold til Perspektiven*, Copenhague, 1897.

la distance OD est un peu inférieure à la largeur du tableau et que le point de vue n'est pas au centre, mais à la jonction du tiers gauche avec le tiers moyen dans la largeur, et au-dessus du tableau, ce qui est inhabituel.

Ce qui constitue aux yeux de Nielsen l'erreur la plusgrave et ce qui l'incite à rejeter l'attribution de l'œuvre à Léonard, c'est l'absence de concordance entre le point de vue et l'horizon H H', placé notablement plus bas. Nous avons vu que Léonard, dans

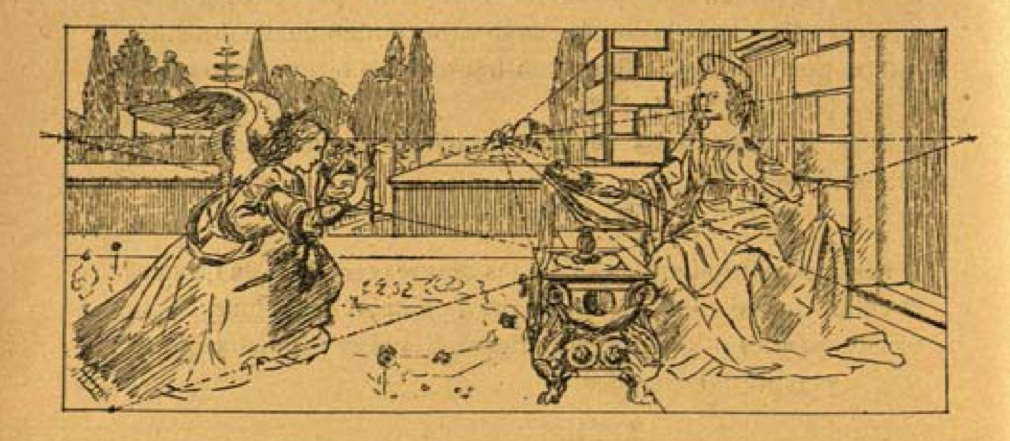


Fig. 2. — Annonciation des Uffizi.

ses considérations théoriques, établit que le point de vue est une limite vers laquelle semblent s'élever graduellement en perspective les objets situés entre la ligne de terre et l'horizon, mais sans l'atteindre jamais, tandis que pratiquement il admet que l'horizon arrive à la hauteur de l'œil. Quoi qu'il en soit, il n'aurait pu laisser une telle distance entre l'horizon et le point de vue.

L'abaissement de l'horizon est dû ici visiblement à une exigence artistique : avoir au fond la tache claire du ciel sur laquelle ressortent les masses sombres des arbres; mais l'élévation du point de vue au-dessus du tableau, alors qu'il eût été tout indiqué de le mettre à la hauteur de l'horizon, est moins

explicable. Léonard était-il capable, même dans sa jeunesse, de faire une faute semblable ?

2. L'Annonciation des Uffizi. — S'il y a des doutes pour l'Annonciation du Louvre, il n'y en a plus aucun pour l'Annonciation des Uffizi. J'ai montré, il y a longtemps déjà [1], la faute grossière de dessin qui rend l'attribution à Léonard insoutenable : la main droite de la Vierge est tout à fait à l'avant-plan ; son avant-bras droit est à peu près parallèle à la surface du tableau ; de cet avant-bras à l'épaule droite il reste un espace beaucoup trop grand pour le bras, qui devrait de plus former avec l'avant-bras un angle, réalisable seulement par une rupture complète de l'articulation du coude.

L'examen de la perspective révèle à son tour une erreur fondamentale tout à fait incompatible avec la connaissance raisonnée de la perspective que possédait Léonard. La distance est infiniment trop courte : elle dépasse à peine la moitié de la largeur du tableau. Le spectateur devrait donc mettre pour ainsi dire le nez sur la peinture pour que la perspective lui parût exacte.

3. L'Adoration des Mages. — Le fond seul dans l'*Adoration des Mages* du Musée des Uffizi permet une analyse précise de la perspective.

Parmi les nombreuses études pour cette composition, il existe aux Uffizi un dessin donnant le canevas auxiliaire de lignes perspectives qui a servi à la construction de ce fond : lignes fuyantes équidistantes convergeant au point de vue, lignes horizontales représentant des lignes équidistantes sur le terrain. On y voit même une diagonale qui part du coin inférieur gauche et que l'on peut suivre aisément à peu près jusqu'au milieu de la composition. Cette diagonale mène-t-elle au point de distance, c'est-à-dire représente-t-elle la diagonale d'un carré ? Et si elle ne représente que la diagonale d'un rectangle, le carré est-il représenté par deux ou par un plus grand nombre d'espaces semblables en profondeur ?

1. Voir *Rivista d'Arte*, tome III, p. 37 (février-mars 1905).

Jean Thiis[1] admet que la distance géométrique entre les lignes horizontales est exactement le quart de la distance entre les lignes fuyantes. On ne peut guère se régler pour en juger que sur les piliers qui soutiennent l'escalier à gauche de la composition et qui paraissent être des piliers carrés. Or, d'après, ces piliers, il semble bien que deux espaces en profondeur et



Fig. 3. — Adoration des Mages du Musée des Uffizi.

un en largeur forment un carré. En ce cas la distance serait de 331 mm. pour une largeur d'image de 241 mm. (mesurée sur la photographie d'Alinari). Elle ne serait que de 155,5 mm., c'est-à-dire des deux tiers seulement de la largeur de l'image, dans l'hypothèse de Thiis, ce qui semble tout à fait improbable, non seulement à cause des théories de Léonard, mais même et surtout à cause de l'aspect du dessin qui ne donne nullement l'impression d'être construit avec une distance aussi courte.

1. *Leonardo da Vinci. The Florentine years of Leonardo and Verrocchio.* Londres, 1913.

Sur le tableau même, rien ne permet d'estimer exactement la distance. Seul le fond avec l'édifice pour lequel le dessin des Uffizi a servi d'étude se prête à une analyse de la perspective. Les lignes fuyantes perpendiculaires à la surface du tableau ne concourent pas exactement au même point. Les différences légères que l'on observe s'expliquent sans doute par le fait que les panneaux ont joué.

A bien considérer l'œuvre, il semble que l'arrière-plan avec ses édifices, ses personnages animés, ses cavaliers luttant ait été

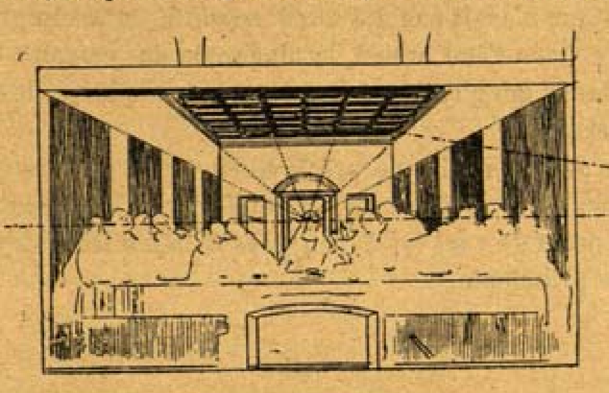


Fig. 4. — La Cène.

conçu séparément et forme un ensemble sans lien avec la scène principale. Dans l'état où le tableau a été abandonné, il est très difficile de saisir la liaison entre les deux parties. Rien ne permet de déterminer géométriquement le point de vue de la scène principale et trop de détails restent noyés pour qu'on puisse bien juger de la configuration du terrain ; mais on a l'impression qu'il est différent de celui de l'autre scène et que l'ensemble de l'œuvre n'est pas complètement unifié, mais offre encore cette dispersion que la richesse et l'abondance des motifs et l'amour avec lequel chacun de ces motifs a été traité pour lui-même rendent si fréquents chez les « Quattrocentistes ».

4. La Cène. — Dans la *Cène* tout concourt à l'effet d'ensemble et la perspective aussi est faite de manière à accroître et à

parfaire l'impression d'unité et d'harmonie. Toutes les lignes de l'architecture tendent vers le point central de la composition, la tête du Christ : le point de vue est à la hauteur de ses yeux et coïncide avec l'horizon.

Comme je l'ai déjà dit, le point de vue ne correspond pas à la position réelle du spectateur, placé beaucoup plus bas que la fresque, mais à sa position *idéale*, de plain pied avec les acteurs et participant pour ainsi dire à la scène.

Quant à la distance, on pourrait la mesurer avec précision, si la fresque n'avait pas été aussi repeinte, grâce au plafond à caissons. Dans l'état actuel, la diagonale des caissons indique une distance qui n'est pas beaucoup plus grande que la largeur de la fresque.

On ne peut rien dire de précis touchant la perspective dans la *Joconde* et la *Sainte Anne*, si ce n'est que l'horizon (et par suite le point de vue) est à peu près à la hauteur des yeux de la figure principale.

III

Conclusion

La perspective peut être considérée — et l'a été effectivement dès le début plus ou moins consciemment — sous deux aspects très différents : ou bien elle est un moyen de produire une illusion d'optique, ou bien elle est un moyen d'unifier et de centraliser la composition ; dans le premier cas, elle a surtout un caractère scientifique et constitue un stratagème fondé sur la connaissance de l'optique et visant à tromper l'œil, en donnant par la disposition des lignes de figures à deux dimensions l'illusion de la troisième dimension. Dans le second cas seulement la perspective a un caractère artistique : elle rend plus évidente la structure de l'œuvre, elle en manifeste le caractère de création cohérente et harmonieuse, elle établit une relation précise entre l'œuvre et le spectateur

Comme je l'ai montré ailleurs[1], l'union de l'esprit scientifique et de l'esprit artistique est l'une des caractéristiques des artistes italiens de la Renaissance ; cette union s'est réalisée de la manière la plus complète chez Léonard de Vinci. Mais elle existe déjà chez tous ses prédécesseurs immédiats ; les études corrélatives de perspective et d'optique ont passionné la plupart des artistes durant le XV[e] siècle et ont fait le sujet de discussions dans les ateliers.

Brunelleschi, ingénieur, qui paraît avoir énoncé le premier la théorie de la perspective, avait inventé un dispositif destiné à produire chez les spectateurs l'illusion du relief. Nous n'avons malheureusement pas d'ouvrage de lui qui nous permette de juger comment il eût entendu la perspective au point de vue artistique. Mais les œuvres de son contemporain Masaccio, qui avait certainement reçu ses enseignements, nous éclairent suffisamment à cet égard[2].

Pour Masaccio il s'agit visiblement d'ordonner la composition, de la concentrer, de créer une échelle unique des grandeurs, non de produire une illusion d'optique.

Produire l'illusion chez le spectateur, c'est amener une confusion entre l'espace réel et l'espace idéal. Or cette confusion est contraire à l'essence même de l'art : l'œuvre d'art est une création de l'esprit et tout y porte la marque de l'esprit; rien n'y est réel dans le sens vulgaire du mot. L'espace lui-même n'a pas les propriétés de l'espace réel : il n'est pas indéfini, illimité; il est fini, déterminé; à l'égal des masses il sert à marquer le rythme spécial de l'œuvre; les vides et les pleins alternent, comme les silences et les sons, suivant un rythme précis ; les uns ne se conçoivent pas sans les autres et tous concourent à l'unité harmonique de l'ensemble.

Dès qu'il y a confusion entre l'espace réel et l'espace idéal,

1. *L'Art au Nord et au Sud des Alpes à l'époque de la Renaissance*, p. 125, 126.
2. Voir J. Mesnil, *Masaccio et la Théorie de la Perspective*, dans *Revue de l'Art ancien et moderne*, février 1914.

il y a introduction d'un élément extra-artistique dans l'œuvre. Cette confusion existe normalement dans l'art de la décoration théâtrale : mais, en réalité, c'est moins là un art qu'un artifice technique, auxiliaire du drame ; il a un caractère ambigu par le fait que des hommes réels se meuvent au milieu de représentations plus ou moins déformées des choses, dans un espace restreint que l'on cherche à agrandir aux yeux des spectateurs par des moyens propres à produire l'illusion. Le trompe-l'œil, qui est propre à la scène, ne ferait que rompre l'unité dans une œuvre de peinture et détourner l'attention de son objet principal.

Chaque fois qu'on rencontre dans une œuvre d'art plastique cette confusion entre l'espace réel et l'espace idéal, on peut soupçonner une influence du théâtre[1].

Chez Brunelleschi, l'ingénieur, qui se manifestait dans l'invention d'instruments d'optique destinés à donner l'illusion du relief, s'appliquait au perfectionnement de la machinerie théâtrale.

Mais bien que la perspective ait fait chez la plupart des artistes florentins du xve siècle l'objet d'études théoriques et de spéculations scientifiques, il est rare qu'ils lui donnent une importance telle qu'elle trouble l'économie générale de l'œuvre.

Les peintres florentins ont ordinairement évité toute confusion entre l'espace réel et l'espace idéal, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'on rencontre chez eux des figures qui sortent du mur ou soient dessinées de façon à donner l'impression d'être en avant de la paroi[2]. Ils ont même soin de ménager une marge entre la paroi et les figures de premier plan ; celles-ci ne font point l'effet de tomber sur le spectateur ou de venir sur lui, mais restent à une certaine distance en pro-

1. Voir à ce sujet l'étude sur *les Mystères et les Arts plastiques* dans mon ouvrage cité plus haut.

2. P. ex. les donateurs dans la fresque de Masaccio à S. Maria Novella ; les hommes illustres de la villa Pandolfini par A. del Castagno.

fondeur. Si les fragments réunis dans le *Traité de Peinture* de Léonard rendent fidèlement sa pensée, et si les notes prises à différentes époques répondent aux développements divers d'une même idée, Léonard a posé en principe que la distance de l'œil du spectateur à la figure représentée doit être une demi-fois plus grande que la distance de l'œil à la paroi[1]. Il ménageait donc entre la surface du tableau et les figures principales un espace neutre (à peu près l'équivalent de ce qu'on appelle *l'abîme mystique* dans le théâtre wagnérien : espace interposé entre les spectateurs et les acteurs et séparant le monde réel de celui de la fiction).

Cette séparation entre le monde réel et le monde fictif est clairement indiqué dans la *Cène*, où le recul est très sensible. Chez les imitateurs milanais de Léonard, cette tendance est restée : c'est ainsi que chez Luini, p. ex. dans ses célèbres fresques de Saronno, cette marge, ce vide entre le spectateur et les acteurs existe.

Or dans l'Italie septentrionale la tradition était, à cet égard, nettement opposée à la tradition florentine. Mantegna, dont l'influence y a été tout-à-fait prépondérante dans la seconde moitié du XVe siècle, a constamment versé dans la confusion entre l'espace réel et l'espace idéal et visé à produire des illusions d'optique[2].

Aux Eremitani de Padoue, les deux fresques inférieures du mur de gauche sont construites avec un point de vue situé au-dessous de la ligne de terre et correspondant à peu près au

1. § 80 : « Quand tu dessines d'après nature, éloigne-toi de la chose que tu as à dessiner de trois fois sa grandeur » (C'est un des passages critiqués par Abraham Bosse dans ses curieuses remarques sur le Traité de Léonard, insérées à la suite de son *Traité des pratiques géometrales et perspectives*, Paris 1655) ; d'après le § 456 (ou le fol. 18 v° du ms. A de l'Institut), la paroi serait supposée placée à une distance du peintre égale à deux fois la grandeur de celui-ci. Donc, de l'œil de l'observateur à la figure humaine, il devrait y avoir une distance égale à trois fois la hauteur d'un homme, tandis que la distance à la paroi (à la fresque) ne serait que de deux fois cette hauteur.

2. Kristeller, dans sa grande monographie sur Mantegna, n'a traité que d'une manière fragmentaire la question de la perspective chez ce maître.

point de vue réel du spectateur. Dans l'*Exécution de Saint-Jacques*, une barrière de bois semble fixée sur le rebord du cadre, à la limite même entre l'espace réel et l'espace idéal : un guerrier au premier plan penche son corps par dessus cette barrière, de sorte qu'il est représenté comme se trouvant en partie hors du mur, vers le spectateur.

Dans les fresques de la *Camera degli Sposi*, au château de Mantoue, on observe des effets du même genre; bien des détails rappellent l'appareil scénique, et nous savons d'ailleurs que Mantegna eut des rapports suivis avec le théâtre.

La même tendance existe chez la plupart des artistes du nord de l'Italie, non seulement chez les peintres, mais même chez les architectes : le chœur de San Satiro à Milan, par Bramante, est conçu comme un décor de théâtre, et les arcades n'ont pas la profondeur qu'elles paraissent avoir grâce à un artifice de perspective.

On pourrait faire des remarques analogues à propos de l'école de peinture vénitienne du XVI[e] siècle.

L'un des exemples les plus frappants de la perspective-illusion a été donné au palais du Té à Mantoue par Jules Romain dans la salle des Géants, dont les murs semblent s'effondrer sur les spectateurs.

Les artistes florentins s'étaient toujours gardés des excès de cette nature. Ne perdant pas de vue le caractère de création spirituelle de l'œuvre d'art, évitant l'erreur d'un réalisme qui ne consisterait plus dans l'étude attentive des formes de la nature, mais dans l'imitation servile d'effets naturels, ils ne firent jamais de la perspective-illusion, qu'ils connaissaient parfaitement, un but artistique, mais ils virent avant tout dans la perspective ce moyen de concentration et d'unification dont Léonard a donné le plus bel exemple dans *la Cène* — cette œuvre qui est comme l'aboutissement des efforts communs de plusieurs générations d'artistes —, où toutes les lignes ramènent à la figure centrale du Christ, qui est l'âme du drame et dont une seule parole a créé tout ce remous de sentiments qui se traduit en une merveilleuse arabesque de gestes entrelacée autour de lui.

Jacques MESNIL.

ESSAI D'EXPLICATION

D'UNE INTAILLE GNOSTIQUE

Une grande intaille gnostique ovale, trouvée en Tunisie, et dont le sens n'est pas facile à déterminer, a été publiée par M. A. Merlin au *Bulletin archéologique* en 1916 (p. 216). En voici une description sommaire, qui diffère un peu, sur quelques détails, de celle de M. Merlin, et la complète sur un ou deux autres.

I

D'un côté, elle représente un lion rugissant et piétinant un corps d'homme nu, avec, au pourtour, de droite à gauche : ΙΑΩ CΑΒΑΩ ΑΔΩΝ Ε. A la suite de cette dernière lettre, on voit une étoile à six pointes, et il y en a une pareille entre ΙΑΩ et la tête du lion.

L'autre face montre trois personnages debout, l'un à côté de l'autre. Celui du milieu est sur un globe, qui est sans doute celui de la Terre. Sa tête s'élève jusqu'à la hauteur d'une étoile pareille à celles du premier côté. Il a les bras levés et un long sceptre à la main droite; il est vêtu d'une tunique légère, qui s'arrête à mi-jambes et se termine par un serpent recourbé. Ses jambes et ses pieds sont ceux d'un oiseau de haut vol. Il est tourné à droite vers le deuxième personnage; cependant sa figure paraît regarder à gauche, vers le troisième.

Devant lui se tient un personnage à tête de vache, dont les deux cornes sont cassées, vêtu d'une sorte de cuirasse, d'où sort aussi un serpent recourbé, et qui tend son bras droit vers le personnage central. Il a des jambes d'homme et des pieds fourchus, qui ne reposent sur rien.

A gauche, le troisième personnage est entièrement nu. Ses

pieds sont posés sur un sol plat Sa main gauche est ramenée vers sa bouche.

Au pourtour, se voient quelques lettres de forme archaïque, divisées en trois mots distincts qui me paraissent être de l'hébreu et pouvoir être transcrits comme suit : à droite, derrière le deuxième personnage : יה, *Iâh* (ou Iaô); à gauche, derrière le troisième : המת, qui semble signifier *le mort*; et, entre les deux, de la tête du personnage central à celle du troisième : נה??ת, qui semble être la deuxième personne du singulier du parfait *niphal* d'un verbe dont la première radicale est un *hé*. Le haut des deux lettres suivantes a disparu, ce qui les rend un peu douteuses.

Il y a, en outre, un *tav* au-dessus de la tête du deuxième personnage, et trois autres lettres, dont la première est douteuse aussi, devant lui, de haut en bas à partir du bras levé; les deux autres sont un *kheth* et un *hé*. Donc ת?חה

Enfin, entre le personnage central et celui de gauche, en bas, devant les pieds de celui-ci, il y a encore une lettre, vraisemblablement un *zaïn* : ז.

Il faut observer encore qu'un trou, percé plus tard et qui montre que l'objet devait être porté suspendu au cou, a emporté la plus grande partie de la tête du personnage central.

II

Que peuvent signifier ces figures et ces lettres?

Le sens du premier côté ne me semble pas très difficile à deviner. Le Dieu de l'A. T.. *Iahveh tsebâôth*, *l'Eternel* ou *le Seigneur* (Adônaï) *des armées*, étant plus d'une fois représenté sous l'image d'un lion rugissant, qui déchire les coupables (Amos 1, 2; Hos. 5, 14 et 15; 13, 7 et 8; Jér. 25, 30-38, etc.), il est assez clair que celui de l'intaille représente le Dieu nommé ici *Iaô Sabaô*[*t*] *Adône* (= Adonaï). Les deux étoiles ont vraisemblablement pour but d'indiquer la nature *céleste* de l'un et de l'autre.

Il est vrai que dans l'A. T. l'Éternel est appelé aussi le Dieu miséricordieux, lent à la colère, abondant en grâce, etc., qui chérit ceux qui le craignent comme un père chérit ses enfants, et qu'il faut donc l'aimer de tout son cœur, de toute son âme, etc. Mais les Gnostiques, en tout cas Marcion et ses adhérents, n'en considéraient pas moins le dieu des Hébreux *uniquement* comme un justicier sévère et sans pitié pour les pécheurs.

III

Le second côté de l'intaille est bien plus compliqué et plus difficile à déchiffrer. Cependant le premier mot (à droite) *Iâh* (יה) est sans doute identique à *Iaô*. L'étoile indique ici aussi, vraisemblablement, que les deux personnages entre lesquels elle se trouve et dont les pieds (en tous cas ceux du second) ne reposent sur rien, sont des êtres célestes. Et la queue ou plutôt le serpent recourbé qui les caractérise l'un et l'autre rappelle les deux serpents de *Iaô*, sur un grand nombre d'objets du même genre trouvés aussi dans l'Afrique du Nord, où ce dieu tient un *fouet* d'une main et de l'autre un *bouclier*. Comme la tête du serpent qui est au-dessous du bouclier est fort différente de celle qui est au-dessous du fouet, il est assez naturel d'en conclure que le premier doit être bienfaisant, comme ceux des dieux guérisseurs (ou protecteurs), et le second venimeux et malfaisant[1]. On peut de même en conclure ici que le premier personnage représente la *bonté* de Dieu, qui pardonne, et le second sa *colère*, qui punit, ou, ce qui revient à peu près au même, le Christ et quelque démon, ou quelque dieu malfaisant. Car, ici aussi, les têtes et la courbure des serpents sont différentes; et le sceptre dans la main du premier personnage

1. V. *Revue archéol.* 1920, II, p. 47 : *Une pierre talismanique expliquée par l'hébreu*, — où il serait préférable de considérer IΩCEBH comme la transcription de יוֹשְׁבִי et de traduire : Bonheur à l'ami de Iaho *qui habite près de moi*, en supposant que c'est le talisman lui-même qui dit cela. Le H grec pour transcrire un *i* long ou un *yod* n'a rien que de naturel. Cf. Ησαιας, Isaias = ישעיה, etc.

rappelle les nombreux passages du N. T. où toute puissance est donnée au Christ glorifié, c.-à.-d. au *Roi* du monde, dans le ciel et sur la terre (Matth. *fin.* ; Saint Paul, *passim*, etc.), conformément aux promesses faites au Messie dans les prophètes et les Psaumes, à Celui qui est l'intermédiaire, le lien entre la Terre où ses pieds reposent et le Ciel où s'élèvent sa tête et ses bras[1].

Le troisième personnage, qui a les pieds sur le sol et qui est nu, ne peut, au contraire, représenter qu'un homme, soit l'homme en général, soit plutôt une certaine classe d'hommes.

Mais que peuvent signifier les quelques mots en caractères hébreux anciens qu'on voit autour et entre ces trois figures? Le premier, à droite, est le nom divin *Iâh*, comme il a été dit. Puisqu'il se trouve à côté du deuxième personnage, il le désigne sans doute, comme, sur la première face, IAΩ CABAΩ(*t*) etc. désigne le lion.

A gauche, le troisième, qui paraît signifier *le mort*, doit désigner de même le personnage à côté duquel il se trouve.

L'article de celui-ci et le *niphal* probable du second montrent que c'est bien de l'hébreu.

Mais dans quel sens cet homme debout et nu peut-il être appelé *le mort*? Qui représente-t-il? S'agit-il d'une mort *réelle* ou d'une mort *morale*? La réponse à ces questions ne pourra résulter que d'une interprétation générale du document.

Or, non seulement le deuxième mot du pourtour est obscur, parce que deux lettres sont effacées en partie, mais les lettres du milieu sont aussi bien difficiles à déterminer, surtout la première, qui semble se composer de trois traits. Cependant, si l'on considère que le troisième, celui de gauche, se trouve sur le prolongement direct du sceptre et ne fait donc pas partie de la lettre, on en conclura assez aisément, me semble-t-il, que

1. Les jambes et les pieds d'oiseau sont peut-être ceux d'un aigle. De même que dans l'Apocalypse (12, 14), Dieu est appelé le grand Aigle, par allusion à quelques passages de l'A. T., la même image a pu être appliquée au Christ glorifié, revêtu de la toute-puissance divine etc., comme voulant délivrer la terre de la servitude du péché et de la mort et l'emporter au ciel, de même que le grand Aigle emporta jadis son peuple sur ses ailes hors d'Égypte.

les deux autres (Λ) doivent représenter un *ghimel* de forme archaïque. Nous obtenons donc גחח ז Le second de ces deux mots signifie sans doute *celui-ci*.

Mais puisque le *tav*, sur la tête du troisième personnage, appartient au mot précédent, n'est-il pas probable que celui qu'on voit sur la tête du deuxième appartient aussi au mot qui est au-dessous et doit le caractériser comme étant aussi une deuxième personne du masculin singulier d'un verbe au futur ? תנגחה est en effet la deuxième personne du futur de נגח, *frapper* (Exod. 21, 28-32) avec le *hé paragogique*, qui lui donne le sens de l'optatif ou de l'impératif.

Les deux mots qui s'étendent de la tête de *Iâh* aux pieds du *mort* signifient donc : *Frappe celui-ci* ! et doivent être adressés par le démon justicier au personnage vers lequel il tend le bras[1].

Mais celui-ci détourne la tête et regarde au contraire avec bienveillance celui qui est ainsi désigné à sa puissance comme coupable et digne de châtiment.

Or l'autre verbe, celui qui paraît être la deuxième personne d'un parfait *passif*, s'étend aussi de la tête du personnage central à celle du *mort*. Ce mot doit donc aussi être adressé à celui-ci par le personnage central : *Tu as été*.... Quoi? Que peut-il lui dire pour le rassurer contre l'incrimination dont il est l'objet?

La première lettre de la racine du verbe est un *hé*. Bien que les deux suivantes soient un peu dégradées par le haut, ce qui en reste correspond exactement à la forme archaïque d'un *peh* et d'un *kaph*. Donc נהפכת, *Tu as été changé* ou transformé, comme au premier livre de Samuel (10, 6) : « Tu seras transformé en un autre homme, etc. » ; cf. 1 Cor. 15, 51 : « Nous serons tous transformés. » 2 Cor. 3, 18 : « Nous sommes métamorphosés de gloire en gloire, etc. ».

Voilà la parole rassurante que le Christ Sauveur glorifié et tout-puissant adresse au mort. Celui-ci, regardant le Christ

1. Le Messie devait, en effet, d'après les anciens prophètes et psalmistes, *frapper la terre* avec le *sceptre* (ou la verge) de sa bouche (Is. XI, 4.), *briser les nations* avec un *sceptre* de fer (Ps. II, etc.).

et baissant la tête avec humilité, paraît y répondre par un geste de reconnaissance.

Mais pourquoi est-il nu? Pour répondre à cette question, il faut considérer aussi que son front est caché par une touffe de cheveux et que ceux de derrière la tête et les poils de la barbe tombent en droite ligne comme ceux d'un homme qui sort du bain. Joint à l'absence de tout vêtement, cela semble indiquer qu'il a été baptisé par immersion. C'est par le baptême et par les sentiments de repentance et de foi au Christ symbolisés par ce rite que le pécheur, l'homme *mort moralement*[1], est *transformé* et naît à une vie nouvelle (Rom. 6), de sorte qu'il n'a plus rien à craindre du jugement divin : « Il ne vient point en jugement, mais il est passé de la mort à la vie. » (Jean 5, 24).

La double idée que c'est par le *baptême* et par la *contemplation* du Christ que l'homme pécheur naît de nouveau ou est transformé, se trouve un peu partout dans le N. T., mais en particulier dans l'Évangile selon saint Jean : « Si quelqu'un ne naît *d'eau* et *d'esprit*, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu (3, 5) ». « Quiconque *contemple le Fils* et croit en lui a la vie éternelle et je le ressusciterai... (6, 40) », dit Jésus.

IV

L'objet dans son ensemble paraît donc signifier que, depuis que le Christ a reçu de Dieu le *sceptre* du monde, conformément aux déclarations prophétiques (Ps. 110, 2 etc.) et apostoliques, et le pouvoir de guérir ou de sauver, préfiguré par le serpent d'airain (Jean 3, 14) et représenté ici par un serpent bienfaisant, *Iaô* ou *Iâh*, le Dieu de l'Ancienne Alliance ne doit plus être considéré comme un lion cruel qui déchire sans pitié l'homme pécheur, mais comme un guerrier désarmé, comme un être dont la puissance, représentée par des cornes de vache, a été *brisée* et dont la volonté de nuire, figurée par un serpent veni-

1. Pour ce sens figuré, cf. Luc 9, 60 ; 15, 32 ; Jean 5, 25 ; Rom. 6, 13 etc. et même en hébreu Gen. 20, 3 ; Hos. 13, 1.

meux, ne doit plus inspirer aucune crainte à ceux qui, par le *baptême* et le *regard tourné vers le Christ* glorifié, sont devenus des hommes nouveaux

Son rôle désormais ne diffère guère de celui de Satan, qui accuse Job dans le prologue de ce grand poème, et qui dans l'Apocalypse est appelé « le vieux *serpent* », « l'*accusateur* des chrétiens, celui qui les accuse devant Dieu jour et nuit » (12, 9 et 10). Mais « Qui accusera les élus de Dieu? dit saint Paul. Dieu justifie: qui condamnera? » etc. (Rom. 8).

On peut bien penser que je ne suis pas parvenu d'un seul coup aux résultats que je viens d'exposer, du moins pour ce qui concerne le deuxième côté. Mais, il ne serait pas utile de mentionner les diverses conjectures qui se sont successivement présentées à mon esprit et ont dû être écartées les unes après les autres[1].

V

Ainsi interprétée, cette intaille pourrait sembler ne pas s'écarter beaucoup des principes essentiels du Christianisme primitif. Il n'en est pas moins clair que les deux serpents surtout celui qui symbolise la qualité principale du Christ, celle de *Sauveur*, indiquent une origine gnostique, et sans doute plus spécialement *ophite* (du grec ὄφις, *serpent*) ou mieux *naasśénienne* (de l'hébreu *nâkhâsh*, qui a le même sens), puisque la légende est en caractères et en langue hébraïques. La présence de ces deux serpents à signification contraire se comprend alors plus aisément, vu que, dans l'une de ces sectes, celle des Pérates, on enseignait qu'il faut quitter l'Égypte (image du corps), — comme jadis les Hébreux —, *traverser* (περᾶν) la Mer Rouge (image des choses passagères) — de là leur nom, — et aller au désert, où règnent les dieux de la destruction (représentés par les serpents brûlants), mais où le Christ, représenté par le serpent d'airain, guérit et sauve[2].

1. Les lettres tracées sur la tranche de l'objet ne me paraissent susceptibles d'aucune interprétation tant soit peu probable.

2. Kurtz, *Kirchengesch.*, § 28, 4.

Cette *typologie*, qui nous semble aujourd'hui si arbitraire, était générale, on le sait, aux premiers siècles de l'Église, dans laquelle elle s'est perpétuée longtemps encore. Elle était même en partie autorisée par quelques passages du N. T., en particulier de saint Paul (I Cor. x, et Gal. iv) et du IV[e] évangile (III, 14), dont elle n'est guère que le développement. Un poète du xix[e] siècle a dit encore :

Israël, au Désert, pour renaître à la vie,
Regardait au serpent d'airain.
Un regard sur Jésus est pour l'âme qui prie
L'aurore d'un nouveau matin.

On pourrait donc, sur ce premier point, reprocher seulement à l'auteur de l'intaille d'avoir donné une forme plastique assez étrange à une allégorie déjà répandue de son temps et de l'avoir poussée bien au delà des bornes légitimes. Mais il faut lui reprocher aussi et surtout, du point de vue qui a prévalu, et avec raison, dans l'Église, d'avoir, comme Marcion, établi une opposition absolue entre le Dieu de l'Ancienne Alliance et celui de la Nouvelle. Comme si l'A. T. ne parlait jamais de l'amour de l'Éternel des armées pour son peuple et en général pour ceux qui le craignent, il n'a voulu voir en lui que le justicier terrible, pareil à un lion dévorant[1], désormais réduit à l'impuissance par la venue de Jésus-Christ et qui réclame en vain la punition des pécheurs purifiés par le baptême. C'était, en quelque sorte, le rabaisser au niveau de Satan, identifié lui-même avec le serpent du récit de la chute ; et, en effet, il l'a caractérisé en particulier par le serpent venimeux. L'Église générale (catholique) ne pouvait évidemment que repousser une pareille déformation de la notion biblique de Dieu.

L'intaille paraît donc présenter une combinaison des idées des ophites ou *naasséniens* et de l'opinion essentielle de Marcion, avec quelques vérités chrétiennes importantes, mais déparées et altérées par un tel mélange.

Ch. Bruston.

1. » Marcionem dispares deos constituere, alterum judicem, ferum, bellipotentem, alterum mitem, placidum, etc. » (Tertullien, *Adv. Marc.*, I, 6).

L'ARCHÉOLOGUE ET LE PHOTOGRAPHE

Il peut paraître inutile, à première vue, de rappeler les services que la photographie rend aux archéologues et aux historiens d'art. Cependant, se rend-on toujours bien compte que cet art dépasse la simple portée documentaire, et qu'il offre aux érudits des moyens d'expliquer les œuvres anciennes? Ses récents progrès surtout ouvrent des aperçus nouveaux, qui seront féconds en heureux résultats. L'archéologue doit les connaître et y recourir toutes les fois que les documents à étudier s'y prêtent.

1. — Photographie documentaire.

Archéologues et historiens d'art ne sauraient aujourd'hui se passer de photographies, qu'ils les exécutent eux-mêmes ou qu'ils aient recours à un spécialiste. Le fouilleur, exhumant les monuments, déblayant un champ de fouilles, conserve ainsi les diverses étapes de son travail, des détails que la pioche modifiera quelques instants après. Il fixe l'aspect d'une tombe, comme elle était au jour où les fossoyeurs antiques ont déposé le mort avec son mobilier, et dont le contenu va enrichir un musée, ou dont les ossements millénaires tombent en poussière peu après avoir revu le jour. La photographie immobilise ce qui est fugitif, alors qu'une description ou un dessin ne suffisent pas à en conserver le souvenir précis. Elle fournit à l'érudit, lorsqu'il étudie dans la tranquillité de son cabinet les résultats de ses recherches sur le terrain, les images successives de son activité, et elle recommence sous ses yeux le travail accompli. Elle garde du monument une image fidèle, son aspect primitif, avant que des restaurations,

des mutilations, des nettoyages ne l'aient altéré. Voici l'idole en bronze trouvée dans un caveau triangulaire du temple syrien au Janicule, encore parsemée des coquilles d'œufs que l'on avait répartis sur le corps, pour figurer les sept sphères planétaires entre les replis du serpent céleste : détails précieux, actuellement disparus. Par la photographie, le passé redevient vivant. Enfin, en répétant l'image du monument, à bon marché et à grand nombre d'exemplaires, elle en facilite l'étude et permet de comparer entre elles des œuvres conservées en des lieux divers.

Ce sont là des banalités auxquelles on ne saurait s'attarder, et chacun, en y songeant, trouvera de multiples exemples des services documentaires que la photographie rend aux sciences historiques. On les a souvent signalés[1], et les manuels qui traitent des méthodes archéologiques n'oublient pas de leur consacrer un chapitre[2].

Notons un emploi récent : le relevé des plans de fouilles et de ruines par la photographie en avion[3]. Bien mieux, on peut ainsi déterminer l'emplacement d'une ville ensevelie sous le sol, dont on ne soupçonne pas la présence en parcourant le terrain, mais dont les contours paraissent sur la vue prise du ciel[4].

1. Krumbacher, *Die Photographie im Dienste der Geisteswissenschaften*, in *Neue Jahrbücher f. das klass. Altertum*, IX, 1906, p. 601, 727; Michaelis, *Die archaeologischen Entdeckungen*, p. 295 sq.; Hiller von Gaertringen, *Thera*, t. III; Vallot, *L'art de se documenter par la photographie*, 1915; Gower, Stanley and Topley, *The camera as historian. A handbook to photographic record-work for those who use of camera and for survey or record societies*, New-York, 1916; Martin-Sabon, *La photographie des monuments et des œuvres d'art*, 1913; Kögel, *Die Photographie historischer Dokumente*, in *44e Beiheft zum Centralblatt für Bibliothekwesen*, Leipzig, 1914.

2. Ex. Petrie, *Methods and aims in archaeology*, 1904, p. 73 sq. Photographing; Bulle, *Handbuch der Archaeologie*, 1913, p. 171 sq. (Wiegand).

3. Ex. ruines de Palmyre, Clermont-Ganneau, *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1921, 9 décembre; *Bulletin de l'Art ancien et moderne*, 1921, 25 décembre, p. 219; *L'Illustration*, 6 août 1922, p. 120.

4. Ex. ruines près de Samara en Mésopotamie, Beazeley, *Geographical Magazine*, mai 1919.

2. — La photographie et l'appréciation des styles.

L'archéologue, l'historien d'art, ne trouvent pas seulement dans la photographie directe des monuments, en certains cas, un moyen d'investigation plus perçant que leurs propres yeux : ils lui doivent aussi la possibilité d'une *appréciation plus exacte des styles*. Si la seconde moitié du XIX[e] siècle a vu se développer merveilleusement les études archéologiques et artistiques, se constituer des méthodes rigoureuses pour discerner le style d'un artiste ou d'une époque, avec Morelli en art moderne, avec Furtwaengler en art antique, si l'on a pu différencier la forme de l'œil que le sculpteur trace au VI[e] siècle grec de celle qu'il préfère au V[e] siècle, si l'on a noté tant de détails en apparence mesquins, mais en réalité précieux comme critères chronologiques et stylistiques, c'est grâce à la photographie. Par la reproduction mécanique et fidèle des monuments, elle supprime les distances, permet de comparer entre elles des œuvres éloignées dans les musées ou sur le terrain. Surtout elle élimine le dessin. Jusqu'à elle, on ne disposait que de dessins et de gravures. Or, si fidèles qu'ils prétendent être, ceux-ci comportent toujours un principe d'erreur, par le fait que l'artiste apporte malgré lui un élément de variation individuelle, temporaire, ethnique. Parfois, ne comprenant pas le motif qu'il répète, il le déforme. Sous sa main, au XVIII[e] siècle, la nébride de Bacchus devient une cuirasse, et le long manteau de Vulcain la robe féminine de Juno Martialis[1]. Il introduit dans sa copie son tempérament, sa pensée propre; il ne voit pas dans un monument ce qu'y voit son confrère, et, croyant remarquer de la tristesse où l'autre découvre de la gaieté, il accentue inconsciemment dans sa reproduction cette expression illusoire. Dans chaque dessin, on reconnait le style particulier de l'artiste, la marque de son temps, celle de sa race[2]. Enfin, la différence des procédés

1. Justi, *Winckelmann*, I, 2, p. 356 sq.
2. Deonna, *L'expression des sentiments dans l'art grec*, 1914, p. 14, référ.

techniques employés pour la gravure peut entraîner des divergences souvent considérables dans le style de l'œuvre reproduite. Qu'on examine la série des reproductions de la Joconde, on constatera combien la physionomie varie suivant qu'il s'agit d'une gravure sur cuivre ou d'une lithographie[1]. Que deviennent, sous le burin de Perrier, les sculptures grecques et romaines? Les corps sont conçus suivant l'idéal de la Renaissance, qui ramène toutes les formes antiques au canon de Praxitèle et qui outre la musculature au goût de l'école de Michel-Ange[2]. Il n'est pas une tête de ce recueil dont l'expression soit fidèle. Voyez l'Hestia Giustinani : le visage est arrondi, poupin ; les lèvres charnues sont sensuelles, et l'on dirait plutôt le visage d'une contemporaine du graveur que la création idéale, calme et froide, de la première moitié du v[e] siècle avant notre ère. Bouchardon grave les images du recueil de Mariette, mais, dit Chabouillet[3] : « il n'y a dans ce livre ni pierres antiques, ni pierres modernes, il n'y que du Bouchardon, et c'était un terrible et singulier interprète de l'antiquité que Bouchardon ». Et cependant, on approuve ses reproductions; Klotz prétend que le caractère et l'esprit des œuvres sont fidèlement rendus[4]. Winckelmann veut prouver par les images de ses ouvrages que les gravures précédentes sont fantaisistes et que les siennes sont exactes, car il comprend leur importance pour préciser la chronologie et le style[5]. Mais aujourd'hui elles n'inspirent pas plus de confiance que celles de ses contemporains et de ses devanciers. Ce sont encore celles que l'on a appelées « les belles infidèles » de Tischbein. Dira-t-on que les dessins modernes sont plus exacts, parce que l'artiste moderne a d'autres scrupules de précision? A comparer, par exemple, avec l'original la tête du Kouros de

1. Focillon, *Les gravures de la Joconde*, in *Rev. de l'art ancien et moderne*, 1911, II, p. 365 sq.
2. Deonna, *op. cit.*, p. 19.
3. *Catal. Camées*, 1858, p. 314.
4. Justi, *op. l.*, I, p. 368.
5. *Ibid.*, II, 2, p. 101.

Théra dessinée au trait, on aura quelque peine à reconnaître leur identité[1]. Photographie ou dessin, s'est-on demandé parfois[2]? Sous cette forme la question ne peut plus se poser. La photographie a détrôné le dessin. Celui-ci rend encore de grands services en reproduisant les détails que la première donne indistinctement, à cause de la position, de la forme, de la petitesse de l'objet, ou pour d'autres raisons encore. De plus en plus, du reste, ces inconvénients disparaissent; si la courbure des vases peints antiques déforme l'image reproduite par la photographie, on arrive maintenant, par d'ingénieuses dispositions, à éviter ces déformations, et à présenter la peinture comme si elle était tracée sur une surface plane[3]. Le dessin est maintenant subordonné à la photographie, et il ne le remplacera plus jamais. Les gravures italiennes du XVIe siècle, d'après les statues antiques, renseignent sur les motifs créés par les maîtres anciens, mais leur style est celui des artistes de la Renaissance[4]. Le procédé mécanique est nécessaire pour la reproduction, car il supprime cet élément subjectif. Déjà, au XVIIIe siècle, Lippert l'a compris; il abandonne le dessin et se sert de moulages pour étudier les gemmes de sa *Dactyliothek*[5].

A se fier aux dessins, on a été amené jadis à formuler des théories erronées. Les graveurs donnaient aux monuments égyptiens une complète uniformité de style, alors qu'aujourd'hui, grâce aux procédés de reproduction mécanique, nous reconnaissons entre eux des nuances individuelles, temporaires, prouvant que cet art (et le contraire eût été stupéfiant) a évolué comme tout autre; ce sont des images infidèles

1. *Ath. Mitt.*, IV, pl. VI, 2.
2. Sudhoff, *Photographie oder Zeichnung*, in *Woch. klass. Phil.*, 1911, p. 279.
3. Ex. *Griechische Vasenbilder, ein neues Verfahren der Wiedergabe*, La Haye, 1921, d'après les procédés du Dr. von Lücken.
4. *Gaz. des Beaux-Arts*, 1902, II, p. 450.
5. Justi, *op. l.*, p. 362, 368.

qui ont permis à la thèse de l'immobilité de l'art égyptien de se constituer et de vivre pendant longtemps[1].

On peut, si l'on préfère, par économie ou pour d'autres raisons, reproduire une image au trait plutôt qu'une photographie, procéder comme suit : tirer la photographie sur du papier au ferro prussiate, repasser les contours à l'encre de Chine, et faire disparaître l'image primitive dans un bain d'oxalate de potasse. On obtient ainsi à peu de frais un dessin d'une exactitude assez grande, puisqu'en somme c'est un calque, et qui se prête à la reproduction zincographique[2].

***

Cependant, la photographie, si elle évite bien des chances d'erreur, en substituant un procédé mécanique à la main de l'artiste, n'est pas exempte de tout reproche et n'est pas d'une exactitude infaillible[3]. Cet inconvénient peut avoir une certaine importance quand il s'agit d'étudier un détail minutieux, par exemple l'expression d'une physionomie ou un critère de style. Les parties les plus rapprochées de l'appareil paraissent déformées, si la distance n'est pas suffisante, et l'exagération des lèvres, du nez d'une statue provoquent une modification de l'expression ; les physionomistes reconnaissent que les photographies ne rendent pas toujours fidèlement l'expression des sentiments : il en est de même quand il s'agit non d'une tête vivante, mais d'une tête de statue.

Les variations d'éclairage font passer sur la figure du monument des expressions diverses[4] et le style en paraît autre. Plus encore que l'œil humain, l'objectif est sensible à ces différences, qui peuvent complètement modifier l'aspect d'une physionomie, et l'on peut dire qu'on pourrait faire exprimer à

1. Maspero, *De la reproduction des bas-reliefs égyptiens*, in *Causeries d'Egypte*, p. 297 sq. ; id., *Egypte*, 1912, p. XI.
2. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 14, note 3.
3. Deonna, *op. cit.*, p. 21 sq.
4. *Ibid.*, p. 21, 31.

une même tête, suffisamment neutre, les sentiments les plus divers, de la tristesse à la joie, rien qu'en modifiant les conditions d'éclairage. Une statuette d'Uranie, sujet de pendule, enthousiasme Flammarion : « Éclairé de face, ce pur visage se montrait grave et austère. Si la lumière arrivait plutôt obliquement, il devenait méditatif. Mais si la lumière venait d'en haut et de côté, ce visage enchanté s'illuminait d'un mystérieux sourire, son regard devenait presque caressant, une exquise sérénité faisait place à l'expression d'une sorte de joie, d'aménité et de bonheur. Ces changements d'expression faisaient vraiment vivre la statue »[1]. S'il ne tient compte de l'éclairage, l'érudit peut être induit en erreur. La Vénus d'Arles a été retouchée, grattée par Giraudon ; mais on possède heureusement un moulage de la statue pris avant ces mutilations ; certes, la différence est grande ; toutefois elle paraît avoir été prise sous un éclairage tout à fait autre, bien plus favorable que celle de la statue du Louvre[2] ; le jugement en est faussé.

Si le même monument est photographié sous des angles différents, avec des éclairages divers, on obtient les effets les plus disparates[3]. Qu'on regarde les photographies du Sphinx de Delphes au VIe siècle avant J.-C. Sur l'une, la grande bouche, aux lèvres pincées, avec le fort sillon vertical aux commissures, les gros yeux triangulaires, donnent à la physionomie une expression bonasse et niaise ; sur une autre, prise encore de face, mais un peu plus bas, elle semble moins dénuée d'intelligence. Sur une héliogravure, les yeux ne paraissent plus prêts à jaillir de l'orbite, et sur les lèvres se joue un sourire grave et énigmatique, qui semble annoncer le sourire de la mystérieuse Sosandra de Calamis. Les anciennes images de la Méduse Rondanini en donnent une idée tout à fait fausse, car elles dérivent toutes d'une photographie prise

1. Flammarion, *Uranie*, p. 4-5.
2. Lechat, *Rev. des ét. anciennes*, 1915, p. 17.
3. Deonna, *op. cit.*, p. 22, 35.

de trop haut, déterminant un fort raccourci du visage ; la photographie de ce masque, prise de face, modifie complètement l'ancienne expression. A voir les reproductions que Furtwaengler a publiées du double hermès d'Eros et d'Aphrodite à Madrid, pourrait-on admettre son hypothèse qui l'attribue à Phidias ? Vues de face, ces têtes sont franchement grotesques, avec leur nez énorme et leur expression de profonde bêtise, résultant uniquement du fait qu'elles ont été photographiée de trop près et de trop bas, car les vues de profil, à une meilleure distance, montre que cette expression est indépendante du monument lui-même. Telle image de la tête du Diadumène de Délos, pensive et réfléchie, ne ressemble pas à celles où la tête est prise à peu près à hauteur d'œil. Mais quelle différence entre ces deux photographies de l'Agias de Delphes ! Ici, dans un visage arrondi, les yeux se lèvent au ciel, la bouche s'entr'ouvre, c'est une expression d'extase et d'émotion contenue ; là, c'est l'ombre qui remplit les cavités oculaires, semble diriger le regard non plus en haut, mais sur le spectateur, et toute la physionomie en devient plus sombre et plus énergique.

C'est pourquoi des divergences d'appréciation dans le style des œuvres antiques, dans l'expression des physionomies, peuvent n'être souvent que le résultat de l'examen des photographies prises dans des conditions qui ne sont pas semblables. On a discuté les caractères scopasiques et lysippiques de l'Agias de Delphes : assurément, la première photographie que nous avons mentionnée accentue les analogies avec les têtes de Tégée, alors que l'autre les atténue beaucoup.

N'oublions pas que certains procédés de reproduction photographique nécessitent des retouches, et que, comme pour les gravures, l'élément de variation individuelle s'ajoute aux causes de divergences que l'on vient d'énumérer. « L'héliogravure comporte un travail de retouche assez considérable, où la personnalité du graveur-dessinateur se superpose à l'image fournie par la lumière. L'avantage de l'héliogravure, au point

de vue de la fidélité quasi mécanique, est bien moindre qu'il ne paraît au premier abord[1]. »

L'archéologue, tout en trouvant dans la reproduction mécanique par la photographie une aide précieuse, ne doit cependant pas oublier ces causes possibles d'erreur. Pour comparer entre elles des œuvres, avec une précision scientifique absolue, afin d'en étudier les caractères de style, on devrait n'utiliser que des photographies réunissant les conditions suivantes : 1° être prises sous le même éclairage ; 2° sous le même point de vue, et à une distance qui supprime les déformations ; 3° n'être jamais retouchées. Pour l'instant on ne se préoccupe nullement de ces conditions, qui sont, il est vrai, souvent difficiles à réaliser ; mais c'est une erreur.

3. — Photographies composites.

On connaît le principe de la photographie composite, inventée par Galton[2]. Il superpose sur une même plaque, exactement repérées, les images de diverses personnes d'une même famille, ou d'une même personne à des âges différents, de personnes affectées d'une même maladie, ou de personnes d'une même race, et il obtient une vue unique qui ne montre plus les traits particuliers de chaque individu, de chaque âge, mais les caractères spécifiques de la famille, de la race, de la maladie, ou l'aspect moyen de l'individu. Ce procédé, plus d'une fois étudié, entre autres par Bowdicht de l'université d'Harward, est appliqué aussi aux objets morts qu'étudie l'histoire. En anthropologie somatique, Galton obtient des images composites de crânes qui donnent un type cranien déterminé[3].

1. Reinach, *Recueil de têtes*, p. II-III.
2. Galton, *Inquiries into human faculty*, 1883, p. 339 sq ; *Journal of the*
anthropological Institute of Great Britain, 1878 ; *Genetic images*, in *Procee-*
dings of the Royal Institute, 1879 ; *Journal and transactions of the photogra-*
phic Society of Great Britain, 1884 ; *Guy's Hospital reports*, XXV, etc. ; cf.
L'Anthropologie, 1885, 15, p. 512 ; 1889, 18, p. 478, etc.
3. Galton, *Exhibition of composite photographs of skuls*, in *Journal of the*
anthropologic Institute of Great Britain, XV, 24 mars 1885.

L'esthétique veut utiliser à son tour ce procédé. Au Congrès d'esthétique tenu à Berlin en 1913, Treu en montre l'intérêt. Que l'on prenne par exemple six vues d'une tête d'enfant animées d'expressions différentes : la vue unique qui résulte de la superposition n'a pas une expression déterminée, mais frappe le spectateur par son aspect intelligent. D'autres exemples prouvent que l'image obtenue est toujours belle, et que les laideurs particulières ou ethniques disparaissent dans l'ensemble. On peut déduire de cette constatation que ce que nous appelons *beauté* n'est qu'un moyen terme analogue à celui de la photographie composite ; les anciens eux-mêmes ne voyaient-ils pas la beauté dans la μεσότης, le juste milieu[1] ?

Ne saurait-on pas aussi fixer le type moyen de la statuaire grecque à ses diverses périodes, celui du ve, du ive ou du iiie siècle, le type moyen des artistes, Phidias, Polyclète, obtenir ainsi des canons de la beauté humaine telle que l'ont conçue des individus et des époques d'art déterminés, qui serviraient de bases à nos études archéologiques? C'est ce que certains archéologues ont tenté de réaliser par le procédé de Galton[2]. Celui-ci, du reste, leur a ouvert la voie en cherchant le portrait moyen d'Alexandre, d'Antiochus, de Démétrius Poliorcète, de Cléopâtre, de dames romaines, de Napoléon, par la superposition de monnaies et de médailles.

4. — Photographies en couleurs.

La photographie en couleurs n'a pas encore donné tous les résultats pratiques que l'on attend d'elle; elle nécessite des manipulations longues, difficiles, coûteuses; le temps en altère la conservation sur verre. Cependant, on l'emploie déjà pour la reproduction des peintures et des miniatures de manuscrits. On projette sur l'écran ces images dont les teintes imitent souvent avec précision celles de l'original, et l'on conçoit combien il

1. Treu, *Durchschnittsbild und Schönheit*, in *Zeitschrift für Aesthetik und allgemeine Kunstwissenschaft*, IX, 1914.

2. Treu, *l. c.*; Bulle, *Berliner Phil. Wochenschrift*, 1917, n° 1, p. 14 sq.; *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 348-9.

est préférable, pour étudier et apprécier l'œuvre, de la voir en ses tons réels plutôt qu'avec le blanc et le noir de la photographie et de la projection habituelles. Mais le procédé ne sera vraiment utile que lorsque l'on aura trouvé le moyen facile de reproduire fidèlement les couleurs sur le papier, et de multiplier les épreuves, comme c'est le cas pour la photographie en noir. Alors, quelle précieuse source de documentation pour l'érudit ! On conservera les couleurs et les valeurs des peintures antiques et modernes, la polychromie des figurines, des terres cuites architecturales. On saisira, au moment même où elles ont encore toute leur fraîcheur, les couleurs des fresques antiques qui s'évanouissent ou s'altèrent rapidement au contact de l'air. Si la connaissance des styles a progressé grâce aux perfectionnements de la photographie, celle de la technique picturale d'autrefois ne peut réaliser un progrès analogue que lorsque la photographie en couleurs fournira à bon marché à l'érudit des images aux tons exacts ; elles lui permettront de noter avec précision la palette des peintres, de comparer entre elles, en leurs tons réels, les peintures conservées en des endroits éloignés, comparaison qu'il ne peut faire aujourd'hui que d'une façon imparfaite, par le moyen de photographies en noir ou coloriées, ces dernières le plus souvent fantaisistes, ou par son souvenir déformé.

5. — PHOTOGRAPHIE DU MOUVEMENT.

Les études d'art obtiennent par la photographie du mouvement de précieux renseignements[1]. Les recherches de Muybridge en Amérique[2], de Marey en France[3], ont fixé les diverses

1. Sur l'histoire de la chronophotographie, Coustet. *Le Cinema*, 1921, p. 19 sq. Elle peut maintenant enregistrer le projectile à la sortie du canon ou du fusil, à raison de 15.000 à 20.000 images par seconde (*La Nature*, 1920, I, p. 337 sq.).

2. Muybridge, *The horse in motion as shown by instantaneous photographs*, 1882 ; *Animal locomotion*, 1887 ; *Animals in motion. An electro-photographic investigation of consecutive phases of muscular action* (3e éd., 1907).

3 Marey, *Le mouvement*, 1894 ; *La locomotion animale*, in *Rev. scientifique*, 1886, p. 679, 27 nov.

attitudes, trop rapides à l'œil nu, des animaux ou de l'homme dans la course et le saut. L'archéologue reconnaît dans plusieurs de ces images de frappantes analogies avec les attitudes que les anciens ont adoptées pour représenter la course, le saut ou le vol[1]. Voici un sauteur qui franchit une barrière : dans le second temps il relève les pieds au moment de passer l'obstacle. C'est tout à fait l'attitude de certaines figures de l'art grec archaïque, qui posent un genou en terre, et qui relèvent l'autre à l'angle droit. Ce schéma est fréquent au VI[e] siècle[2] ; il subsiste encore, bien qu'adouci, dans les frontons d'Egine[3], mais c'est à tort qu'on a voulu en voir la persistance dans la statue d'éphèbe de Subiaco[4]. C'est, dans l'archaïsme, l'attitude habituelle des Gorgones, des Erynies, et les épithètes καμψίπους (Eschyle), καμπεσίγουνος (Hesychius), ne signifient pas « qui font fléchir les genoux des coupables », mais qualifient l'attitude agenouillée de ces divinités. Avant de connaître les résultats de la photographie instantanée, on avait formulé diverses hypothèses pour expliquer ce schéma, attitude de prière, de repos, en même temps qu'on songeait à son origine orientale, assyrienne, qu'admet encore M. Schmidt (1909). Mais M. S. Reinach a retrouvé cette attitude dans la photographie instantanée du saut humain, et il pense avec raison, hypothèse généralement admise, que l'observation attentive du saut a été le point de départ de ce motif[5]. Ces images antiques représentent donc des personnages sautant. Mais le saut a été aussi assimilé par les anciens à la

1. S. Reinach, *Rev. arch.*, 1887, I, p. 116 ; 1889, p. 243 sq. ; id., *Chroniques d'Orient*, I, p. 331-2 ; II, p. 299.

2. Sur ce thème de la « course agenouillée », du « Knielaufschema », Curtius, *Die knienden Figuren der antiken Kunst*, 1869 ; Kalkmann, *Jahrbuch d. k. arch. Instituts*, 1895, p. 57 sq. ; Schmidt, *Das Knielaufschema*, in *Münchener arch. Studien*, 1909, p. 251 sq. ; Pottier, *Monuments Piot*, XVI, 1909, p. 111, etc.

3. Furtwaengler, *Beschreibung der Glyptothek*, p. 99, n° 778 ; Joubin, *Sculpture grecque*, p. 217.

4. Kalkmann, *op. l.*, p. 56 sq. ; 1896, p. 201 ; Körte, *ibid.*, 1896, p. 12, note 3 ; *Rev. arch.*, 1897, II, p. 273 ; 1895, II, p. 218.

5. S. Reinach, *l. c.* ; Lechat, *La sculpture attique avant Phidias*, p. 298, note 1, etc.

course rapide, qui se compose en effet d'une série de sauts, de bonds, et au vol. Quelques siècles plus tard, Pérugin donne encore à ses anges volants une attitude qui est celle de la course[1]. Avec le temps, l'art atténue ce que ce schéma archaïque peut avoir de bizarre à première vue, de manière à donner plutôt l'impression de la course que du saut[2]. Les figures agenouillées de l'archaïsme sont donc en réalité des personnages qui courent, ou qui volent très rapidement, telle la Niké ailée, inventée par Archermos de Chios au VI[e] siècle.

Les attitudes de la course, telles que les montrent les monuments de l'art antique, s'expliquent aussi par les photogrammes de Marey. Voici, sur une palette de schiste de l'Égypte protodynastique, un homme courant[3]; voici des coureurs sur des peintures de vases grecs, par exemple sur une amphore panathénaïque[4] : il y a concordance absolue avec une phase de la course que fixe la photographie instantanée[5]. Les moments successifs de la danse fournissent pareille observation[6].

On dit : « En somme les figures qui expriment le mieux l'idée de la course sont celles qui s'en éloignent le plus au point de vue de la vérité scientifique »[7]. Sans doute l'idée de la course est mieux signifiée à notre œil par une combinaison arbitraire des diverses phases trop rapides qu'il ne peut saisir l'une après l'autre. Mais l'étude de l'art antique montre que les anciens étaient si familiarisés avec la pratique du saut et de la course qu'ils savaient en noter les phases successives et les traduire dans leur art. Peut-être notre vision, mieux éduquée que dans les siècles précédents, en ces temps actuels de sport, de photographie instantanée, de cinéma, qui nous habituent à décomposer les mouvements rapides, abandonnera de plus en plus en

1. Richer, *Introduction à l'étude de la figure humaine*, p. 110.
2. Lechat, *op. l.*, p. 394.
3. Capart, *Les débuts de l'art en Egypte*, p. 236, fig. 167.
4. S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, II, p. 299-300, fig.
5. Marey, *op. l.*, p. 167.
6. *Ibid.*, p. 178, 180; S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, II, p. 300, note 1.
7. Richer, *op. l.*, p. 115, note 1.

art les schémas conventionnels, pour leur préférer, comme les anciens, une représentation plus conforme à la réalité. C'est ce qui s'est produit déjà dans la peinture du galop, qui a mis à profit, dans le dernier quart du XIX[e] siècle, les enseignements de la photographie instantanée[1].

***

D'autre part, on est surpris, en voyant dans l'art l'animal au galop, de constater combien ses attitudes sont conventionnelles. La photographie instantanée n'atteste l'exactitude que d'une seule, celle du cheval au petit galop, le « canter », tel que l'a conçu Phidias sur la frise des Panathénées[2]. Mais les autres motifs créés avant 1889, pour rendre le galop, par les arts anciens et modernes, européens ou orientaux, et qui sont au nombre de trois, le « cabré fléchi », le « cabré allongé », le « galop volant », sont irréels[3]. C'est ce qui résulte des recherches minutieuses faites par M. S. Reinach sur ce sujet[4]. Le « canter », dit-il[5], est le motif préféré de l'art grec à l'époque de Phidias; il est rare avant cette date, rare après, et il ne reparaît que par l'effet de l'imitation des chefs-d'œuvre classsiques; il est presque inconnu du moyen âge et de l'art moderne. Le « cabré allongé » et le « cabré fléchi » sont les motifs préférés des arts égyptiens, assyrien, gréco-romain, du moyen âge et moderne jusque vers 1820; ils ont pénétré dans les arts persan et hindou; mais l'art chinois les a presque complètement ignorés[6].

1. *Cf.* plus loin à propos du « galop volant ».
2. S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, II, p. 300-1; Marey, *op. l.*, p. 197.
3. S. Reinach, *Rev. arch.*, 1900, XXXVI, p. 217; 1901, XXXIX, p. 10.
4. *La représentation du galop dans l'art ancien et moderne*, in *Rev. arch.*, 1900, XXXVI, p. 216, 441; XXXVII, p. 244; 1901, XXXVIII, p. 27, 224; XXXIX, p. 1 sq. (et à part).
5. *Rev. arch.*, 1900, XXXVI, p. 227 sq.
6. *Ibid.*, 1901, XXXIX, p. 10.

6. — Le cinématographe.

Les recherches de l'astronome Janssen, qui prit des photographies successives du passage de Vénus sur le soleil, de Muybridge et de Marey sur la locomotion animale et humaine, d'autres encore, ont permis à M. Lumière (de Lyon) de construire le premier cinématographe industriel, descendant perfectionné des vieux *zootropes* et *biographes*[1]. Ce n'est pas le lieu de dénombrer les nombreuses applications du cinéma qui, de jeu, devient de plus en plus un moyen de documentation scientifique[2] et d'instruction[3], ou de constater sa valeur esthétique[4]. Il complète les données de la photographie documentaire, puisqu'il montre les actions humaines dans leur mouvement, parfois en leurs couleurs réelles[5]. Les ethnographes, qui opèrent sur des populations vivantes, en ont compris la valeur, et rapportent de leurs voyages des films où l'on voit se dérouler les opérations d'une technique indigène, les phases d'une danse[6], bien mieux comprises, par cette reconstitution animée, que par une longue description illustrée de photographies inertes.

L'archéologue, s'il ne peut enregistrer ainsi la vie, peut du moins demander au cinéma quelques informations, et mieux comprendre le passé par sa comparaison avec le présent, qui vit à ses yeux sur l'écran. Les reconstitutions antiques peuvent

1. Sur le cinéma, ses précurseurs, ses procédés, cf. entre autres Coustet, *Le Cinéma*, 1921 (p. 10 sq., origines).

2. Ex. appliqué à l'étude de la fatigue des métaux, *La Nature*, 1919, II, p. 143 sq.

3. Ex. Kraentzel, *Le cinématographe dans l'enseignement géographique*, 1914 ; Kress, *De l'utilité du cinématographe dans l'enseignement*, 1915 ; *L'astronome au cinéma*, in *La Nature*, 1920, II, p. 241 sq., etc.

4. *Quelques éléments plastiques du cinéma*, in *Art et décoration*, fév. 1920 ; Tokine, *L'esthétique du cinéma*, in *L'esprit nouveau*, 1920, I, nº 1, p. 84 sq., etc.

5. Cinématographie en couleur, *La Nature*, 1920, t. I, p. 14 sq. (vues directes en couleurs, et non images coloriées à la main).

6. Ex. Neuhauss, *Reise nach Deutsch Neu-Guinea*, 1911 ; cf. *L'Anthropologie*, 1912, p. 504.

le faire sourire, car il est choqué par de multiples anachronismes. Phidias ne se meut-il pas dans un atelier orné de statues qui seront conçues par ses successeurs quelques siècles après lui? N'exigeons cependant pas du metteur en scène la précision archéologique, que seuls peuvent apprécier quelques initiés, et cherchons plutôt au cinéma ce qui peut nous instruire.

Voici que le « ralentisseur Pathé » fait passer le vol d'un oiseau, la course et le saut d'un animal, d'un homme, en un mouvement non plus rapide comme dans la réalité, mais très ralenti, de manière à nous en laisser suivre toutes les phases. L'archéologue, s'il voit confirmer les déductions que la photographie instantanée du mouvement lui avait déjà suggérées, trouve peut-être là l'occasion de faire de nouvelles constatations.

Certains monuments antiques montrent l'animal en plein galop, lançant en avant ses pattes antérieures, en arrière ses pattes postérieures. Il ne touche pas terre, il paraît voler. C'est l'attitude du « galop volant », employée déjà par les artistes paléolithiques, puis par les Mycéniens, les Scythes, les Perses sassanides, les Byzantins[1], les Chinois, mais inconnue de la Grèce classique, de Rome, du moyen âge et des temps modernes, et ne reparaissant chez nous qu'au début du XIX[e] siècle. M. S. Reinach en a étudié l'histoire et les filiations[2]. Il pense que ce n'est pas une copie de la réalité, mais un schéma conventionnel pour indiquer la rapidité extrême de la course. S'il paraît dans l'art mycénien, comme dans celui des chasseurs de rennes, sans doute sans qu'il y ait lieu de supposer une filiation historique, — quoi qu'en pensent certains, — c'est par suite de ce même désir de vie et de naturalisme qui inspire ces deux arts séparés l'un de l'autre par des milliers d'années. De l'art mycénien, le motif du galop volant passe en Scythie, puis en Chine

1. Bréhier, *Le motif du galop volant sur une cassette d'ivoire byzantine*, in *Rev. arch.*, 1911, I p. 428 sq.
2. Voir la note 4 de la p. 98.

(vers 120 av. J.-C.), et en Perse sassanide (vers 230 après J.-C.); pendant le moyen-âge et les temps modernes, la Chine et le Japon, qui l'ont recueilli, sont les seuls pays où il est fréquent. En Europe, on le trouve dans l'art byzantin, sous l'influence de la Perse sassanide. Dans l'Occident moderne, il paraît pour la première fois en Angleterre, dans une gravure populaire de 1794, pour devenir fréquent vers 1820 et se répandre en France avec Géricault (1817), puis en Allemagne (1835), et cette diffusion se fait sous l'influence des modèles chinois volontiers imités dès le XVIIe siècle. Telles sont les conclusions de l'étude de M. Reinach[1]. A partir de 1886, ajoute-t-il[2], le galop volant, reconnu irréel, se montre de moins en moins dans la grande peinture où il cède la place à des attitudes inspirées de la photographie instantanée[3], mais il survit dans l'art populaire.

Est-il vraiment irréel[4]? M. Reinach reconnaît lui-même que non : « Le motif du galop volant n'est pas irréel, mais ce n'est pas un motif de course, c'est, à peu de chose près, une des attitudes du cheval qui saute une barrière, comme on peut s'en convaincre en étudiant l'album de Muybridge, celui du photographe Dalton, ou mieux encore celui du capitaine Dumas. Seulement, il n'arrive pas toujours que le cheval, au moment de sauter, lance une ruade ; en général les quatre membres ne divergent pas simultanément »[5]. Regardons la course et le saut des animaux, et non seulement du cheval, au ralentisseur Pathé ; nous voyons cette attitude où les quatre membres sont étendus en sens opposés, au moment où l'animal franchit l'obstacle et va retomber à terre. De même que les anciens ont adopté, pour figurer la course et le vol des êtres humains, le moment où le sauteur ramène sous lui ses jambes pour franchir l'obstacle, de même ils ont choisi cette phase analogue du saut ani-

1. *Rev. arch.*, 1901, XXXIX, p. 10-11 ; 1900, XXXVI, p. 219.
2. *Ibid.*, 1900, XXXVI, p. 200.
3. *Ibid.*, 1900, XXXVI, p. 220, fig. 33 ; cf. p. 218, fig. 1 D.
4. *Ibid.*, 1900, XXXVI, p. 219.
5. *Ibid.*, p. 221-2.

mal pour indiquer la course rapide de celui-ci. Ils ont été, avons-nous constaté pour le motif de la course humaine, meilleurs observateurs que les modernes; mais si l'artiste de la Grèce antique a ignoré le schéma du galop volant, et n'a créé pour l'animal que des galops de fantaisie, sauf un seul, n'est-ce pas que son attention est alors presque entièrement accaparée par l'homme, et que l'animal ne l'intéresse que médiocrement? Au contraire, les artistes de l'âge du renne, par les conditions de leur vie chasseresse, les artistes mycéniens, épris de réalisme, de naturalisme, aimant la flore, la faune, ont scruté attentivement l'animal et l'ont rendu avec fidélité dans le mouvement violent comme dans le repos.

7. — La photographie de l'invisible.

Mais la photographie ne fixe pas seulement l'image du document stable ou fugitif, nécessaire au travailleur. Comme le télescope pour l'astronome, *elle supplée à la faiblesse de sa vision*, et l'objectif, cet œil artificiel, lui permet de percevoir des détails qui échappent à son œil nu. Les épigraphistes savent que la photographie d'une inscription effacée, prise dans de bonnes conditions, à jour frisant, peut renforcer certains traits, en faire apparaître d'inaperçus, et permettre une lecture plus aisée que sur l'original.

En prenant des inscriptions usées plusieurs clichés qui doivent être exactement superposables, sous divers éclairages et à lumière rasante, on parvient à déchiffrer des documents qui ne donnent rien de satisfaisant à la vision directe[1]. On arrive même à déchiffrer des parchemins presque blanchis, en prenant un négatif, en le transformant en positif; si l'on répète cette alternance pendant une série d'épreuves, on constate que chaque tirage apporte un détail nouveau, si bien qu'après six ou sept épreuves, le texte entier à réapparu[2]. Je ne crois pas que

1. Duce, *Bull. Soc. arch. de Provence*, III, p. 263; Jullian, *Rev. des études anciennes*, 1922, p. 184.
2. Locard, *L'enquête criminelle et les méthodes scientifiques*, 1920, p. 175-6.

ce moyen ait été souvent mis en pratique par les érudits, et je ne sais s'il donne vraiment de bons résultats. Par divers procédés ingénieux, on peut faire surgir dans un palimpseste les écritures sous-jacentes, en renforçant leurs caractères et en atténuant ceux de l'écriture superficielle[1], et l'on arrive à différencier, dans un manuscrit portant des écritures en surcharge, les deux écritures superposées. L'examen des tableaux anciens profite de ces constatations curieuses. Souvent un détail de l'œuvre paraît plus distinct sur la plaque que sur l'original; trop faible pour être vu, il laisse son empreinte sur le cliché. On peut aussi discerner, par les différences de tons et de transparences des couches superficielles d'un tableau, les altérations, les repeints que celui-ci a subis. M. Darenty s'est livré à quelques expériences de ce genre sur des tableaux de Rubens et de Rembrandt[2].

8. — La radiographie.

Les rayons X qui percent l'opacité et révèlent l'invisible se prêtent à des applications dans des domaines différents, dans la médecine et la chirurgie, dans l'examen du caractère[3], dans l'enquête criminelle, où l'on propose l'emploi de marques digitales obtenues par la radiographie, plus nettes et précises que

1. Kögel, *Die Photographie historischer Dokumente*, in *44e Beiheft zum Centralblatt fur Bibliothekwesen*, Leipzig, 1914, p. 74 sq. : *Die Palimpsestphotographie*, p. 100 sq., pl. I sq. (exemples); *Texte und Arbeiten herausgegeben durch die Erzabtei Beuron*, *Prophetentexte in Vulgata-Uebersetzung*, 1917, Heft 1/2, p. XXXVII, *Die Palimpsestphotographie*; *Untersuchungs-Ergebnisse einer doppelt reskribierten Wolfenbütteler Handschrift mittels Fluoreszenphotographie*, in *Zentralblatt fur Bibliothekwesen*, XXIV, 1917, p. 233 sq. — Sur ce procédé de photographie par fluorescence, cf. encore Kögel, *Sitzungsb. der kgl. Preuss. Akad. d. Wiss.*, 1914, *Philos. Hist. Klasse*, XXXVII, 3; id., *Photographische Korrespondenz*, n° 658, 1915.

2. *Revue mondiale*, CXLIII, 1921, p. 349.

3. Le Dr Maingot, observant par la radiographie le jeu du diaphragme humain, en déduit toutes sortes de conclusions sur le caractère, détermine les intuitifs, les rationnels, montre que le jeu du diaphragme n'est pas le même chez un calculateur que chez un artiste intuitif, etc. : c'est la phrénoscopie (*L'Illustration*, 1921, n° 4097, 10 septembre, p. 233-4).

les empreintes fournies par l'encre[1]; dans l'industrie, où on l'utilise pour déceler les imperfections de certaines pièces. Il était tout naturel que l'érudit lui demandât aussi quelque aide nouvelle.

M. Millot applique la radiographie à la recherche des manuscrits et des imprimés anciens qui sont souvent cachés dans les plats des vieilles reliures. La plaque fait en effet apparaître les fragments de manuscrits, avec leurs lettres et leurs enluminures, grâce à l'encre spéciale qui les a tracés. Mais l'encre d'imprimerie, par sa composition, ne donne pas de si bons résultats, et les diverses encres modernes, écarlates, bleues, jaunes, non plus. Les rayons X, conclut on, ne peuvent servir qu'aux archéologues[2]. C'est déjà une constatation intéressante qui pourra être mise à profit dans la recherche des manuscrits et sans doute aussi des papyrus antiques.

La radiographie peut surtout rendre des services dans l'examen des tableaux. Les premières études dans ce sens ont été faites en Allemagne en 1914, par Faber[3]; elles ont été poursuivies en Hollande par le Dr Heilbron, d'Amsterdam[4], et en France par le Dr Chéron en 1920[5]. Le support du tableau (toile ou bois), l'enduit qui le recouvre, les couleurs de l'image, varient suivant les époques, et, par leur composition, sont plus ou moins transparents aux rayons X. Par exemple, l'enduit ancien, mélange de carbonate de chaux et de colle est plus transparent que l'enduit actuel de céruse; les couleurs autrefois à base de sels minéraux, aujourd'hui formées de substances végétales ou à base d'aniline, le sont plus ou moins. Les tableaux modernes, à cause de leurs enduits assez opaques et de leurs

1. *La Nature*, 1920, II, p. 271 sq.
2. *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1920, p. 101-2, 157.
3. *Zeitschrift fur Museumskunde*.
4. *Oude Kunst*, fév. 1920, n° 5.
5. *Académie des sciences*, 13 déc. 1920; *Chronique des arts et de la curiosité*, 1920, 30 décembre, p. 175-6; *Rev. scientifique*, mars 1921, n° 6, p. 14-8; *Bulletin de la vie artistique*, janv. 1921, I, p. 17-8, p. 49 sq.; Guiffrey, *La radiographie des tableaux*, in *Rev. de l'art ancien et moderne*, 1921, XXXIX, p. 124 sq.

couleurs plus transparentes, donnent en général des radiographies beaucoup moins bonnes que les tableaux anciens Par ces différences qui se traduisent sur la plaque, on arrive à certaines conclusions sur l'âge du tableau et, par conséquent, sur son authenticité.

On détermine aussi les altérations qu'a subies un tableau ancien, ses restaurations, ses repeints, car l'enduit et les couleurs, employés à différentes dates, n'ayant pas la même composition chimique, donnent sur la plaque des taches variées.

Enfin, la radiographie fait surgir, sous les repeints, les parties anciennes que l'œil ne pouvait soupçonner. Plusieurs expériences à ce sujet sont convaincantes Voici la *Crucifixion* de Cornélis Engelbrechtsz ; le tableau montre dans l'angle inférieur de droite une donatrice, qui paraît hors de proportion avec les autres figures ; la couleur du vêtement ne s'harmonise pas avec l'ensemble. La radiographie prouve quelle a été peinte après coup sur la figure d'un donateur de proportions beaucoup moindres. Si bien qu'on a pu restaurer le tableau dans son état primitif, en enlevant l'image récente.

Il semble donc indiqué maintenant, avant de procéder à la restauration d'un tableau, d'en prendre une radiographie, afin de discerner l'importance des repeints et la présence possible de détails sous-jacents. Le Musée d'art et d'histoire de Genève a fait restaurer, il y a quelques années, le retable de Saint-Pierre, exécuté en 1444 par Conrad Witz. L'œuvre avait été gâtée en 1835 par une maladroite restauration, et il s'agissait de chercher sous la peinture moderne ce qui subsistait de la peinture originale. M. Bentz, habile restaurateur du musée de Bâle, a retrouvé sous les repeints de 1835 plusieurs détails anciens qui transforment le tableau[1]. Sans doute, le travail de restauration n'aurait pu être mieux conduit, mais une radiographie aurait vraisemblablement montré l'étendue des repeints, les parties modifiées, et aurait permis au restaurateur

1. *Musée d'Art et d'Histoire. Compte rendu pour l'année 1917*, 1918, p. 9 sq., pl.

contemporain de procéder avec plus de certitude et de rapidité.

Des expériences plus nombreuses et plus variées accroîtront sans doute l'importance déjà considérable de ces constatations et permettront de nouvelles applications pratiques. Qui sait si la radiographie du fameux buste en cire du Musée de Berlin, attribué à Léonard, mais œuvre de Lucas, dont l'authenticité a soulevé une ardente polémique jusqu'au moment où le faux a été dûment prouvé[1], n'aurait pas révélé d'emblée les tares? La composition de la cire, qui a donné lieu à des examens contradictoires, et qui contenait de nombreux éléments disparates (sciure de bois, plâtre), aurait-elle pu fournir quelque indice chronologique[2]? On aurait vu ce que le buste cachait dans son sein : des morceaux de vêtements modernes, des fragments d'imprimés anglais, un objet analogue à une fourchette[3] ! Je ne sais ce que pourrait donner la radiographie des statues pour en discerner les restaurations, ou des vases peints antiques, au vernis si spécial, que les modernes essaient en vain d'imiter; mais des expériences nous renseigneront un jour à ce sujet.

9. — La photographie naturelle.

D'une observation bien connue, on a voulu tirer une explication archéologique. Dans les musées, remarque M. Sauer, les statues, les moulages, qui restent longtemps en place, laissent une marque sur la paroi, la lumière décolorant celle-ci tout autour de la statue, dont la silhouette se détache alors sur le ton environnant. Ne pourrait-on pas, pense-t-il, en notant les altérations analogues de la pierre dans les tympans des édifices antiques, reconstituer les statues qui décoraient les frontons[4]? Ceux du « Theseion » d'Athènes sont vides ; mais on a relevé les traces, les trous laissés par les bases des statues dans la

1. S. Reinach, *Léonard ou Lucas, histoire d'un buste acquis par le Musée de Berlin*, in *Rev. arch.*, 1909, II, p. 416 sq.
2. *Ibid.*, p. 422, 425.
3. *Ibid.*, p. 427.
4. Sauer, *Sonnenlichtprojektionen*, in *Ath. Mitt.*, 1911, p. 344 sq.

pierre, et par elles, on a tenté de reconstituer les groupements. On a constaté que l'hypothèse de Furtwaengler, qui rapporte à cet édifice diverses statues de Niobides de la Glyptothèque Ny-Carlsberg[1] ne s'accorde pas avec ces traces[2]. En se fondant sur celles-ci, M. Sauer a proposé une restitution illustrant la Naissance d'Erichthonios et Héphaestos exilé de l'Olympe[3]. Il lui appartient de confirmer ou de modifier cette hypothèse, en combinant l'examen des traces des bases avec celui des traces héliographiques, s'il en existe.

10. — La photographie et l'enseignement de l'archéologie.

On ne saurait clore cette rapide enquête sur l'importance de la photographie en archéologie et en histoire de l'art sans rappeler qu'elle est devenue un accessoire indispensable, non seulement de l'érudit qui étudie les monuments eux-mêmes, mais de celui qui les commente pour l'enseignement Les collections de photographies font maintenant partie du matériel des universités et des écoles qui disposent des crédits nécessaires à leur acquisition. Dans l'exposé, la projection sur verre, par diapositif, évite les manipulations lentes des photographies, et présente à tous les auditeurs à la fois l'image au moment même où le professeur la décrit. L'application de la lanterne magique à l'instruction, déjà proposée par le comte de Paroy à Marie-Antoinette pour l'éducation du dauphin[4], a fait depuis ce timide essai d'immenses progrès, et son utilité n'est plus contestée.

Mais « l'épiscopie », c'est-à-dire la projection directe sur un écran d'objets, d'un dessin, d'une gravure, d'un tableau, sans qu'il soit nécessaire de passer par une opération mécanique ou

1. *Sitzungsberichte der München. Akad.*, 1899, II, p. 279 sq.; 1902, p. 443 sq.
2. Klein, *Geschichte der griech. Kunst*, I, p. 472-3; Reinach, *Recueil de têtes*, p. 89.
3 Sauer, *Das sogenannte Theseion und sein plastischer Schmuck*, 1899; id., *Ueber die Giebelgruppen des sog. Theseion*, in *Berlin Phil. Woch.*, 1897, p. 860 sq.; cf. *Rev. des ét. grecques*, 1900, p. 384, etc.
4. S. Reinach, *Rev. arch.*, 1911, I, p. 188-9.

chimique intermédiaire, fait aujourd'hui des progrès qui vont sans doute la rendre pratique et lui permettre peut-être de détrôner la projection par diapositifs, coûteux, fragiles, encombrants, qui nécessite l'obscurité de la salle, notable inconvénient. Les essais, multipliés depuis 1902, date du premier appareil de ce genre, ont abouti, entre autres, à l'appareil de M. Dussaud, présenté tout dernièrement à l'Académie des Sciences par le professeur Branly. Par l'épiscope Dussaud, l'objet, sous la lumière intense d'un jeu de miroirs et de lentilles concentré sur lui, projette sur l'écran son image si nette qu'il n'est plus nécessaire de maintenir l'assistance dans l'obscurité. Ce n'est plus une image en noir et blanc, ou coloriée plus ou moins arbitrairement : c'est l'objet avec toutes ses couleurs et ses teintes naturelles que l'on perçoit. Parmi les multiples applications que cet appareil peut recevoir, notons seulement celles qui intéressent l'archéologue et l'historien d'art : « Dessins, cartes postales, illustrations, manuscrits, images coloriées, vues de toute espèce, glissent sur la plaque éclairée et se profilent avec leurs nuances et leurs couleurs ; de gros livres aux pages rebondissantes, un atlas, des plans étendus, une carte de géographie déroulée, un tableau, pourront aussi bien apparaître sur l'écran, car il suffit de poser l'appareil sur la région qu'on désire représenter ; des médailles accuseront leurs reliefs, des étoffes et des dentelles décoreront l'écran de reflets et de lacis prestigieux ; les marbrures et les veines d'une agathe, le moiré et les nielles d'un métal, tous les éclats d'une gemme et la fascination d'un bijou passeront sur la toile, surexcités par le flamboiement qui les inonde[1] ». Si l'on projette directement ainsi photographies, dessins, et surtout les objets eux-mêmes, l'enseignement de la vie passée sera facilité et rénové, comme celui de la vie tout entière, dans ses manifestations les plus diverses sans distinction de temps.

Herbert Silver, de Cincinnati, a construit un appareil fondé

1. *Académie des sciences*, 1921 ; Dr Bernoud, *L'épiscopie*, in *Journal de Genève*, 29 août 1921.

sur ce principe, permettant de projeter directement sur un écran, dans une salle voisine, l'opération chirurgicale telle qu'elle est pratiquée au même moment par le chirurgien ; on conçoit combien ce procédé peut rendre de services, puisqu'il supprime la présence encombrante des assistants autour de l'opérateur[1].

11. — La photographie et l'esthétique.

Rappelons brièvement que la photographie n'est pas seulement *documentaire*, un procédé d'investigation *scientifique*, mais *esthétique*. Est-elle un art? s'est-on souvent demandé jadis. Au temps des daguerréotypes, les artistes se récriaient avec horreur contre ce procédé mécanique. « La daguerréotypie est un témoignage convaincant, disait Heine, contre l'opinion erronée qui voudrait que l'art consistât dans l'imitation de la nature. La nature vient elle-même de prouver combien peu elle s'entend à l'art et quel piteux résultat elle obtient lorsqu'elle se mêle d'en faire ». On admet aujourd'hui qu'elle est un art esthétique, puisque, par les procédés savants de l'époque actuelle, l'auteur peut intervenir, mettre sa personnalité non seulement dans le choix des sujets, leur composition, la lumière qui les éclaire, mais aussi dans les travaux ultérieurs qui mènent de la plaque sensibilisée à l'épreuve sur le papier; elle devient une sorte de peinture en d'autres matériaux, obtenue par d'autres procédés. N'y a-t-il pas déjà une esthétique naissante du cinéma?

La photographie n'a pas été sans exercer une influence sur la peinture, habituant l'œil aux attitudes instantanées, aux différences choquantes de proportions. Ce sont les expériences chronophotographiques de Muybridge et de Marey qui inspirent en 1886 à Morot ses attitudes nouvelles du galop du cheval. On ne s'étonne plus de trouver dans la peinture ces attitudes que l'œil ne peut saisir à cause de leur caractère fugitif. Degas nous montre parfois « une sorte de composition qui profite

1. *Illustrated London News*, 1921, 17 septembre, p. 373, fig. ; *Popular Science Monthly*.

des hasards du kodak »[1], et l'artiste ne peut plus exprimer le regret de Turner sur son lit de mort : « Que n'aurais-je pas fait, si j'avais eu cet instrument à mon service! »

***

On voit combien sont variés les services que la photographie rend à l'archéologie et à l'histoire de l'art. Non seulement elle fournit une documentation abondante, peu coûteuse et surtout précise, qui, en fixant l'élément fugitif, supprime le temps et, en répandant l'image partout, supprime la distance; mais elle supplée à l'imperfection de la vision, en faisant apercevoir des détails ignorés de l'œil nu, en montrant l'invisible à travers l'opacité ; elle facilite la détermination de la chronologie et des styles, la recherche des faux, des altérations de l'original ; elle suggère des explications nouvelles des œuvres anciennes, des théories esthétiques. Elle n'est donc pas uniquement documentaire, une illustration des monuments anciens ; elle est un procédé d'*investigation scientifique* dont l'érudit ne saurait se passer et auquel il est redevable en partie de la précision que les études archéologiques et artistiques ont acquise à partir de la seconde moitié du XIX[e] siècle.

W. DEONNA

1. Blanche, *De David à Degas*, 1919, p. 297-8.

KAINEUS ET LES CENTAURES

(KÉLÉBÉ DE LA COLLECTION SAINT-FERRIOL)

Le vase que je fais aujourd'hui connaître appartient à l'ensemble dont l'étude remonte à plusieurs années et dont j'ai déjà parlé dans les *Monuments Piot* (1er fascicule, tome XX, année 1913), en présentant le groupe des cinq vases à sujets hèrakléens de cette même collection Saint-Ferriol.

Aucune particularité de forme ou de technique ne motive ici une mention spéciale; le vase ne se recommande, en plus de son caractère inédit, que par la plastique de la forme et surtout par la beauté du sujet principal.

Il porte le n° 190 de la Collection.

Grande KÉLÉBÉ, très large col flanqué de chaque côté d'une anse rigide à double tenon parallèle au galbe du col, à deux tableaux ; figures rouges. — Haut. 0m,462 ; largeur intérieure de l'embouchure 0m,277 ; moitié du pourtour le plus développé, 0m,60.

Le col est décoré d'un bandeau, formé de petites languettes allongées pointes en bas[1], limité au niveau des anses et peint sur le seul côté du col au-dessus du sujet principal : le combat des Centaures. Le pavillon du col est évidé en dessous ; deux guirlandes parallèles de petites feuilles règnent sur la partie externe profilée en biseau. Sur le plat de la surface supérieure règne le même décor que celui du col, interrompu aux points d'attache des anses par une large palmette.

1. Type de décor courant pour les cols de kélébés. Cf. entre autres : Munich, *Pinacoth.*, kélébé, nos 2371-303 ; Florence, nos 1951-232, kélébé où l'on voit également une lutte de Lapithes contre Centaures; et Musée de Genève, n° 27 R.

A. — *Combat de Lapithes et de Centaures : épisode de Kaineus.* — Scène de cinq personnages : à gauche, deux Centaures barbus ; le premier dont on ne voit que le haut du corps et le bas des pieds de devant, tient une pierre ronde dans sa main droite levée, le reste du corps coupé par le bord du cadre ; une peau tachetée, nouée sous le cou, couvre ses épaules et son



Fig. 1. — Combat de Kaineus contre les Centaures (Collection Saint-Ferriol).

bras gauche. Le second Centaure, visible en entier et masquant avec son arrière-train l'avant-train du précédent, lève avec le bras droit un bout de branche de pin brisée qu'il tient comme une massue contre sa poitrine et dont il s'apprête à frapper le roi Kaineus placé à ses pieds, en même temps que du bras gauche il semble le saisir ou le repousser. Celui-ci, dont on voit la tête fort belle et barbue, coiffée d'un grand casque à crinière éventaillée et le reste du corps presque entièrement masqué par son

vaste bouclier (lion à la crinière hérissée, profilé à gauche, en épisème), tandis que, suivant la légende, il disparaît en terre, le haut du corps seul visible, enfonce de la main droite son glaive entre les jambes de devant du Centaure, son adversaire (sans doute le grand Pétraios que nomme Hésiode dans le *Bouclier d'Hèraklès*)[1]. Derrière Kaineus, un grand homme barbu, Peirithoos plus que probablement, profilé à gauche, debout, tête nue, son chapeau renversé dans le dos, vêtu seulement d'une chlamyde retenue à l'épaule et laissant voir les jambes nues, lève un glaive pointu en arrière de sa tête pour en frapper le Centaure Pétraios. Derrière ce guerrier, un troisième Centaure barbu, dont l'arrière-train est coupé au cadre, soulève des deux mains, au-dessus de sa tête, un énorme quartier de roche pour le lancer sur le défenseur du roi Lapithe.

Bonne ordonnance du sujet, belles figures aux mouvements puissants et expressifs, celles des deux Lapithes surtout d'une beauté marquée. Le contraste bien observé entre la noblesse des traits et des attitudes de ces derniers et le caractère sauvage et farouche des Centaures, aux cheveux abondants, négligés, aux visages et aux gestes pleins de violence, fait honneur au peintre du vase ; on doit encore remarquer avec quel art simple et sûr sont traités les corps de chevaux.

De nombreuses indications de muscles, surtout dans les bras, restent visibles, quoique noyées dans le rouge, ainsi que le dessin préparatoire ou esquisse tracé à la pointe, laissant subsister une insensible dépression qui transparaît en rouge pâle. D'autres musculatures et des modelés sont indiqués en traits

1. Hésiode, *Scut.* 179 et 180. — Le centaure Pétraios figure sur le cratère de Klitias et d'Ergotimos, Vase François (Florence) (voir A. Furtwängler, *Griechische Vasenmalerei*, pl. XI et XII ; texte, I, p. 59), et son nom y est inscrit ainsi que ceux de plusieurs autres Centaures, tels qu'Hylaios, Akrios, Asbolos, Mélanippos, etc. On le voit sur ce vase combattre armé d'une branche d'arbre contre le héros *Oplon* (Opleus) ; on pourrait donc supposer que c'est un bout de branche que l'on distingue assez vaguement sur la poitrine du centaure dans la kélébé de Saint-Ferriol. — Ovide met en scène contre Cénée, dans ses *Métamorphoses*, liv. XII, 463, l'immense Latreus.

rouge pâle, mais plus visibles et superficiels. D'ailleurs les esquisses des corps entiers, du moins pour les Centaures, sont complètes ; ainsi voit-on les traces de ces esquisses pour le corps du Centaure coupé au cadre se continuer en dehors et transparaître sous la couverte noire ; de même, pour les corps masqués par un autre corps, l'esquisse reste encore faiblement visible sous la figure qui a été superposée.

Mais revenons au sujet. On voit par notre description que nous sommes bien en présence de l'épisode un peu plus développé que de coutume du combat de Kaineus contre les Centaures, épisode que l'on retrouve sur plus d'un monument figuré.

Le mythe que représente ce sujet reste obscur, et les mythologues se trouvent encore embarrassés d'en donner une valable explication. N'ayant pas à entrer ici dans ce domaine spécial, je me contenterai de rappeler dans ses traits essentiels l'histoire prodigieuse du héros lapithe.

Les régions du Pélion ont vu se terminer les fêtes et les agapes nuptiales de Peirithoos et d'Hippodameia par un fâcheux conflit ; une lutte violente s'engage entre Lapithes et Centaures et devient furieuse, terrible, meurtrière. C'est dans cette lutte que les farouches Centaures se ruent et s'acharnent sur le roi lapithe Kaineus, les uns brandissant pour l'assommer de gigantesques troncs d'arbres, d'autres l'accablant sous la masse énorme de quartiers de roche ; le héros va succomber infailliblement sous une si formidable avalanche. Il n'en est rien ; par un don d'invulnérabilité, il fend la terre de son pied et s'y engloutit,

> ὁ δὲ χλωραῖς ἐλάταισι τυπεὶς
> ᾤχεθ' ὑπὸ χθόνα Καινεὺς σχίσαις
> ὀρθῷ ποδὶ γᾶν. (Pindare).

échappant ainsi à la furie de ses ennemis[1]

1. Cf. Homère, *Iliade*, I, 264 et II, 743 ; Hésiode, *Scut. Herakl*, 179 ; Pindare, *Fragm.*, 167, Bergk ; Strabon, IX, V, 19 ; Diodore Sic., IV, 70.

Plutarque confirmera cette légende en disant : Kaineus avait *un corps impénétrable au fer* et inaccessible à toute souffrance, au moyen de quoi il s'était enfoncé sans aucun dommage sous le sol[1] :

ayant fendu tout droit la terre de son pied.

C'est donc cet instant même du prodige que les peintres de vases ont tous traité, dans l'épisode de Kaineus, avec des variantes plus ou moins ingénieuses ou d'une belle expression, ce qui fait que les spécimens de comparaison sont assez nombreux et d'une ordonnance déterminée où l'on peut distinguer comme des catégories. Il n'est pas inutile d'examiner celle à laquelle se rattache le vase de Saint-Ferriol dans la série des kélébés, et de le considérer par rapport aux vases de formes différentes où le même sujet se rencontre.

L'ancienneté du sujet n'est plus à établir ; si je rappelle que le vase François montre un des plus anciens types, c'est plutôt pour rendre hommage à un ancêtre et en marquer l'origine. Dans la grande sculpture, il convient de citer la frise ouest du Théseion où le motif est réparti en scènes d'une Centauromachie développée avec des personnages complètement nus; et, à côté de celle-ci, puis-je passer sous silence la très belle frise d'une action si fougueuse, et pour ainsi dire réaliste, du temple d'Apollon Epikourios à Phigalie?

L'art du céramiste ne s'est pas montré inférieur à ces modèles de l'art sculptural. Les peintres de vases ont suivi pour cet épisode, comme ils faisaient pour d'autres sujets, une tradition, une donnée courante, une sorte de modèle-type dont ils variaient seulement l'attitude des figures et les détails sans changer l'ordonnance de la scène représentée. Ainsi, le sujet à l'origine, et généralement dans les vases à figures noires, comportait trois Centaures contre le lapithe Kaineus, deux à gauche et un à droite[2]. Dans la suite on ne vit plus que deux

1. Cf. Plutarque, *Moral. De abs. stoic. opin.* 1.
2. Cf. le Vase François dans le *Lexikon der Mythologie* de Roscher, II, p. 895, où sont réunis les principaux types.

Centaures, l'un à gauche, l'autre à droite et Kaineus au centre[1]. Mais dans la période primitive des vases à figures rouges, les peintres revinrent au nombre des trois Centaures[2]. C'est donc le cas pour la présente kélébé qui se rattacherait nécessairement à cette période, avec cette distinction que l'artiste, cette fois, a corsé la scène en y faisant figurer cinq combattants dont trois Centaures et deux Lapithes.

Nous sommes ici en présence d'un des plus beaux types du sujet. Seul, parmi les spécimens auxquels je vais pouvoir le comparer et l'assimiler, celui de la kélébé d'Harrow School me paraît pouvoir soutenir cette comparaison avec honneur et même lui être préféré.

Tout naturellement, pour les rapports de similitude du sujet, l'attention se porte avant tout aux kélébés; pour les vases d'autre forme, je ne m'attacherais qu'à ceux dont les similitudes sont bien marquées.

Puisque j'ai déjà mis en avant la kélébé du Harrow School Museum[3], qu'elle soit l'objet d'une première comparaison. Dans ce très curieux et fort beau vase, dont les similitudes avec celui de Saint-Ferriol s'imposent, Kaineus s'offre de profil à gauche, casqué, le bras droit armé du glaive qu'il plonge dans le poitrail du Centaure assaillant et du bras gauche se couvrant le corps de son bouclier; les deux Centaures de gauche, la croupe de l'un masquant le corps de l'autre, portent des peaux de panthère nouées au cou, celui de droite n'en a pas; ils ont des oreilles de cheval (n° 50 : haut. 19 pouces 1/2; diamètre 19 pouces).

Même rapprochement avec la kélébé de la Collection Raoul Warocqué[4], n° 84, de forme et de dimensions presque sem-

1. Cf. une œnochoé de Munich, Jahn 1258.

2. Cette remarque a été fort bien notée par M. Paul Baur dans son importante et très intéressante étude sur les Centaures. Voir *Centaurs in Ancient Art*, by Paul V. C. Baur, in-4. Karl Curtius, Berlin, 1912.

3. Voir une très bonne reproduction dans *Journ. Hellen. Stud.* Vol. XVII, 1897, pl. VI, p. 294, article de Ern. Gardner, *Caeneus and the Centaurs.*

4. Voir *Collection Raoul Warocqué*, Marie-Decout, 1903, part 1, p. 49.

blables ; le décor du col et celui du bord du pavillon identiques ; deux Centaures à gauche, un à droite : Kaineus, au milieu, profilé à gauche, plonge son glaive de la main droite dans le ventre du Centaure de gauche. Je citerai encore une kélébé du Musée de Palerme (nº 655) pour sa grande similitude avec celle de Saint-Ferriol, surtout pour le groupe des deux Centaures à gauche et le même geste de Kaineus avec son bras droit armé du glaive ; la forme du vase est identique.

Bien qu'avec des analogies moins sensibles, on peut encore rappeler la belle coupe attribuée à Onésimos[1] (collection Faïna à Orvieto), dont le revers montre le roi Kaineus déjà enfoui jusqu'aux cuisses et plongeant du bras droit son glaive dans le poitrail du Centaure de gauche ; mais il tient son bouclier écarté sur la droite et laisse ainsi son corps à découvert et visible.

Deux vases sont encore à signaler comme références : le stamnos G 55 du Musée du Louvre[2], dont le tableau A offre une belle scène de l'épisode (Kaineus profilé à gauche entre deux Centaures seulement), et, en dernier lieu, la kélébé E 473 du British Museum[3] d'une composition assez semblable, avec deux Centaures combattant le roi lapithe.

A cet examen s'ajoutent deux remarques qui montrent à quel point les peintres de vases se sont conformés aux données courantes : 1° dans tous les vases cités, Kaineus est profilé à gauche. Ce n'est donc pas un hasard, c'était comme une tradition ; cependant on trouve une exception dans le vase de Polygnotos[4] du Musée de Bruxelles, où il est profilé à droite entre

1. Cf. P. Hartwig, *Meisterschalen*, p. 551, fig. 64b.
2. Cf. Edm. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, p. 148 et pl. 95. J.-D. Beazley *Journal hell. stud.*, XXX, 1910, p. 59, nº 22) et J. Hoppin (*Handbook attic redfigur. vases*, II, p. 148, nº 39) l'attribuent à l'atelier du potier Kléophradès.
3. Cf. *Catalogue British Museum*, III, p. 292, attribué par J.-D. Beazley (*Journal Hell. Stud.*, XXXII, 1912, p. 355, nº 5, fig. 1), et par J. Hoppin (*op. l.*, II, p. 314, nº 23) au peintre du Cratère de Boston (Pan poursuivant un jeune garçon ; Furtwängler-Hauser, *Griech. Vasenmal.*, II, pl. 115).
4. Cf. *Monumenti antichi dei Lincei*, t. IX, pl. II, 1899.

deux Centaures seulement; 2° autre remarque : dans les scènes comportant trois Centaures, c'est toujours sur la gauche que les artistes ont placé deux des Centaures et un seul sur la droite.

Sur l'autre côté du vase se voit une scène qui, comme il se trouve fréquemment, n'est nullement en rapport avec celle du tableau principal.

B. — *Scène de présentation.* — A gauche, un jeune homme imberbe, drapé, mais l'épaule et le bras nus, allonge le bras droit, soulevant un bâton recourbé, vers une jeune fille qui lui fait face. Tout enveloppée de vêtements, les cheveux noués en chignon derrière la tête, elle se tient debout, le genou faisant saillie sous l'étoffe. Derrière elle un autre jeune homme imberbe, debout, porte devant lui un bâton coudé qu'il soulève en l'air.

Traits noir et rouge pâle indiquant les plis des vêtements et les membres sous l'étoffe.

A un endroit éclaté sur le flanc et en dessous du pied, où la terre est à cru, le vase laisse voir une terre rouge très fine et serrée. La matière en est superbe et l'architecture solide et belle. L'intérieur est complètement noirci. Il a été recollé, brisé qu'il était aux deux tiers de la panse par le bas et à l'attache du col, mais il n'a subi aucune retouche.

Henri Boucher.

LES CYCLOPES

Les dieux et les héros de la mythologie sont nés de la personnification des éléments, ainsi que de celle des instruments employés par la nature et par l'homme.

L'application rigoureuse de ce principe m'a amené à rechercher l'origine du mythe de Prométhée dans l'allumage du feu au moyen du vilebrequin [1]. Je vais, par la même méthode, tâcher de reconstituer la genèse de la fable des Cyclopes. Pour le nom de ceux-ci j'adopte l'étymologie anciennement admise : κύκλ-ωψ = *œil rond*.

Le problème a déjà été résolu en principe par M. V. Bérard, qui a démontré que le Cyclope de l'*Odyssée* est la personnification d'un volcan, dont le cratère est l'œil rond unique [2].

« Il semble, dit-il, que nous puissions ici voir les étapes successives que parcouraient les figures du poète entre la vérité géographique du périple et l'anthropomorphisme de ses vers. L'œil rond, dans le périple, n'était que « le sommet d'un « pic isolé qui se dresse à l'écart des autres ». Le Kyklope du poète, tout en prenant la forme humaine et en se dégageant de la montagne, est encore « moins « semblable à un homme mangeur de blé qu'à un sommet chevelu des monts « élevés [3] ». Polyphème reste ainsi engagé à demi dans la vérité prosaïque et réelle, comme ces statues demi-prisonnières que nos sculpteurs nous montrent engagées encore dans le bloc de marbre d'où leur fantaisie les tira [4]. »

L'auteur place le pays du Cyclope dans les environs de Naples (fig. 1).

Complétant l'assimilation du cratère à un œil, les anciens donnaient le nom de sourcils aux remparts cratériformes, tan-

1. *Rev. archéol.*, 1921, t. VIII, p. 132-135.
2. *Les Phéniciens et l'Odyssée*, t. II, chap. II, p. 114 et suiv.
3. *Odyssée* IX, 190-192.
4. Bérard, *op. cit.*, p. 178.

tôt circulaires, tantôt réduits à un demi-cercle, qui entourent la partie centrale active de nombreux volcans et qui sont les restes d'anciens cratères beaucoup plus grands que les cratères actuels.

Ajoutons que l'homonymie, dans les idiomes sémitiques, du *trou*, de la *source* et de *l'œil*, répondait à une notion de la physique ancienne d'après laquelle toute ouverture était une source de fluide : eau, air, lumière ou feu ; l'œil, en particulier, était une ouverture par laquelle s'écoulait le feu de la vue.

L'identification proposée par M. Bérard est confirmée d'une façon inattendue par l'examen de l'un des produits de l'activité volcanique.



Fig. 1. — Le pays des yeux ronds. Le cratère du Vésuve et les champs phlégréens. D'après V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, t. II, p. 131.

On sait que les éruptions des volcans sont accompagnées d'orages : les décharges électriques qui ont lieu entre les vapeurs et les cendres donnent naissance à de nombreux éclairs : l'éruption produit des bruits tantôt intermittents, tantôt continus comme les roulements du tonnerre[1]. En même temps la montagne vomit d'abondants blocs de lave arrachés aux parois de la cheminée : beaucoup de ces fragments, plus ou moins ramollis, prennent, par suite de leur mouvement giratoire dans les airs,

1. De Lapparent, *Traité de géologie*, 2me éd., p. 411 s.

la forme d'un fuseau dont la surface est marquée de lignes en hélice (fig. 2, nos 1, 2), On donne à ces pierres le nom de *bombes volcaniques* : les Napolitains les appellent *larmes du Vésuve*. Or, ces bombes ressemblent d'une façon frappante, par leur forme et par leur torsion en hélice, au type le plus fréquent du foudre, tel que les artistes grecs le plaçaient dans la main de Zeus.

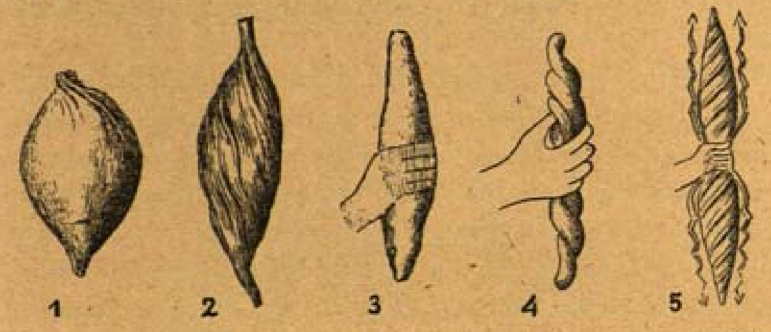


Fig. 2. — Les bombes volcaniques et le foudre : 1, 2, bombes volcaniques; 3, 4, 5, le foudre dans la main de Zeus : 3, Zeus d'Agelaïdas (Saglio, *Dict. des antiq.*, s. v. *Jupiter*, p. 702); 4, Jupiter du Châtelet (*Bull. Antiq. France*, 1884, p. 113); 5, Jupiter Dolichenus (*Dict. ant.*, s. v. *Dolichenus*, p. 331).

Sur les œuvres d'art récentes (fig. 2, n° 5), le fuseau est ordinairement séparé en deux parties par l'interposition d'une section rétrécie qui en facilite la préhension et le rend plus élégant; mais certains exemplaires parmi les plus archaïques, et tel autre comme celui de la statuette en bronze trouvée au Châtelet (fig. 2 nos 3, 4), montrent que ce type de foudre, dans sa simplicité primitive, se réduisait à un fuseau unique, empoigné par sa partie médiane épaisse.

On n'a pas, jusqu'à présent, donné d'explication satisfaisante de cette image de la foudre. Je crois l'analogie que je viens de signaler suffisante pour conclure que cette image est celle de la *bombe volcanique* et que par conséquent les anciens ont cru que cette dernière était une des variétés de l'instrument au moyen duquel l'éclair et le tonnerre produisaient leurs effets mécaniques.

Les Cyclopes qui, d'après la fable, forgaient la foudre de Zeus, et les volcans qui élaborent la pierre identifiée avec le trait de la foudre, sont donc une seule et même chose, et la thèse de M. V. Bérard se trouve pleinement confirmée.

L'identification, par les anciens, de la *bombe volcanique* avec le trait de la foudre ne se déduit pas seulement du fait de la ressemblance matérielle sur laquelle je viens d'appeler l'attention.

Nous savons que, dans presque tous les pays du monde, on a cru que l'action destructive de la foudre était due à des corps solides, c'est-à-dire à des instruments de pierre, auxquels les Grecs ont donné le nom de céraunies (de κεραυνός, foudre). Lorsque l'on a cherché les pierres tombées du ciel à la suite des orages, on a dû s'arrêter à celles dont les caractères s'accordaient le mieux avec les croyances régnantes sur le mode d'action du phénomène qui était censé les produire et les utiliser.

Le plus souvent on a pris pour les traits de la foudre les haches en pierre polie, qui sont répandues dans tous les pays : cette idée a dû prendre naissance à l'époque où on savait — et parce qu'on savait — que la hache servait à fendre les arbres comme le fait la foudre, et non pas à l'époque où la destination de cet instrument était tombée dans l'oubli.

Sur la genèse des pierres de foudre, on avait imaginé une théorie qui avait encore cours au moyen âge : on prétendait que l'éclair faisait fondre les fines particules de matière solide répandues dans l'air et les agglomérait sous forme d'une pierre qu'il entraînait avec lui, et au moyen de laquelle il frappait les objets ou la terre. Cette explication devait remonter fort haut, car elle paraît répondre au même ordre d'idées que la théorie que reproduit Lucrèce [1], d'après laquelle l'enveloppe des nuages était un tissu résistant constitué par ces mêmes pous-

1. *De Natûra rerum*, VI.

sières flottant dans l'atmosphère, et agglomérées par l'action du vent.

Quant à la bombe volcanique, on pourrait se demander si sa forme fuselée était propre à la faire passer pour un trait de la foudre. Pour répondre à cette question il suffit d'examiner le type des anciennes pierres de fronde. Schliemann a trouvé un certain nombre de ces projectiles dans les ruines des villes préhistoriques de Troie (fig. 3, nos 1, 2); on en a recueilli aussi en Assyrie et à Camiros (Rhodes). Tous sont en pierre lourde, hématite ou magnétite, et leur forme est celle d'une olive ou

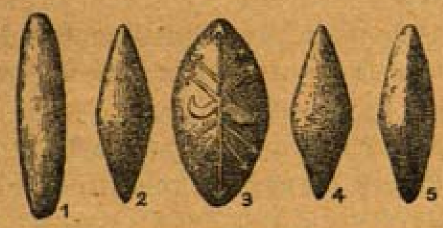


Fig. 3. — Balles de fronde : 1, 2, en pierre. Hissarlik (Schlieman, *Ilios*, p. 549 ; W. Dörpfeld, *Troja und Ilion*, I, p. 370) ; 3, en plomb, grecque, avec image de la foudre (*Dict. ant.*, s. v. *Glans*, p. 1610) ; 4, 5, en plomb, romaines. Villaricos (prov. d'Almeria, Espagne).

d'un fuseau. Lorsque se répandit, quelques siècles avant J.-C., l'usage des balles de fronde en plomb, on copia exactement les formes antérieures de pierre (fig. 3, nos 3, 4, 5).

« Il est très remarquable, dit M. G. Fougères[1] que les anciens soient arrivés d'emblée à adopter la forme et les dimensions que les inventeurs modernes n'ont retrouvées qu'après de longs calculs pour donner à ce genre de projectiles le maximum de puissance dynamique ».

Ainsi, pour les anciens, la forme fuselée de la *bombe volcanique* réalisait le type idéal du projectile, et par conséquent de l'arme de jet qu'ils pouvaient attribuer à la foudre. Ils nous ont d'ailleurs laissé des témoins de leurs idées à ce sujet en reproduisant l'image de la foudre sur nombre de balles de fronde en plomb (fig. 3, n° 3).

1. Saglio, *Dict. des antiq. gr. et rom*, art. *Glans*, p. 1609.

Les haches polies semblent, d'après cela, n'avoir occupé que le second rang parmi les « pierres de foudre ». Toutefois, beaucoup d'entre elles ont une section presque circulaire et une forme allongée semblable à celle de certaines balles de fronde. De plus, dans la plupart des pays, les bombes volcaniques sont inconnues. On conçoit après cela que les haches en pierre polie aient fini, dans les croyances populaires, par absorber, à leur profit exclusif, le nom de « pierres de foudre ».

Remarquons que dans les régions méridionales les haches de pierre polie sont en roches que les géologues considèrent comme éruptives.

Dans certains pays on prend aussi comme des traits de la foudre les pointes de flèche en silex, idée inspirée sans doute par les caractères propres de l'éclair.

Ces trois types : bombe volcanique, hache et flèche ont été employés par les artistes grecs et romains dans la représentation de la foudre.

Les personnages mythiques héritaient fréquemment de caractères disparates appartenant à différents ancêtres qui, pour nous, n'ont rien de commun entre eux, mais qui, pour les anciens, étaient unis par des liens de parenté provenant de similitudes d'ordres divers, souvent purement accidentelles. Aussi devons-nous recherche res prototypes inanimés des Cyclopes non seulement dans les volcans, instruments de la nature, mais encore dans les instruments de l'industrie que caractérise, comme les précédents, l'œil rond unique. Il nous reste pour cela à examiner les outils fabriqués par l'homme et perforés d'un trou pour l'emmanchement.

Il en est qui remontent à l'âge de la pierre, principalement les haches-marteaux On les retrouve à l'âge du bronze et ils se multiplient à l'âge du fer; à cette époque, leurs formes sont variées et leur rôle croît en importance.

Il n'y a pas à se mettre en frais pour constater que le Cyclope forgeron répond rigoureusement à la définition d'un marteau

de forge personnifié : c'est l'instrument considéré comme étant l'auteur des ouvrages sortis de l'atelier.

Comme stigmate indélébile de sa descendance, l'instrument devenu homme porte au front l'œil unique qui servait à l'emmancher et qui sert encore à le dénommer (fig. 4).



Fig. 4. — Vulcain et les Cyclopes (*Dict. ant.*, s. v. *Cyclopes*, p. 1694).

Ainsi, dans la plupart des mythes, la survivance d'un caractère incompatible avec l'interprétation animiste nous est l'indice révélateur de la fraude.

Il me paraît utile de consigner ici une circonstance qui n'est qu'une pure coïncidence, sans valeur démonstrative, mais qui peut avoir son importance pour l'objet qui nous occupe, car elle n'a pu échapper aux anciens, toujours préocupés des analogies, même accidentelles, existant entre les choses.

Du fourneau primitif pour le traitement des minerais de fer on extrayait une loupe de métal impur mélangé de scories; on saisissait cette loupe au moyen de tenailles et, après l'avoir amenée sur une enclume, on la frappait de vigoureux coups de marteau pour en expulser les particules de matière étrangère. A la suite de cette opération, le lingot prenait la forme d'un fuseau à section généralement carrée. On a retrouvé dans divers pays, de l'Assyrie à la France, de semblables lingots qui, comme on peut le constater par l'examen de la figure 5, ont le profil longitudinal d'une *bombe volcanique*.

Les Cyclopes-marteaux de l'âge du fer forgeaient donc des objets semblables aux traits de la foudre élaborés par les

Cyclopes-volcans, et cela a pu contribuer à les faire assimiler à ceux-ci et à les confirmer dans leur mandat de forgeurs de la foudre.



Fig. 5. — Lingots de fer primitifs : 1, Abbeville (Somme); 2, Renchen (Bade) (J. Déchelette, *Arch. celt.*, *Premier âge du fer*, p. 547).

Les Cyclopes étaient aussi de grands bâtisseurs : il faudrait retrouver leur type ancestral parmi les instruments employés dans l'art de bâtir. Nous n'avons à ce sujet aucune donnée spéciale, et il est probable qu'il s'agit encore de marteaux, ainsi que de pics et de pioches, tous instruments ayant joué dans le métier du constructeur de murs, un rôle aussi important que dans celui du forgeron ; les deux problèmes paraissent n'en faire qu'un. De semblable manière, Héphaistos, habile en toutes sortes d'ouvrages, personnifie, d'après moi, l'outil industriel en général ; les travaux de forge sont devenus prépondérants dans ses attributions à l'âge du fer.



Fig. 6. — 1, Ulysse perçant l'œil de Polyphème (*Dict. ant.*, s. v., *Cyclopes*, p. 1695); 2, marteau en fer perforé d'un œil rond ; 3, pioche en fer avec manche en bois passé dans son œil.

L'œil rond des instruments dont la fable a fait les Cyclopes était destiné à recevoir un manche en bois. Pour achever de

prouver que les marteaux et les pics perforés ont eu une part dans la fixation du type des Cyclopes, il faudrait retrouver dans l'histoire de ceux-ci la réminiscence d'un accessoire aussi indispensable que le manche en bois des susdits outils, et une allusion au rôle qu'il jouait à leur égard.

Or, l'incident principal de l'histoire du Cyclope est précisément l'introduction, dans son œil unique, d'un pieu en bois (fig. 6).

L'assimilation est donc aussi complète qu'elle peut l'être matériellement, entre l'œil de l'outil inanimé et l'œil de l'homme qui a pris la place de l'outil; et devant l'histoire de l'aveuglement qui en est née, je songe à la réponse que me fait mon fouilleur lorsque je lui reproche de détériorer un objet avec son outil : « Ma pioche, dit-il, n'a qu'un œil, et il est bouché ».

L. Siret.

IDÉES RELIGIEUSES DES LUSITANIENS

Dans son grand ouvrage, *Les cultes païens dans l'empire romain* (1re partie, t. III, chap. II, p. 191-192), M. Toutain s'occupe des cultes ibériques, c'est-à-dire des « cultes antérieurs à la conquête romaine, qui continuèrent d'être pratiqués dans les provinces espagnoles[1] de l'empire, sans perdre leur physionomie originale ou du moins sans se laisser complètement absorber par le panthéon gréco romain »[2]. Comme il y a dans ce chapitre des affirmations que j'estime peu solides, je me permets de les discuter ici. Quoique je suive l'ordre des pages du livre de M. Toutain, j'ai intitulé mon article *Idées religieuses des Lusitaniens*, parce que j'y passe en revue la plupart de ces idées et que j'ajoute, comme seconde partie, la traduction de certaines pages du vol. III de mes *Religiões da Lusitania*, où j'ai présenté des observations générales sur les cultes que j'appelle « protohistoriques ».

I

DISCUSSION DE QUELQUES ASSERTIONS DE M. TOUTAIN.

P. 122 :

« A travers les Pyrénées, dit M. Toutain, des tribus celtiques pénétrèrent dans la péninsule, s'avancèrent vers le Sud et le Sud-Ouest, atteignirent les vallées du Tage (*Tagus*) et du Guadiana (*Anas*) ». L'aire de dispersion des Celtes dans la Pénin-

1. M. Toutain veut dire : « provinces hispaniques ou ibériques » ; mais *Espagne* désignant un certain pays dans la Péninsule hispanique ou ibérique, le mot *espagnol* ne peut s'appliquer légitimement qu'à ce pays, et non pas à toute la Péninsule.
2. *Cultes païens*, t. III, p. 121.

sule ibérique n'est pas seulement celle qu'indique M. Toutain. Les Celtes se sont répandus jusqu'au delà du Lima (*Limia*), c'est à-dire dans le Nord du Portugal et en Galice ; voir les textes de Strabon, Mela et Pline que j'ai cités dans mes *Religiões da Lusitania*, t. II, p. 65. En outre, nous avons dans la toponymie ancienne de la Galice et de Tras-os-Montes des noms comme *Caladunum*, *Nemetobriga*, *Abobriga*, etc., où les éléments *dunum* et *briga* sont celtiques. Nous avons de même, entre le Tage et le Douro, les villes de *Talabriga*, *Ara-briga*, *Conim-briga*, et l'on a trouvé non loin du Douro le fragment d'une inscription où se lit : *-bricensis*=*-brigensis*, de *briga*. Voir aussi, sur ces mots, *Religiões da Lusitania*, t. II, p. 60-66.



Fig. 1.
Ex-voto à Endovellicus (p. 133).
Dessin de F. Valença.

P. 123 :

Après avoir parlé des cultes hispaniques d'origine incontestablement celtique, M. Toutain ajoute que les Hispani adoraient d'autres divinités dont les noms, inconnus dans toute autre région du monde antique, semblent bien se rattacher à une langue indigène. « On ne peut en tout cas, dit l'auteur, les expliquer ni par le latin ou le grec, ni par le punique, ni par l'idiome que les Celtes parlaient : les exégèses tentées par quelques érudits, comme MM. Fidel Fita et Leite de Vasconcellos, demeurent incertaines ou téméraires ».

Celui qui aura lu ces lignes de M. Toutain supposera, sans doute, que j'ai souscrit aux hypothèses étymologiques de Fidel Fita, qui, si grand érudit qu'il fût, ne connaissait pas la méthode moderne de la philologie. Dans toutes les étymologies que j'ai adoptées, je ne me suis pas seulement efforcé d'être

prudent et de suivre la voie scientifique, mais j'ai recouru à des autorités universellement reconnues, comme mon regretté maître et ami, M. d'Arbois de Jubainville. Il est évident que je ne présente pas mes doctrines comme définitives ; voir, par exemple, ce que je dis de *Nemetobriga* (t. II, p. 108), *Endovellicus* (t. II, p. 125), *Ataegina* (t. II, p. 161), *Tongoenabiagus* (t. II, p. 254 ss.), *Navia* (t. II, p. 279), *Runesocesius* (t. II, p. 304), *Netos* et *Neton* (t. II, p. 309), *Durbedicus* (t. II, p. 330), etc. J'admets donc que mes étymologies puissent être incertaines ; mais en ce qui concerne leur « témérité », M. Toutain devrait s'expliquer plus exactement. Il ne suffit pas de dire *ex cathedra* que telle ou telle exégèse est téméraire ; il faut le démontrer. M. Toutain connaît très bien l'archéologie romaine et les religions anciennes, mais il n'est pas philologue ; il n'a donc pas de compétence spéciale pour déclarer, sans aucune preuve, qu'une étymologie est téméraire.

Malgré les légères observations que j'ai présentées dans mes *Religiões* (t. III, p. 267, 269, 280 et 322), sur le t. I des *Cultes païens*, j'espérais que M. Toutain rendrait pleine justice à la qualité de mon travail. Ne lui ai-je pas fourni bien des matériaux, comme il le dit lui-même dans d'autres endroits de son livre ? Ne les ai-je pas réunis, en partie, au Musée Ethnologique de Lisbonne, au prix de fatigues et de difficultés sans nombre ? Mon ouvrage n'est-il pas le premier essai d'une étude, un peu développée, des divinités de la Lusitanie, d'après tous les moyens modernes d'investigation, et cela dans un pays où manquent souvent les livres ou les collections d'archéologie générale, et où il faut que les chercheurs consciencieux aillent à l'étranger, comme je l'ai fait moi-même tant de fois !

Quand je compare, par exemple, l'élément *Tong* du nom du dieu aquatique *Tongoenabiagus* (voir *Religiões*, t. II, p. 239) ou *Tongus Nabiagus* (voir *Religiões*, t. III, p. 219) à l'ancien irlandais *tongu* (*tongim*, etc.), serais-je sorti de la voie de la philologie ?

Si nous connaissons une divinité appelée *Bandoga* (*Religiões*, t. II, p. 316), avec l'élément *Band* qu'on trouve en celtique (Holder, t. I, *s. v.*), et si nous savons que c'est un *Celtius* qui a accompli le vœu que son père *Camalus* avait fait à cette déesse, sera-t-il « téméraire » de croire à la celticité du nom divin ?

Toutes mes exégèses sont semblables à celle-là et tentées avec la même méthode. Il est plus facile et plus sûr de nier que de démontrer ; cependant, si dans la science on ne risquait pas d'hypothèses, elle ne progresserait pas.

M. Toutain dit qu'on ne peut pas expliquer les noms des divinités indigènes de l'Ibérie ; il avance ensuite que quelques-uns de ces noms désignent des cours d'eau et des montagnes. Comment le sait-il ? M. Toutain dit également que ces noms divins sont inconnus dans toute autre région du monde antique, et que par cela même ils semblent bien se rattacher à une langue indigène. C'est, il me semble, un raisonnement peu fondé. En effet, un des caractères des divinités hispaniques, c'est qu'elles sont pour la plupart locales, partant rattachées d'ordinaire à des circonstances locales aussi. Comment pourrait-on donc rencontrer les mêmes noms dans des localités éloignées ? Une telle coïncidence ne se présente que lorsqu'il s'agit d'un phénomène de caractère très général. Nous avons, par exemple, dans le S.-O. de la France, *Notre-Dame de Lourdes* : cette désignation ne se trouve pas ailleurs, sauf si on la copie directement ; au contraire, nous pouvons trouver *Nossa Senhora da Graça* dans n'importe quel lieu du Portugal.

P. 126 :

M. Toutain parle de *Corosus deus Mars suus* d'après le *Corpus* (II, 2418), où cependant on lit *Cososus* et non *Corosus* (M. Toutain répète *Corosus*, p. 141). Si M. Toutain avait noté que ce dieu ne paraît ni dans l'*index deorum dearumque* du *Corpus* (II, p. 1126), ni nulle part dans mes *Religiões*, ce silence l'aurait inquiété sur l'existence du dieu. *Cososus*, en effet, n'est pas

un dieu lusitanien, mais un dieu gaulois des Bituriges, d'après le *Corpus* (XIII, 1353) et d'après M. Toutain lui-même (pag. 321). La précipitation avec laquelle M. Toutain a manié ses documents ne lui a pas permis de voir qu'il allait citer la même inscription deux fois, dans deux sens différents, à la p. 126 en la rapportant à l'Hispanie, à la p. 321 à la Gaule.

P. 127 :

M. Toutain distribue en catégories les divinités hispaniques, et il en forme six chapitres concernant : 1° les divinités dont le culte fut très populaire dans la région où leur sanctuaire se trouvait, ou répandu en plusieurs lieux; 2° les divinités dont l'origine celtique n'est point contestable; 3° les divinités locales des hauts lieux de toute espèce, montagnes, promontoires, rochers isolés ou remarquables; 4° les divinités locales des eaux, fleuves, sources, etc; 5° les génies individuels; 6° enfin, les divinités dont le nom seul nous est connu et dont la physionomie reste pour nous indécise ou obscure.

Comme il ne juge pas lui-même ce classement irréprochable, ce n'est pas moi qui le critiquerai; cependant je présente ici celui que j'avais tenté des divinités lusitaniennes dans mes *Religiões* (t. II, p. VII) :

Le ciel et l'atmosphère;

La terre (montagnes, bois, champs, *Lares*, *Genii*);

L'eau (mer, fleuves, sources);

Les animaux;

Les divinités sociales (de la guerre, etc.);

Les divinités de caractère incertain;

La nécrolâtrie.

Les dieux celtiques et les dieux de culte très populaire sont mentionnés à leur place (*Matres Gallaicae*, *Endovellicus*, *Ataegina*, etc.).

Discutons quelques idées de M. Toutain :

1. — *Divinités très populaires.*

« M. Leite de Vasconcellos, dit-il (p. 129), croit pouvoir rapprocher *Endovellicus* d'*Aesculapius*, et lui attribuer un caractère chtonien : mais les documents sur lesquels il se fonde sont d'une lecture difficile ou d'une interprétation douteuse ». M. Toutain a l'habitude de contredire sans réfuter. Qu'*Endovellicus* corresponde à *Aesculapius*, on ne peut pas en douter, parce qu'il y a des ex-voto où on lit *pro salute*, et parce que sur une des pierres on a figuré un hémiplégique. M. Toutain oublie les raisonnements que j'ai faits à ce propos (*Religiões*, t. II, p. 128), où je parle aussi du caractère vraisemblablement chtonien du dieu.

« Quant à la formule *ex imperato averno*, continue M. Toutain (p. 129, note 5), le sens en est bien obscur ». J'ai interprété *imperato* comme un substantif, et *averno* comme un adjectif : le sens me semble donc clair : « D'après le commandement de l'Averne », c'est-à-dire, qui vient des profondeurs. On doit naturellement rattacher cette explication aux raisonnements qui la précèdent, et qu'il est inutile de répéter ici.

Au-dessous de la figure de l'hémiplégique (voir la figure 1), il y a une inscription que M. Toutain (p. 129, note 5), juge à peu près indéchiffrable. M. Toutain se rapporte à la gravure que j'ai publiée (t. II. p. 129) où les lettres ne sont pas toutes reproduites. Mais voici la copie complète de l'inscription : DEO ENDOVELICO SACRVM AEDEOLV(*m*) C. S. APRO V[*ot*]VM FECIT. Les inscriptions d'Endovellicus contiennent d'autres abréviations du *nomen gentilicium*, par exemple : *L. T. M et T M* (*Religiões*, t. II, p. 130) ; *D. L. Catullus* (*ibid.*, t. II, p. 132-133) ; *M. L. Nicellio* = Nigellio (*ib.*, t. II, p. 136 = *Corpus*, II, 5207). Le *cognomen* Apro se trouve ailleurs, par exemple : *L. Fabricius Apro, Severa Apronis* : voir *Thesaurus L. Lat.*, t. I, p. 210-211. Le mot *aedeolum* correspond à *aediculum* ou *aedicula* : il appartient au langage vulgaire du pays. *Apro* avait promis un édicule au dieu s'il guérissait de son hémiplégie. Par la gram-

maire, notre texte rappelle celui de Pline, *Nat. Hist.*, liv, XIV, § 91 : *L. Papirius imperator adversus Samnites dimicaturus votum fecit, si vicisset, Iovi pocillum vini.*

P. 130-131 :

En citant les variantes *Endovolicus, Endovollicus, Enobolicus* du nom usuel du dieu Endovellicus, M Toutain remarque qu'elles ne permettent guère d'admettre le rapprochement proposé par moi entre ce nom et le thème celtique *gwell-*. Ce que M. Toutain dit est très vague. Voir cependant ce que j'ai écrit sur ce sujet dans la *Revue celtique*, t. XXII, p. 307-311. Dans *Enobolicus* (=**Ennobolicus*) au lieu d'*Endovolicus* il y a un phénomène d'assimilation. Ce phénomène est fréquent dans toutes les langues, « en particulier en irlandais », dit M. Dottin (*ibidem*, 1899, p. 45). Pour l'osque et le germanique, voir *Modern Language Notes* (XXXVII, p. 216-217). Dans une inscription latine du XIIIe siècle, en Galicie, on lit : *quonam* =*quondam* : voir *Compostela monumental* (p. 92). Cf. aussi Longnon, *Noms de lieu de la France*, p. 32.

« Les fragments, dit M. Toutain, de statues et de statuettes, les figurines d'animaux, les débris d'objets votifs qui ont été trouvés sur l'emplacement du sanctuaire (d'Endovellicus), sont trop peu nombreux pour former une série vraiment documentaire. » M. Toutain appauvrit encore plus que de raison la religion des Lusitaniens. Je ne dirai pas que le sanctuaire d'Endovellicus soit aussi riche que d'autres sanctuaires célèbres de l'antiquité, par exemple celui du *Cerro de los Santos* en Espagne ; mais ses autels, quelquefois si bien travaillés, portant des inscriptions d'une belle écriture et des figures symboliques ; ses statues, comme celle de l'hémiplégique, dont je viens de parler ; ses stèles où l'on lit bon nombre de noms barbares, si utiles aux études de linguistique et d'ethnologie, tout cela ne constituerait pas un ensemble important de « documents », pour me servir d'un mot favori de M. Toutain?

Le texte que notre auteur (p. 130) tire de Cean Bermudez,

Sumario de las antigüedades romanas que hay en España (1832), pour montrer l'extension du culte d'Endovellicus jusqu'en Espagne, paraît tout d'abord fantastique. Cean Bermudez affirme qu'au sommet d'une montagne appelée *Andebalo* (province de Helva) se trouvent les restes d'un temple très ancien dédié à *Andobelus* ou *Endobelus*. Quoique l'existence de ce soi-disant *Andobelus* ou *Endobelus* puisse être démontrée, ces noms ne sont pas, comme M. Toutain semble le supposer, les mêmes que celui d'*Endovellicus*, où il y a le suffixe *-icus* (cf. *Bormanus* et *Bormanicus*, deux dieux, et non pas un seul). Mais Cean a puisé dans Caro (*Antigüedades de Sevilla*, 1634[1]), où on lit (p. 200) : « Los vezinos de por alli cerca *conservan una tradicion*, diziendo, que alli fué el templo del dios Endovelo o Andevalo, y que era la cabeça de toda aquella region » ; ensuite Caro copie dans Gruter deux inscriptions d'Endovellicus. Le nom géographique *Andebalo* se trouve déjà dans des documents du XIIIe siècle, me dit M. Gomez-Moreno. Nous avons donc, d'après le témoignage de Caro, un dieu *Endovelo* ou *Andevalo*, qui existe seulement dans la *tradition populaire*! A l'époque où Caro écrivait (1634), les inscriptions du dieu *Endovellicus* couraient le monde dans les publications de Rèsende, Gruter, etc., et elles exerçaient une certaine influence sur l'esprit des érudits[2]. Serait-il étonnant qu'un savant du XVIe-XVIIe siècle, ayant trouvé un lieu appelé *Andevalo* et ne disposant pas encore de nos méthodes critiques, se figurât que ce nom correspondait à celui d'un dieu *Andevalus* ou *Endovelus*? Qui croirait aujourd'hui, sauf, semble-t-il, M. Toutain, que le peuple du XVIIe siècle maintenait presque intacte ou intacte, en ce qui concerne le nom, une tradition vieillie environ de 17 siècles? Hübner, qui a connu et examiné les ouvrages de Caro et Cean Bermudez, ne parle ni d'Endobelus, ni d'Ande-

1. Je remercie mon ami, M. Gomez-Moreno, l'éminent archéologue espagnol, des renseignements que, sur ma demande, il a bien voulu m'envoyer à ce propos.
2. Voir mes *Religiões*, t. II, p. 111 et suivants.

valus : pourquoi M. Toutain n'a-t-il pas fait, encore une fois, attention à ce silence?

Afin que le lecteur sache quelle était l'autorité de Cean Bermudez, dont le livre a servi de guide à M. Toutain, je reproduis ici le jugement de Hübner sur cet auteur : *ut titulos ipse vidit ac descripsit nullos, ita exempla quae profert pleraque a fide et veritate longe absunt ; etiam a falsis minime cavit*[1].

La conclusion de M. Toutain (p. 131) est donc fausse : « Si les détails donnés par Cean Bermudez sont exacts, il est bien difficile de ne pas être frappé de l'analogie qui existe entre les deux noms divins Endovellicus, Andobelus, ou Endobelus. Dans ce cas, il faudrait conclure que le culte du dieu Endobelus, Andobelus, Endovellicus se célébrait à l'est comme à l'ouest du fleuve Anas (Guadiana) ». Cela est tout à fait inexact.

P. 134-136 :

M. Toutain répète à plusieurs reprises que la déesse Ataegina, identifiée par les inscriptions à Proserpina, était une déesse infernale et non pas une déesse agraire, comme je l'avais supposé, *tout en reconnaissant cependant son caractère infernal*[2]. M. Toutain ferme les yeux aux faits que j'ai présentés[3], c'est-à-dire, aux textes de Varron et de saint Augustin, qui nous montrent Proserpina présidant aux phénomènes de la génération agraire. Après avoir cité (p. 135) l'inscription du *Corpus* (II, 462), où un fidèle « prie et supplie la déesse de lui faire restituer plusieurs vêtements qui lui ont été volés », il ajoute : « Il ne semble pas que ce soient là des prières ou des actions de grâce normalement destinées à une déesse de la végétation ; contre les voleurs, on s'adressait d'habitude aux divinités infernales ». Mais j'avais justement qualifié de *devotio* cette inscription (*Religiões*, t. II, p. 165) et j'avais écrit : « Comme les Ibéro-Romains avaient assimilé *Ataegina* à *Proserpina*, ils ont

1. *Corpus*, t. II, p. xxv.
2. *Religiões*, p. 165.
3. *Religiões*, p. 163.

transféré de même à celle-là les attributs agricoles de celle-ci. C'est en sa qualité de déesse infernale, assimilée à Proserpina, qu'on lui fit une *devotio* ».

Notre désaccord se borne à ceci : M. Toutain incline à croire que *Ataegina* a été toujours une déesse infernale ; de mon côté, je crois que *Ataegina* a été d'abord une déesse de la végétation (*Atae-gina = ate-gena, re-nata*) et que c'est seulement plus tard qu'elle est devenue déesse infernale. Les attributs des dieux changent quelquefois dans le cours des âges. Nous en avons un autre exemple dans le culte de *Mars* : voir G. Siecke, *Der Vegetationsgott*, Leipzig, 1914, p. 20 sq.

P. 136 :

Ce que M. Toutain écrit de *Netus* et *Neto* ne modifie en rien ce que j'avais écrit dans les *Religiões* (t. II p. 308-309).

P. 138 :

M. Toutain dit que « bien que les noms de Fontanus et Fontana soient d'origine latine, on peut néanmoins ranger Fontanus et Fontana parmi les divinités ibériques ». C'est justement ce que j'avais dit dans les *Religiões* (t. II, p. 276).

P. 139 :

Quand je présente une hypothèse qui semble éclairer un ensemble de faits apparemment confus, voici que M. Toutain vient me contredire, sans rien y ajouter de nouveau.

Comme je soutiens que la plupart des dieux ibériques étaient locaux, et comme, d'un autre côté, nous trouvons plusieurs noms du même radical, — *Nabia*, *Navia*, Νάβιος (fleuve), et encore *Tongus Nabiagus* ou *Tongoenabiagus* (dieu d'une source) —, disséminés dans des endroits très éloignés les uns des autres, j'ai expliqué logiquement cette contradiction en disant (*Religiões*, t. II, p. 279) que les peuples de l'Ibérie devaient y voir un nom commun qui pourrait signifier « eau ». M. Toutain nie cette explication ; il allègue qu'aucun monu-

ment épigraphique n'a été découvert près d'une source ou sur le bord d'une rivière, et qu'au contraire deux d'entre eux ont été trouvés sur des éminences. Mais c'est un raisonnement bien fragile! N'y a-t-il pas de sources dans les montagnes?

A l'appui de la signification aquatique du radical dont je parle, nous avons un fleuve, Νάβιος, un dieu d'une source, *Tongoenabiagus* ou *Tongus Nabiagus*. Cf. encore le fleuve *Nab-alia* en Bavière et *Nab-aros* en Angleterre : M. Holder (t. II, p. 670-1) rapproche ces noms de l'ancien irlandais *nabhamu* « source » et rapproche *Nabalia* du nom du fleuve *Nablis* (« vielleicht die Naab, nbfl. der Donau »).

P. 140 :

M. Toutain dit que le culte du dieu *Aernus* s'étendait jusqu'à Cerezo, au Nord de la province de Cáceres, et il se fonde sur une inscription publiée dans le *Boletín de la Academia de la Historia* (LIX, p. 408) : D. AE || SEVEI || RVS. E || V. S. L. ||, où Fidel Fita, avec son habituelle facilité, interprète AE par AE(*rno*). M. Toutain, qui se montre ailleurs si sceptique, se laisse ici bien facilement convaincre. Pourquoi la diphtongue AE est-elle le commencement de *Aernus*, et non pas celui de *Aegiamuniegus*, nom de dieu qu'on lit dans le *Corpus* (II, 2523), ou, — et c'est certainement le cas —, le commencement du nom d'un dieu inconnu?

2. — *Divinités celtiques.*

P. 141 :

Contrairement à ce que dit M. Toutain, le dieu *Endovellicus* est bien un dieu local. Nous venons de voir que les documents sur lesquels M. Toutain s'appuie pour établir que le culte de ce dieu s'étendait au delà de la montagne d'où proviennent ses inscriptions, sont tout à fait inacceptables. En ce qui concerne *Fontanus* et *Fontana*, je suppose de même que nous avons ici des divinités topiques, c'est-à-dire des sources divinisées : aujourd'hui, en Portugal, il y a aussi beaucoup d'endroits appe-

lés *Fontes Santas*, et chacune de ces *Fontes* représente d'ordinaire un culte particulier, actuel ou disparu. Probablement d'autres dieux, dont les noms mêmes se lisent dans des pierres trouvées très loin les unes des autres, appartiennent à la même catégorie ; leurs noms seront des appellations communes, par exemple *Bormanicus*.

Pourquoi la *Tutela Tiriensis* serait-elle une divinité gauloise? Non-seulement son épithète est locale, mais on trouve *Tutela* sans aucune épithète (*Religiões*, t. III, p. 229). La *Tutela Tiriensis*, dont j'ai parlé (*ibidem*, t. II, p. 197-198), est comparable au *Genius Laquiniensis*. M. Toutain sait très bien que *Tutela* était un mot employé par les Romains dans la Lusitanie et ailleurs pour désigner des divinités de caractère vague et, pour ainsi dire, indéterminé.

P. 142 :

Matres. M. Toutain répète, en ce qui concerne la Lusitanie, ce que j'avais dit dans les *Religiões* (t. II, p. 178). A propos des *Matres Brigiacae*, M. Toutain propose, lui aussi, une étymologie celtique ! S'il risque des étymologies qui ne sont pas plus sûres que quelques-unes de celles que j'ai proposées, pourquoi est-il si sévère pour moi?

A la même page (note 10), M. Toutain dit que j'ai cité comme dédicaces aux *Matres* les inscriptions du *Corpus* (II, 2128 et 2848), et il ajoute qu'il serait sage de n'en pas tenir compte. La prudence est une vertu très louable : cependant M. Toutain m'attribue une affirmation que je n'ai pas avancée dans les termes précis qu'il emploie, parce que à propos du n° 2128 j'ai écrit « peut-être », et à propos du n° 2848 « il semble ». Donc j'ai été *sage*.

3. — *Divinités des montagnes.*

P. 143 ss. :

M. Toutain part de la supposition qu'il y avait dans le nord-ouest de la Péninsule ibérique un mont *Ladicus* et un mont *Can-*

damius : où a-t-il trouvé ces noms orographiques? M. Toutain les déduit probablement de ce qu'on a adoré autrefois dans cette région un *Juppiter Ladicus* et un *Juppiter Candamius* (*C.*, II, 2525 et 2695), et du fait que Hübner cite le premier de ces noms parmi ceux de montagnes. Ce sont là de simples hypothèses. M. Toutain va encore plus loin. Contre les règles les plus élémentaires de la phonétique locale, il rapproche l'ancien *Ladicus* du nom moderne *Ladoco* ; d'ailleurs, le nom moderne n'est pas *Ladoco*, mais *Larouco* ! (Voir *O Archeologo Português*, t. XXII, p. 16). M. Toutain rapproche encore *Candamius* du nom moderne *Candanédo* ; mais *Candanedo* se rattache au mot asturien moderne *candanal* « tierra blanquecina », qui, selon moi, est d'origine latine (*candidus*, « blanc », avec changement de suffixe ou terminaison : *-inus* au lieu de *-idus*[1]). — On voit que les *exégèses* de M. Toutain sont beaucoup plus téméraires que les miennes.

Pourquoi le dieu *Brigus* et le dieu *Cabuniaegenus* (p. 145) seraient-ils des génies de montagnes ? En ce qui concerne le premier de ces dieux, il n'est pas certain que la pierre où on lit son nom provienne d'une montagne : c'est seulement une supposition que j'ai présentée dans les *Religiões* (t. II, p. 327); même si elle en provenait, cela n'appuierait pas l'idée de M. Toutain, parce que la montagne dont je parle dans mon livre est un *castro*, c'est-à-dire un *oppidum*, où il pouvait exister des dieux de plusieurs sortes.

Si M. Toutain ne veut se servir que de documents sûrs, — afin de donner à son travail une certitude presque mathématique —, je ne comprends pas pourquoi il consacre presque deux pages au problème insoluble de *Fiduenarum* (ou *Fiduenearum*, comme il lit, p. 146). Ce que je dis de *Lapitearum* est plus solide, mais M. Toutain n'en tient pas compte.

1. Cf. mes *Estudos de Philologia Mirandesa*, t. II, p. 17, et en outre : Pidal in *Festgabe für Mussafia*, p. 395, et Meyer-Lübke, R. E. W., nº 1852 (cet auteur, tout en admettant mon explication, demande cependant s'il s'agit d'un reste celtique). Au mot espagnol *Candanedo* se rattache en portugais *Candedo*, anc. *Candaendo*, anc. *Candoosa*, *Candoso*, *Candal*.

4. — *Culte des eaux.*

P. 150 :

A propos du monument consacré au dieu *Tongoenabiagus* ou *Tongus Nabiagus*, M. Toutain demande si le personnage drapé, qui est près de la première inscription, serait la représentation du dieu, tandis que je l'avais interprété comme celle du dédicant. Dans cet intéressant monument, il y a deux figures : celle-ci, et une autre qui est dans une niche ou *aedicula*, laquelle plonge dans l'eau. Il est évident que la seconde figure est celle du dieu, et que la première est celle du dédicant, vêtu à la manière romaine et portant une corbeille de fruits qu'il offre au dieu. Si la première figure représente le dieu, comme M. Toutain le veut, que représente donc celle qui est dans la niche ? M. Toutain ne répond pas, se bornant à dire que la figure de la niche est très abîmée ; elle l'est, en effet, mais on y distingue clairement un buste. En outre, M. Toutain parle d'une corne d'abondance que le premier personnage tient à la main ; cependant j'avais écrit : *cornucopia não era de modo nenhum* ! J'ai tenté d'interpréter l'oiseau et le maillet qui sont dans le fronton qui surmonte la niche. M. Toutain écrit, comme d'habitude, que mon interprétation ne lui semble pas solide ; mais il ne fournit aucun argument contraire.

Pour terminer, M. Toutain attaque l'explication philologique du mot *Tongoenabiagus*, en disant que la preuve de sa celticité n'est pas faite. C'est là son hypercritique usuelle. Il nie, et il n'apporte rien. Je ne puis aller plus loin que mon regretté maître et ami M. d'Arbois de Jubainville, l'auteur de l'étymologie du nom de ce dieu ; je désire seulement faire remarquer que nous avons dans la première inscription du monument deux autres mots dont la celticité est très probable : *Ambimogidus* et *Arcobrigensis*. Comme *Arcobrigensis* dérive d'*Arcobriga*, qui se décompose en *Arco-briga*, M. Toutain lui-même ne peut pas en récuser le caractère celtique, puisqu'il place parmi les divinités celtiques de l'Ibérie les *Matres Brigiacae* (p. 152), dont l'épi-

thète dérive, selon lui, de *brig-*, « si fréquent dans les noms de villes ou de peuples celtiques ».

En citant ce passage de Martial (I, 50, vv. 5-6) :

... fractis sacrum
Vadaveronem montibus,

M. Toutain ajoute (p. 152) : « Ce Vadavero qui paraît briser les monts, n'est-ce pas un torrent traversant des gorges profondes? », et en note : « Les éditeurs et traducteurs de Martial voient dans le Vadavero une montagne. Il nous paraît difficile de donner, avec ce sens, une interprétation acceptable des vers du poète ». D'autres auteurs avaient déjà vu ici un fleuve, c'est-à-dire *Vada Veronem*[1]; mais le dernier commentateur de la partie ibérique des *Épigrammes*, Adolf Schulten[2], y voit avec raison une montagne, quoiqu'il se trompe, à mon avis, quand il explique le mot moderne « *sierra de Madero* » par *Vadavero*. Schulten traduit : « heilig mit gebrochenen Gipfeln ».

M. Toutain termine ce paragraphe par les mots suivants (p. 155) : « Comme les montagnes, les promontoires et les rochers, par conséquent, les eaux courantes, fleuves et sources, étaient dotées, dans l'Espagne (*sic*) romaine, d'un caractère divin, tantôt sous les noms gréco-latins de *genii* ou de *Nymphae*, tantôt sous l'apparence de divinités indigènes, telles que *Mirobieus*, *Tongoenabiacus*, les *Fontes Tamarici* ».

C'est justement ce que j'avais écrit dans mon vol. III (p. 86-87) : nos lecteurs en trouveront la traduction dans la 2e partie de cet article.

5. — *Génies individuels.*

P. 155 :

Si l'on compare ce que dit M. Toutain dans ce paragraphe à

1. Cf. l'édition de Londres, 1701, p. 39.
2. « Martialis spanische Gedichte », in *Jahrbücher f. d. klass. Altertum*, t. XXXI, p. 467.

ce que j'ai écrit dans les *Religiões* (t. III, p. 177-192) on verra que cela laisse fort à désirer.

6. — *Divinités dont le nom seul est connu.*

P. 158 sv. :

Pour l'interprétation des *vestigia* dans les ex-voto, M. Toutain aurait pu citer un article de mon cher maître M. Cagnat, publié dans le *Bulletin archéologique* (avril 1916, p. XXI), où se trouve déjà la même explication. Cf. aussi Martigny, *Dict. des antiq. chrétiennes*, Paris, 1865, *s. v.* « plantes des pieds », p. 543.

A propos des déesses *Trebaruna* et *Victoria*, que j'ai étudiées dans les *Religiões* (t. II, p. 295), M. Toutain dit que j'ai conclu que Trebaruna était une déesse du même caractère que Victoria. M. Toutain est trop affirmatif, parce que j'ai émis cette hypothèse avec réserves, comme je le fais toutes les fois que je ne suis pas entièrement sûr de ce que j'écris. M. Toutain me contredit, mais ne donne, comme d'habitude, aucune raison. Il devrait me réfuter, et il ne le fait pas, — parce qu'il ne peut pas le faire. Toute personne qui lira mon chapitre sur la déesse Trebaruna ne pourra dire en conscience que j'ai manqué à la méthode scientifique la plus rigoureuse. J'aimerais à discuter les raisons de M. Toutain, s'il en avait donné.

M. Toutain dit encore (p. 166), que les essais tentés pour expliquer par la langue celtique les noms pourvus des suffixes *-acus* etc. « n'ont point donné de résultats *sérieux* ». Probablement M. Toutain ne connaît ni ce que W. Schulze a écrit sur le sujet dans la *Gesch. der lateinischer Eigennamen* (Berlin, 1904, p. 13 suiv.), ni la brochure de P. Skok (*Die mit den Suffixen -acum* etc. *gebildeten südfranzösischen Ortsnamen*, Halle 1906), où cet auteur dit péremptoirement (p. 2) : « *acus ist unzweifelhaft keltisch* »[1].

1. Voir aussi : W. Kaspers, *Die -acum- Ortsnamen des Rheinlandes*, Halle a. S., 1921, p. 2. Et cf. Longnon, *Noms de lieu de la France*, p. 73 sq.

L'article de Fidel Fita sur *Reve* que cite M. Toutain (p. 166), avait déjà été discuté par moi dans *O Archeologo Português* (t. XXI, p. 318-319). M. Toutain n'apporte aucun fait nouveau ni en faveur de Fita, ni contre lui. Il se borne à proférer de vagues sentences.

Au lieu de parler de *Nemetobriga* (p. 167), sans rien y ajouter de précis, il serait préférable de mentionner le *bois sacré* dont parle Martial (*Epigram.*, IV, 55 : *sanctum Buradonis ilicetum*). — Comme M. Toutain n'a pas toujours consulté directement les sources de l'histoire religieuse de l'Ibérie, et qu'au contraire il se borne quelquefois à lire, peut-être un peu rapidement, ce que d'autres ont déjà écrit, il n'a pas lu ce passage du poète latin. Certainement M. Toutain a parcouru les index des noms divins de Hübner (*Corpus* et *Mon. linguae ibericae*) et le mien, et comme il n'y a pas trouvé la phrase citée, il ne la mentionne pas; cependant il l'avait dans les *Religiões* (t. III, p. 94); cf. l'index géographique que Hübner a ajouté aux *Monumenta*, p. 227.

Ce que M. Toutain dit, dans la note 3 de la même page 167, des dieux sans nom des Celtibères, est tout-à-fait arbitraire. D'un côté, M. Toutain attache une grande importance à des dieux orographiques absolument incertains; d'un autre, il refuse de se soumettre à des faits comme ceux dont parle Strabon. Je ne comprends pas sa logique.

Sanctuaires (p. 171 suiv.) :

M. Toutain pourrait compléter sa doctrine (p. 171, sanctuaire de Panoias) fondée sur les *Religiões* (t. II, p. 187), par ce que j'ai écrit dans le vol. III (p. 465 suiv.). Ce sanctuaire, ou *templum*, comme on lit dans une des inscriptions, était, à ce que je suppose, un *Serapeum*, où l'on adorait Sérapis et d'autres divinités. On ne peut pas dire, comme M. Toutain (p. 172), que le lieu du culte était un seul rocher, parce qu'il y a là plusieurs rochers qui forment à peu près une enceinte.

Parmi les monuments du sanctuaire d'*Endovellicus* (p. 174),

il y a une pierre où l'on lit *Endovolico Julia Anus relictum a maioribus a(nimo) l(ibens) p(osuit)*. La partie inférieure de la pierre n'est pas fruste, comme le dit M. Toutain, mais non travaillée. J'ai interprété le mot *relictum* comme se rapportant à l'idée de *votum*; M. Toutain pense que c'est la pierre, — un monolithe très grossier, — qui a été laissée par les aïeux de *Julia Anus*! Cette explication contredit tout ce que nous savons du culte du dieu.

Contre sa méthode, M. Toutain s'engage (p. 175) dans des hypothèses, à mon sens bien arbitraires, sur ce petit monolithe et sur deux autres, de *Bormanicus* et de *Macarius*. « Est-il téméraire, demande notre auteur, de supposer que c'étaient d'antiques pierres levées ou menhirs? ». Oui, je crois que c'est téméraire. La pierre d'*Endovelicus* est semblable par sa forme à d'autres du même sanctuaire; elle n'a rien de spécial que l'inscription, qui ne doit pas nous étonner, parce que dans les pays barbares il y a fréquemment des formules et des rites s'éloignant du commun. Nous ne connaissons pas tout! La pierre de *Bormanicus* contient une inscription qui est vulgaire dans sa partie supérieure; le distique qui en forme la partie inférieure est une sorte de *lex templi*, comme d'autres qu'on connaît. Enfin. le monolithe de *Macarius*, tout singulier qu'il est, représente un autel sculpté dans la partie supérieure d'une colonne, sous la forme d'un chapiteau; le lapicide, au lieu de graver l'inscription sur une des faces de l'autel, l'a gravée, à cause de son extension, sur le fût.

Il n'est donc pas nécessaire d'identifier ces monolithes à des menhirs, qui auraient été bien petits! Jusqu'à présent on n'a pas encore trouvé de menhirs en Portugal.

Rituel (p. 178-179) :

Strabon décrit (III, IV, 16) des chœurs de danse à l'époque de la pleine lune en honneur d'une divinité sans nom. M. Toutain observe : « Un tel rite se rattache sans doute à un culte lunaire ». C'est ce que j'avais déjà soutenu (*Religiões*, t. III, p. 93).

M. Toutain transcrit l'inscription où l'on lit *hostia deliganda*. Sans se préoccuper des considérations que j'ai présentées dans les *Religiões* (t. III, p. 210-212), il suppose que la phrase citée pourrait se rapporter à un rite inconnu. Comme le rite serait inconnu, je n'ai rien à ajouter.

« Quant à la crainte superstitieuse qu'inspirait le passage de la rivière *Limia*, il est possible, comme le suppose M. Leite de Vasconcellos, que les habitants du pays quand ils étaient obligés de traverser les cours d'eau, fussent habitués à conjurer, par quelque prière ou par quelque rite expiatoire, l'esprit des eaux. Mais nous n'avons là-dessus aucun renseignement précis ». Ainsi parle M. Toutain, dans le désir évident d'atténuer la valeur de mes explications, quand il les sait admissibles.

Conclusion (p. 183-192) :

M. Toutain dit que les cultes indigènes se sont maintenus, sous l'Empire romain, dans les parties de l'Ibérie que la civilisation gréco-romaine avait le moins atteintes et le moins pénétrées. C'est ce que j'avais dit plus succinctement dans les *Religiões* (t. III, p. 84 suiv., p. 191 suiv.).

Il parle aussi (p. 188) de l'onomastique pour montrer que les dédicants des inscriptions religieuses appartenaient, suivant toute apparence, à la petite bourgeoisie municipale. Cette observation est la conséquence directe de ce qui vient d'être dit. Dans les *Religiões* (t. III, p. 90 et 189-190), je me suis servi aussi de l'onomastique, mais pour montrer comment s'était opérée la romanisation de la Lusitanie.

M. Toutain termine ses considérations en parlant de la date de l'extinction des cultes indigènes. Il suppose que ces cultes se sont maintenus dans l'Ibérie jusqu'au triomphe du christianisme. J'avais indiqué cette même date dans mes *Religiões* (t. III, 532 et 536).

***

Je ne puis entrer dans plus de détails dans cet article, où je me défends de quelques critiques de M. Toutain. Cet auteur est, sans doute, un grand connaisseur de la religion romaine ; mais en ce qui concerne celle de la Lusitanie, et, je pourrais dire, de l'Ibérie, non seulement il n'ajoute dans son livre rien de nouveau à ce qu'on en savait déjà, mais il commet des erreurs et des omissions, ce qui est très regrettable.

II

Considérations générales sur les religions protohistoriques de la Lusitanie[1].

SOMMAIRE

Préliminaires ; nécessité de résumer ce qui a été dit ; facteurs des religions lusitaniennes.

I. — Conception qu'on avait de la divinité :

a) Essence de la nature divine. Divinités locales et divinités générales. Différences régionales. Onomastique religieuse d'origine celtique et d'origine non-celtique.

b) Manifestation objective des divinités : conciliabules, miracles, songes, augures, prodiges.

c) Peuples sans idoles. Représentation matérielle des divinités.

II. — Culte, ou relations entre l'homme et les divinités : a) actes religieux ; b) sacerdoce ; c) objets du culte ; d) lieux sacrés.

Note finale.

Nous voici arrivés au terme du pèlerinage que nous avons entrepris depuis les bois des Tartessiens, où, selon la légende, les Titans soutinrent contre les dieux une lutte mémorable, jusqu'à l'embouchure du Navialbio, fleuve dont le nom, dans sa première partie, se rapproche de celui de la déesse *Navia* :

1. Cette partie est la traduction des p. 84-94 du t. III de mes *Religiões da Lusitania*. Je remercie M. R. Ricard, Professeur-Lecteur de langue française à la Faculté des Lettres de Lisbonne, d'avoir bien voulu traduire ces pages.

durant ce long voyage, nous avons sondé l'âme des Lusitaniens dans une de ses plus notables manifestations, c'est-à-dire la religion, où, comme des éclairs qui embrasent le ciel, les sentiments les plus violents se mêlent aux plus délicats, et les plus sanglants aux plus sublimes.

Il convient maintenant, pour nous reposer des fatigues du chemin, et en même temps pour juger de la valeur de notre récolte, de jeter un coup d'œil sur l'espace parcouru.

Les phénomènes religieux que nous avons observés chez les Lusitaniens sont le produit de l'action combinée de divers facteurs : tradition, relations ethniques, milieu physique, milieu moral. Encore que l'on ne puisse pas toujours discerner ce qui relève de chaque facteur, on comprend, toutefois, que les peuples de la Lusitanie protohistorique, ayant leur origine dans les temps préhistoriques, doivent au passé quelques idées religieuses; les croyances, en effet, se déracinent avec difficulté. D'un autre côté, l'analyse philologique à laquelle nous nous sommes livré d'un grand nombre de noms de divinités, et la comparaison ethnographique que nous avons instituée entre différents faits, ont montré qu'il y avait chez les Lusitaniens quelque chose qui leur était commun avec d'autres peuples. En outre, qui nierait l'influence mystique qu'exercent sur l'imagination du peuple tantôt la nature du sol, ici riche en végétation et en métaux précieux, tantôt l'aspect imposant de l'Océan, la lumière des astres, la vie énigmatique des animaux? Qui méconnaîtrait aussi cette terreur panique, τὸ πανικόν, qui, quelquefois, s'empare du soldat au milieu du combat, ou le sentiment religieux de mystère que fait naître chez tous la vue d'une tombe?

Comme les tribus lusitaniennes étaient non-seulement multiples, mais encore plus ou moins distinctes les unes des autres, à ce nombre et à cette variété correspondait, ainsi que nous l'avons vu, une grande quantité de religions, elles-mêmes à des degrés variés d'évolution.

C'était une croyance naïve, que le soleil s'éteignait dans

l'Océan comme un tison; à ce moment il constituait une espèce de *tabou*, à en juger par ce que dit Lucius Florus. Cette superstition appartenait seulement aux populations du bord de la mer; car elles étaient les seules en état de voir le soleil se cacher dans les flots. L'idée de *tabou*, terme tiré d'une langue de la Polynésie, et adopté aujourd'hui par ceux qui étudient les phénomènes religieux et magiques, entraîne celle d' « interdiction », de « sacrilège »; or, précisément, Lucius Florus, racontant que Décimus Junius Brutus arriva au littoral, après la conquête de la *Gallaecia*, nous apprend que ce fut avec *quelque terreur et quelque crainte d'un sacrilège* que le général assista à un coucher de soleil.

Voisine d'une pareille conception était celle qui divinisait la terre, les eaux, les végétaux. Ici, nous pouvons prononcer avec certitude le mot de *polydémonisme* : qu'était-ce en effet que les *matres Gallaecae*, les *lares Cerenaeci et Turolici*, les *lares Gapeticorum*, les *dii deaeque Coniumbrigensium*, les *numina Lapitearum*, les *nymphae Lupianae*, le *genius Laquiniensis* et le *genius Turgalensium*, la *tutela Tiriensis*, sinon des esprits qui résidaient dans de certains endroits : collines, rochers, bois, sources, rivières, promontoires? Ils étaient encore dépourvus de noms spéciaux et désignés tout juste par les noms de ces endroits, ou par ceux des populations qui les adoraient ou cherchaient à se les rendre propices. De ces divinités, nous remarquons que certaines forment des groupes (*matres, lares, dii deaeque, numina, nymphae*), ce qui accentue leur caractère immatériel et vague, et que d'autres sont désignées par un singulier (*genius, tutela*). Un pareil ensemble rappelle celui dont il est question dans l'*Énéide* (VII, v. 136-138), où Énée

...geniumque loci primamque deorum
Tellurem Nymphasque et adhuc ignota precatur
Flumina....

Parallèle à la conception des dieux anonymes était, chez les Galliciens, celle des dieux sans idoles. La traversée du *Limia* rivière divinisée, constituait pour les populations riveraines

un autre et très important *tabou*, que le général romain dont je viens de parler n'éprouva aucun scrupule à violer aussi.

Sans doute, de l'une des montagnes vénérées par les Lusitaniens, près du Tagus, nous savons purement et simplement qu'elle était *sacrée*; d'une autre, au Nord, nous savons tout juste qu'elle était habitée par un dieu « métallurgique » en relation avec les orages, et dans l'un et l'autre cas nous ignorons les noms de ces divinités; mais la montagne de S. Miguel da Mota, dans l'Alemtejo, avait une divinité, — laquelle fut probablement d'abord une divinité de la terre —, qui réussit à obtenir un nom, *Endovellicus*; toutefois, ce nom a une terminaison d'adjectif, et il est par là encore un peu indécis. Beaucoup d'autres divinités, sans doute aussi primitivement de caractère local, avaient des noms, comme *Aegimuniaegus*, *Aernus*, *Arus*, *Bandi-Arbariaicus*, *Bandius-Itienaicus* ou *Bandioitienaicus*, *Bandua*, *Brigus*, *Carus*, *Coronus*, *Cosus*, *Durbedicus*, *Iupiter Ladicus*, *Mirobieus*, *Tameobrigus*, *Turiacus*. On note là un degré quelque peu supérieur au précédent; en tout cas, la nature adjectivale de beaucoup de ces noms de divinités, prouvée par les suffixes *-agus* (*-acus*), *-aegus* (*-aecus*, *-aicus*), *-icus*, montre qu'elles étaient aussi encore quelque peu indéfinies. Pour affirmer que de pareilles divinités et d'autres analogues pouvaient être locales, je me fonde sur ce fait que les monuments qui les concernent ou bien sont uniques, ou, quand ils y en a plus d'un, ont été rencontrés au même endroit, et que les suffixes de leurs noms paraissent être géographiques ou ethniques. Dans le t. II (p. 276 et p. 279), j'ai déjà caractérisé *T. Nabiagus*, *Bormanicus* et *Nabia* comme des divinisations des eaux[1].

1. Comme la rivière Mondego s'est appelée *Munda* et *Monda* dans les temps protohistoriques, et que pour expliquer le mot *Mondego* il est nécessaire d'admettre *Mondecus*, qui peut être pour **Mondaecus* (*Reliq. da Lusit.*, t. II p. 27 et n.), serait-il déraisonnable de supposer que ce **Mondaecus*, dont le suffixe adjectival apparait si fréquemment, comme je l'ai montré, dans les noms de divinités, était à l'origine le « dieu Monda » ou le « dieu du Monda », et qu'ensuite le nom du dieu est devenu celui de la rivière ?

Nous trouvons un autre et très important culte local au *Promunturium Sacrum*, dans l'Algarve; la dénomination même du cap l'indique, mais nous connaissons par Strabon un grand nombre de particularités, telles que conciliabules nocturnes de dieux, cérémonies rituelles, sanctuaires de divinités, peut-être phéniciennes (*Melkart* et *El*), assimilées par le géographe à des divinités grecques.

Outre le caractère topographique ou ethnique, les divinités avaient, le plus souvent, sinon toujours, celui de guérisseuses, ainsi qu'il appert de nombreuses dédicaces de l'époque lusitano-romaine.

Le respect pour les animaux, — quelques-uns d'entre eux peut-être étaient des *totems*, — qui se manifeste déjà dans les temps préhistoriques, où l'homme les peint à l'intérieur des dolmens ou porte en collier leurs images, faites de pierres fines, continue à se manifester, croissant chaque jour davantage, dans les temps protohistoriques. On ne doit pas conclure autre chose du grand nombre de figurines de bronze qui paraissent dans toute la Lusitanie et des sculptures en granit représentant des quadrupèdes qu'on a trouvées dans le Nord (les unes se dressaient dans les camps, les autres sur les sépultures). Tous ces monuments ont un aspect religieux, que ce soient des idoles de divinités, des représentations d'animaux sacrés ou adorés, ou même de simples ex-voto.

Outre ces sculptures de quadrupèdes, les Lusitaniens du Nord fabriquaient des statues de guerriers et leur donnaient un caractère funéraire. Celui qui, sa vie durant, avait tant exercé l'état militaire, ne laissait pas de l'apprécier également une fois mort. Sur les divinités militaires, nous avons comme témoignage non-seulement un texte de Strabon où il est question d'*Ares*, nom grec qui cache un nom indigène, mais aussi peut-être quelques inscriptions romaines, par exemple celle de *Runesocesius* ou *Runesus-Cesius*.

En résumé, nous voyons que chez les Lusitaniens il y avait deux sortes de divinités : les unes purement naturalistes et

locales, devenues aussi des divinités salutaires, de caractère simple, qui protégeaient la vie des hommes, les *oppida* et les champs, peuplaient les eaux et les montagnes, divinités bienfaisantes auxquelles on avait recours dans les heures malheureuses et auxquelles, une fois la prière exaucée, on allait porter des offrandes ou faire des libations et de pauvres sacrifices, — de façon qu'on peut dire de ce peuple, avec Virgile dans les *Géorgiques* (II, v. 493) : *fortunatus et ille deos qui novit agrestes* —, les autres, aux attributions plus souples ou plus vastes, par exemple les divinités de la guerre, les morts divinisés et les divinités qui gouvernaient les phénomènes cosmiques. Les divinités locales variaient avec la nature des endroits et des tribus : celles des peuples qui vivaient sur le bord de la mer, sur les rives des fleuves ou près des sources médicinales étaient aquatiques ; celles des montagnards, telluriques ; celles des agriculteurs, champêtres ; et ainsi de suite. D'un autre côté, c'était aux tribus guerrières qu'appartenaient les dieux martiaux, de caractère cruel et féroce, qui exigaient de leurs fidèles une abondante quantité de sang, partant de nombreuses victimes, tantôt animales, tantôt humaines. A l'aire d'action des divinités célestes et atmosphériques, on peut difficilement assigner des limites ethniques ou géographiques.

Lorsque les dieux n'étaient pas strictement locaux, ils voyageaient Ainsi le dieu gaulois *Lugus*, qui, selon M. d'Arbois de Jubainville, exerçait les mêmes fonctions que le dieu irlandais *Lug*, protecteur des *artisans* ou *ouvriers*[1], apparaît, sous la forme du pluriel *Lugoves* (comparable à *Junones*, de *Juno*), sur une inscription de *Uxama*, cité celtibérique, sur une des *Helvètes* et ainsi paraît-il, à Bonne[2] ; la déesse gauloise Epona figure aussi sur les monuments de Gaule, d'Italie et d'Espagne[3] ; on trouve des vestiges du culte du dieu gaulois *Esus* en Gaule, en Bretagne et

1. *Cours de littérature celtique*, t. VI, p. 115.
2. D'Arbois, *Cours*, VI, p. 124 ; Holder, s. v. Lugus.
3. Holder, *op. cit.*, s. v. *Epona*; cf. Salomon Reinach, *Epona, la déesse gauloise des chevaux*, Paris, 1895, extrait de la *Rev. archéol.*, 1895.

en Helvétie[1]. Si, comme je l'ai proposé, notre déesse *Ataegina* présidait originairement à la résurrection de la nature (déesse-mère caractérisée), on s'explique facilement la propagation de son culte loin de son lieu d'origine, parmi les Celtes, sur une aire relativement étendue, délimitée par le Tage et le Bétis. A une pareille propagation contribuait l'état de civilisation florissante auquel, dès l'époque dont je m'occupe, était arrivé le sud de la Lusitanie en particulier, et de l'Ibérie en général; en outre, *Ataegina* fut assimilée à la déesse romaine Proserpine, et cela donnait à la nôtre un caractère de généralité. Avec ce degré de progrès coïncide le fait qu'il est rare de trouver dans les régions méridionales de notre pays des noms de dieux barbares (*Endovellicus, Runesus Cesius*, et quelques autres, en plus d'*Ataegina*), au contraire de ce qui se produit dans le Nord et dans le Centre : dans ces deux dernières régions, les caractères primitifs se sont maintenus plus longtemps durant la domination romaine elle-même, phénomène dû à la ténacité du génie des populations et aux conditions orographiques, qui rendaient l'accès difficile aux peuples étrangers. La vitalité des cultes d'*Endovellicus* et d'*Ataegina*, prouvée, dans un cas, par les monuments, encore que ce culte ait été borné à une montagne solitaire et, dans l'autre, à la fois par les monuments et par l'expansion géographique, est, pour ainsi dire, une exception due à la fortune accidentelle que peuvent avoir, autrefois comme aujourd'hui, tous les sanctuaires.

Des noms de dieux barbares, nous avons vu que certains peuvent être expliqués par les langues celtiques; les autres sont d'une origine complètement obscure. Selon toute probabilité, le fait qu'un dieu ou un autre a reçu une dénomination celtique ne veut pas toujours dire que le culte soit d'origine celtique, mais seulement « celtisé »; parfois, en effet, ces divinités étaient des divinités locales. Les Celtes « celtisèrent » ce que le hasard leur offrit, comme ensuite les Romains romani-

1. D'Arbois, *Cours*, VI, p. 173.

sèrent ce qui était celtique et indigène, et les chrétiens christianisèrent ce qui était romain. Des faits analogues se rencontrent dans l'histoire religieuse de tous les peuples. De ce que je défends ou, tout au moins, essaie de prouver le caractère celtique d'une grande quantité de noms, il ne résulte pas que je nie les autres sources, soit antérieures, soit contemporaines et postérieures, de l'onomastique lusitanienne; si je ne les ai pas citées, c'est que, à l'exception du grec, du latin, et du basque (bien obscur, pourtant, dans ses phases anciennes), le celtique est encore, parmi les langues autrefois parlées dans la Péninsule, celle que nous connaissons le mieux, malgré la rareté des monuments. La très grande fréquence de noms de caractère celtique sur les inscriptions romaines est la conséquence naturelle de ce que les Celtes étaient un des peuples qui dominaient en Lusitanie à l'arrivée des Romains; nécessairement, les noms celtiques devaient transparaître sur les textes épigraphiques. La même chose est arrivée au Moyen-Age avec les Germains; lorsque l'on commença à rédiger nos documents latins barbares (VIIIe ou IXe siècle), et dans la suite, jusqu'à une certaine époque, ils se peuplèrent de noms germaniques, comme on le peut voir dans les *Portugaliae Monumenta Historica*.

* * *

Les divinités lusitaniennes manifestaient leur action de façon variée. Parfois elles se réunissaient la nuit dans des enceintes interdites au profane (sorte de *tabou*); d'autres fois, elles opéraient des cures miraculeuses, tantôt directement, tantôt au cours de songes; d'autres fois encore, elles se révélaient par l'intermédiaire des augures, dans le vol ou le chant des oiseaux, dans le mouvement ou l'aspect des flammes. Dans les montagnes aurifères, elles mettaient, au moyen de prodiges atmosphériques, le métal précieux à la portée des mortels; en effet, celui-ci se montrait quand la foudre tombait et fendait la terre. En pareil cas, le peuple accueillait bien la foudre; mais le plus

souvent il en avait peur et cherchait à l'éviter en employant le merveilleux *ceraunium*.



Si l'interprétation d'un passage de Strabon donnée p. 71 est juste, il y avait en Galice quelques tribus qui ne représentaient pas les dieux sous une forme matérielle. Toutefois nous pouvons admettre, par suite de quelques faits que j'ai cités, que ce n'était pas toujours le cas, encore que ce fût sous l'influence romaine que l'usage des idoles devait se préciser et se généraliser. La patère d'argent, par exemple, reproduite t. II, p. 310, offre l'image d'un dieu qui a l'aspect et les armes du Mars romain ; et cette patère, si elle est indigène par les noms qui entourent l'image du dieu, est romaine par l'époque.



Pour ce qui touche aux relations des hommes avec les puissances divines, il nous manque beaucoup d'éléments d'appréciation. Ce qui nous est resté est fort peu de chose.

En ce qui concerne les actes religieux, nous savons que les Lusitaniens chantaient des hymnes et dansaient (certainement des danses religieuses) quand ils allaient au combat[1], qu'ils adressaient aux divinités des imprécations ou des louanges, leur offraient des statuettes et d'autres objets, faisaient en leur honneur des sacrifices, et, lors de certaines funérailles, célébraient des jeux athlétiques.

Comme agents intermédiaires entre le monde réel et le monde surnaturel, il y avait probablement des prêtres ; les uns

1. A ce que j'ai dit plus haut (p. 83), j'ajouterai maintenant ce qui suit. Dans un fragment des *Histoires* de Salluste, conservé par Servius (*Ad Aen.*, X. v. 281) et complété par Hauler au moyen d'un palimpseste, on lit que les mères hispaniques avaient coutume de rappeler à leurs fils, lorsqu'ils allaient au combat, ou [*ad la*]*trocinia* « à la razzia », les exploits guerriers de leurs ancêtres, [*ubi il*]*lorum fortia facta canebant*. Cf. *Sitzungsberichte der Kais. Akad. der Wissenschaften* (Vienne), vol. CXIII, 1886, p. 647-648; cf. aussi Maurenbrecher, *Sallusti Hist. Reliquiae*, II (1893), p. 98.

étaient consacrés au culte des divinités de caractère général, les autres à celui des divinités locales. Au premier groupe appartenaient ceux qui officiaient dans les grands sacrifices sanglants, par exemple quand on sacrifiait aux dieux de la guerre. Ceux qui constituaient le second groupe devaient être, d'une part, de pauvres chapelains, pour ne pas dire des ermites, qui offraient des libations aux dieux des champs et des fontaines, dans des sanctuaires rustiques — d'autre part, les interprètes des songes dans le temple d'Endovellicus.

Des objets du culte il ne nous reste que quelques statues de pierre (guerriers, *berrões* et quadrupèdes variés) et de métal (chèvres, etc.) et quelques sculptures emblématiques (*svastika* spiraliforme, etc.). Il y a d'autres statues qui se rapportent aux temps protohistoriques, de même que des autels, des cippes et des stèles avec des emblèmes analogues à ceux dont je viens de parler ; mais de pareils objets ont été fabriqués à l'époque historique.

Encore plus maigre est ce que nous savons des lieux sacrés ; il n'y aurait aucun profit pour le lecteur à répéter ici le peu que j'ai dit (p. 81 83).

⁂

Dans l'ébauche précédente je n'ai pas voulu sortir des limites que m'imposaient les faits tirés des trois sources que j'ai indiquées (t. II, p. 3) : auteurs anciens, monuments, tradition. Il est évident que ces limites sont étroites, parce que les auteurs sont souvent insuffisants ; parce que certains monuments étaient de nature caduque, et ne se sont pas conservés ; parce que la tradition n'a pas tout transmis. Mais j'ai mieux aimé être exact, encore que laconique, que de divaguer dans les vastes domaines de la rhétorique et de l'imagination. Quand je dis « exact », il faut l'entendre dans la mesure des matériaux que j'ai recueillis, et non d'une façon absolue, car il n'est pas rare que j'aie dû parler hypothétiquement.

***

Les religions des Lusitaniens, comme il est naturel, ont beaucoup de points communs avec celles des autres peuples ibériques, qui célébraient un dieu anonyme, à l'occasion de la nouvelle lune, par des danses nocturnes devant la porte des maisons[1]; qui, sur une patère d'argent, consacrée à *Salus Umeritana*, nous ont laissé de fort intéressantes indications concernant le culte d'une source (cf. t. II, p. 238, n. 3); qui possédaient un bois d'yeuses sacré :

.... sanctum Buradonis ilicetum,
Per quod vel piger ambulat viator[2];

qui avaient à Clunia une *fatidica puella*, ou devineresse[3]; qui gravaient aussi les noms de leurs dieux indigènes sur des inscriptions, et leurs symboles sacrés sur des stèles funéraires[4]. Ce que la Lusitanie ne peut faire, c'est de présenter une collection de monnaies autonomes aussi abondante que d'autres régions de la Péninsule, monnaies qui, certainement, contiennent de nombreux éléments religieux, de nature et d'origine diverses.

Lisbonne, 7 juillet 1921.

J. LEITE DE VASCONCELLOS.

1. Strabon, III, IV, 16. Cf. Adolpho Coelho, dans le *Compte rendu du Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique de Lisbonne*, pp 439-441, où il compare l'usage mentionné par Strabon avec des usages africains. Dans les *Religiões* aussi I, p. 105, je fais allusion à des danses africaines en l'honneur de la lune. Je puis ajouter ici : Henrique de Carvalho, *Ethnographia da Lunda*, p. 444; Capello et Ivens, *De Angola a contra costa*, pp. 198 et 222; Fr. João dos Santos, *Ethiopia oriental*, l. I, ch. IX; Ratzel, *Las Razas humanas*, I, p. 110 (au sujet des Hottentots); cf. p. 148.
2. Martial, *Epigr.*, IV, 55.
3. Cf. t. II, p. 66, n. 2.
4. Cf. *C. I. L.*, II, p. 1126, pour ce qui touche aux dieux. En ce qui concerne les symboles, j'aurai à en caractériser quelques-uns dans l'autre section de cet ouvrage.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES & CORRESPONDANCE

Mgr LOUIS DUCHESNE

Né à Saint-Servan le 13 septembre 1843, le dernier d'une famille de six enfants[1], Louis Duchesne était fils d'un énergique patron de barque qui pêchait la morue sur les côtes de Terre-Neuve. En 1849, barque et patron disparurent dans une bourrasque ; sa veuve et une de ses filles vécurent désormais à Saint-Servan d'un commerce assez bien achalandé de porcelaines. Louis fit des études brillantes au collège Saint-Charles, à Saint-Servan, puis au grand séminaire de Saint-Brieuc, où il fut de bonne heure remarqué par Mgr David. En 1864-5 on l'envoya à Rome pour suivre les cours du Collège Romain ; c'est là qu'il connut De Rossi, qui devait exercer sur lui une si grande influence, et son futur protecteur l'abbé d'Hulst[2]. A son retour, il fut ordonné prêtre du diocèse de Rennes (1867) et professa pendant quelques années la rhétorique au collège Saint-Charles ; mais comme la science l'attirait bien plus que l'enseignement, il obtint, en 1871, de s'inscrire à l'École des Hautes-Études ; c'est là qu'il devint helléniste et paléographe. Une section romaine ayant été créée par décret à l'École d'Athènes (mars 1873), Albert Dumont fut chargé d'enseigner l'archéologie aux membres de la nouvelle section. « On vit bientôt combien il était regrettable que cet enseignement ne profitât qu'aux trois membres de l'École d'Athènes et on eut l'idée de rattacher à la même direction les jeunes gens qui se trouvaient à Rome chargés de missions. C'est ainsi qu'Eugène Müntz, pourvu déjà d'une bourse de voyage en Italie, et Louis Duchesne, chargé d'examiner des manuscrits dans les bibliothèques italiennes, se trouvèrent réunis à la fondation qui, par décret du 26 novembre 1874, s'appela l'Ecole archéologique de Rome. Cette désignation était trop étroite ; le 20 novembre 1875, un nouveau décret



1. Claude d'Habloville, *Mgr Duchesne*, Paris, Sansot, 1911.

2. Je ne sais sur quels renseignements M. Jean de Bonnefon a écrit, dans un article aussi brillant que malveillant (*Les Paroles*, 19 mai 1909) : « Prêtre laïcisé, dès la porte du séminaire de Saint-Brieuc, il courut vers Rome. Il y vécut dans la poussière des bibliothèques et dans la misère de l'ordre de Sainte-Brigitte ; car ce prélat fut apprenti moine. »

constitua définitivement l'École française de Rome, avec Auguste Geffroy pour directeur[1] ».

***

Blondel avait jadis copié au couvent de Vatopedi des scolies d'Homère dont il fallait reviser le texte. Dumont envoya à cet effet au mont Athos Duchesne et Bayet. Leur voyage, qui dura quatre mois (1874), ne fut pas seulement paléographique. Comme on démolissait alors les remparts de la ville basse de Salonique, ils y firent une ample moisson d'inscriptions; ils en copièrent d'autres en Épire et en Thessalie; ils étudièrent des mosaïques, un ambon du VIe siècle, des peintures byzantines. Outre le mont Athos, Duchesne visita Patmos. Les résultats de cette féconde campagne furent publiés dans les *Archives des Missions* (3e série, t. III)[2].

Un autre voyage, cette fois en compagnie de Collignon, conduisit Duchesne dans une partie peu connue de l'Asie-Mineure; Waddington, alors ministre, avait contribué à dresser l'itinéraire. « Débarqués à Physcus en face de Rhodes, Duchesne et Collignon commencèrent par explorer les ruines de la côte... Tournant alors le dos à la baie de Makri, ils montèrent, en traversant la Cibyratide, jusqu'à Bouldour. D'Isbarta, qu'ils visitèrent ensuite, ils redescendirent vers la plaine pamphylienne. A Adalia s'arrêta la première section de leur itinéraire. En un mois, ils avaient étudié la topographie de Kaunos, déterminé le cours ancien du Kalbès, fixé à Buba l'emplacement de Panorme et à It-Hissar le site probable de Calynda, restitué au village turc de Tefny son nom phrygien d'Orméli, retrouvé à Bélenly la colonie romaine d'Olbasa, dessiné toute une série de stèles et de bas-reliefs avec dédicaces au dieu cavalier[3] ».

Dans la seconde partie de leur voyage (juin-juillet 1876), Duchesne et Collignon suivirent le littoral cilicien d'Alaya à Khilindri, puis, remontant vers le nord, gagnèrent Ermenek d'où ils redescendirent, par la vallée du Calycadnus, jusqu'à Selevkheh. Une reconnaissance des ruines de la côte, entre Corycos et Tarse, termina leur fructueuse exploration[4].

Sur le conseil de Dumont, Duchesne et Bayet songeaient à dresser un *Corpus* des inscriptions grecques chrétiennes antérieures au VIIe siècle. Duchesne en publia des chapitres dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (1878-1883) et Bayet consacra sa thèse aux inscriptions chrétiennes de l'Attique (1878). Plus tard, devenu directeur de l'École de Rome, Duchesne reprit le projet oublié sous forme d'une préface à une refonte de l'*Oriens christianus* de Lequien; c'est à son instigation que M. Cumont donna, dans les *Mélanges de Rome* (1895, p. 245), le répertoire des inscriptions chrétiennes de l'Asie-Mineure[5].

---

1. Châtelain, *Comptes rendus de l'Acad. Inscr.*, 1907, p. 629-30.
2. Cf. Radet, *L'École d'Athènes*, p. 317.
3. Radet, *op. laud.*, p. 362. Voir *Bull. Corr. hell.*, 1877-1880 et les articles de Collignon dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er janv. et 15 avril 1880.
4. Radet, *ibid.*, p. 370.
5. *Ibid.*, p. 402.

⁂

A l'École de Rome, l'occupation principale de Duchesne fut la préparation de sa thèse de doctorat ès lettres sur le *Liber Pontificalis* (1877) et de la grande édition de cet ouvrage, qui reste son titre scientifique le plus important (t. I, 1886; t. II, 1892). Il lui fallut collationner et classer plus de 150 manuscrits, distinguer les différentes rédactions qui, depuis le VIe siècle, ont ajouté au fonds original et l'ont, à certains égards, transformé. On sait que le *Liber Pontificalis* est une collection de biographies de papes romains depuis S. Pierre jusqu'à Estienne V († 891), avec des lacunes portant sur Jean VIII, Marin I et Hadrien III; Platina, bibliothécaire de Sixte IV, retravailla le tout et le conduisit jusqu'en 1471. On attribuait autrefois les plus anciennes biographies au pape Damase I, les autres à Anastase le Bibliothécaire; Duchesne montra que l'ouvrage s'était formé graduellement, le premier noyau datant du pontificat d'Hormisdas (514-523). Œuvre privée à l'origine, le *Liber* devient œuvre officielle depuis le début du VIIIe siècle et constitue dès lors une source historique de premier ordre. L'idée d'un *Liber Pontificalis* rédigé au VIe siècle fut d'abord combattue par Waitz; mais la discussion engagée à ce sujet tourna tellement à l'avantage de Duchesne que le savant allemand allait accepter ses vues quand il mourut[1].



Les découvertes du jeune abbé l'avaient si bien mis en évidence que Dumont, dès 1875, voulut assurer ses services au haut enseignement; le ministre Waddington lui offrit une chaire de Faculté. Mais comme un groupe d'évêques fondait alors l'Université catholique de Paris, Duchesne refusa, et Waddington le félicita d'obéir ainsi à des scrupules de conscience[2]. En juillet 1876, au conseil supérieur des évêques, Mgr Dupanloup et Mgr David (de Saint-Brieuc) firent l'éloge de Duchesne; sa nomination fut décidée par les évêques à l'assemblée générale de janvier 1877, non pourtant sans quelque opposition de Mgr Freppel et d'un prêtre de Saint-Servan qui accusait son compatriote de propos impertinents contre certaines dévotions et même contre le Saint-Père. Une petite enquête ne confirma pas ces accusations. A la demande du Cardinal Guibert, l'assemblée, à l'unanimité, nomma l'abbé Duchesne professeur d'histoire à l'école de théologie.

Dès l'été de la même année, la thèse sur le *Liber Pontificalis*[3] fut déférée à l'Index par Mgr Freppel et l'abbé Darras. Averti de cette dénonciation, Duchesne envoya son livre au P. Saccheri, secrétaire de la congrégation, se déclarant prêt à se conformer « à ce qu'une autorité si chère et si vénérée lui demande-

1. Cf. P. Viollet, *Rev. crit.*, 1878, II, p. 116; 1890, I, p. 442.
2. Baudrillart, *Vie de Mgr d'Hulst*, t. I, p. 361 et suiv.
3. La thèse latine, *de Macario Magnete*, fut peu remarquée, mais ne manque pas de mérite. Le texte grec avait été découvert par Blondel.

rait. » On se borna à communiquer à l'auteur les remarques de trois théologiens dont il promit de tenir compte dans les Prolégomènes de sa future édition[1].

⁂

L'enseignement de Duchesne à l'Institut catholique eut, dès l'abord, un grand succès; mais soit qu'il exposât, avec une méthode sévère, l'histoire des premiers siècles de l'Eglise, soit qu'il s'occupât, à ce propos, des légendes sur l'apostolicité des églises de Gaule, il ne pouvait réfréner assez son tempérament, naturellement caustique, pour ne point indisposer quelques auditeurs. En juillet 1880, Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut, ami dévoué et protecteur de Duchesne, écrivait à l'évêque de Chartres : « Quant à M. Duchesne, il a en effet besoin d'être contrôlé; mais je puis vous assurer que nous le suivons de près. Il a d'ailleurs d'excellents sentiments et ne pèche que par des façons de parler trop hardies et qui sentent un peu la science profane[2]. » L'année d'après, dans son discours de rentrée (janvier 1881), le recteur faisait un grand éloge du professeur d'histoire ecclésiastique, « le disciple préféré et, en France, déjà presque l'émule du commandeur de Rossi[3]. » Mais si Mgr d'Hulst se contentait de « contrôler » Duchesne, d'autres étaient décidés à le trouver en faute et n'attendaient qu'une occasion pour éclater.

⁂

Cette occasion fut fournie par la publication lithographique du cours qui lui avait été demandée, ainsi qu'à d'autres professeurs, en vue de la préparation à la licence par correspondance. Ce cahier de cours existe en deux éditions, également rares[4]; la seconde, que je dois à l'amitié de l'auteur, a XII-471 p. (*Les Origines chrétiennes*, Paris, s. d. [1882]). Il est très intéressant de comparer ce texte au grand ouvrage sur le même sujet dont le premier volume parut en 1906. Certains développements originaux ne se trouvent pas dans le texte imprimé[5].

---

1. Baudrillart, *op. cit.*, I, p. 368.
2. *Ibid.*, p. 398.
3. *Ibid.*, p. 459.
4. Lord Acton, renonçant à trouver ce livre en librairie, m'emprunta un jour mon exemplaire et le garda trois mois.
5. Voir, p. ex., la p. 4 de l'autographie. Dans une longue note, Duchesne fait du christianisme la religion méditerranéenne; sémitique par son origine historique, il est gréco-romain par son développement. C'est pourquoi il a peu progressé parmi les races non européennes. Mais le jour viendra où la civilisation européenne, née sur les bords de la Méditerranée, aura pénétré partout : ce sera l'heure du grand succès chrétien. L'Église atteindra alors son maximum de catholicité ; comme la civilisation d'Athènes et de Rome, la religion de Jérusalem, bien que mêlée d'éléments adventices et même d'impuretés, aura conquis l'univers. — Vue ingénieuse, mais qui prête peut-être à des conclusions assez inquiétantes pour l'orthodoxie.

Approuvée par Mgr d'Hulst, la rédaction lithographiée fut attaquée, dans la *Revue des sciences ecclésiastiques* (juillet-août 1882), par l'abbé Rambouillet, vicaire de Saint-Philippe-du-Roule, sur la question des témoins anténicéens du dogme de la Trinité. Duchesne écrivit à la Revue pour se défendre. Mais M. Icard, Supérieur général de Saint-Sulpice, prit prétexte de cette polémique pour défendre aux élèves du séminaire de suivre les leçons de Duchesne[1]. Ce fut pour lui un réel chagrin; il demanda un congé d'un an pour achever l'édition du *Liber Pontificalis* et, suppléé dans sa chaire par le P. Largent, conserva seulement, à l'Ecole des Lettres, un cours d'antiquités chrétiennes.

En février 1883, le cardinal jésuite Franzelin, dans une lettre à Mgr d'Hulst, signala l'émotion produite à Rome par le cours lithographié de Duchesne; il regrettait que des principes d'interprétation « empruntés aux Universités allemandes » fussent devenus ceux de la Faculté catholique de Paris. Pour tenir compte de cette observation, on créa, pour le P. Largent, une seconde chaire d'histoire ecclésiastique et l'on fit entendre à Duchesne qu'il ferait mieux d'enseigner les sciences historiques à l'Ecole des Lettres; mais il ne voulut pas renoncer à l'enseignement de l'histoire ecclésiastique, sa vraie province, « ni même à la causticité de son langage qui, bien plus que le fonds de ses opinions, donnait à son enseignement une allure provocante[2]. »



Deux ans après, la guerre se rallumait à propos des origines apostoliques des églises des Gaules. Duchesne venait d'être nommé maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes, où il devait devenir, en 1892, directeur de la section des études religieuses; il était toujours l'ami de Mgr d'Hulst; sa réputation avait franchi depuis longtemps les frontières de la France. Combattant des erreurs déjà souvent réfutées, que ne partageait plus aucun membre de l'Académie des Inscriptions, aucun Bollandiste[3], il était en bonne situation pour remporter une victoire complète : ce fut l'affaire de dix ans, au cours desquels il fut efficacement servi par le *Bulletin critique* qu'il avait fondé, en 1880, avec quelques prêtres éclairés.

---

1. Cf. Loisy, *Choses passées*, p. 93.
2. Baudrillart, *op. laud.*, t. I, p. 463.
3. Les savants bollandistes de Bruxelles furent toujours les amis et les alliés de Duchesne dans sa controverse contre des légendes sans autorité. Leur chef, le P. de Smedt († 1911), lui était profondément dévoué. « Le P. de Smedt et moi, a écrit Duchesne (*Rev. du clergé*, sept. 1911, p. 623), nous étions comme des frères jumeaux. Nous vînmes en même temps à la lumière des études. C'est vers 1877 que je pris conscience de mon être scientifique. Je m'éveillai alors, comme Dante, dans une forêt obscure. Un autre que moi cherchait sa voie, demandant qu'on pût servir l'Église par son histoire consciencieusement étudiée et franchement exposée. Nous étions deux. Aussitôt nos mains se serrèrent et nous commençâmes à marcher ensemble. »

« L'apostolicité des églises de France, a écrit Jean Réville[1], est une de ces légendes qu'aucun historien, tant soit peu au courant des origines du christianisme, ne saurait prendre un instant au sérieux... Il y a eu là un véritable recul du niveau intellectuel du clergé au cours du XIXe siècle. » Ce recul fut, en grande partie, l'effet de la Révolution française; en supprimant les congrégations savantes, elle avait brisé la tradition critique fondée par les grands érudits de l'ancien Régime, un Le Nain de Tillemont, un Baillet, un Dupin, un Fleury, qui n'étaient pas dupes de textes tardifs et souvent ineptes, forgés pour la gloire ou le profit d'une église. La réaction anti-critique commença avec un prêtre de Saint-Sulpice, l'abbé Faillon, qui remit en honneur l'apostolat de Marie-Madeleine de Provence (1835); bien d'autres, notamment dom Guéranger, dom Piolin, l'abbé Arbellot, dom Chamard, suivirent son exemple et il se forma toute une bibliothèque d'hagiographie frauduleuse qui s'accrut surtout pendant le second Empire[2]. Le premier contradicteur autorisé de ces rêveries fut un catholique instruit, d'Ozonville (1853), puis, à partir de 1865, Edmond Le Blant; mais la contagion de l'erreur avait été si rapide qu'il fallut presque un scandale pour l'arrêter.

Dans le *Bulletin critique* du 15 mars 1885, Duchesne se moqua de la thèse de l'abbé Hénault sur les origines chrétiennes de la Gaule celtique, laquelle attribuait la fondation des églises de Chartres, de Sens, de Troyes, d'Orléans à deux des 72 disciples de Jésus, les saints Savinien et Potentien, évêque de Sens, et un de leurs compagnons, saint Altin. L'article fit sensation dans le diocèse de Sens et l'archevêque Bernadou écrivit une lettre très vive à Mgr d'Hulst, menaçant de supprimer la subvention du diocèse à l'Institut catholique et d'en appeler à Rome. Mgr d'Hulst répondit; il défendit Duchesne d'être un « dénicheur de saints » et allégua l'autorité de De Rossi, celle du P. de Smedt, celle de la Congrégation des Rites elle-même, qui avait épuré le Bréviaire de certaines légendes. Mais l'archevêque ne se calma point[3]. Mgr Richard, coadjuteur de Paris, prit peur et imposa à Duchesne un congé d'un an, sous prétexte de lui permettre d'achever son édition du *Liber*. Dans la préface du premier volume de cet ouvrage (1886), Duchesne écrivit spirituellement : « Je dois aussi un témoignage spécial de reconnaissance à mes supérieurs ecclésiastiques qui m'ont accordé, pour ce travail, bien des facilités, et notam-

1. *Revue de l'hist. des religions*, juillet 1901, p. 148. Voir le savant ouvrage de M. A. Houtin, *La controverse de l'apostolicité des Églises de France*, 3e éd., 1903.

2. A cette époque, un certain nombre de membres de l'Institut, Augustin Thierry, Paulin Paris, Lacordaire, Montalembert, Dupanloup, Fortia d'Urban, partagèrent plus ou moins les illusions des *légendaires*.

3. « L'archevêque de Sens se propose de demander ma destitution au mois de novembre prochain ». (Duchesne à Hügel, juin 1885). Mais le péril fut écarté et Duchesne put écrire à l'échéance : « La montagne de Sens n'a pas même accouché d'une souris; elle n'a pas accouché du tout. Le prélat belliqueux est rentré chez lui... sans emporter ma tête, sans avoir osé réclamer un seul des rares cheveux qui s'y rencontrent » (à Hügel, nov. 1885). »

ment le loisir relatif sans lequel je n'aurais pu le conduire au point où il est arrivé. » Le *Bulletin critique* n'en poursuivait pas moins sa campagne, dont il faut renoncer à marquer ici tous les épisodes. Duchesne ne se contenta pas de réfuter les caudataires de l'abbé Faillon : sans jamais toucher aux questions dites *vinculées*, où est engagée l'autorité de l'Eglise[1], il réclama plus de liberté pour l'exégèse, « une hardiesse salutaire qui ne serait, à vrai dire, qu'une prudence mieux entendue, à sacrifier ce qui n'est pas la foi, mais une science surannée et hors d'usage[2]. » Dans le *Bulletin* du 1er novembre 1887, il félicita l'abbé Trochon, auteur d'une *Introduction générale à la Bible*, d'avoir reconnu les services rendus aux études bibliques par Richard Simon; au cours du même article, il traitait Bossuet de *grand gendarme théologique du XVIIe siècle*[3]. Dom Lévêque l'attaqua violemment, pour ces propos subversifs, dans l'*Univers* du 7 décembre 1887; mais tout le clergé éclairé pensait comme Duchesne. C'est en vain qu'un académicien de Toulouse, M. Dubédat, l'engageait à ne point s'égarer tout seul parmi les Alpines, de crainte d'être pendu par les pâtres et les femmes du pays[4] : un vent de science libre et honnête soufflait alors sur l'Église de France. Le beau mémoire de Duchesne sur l'origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule (1890)[5], suivi du tome Ier de ses *Fastes épiscopaux de la Gaule*, ouvrage aussi érudit que spirituel (1894), consacrèrent le triomphe de la méthode critique sur le bavardage dévot. Il y eut encore, à propos des *Fastes épiscopaux*, quelques bruyantes manifestations à Limoges, à Bourges, à Périgueux, dans le Midi; mais, depuis 1891, les *Analecta Bollandiana* étaient venus à la rescousse du *Bulletin critique*, Rome gardait le silence et les chanoines Blondel et Arbellot commençaient à vitupérer dans le désert. Les Bénédictins, avec Dom Leclercq, se joignirent au parti des Bollandistes; le seul ordre à continuer la résistance fut celui des Capucins.



Les méthodes de travail et les scrupules enseignés par Duchesne aux jeunes clercs pouvaient les préparer à cette théologie évoluée qu'on a qualifiée de modernisme; mais s'il est certain que l'abbé Loisy est sorti bien armé de son école[6], il ne l'est pas moins que le maître lui-même ne fut jamais moder-

---

1. Duchesne nia, en 1889, des propos sur l'inauthenticité du Pentateuque et de l'Apocalypse que lui avait attribués dom Chamard (Houtin, *op. l.*, p. 122).

2. Passage cité par Hügel dans le *Times Litterary supplement*, 25 mai 1922.

3. Houtin, *op. laud.*, p. 119.

4. D'Hablovilie, *op. laud*, p. 33.

5. *Mém. Soc. antiq.*, t. L, 1889.

6. En 1882, l'évêque de Châlons voulait nommer l'abbé Loisy professeur de théologie au grand séminaire. Mais Mgr d'Hulst le fit « entretenir dans les études » à l'Institut catholique, pour préparer en lui un professeur d'Écriture sainte (Baudrillart, t. I, p. 474). Le jeune Loisy était très lié avec Duchesne, qui lui prêtait ses cahiers de cours et offrait de le prendre chez lui comme pensionnaire (Loisy, *Choses passées*, p. 54). Il le pressait même de mettre au jour les

niste[1]. A partir de 1885, il s'effaça le plus qu'il put, laissant la direction du mouvement, dit alors progressiste, à l'abbé de Broglie, à Mgr d'Hulst, au chanoine Duilhé de Saint-Projet. Bien qu'il fût docteur en théologie, il avait une véritable aversion pour cette science. Il acceptait celle de l'Eglise comme un bloc et voulait écrire l'histoire des doctrines sans en scruter les fondements ontologiques. Pour ce motif, il se détournait de la Genèse et de ce qu'il appelait « la préhistoire des Evangiles[2]. » Prudence humaine ou parti-pris scientifique? Peut-être l'un et l'autre. Duchesne n'avait de goût ni pour le schisme ni pour le martyre; dans le peu qu'on connait de sa vaste correspondance, il semble disposé à interdire aux incursions de la critique le fonds des croyances enseignées par le catéchisme, où tant d'âmes (parfois même la sienne) trouvaient la confiance et la paix[3]. Mais de quelque manière que l'on tourne les choses, il est singulier

---

résultats de son exégèse biblique : « Quand donc accoucherez-vous? » lui demandait-il (*ibid.*, p. 96). Le maître et le disciple se brouillèrent en 1889 pour une question infime (un simple malentendu, m'a dit Duchesne) ; mais ce dernier ne cessa jamais d'avoir la plus haute estime pour le savoir de M. Loisy. Quand je lui soumettais des questions difficiles, il me répondait par écrit : « Parlez donc de cela à Loisy... Si Loisy vous approuve, je l'irai dire à Babylone », etc. Le moment vint où, comme Duchesne, je n'eus plus que de l'estime pour Loisy; mais Duchesne me dit un jour à l'Académie : « Si Loisy se présentait, n'est-ce pas qu'il aurait au moins deux voix ici, la vôtre et la mienne? » M. Loisy a certainement fait erreur en écrivant (*Choses passées*, p. 100) : « M. Duchesne s'est désintéressé de tout ce que j'ai écrit depuis vingt-trois ans. »

1 « Duchesne a toujours eu horreur de ce qu'on appelle modernisme; il a toujours professé que les dogmes de l'Église sont intangibles et immuables; il n'a jamais écrit une seule ligne pour les attaquer ni pour les défendre, ni pour les atténuer, corriger ou modifier par voie d'interprétation. Dans la lettre qu'il a naguère écrite pour prévenir la condamnation de son *Histoire ancienne de l'Église*, il s'est plaint que ses adversaires aient pris pour tactique de le confondre avec moi. Il avait raison. Nos voies ont toujours été dissemblables, et tout porte à croire qu'elles le resteront jusqu'à la fin. » (Loisy, *Choses passées*, p. 101).

2. « Ce qui importe à l'histoire du développement chrétien, ce n'est pas ce qu'on pourrait appeler la préhistoire des Évangiles : c'est la suite de leur influence sur la vie religieuse de l'Église » (*Histoire ancienne de l'Église*, t. I, p. 148).

3. En nov. 1888, un prêtre de leurs amis ayant perdu la foi, Duchesne écrit au baron de Hügel : « N'ayez pas peur que je succombe à la tentation... Tous les ans, je fais une retraite de deux mois sous la direction de ma mère, qui a l'âge du siècle, et d'une foule de gens respectables, prêtres et laïcs, dont aucun ne se doute du bien qu'il me fait. Je ne lâcherai pas ce paradis pour le plaisir d'être d'accord sur tous les points avec moi-même. Cependant je constate qu'on n'a pas tout à fait raison de se faire socinien. Ni la Trinité, ni l'Incarnation ne me choquent. Si j'hésitais, ce serait plutôt devant le Dieu personnel et créateur. » — Juin 1906, au même : « Dans le dernier entretien que j'ai eu avec lui, j'essayai de persuader à M. Hébert que ses pensées, avouées et imprimées, étaient incompatibles avec la profession du christianisme... Je suis navré, cela va de soi, de la façon dont ces graves questions sont manipulées dans le milieu romain,

qu'un spécialiste de l'histoire du christianisme ait refusé de s'interroger, du moins devant ses lecteurs, sur les origines du grand mouvement qu'il étudiait.



Entre temps, Duchesne avait été nommé membre de l'Académie des Inscriptions à la place de Bergaigne (1888). Renan ne vota pas pour lui. « J'estime vos travaux, dit-il au candidat, mais mes principes m'interdisent d'introduire dans un corps savant quelqu'un qui porte votre habit. » Contant cette anecdote, Duchesne ajoutait : « J'appris, ce jour-là, que le vrai scepticisme n'est pas de ce monde[1]. » Le Blant, qui n'aimait pas Duchesne, ne le patronna pas davantage : son grand électeur fut Gaston Boissier.

Quand Geffroy abandonna pour la seconde fois, en 1895, la direction de l'Ecole de Rome, Duchesne fut désigné par l'Académie pour lui succéder, et le jeune ministre de l'Instruction publique, M. Poincaré, le nomma sans hésitation. La seconde partie de sa vie (1895-1922) se passa dès lors surtout au Palais Farnèse, car son mandat fut plusieurs fois renouvelé; après la Séparation, il fut le seul fonctionnaire ecclésiastique de l'Etat. Pendant ses vacances, Duchesne faisait quelques apparitions à l'Institut, puis allait retrouver sa chère Bretagne où, pendant la guerre, il dit la messe et confessa à la place de prêtres mobilisés. Sa connaissance parfaite de Rome, de ses bibliothèques et de ses archives, la haute estime dont l'entouraient les savants de tous pays, son goût délicat pour la conversation, même mondaine, firent du Palais Farnèse, sous sa longue direction, un centre de bonne compagnie et d'influence française en même temps qu'un foyer de hautes études. Titres et honneurs nouveaux ne lui manquèrent pas : reçu docteur à Cambridge, avec des manifestations inusitées de respect (1895), docteur également des Universités d'Oxford, de Würzbourg, de Cracovie, de Louvain, il fut président du Congrès d'archéologie sacrée à Rome en 1900, de la Commission d'histoire liturgique au Vatican (1903), de la Société pour les conférences d'archéologie chrétienne, chanoine honoraire de Notre-Dame de Paris, protonotaire apostolique (d'où son titre de *Monsignor* depuis 1900), membre des Académies de Berlin, Goettingue, Rome (les Lincei et l'Académie pontificale) et Turin, membre de l'Académie française (1910), commandeur de la Légion d'honneur. On assure qu'il attendait avec confiance, lorsque la mort le frappa, le couronnement de sa carrière ecclésiastique, le chapeau de cardinal, que Léon XIII avait eu l'intention de lui conférer.

---

surtout sous les auspices de ce pape; mais, à tout prendre, la religion est plutôt, bien plutôt, exclusivement presque, dans le monde auquel il parle et qui l'écoute que dans le cercle des personnes à qui peuvent agréer les exercices de MM. Loisy, Houtin et Tyrrell. » — Une dernière citation, tirée d'une lettre inédite (18 mai 1906) : « Si les dieux doivent mourir, est-il donc nécessaire d'avoir leur sang sur les doigts? » Il y a, dans tout cela, un vif souci d'utilité morale et de *decorum*; celui de la vérité nue y paraît moins.

1. L. Madelin, *Petit Marseillais*, 20 mai 1922.

***

C'eût été justice; car malgré les censures qui allèrent à ses écrits, non à sa personne, il servit toujours très utilement les intérêts de l'Église romaine; nul, mieux que lui, n'a fait valoir ses titres historiques de *mater ecclesiarum*[1]. Une fois même, il prit part à une campagne mi-religieuse, mi-politique, encouragée d'abord par Léon XIII, en vue de la réunion de l'Eglise anglicane au prix de la reconnaissance de la validité des ordinations. La *Revue anglo-romaine*, dirigée par son ami l'abbé Portal, était inspirée par lui (1894-6). L'opposition des prélats catholiques d'Angleterre, notamment du cardinal Vaughan et de dom Gasquet, fit échouer ce projet (sept. 1896). L'Eglise grecque orthodoxe, dont Duchesne souhaitait aussi la réunion « sans que l'unité ait pour conséquence l'uniformité », n'avait répliqué aux ouvertures de Léon XIII que par une bordée d'injures du patriarche Anthime. Duchesne prit la peine de répondre de son côté à ces récriminations violentes, en rétablissant ce qu'il croyait être la vérité historique[2].

***

J'en viens au seul ouvrage que Duchesne ait écrit pour le grand public et où il montre, à côté de qualités littéraires de premier ordre, la sûreté et l'originalité de son savoir[3].

Dans l'avertissement (non daté) de son cours autographié, il écrivait : « Mon plus vif désir serait de transformer en un véritable livre cette ébauche d'une étude sur les origines chrétiennes et même d'en faire le premier volume d'une Histoire ancienne du christianisme. Malheureusement, le temps me fait défaut[4] ». Ce n'était pas la seule raison. Comme je le pressais un jour de donner suite à son dessein : « Connaissez-vous, me répondit-il, une bonne compagnie d'assurances contre les risques de l'index? » Ces scrupules trop fondés finirent par avoir le dessous. « La tâche que j'entreprends ici, lit-on dans la préface de l'*Histoire ancienne* (22 novembre 1905), tâche modeste d'exposition et de vulgarisation, peut être justifiée par les progrès de la recherche érudite. Je dois avouer que j'ai été inspiré aussi par le désir d'arrêter la circulation d'un vieux cahier de cours, lithographié depuis bientôt trente ans, qui me semble avoir trop vécu pour ma gloire. »

Les lecteurs attentifs de l'*Histoire ancienne*, tout en admirant l'ordonnance, la solidité et l'élégance de ce livre, ne se dissimulèrent pas, quelles que fussent

---

1. Le P. Largent qualifiait Duchesne de « maître attentif à recueillir, dans l'antiquité ecclésiastique, toutes les preuves de la sollicitude et de l'intervention universelle des pontifes romains ». (*Saint Jérôme*, 1898, p. 56). Telle est l'inspiration de son petit volume *Autonomies ecclésiastiques, églises séparées* (1897).

2. *La Quinzaine*, 1er janvier 1896; *Revue anglo-romaine*, p. 268.

3. *Histoire ancienne de l'Eglise*, t. I (1905), t. II (1907), t. III (1910).

4. De même dans le *Bulletin critique*, 1881, p. 427.

leurs opinions personnelles, que certains silences calculés de l'auteur devaient prêter à des interprétations malveillantes. Mais l'orage n'éclata qu'en 1910. L'*Unità cattolica* de Florence attaqua l'*Histoire* dans un article que traduisit l'*Univers* (2 septembre 1910). Duchesne répondit dans le journal français (7 septembre), sur quoi le jésuite Cavallera le prit à partie dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique* de Toulouse (octobre); cette critique injuste fut réimprimée dans la *Revue du clergé* (oct.-déc. 1910, p. 488), mais précédée de cette note : « Il ne s'agit pas ici d'écrire une apologie de Mgr Duchesne. Ceux qui l'ont lu savent à quoi s'en tenir; les autres, informés que l'ouvrage est revêtu du double *imprimatur* romain, préféreront sans doute, à l'avis d'un journaliste, le témoignage du Maître du Sacré Palais, théologien officiel du Saint Siège. » Mais un *imprimatur*, ou même deux, n'en imposent pas à la Congrégation de l'index. La traduction italienne de l'ouvrage en accéléra la condamnation.

Le 1er septembre 1911, la S. C. Consistoriale adressait aux évêques d'Italie une circulaire sur la *Storia della Chiesa antica*[1]. Cette circulaire, signée de S. E. le cardinal de Laï et « pleinement approuvée par le Saint-Père », jugeait cette Histoire « souverainement dangereuse et parfois même mortelle (*esitiale*), de telle sorte qu'on doive en interdire absolument l'introduction dans les séminaires, même comme simple texte à consulter ». Et cela « en raison des réticences étudiées et continuelles (reconnues d'ailleurs par l'auteur lui-même), parfois en matière de première importance, particulièrement si elles ont trait au surnaturel; en raison du doute qu'il jette sur les autres sujets ou de la manière dont il les expose. Non-seulement l'auteur ne donne pas le véritable concept de l'Histoire de l'Église, mais il la fausse et la défigure énormément en présentant l'Église comme à peu près dépouillée de ces charismes surnaturels sur lesquels elle se fonde et sans lesquels elle ne peut se développer. A quoi s'ajoute son tableau des martyrs dont non-seulement il diminue le grand nombre, mais qu'il représente souvent comme atteints de fanatisme, ébranlant ainsi le grand argument que leur héroïsme surnaturel fournissait en faveur de la foi, alors que, au contraire, il présente les persécuteurs comme des hommes de génie, poussés à la persécution par un grand idéal politique. Les Pères de l'Église eux-mêmes sortent de cette histoire diminués et, dans quelques cas, réduits à néant. Non moins maltraités apparaissent beaucoup d'autres points d'une capitale importance, comme le culte de la Sainte Vierge, l'état de l'Église romaine, l'unité de l'Église, etc. ».

Plusieurs évêques français estimèrent aussitôt que ces considérants s'appliquaient à l'édition française et la prohibèrent dans leurs diocèses. Enfin, le 22 janvier 1912, la S. C. de l'Index condamnait, entre autres ouvrages, l'*Histoire ancienne de l'Église* de Mgr Duchesne, sans distinction d'édition.

On raconte que ces censures arrachèrent des larmes à Duchesne et qu'il dit à quelques amis, en secouant sa soutane : « Je veux pourtant mourir dans cet habit-là ! » Récit invraisemblable, car Duchesne savait, avant même de com-

1. Ce qui suit d'après la *Revue du clergé*, janv.-mars 1912, p. 759.

mencer l'impression de son livre, à quels ennuis il s'exposait; d'ailleurs, il n'était nullement question de le chasser de l'Eglise. Une soumission — purement verbale, d'ailleurs — était la solution naturelle et facile de l'incident. Le 6 février, l'*Osservatore romano* publia une lettre de Duchesne au cardinal préfet de la S. C. de l'Index, datée du 5 février : « Fidèle enfant de l'Eglise, je dois me soumettre à ses décisions. Je viens donc déclarer à V. E. que je m'incline respectueusement devant le décret relatif à mon livre. » Les *Acta apostolicae Sedis* du 15 février enregistrèrent une note de la Congrégation de l'Index, en date du 15 février, constatant que Mgr Duchesne *laudabiliter se subjecit* au décret du 22 janvier. Tel fut le terme d'un effort, malheureux dans son principe, pour bannir la théologie de l'histoire sans indisposer les théologiens.

Sous le pontificat plus libéral de Benoît XV, Duchesne attendit vainement la levée de cette interdiction; il n'obtint pas non plus l'*imprimatur* pour le tome IV, dont le manuscrit, entièrement prêt, a été trouvé dans ses papiers. Tout cela le chagrina, mais sans l'aigrir. La mise à l'index d'un livre n'est d'ailleurs qu'une mesure d'opportunité, qui ne porte aucune atteinte au caractère de l'auteur. Les relations du Palais Farnèse avec le Vatican n'en furent guère troublées. Peu de jours avant la mort presque subite de Duchesne, causée par un refroidissement (21 avril 1922), le pape reçut longuement le directeur de l'École française; le sachant très malade, il lui envoya sa bénédiction spéciale. A ses obsèques en l'église Saint-Louis des-Français, le 25 avril (son corps a été transféré depuis en Bretagne), un grand nombre d'ecclésiastiques romains vinrent rendre un suprême hommage à l'historien de l'Église dont l'œuvre restera, malgré l'index, le guide aimable et sûr de nombreuses générations.



On a dit que l'esprit de Duchesne avait fait tort à son cœur[1]. De bonne heure, son goût naturel de l'épigramme, non moins que son apparence physique, firent prononcer, à son propos, le nom de Voltaire. Lorsqu'il fut reçu à l'Académie française et lut sur son jovial prédécesseur, le cardinal Mathieu, un discours infiniment spirituel, mais un peu léger de ton[2], un journaliste intitula le compte-rendu de cette mémorable après-midi : *Mgr Voltaire à l'Académie*[3]. Parmi les innombrables bons mots qu'on lui attribua[4], il en est de méchants et d'indécents dont il a nié avec indignation être l'auteur[5]; mais, comme le

1. Jean Colin, *Mgr Duchesne*, Rome, Imprimerie polyglotte, 1922.

2. Ceci, par exemple, qui prêtait trop à l'équivoque : « Il eût rencontré la mauvaise fortune qu'il lui eût sans doute fait bon visage. Il ne rencontra que la bonne; il la rencontra en bien des endroits ».

3. *Gil Blas*, 29 janvier 1911.

4. Le pape Pie X dirigeant la barque de S. Pierre avec une gaffe, l'Encyclique *Digitus in oculo*, l'ange du groupe de sainte Thérèse « qui semble travailler pour son propre compte », etc.

5. Notamment dans un discours qu'il prononça à Saint-Malo en 1911; voir l'*Écho de Paris* du 25 janvier 1911 et les *Débats* du 5 mars 1922.

veut la sagesse populaire, on ne prête qu'aux riches, et Duchesne, si prudent dans ses écrits, ne l'était décidément pas en paroles. Le clinquant d'une antithèse imprévue ou même d'un ingénieux calembour avait pour lui d'irrésistibles attraits. N'a pas de ces torts là qui veut. Mais cette verve satirique n'excluait pas les qualités affectueuses dont Duchesne a donné beaucoup de preuves, en dehors même de son cercle familial et de celui de ses élèves romains. J'ai su quelque chose de sa bonté. Quand je publiai un livre qui lui déplut, parce qu'il y trouva (à tort, je crois) quelques traces d'anticléricalisme vulgaire, il se contenta de me dire avec tristesse : « Je vous en aime un peu moins » ; mais, cela dit, il me conserva son amitié. Il me qualifiait de *doctor subtilis* et me savait gré, après tout, de m'intéresser à toutes les choses de l'Eglise ; il disait même plaisamment que lui et moi avions seuls ce goût à l'Académie.

⁂

Le cabinet de travail de Duchesne au palais Farnèse était orné de deux grands portraits, ceux d'Erasme[1] et de Mommsen[2]. Dans l'histoire de l'érudition, il tiendra sa place non loin de ces deux géants, tout près aussi de leur pair J.-B. De Rossi dont il écrivait un jour : « C'est à lui que je dois ma vocation scientifique, ses écrits m'ont sauvé[3] ». On remarquera le dernier verbe : Duchesne voulait faire son salut scientifique ; il y a certainement réussi[4].

S. Reinach.

---

1. Un de ses anciens élèves de Rome lui trouvait un type de « vieil Erasme paysan » (P. Morand, *Les Écrits nouveaux*, fév. 1922).

2. Quand Mommsen vint à Paris en 1886, il exprima sa surprise que Duchesne ne fût pas encore de l'Institut. Il l'estimait infiniment à cause du *Liber Pontificalis*, qu'il réédita, sans presque rien y changer, jusqu'en l'an 715 (*Monum. Germaniae, gesta pontificum romanorum*, t. I, 1898).

3. *Bulletin critique*, XV, p. 374.

4. BIBLIOGRAPHIE (y compris des tirages à part). Outre les écrits de Mgr Duchesne cités dans cette notice, il faut signaler les suivants : *De codd. graecis Pii II*, 1880 ; *Vita S. Polycarpi auctore Pionio*, 1881 ; *Origines du culte chrétien, étude sur la liturgie latine avant Charlemagne*, 1889 ; *Martyrologium hieronymianum* (avec De Rossi), 1894 ; *Les premiers temps de l'État pontifical*, 1898 ; *Liber censuum de l'Eglise romaine*, 6ᵉ fasc., 1910 (suite du travail de P. Fabre). — *Saint Abercius* (*Revue des questions hist.*, 1883 et *Mél. de Rome*, 1895) ; *Notes sur la topographie de Rome au moyen-âge* (*ibid.*, 1886-7) ; *Le dossier du donatisme* (*ibid.*, 1890) ; *La nécropole pontificale du Vatican* (*Congrès cathol.*, 1891) ; *Les anciens recueils de légendes apostoliques* (*ibid.*, 1895) ; *La crypte de Mellebaude et les prétendus martyrs de Poitiers* (*Rev. poitevine*, 1885) ; *La légende de sainte Marie-Madeleine* (*Annales du Midi*, 1893) ; *La vie de sainte Geneviève* (*Bibl. de l'École des Chartes*, 1893, contre l'hypercritique de Krusch) ; *L'Illyricum ecclésiastique* (*Byz. Zeitschr.*, 1892) ; *Le concile d'Elvire et les flamines chrétiens* (*Mél. Renier*) ; *S. Barnabé* (*Mél. De Rossi*) ; *La passion de S. Denys* (*Mél. J. Havet*) ; *Le forum chrétien* (*Mél. Cabrières*) ; *L'Arménie chrétienne dans Eusèbe* (*Mél. Nicole*). Beaucoup d'autres articles, tirés à part, sont énumérés s. v.

PAUL GIRARD
(1852-1922)

Paul Girard était le fils de Julien Girard, universitaire de la vieille roche, qui termina une carrière honorée comme proviseur du lycée Condorcet. Cet excellent humaniste était quarteron; son fils Paul porta toujours des marques de son origine africaine. Et cependant, comme le potier Amasis, vingt-quatre siècles plus tôt, il fut un modèle d'atticisme. Tant il est vrai que le sang n'est presque rien, l'éducation presque tout. Ceci soit dit aussi pour nos bons amis américains.

Élève du lycée Louis-le-Grand, Paul Girard y montra de bonne heure ses belles qualités d'esprit et de finesse. Au Concours général de 1870, il remporta, en rhétorique, le premier prix de vers latins. La pièce couronnée, qui a été publiée, serait un tour de force si le mot de *force* était de mise là où il y a surtout délicatesse. Il s'agissait de décrire le départ d'un train : voici le début :

Incipe praecipites, industria machina, cursus :
Tempus adest agili per gallica rura volatu
Ferre viatores paucisque fluentibus horis
Limite ab hesperio deducere solis ad ortum.

Je voudrais en pouvoir citer davantage; mais les curieux trouveront le reste à la p. 56 de la brochure annuelle publiée par la librairie Delalain (1871).

Girard fut reçu le premier à l'École normale en 1872 et le premier en 1875 à l'agrégation des Lettres. Il passa ensuite trois ans à l'École d'Athènes, sous le *diefthyntat* d'Albert Dumont. On explorait alors l'Asclépiéion d'Athènes; il s'y intéressa, voyagea beaucoup en Grèce, fouilla pour son compte à Samos. Près du temple, le hasard avait fait exhumer la belle Héra archaïque aujourd'hui au Louvre; Girard, au cours d'une mission spéciale, eut l'honneur et la joie de l'y rapporter (1879). La même année, il épousa une fille de Constant Martha, à laquelle il survécut longtemps ; elle lui donna quatre fils, dont un fut tué dans la grande guerre. A ce malheur près, il ne trouva que des contentements dans une vie familiale où il était plutôt le camarade aîné que le père. Il ne voulut jamais d'autre autorité que celle qu'il devait à l'âge et à la raison.

Deux thèses solides, sur l'Asclépiéion d'Athènes et *De Locris Opuntiis*, lui valurent, à l'unanimité, le titre de docteur (1881). Après trois ans d'enseignement à la Faculté de Toulouse, il fut appelé, dès 1883, à la Sorbonne, d'abord comme maître de conférences, puis comme titulaire; en 1893, il remplaça aussi M. Maurice Croiset dans sa chaire de grec à l'Ecole normale. Partout il se fit

---

Duchesne (*Mgr Louis*) dans le *Catalogue des imprimés* de la Bibliothèque nationale; mais il resterait à inventorier les très nombreux articles de l'auteur dans le *Bulletin critique* qu'il dirigeait et où se trouvent quelques-uns de ses petits chefs-d'œuvre de polémique.

aimer de ses élèves, auxquels il donnait le meilleur de son temps et dont beaucoup lui ont fait honneur.

Son principal ouvrage, *L'Éducation athénienne au Ve et au IVe siècle* (1889), fut couronné par l'Académie des Inscriptions et par l'Académie française. La critique, tant en France qu'à l'étranger, ratifia ce double suffrage. Nulle part ne paraît mieux, avec la saine érudition de Girard, ce que j'ai appelé tout à l'heure son atticisme. Mais cela me fait souvenir d'un mot d'Henri Weil. Une fois que je vantais devant lui l'atticisme de Gaston Boissier : « Pourquoi donc, interrompit le vieux maître, ne dites-vous pas simplement l'*esprit français*? »

En 1892 (ce livre a paru sans date), Girard publia, dans la *Bibliothèque des Beaux-Arts*, un excellent ouvrage de vulgarisation savante, *La peinture antique*. C'est la perle de la collection dont il fait partie. Le premier, Girard traitait ce sujet difficile dans son ensemble, et je ne vois pas que personne l'ait fait depuis avec autant d'élégance et de sûreté. Il l'a résumé et complété depuis dans l'article *Pictura* du *Dictionnaire des Antiquités*, comme il a fait pour son livre de 1889 à l'article *Educatio* du même recueil.

Si, pour être admis à l'Académie des Inscriptions, il eût fallu faire montre d'un gros bagage, Girard aurait pu longtemps attendre à la porte. Heureusement, cette compagnie comptait assez de lettrés pour que la qualité de l'apport compensât à ses yeux la quantité. Girard succéda à Barbier de Meynard (1908). Sa lecture publique sur Hypéride et Phryné obtint un vif succès (1910); traitant un sujet assez scabreux, il y montra, une fois de plus, ses qualités de mesure, de tact et de goût.

Les scrupules de Girard n'étaient pas seulement littéraires. C'était un parfait honnête homme; il consultait volontiers sa conscience et, même dans les choses d'importance secondaire, lui obéissait. Mais il n'était pas né pour la lutte. Cousin du colonel Picquart et éclairé de bonne heure, il ne « vibra » (c'était son mot) que dans l'intimité (1897). C'est à peine si ses amis pouvaient savoir qu'il était agnostique en matière religieuse. Crainte peut-être de blesser des convictions contraires, il n'affirma jamais avec rudesse ses sentiments. Son attitude comme sa plume s'est toujours inspirée du μηδὲν ἄγαν; on ne trouverait ni un éclat dans sa conduite, ni une déclamation dans ses écrits.

Girard s'est beaucoup occupé de la Société des Etudes grecques, de la Société des Antiquaires, de la Bibliothèque Budé; il a rendu là, modestement et sans bruit, de réels services. On pouvait espérer qu'après sa retraite il en rendrait davantage. Mais il avait une affection du cœur; ses jours étaient comptés; il savait qu'il mourrait presque subitement et en parlait sans effroi comme sans jactance. Il a trouvé, en juillet 1922, la fin qui devrait être celle de tous les justes, après avoir pris soin d'interdire, à ses obsèques, toute délégation et tout discours. Ce fut son dernier trait de politesse et de bonne grâce[1].

S. R.

1. Voici quelques titres d'articles qui ont été tirés à part : *Comment a dû se former l'Iliade*, 1902 (REG); *De l'expression des masques dans les drames d'Es-*

ALBERT Ier, PRINCE DE MONACO
(1848-1922)

Né à Paris, formé dans la marine espagnole, ayant servi dans la marine française en 1870, le prince Albert succéda à son père Charles III en 1889. Ses goûts le portèrent d'abord exclusivement vers l'exploration des courants océaniques, vers l'étude du relief, de la faune et de la flore des grandes profondeurs; au cours de très nombreuses croisières, depuis 1885, il contribua, par ses recherches et celles de ses collaborateurs, à la constitution d'une science nouvelle, l'océanographie[1]. Deux magnifiques établissements, à Monaco et à Paris — le Musée et l'Institut océanographique — assurent la continuation d'une activité féconde qui lui ouvrit les portes de l'Académie des Sciences, dont il fut nommé associé étranger en remplacement de Lord Kelvin (1909). Mais il appartient aussi à nos études par la publication, faite à ses frais, avec le concours de MM. Saige et Labande, des très riches archives de sa famille, et surtout par la part décisive qu'il prit, depuis 1901, aux recherches qui ont renouvelé la connaissance de l'archéologie des temps quaternaires. Non seulement il fit fouiller, avec les magnifiques résultats que l'on sait, les grottes de Grimaldi (Baoussé Roussé), voisines de sa principauté, mais, vivement intéressé par les découvertes de peintures pariétaires dans les cavernes d'Espagne et de France, il décida d'en assurer la publication (1904). Pour donner un centre et un budget à ces études, il créa à Paris l'*Institut de paléontologie humaine*, dont le directeur fut M. Marcellin Boule et les deux professeurs ou pensionnaires les abbés Breuil et Obermaier (1910)[2]. C'est à ses frais que furent explorées les stations les plus importantes de l'Espagne, que des fouilles furent conduites en Bavière, que les documents recueillis au cours de ses campagnes furent dignement publiés (1906 et suiv.). Où en serait l'étude de la peinture préhistorique sans l'intervention d'Albert de Monaco?

Ce Mécène, sans cesse en voyage lui-même, passionné pour les progrès de la science et de ses applications pratiques, a joué aussi un rôle diplomatique important dans l'intérêt de la paix. Lié pendant dix-huit ans avec Guillaume II, bien accueilli dans les milieux politiques de France, d'Angleterre et de Russie, il fit tout ce qu'il put pour améliorer les rapports de l'Allemagne avec ses voisins. Depuis 1913, il était devenu pessimiste à cet égard, après s'être longtemps

---

chyle, 1895 (RÉG., excellent travail); *Ajax, fils de Télamon*, 1905 (RÉG); notices nécrologiques sur Barbier de Meynard, Courajod, P. Guiraud. — Girard projeta longtemps d'écrire une histoire de la Grèce; mais il n'avait ni les qualités ni les défauts requis pour un si vaste travail.

1. Voir Albert de Monaco, *La carrière d'un navigateur*, Monaco, 1912, et *Résultats des campagnes scientifiques accomplies sur son yacht*, 9 vol., Monaco, 1889-1895.

2. Le prince resta président de l'Institut et désigna, comme vice-présidents, M. Dislère et moi.

bercé d'illusions. Dès le début de la guerre, il se prononça avec énergie contre l'agresseur, qui se vengea en mettant à sac le domaine de Marchais, propriété du prince dans le département de l'Aisne. Sous le titre : *La guerre allemande et la conscience universelle* (1919), il a publié une lettre ouverte à Guillaume II, datée d'octobre 1918, où l'on trouve, à côté d'informations précieuses, l'expression des plus nobles sentiments[1].

« Je ne suis qu'un bien petit prince » me disait un jour Albert Ier. Mais la vraie grandeur d'un prince ne se mesure pas à l'étendue d'une principauté. Ce souverain d'un État minuscule restera dans l'histoire des sciences, comme dans celle des années critiques d'avant-guerre, un de ceux qu'on estimera le plus et qu'on oubliera le moins[2].

S. R.

CARL ROBERT

Né en 1850 à Marburg, C. Robert débuta dans la science par une thèse sur la *Bibliothèque* d'Apollodore. Il fut ensuite nommé pensionnaire de l'Institut allemand, et visita longuement, en cette qualité, l'Italie et la Grèce. Après un stage comme *Privatdocent* à Berlin (1876-1879), il succéda à Heydemann dans la chaire d'archéologie à Halle et ne consentit jamais à quitter cette université que son enseignement illustra. A la fois philologue et archéologue, comme Otfried Müller, Welcker, Jahn et un petit nombre d'autres, Robert témoigna d'une égale compétence dans la restitution des textes et dans l'exégèse des monuments figurés. Il était rédacteur en chef de l'*Hermes* et membre de la direction centrale de l'Institut allemand. C. Robert est mort à Halle le 18 janvier 1922. Sous quelle pression ou par quel égarement signa-t-il, en 1914, le trop fameux manifeste? L'histoire s'en inquiètera, car c'est une tache unique sur la mémoire d'un homme à la fois éminent et excellent[3].

S. R.

---

1. J'ai analysé ce volume dans la *Revue critique*, 1er août 1919, p. 281-285.
2. Voir, pour plus de détails, le *Journal des Débats* du 28 juin 1922.
3. *Thanatos*, 1879; *Bild und Lied*, 1881; *Archaeologische Märchen*, 1881; *Gemälde des Polygnot in Delphi*, 1881; *Homerische Becher*, 1890; *Pasiphaesarkophag*, 1890; *Szenen der Ilias und Aethiopis*, 1891; *Nekyia des Polygnot*, 1892; *Marathonschlacht in der Poikile*, 1895; *Iliupersis des Polygnot*, 1893; *Votivgemälde eines Apobaten*, 1895; *Römisches Skizzenbuch*, 1894; *Knöchelspielerinnen des Alexandros*, 1897; *Kentaurenkampf und Tragödienszene*, 1898; *Der müde Silen*, 1899; *Niobe*, 1903; *Die Masken der neueren Komödie*, 1911; *Oedipus*, 1915; *Studien zur Ilias*, 1901; *Pausanias als Schriftsteller*, 1909; *Die antiken Sarkophagenreliefs*, 1890 et suiv. (II, III, 1, 2, 3); *Archaeologische Hermeneutik*, 1919; *Griechische Mythologie* (nouv. éd. de Preller), 1894-1921. Plus un très grand nombre d'articles dans les *Annali*, l'*Archæol. Zeitung*, les *Mittheilungen* d'Athènes, le *Jahrbuch* et surtout l'*Hermes*.

HERMANN DIELS

(1846-1922)

Ce grand savant avait été destiné au métier de relieur; toute sa vie, il relia ses livres lui-même. Né à Biebrich, formé au gymnase de Wiesbaden, il révéla ses aptitudes exceptionnelles à l'Université de Bonn, où il fut l'élève d'Usener. Longtemps professeur de gymnase à Hambourg et à Berlin, c'est comme professeur de gymnase dans cette dernière ville qu'il fut élu membre de l'Académie de Prusse (1881), à la suite de son beau livre *Doxographi graeci*, fondement de toute étude ultérieure sur la philosophie des anciens (1879). Très apprécié par Ed. Zeller, il devint professeur à l'Université en 1886, secrétaire perpétuel de l'Académie en remplacement de Mommsen (1895), enfin recteur de l'Université (1905). La postérité n'oubliera pas qu'il refusa de signer le manifeste dit des 93. L'activité de Diels, qui était un helléniste et un latiniste de premier ordre, se manifesta dans les domaines de la philosophie grecque[1], de la religion comparée[2] et de l'histoire des sciences[3]; il était président de la Commission académique qui prépare le *Corpus* des médecins grecs. Peu de jours avant sa mort, il terminait un ouvrage en deux volumes sur le poème de Lucrèce. Il était correspondant de notre Académie des Inscriptions et docteur *hon. caus.* de St. Andrews (Écosse).

S. R.

RUDOLF PAGENSTECHER

Professeur à Heidelberg, puis à Rostock, ce laborieux archéologue, qui fut le collaborateur dévoué de Th. Schreiber et connaissait à merveille l'Égypte alexandrine, est mort à la fin de 1920. On lui doit, entre autres travaux : *Zur Athena Parthenos*, 1908; *Dated sepulcral vases from Alexandria*, 1909; *Die Calenische Reliefkeramik*, 1909; *Unteritalische Grabdenkmäler*, 1912; *Alexandrinische Studien*, 1917; *Necropolis, Untersuchungen über Gestalt und Entwicklung der alexandrinischen Grabanlagen und ihrer Malereien*, 1919. Après la mort de Schreiber, il avait assumé la tâche ingrate de terminer la publication, commencée sur un plan trop ambitieux, de l'*Expedition Ernst Sieglin*[4].

S. R.

---

1. *De Galeni historia philosopha*, 1871; *Doxographi graeci*, 1879; *Simplicii in Aristot. Physica commentaria*, 1882: *Parmenides Lehrgedicht*, 1897; *Fragmente der Vorsokratiker* (texte et trad.), 1903.

2. *Sibyllinische Blaetter*, 1880.

3. *Antike Technik*, 1915.

4. Voir Breccia, *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, n° 18, 1921, p. 71-82 (article développé sur *Necropolis*) et p. 98-99 (nécrologie avec souvenirs personnels).

HORACE SANDARS

On apprend avec regret la mort de ce bon archéologue amateur (février 1922), dont le nom est familier depuis longtemps aux lecteurs de la *Revue archéologique*. Obligé, par les mines dont il dirigeait l'exploitation, de résider longtemps en Espagne, il a étudié l'archéologie de ce pays dans un esprit critique et scientifique. Les mémoires qu'il a publiés dans l'*Archaeologia* et dans l'*Antiquaries Journal* sont pleins de documents nouveaux et témoignent dans ce domaine d'une compétence spéciale dont aucun Anglais n'avait encore donné l'exemple.

S. R.

Le déchiffrement des hiéroglyphes.

On sait que la *Pierre de Rosette* fut découverte par le capitaine Bouchard, dans les fondations d'un fort abandonné, pendant les travaux exécutés pour mettre en état de défense ce vieil ouvrage militaire turc contre les Turcs. Cela se passa, sans qu'on puisse préciser le jour, vers le milieu de juillet 1799, dans les semaines critiques qui suivirent le retour de l'expédition de Syrie. Quoique le moment fût des moins propices à la mise en relief d'un pareil événement, l'intérêt qu'il éveilla fut immédiat : il faut, en effet, se représenter l'état d'esprit des jeunes officiers du corps expéditionnaire, vivant dans la fréquentation des membres de la Commission des Sciences et des Arts, animés de la même curiosité, occupés des mêmes objets.

Une grande attention était donnée, non seulement aux monuments dont les ruines jalonnaient les anciens itinéraires et qui suscitèrent ces belles recherches sur la géographie et la topographie historiques, encore très utilement consultées aujourd'hui, mais à la moindre pierre portant des signes d'écriture ou des images dont le sens était souvent aussi mystérieux que le texte qui les accompagnait.

L'apparition de la fameuse pierre venait précisément d'être précédée de la découverte, dans l'isthme de Suez, des stèles portant l'image et la légende en caractères cunéiformes de Darius, par un petit groupe détaché en mission et composé de Rozières, Delile, Devilliers et Alibert. Rozières, s'aidant de la tentative de Grotefend, s'escrima à déchiffrer le nom du Grand-Roi.

Il faut franchir l'étape du premier essai (tenté au Caire) de traduction du texte grec dont le sens général fut simplement déblayé, et rejoindre à Paris non plus le document original, que l'acte de capitulation d'Alexandrie avait livré à l'Angleterre (avec toutes les antiquités rassemblées pendant l'expédition), mais les épreuves tirées à l'encre ou les empreintes déposées à l'Institut de France en 1801, pour arriver aux premiers résultats tangibles, indispensables aux essais les plus élémentaires de déchiffrement des deux textes égyptiens.

L'économie générale du décret[1], qu'il s'agissait de retrouver dans le registre intermédiaire ou démotique que l'on supposait rédigé au moyen d'une écriture normale, apparut la suivante :

1° Six lignes d'introduction protocolaire où défilent, avec un accompagnement d'épithètes et d'attributs, les mots : *roi*, *Égypte*, les noms divins *Héphaistos*, *Hélios*, *Zeus*; ceux des Lagides divinisés sous les vocables de *dieux Adelphes*, *Évergètes*, *Philopators* et *Épiphane* (pour le roi régnant), plus ceux de *Ptolémée* et d'*Alexandre*, des deux reines *Bérénice* et *Arsinoé*, enfin quelques noms sacerdotaux : le prêtre *Aétès* fils d'*Aétès*, l'athlophore *Pyrrha*, fille de *Philinos*, la canéphore *Areia*, fille de *Diogène*, et la prêtresse *Irène*, fille d'un certain *Ptolémée*.

Tout était à cueillir dans ce riche parterre onomastique qui devait se refléter, comme en une nappe d'eau, dans le texte égyptien. La seule réserve à faire regardait les divinités hellénisées auxquelles on devait rendre leurs noms nationaux.

Le corps du décret se subdivisait en deux longs morceaux : le premier, d'environ trente lignes, développait les considérants ; le second, de dix-sept lignes, énumérait les honneurs à rendre. Les considérants, c'était la liste emphatique des bienfaits du roi Ptolémée V, rédigée en une phraséologie si complexe qu'il fallait renoncer à rechercher autre chose que des correspondances de mots isolés dans le texte à déchiffrer. La nomenclature des sacerdoces, le retour des noms divins du protocole, des noms royaux Ptolémée, Arsinoé, des formules laudatives déjà vues et l'apparition de plusieurs éléments géographiques ou mythologiques nouveaux (*Memphis*, *Alexandrie*, *Lycopolis*, *Isis*, *Osiris*, *Horus*, *Apis*, *Mnévis*) formaient des constellations à découvrir dans l'obscurité du texte démotique. Les honneurs à rendre ajoutaient à ces éléments quelques vocables, *dieux*, *prêtres*, *temples*, *panégyries*, etc., qui, du fait de la répétition, étaient faciles à identifier.

Les trois seuls précurseurs de Champollion dignes d'être pris en considération, Silvestre de Sacy, Akerblad et Thomas Young, qu'on cite généralement à la file dans les notices consacrées au déchiffrement de la pierre de Rosette, ne sauraient être englobés dans un même éloge. La *Lettre au citoyen Chaptal, ministre de l'intérieur*, par A.-I. Silvestre de Sacy, et la *Lettre sur l'Inscription égyptienne de Rosette adressée au citoyen Silvestre de Sacy, professeur de langue arabe*, etc., par J.-D. Akerblad, ancien secrétaire des commandements

1. Nous rappelons que le texte grec de la pierre de Rosette est un décret rendu en l'honneur du roi Ptolémée V Épiphane par une délégation des prêtres d'Égypte rassemblée dans le temple de Ptah à Memphis; ce synode fut tenu, le 27 mars 196, l'an IX du règne. En dehors des travaux spéciaux auxquels a donné lieu ce document depuis sa découverte, on en trouvera la traduction, le commentaire et l'accompagnement de toutes les circonstances historiques dans A. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, t. I[er], p. 366-377, et la bibliographie dans le même ouvrage, p. 368, note 2.

de S. M. le Roi de Suède, parues toutes deux à l'Imprimerie de la République, l'an X (1802), sont deux écrits d'inégale valeur.

Sacy, qui savait tout ce qu'on pouvait savoir des langues orientales vivantes (non compris l'Extrême-Orient) et qui était versé, comme le commun des orientalistes d'alors, dans la connaissance de l'hébreu, du syriaque et du copte, s'excuse modestement de n'avoir considéré que les noms propres et d'en avoir dégagé la valeur de plus de quinze lettres. Il se flattait. Le premier nom auquel il s'attaqua, Ἀλεξάνδρου (ligne 4), lui tendit un piège. Des deux premiers signes démotiques *a* et *l* il n'en fit qu'un auquel il donna la valeur *a*, trompé par une vague ressemblance de cet assemblage avec l'*aleph* hébraïque et samaritain qui n'avaient d'ailleurs rien à voir dans l'affaire. A la recherche de la consonne correspondant au ξ grec, il crut la trouver dans ce qu'il estima être le quatrième signe, alors qu'en réalité il était déjà arrivé à la désinence. Le nom de Ptolémée, qu'il lut Aftouolms, par analogie avec l'arabe Aflatoum pour Platon, et celui d'Arsinoé, ne lui furent pas plus favorables, et les quarante-sept pages où il jette un peu de poudre aux yeux du citoyen Chaptal n'ont rien ajouté à sa grande réputation.

Par contre, on ne saurait trop louer le travail d'Akerblad. Il révèle un esprit d'analyse qui, dans toutes les sciences, aurait conduit à des résultats positifs. Dans cette écriture menue, hachée, pointillée, inorganique qu'est le démotique, il a su détacher la lettre et décomposer exactement le mot en ses éléments littéraux. Sa lecture des cartouches de Ptolémée, d'Alexandre, d'Arsinoé et de Bérénice est un chef-d'œuvre de pénétration et de fermeté du raisonnement. L'opération ne fut pas cependant résolue à fond. Le savant suédois ignorait que l'écriture démotique, phase ultime de l'évolution tachygraphique de l'écriture figurative, devait contenir des résidus non phonétiques, remontant à l'écriture-mère, à savoir les déterminatifs et jusqu'au limbe elliptique ou cartouche entourant les noms royaux, non entier, mais scindé en deux morceaux comme notre parenthèse. Tous ces éléments, il les incorpora à tort dans son alphabet, mais c'est à son compte qu'il faut inscrire le déchiffrement de quelques noms privés, Aétès, Areia, Diogène, Irène, du nom de l'Égypte (*Kemi*), qu'il se garda de lire *Misr* d'après la Bible, du mot temple (*erpe*), de l'ethnique grec (*ouinen*). C'était, en somme, un beau début.

Le cas de Thomas Young est plus litigieux. On en a fait en Angleterre une question de pavillon, et même l'éditeur principal de ses œuvres, John Leitch (1855) l'a enrichi des dépouilles de Champollion, en chargeant ce dernier de la ridicule accusation de plagiat. Comme l'a reconnu l'égyptologue anglais Lepage-Renouf (*Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, 1897, p. 189), les notes virulentes du troisième volume de l'édition Leitch, consacré aux recherches et à la correspondance archéologiques du célèbre médecin et physicien britannique, sont devenues l'arsenal où tous les youngistes se sont approvisionnés d'armes empoisonnées pour conquérir la primauté à leur champion. Cette rivalité, qui n'était jamais allée jusqu'à l'injure du vivant de Young et de Champollion, tourna tout de même au profit de ce dernier, car elle contribua à lui amener des partisans, d'abord hésitants ou adverses, et devint même un che-

min de Damas pour Klaproth, le plus déterminé de ses contradicteurs. Le moins beau dans l'affaire, ce sont les amitiés que Young s'était faites en France sur le dos de Champollion. Les querelles d'amour-propre scientifique avaient atteint à ce moment une acuité que nous ne connaissons plus (sauf exceptions) aujourd'hui : elles allaient jusqu'à la trahison.

C'est à Young qu'on attribue inconsidérément l'ingéniosité d'avoir admis le premier que l'écriture hiéroglyphique transformait ses idéogrammes en signes alphabétiques pour la transcription des noms de rois étrangers. En fait, c'était là une idée si simple qu'elle s'était présentée à l'esprit de bien des gens, et notamment de l'interprète militaire Raige, de l'armée d'Egypte, qui avait identifié, sans pouvoir l'analyser, le cartouche de Ptolémée. D'ailleurs, comme l'a observé Emmanuel de Rougé, « l'idée de retrouver les noms royaux dans les enroulements elliptiques auxquels on a appliqué le nom de cartouche et qu'on remarque au milieu des inscriptions monumentales, remonte jusqu'à Zoega et même jusqu'à l'abbé Barthélemy, dont les travaux attestent tous une si grande perspicacité[1] ». De cet *a priori* découlait forcément cet autre : les noms étrangers à la langue égyptienne ne peuvent s'écrire que par un procédé adéquat qui ne saurait être l'idéographie. Ce principe, tout comme celui qui faisait de la langue copte la survivance de la langue antique, et qui était pleinement admis par les bons esprits à la fin du XVIIIe siècle, compte pour bien peu dans les conséquences qu'on en a tiré.

Ne savons-nous pas que les rois de Méroé parlaient une langue apparentée aux dialectes nubiens actuels et l'écrivaient avec des caractères en partie dérivés du démotique égyptien? Cependant les belles inscriptions méroïtiques, gravées de la manière la plus lisible sur les murs de quelques temples de la Basse Nubie et notamment de Philæ, attendent encore leur Champollion.

En fait, Young identifiait mathématiquement les groupes, sans parvenir à les déchiffrer. Il avait si peu la notion de la lettre qu'il en changeait la valeur au petit bonheur de ses transcriptions. Il a reconnu les valeurs *p* et *t* dans la première syllabe du nom Ptolémée; il ne les reconnaît plus, quoique disposés autrement, il est vrai, dans la formule *aimé de Ptah* qui lui était signalée par le grec ἠγαπημένος ὑπὸ τοῦ Φθᾶ, en égyptien *Ptah mri*, et c'est le nom divin qui devient pour lui, trompé par l'inversion, l'épithète *aimé*, et inversement ce dernier mot qui devient le nom divin. On cite de lui d'autres méprises, aujourd'hui oubliées parce qu'on ne le lit plus, comme celle d'avoir fait de Psammétique le nom de Sésostris et de Merenphtah le nom de Néchao. Il a confondu l'hiératique et le démotique en une seule écriture, attribuant la première appellation à l'écriture hiéroglyphique linéaire, employée couramment dans les *Livres des Morts*. Jamais il ne serait venu à l'idée de personne de le considérer comme le précurseur de Champollion, si lui-même n'avait tout d'abord proclamé que le grand égyptologue français n'avait fait que prolonger ses recherches. Sans cette prétention, ce médecin et physicien, si hautement prisé

---

1. Discours prononcé à l'ouverture du cours d'archéologie au Collège de France, le 9 avril 1860. Bibliothèque égyptologique, t. XXIV, p. 44.

pour sa découverte des interférences en physique, nous inspirerait une admiration sans restriction, en raison de l'ouverture de sa vaste intelligence à tous les problèmes et de son esprit encyclopédique[1].

L'un des arguments de Leitch pour décréter que Champollion fut tributaire de son rival, c'est le long intervalle de temps qui s'est écoulé entre les premières recherches du savant français et sa grande découverte. C'est le 7 août 1810 qu'il lut, devant l'Académie de Grenoble, son premier mémoire sur les *Systèmes d'écriture des anciens Egyptiens*, et le 27 septembre 1822 qu'il communiqua à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sa célèbre *Lettre à M. Dacier*, datée du 22 septembre. Douze ans! Ceux qui, bénéficiant de son immortelle découverte, en jouissent comme d'un magnifique bienfait, ne lui marchandent pas ces douze années qui leur ont ouvert tout un monde. Ils n'oublient pas non plus qu'il en faut défalquer le temps passé à des travaux qui, sans rapport direct avec la question du déchiffrement, fortifiaient néanmoins Champollion dans la connaissance du copte, comme son mémoire sur le *Catalogue des manuscrits du Musée Borgia à Velletri*, ouvrage posthume de Zoega, et les deux volumes de sa géographie de l'Égypte antique d'après les documents coptes, intitulé *l'Egypte sous les Pharaons*, ni les années perdues du fait des événements politiques. Mais le succès, bien qu'obtenu d'une manière inopinée, que le récit d'Herminie Hartleben[2] a dramatisée, n'était possible qu'après une connaissance visuelle, en quelque sorte matérielle et nettement fixée dans l'esprit, du vaste répertoire hiéroglyphique, impliquant un commerce prolongé avec les textes de toute nature. En effet, Champollion ne se trouvait jamais devant une antiquité originale ou reproduite sans prendre copie du texte qui l'accompagnait. Une autre discipline qui a exercé la plus grande influence sur sa formation et qui devait lui assurer hautement la primauté, a été le travail comparatif auquel il s'est livré sur les trois écritures. Il avait dressé le tableau de leurs équivalences et pouvait transcrire un même mot d'une écriture dans les deux autres.

Ce travail, qui dénotait non seulement la possession, mais aussi la pratique d'une méthode analytique du démotique et de l'hiératique, lui donnait fortement la conscience de sa supériorité sur l'empirisme de Thomas Young. A partir du moment où, profitant des vingt-neuf lettres de l'alphabet démotique identifiées par Akerblad et réductible en réalité à dix-neuf, il l'a confirmé et étendu par la lecture des cartouches de Ptolémée et de Cléopâtre au moyen de la pierre de Rosette et de l'obélisque de Philæ, il s'essaie à de petits thèmes égyptiens et cherche à reconstituer, d'une manière qu'on peut qualifier de scolaire, les quatre légendes latines de l'obélisque d'Hermapion conservées par Ammien Marcellin.

---

1. Eugène Revillout, qui n'a pas marchandé son admiration à Young et l'a qualifié de Champollion du démotique, n'en est pas moins arrivé à cette conclusion que « cependant, après lui, tout était à refaire, parce que la méthode n'avait pas présidé, comme il le fallait, à son travail ». *Chrestomathie Démotique*, introduction, p. III.

2. *Champollion, Sein Leben und sein Werk*, 2 vol. Berlin, 1906, t. I, p. 419-422.

L'identification des trois systèmes d'écriture l'avait entraîné dans une impasse cruelle. Bien loin de penser que l'alphabétisme du démotique, alors généralement admis, entraînerait la même propriété pour sa forme originelle hiéroglyphique, il fit le raisonnement inverse : il dépouilla l'écriture égyptienne, sous ses trois formes, de son pouvoir phonétique et la ramena à des idéogrammes évoquant des objets ou des idées, sans tenir compte de leur expression parlée. Le phonétisme dûment constaté dans les noms propres étrangers, dont il devait dresser une liste dans sa *Lettre à M. Dacier*, n'était, en pareil cas, qu'un expédient d'époque post-pharaonique.

Aussi, négligeant de s'attaquer à la décomposition des mots, estime-t-il plus logique d'entreprendre l'analyse des phrases et, s'aidant du copte d'une part, de l'identification des noms propres de l'autre, il s'efforce de dresser un mot-à-mot des textes grecs et démotiques de la pierre de Rosette, dont il tirera son dictionnaire copto-démotique.

Ainsi, on peut dire qu'avant d'annoncer sa victoire, il possédait : 1° la connaissance matérielle des hiéroglyphes ; 2° leur correspondance avec les signes de l'écriture hiératique et démotique ; 3° l'emploi alphabétique de l'écriture dans le cas spécial des noms propres et mots appartenant à une langue étrangère ; 4° le concept d'une langue reconstituée, à la façon des animaux paléontologiques, au moyen de la survivance copte, langue à préformantes et à suffixes, et faisant usage pour ces éléments morphologiques de signes investis d'un pouvoir phonétique.

Il avait, en somme, tiré de sa formation copte et d'une étude des trois principaux documents bilingues à sa disposition : la pierre de Rosette, la copie de l'obélisque de Philæ et le papyrus bilingue *Casati*[1] de la bibliothèque royale, ainsi que des ouvrages à planches de la *Description de l'Égypte* et autres, tout ce qu'il en pouvait tirer, et dont la substance contenue dans sa lettre à Dacier aboutissait à une liste de noms propres dont voici les principaux sous la forme squelettique de leur transcription littérale :

ΑΛΚΣΑΝΤΡΣ (Alexandre), ΠΤΟΛΜΗΣ (Ptolémée), ΒΡΝΗΚΣ (Bérénice), ΑΡΣΗΝΕ (Arsinoé), ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ (Cléopâtre), ΤΒΡΗΣ (Tibère), ΤΟΜΗΤΝΣ (Domitien), ΚΡΜΗΝΚΣ (Germanicus), ΑΤΡΗΝΣ (Hadrien), ΑΝΤΟΝΗΝΣ (Antonin), ΣΑΒΗΝΑ (Sabine), et les titres impériaux ΑΟΤΟΚΡΤΡ (αὐτοκράτωρ), ΚΗΣΡΣ (Καίσαρος), ΣΒΣΤΣ (σεβαστός).

Le texte grec lui avait aussi permis de rétablir par le copte des formules comme αἰωνόβιος (*vivant éternellement*), des mots purement grecs transmis directement en lettres égyptiennes, comme συντάξεις (*contributions*). Il tournait autour du but.

A quel moment l'atteignit-il? Si l'on s'en rapportait à ses publications, ce ne serait pas la *Lettre à M. Dacier* qu'il conviendrait de commémorer, comme

1. P. 213 de la Bibliothèque nationale pour le démotique; l'antigraphe grec de ce contrat, connu dans la science sous le nom d'*antigraphe Grey*, est à Londres.

nous le faisons cette année, mais le *Précis du Système hiéroglyphique*, paru seulement en 1824.

Le dernier paragraphe de la fameuse lettre contient en effet le passage suivant : « Quant aux prodigieux monuments que l'Égypte érigea, nous pouvons enfin lire, dans les cartouches qui les décorent, leur chronologie certaine depuis Cambyse, et les époques de leur fondation ou de leurs accroissements successifs sous les dynasties diverses qui la gouvernèrent, la plupart d'entre ces monuments portant à la fois des noms pharaoniques, des noms grecs et des noms romains, *et les premiers* (c'est-à-dire les noms pharaoniques) *caractérisés par le petit nombre de leurs signes, résistant constamment à toute tentative pour y appliquer avec succès* l'alphabet *que je viens de faire connaître.* » Et cette restriction est pleinement confirmée par les trois premières planches accompagnant le texte de la Lettre et reproduisant les cartouches déchiffrés qui ne remontent pas au delà des Ptolémées, alors que le *Précis du système hiéroglyphique* nous montre son auteur maître du déchiffrement phonétique des cartouches et du formulaire officiel de l'âge pharaonique. Si l'on s'en tient au récit d'Herminie Hartleben qui est emprunté au livre d'Aimé Champollion-Figeac (*Les Deux Champollion*), la découverte de l'extension du phonétisme à l'ancienne écriture se serait produite le 14 septembre 1822, une semaine avant la remise de la lettre à l'Académie. Les preuves aussi décisives qu'inopinées en auraient été fournies par les cartouches de Ramsès et de Thoutmôsis[1], le premier reproduit sur un dessin du temple d'Abou-Simbel, le second sur un dessin du temple d'Amada, envoyés à Champollion par son ami l'architecte Huyot. Pourquoi la *Lettre à M. Dacier* est-elle muette sur un fait aussi important et qui assurait le triomphe définitif, sans conteste, de la méthode de Champollion?

Si la date en est exactement rapportée, on est amené à conclure que l'heureux inventeur n'en voulait pas trop dire, n'osant braver le scepticisme du clan académique réfractaire. Il fallait doser le manifeste, préparer d'abord les esprits à l'inattendu. On sent d'ailleurs, dans la même lettre, la démangeaison d'aller jusqu'au bout, « mais les faits parlent assez d'eux-mêmes pour nous autoriser à dire, avec quelque certitude, que l'usage d'une écriture auxiliaire destinée à représenter les sons et les articulations de certains mots précéda, en Égypte, la domination des Grecs et des Romains, quoiqu'il semble très naturel d'attribuer l'introduction de l'écriture semi-alphabétique égyptienne à l'influence de ces deux nations européennes, qui se servaient depuis longtemps d'un alphabet proprement dit. » Mais il écarte immédiatement cette hypothèse et confirme son point de vue dans un nouveau paragraphe : « J'ai la certitude que les mêmes signes hiéroglyphiques-phonétiques employés pour représenter les sons des noms propres grecs et romains sont employés aussi dans des textes idéographiques gravés fort antérieurement à l'arrivée des Grecs en Égypte et qu'ils ont déjà, dans certaines occasions, la même valeur représentative des sons ou

1. Il s'agissait du cartouche de Ramsès II (*Précis*, p. 215) et de celui de Toutmôsis IV (*Précis*, p. 241).

des articulations que dans les cartouches gravés sous les Grecs et sous les Romains. Le développement de ce fait précieux et décisif appartient à mon travail sur l'écriture hiéroglyphique pure. Je ne pourrais l'établir dans cette lettre sans me jeter dans des détails prodigieusement étendus[1]. »

Revenant un an après sur cette idée dans une lettre écrite à Thomas Young et datée du 21 août 1823, il lui annonce qu'il persiste plus que jamais à croire, ou plutôt qu'il est maintenant certain qu'une très grande partie des signes employés dans les inscriptions hiératiques et hiéroglyphiques de *tous les âges* ne sont autre chose que des signes de son, ainsi que la plus grande partie de tout texte démotique ou enchorial. Il avertit en même temps son rival de la publication prochaine du fameux précis dont il a d'ailleurs entretenu l'Académie au cours de plusieurs séances d'avril, mai et juin.

La perplexité, née de ces contradictions, s'accroît du fait que le récit d'Herminie Hartleben n'est pas accepté par Mme la comtesse d'Autroche, petite-fille de Champollion. Les deux branches de la famille du fondateur de l'égyptologie ont conservé deux traditions nettement distinctes. L'épisode, renouvelé d'Archimède, de l'inventeur courant et tombant évanoui devant son frère après avoir prononcé la phrase « je tiens l'affaire », n'est pas admis par la branche directe. C'est Rose Blanc, l'épouse de Champollion le Jeune, qui, dans cette autre version, aurait reçu la nouvelle, portée aussi en coup de vent, sans sortir de la maison et sans évanouissement. Mais le mot d'Archimède fut prononcé. Il incombera à la postérité, impartiale, de discuter cette question, ainsi que d'établir si la lettre à Dacier fut en partie écrite par Champollion l'aîné sous la dictée de son frère, comme l'a transmis son fils Aimé Champollion-Figeac dans l'ouvrage déjà cité. Léguons-lui ce sujet de controverse, car ce serait grand dommage s'il ne sortait pas de nos fêtes du Centenaire une exégèse de cet Ancien Testament de l'Égyptologie.

Je me suis limité au problème du déchiffrement. La science ainsi créée a été pleinement valable jusqu'aux travaux d'Emm. de Rougé, de S. Birch et de R. Lepsius. La traduction des sept premières lignes de l'inscription d'Ahmès par Rougé, qui marque le nouveau stade, est de 1851. L'Égyptologie était en bon chemin. Les savants qui en furent les artisans ont été les premiers et les meilleurs continuateurs de l'homme dont nous célébrons la mémoire. Que notre reconnaissance les associe à son nom immortel!

(*Débats*, 30 juillet 1922).

Georges Bénédite.

Médecine égyptienne.

Un Américain, égyptologue amateur, nommé Edwin Smith, acquit à Thèbes en 1862 un grand papyrus médical long de 4m,68, que sa fille a donné récemment à la Société historique de New-York. D'après les détails où est entré

---

1. *Lettre à M. Dacier*, p. 40 et 41.

M. le professeur Breasted, dans une publication préliminaire[1], ce papyrus serait, pour l'histoire de la science, plus important encore que ceux de Leipzig (Ebers), de Berlin et de San Francisco (Hearst). Les deux tiers, il est vrai, sont occupés par des recettes magiques sans valeur; mais il y a 17 colonnes du plus haut intérêt, où sont décrits 48 cas de traumatisme, tous ayant affecté des sujets du sexe masculin, avec spécification de l'espèce, diagnose, prognose et traitement. Sauf dans un cas, la magie n'y joue aucun rôle; l'emploi des drogues est remarquablement restreint; il s'agit surtout de seconder l'effort de la nature vers la guérison, parfois par l'emploi de dispositifs imposant l'immobilité au patient. Parmi les symptômes, on note la fièvre et la faiblesse du pouls; une des gloses (il y en a 70) décrit les fonctions attribuées au cœur. Les blessures portent sur le crâne, les os de la face, les épaules, le thorax, les côtes, etc.; il n'est pas question de trépanation, opération dont on n'a pas encore trouvé trace sur des crânes égyptiens. Le papyrus a été écrit vers 1600 avant notre ère, mais le texte copié — sans doute un fragment d'un traité de chirurgie et de médecine externe — doit être beaucoup plus ancien. M. Breasted avoue honnêtement que tous les détails sont loin d'être intelligibles, vu notre ignorance d'un grand nombre de termes techniques; mais ce qu'il nous apprend est infiniment précieux. La médecine égyptienne ne s'est jamais dégagée de la magie, pas plus, du reste, que l'art de guérir chez les modernes; on ne peut plus dire pourtant qu'elle ait été entièrement magique à l'origine, car l'observation des traumatismes et la chirurgie élémentaire remontent, elles aussi, à la plus haute antiquité

S. R.

Préhistoire ibérique.

Signalons, sans pouvoir y insister faute de place, deux importantes publications faites en 1922 à Barcelone :

1° D. Pere Bosch Gimpera, *Discours à l'Académie des Belles Lettres de Barcelone*. Ce discours de réception est un exposé d'ensemble du préhistorique et du protohistorique de la Catalogne (76 p.);

2° Alberto del Castillo, *La céramique incisée des cavernes de la péninsule ibérique et le problème de l'origine des vases campaniformes*, avec 6 pl. (20 p.). Le type campaniforme à incisions, d'origine ibérique, appartient à la période énéolithique développée; il s'est propagé du Sud au Nord et paraît avoir pris naissance en Andalousie.

X.

Objets du Bosphore cimmérien.

Le 5 juillet 1922 a été vendue à Paris la collection Massonneau, composée en partie d'objets du Bosphore. Le catalogue, très sommaire, n'est pas illustré.

1. J. H. Breasted, *The Edwin Smith Papyrus*, New-York, 1922, in-8, 31 p. dédié à la mémoire de Champollion par la Société historique de New-York).

J'y note les objets suivants : 1° *Nombreuses verreries* : 2° *Poteries, terres cuites et terres émaillées*. N. 42, lécythe à fig. n. Lutte entre Apollon et Héraklès sur le trépied. N° 43, olpé à fig. n. Héraklès et Cerbère. N° 45. Amphore à fig. r. reh. de blanc. Aphrodite sortant des ondes dans un char traîné par un cygne. IVe siècle. Cyrène. 47. Petit vase en t. c., en forme de sirène. Archaïque. Kertch. 56. Vase en t. c. rouge en forme de buste de Faunisque ; derrière, la signature ωΠΑΙ. 61, groupe *d'ephedrismos*. — *Orfèvrerie* : N° 63. Couronne funéraire en or, composée d'une branche de chêne et d'une de laurier ; Kertch. N° 64. Paire de boucles d'oreille en forme de têtes de lion. 72. Boucle d'oreille ornée d'un Éros échanson en fonte pleine ; Kertch. 82 et suiv., bagues en or avec intailles. 94. Ornement en or pâle, de collier barbare, en forme de cheval caparaçonné. « Remarquable travail Hun. » 99. Epingle de chlamyde en or, à torsades avec tête en onyx ; Kertch. 105. Deux bracelets en argent, en forme de serpents, les têtes ornées de verroteries ; Crimée. — *Bronzes*. N° 108. Peson de balance. Buste de Pallas ou de ville. N° 113. Enseigne représentant un serpent enroulé autour d'une branche inscrite dans un cercle chargé d'attributs : aigle, têtes de taureaux, etc. Art sarmate. — *Divers*. N° 116. Statuette alexandrine en ivoire ; jeune pâtre portant des fruits. — *Art persan*. Miniatures et dessins.

X.

Saint Paul à Damas.

M. Eustache de Lorey, qui fait à Damas des fouilles méthodiques et suivies, m'a conduit, lors de mon récent séjour dans cette ville, en un lieu sacré pour tous les chrétiens : celui où saint Paul, qui n'était encore que Paul de Tarse, tout bouleversé du choc de la grâce, reçut le baptême des mains « d'un homme selon la loi nommé Ananie ».

On connaît l'émouvant récit de la conversion de Paul de Tarse. Le chapitre XXII des *Actes des apôtres* place le récit de ce miracle dans la bouche de saint Paul lui-même. L'homme qui devait être le plus grand docteur du christianisme primitif avait commencé, comme on sait, par persécuter avec acharnement les disciples de Jésus-Christ. Quand Jésus-Christ en personne lui apparut sur le « chemin de Damas » et par cette manifestation miraculeuse l'amena à lui, Paul de Tarse était encore en route pour persécuter les chrétiens. Son dessein, en se rendant à Damas, était de prendre livraison d'un groupe de sectateurs du Christ et de les amener à Jérusalem « afin qu'ils fussent punis ».

L'appel direct de Celui qu'il persécutait agit si profondément sur Paul de Tarse qu'il exécuta à la lettre ce que lui commandait le Christ. Comme il avait été aveuglé par la lumière trop vive où lui était apparu le Fils de Dieu, il se fit conduire par la main dans la maison de cet « homme vertueux » nommé Ananie. Et Saul devenu Paul y recouvra la vue et commença de s'y instruire dans la vérité chrétienne.

C'est sur l'emplacement de la maison d'Ananie qu'ont porté, pendant l'hiver dernier, les fouilles de M. de Lorey. Il y a fait de curieuses et décisives décou-

vertes. On sait qu'une église chrétienne, l'église de Sainte-Croix, avait été bâtie sur l'emplacement de la maison habitée par Ananie. Une chapelle souterraine, contiguë à cette maison et appartenant aux Pères Franciscains espagnols, est encore debout. La chapelle a toujours été dédiée à saint Ananie. Elle contient, derrière l'autel, une petite pierre carrée que vont pieusement baiser les fidèles. D'où vient cet usage? C'est ce que se demanda M. de Lorey dès qu'il le connut. Il ménagea un trou derrière la pierre et trouva une abside dissimulée sous les ruines d'une mosquée abandonnée depuis longtemps. Les chrétiens, à qui l'entrée de la mosquée était interdite, se contentaient de baiser une des pierres appartenant à l'abside de leur ancien sanctuaire. Et pourquoi cette dévotion? Elle ne s'explique que par le souvenir de saint Paul et le voisinage de la maison qui devait bien être, comme le veut la tradition, celle de saint Ananie.

La découverte faite par M. de Lorey des vestiges d'une mosquée sur l'emplacement de la maison de saint Ananie où se convertit saint Paul, concorde, d'ailleurs, rigoureusement, avec la chronique damasquine. Une mosquée avait été construite au temps de Saladin sur l'emplacement de l'église de Sainte-Croix. L'écrivain arabe Ibn Châker (mort en 1362) raconte dans un ouvrage connu les circonstances où cette mosquée fut construite : « L'église de Sainte-Croix, dit-il, se trouve entre la porte orientale et Bab Toûmd, auprès du rempart. C'est aujourd'hui une mosquée appartenant aux Musulmans. Voici la cause de cette transformation. Au temps du sultan Salâh et Dîn (Saladin) — que Dieu lui fasse miséricorde! — un marchand de soie se chargea de faire abattre l'église. Il prétendit que c'était une mosquée et les gens du peuple s'étant assemblés pour la démolir, personne ne put les en empêcher. Lorsqu'elle eût été renversée et que les images eurent été enlevées de son mur méridional, le large *mihrâb* qui se trouve aujourd'hui dans la mosquée apparut ainsi qu'une inscription en lapis lazuli, formant bordure sur le bord du *mihrab*. Elle montait ou descendait suivant les contours de la niche. A cette vue, les Musulmans furent transportés de joie. »

Mais on ne trouve pas seulement, sur l'emplacement de la maison de saint Ananie, des vestiges de mosquée et d'église chrétienne. Un temple païen a dû s'élever aussi sur ces lieux, comme en témoigne la plus récente découverte de M. de Lorey : celle d'un autel mesurant 1m,30 de hauteur sur 0m,52 de largeur et sculpté sur ses quatre faces de bas-reliefs malheureusement mutilés. Ces mutilations, dues sans doute aux chrétiens qui utilisaient ce monument dans leur église, ont laissé subsister toutefois des figures intéressantes : un prêtre exécutant le sacrifice, un taureau reposant sous un arbre, des griffons, des sirènes, une buire.

M. de Lorey, qui a donné déjà maintes preuves de sa sagacité, s'occupe maintenant de déterminer le sens de ces diverses figures, d'un style si évidemment oriental. On apprendra tantôt le résultat de ses recherches. J'ai voulu seulement aujourd'hui en faire pressentir l'importance. Damas, avec ses civilisations successives et superposées, avec ses souvenirs païens, chrétiens et musulmans, constitue un champ unique d'investigations fécondes. M. de Lorey arrachera encore à ce sol historique maints secrets précieux.

(*Débats*, 19 juin 1922). Maurice MURET.

Pro Provincia.

Dans son discours prononcé à Marseille, le 22 avril, à la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes, M. Michel Clerc a dit ces paroles bonnes à retenir :

« Ne devrions-nous pas ressentir une véritable confusion, nous, Provençaux, à qui la nature et l'histoire ont offert Arles et Fréjus (pour ne parler que de ces deux villes) et qui n'avons encore rien su en faire? J'approuve certainement que l'on fasse des fouilles au Maroc et en Syrie; mais peut-être ne serait-il pas mauvais que l'on songeât aussi un peu à la mère-patrie, où les moindres trouvailles ont pour nous, on l'avouera, une bien autre importance. »

Il est temps, en effet, de songer un peu sérieusement à ce vaste domaine archéologique de la Gaule romaine, en particulier de la Provence, où, jusqu'à présent, les grandes entreprises d'exploration méthodique ont été si rares. Mais on n'aboutira qu'à condition de fédérer les sociétés existantes, de coordonner les efforts, de centraliser les ressources. Que de mètres cubes on remuerait avec l'argent qui se gaspille à imprimer des choses inutiles! M. Clerc, dans son discours, a d'ailleurs reconnu le mal et constaté, non sans une prudente réserve, « le nombre peut-être excessif de nos Sociétés et de nos publications locales. » J'ai envie de supprimer ce *peut-être*.

S. R.

Trésors mal gardés.

Les *Notes* publiées par le Fogg Art Museum (Harvard University, juin 1922) contiennent deux articles très intéressants, l'un par Denman W. Ross, l'autre par A. Kingsley Porter, qui révèlent que nos richesses d'art sont mal gardées.

1° Une admirable tête de Bouddha, chef-d'œuvre de l'art khmer, est entrée au Musée Fogg. Les Etats-Unis possèdent déjà, nous apprend-on, huit têtes de cette provenance. Etant donnée la multitude des sculptures khmères et la difficulté d'accéder aux ruines d'Angkor, on peut accepter sans mauvaise humeur l'émigration de ces quelques spécimens; mais il ne faudrait pas que ces fuites devinssent nombreuses. *Caveant consules.*

2° Ce qui donne beaucoup plus à réfléchir, c'est l'acquisition, par le même Musée, d'une magnifique série de 12 chapiteaux romans de Moutier-Saint-Jean. « Le Louvre lui-même, écrit M. Kingsley Porter, ne possède pas de spécimens comparables de l'école de Bourgogne. Nous avons là le meilleur et le plus pur travail du XIIe siècle, des spécimens parfaits d'une période *vitale* de l'histoire de l'art. » A ces chapiteaux sont venus s'ajouter celui de Saint-Pons qui a été reproduit par M. André Michel (*Hist. de l'art*, I, p. 630) et plusieurs autres de même provenance; les Musées de Boston et de New York possèdent aussi des chapiteaux de Saint-Pons. Ces objets étaient-ils classés? Si non, pourquoi ne l'étaient-ils point?

X.

Thurinus.

C'était, suivant Suétone, un surnom d'Auguste, que l'on déchiffrait avec quelque peine sur une image d'Octave enfant. M. Deonna a eu l'heureuse idée de reconnaître, dans *Thurinus*, une mauvaise lecture de *Thurmus* ou *Turmus*, le Mercure étrusque (*Turms*). Suétone a pris ce Mercure pour Octave, et cela d'autant plus volontiers que l'art du Ier siècle a souvent figuré Auguste divinisé en Mercure. C'est une jolie hypothèse[1].

S. R.

Encore les bas-reliefs de Savigny-Mavilly.

Faute de temps à perdre, je ne discuterai pas les conclusions du long article publié à ce sujet, dans *Pro Alesia*, par M. A. Perrault-Dabot (1921, p. 27-46). Pourtant, au sujet de l'image de Vesta, où quelques aveugles de nos jours s'obstinent à reconnaître un aveugle gaulois opéré de la cataracte (ils en auraient eux-mêmes grand besoin), je dois relever la phrase suivante (p. 36) : « M. Jullian s'étant rallié pour l'interprétation de ce panneau litigieux à l'hypothèse d'une scène oculistique, on peut à présent considérer la discussion comme close. » Dans le passage visé (*Rev. Et. anc.*, 1919, p. 228), M. Jullian a simplement écrit : « Pour moi, j'ai toujours incliné du côté de Bulliot ». C'est déjà beaucoup, c'est trop ; mais il y a loin de là à ce que prétend M. Perrault-Dabot. J'ajoute que l'évidence, même méconnue par un grand savant, reste l'évidence, et que l'erreur reste l'erreur.

S. R.

A propos des armes ibériques de l'arc d'Orange.

Le numéro de janvier 1922 de *Coleccionismo, Revista mensual de los coleccionistas y curiosos* publiée à Madrid, contient un article de M. Juan Cabré Aguiló sur les collections préhistoriques et protohistoriques des musées cantabriques de Comillas (Santander). On y trouve figurés divers objets intéressants : un couvercle d'urne d'aspect préromain, surmonté d'une étrange figure d'animal, diverses stèles sépulcrales à inscriptions romaines et grafites de Espinilla et plusieurs statues de marbre, de bon style, provenant de Loncejares. Les sépultures de Espillina étaient à inhumation et présentaient des pierres de chevet parfois grossièrement anthropoïdes, mais d'autres fois portant des signes schématiques, souvent des personnages stylisés comparables à des gravures préhistoriques.

A propos d'une lampe romaine de Loncejares portant la figuration d'un

1. *Revue des Études anciennes*, 1922, p. 203. Cela n'empêche pas, naturellement que la famille d'Auguste ait pu être originaire de Thurium (cf. Blanchet, *CR. Acad.*, 1919, p. 134) et qu'Antoine, dans ses lettres, ait vraiment qualifié Octave de *Thurinus*.

poignard droit et d'un autre incurvé, ainsi que de jambières de bronze, M. Cabré critique avec une vivacité tant soit peu acerbe le petit travail que j'ai publié ici même sur les représentations d'armes ibériques sur les monuments romains de Provence[1]. Il voit dans cette modeste notule un *dessein caché*, qui se *dissimule* un peu cependant, et qui froisse son « patriotisme ». Il lui déplaît que l'on ait pu commémorer en Gaule les triomphes de Rome sur l'Ibérie. Il se formalise aussi que j'aie pris la liberté de traiter de « barbares » les ennemis de Rome ayant utilisé de telles armes.

Je n'ai dit nulle part que ces monuments aient commémoré une victoire sur les Ibères de la péninsule, mais écrit qu'*il était très probable que les trophées représentaient les dépouilles de populations autochtones ou méridionales utilisant une partie de l'armement ibère* et commémoraient des combats avec des peuples habitant entre le plateau central et les Pyrénées, région où les nécropoles de caractère ibérique ont été rencontrées avec *falcatas* et épées à antennes de types identiques à celles des nécropoles de Soria et autres lieux d'Espagne.

Postérieurement à ma publication, M. S. Reinach, qui, comme tous les archéologues français, a entièrement accepté mes observations sur l'identité des armes figurées dans les monuments triomphaux avec celles de l'âge du fer ibérique, m'a signalé qu'il avait établi que l'Arc d'Orange commémorait une victoire de César sur Marseille et les indigènes alliés en 49 avant J.-C.[2]. Les armes de type ibérique, *falcatas* et poignards à antennes étaient donc encore en usage dans le sud de la France à cette date, et, par conséquent, en Espagne. Postérieurement à ma publication, j'ai pu examiner au Musée de Saint-Germain les moulages qui y existent des bas-reliefs d'Orange; aucun doute ne saurait subsister sur l'exactitude de mes observations.

Quant à l'origine de la *falcata*, que M. Cabré considère comme l'arme la plus typiquement ibérique, nul n'ignore qu'elle est figurée sur de nombreux vases grecs du v[e] siècle, soit de Grèce, soit d'Italie, ainsi que Cartailhac l'a établi dans *Les âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal* (p. 249-261). Déchelette admet aussi son origine grecque et constate que, non seulement les Ibères, mais divers peuples d'Italie la leur ont emprunté; ce n'est donc pas une arme typiquement ou exclusivement ibère, non plus que le poignard à antennes, qui est en effet, comme le dit Cabré, d'origine celtique; mais nul n'ignore que les Celtes ont largement pénétré en Espagne et que leur civilisation forme, avec un mélange grec et carthaginois, le fond même de celle des habitants de la péninsule à l'époque du fer.

M. Cabré énonce, sur les poignards à poignée anthropoïde, que les *Romains auraient emprunté aux Gaulois*, des théories plutôt hasardeuses et qui ne valent pas d'être réfutées : on sait qu'ils appartiennent ordinairement à La Tène II; l'arc d'Orange témoigne que cette arme avait beaucoup prolongé

1. *Rev. arch.*, 1917, II, p. 68.
2. S. Reinach, *Les frises de l'arc d'Orange*, in *Rev. arch.*, 1912, I, p. 337.

son existence dans le midi de la France, à côté des *falcatas* et des glaives ibériques.

M. Cabré, à propos d'épées à antennes, me reproche d'avoir ajouté des antennes à l'épée de la pierre de Solana de Cabañas (Badajoz), conservée au musée de Madrid. Je n'en ai publié qu'un croquis fait à main levée, car le mauvais éclairage et la position incommode de cette pierre, au Musée, ne m'avaient pas permis de mieux faire. Assurément, dans ces conditions défavorables, j'ai pu me tromper sur quelque détail; mais une photographie excellente que je dois à M. Raymond Lantier me permet d'observer, exactement à l'endroit des antennes, des traits, peu profonds il est vrai, qui correspondent à mon dessin. La comparaison de ce dernier avec celui de M. Cabré permet de se rendre compte de son exactitude, très grande pour un croquis pris dans des conditions défavorables. Les critiques de M. Cabré ne me semblent pas plus fondées ici qu'ailleurs.

A propos de la *falcata*, je profite de la circonstance qui m'est offerte pour en mentionner une autre figuration peu connue, qui m'a été signalée par M. R. Vallois, actuellement professeur à l'Université de Bordeaux, sur la tombe des Volumni à Pérouse[1].

Voici ce qu'il m'écrit : « De chaque côté du disque avec Gorgonéion entouré de feuillage, une *falcata* est représentée sur sa pointe; la ressemblance de la poignée terminée en tête de canard avec les exemplaires espagnols est frappante. Frothingham, l'auteur de l'article, interprète ces armes comme des harpés, certainement à tort, car, dans les représentations du Gorgonéion, il n'y a aucun souvenir de la légende de Méduse. Sur chaque *falcata* est perché un oiseau, qui paraît être une colombe ; à gauche, se trouve un buste d'Apollon, à droite de Mercure. »

H. BREUIL.

Leconte de Lisle et les Argonautiques du pseudo-Orphée.

Dans l'admirable volume — véritable trésor de petites découvertes d'histoire littéraire — que les élèves et amis de Gustave Lanson ont offert à ce maître (*Mélanges*, Hachette, 1922, 533 p.), j'ai noté une étude de M. Edmond Estève qui peut intéresser les hellénistes. Il s'agit du *Khirôn* de Leconte de Lisle (1847-1852). Au nom des guerriers rassemblés à Iolkos, Orphée vient demander au Centaure de se mettre à leur tête ; Khirôn les invite à un agreste repas que leur sert Achille. M. Vianey, dans son ouvrage sur les *Sources de Leconte de Lisle* (Montpellier, 1907), n'avait pas reconnu là un souvenir des *Argonautiques* du Pseudo-Orphée. M. Estève l'a fait et a même noté des imitations littérales qui sont incontestables. Mais comment le poète français connaissait-il cette œuvre médiocre de la décadence? M. Estève répond très justement : par le volume du *Panthéon littéraire* intitulé *Petits poemes grecs* (1838), où les poèmes attribués à Orphée ont été traduits par le magistrat Ernest Falconnet

1. *American Journal of Archæology*, 1915, p. 14, fig. 1.

(1815-1891). Ce volume, qui m'est très familier, n'est nullement méprisable ; il y a là un travail honnête, que n'ont pas découragé des textes corrompus ou difficiles. Je ne vois pas de preuve que Leconte de Lisle se soit jamais reporté à l'original.

S. R.

Serindia.

Sous ce titre, Sir Aurel Stein a publié à Oxford, en 1922, à un prix d'ailleurs prohibitif, cinq volumes relatant les explorations de l'auteur dans l'Asie centrale et la Chine occidentale, faites par ordre du gouvernement anglais de l'Inde. Sir A. Stein eut de nombreux collaborateurs. Il n'y a pas moins de 175 planches, dont beaucoup en couleurs, 345 illustrations et tout un volume de cartes. Ceux à qui suffirait un tableau d'ensemble de ces découvertes si intéressantes liront avec fruit à ce sujet une conférence illustrée de Sir Hercules Read (*The Antiquaries Journal*, 1922, p. 177-192).

S. R.

Sites gantois dans les Très Belles Heures du duc de Berry.

Dès 1902, M. A. Heins avait reconnu que les « Heures de Turin » et le « Retable de l'Agneau » devaient provenir d'une même source, peut-être d'un même artiste. Il ne connaissait pas alors le diptyque de Pétrograd, l'œuvre où se retrouvent le mieux les qualités les plus marquantes des « Heures de Turin », c'est-à-dire son « faire » sans maigreur ni faiblesse, son aspect corsé et savoureux, cette impression de vie intense, parfois même exubérante, que l'on n'observe pas dans l'esthétique grandiose, mais aussi plus froide, de l' « Agneau mystique ».

Selon nous, il ne peut y avoir de doute possible : le « Calvaire » et le « Jugement dernier » de Pétrograd sont bien du même atelier, de la même main que es petits chefs-d'œuvre des « Heures de Turin » exécutés pour le duc Jean de Berry.

Or, ces peintures, nous le savons par les inventaires du duc, sont bien antérieures à l'époque où s'achevait l' « Agneau mystique ». Car les « Heures de Turin » figurent comme un livre complètement achevé dans l'inventaire de 1413, tandis que le diptyque de Pétrograd se trouve dans celui de 1416. On sait que le retable de Gand ne fut terminé qu'en 1432.

Dans nos études antérieures, nous avons dit déjà qu'il faut considérer ces miniatures comme étant pré-eyckiennes et que leur auteur — un précurseur et un initiateur probable d'Hubert van Eyck — était un Gantois, ou tout au moins un artiste ayant séjourné dans la capitale de la Flandre bourguignonne. Nous en avons trouvé la preuve dans la quantité de réminiscences que l'on reconnait dans les merveilleux bas de pages de ce manuscrit.

Dès le premier feuillet du calendrier (le mois de janvier), nous assistons à un joyeux festin, qui se donne le Jour des Rois, dans une salle à manger, où l'on reconnait, avec ses principaux détails architecturaux, un riche « steen »

gantois. Les formes des fenêtres, celles de la cheminée, dont le manteau repose sur des têtes sculptées, sont surtout caractéristiques. Les scènes champêtres font également songer aux environs de Gand, notamment la « Pêche » de la planche III (le mois de mars), où nous voyons des pêcheurs à l'ouvrage sur les bords des méandres si reconnaissables de la rivière la Lys.

Grâce à l'obligeance de M. Heins, nous pouvons faire connaître quelques sites gantois choisis parmi les plus caractéristiques. Voyez, par exemple, la planche XI du manuscrit. C'est le décor d'une petite scène intime et populaire qui se passe dans un faubourg de Gand. La maisonnette à gauche est une boucherie. On tue le porc dans la rue. A droite, un « steen », ou maison de pierre, avec une porte au galbe intéressant. A remarquer aussi le soupirail de la cave. La planche XII représente une rue plus importante. A droite, une grande maison à porte cochère, avec guichet pour les piétons. A remarquer les consoles qui soutiennent la façade en bois. La forme des portes se voit encore : témoin celles de l'hospice de Wenemar, de la Grande et de la Petite Faucille « de Zichelen ».

La planche XXIII nous montre à gauche un intérieur ancien, avec fenêtres à colonnettes à la mode gantoise, qui rappellent les fenêtres à colonnettes romanes des van Eyck. Le banc se retrouve également dans l'œuvre des deux frères et dans les tableaux attribués au maître de Flémalle.

La planche XXVIII représente à gauche quelques petites boutiques à auvent actuellement reconstituées à l'ancienne Boucherie. A droite, l'entrée d'un « steen ». On voit à l'intérieur la salle à colonnes, ou crypte.

Planche XXIX. — Au fond, un panorama gantois, comprenant la porte de Termonde, l'église et la tour de l'abbaye de Saint-Bavon, avec ses remparts et ses moulins (voir le plan de Gand, de 1534, où tout cela est encore reconnaissable).

Planche XXX. — « Panorama de la ville de Gand », avec le haut chœur de Saint-Jean (plus tard Saint-Bavon, le Beffroi, la porte de Termonde et la porte d'Anvers). Vue prise du « Rietgracht ». De cet endroit le Beffroi cache la tour de Saint-Nicolas.

Planche XXXVII. — Encore un « Panorama de la ville de Gand », pris presqu'au même endroit. Le cours d'eau que l'on voit à gauche, c'est le « Rietgracht ». A remarquer les mêmes bouquets d'arbres à gauche.

Bien d'autres indices prouvent également que le miniaturiste des « Heures de Turin » connaissait Gand. Ainsi l' « Agneau mystique », cette grande dévotion des Gantois, nous le trouvons représenté, planche XXXIII, non seulement en lettrine, mais aussi en frise (les Rois adorant l' « Agneau mystique »), tandis que sur la planche XXXVI, nous voyons encore l' « Agneau mystique », dans un paysage, adoré par une longue théorie de Vierges, motif charmant qu'Hubert reproduira sur le panneau central du retable de Gand.

« Adam et Ève », ces deux autres figures caractéristiques du même retable, nous les trouvons planche XX, où l'on assiste à la création de la première femme sortant de la côte d'Adam, et planche XXI, où nos premiers parents pleurent sur la tombe d'Abel, tandis que, planche XXVI, nous les voyons sculp-

tés sur les montants du trône où est assis Dieu le Fils, portant la couronne impériale et tenant le sceptre dans sa main gauche.

Ajoutons qu'une place importante est donnée au patron de Gand, à saint Jean-Baptiste.

Ces nombreux souvenirs de Gand prouvent donc, ou bien que le duc de Berry fit venir de Gand ces feuillets enluminés, comme il avait fait venir de Milan ces « ouvraiges de Lombardie » exécutés par les de Limbourg, Coene et d'autres artistes franco-flamands résidant en Italie, ou bien que ces miniatures furent peintes à Bourges par des Français, qui auraient séjourné dans la capitale de la Flandre bourguignonne et en auraient rapporté des croquis.

En tous les cas, c'est une preuve qu'il existait dès lors des relations artistiques intimes entre les écoles de Gand et de Bourges, la capitale du Berry, dont le duc figure, peint par Hubert van Eyck, sur un des volets de l'« Adoration de l'Agneau ».

(*Flandre libérale*, 17 juillet 1922).

L. Maeterlinck.

L'Institut oriental de Chicago.

M. J.-H. Breasted a dédié à la *Société asiatique* de Paris un exposé, richement illustré, des débuts et du programme de l'Institut oriental de l'Université de Chicago, dont la fondation est due à la libéralité de M. J.-D. Rockefeller *junior*[1]. Voici les titres des huit divisions de ce mémoire : I. La première expédition (il en a déjà été rendu compte dans la *Revue*). II. Achats et installations. III. Le Dictionnaire assyro-babylonien (à raison de 100.000 fiches par an). IV. La littérature funéraire de l'Égypte et les précurseurs du Livre des Morts (textes peints ou gravés sur les cercueils). V. La fable animale en Égypte, en Inde, en pays arabe (2.990 photographies déjà faites). VI. Archives encyclopédiques des origines de la civilisation (20.000 fiches). VII. Coopération avec d'autres institutions (entre autres le Musée de Saint-Germain, qui a été autorisé à déposer à l'Université de Chicago des spécimens des industries de l'âge de la pierre en France). VIII. Publications projetées (entre autres un périodique analogue au *Journal of Egyptian archaeology*). M. Breasted, directeur de cette vaste organisation, est homme à en assurer le succès ; comme dit à peu près la chanson anglaise :

He has the men, he has the wits, he has the money too !

S. R.

La nouvelle salle de l'Orient musulman au Louvre.

Les amis du Louvre inaugureront demain, au Musée, la nouvelle salle de l'Orient musulman, installée aux frais de la baronne Delort de Gléon. Veuve d'un amateur qui avait parmi les premiers senti le charme de l'art oriental et

1. J. H. Breasted, *The oriental Institut of the University of Chicago*, Chicago, 1922, in-8, 96 p.

en avait assemblé d'excellents ouvrages dans sa somptueuse demeure du Caire, cette femme généreuse, en laissant au Louvre ces collections dont elle-même avait joui passionnément, tint à leur assurer un logement digne d'elles, et une somme de 100.000 francs y pourvut. De greniers et de combles qui semblaient inutilisables on sut tirer, sous le dôme du Pavillon de l'Horloge, une belle salle parfaitement éclairée et si vaste qu'au legs Delort de Gléon purent être réunies toutes les séries musulmanes du musée. L'ensemble en est véritablement admirable et l'arrangement du goût le plus délicat.

L'ancien local de l'art musulman, dans un coin du vieux Louvre, était fort exigu, mais il avait suffi longtemps. Les conservateurs s'étaient peu intéressés à l'Orient au cours du XIX[e] siècle; quelques objets venus du trésor de Saint-Denis, quelques autres provenant de dons, tel celui de Sauvageot, formaient le fonds à eux seuls, et il avait fallu Emile Molinier pour en comprendre l'importance; il ne fit toutefois qu'entamer l'œuvre de la constitution des collections et c'est à M. Gaston Migeon qu'il appartenait de la mener à bien. Le développement de la section musulmane alla pour lui de pair avec la création du département d'Extrême-Orient et l'on verra demain que les séries qu'il a su réunir de Perse, de Syrie, d'Asie-Mineure ou de l'Égypte médiévale rivalisent dorénavant avec celles de la Chine et du Japon qu'on admire à côté de la collection Grandidier, dans la galerie du bord de l'eau.

Depuis vingt ans, les pays de l'Islam ont été fouillés plus ou moins clandestinement et, des trouvailles des fouilleurs, beaucoup sont arrivées à Paris : de celles de Rakka sur l'Euphrate, de Rhagès près de Téhéran, de Foustat aux portes du Caire, de tous ces ateliers archaïques des premiers siècles de l'hégire, le Louvre a su retenir des pièces de céramique du plus haut intérêt et du plus noble style, qui conduisent l'amateur vers les brillants revêtements de faïence des mosquées du XV[e] siècle et vers ces plats de Damas d'une perfection inégalée. Les céramiques hispano-moresques, les cuivres de Mossoul incrustés d'argent donnent une note plus discrète à côté de ces splendeurs; de même les verreries émaillées de Syrie, les panneaux de bois sculptés d'Égypte, les ivoires espagnols; mais quelques tapis infiniment précieux, placés entre les vitrines, les réchauffent, et l'on ne saurait oublier les miniatures persanes, dont M. Marteau a légué au musée une série de toute rareté. En effet, aux heureuses acquisitions de M. Migeon s'ajoutèrent les dons et les legs des amateurs heureux d'encourager son zèle, de Leroux, de Piet-Lataudrie, de Léon Dru, de F. Jeuniette, de Raoul Duseigneur, de G. Dreyfus, de MM. Peytel, David Weill, Séchant-Lahens, de la marquise Arconati-Visconti et de tant d'autres. Le legs de la baronne Delort de Gléon les a rejoints et a permis de leur faire un sort digne d'eux.

Et il est remarquable que, le jour de l'inauguration de la salle, en sera prêt le catalogue. M. Migeon l'a conçu sous la forme de deux albums, où les œuvres principales sont étudiées avec la compétence que l'on connaît à l'auteur du *Manuel d'Art musulman* et reproduites de la façon la plus satisfaisante, tantôt en noir, tantôt en couleurs. Aucun musée d'Europe ou d'Amérique, croyons-nous, n'a encore publié de catalogue de ses collections orientales; nous avons

plaisir à noter l'exemple que donne le Louvre. Au reste, aucun musée sans doute ne présente un ensemble d'art musulman plus complet, à peu d'exceptions près, que celui que le Louvre vient de si bien installer. Et que serait cet ensemble si une volonté supérieure s'avisait d'y réunir les diverses collections musulmanes éparpillées dans les musées de Paris, aux Arts décoratifs, à Cluny, à Sèvres! Mais, hélas! nous le savons, c'est un rêve, et qui ne se réalisera point.

(*Débats*, 20 juin 1922).

Raymond Koechlin.

Musées payants.

A partir du 18 juillet 1922, les Musées et autres édifices de l'État perçoivent un droit d'un franc ou de 0 fr. 50 sur chaque visiteur, sauf l'après-midi du jeudi, le dimanche et les jours de fête.

On avait craint que cette innovation eût pour effet de multiplier à l'excès et de soustraire par suite à toute surveillance les visiteurs dominicaux, en réduisant dans la même proportion le nombre des visiteurs payants.

Cette crainte était vaine. Les premiers résultats sont si favorables qu'on peut, dès à présent, estimer à plusieurs centaines de milliers de francs les ressources annuelles que le droit d'entrée dans les Musées et palais procurera aux établissements bénéficiaires. On veut espérer que ces plus-values serviront d'abord et surtout à en améliorer l'aménagement intérieur.

X.

La bibliothèque Doucet.

Donnée à l'Université de Paris, par son généreux fondateur, le 1er janvier 1918, cette magnifique collection de livres d'art, logée jusqu'à présent 16 rue Spontini, cherchait un local digne d'elle; un projet déraisonnable consistait à dépenser une dizaine de millions pour l'installer sur la rive gauche. Mais Madame Salomon de Rothschild, morte en mars 1922, ayant légué à l'État son vaste hôtel de la rue Berryer, l'idée est venue et a été favorablement accueillie d'y transférer la bibliothèque Doucet, tout en réservant à des expositions et conférences les grands salons du rez-de-chaussée. La question un peu angoissante que posait la *Bibliothèque d'art et d'archéologie* (nom officiel qui ne prévaudra pas sur la désignation déjà familière aux archéologues) se trouve ainsi résolue avec un succès dont il faut surtout féliciter les deux directions des Beaux-Arts et de l'Enseignement supérieur.

X.

BIBLIOGRAPHIE

René Grousset. *Histoire de l'Asie.* Paris, Crès, 1922; 3 vol. gr. in-8 de 308, 400 et 486 p., avec nombreuses cartes. — Quelles que soient les imperfections qu'une lecture attentive, faite par des spécialistes, y permettra de découvrir, ce grand ouvrage représente un effort considérable et loyal pour initier le public lettré à des questions qui, pour la plupart, lui sont complètement étrangères. Comme le dit avec raison l'auteur dans sa modeste préface, entre l'histoire ancienne du proche Orient et l'histoire de la colonisation européenne en Asie, il existe, dans l'éducation classique, une énorme lacune. Sous l'influence de l'humanisme, resté (fort heureusement, d'ailleurs) dominant sur le terrain de l'enseignement historique, l'Asie est toujours considérée, si l'on peut dire, en fonction de l'Europe. « Les civilisations de la Mésopotamie, de l'Égypte, de la Syrie ancienne, n'ont trouvé place dans les programmes qu'autant que ces civilisations inspirèrent celle de la Grèce. Quant aux événements dont l'Asie moderne et contemporaine a été le théâtre, on accepte de s'y intéresser que dans la mesure où ils rentrent dans les cadres de l'histoire classique : rivalité hispano-hollandaise, rivalité anglo-française, rivalité anglo-russe. » Cela est très vrai et ce « subjectivisme historique » ne laisse pas d'avoir des effets fâcheux sur la culture générale. Il faut, en dehors des articles d'encyclopédie, un guide lisible qui présente l'histoire du plus vaste des continents dans son ensemble, et pas seulement aux points où elle intéresse directement l'histoire de l'Europe. Assurément, la tâche est périlleuse, au moment surtout où tant de découvertes, notamment dans l'Asie centrale et en Chine, ouvrent des horizons nouveaux ; mais « si l'heure de la vulgarisation ne sonnait pour les sciences historiques que lorsque la documentation ne compte plus ni incertitudes, ni lacunes, qui oserait écrire deux pages de manuel sur l'histoire du christianisme ou sur la Révolution française? » Voilà qui est très sensé. M. Grousset a résumé de son mieux les travaux les plus récents (sa bibliographie, tant dans les notes qu'à la fin des chapitres, montre qu'il est bien informé et point charlatan); il n'a pas eu la prétention de présenter autre chose qu'un aperçu général fondé sur des lectures bien choisies, où l'histoire de l'art, la philosophie et la littérature, n'ont pas été négligées. Je pense donc qu'il a bien employé son temps et que ses trois volumes seront fort lus; je regrette seulement, pour la commodité et l'usage, qu'ils ne se terminent pas par un index[1].

S. R.

---

1. Tome I : l'ancien Orient, l'Orient hellénistique, l'Orient latin et les Croisades. Tome II : l'Inde ancienne, la Chine et l'Indo-Chine. Tome III : les Empires mongols; la Perse, l'Inde, la Chine moderne; histoire du Japon.

Ev. Breccia. *Alexandrea ad Aegyptum* (en anglais). In-8, 368 p., avec 356 gravures et un plan. — Nouvelle édition très augmentée d'un excellent manuel, qui comprend une description d'Alexandrie et un catalogue raisonné du Musée. L'exécution matérielle et l'illustration sont admirables. Une note intéressante, à la fin du volume, concerne un type de Cerbère propre à l'Égypte grecque. Ce Cerbère, compagnon de Sérapis, à la différence du chien infernal des Grecs, possède une tête de lion accostée de deux têtes de chien et de loup, conformément à la description de Macrobe (I, 20, 13). Le lion représente Osiris; le loup est Anubis; le chien, Upuat. Tout récemment, un nouveau spécimen de ce Cerbère gréco-égyptien a été exhumé près du Sérapeum; c'est un fragment de relief figurant le douzième travail d'Hercule (fig. 355), c'est-à-dire Cerbère enchaîné et entraîné par le héros.

S. R.

Aldo Neppi Modona. *La vita pubblica e privata degli Ebrei in Egitto nell' età ellenistica e romana* (extr. d'*Aegyptus*[1], 1921, n. 3-4; 1922, n. 1-2). — Le sujet n'est pas nouveau; mais les inscriptions et les textes papyrologiques ont été consciencieusement dépouillés et leurs indications mises en valeur. — P. 36, on lit : *Giuseppe Flavio (Antiq., 10, 4, 2) narra che a quei tempi un certo Arion fu in condizione di prestare 30.000 talenti*. D'abord, le passage sur Arion n'est pas 10, 4, 2, mais 12, 4, 7; ensuite, il ne s'agit pas de 30.000, mais de 3.000 talents; enfin et surtout, il n'est nullement dit qu'Arion fût en mesure de prêter une pareille somme, mais qu'il en avait l'administration (διῴκει), par suite de la remise qu'on lui faisait des impôts de la Syrie. Je dois dire que cette erreur assez grave paraît isolée dans un estimable travail.

S. R.

F. Poulsen. *Etruscan Tomb Paintings*. Trad. Ingeborg Anderson. Oxford, Clarendon Press, 1922, in-4, 63 p., avec nombreuses planches. — Traduction augmentée, avec quelques polémiques contre le livre récent de M. Weege (*Etruskische Malerei*, t. I, Halle, 1921), d'un texte danois de 1919, écrit pour commenter le riche *Helbig Museet* de Ny-Carlsberg. Le fondateur de cette admirable collection eut, en effet, le mérite de réunir, avec l'aide d'Helbig, de nombreuses copies généralement exactes des peintures étrusques, jusque-là très médiocrement publiées. On trouve ici la première reproduction d'une gracieuse figure, la *Bella Ballerina di Corneto*, découverte sur une paroi de la tombe Francesca Giustiniani. Mais de pareilles œuvres sont rares; l'art étrusque est le plus souvent rude et grossier, comme la pensée qui l'inspire. Pourtant, je trouve qu'il y a beaucoup d'exagération dans cette phrase (p. 52) : *Sex and cruelty are, to use a chemical expression, the « basic group » of the Etruscan mind*. Où donc découvre-t-on une part si grande faite au sexe? M. Poulsen lui-même s'est ingénié à prouver que, là où M. Weege voit des courti-

1. *Aegyptus, rivista italiana di egittologia e di papirologia*, paraissant à Florence depuis 1920.

sanes, il s'agit d'honnêtes femmes et d'épouses. Outre l'illustration, très intéressante, il y a, dans ce court volume, des rapprochements dignes d'attention entre la civilisation étrusque et ce que les Romains en ont conservé. — P. 27, M. Poulsen écrit : « La façon de chevaucher d'un seul côté est d'origine scythe et, dans l'art grec, caractérise ordinairement les Amazones ». La seconde proposition est une hérésie, le contraire même de la vérité ; la première s'autorise en apparence (l'auteur n'allègue aucune preuve) de quelques peintures du Bosphore ; mais ces peintures ne nous sont connues que par de très mauvais croquis qui ne prouvent rien.

S. R.

Léon Homo. *Problèmes sociaux de jadis et d'à présent.* Paris, Flammarion, 1922 ; in-8, 286 p. (*Bibliothèque de Philosophie scientifique*). — La crise des loyers, la vie chère, l'impôt sur le capital et sur le revenu, la dépopulation, est-ce que cela regarde la *Revue archéologique*? Pardon, il s'agit de ces phénomènes économiques en Grèce et à Rome, car ce sont d'inévitables répercussions de la vie urbaine, des besoins croissants de l'État, de la civilisation elle-même dans la mesure où elle élève le *standard of life* des individus. M. Homo a traité ces questions antiques avec une connaissance très étendue des textes, tant littéraires et techniques qu'épigraphiques, de la géographie, de la topographie et de mille autres choses. Sa manière est celle de Boissier, avec une documentation peut-être plus riche et plus touffue. Le caractère de la série dont ce volume est un des meilleurs interdit les références ; mais, avec les secours dont on dispose aujourd'hui, cet inconvénient n'est pas très grave. L'impression générale que laissent ces essais très bien écrits n'est pas à l'honneur des gouvernements de l'antiquité : partout se posent de gros problèmes qui menacent la vie même des peuples, et partout les solutions adoptées — quand on se donne la peine d'en chercher — sont insuffisantes. Les plus belles époques de la Grèce et de Rome, où la littérature et l'art ont créé des monuments immortels, montrent, à qui les regarde ainsi de près et, pour ainsi dire, de revers, une civilisation fondée sur des bases fragiles, se soutenant par des expédients et ruinée par une mésintelligence presque complète des questions économiques.

S. R.

Raoul Montandon. *Genève des origines aux invasions barbares.* 1 vol. gr. in-8, 219 p., avec 20 planches et une carte. Genève, Georg, 1922. — « L'histoire de Genève ne débute pas avec l'arrivée du Consul dans l'oppidum allobroge, mais avec les populations néolithiques qui, il y a quelques milliers d'années, vinrent s'établir à l'extrémité oriental du lac. » Cette histoire nous est connue en partie par la géologie et l'archéologie, en partie par les textes ; mais c'est l'archéologie qui a fourni les documents les plus nombreux et dont la continuité est de mieux en mieux apparente à mesure que se multiplient les explorations. Avec ses planches de premier ordre, sa riche bibliographie, ses notes qui ont parfois l'étendue de dissertations, l'ouvrage de M. Montandon

sera désormais celui auquel se reporteront tous les amis de la vieille cité du Léman. Le texte proprement dit occupe 112 p., après quoi l'on trouve une chronologie sous le titre d'*Annales de Genève* (jusqu'à l'établissement des Burgondes), puis des annexes : 1° Répertoire bibliographique, extrêmement riche (900 n^{os}); 2° Cartes archéologiques et inventaires, avec tableaux récapitulatifs des trouvailles. Le volume se termine par un index général très soigné. La grande carte archéologique de Genève et des environs, à l'échelle de 1 : 50.000, est un modèle de clarté et de sens pratique.

S. R.

Eugene Watson Burlingame. *Buddhist legends, translated from the original pâli texts of the Dhammapada Commentary* (Harvard Oriental series, vol. XXVIII-XXX). Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1921, 3 vol. gr. in-8 de 328, 366 et 391 pp. — Le *Dhammapada* (voie de la sainteté) est un des livres du canon bouddhique. Écrit en pâli, il comprend 423 stances que l'on considère comme les propres paroles de Bouddha. Une énorme commentaire de ce livre, attribué sans raisons convaincantes au maître de la scolastique bouddhique, Bouddhaghosa, a pour but de nous apprendre où, quand, pourquoi et dans quelles circonstances Bouddha aurait prononcé chacune des stances. Ces histoires forment la partie la plus considérable du commentaire; ce sont elles dont on trouve ici la traduction.

Un grand nombre d'entre elles ne se rencontrent pas ailleurs. Beaucoup contiennent d'intéressants faits de folklore. La plupart sont parfaitement ineptes[1].

En tête du premier volume, une introduction expose la vie de Buddha et son enseignement, montre la place qu'occupe le Dhammapada dans le canon bouddhiste et résume brièvement le contenu du commentaire. La date de ce commentaire, tiré de sources beaucoup plus anciennes, serait environ 450 ap. J.-C.

Le *Dhammapada*, souvent traduit en d'autres langues, l'a été en français par Fernand Hû (Paris, 1878). Les histoires contenues dans le commentaire n'avaient été traduites qu'en petite partie; quelques-unes l'ont été par MM. Godefroy de Blonay et Louis de la Vallée-Poussin dans la *Revue de l'Histoire des Religions* (1892 et 1894).

Aux p. 9 et suiv. de l'Introduction, on lira avec intérêt un résumé précis de la question toujours pendante sur les analogies entre les Écritures bouddhiques et les Évangiles. La plus importante reste celle de la Tentation.

S. R.

J. Casier et **P. Bergmans.** *L'art ancien dans les Flandres (région de l'Escaut).* Mémorial de l'Exposition rétrospective organisée à Gand en 1913. Tome III. Bruxelles et Paris, Van Oest, 1922. In-4 165 p., pl. 202-303, dans un carton. —

1. Je ne comprends pas l'admiration du traducteur pour une plate absurdité comme XIII, 9.

Ce troisième volume est consacré aux vues de villes, aux manifestations de la vie publique ou corporative, aux souvenirs d'anciennes guildes, à la vie religieuse, civile et scientifique, le tout représenté par des tableaux, des gravures, des insignes, etc. Signalons, en particulier, les planches suivantes, toutes bien exécutées et commentées avec un savoir très sûr : 202, vue cavalière de l'abbaye de S. Bertin en 1771 (musée de S. Omer); 103, vue du port de Dunkerque en 1709 (musée de Dunkerque); 209, la grande place d'Ypres au XVIIIe siècle (musée d'Ypres); 214, la place du Bourg à Bruges vers 1700 palais de justice de Bruges); 217, panorama de Gand et de l'abbaye de S. Bavon au XVIe siècle (bibliothèque de l'Université de Gand); 225, prise de Malines par les Gueux en 1580 (tableau de Nicoles van Eyck au musée de Malines) : 229, la place de Meir à Anvers (tableau d'Erasmus de Bil, 1629-1675, au musée d'Anvers); 233, les membres du Serment de la Grande Arbalète de Malines avec S. Georges leur patron (tableau de 1495 environ, au musée d'Anvers); 235, le triptyque Wieland (S. Sauveur à Bruges); 236-9, la légende de sainte Dympne (peintures de Gossuin van der Weyden, coll. Onnes van Nijenrode à Breukelen); 240, portrait du grammarien Despautères (hôtel de ville de Ninove); 243-250, la légende de S. Victor (importante suite de tableaux du XVIe siècle, dans la coll. Bartholoni à Coudric, Haute-Savoie); 252, le festin de noces du peintre Georges Hofnagel par Fr. Pourbus le vieux (coll. Camberlin d'Amougies à Pépinghem); 257, portrait de Nicolas et de Dominique Lampson (coll. Alph. Roersch à Gand); 264, le bain des reliques de S. Winnoc par Munynxhoven (hôtel de ville de Bergues). Je fais à regret un choix parmi tant de documents instructifs, dont la plupart étaient restés inédits.

S. R.

L. Mercier. *La Parure des Cavaliers et l'Insigne des Preux*. Fac-simile d'un manuscrit magrébin du XVIIe siècle. Paris, Geuthner, 1922. — L'œuvre originale est due à Ibn Hodeïl, savant andalou de la Cour de Grenade au XIVe siècle. Un exemplaire en figure, sous un titre différent, à la Bibliothèque de l'Escurial, où M. Mercier en a collationné le texte. Il s'agit d'un ouvrage destiné à encourager la préparation à la guerre sainte et commandé par l'un des derniers sultans de la dynastie d'Ibn El Ahmar. La première partie, que M. Mercier espère publier ultérieurement, est l'exposé de l'art militaire et des règles qui régissent la guerre sainte. La seconde partie, celle qui nous occupe, traite d'hippologie, d'équitation et du maniement d'armes à cheval. L'hippologie fait l'objet d'exposés beaucoup plus méthodiques que dans la plupart des traités arabes de ce genre, surtout en ce qui concerne les robes, signes, pelotes, balzanes, épis, etc. La description de l'extérieur du cheval et des signes de races mérite une mention spéciale.

La méthode d'équitation exposée par l'auteur offre cette particularité qu'elle diffère profondément, en ses principes et procédés, de l'équitation arabe moderne et présente une remarquable analogie avec l'équitation européenne élémentaire. Enfin, nous croyons que le maniement des armes blanches, tel que

le pratiquaient les anciens Arabes, est exposé là pour la première fois avec clarté. Ajoutons que l'esprit religieux et les superstitions les plus curieuses, imprègnent complètement tout l'ouvrage, auquel de très nombreuses citations de poètes préislamiques prêtent un charme littéraire très particulier.

M. Mercier — que sa qualité d'ancien officier et ses séjours prolongés parmi les Arabes, tant des pays barbaresques que de l'Orient, préparaient à pareille étude — nous promet une traduction française que compléteront de nombreuses notes, citations et comparaisons de textes analogues, avec des observations sur les causes probables de la décadence de l'art équestre arabe, l'époque à laquelle elle commença à se manifester, l'influence de certaines écoles étrangères, le très grand rôle joué par les étalons africains dans la formation de la race arabe, etc. Des reproductions en noir de miniatures arabes de nos manucrits de la Bibliothèque Nationale et des documents divers illustreront cette traduction.

M.

Dr A. T. Vercoutre. *Inédits archéologiques, philologiques et autres.* 5e, 6e et 7e séries. Paris, Leroux, 1922; in-8, 24 p. — Il y a bien des choses curieuses, à côté d'hypothèses très hasardées, dans ces brèves analyses de mémoires inédits. L'auteur a voulu « vider son carquois » et il a bien fait, car si toutes ses flèches ne portent pas, il en reste qui vont droit à leur but. Ainsi l'histoire des inventions devra tenir compte du nouvel argument qui établit la dette de Montgolfier envers Cyrano; celle de la zoologie prendra acte de la conjecture vraisemblable qui reconnaît l'*okapi* sur un des reliefs tripolitains publiés par Tissot, etc. Le succès presque universel qu'a obtenu la thèse de M. Bédier sur les poèmes épiques nés des pèlerinages, justifie le soin avec lequel M. Vercoutre a revendiqué ses titres à cet égard. Il s'agit d'une lettre qu'il écrivit au *Temps* le 10 février 1901; les premiers volumes de M. Bédier sont de 1908. Voici le texte : « Le trouvère a été renseigné sur les sites pyrénéens par les pèlerins qui s'étaient rendus de France dans la Galice, à S. Jacques de Compostelle. On peut se demander si ce ne sont pas les récits enthousiastes de ces pèlerins qui ont suggéré au trouvère l'idée de son poème, comme ils ont pu inspirer l'idée de la Chronique du Pseudo-Turpin. En tous cas, dans d'autres œuvres. comme, par exemple, le Roman de Titurel, je constate l'influence certaine, indiscutable, des pèlerinages dans la Galice. » On sait assez que la même thèse fut indiquée d'abord et même développée par M. Camille Jullian (1896, 1899). Mais il y a priorité et priorité. Le véritable auteur d'un système est celui qui l'expose, avec ses conséquences et dans toute son ampleur; ce qui ne veut pas dire qu'il se puisse dispenser, comme cela s'est vu parfois, de rendre hommage à ses précurseurs, fussent-ils obscurs.

S. R.

Nicolas Jorga et **George Bals**. *L'art roumain.* Paris, Boccard, 1922; in-4, 412 p., avec nombreuses gravures et planches (quelques-unes en couleur). — Sur un fonds indigène, qu'on peut appeler *thrace*, qui subsiste dans la broderie

et la sculpture en bois, se sont exercées tour à tour les influences de l'Orient chrétien et de l'Occident germanique ou italien : telle est la genèse de l'ancien art roumain, un des moins connus qui soient, sur lequel le beau volume de MM. Jorga et Bals apporte de précieuses informations, accompagnées d'une illustration très abondante. L'évolution de cet art, en particulier de l'architecture et de la décoration, peut se suivre, en Moldavie, à partir du xive siècle. Il atteignit son apogée, en Valachie, à la fin du xviie siècle et au début du xviiie, grâce au mécénat éclairé d'un prince Brancovan (monastère et grande église de Hurezi); le travail du métal, patères, reliures, châsses, etc., a produit alors des œuvres d'une réelle valeur. En Moldavie, les monuments les plus importants sont ceux de l'architecture religieuse, par exemple l'imposante église des Trois Hiérarques de Jassy, construite en 1639 par le prince Basile Lupu (p. 364). Quant à la sculpture moldave, c'est à peine si elle connaît la figure humaine; la peinture, qui se rattache à celle de l'Athos, est beaucoup plus libre dans le choix des sujets, mais encore imparfaitement étudiée. En général, il n'est pas possible de parler d'un *style roumain*, car les destinées de la Valachie et de la Moldavie ont été très différentes et il y a là, à la vérité, deux arts distincts. « Tandis qu'en Moldavie l'évolution artistique commença à partir de la fin du xive siècle et s'étend jusqu'en plein xviie, en Valachie le style national ne paraît guère s'affirmer avant le commencement du xviie siècle et dure jusqu'à la fin du xviiie » (p. 399). J'indique en note les quatre divisions de cet important travail[1].

S. R.

Louis Réau. *L'art russe de Pierre le Grand à nos jours.* Paris, Laurens, 1922, in-8, 291 p., avec 72 gravures. — Je ne puis qu'annoncer brièvement la fin de l'utile ouvrage dont le premier volume, publié en 1920, a été couronné par l'Institut. C'est la période *pétersbourgeoise* ou *occidentale* de l'art russe, par opposition à celle qui cherchait son inspiration à Byzance ; une réaction byzantine et nationaliste, assez factice d'ailleurs, s'est dessinée à partir de 1836. La période pétersbourgeoise a été close de nos jours, par le transfert de la capitale à Moscou sous le régime des Soviets. A la fin de ce livre, l'auteur a groupé les informations sûres que l'on possède aujourd'hui sur le vandalisme de la deuxième Révolution russe ; ce vandalisme a été très exagéré et l'on peut dire que, jusqu'à présent, il s'est surtout exercé sur des châteaux éloignés des villes, luxueuses résidences dont les trésors d'art et les archives étaient presque complètement inconnues. Mais on tremble à la pensée des commotions qui, dans un avenir plus ou moins éloigné, marqueront le retour de la Russie à

---

1. I. Formation de l'art roumain; églises valaques des xive et xve siècles ; la Moldavie avant l'art roumain, sous Etienne-le-Grand; art valaque au commencement du xvie siècle. — II. Formes définitives de l'art moldave après Etienne-le-Grand. — III. L'art roumain unitaire. L'imprimerie roumaine. Époque des Cantacuzènes en Valachie. — IV. Art valaque sous Constantin Brancovan ; l'art du xviiie siècle.

un régime d'ordre et de bon sens. Les tristes souvenirs de mai 1871 se présentent naturellement à l'esprit. Écartons-les en nous disant que l'histoire ne se recommence pas.

S. R.

H. Vignaud. *Le problème du peuplement initial de l'Amérique.* Paris, 1922; in-8, 64 p. (extr. du *Journal de la Société des Américanistes*, t. XIV). — Excellent essai de synthèse, avec une bibliographie choisie et sérieuse. — Depuis que le Dr Hrdlicka, en 1912, a vu sur le Iénisséi des types identiques à ceux des Indiens de l'Amérique, la thèse de l'origine nord-asiatique des Américains, avancée par Jean de Laet dès le XVIIe siècle, a gagné un très grand nombre d'adhérents. Faut-il faire intervenir, à titre secondaire, des émigrations malayo-polynésiennes? M. Vignaud ne le croit pas. Le passage des premiers Asiatiques en Amérique suivit la voie terrestre, à l'époque lointaine où le détroit de Behring était un isthme, où l'Alaska était réuni au Kamchatka par les îles Aléoutes, où d'autres continents peut-être faisaient pont entre l'Amérique et l'Europe, au nord par le Groenland et le Labrador, puis de l'équateur par les Antilles, où l'Amérique rejoignait l'Afrique par une terre dont les îles Sainte-Hélène, Ascension et Saint-Paul seraient les restes, où les côtes occidentales de l'Amérique se prolongeaient vers l'ouest par les archipels polynésiens et malais (le « continent polynésien » de Dumont d'Urville), etc. Les migrations de plantes et d'animaux, plus faciles à constater que celles de l'homme préhistorique, ont toutes eu lieu de l'Ouest à l'Est; c'est dans l'hémisphère oriental que la paléontologie retrouve les types originaux des fossiles du Nouveau-Monde. L'époque du peuplement de l'Amérique par l'Asie doit être fort reculée parce que les premiers Indiens, qu'étudièrent les Espagnols, tout en possédant un système primitif d'écriture et un calendrier astronomique, ignoraient les animaux domestiques, la roue, la voile, les rames, les lampes, l'usage du fer; toutefois la date de 10.000 avant notre ère, proposée par le Dr Hrdlicka, paraît sensiblement trop haute à M. Vignaud, qui lui oppose les chiffres tirés des traditions indigènes. Mais que valent ces prétendues traditions[1]?

S. R.

W. Deonna. *Moulages de l'art antique au Musée Rath.* Genève, 1922; in-8, 56 p. — Genève possède des moulages d'antiques au Musée d'art et à l'École des Beaux-Arts; ceux du Musée d'art ont été transférés en 1922 au Musée Rath. On y remarque, provenant du Musée Fol, les moulages des deux torses

---

1. Bien entendu, M. Vignaud ne croit pas un mot des romans qui font coloniser l'Amérique par des Égyptiens, des Hycsos, des Troyens, des Hébreux, des Phéniciens, etc., mais il passe en revue ces fadaises et en énumère avec précision les auteurs (p. 9, il aurait pu rappeler la légende frauduleuse de Mormon, descendant du patriarche Joseph). Sa conclusion est très sage : « Excepté dans leur origine première, les Indiens du Nouveau Monde ne doivent rien à l'Ancien qui ne les a connus que pour les détruire ».

des frontons d'Egine, tels qu'ils étaient avant la restauration de Thorwaldsen. Une fondation de P. Milliet († 1918) permet d'acquérir chaque année quelques moulages nouveaux. Le catalogue de M. Deonna est surtout précieux par les informations qu'il a réunies sur les ateliers de moulage, publics et privés, dans les différents pays, sur les collections de moulages et leurs catalogues, sur les diverses variétés de moulages, la galvanoplastie, etc. Les descriptions des moulages de Genève sont brèves, mais suivies de bibliographies bien au courant. Pour le n° 67 (groupe dit d'Ildefonso), il manque un renvoi à l'*Antinoos* de Dietrichson. P. 42, comme l'Hermès de Céphisodote était en bronze (Pline, XXXIV, 87), il n'y a pas lieu de rappeler les hypothèses négligeables qui l'identifient à l'Hermès en marbre d'Olympie. N° 80, le sardonyx de Brunswick n'a rien à voir avec les « mystères éleusiniens »; il s'agit du culte de Déméter.

S. R.

Paul Gruyer. *Saint-Germain, Poissy, Maisons, Marly-le-Roi*. Paris, Laurens, 1922; in-8, 208 p., avec 84 gravures (*Les villes d'art célèbres*). — A cause de l'abondance des matières, ce petit livre était difficile à écrire; mais M. Gruyer a déjà montré, dans son excellent volume sur Versailles, qu'il sait à la fois se renseigner et choisir. Très sagement, il a passé rapidement sur le contenu du Musée de Saint-Germain, pour lequel les curieux disposent aujourd'hui de guides spéciaux. Mais les détails qu'il a donnés sur l'histoire du château et de ses habitants sont bien présentés et instructifs; ils seront d'autant plus appréciés, même des visiteurs exigeants, que le grand ouvrage de Houdard, publié par souscription, est aujourd'hui fort difficile à trouver (le millésime des deux volumes est 1909, 1911, et non 1919-1921 comme il est imprimé p. 201). Les gravures sont en général bien venues, exception faite de celle de la p. 81, où la statue de Bartholdi (légionnaire romain) est à peine reconnaissable. A la p. précédente, le groupe de l'ancienne collection Ludovisi porte à tort la légende : *Gaulois combattant*; ce Galate ne combat plus, mais il se tue pour échapper à la servitude.

S. R.

Le Gérant : F. Gaultier.

Angers — Imprimerie F. Gaultier

UN HOMME A PROJETS DU BAS-EMPIRE[1]

I

Il y avait autrefois, au chapitre de la cathédrale de Spire, un manuscrit de miscellanées, remontant, suivant toute vraisemblance, au xe siècle, qui avait l'avantage, rare pour un manuscrit contenant des textes latins profanes, d'être copieusement illustré. En 1436, à l'époque du Concile de Bâle qu'il présidait, l'évêque de Padoue, Pietro Donato, eut communication de ce manuscrit et le fit aussitôt copier ; cette copie existe à Oxford[2]. L'original fut rendu au chapitre de Spire et l'on sait qu'il y était encore en 1551 ; depuis il n'a pas été revu et paraît avoir péri dans quelque incendie.

Les écrits latins réunis dans le *Spirensis* étaient au nombre de dix, dont les plus importants sont l'*Itinéraire d'Antonin*, la *Cosmographie d'Aethicus* et la *Notitia Dignitatum*. Heureusement, on en avait pris plusieurs copies, outre celle que fit exécuter l'évêque de Padoue ; on avait aussi copié les illustrations. C'est ainsi qu'à défaut du *Spirensis*, nous avons conservé tout ce qu'il contenait ; la teneur de l'original peut être rétablie, mais ne l'a pas encore été intégralement, par la comparaison d'une quinzaine de manuscrits, dont cinq sont particulièrement importants.

Je ne m'occuperai ici que d'un court écrit qui faisait partie du *Spirensis*, où il était intitulé *De Rebus bellicis*, illustré de dessins soignés et coloriés représentant divers dispositifs

1. Mémoire lu en 1921 à l'Académie des Inscriptions (*Comptes rendus*, 1921, p. 293, 298, 301, 304, 307, 318.)
2. Voir *Hermes*, t. IX, p. 223.

relatifs à l'art militaire. Dans le *Spirensis* il figurait en 8e lieu, entre le *De Montibus, portis et viis urbis Romae* et l'*Altercatio Hadriani et Epicteti*; la *Notitia*, occupant la 13e place, était à la fin du volume. Publié dès 1552 à Bâle par Sigm. Gelenius, commenté en 1585 par Stewechius (Gottschalk Stewech), ce petit traité fut plusieurs fois réédité, mais toujours d'après l'édition de Bâle, au XVIIe siècle, entre autres à Paris par Philippe Labbe (1651); il resta fort négligé aux deux siècles suivants. M. Otto Seeck, en 1894, rappela l'attention sur ce texte dans un article de l'*Encyclopædie* de Pauly-Wissowa. En 1908, il fut réimprimé peu correctement, sans recours aux manuscrits et avec addition de fautes typographiques, par feu Rudolf Schneider, qui l'attribua non à l'époque de Théodose, comme les premiers éditeurs, mais au XIVe siècle; c'était, suivant lui, l'œuvre d'un humaniste de la Renaissance, opinion que M. Seeck et d'autres s'empressèrent de contredire, alors que M. Manitius sembla l'approuver. En 1911, le *De Rebus bellicis* fut l'objet d'une dissertation érudite de M. Richard Neher, qui l'attribua à l'époque de Justinien. J'ignore ce que l'on en a dit depuis[1].

En France, on n'a publié, que je sache, aucune étude d'ensemble sur ce traité, bien qu'une des bonnes copies du *Spirensis* soit conservée à la Bibliothèque Nationale. Mais Berthelot l'a connu et en a signalé deux fois l'importance, au point de vue de l'histoire des arts mécaniques, dans les *Annales de Chimie et de Physique* et dans le *Journal des Savants* de 1900. Ces articles, où ce qui concerne l'Anonyme se borne à quelques pages, offrent néanmoins un très vif intérêt à cause de la compétence exceptionnelle de l'auteur sur l'histoire des sciences; on y trouve des remarques et des rapprochements tout nou-

1. R. Schneider, *Anonymi de Rebus bellicis*, Berlin, 1908; du même *Vom Büchlein De Rebus bellicis*, in *Neue Jahrbücher*, 1910, p. 327-342; R. Neher, *Der Anonymus de Rebus bellicis* (thèse), Tübingen, Heckenhauer, 1911 (avec bibliographie, p. IX-X). M. Neher a ignoré l'article (en partie fort bon) de R. Schneider.

veaux. C'est le mérite de M. Neher de les avoir remis en lumière, alors que Rudolf Schneider et des critiques de tous pays les avaient complétement ignorés. Encore M. Neher ne fut il instruit que par un hasard. Ayant examiné un manuscrit de Gœttingue relatif aux machines de guerre du XIV[e] siècle, que le savant français avait consulté avant lui, il y trouva une carte postale de Berthelot, oubliée là par hasard. On peut regretter, à ce propos, que les notices et mémoires d'un savant aussi illustre n'aient pas encore été réunis, pourvus d'un index et rendus ainsi accessibles à tous les chercheurs.

II

Berthelot, comme ses prédécesseurs, attachait de l'importance au fait que le *De Rebus bellicis* « accompagne » la *Notitia Dignitatum* dans le *Spirensis* et ses copies. On crut généralement, en effet, depuis Panciroli, qu'il y avait quelque relation d'origine entre cet opuscule et l'almanach officiel de la fin du IV[e] siècle, que l'un et l'autre auraient été conservés dans le bureau d'un *primicerius notariorum* et seraient ainsi les précieux débris de quelque dépôt d'archives impériales. Il faut renoncer à cette illusion. Dans le *Spirensis*, comme nous l'avons vu, il y avait bien autre chose que la *Notitia* et le *De Rebus bellicis*. Il y avait, par exemple, un opuscule de Dicuil, moine irlandais du IX[e] siècle, écrit en 825 ; il y avait l'*Altercatio Hadriani et Epicteti*, ineptie de l'époque carolingienne[1]. Ainsi la compagnie où se trouve l'Anonyme dans le *Spirensis* et ses meilleures copies ne peut fournir aucune indication sur sa date ; c'est l'opuscule seul qu'il convient d'interroger à ce sujet.

L'édition de Bâle a reproduit, avec quelques libertés, les anciens dessins lavés du *Spirensis*. Nous avons d'ailleurs, pour les étudier, des copies en couleurs. Les plus exactes semblent être à la fin d'un manuscrit de Munich. Ce *Monacensis* 10291, qui

1. Manitius, *Lat. Liter. des Mittelalters*, t. I, p. 284.

reproduit tout le contenu du *Spirensis*, porte, sur la première page, une longue et intéressante notice[1]; elle nous apprend que ce manuscrit fut copié, par ordre du doyen et des chanoines de la cathédrale de Spire, pour le comte palatin Othon Henri, duc des deux Bavières et grand amateur d'antiquités. Comme ce prince craignit que les miniatures de son exemplaire ne fussent quelque peu embellies et, par suite, infidèles, il demanda qu'on en fît de nouvelles copies, celles-là parfaitement exactes, et son désir fut exaucé. Ainsi, dans le texte même du manuscrit, comme en témoigne M. Seeck, les miniatures ont un peu le caractère des dessins d'un Cranach ou d'un Grünewald; les flambeaux et les vases sont richement décorés dans le style de la Renaissance; les murs des châteaux sont surmontés de flèches, de coupoles et de dômes dans le goût du temps. Mais, à la fin du volume, les illustrations sont répétées avec un effort visible de produire comme des facsimilés des originaux; c'est d'après cette seconde série qu'ont été exécutés les bois qui ornent l'édition de la *Notitia* par Bœcking. Ce savant avait promis de publier aussi l'*Anonyme*, mais il ne donna pas suite à son projet. Les miniatures du *Parisiensis* 9661, copiées sur celles du *Spirensis*, mais assez librement, ont été publiées en phototypie par M. Omont[2], et l'on fera sans doute de même un jour pour toutes les autres copies; telle était d'ailleurs, en 1911, l'intention de M. Neher[3]. Mais, à la vérité, le style des copies a peu d'importance. Ce qui prouve qu'elles sont substantiellement exactes, c'est qu'elles sont d'accord avec le texte, alors qu'elles ne peuvent pas avoir été composées d'après lui, tant il est souvent rébarbatif et obscur. Force est donc d'admettre qu'elles remontent à un prototype beaucoup plus ancien que le *Spirensis*, au manuscrit même de l'Anonyme. Car

1. *Hermès*, t. IX, p. 219.
2. Bibliothèque Nationale, *Notitia Dignitatum*. Reproduction des 105 miniatures du ms. latin 9661. Paris, Berthaud, 1911.
3. Dans son article de 1910 (p. 341), Schneider a reproduit deux miniatures du ms. de Munich (*balista quadrirotis* et *balista fulminalis*).

celui-ci mentionne expressément les dessins coloriés qu'il a joints à son mémoire : *Ne qua difficultas in excitandis* (lire *excudendis*) *armorum generibus oriatur, imaginem tormentorum nihil a vero distantem coloribus adumbratam orationi subjeci, ut sit facilis imitandi confectio*. Ces derniers mots sont formels. L'auteur, qui veut se rendre utile, espère que ses aquarelles serviront de modèles, et les a jointes à son travail pour faciliter la besogne des constructeurs.

On a perdu beaucoup de temps à réfuter le paradoxe de R. Schneider qui attribue l'opuscule à un humaniste du XIVe siècle, alléguant, comme principal argument, qu'il y est question d'une artillerie relevant du modèle de l'arbalète et non de l'arc, ignorant la torsion des faisceaux de nerfs et y substituant l'élasticité du métal. Déjà l'observation faite par l'abbé Lejay, que la prose de l'Anonyme obéit aux règles du *cursus*, négligées depuis le XIe siècle, suffirait à trancher la question[1] Mais elle l'est sans appel par le fait certain qu'en janvier 1436 l'évêque de Padoue qualifiait de *vetustissimus codex* le *Spirensis* (*ex vetustissimo codice quem habui ex Spirensi bibliothecâ*)[2] : c'est ce manuscrit, nous l'avons dit, qui a conservé l'Anonyme et duquel dérivent toutes nos copies. Contenant un ouvrage de Dicuil, le *Spirensis* ne pouvait être antérieur à 825 ; mais à cause de la phrase de Pietro Donato, qui s'y connaissait, il devait être antérieur de plusieurs siècles à 1436. Il est donc de toute impossibilité que le *De Rebus bellicis* appartienne au XIVe siècle et le paradoxe d'un archéologue, auquel on doit d'ailleurs d'importantes recherches sur l'artillerie de l'antiquité et du moyen âge, ne serait même plus à signaler s'il ne servait, bien qu'indirectement, à

1. *Revue critique*, 1909, II, p. 290 : « Les phrases ont des clausules conformes au *cursus* tonique. *Le cursus velox* paraît dominer : *succéssibus convalescant*. Il y a peu d'exemples du *cursus planus* : *miles exsúltet*. Il y a un plus grand usage du *cursus tardus* : *natúra donáverit*. Restent trois types. Le premier, assez fréquemment représenté, doit être régulier ; on le trouve parfois dans les textes liturgiques : *habéntur aliénae*. ». Voir plus bas, p. 265.

2. *Hermes*, t. IX, p. 223.

rehausser la valeur de l'écrit anonyme. L'auteur, s'il ne fut pas un inventeur au sens propre du mot — et qui peut se flatter d'avoir été un véritable inventeur, dans le sens d'une création d'idées *ex nihilo* ? — s'est du moins fait l'avocat d'inventions qui ont devancé de plusieurs siècles les découvertes de l'art des ingénieurs modernes et a su en rendre sensibles les avantages qui échappaient à l'esprit routinier de son temps.

III

Il convient maintenant de donner une analyse du *De Rebus bellicis*, titre qui figure sur les manuscrits, mais qui est certainement peu exact, l'opuscule ne traitant pas exclusivement de choses militaires, mais abordant, dans une pensée de réforme, beaucoup d'autres sujets. Il se divise en trois parties. La première est une introduction, d'un style pénible et amphigourique, adressée à des *sacratissimi principes*. L'auteur est un simple particulier, non un des puissants du jour. Il croit pourtant devoir communiquer en très haut lieu le résultat de ses recherches, et tout d'abord sur la question des dépenses publiques, parce que le chef de l'État (*Reipublicae praesul*) peut parfois ne pas connaître les abus et les réformes opportunes. Pour élever la voix sur ces questions, point n'est besoin d'être un personnage noble, riche ou éloquent, car les Barbares, qui n'ont ni noblesse ni éloquence, ne laissent pas de faire des découvertes utiles. « C'est pourquoi, très cléments princes, qui aimez la gloire, qui transmettez à vos fils l'affection due au nom romain, daignez jeter les yeux sur ce que la Providence divine nous a inspiré. ». L'auteur, résumant d'avance son mémoire, va montrer comment on peut diminuer de moitié les impôts, assurer par des fortifications la sécurité des cultivateurs, améliorer la condition des soldats. Puis il exposera quelques inventions relatives aux machines, inventions qu'il commence par indiquer brièvement. C'est d'abord une sorte de liburne très rapide qui peut l'emporter sur dix navires ordinaires, sans réclamer un

nombreux équipage. Pour la guerre sur terre, il montrera comment un cheval, s'excitant lui-même, peut briser les rangs des ennemis et les poursuivre. Pour le passage des rivières, il proposera un modèle de pont pouvant être porté par un petit nombre d'hommes et une cinquantaine de bêtes de somme seulement. Assurément, dit-il, ceux qui sont les plus proches des princes n'ignorent pas ces questions, mais ils sont sollicités par mille soucis différents ; l'auteur, qui a du loisir, qui ne manque pas non plus d'expérience, a un devoir : tirer de partout ce qui peut être utile aux souverains (*utilia vestrae felicitati undique redacta conferre gestivi*). Ces mots sont très importants, car ils marquent que l'Anonyme ne prétend pas avoir inventé ou, du moins, tout inventé ; il a beaucoup lu et apporte le fruit de ses lectures. En terminant, il s'excuse de ce qu'il peut y avoir de trop libre dans son langage et espère qu'on le lui pardonnera *propter philosophiae libertatem*. La liberté de la science ! Il y a quelque chose de nouveau aussi dans ces mots-là.

La seconde partie est divisée en six courts chapitres : moyens de réduire les dépenses; à quelle époque commencèrent à sévir le gaspillage et la rapine ; remèdes à l'altération des monnaies, à la corruption des fonctionnaires; du service militaire et des vétérans ; des machines de guerre en général. Si l'on compare ce sommaire à celui de la préface, on remarquera qu'il n'y est pas question de fortifications, alors que ce sujet est traité à la fin de la troisième partie, avant celui de la codification des lois. On peut en conclure qu'il s'est introduit quelque désordre dans le manuscrit et que le chapitre *De limitum munitionibus* devrait changer de place. Nous n'en parlerons pourtant que lorsque nous le retrouverons au rang qu'il occupe dans les manuscrits et les imprimés.

IV

Les *sacratissimi principes* de la préface ne reparaissent pas dans la seconde partie. Il n'y est plus question que d'un seul empereur. « Ce sera l'effet de ta sagesse, excellent empereur, de diminuer les dépenses, de prendre les intérêts du contribuable et ainsi d'accroître, dans l'avenir, la gloire de ton nom. »

L'idée qui vient naturellement à l'esprit, c'est que l'auteur a commencé d'écrire pour deux empereurs et qu'il a continué en s'adressant à un seul ; ou encore qu'il s'est adressé à un seul empereur, alors qu'il avait écrit sa préface pour plusieurs, par exemple Théodose, Valentinien et Maxime (383-389). Le fait qu'il parle incidemment, dans une phrase que nous avons traduite de la préface, des fils des empereurs, ne doit pas être retenu comme un indice dans le choix qu'on est appelé à faire, car il pouvait parfaitement s'exprimer ainsi alors que la progéniture impériale n'était qu'une espérance. Le premier éditeur, dont l'opinion a été suivie jusqu'au travail de Seeck, pensait à Théodose et à ses fils, Arcadius et Honorius ; le corps de l'ouvrage aurait été adressé à Théodose; la préface, rédigée un peu plus tard, à ses fils. Cette opinion me semble encore assez vraisemblable. Rien n'oblige à conclure de ce que le Danube est mentionné plus loin, ainsi que les Perses, que l'auteur s'adresse à l'empereur d'Orient Arcadius; car il parle aussi, sans les désigner par leurs noms, de peuples qui habitent de hautes montagnes désolées par les frimas, ou des solitudes brûlées par le soleil, ce qui fait songer aux Alpes et à l'Afrique. Suivant M. Seeck, l'anonyme s'exprime comme si les Barbares menaçaient seulement l'Empire, et ne l'avaient pas encore envahi : c'est donc qu'il écrit avant le désastre d'Andrinople en 378. A quoi l'on peut répondre qu'il y avait déjà eu de redoutables invasions sous Marc-Aurèle et au IIIe siècle ; la défaite d'Andrinople fut d'ailleurs bientôt réparée. En second lieu, M. Seeck

estime que l'auteur est un Oriental qui écrit en latin — langue qu'il connaît mal — parce que c'est la langue officielle. A quoi l'on peut répondre que l'Anonyme écrit le latin de son temps, et même un latin métrique très raffiné ; assurément, il sait le grec, puisqu'il fait entrer des mots grecs dans les noms qu'il donne à ses machines, mais rien ne prouve que ce fût sa langue maternelle et il n'y a pas du tout d'hellénismes dans son latin. Enfin M. Seeck écrit : « L'Anonyme s'adresse à plusieurs empereurs qui avaient plus d'un fils (*filios*) ; d'après cela, il n'a pu viser que Valentinien et Valens, à une époque où Valens avait aussi un fils, c'est-à-dire entre 366 et 378. » J'ai déjà dit que cet argument a peu de valeur, la phrase où paraît le mot *filios* ayant un caractère vague et oratoire. J'en conclus que les éléments nous font défaut pour préciser et que l'hypothèse du premier éditeur peut être adoptée sans inconvénient.

Comme telle n'est pas l'opinion de M Neher — il soutient que le mémoire est adressé à Justinien — ce savant s'est donné beaucoup de mal pour démontrer que les *sacratissimi, clementissi principes* de la préface ne sont pas des empereurs, mais des membres du *consistorium principis*, des gens très illustres et très haut situés auquel l'Anonyme fait appel pour que son mémoire parvienne à la connaissance de l'empereur. Mais M Neher est obligé de convenir qu'il ne connaît aucun exemple du titre de *princeps* donné à un conseiller d'État, et cette concession suffit à ruiner son hypothèse. Il est encore forcé d'interpréter la phrase : *Clementissimi principes, respicere dignemini quae nostris sensibus commoda providentia divinitatis intulerit*, d'une manière absolument inadmissible : « Très cléments princes, daignez considérer quels avantages, suivant moi (*nostris sensibus*, équivalent de *mea sententia*), la bienveillance active de l'empereur (*providentia divinitatis*) apporterait à l'État (sous-entendu) s'il voulait donner suite à mes suggestions (également sous-entendu). » La seule traduction possible est celle que j'ai proposée plus haut : « Daignez jeter les yeux sur les projets utiles que la Providence divine nous a inspirés. » *Nostris sensibus*, dans cette

version, est un synonyme alambiqué de *nobis*. Assurément, *commoda inferre nostris sensibus* pour signifier « inspirer des choses utiles à notre esprit » est d'une latinité singulière ; mais même chez les bons écrivains du Ier siècle, comme Martial, il y a un style torturé et précieux qui est de mise surtout dans les dédicaces. Gaston Boissier citait avec raison, comme exemple, la dédicace en prose du VIIIe livre des *Epigrammes* à Domitien; pour dire que ce livre a souvent été lu de l'empereur, Martial écrit : *Occasione pietatis frequentius fruitur*. Ce vice passa dans le style des chancelleries, comme en témoignent tant de lois du Code théodosien, qui sont de véritables énigmes. Jusqu'à la fin de l'empire, la langue de la poésie, inspirée des classiques, fut plus simple que celle de la prose ; celle-ci ne fit que s'envelopper davantage par crainte de tomber dans le commun et s'imposa des règles semi-métriques qui sacrifièrent de plus en plus le fonds à la forme. Notre auteur est une victime de ces misères. Sur les douze phrases qui composent le premier chapitre de la seconde partie de son mémoire, il y en a onze qui se terminent par des mots de quatre syllabes accentués sur la pénultième : *proeliorum, recreantur, subvenire, videatur, conferebant, figurabant, habuerunt, utebatur, figuravit, signabatur, properavi*. Cela dut lui coûter beaucoup de mal, et la clarté de l'expression n'y gagna point.

Mais parce qu'un écrivain est volontairement obscur, ce n'est pas une raison de lui prêter des phrases vides de sens. Ainsi, toutes les éditions du début de la seconde partie commencent par ces mots : *Bellicam laudem et gloriam triumphorum utilitas semper imitatur aerarii, ne profusa largitio semina magis excitet prœliorum*. Personne n'ose traduire cela. R. Schneider paraphrase : « Il ne faut pas gaspiller le butin fait à la guerre. » Neher résume : « L'Anonyme considère comme le plus grand mal le gaspillage sans mesure des deniers de l'État. D'après sa manière de voir, elle est la cause des nombreuses guerres, etc. » Comment le gaspillage allume la guerre, c'est ce que M. Neher n'explique point. Il est probable que le mot *imitatur* est cor-

rompu et qu'il faut lire *comitatur*[1]; je pense aussi qu'il manque deux mots, tels que *cavendum vero*. Alors on obtient une phrase qui signifie au moins quelque chose : « De la gloire guerrière et des triomphes, le trésor public tire toujours profit; mais il est à craindre que le gaspillage des richesses ainsi amassées n'excite à de nouvelles guerres. » C'est-à-dire qu'il y a un parti militariste, comme nous dirions aujourd'hui, qui vit du butin fait à la guerre, et réclame sans cesse des expéditions nouvelles pour en gagner. — Le jour où l'on donnera une édition sérieuse du *De Rebus bellicis*, on agira sagement en l'accompagnant d'une traduction, seul moyen de prouver qu'on ne se contente pas de poser au lecteur d'indéchiffrables énigmes sans faire effort pour les éclaircir.

Entrons maintenant dans quelques détails sur l'exposé des réformes.

V

Au lieu d'être gaspillées, les réserves du fisc devraient servir à soulager les contribuables. Autrefois, les chefs d'État ne frappaient pas de monnaie, mais gardaient l'or et l'argent dans leur trésor ; le bronze servait à faire des statues, monuments de leur valeur. A la place d'argent on employa d'abord des pièces d'argile avec marque, plus tard des rondelles de cuir légèrement dorées. Plus tard encore, on vit paraître des monnaies de bronze et même des médailles d'or et d'argent, qui ne circulaient pas comme monnaies, mais étaient frappées en l'honneur des souverains. C'est seulement depuis l'époque de Constantin qu'une libéralité excessive a remplacé partout le bronze par l'or ; mais les puissants seuls sont devenus plus riches par la transformation en monnaie des trésors des temples ; les pauvres ont été de plus en plus misérables, au point qu'il ont formé des bandes de brigands. Ainsi notre âge d'or est un âge déplo-

1. *Imitatur* pourrait-il, à la rigueur, se défendre comme synonyme de *sequitur*? Je ne le crois pas.

rable; le véritable âge d'or est celui où l'or était ignoré.

Il y a, dans ces phrases qui résument l'histoire monétaire, bien de la demi-science et même des bévues; mais il n'y a pas que cela. Nous avons ici des textes, restés généralement inaperçus, sur l'existence, vraie ou supposée, de monnaies d'argile et de cuir doré. A l'article *Moneta* du *Dictionnaire des Antiquités*, qui est de MM. Lenormant et Babelon, on lit qu'il faut probablement reléguer au rang des fables la monnaie romaine de terre cuite mentionnée par Suidas. Mais Suidas est un compilateur du xe siècle, qui vaut seulement par ses sources. A l'article *Assarion* de son Lexique, il dit qu'antérieurement à Numa on se servait de monnaies de cuir et d'argile et que Numa émit le premier des monnaies de fer et de bronze qu'il appela, d'après son propre nom, *noummia*, comme le dit Tranquillus. Or, Tranquillus, c'est Suétone. Il n'est pas probable que Suidas lui ait emprunté seulement l'absurde étymologie de *nummus*; il lui doit tout le passage. Ce n'est donc pas à Suidas, mais à Suétone et à l'Anonyme qu'il fallait rapporter la mention de monnaies d'argile. Pour les monnaies de cuir, on rappelle, au même endroit du *Dictionnaire*, que Sénèque et Isidore de Séville les signalent chez les Carthaginois. C'est une erreur. Le dialogue *Eryxion*, qui figure parmi les œuvres de Platon, parle assez longuement des monnaies de cuir à Carthage; Sénèque les connaît à Lacédémone; Suétone et l'Anonyme en parlent d'une façon générale. Que l'Anonyme ait puisé dans Suétone ou qu'ils aient une source commune, c'est ce dont nous ne pouvons naturellement pas décider.

M. Seeck et d'autres ont dit que l'Anonyme était ignorant au point de faire commencer, à l'époque de Constantin, le monnayage d'or. C'est interpréter à contre-sens son texte, d'ailleurs assez mal écrit : *Constantini temporibus profusa largitio aurum pro aere, quod antea magni pretii habebatur, vilibus commerciis assignavit.* Ce texte est resté inconnu de M. Maurice, auteur des belles recherches que l'on connaît sur la numismatique constantinienne. Pour bien l'entendre, il faut insister sur la

profusa largitio, le gaspillage par voie de distributions et de cadeaux. Ce gaspillage commença avec la frappe des *solidi*, qui remplacèrent le *denarius aureus* vers 312 comme unité monétaire. On en émit une quantité énorme, sans doute parce qu'on employa à cet effet l'or des temples païens. Il en résulta, comme de juste, une forte dépréciation de la monnaie par rapport aux marchandises, c'est-à-dire une grande hausse des prix ; alors il fallut de l'or pour acheter ce que jadis on payait avec du bronze. C'est ainsi que je comprends : *profusa largitio aurum pro aere vilibus commerciis assignavit*. L'auteur qui rapporte cela, et qui est seul à le rapporter, s'exprime trop brièvement, mais ce n'était pas un ignorant. Ce qu'il dit des trésors des temples (*aurum argentumque et lapidum pretiosorum magna vis in templis reposita*), qui furent jetés dans la circulation (*ad publicum pervenerunt*), de la soif des richesses facilement acquises et du gaspillage qui en résulta (*cunctorum dandi habendique cupiditates accendit*) est d'un réel intérêt pour l'histoire économique du IVe siècle et même pour l'histoire économique de tous les temps. Notons qu'il ne place pas tous ces événements sous Constantin, mort en 337, mais *Constantini temporibus*, ce qui s'entend aussi des successeurs immédiats de ce prince. Nous ne savons presque rien sur le sort des trésors de métaux précieux conservés dans les temples païens ; ces lignes de l'Anonyme, que je ne vois citées nulle part, sont donc instructives. Il ne l'est pas moins d'apprendre de lui que cet afflux d'or, dispersé par des largesses immodérées, enrichit les puissants, *potentes*, et accrut la misère des pauvres. Comment ? Il ne le dit pas, mais cela se devine et l'enchaînement n'est pas sans exemple. Ce fut par suite du renchérissement des denrées indispensables à la vie, qui pesa surtout sur la condition des pauvres. Tant il est vrai que seule la production de choses utiles augmente la richesse : quand on en multiplie les signes extérieurs, fût-ce en numéraire de bon aloi, on n'ajoute pas à la richesse, mais à la cherté. La formation de bandes de brigands qui dévastaient les campagnes — ceux que, depuis 283,

on appelait en Gaule les Bagaudes — fut une des conséquences de la misère accrue des paysans et des citadins. Comme l'existence de ces bandes nous est surtout connue en Occident, on pourrait tirer argument de là pour conclure que l'empereur auquel s'adresse l'Anonyme est bien Théodose Ier, dernier maître des deux Empires pendant deux ans (394-395).

Peu importe, en somme, qu'on place le mémoire de l'Anonyme sous Valentinien et Valens, entre 366 et 378, comme le croit Seeck, ou sous Théodose et ses fils, vers 395, comme j'incline à le penser, à la suite du premier éditeur de 1552; la thèse de Neher, qui fait de lui un contemporain de Justinien, ne me paraît pas moins insoutenable que celle de Schneider, qui fit de lui un humaniste. La dernière partie du IVe siècle est bien celle qu'il faut assigner à un écrit où les souvenirs de l'époque constantinienne et de la spoliation des temples sont encore si vifs, où Constantin paraît sous un jour défavorable, comme dans Zosime, qui est postérieur, comme aussi dans la source principale de Zosime, Eunape, qui, né en 347, a précisément écrit à cette époque sa continuation de l'histoire de Dexippe allant de 270 à 404.

Les monétaires altèrent la monnaie et trompent tout le monde; comme on est obligé de refuser les pièces de mauvais aloi, on insulte ainsi à l'effigie impériale qui les décore. Pour remédier à cela, il faut saisir tous les monétaires (on sait qu'il y avait un très grand nombre de monétaires privés) et les transporter dans une île, privée de commerce avec la terre ferme ; là, ne trouvant plus à tirer parti de leurs fraudes, ils s'en abstiendront. Cela veut dire qu'ils continueront à frapper monnaie, mais qu'ils n'auront plus de facilités pour faire passer dans la circulation des pièces de mauvais aloi. Une loi de Constantin en 321[1] avait édicté des peines sévères contre les *monetarii* travaillant en ville qui fabriquaient des pièces de bas titre et de bas poids sur lesquelles ils gravaient les signatures et les marques

1. *Cod. Theod.*, IX, 21, 2.

légales. Alors que Dioclétien avait multiplié les hôtels de monnaies entre 293 et 305, Constantin en réduisit d'abord le nombre, puis l'augmenta; il prohiba en 326 les monnaies coulées et n'autorisa plus que la monnaie frappée dans les ateliers impériaux[1]. Si cette loi avait été respectée, c'eût été la fin de l'industrie des monétaires et de la fausse monnaie clandestine; la preuve qu'elle ne le fut pas, c'est que Valens et Théodose sévirent à leur tour contre les faux-monnayeurs. Une loi de Théodose, en 389[2], assimile le crime de fausse monnaie à celui de lèse-majesté. C'est que, suivant l'expression de Valentinien II, le faux-monnayeur manque gravement au respect dû à l'effigie impériale, *sacri oris imitator et divinorum vultuum adpetitor*. C'est l'argument même dont se sert l'Anonyme contre le fabricant de *solidi* frauduleux : *regiae majestatis imaginem, dum per monetae culpam refutatur, imminuit*. Ce qu'il demande, c'est un centre unique de frappe, où l'on ne puisse s'occuper d'autre chose, où le commerce, c'est-à-dire la possibilité d'acheter ou de vendre, *mercis occasio*, soit impossible. Il ajoute que pour mettre en évidence ce qu'il estime devoir être la monnaie future (*ut qualitas futuræ discussionis appareat*), il joint à son mémoire des modèles de monnaies d'or et d'argent figurés en peinture. De pareils modèles se voient, en effet, dans le ms. 9661 de la Bibliothèque nationale; il y a trois monnaies d'or et trois d'argent, les unes et les autres sans inscription. Voilà quelque chose de tout à fait nouveau dans le monde : une monnaie dessinée! L'Anonyme est, ou, du moins, devrait être à nos yeux — car on l'oublie tout à fait — l'ancêtre des savants modernes qui ont répandu, par les dessins et les gravures, la connaissance des types de monnaies. Le modèle proposé de la monnaie d'or est une tête imberbe laurée à long col, encadrée d'un grénetis, qui se rapproche beaucoup plus des effigies de rois hellénistiques que de celle des *aurei* romains; l'auteur l'a évidemment

1. Maurice, *Numism. constant.*, I, xxii.
2. *Cod. Theod.*, IX, 21.

imitée de quelqu'une de ces pièces anciennes qu'il considérait plutôt comme des médailles. Il y a là un retour vers l'art monétaire du passé qu'il est curieux de constater à la fin du IVe siècle de notre ère et qui trouve un pendant dans les types des diptyques consulaires de la même époque. Les monnaies d'argent ont pour effigie un Mars appuyé sur son bouclier et deux personnages de profil joignant les mains. Il n'y a guère de fonds à faire sur ces copies de copies, elles-mêmes dérivées



Fig. 1. — Modèles de monnaies d'après le manuscrit de Paris.

lointaines des modèles annexés au mémoire de l'Anonyme ; mais ce qui est sûr, c'est qu'elles témoignent d'un sentiment de la ligne tout à fait étranger à l'époque de Justinien.

VI

L'auteur s'occupe ensuite de la corruption administrative, *judicum pravitas*. Ces *judices*, comme le prouve le contexte, ne sont pas des juges, mais des gouverneurs de provinces — sens fréquent dans le Code théodosien[1] — qui cherchent à s'enrichir,

1. Voir l'art. *Judex* dans le *Dict. des ant.*, p. 602.

de concert avec les *exactores*, en pressurant les contribuables et en volant l'État sur les fournitures. Le rôle attribué ici aux *exactores* prouve que l'Anonyme écrit après 355, époque où, dans une lettre de Constantius et de Constans, il n'est plus question que des gouverneurs (*rectores*), des préfets de l'annone et des *rationales* pour la rentrée des impôts arriérés. Les *exactores* reparaissent dès 363; à la même époque, Valentinien Ier crée le *defensor civitatis* pour protéger le menu peuple contre l'oppression des grands, et cette charge fut d'abord en si haute estime que Théodose, en 387, dut interdire de l'acheter[1]. Une des nombreuses attributions du *defensor* était de dénoncer les fonctionnaires qui cherchaient à s'enrichir, par des achats ou des ventes, dans leur rayon administratif (loi de 365)[2]; or, c'est là précisément un des abus dont se plaint l'Anonyme, qui traite les *judices* de marchands, et cet abus dut être tenace puisque les mêmes interdictions furent encore renouvelées par Arcadius (397). Le texte entier de ce paragraphe peut être traduit comme il suit :

De la corruption des juges.

« A ces abus que la cupidité fait peser sur les provinces (il vient de traiter de l'altération des monnaies) vient se joindre l'exécrable avidité des juges, au détriment de la fortune des contribuables. Car ces gens, sans souci du respect dû à leurs charges, se croient envoyés dans les provinces en qualité de marchands, et pèsent d'autant plus sur elles que l'iniquité procède de ceux dont on pourrait en attendre le remède. Comme si leur propre injustice ne suffisait pas à leurs dessins cupides, chacun dirige dans la même voie les exacteurs, lesquels, par divers artifices de rapine, épuisent les ressources des contribuables. On dirait qu'ils se trouveraient trop obscurs s'ils se rendaient seuls coupables! Car quelle occasion négligent-ils de s'enrichir aux dépens du fisc? Quelle convention ont-ils jamais conclue sans y trouver

1. Voir. les art. *Defensor* et *Exactor* par O. Seeck dans Pauly-Wissowa.
2. *Cod. Theod.*, VIII, 15, 14.

une proie? Pour eux là levée de recrues, l'achat de chevaux ou de blé, les dépenses faites en vue de constructions, tout est prétexte à malversation et à pillage. Si les provinces étaient gouvernées par des hommes honnêtes et soucieux d'intégrité, la fraude ne trouverait plus à s'exercer et la République, enrichie par de bonnes mœurs, en serait également fortifiée. »

L'absence de toute allusion au *defensor* est notable et pourrait être alléguée à l'appui de la date proposée par M. Seeck (366-378), l'institution du *defensor* datant seulement de 364. Mais si Théodose dut interdire d'acheter la charge de *defensor*, c'est sans doute que l'improbité du temps avait su la rendre elle-même lucrative; auquel cas on ne s'étonnerait pas du silence de l'Anonyme, les *defensores* n'ayant pas répondu aux espérances de surveillance efficace que Valentinien avait fondées sur eux.

VII

Le paragraphe suivant concerne la réforme militaire. Il y a trop de soldats, et ils coûtent trop cher; les vieux soldats s'éternisent dans les corps de troupe et font obstacle à l'avancement des autres. L'Anonyme demande que tout vétéran, ayant accompli le nombre d'années de service qui lui assure cinq annones, soit mis à la retraite et remplacé par un soldat d'une classe inférieure. Si ces derniers sont en trop grand nombre, qu'on en mette également à la retraite, ou qu'on les envoie quelque part où les soldats font défaut. Non seulement on diminuera ainsi les dépenses, mais on fera davantage aimer le métier militaire, parce que les soldes seront payées régulièrement. Les retraités, convenablement dotés, deviendront des agriculteurs; ils habiteront et laboureront les régions frontières qu'ils ont longtemps défendues et, prenant ainsi goût au travail, parviendront à l'aisance et deviendront à leur tour des contribuables. D'autre part, comme les guerres et le dégoût de la vie militaire creusent souvent des trous dans les effectifs, il faudra constituer une réserve avec des jeunes gens qui seront exercés au métier des

armes en attendant qu'on les appelle dans les corps pour remplacer les manquants, avec une solde modique de recrues.

La phrase qui propose la création d'une réserve n'est pas claire. On ne dit pas si cette réserve doit être instituée pour chaque corps de troupe, ni de quels corps il s'agit. Le texte porte : *centeni aut quinquageni iuniores*, 100 ou 50 jeunes gens ; c'est sans doute que le chiffre des réserves doit varier suivant l'importance du corps dont on veut maintenir l'effectif. Un peu plus haut, tous les imprimés portent, à propos des soldats retraités : *habitabunt limites Arabum quae dudum defenderant loca*. M. Seeck a cité ce passage parmi ceux d'où il veut conclure que l'auteur est un Oriental, écrivant dans et pour l'Empire d'Orient. *Arabunt* (*quae dudum defenderant loca*) n'est pas une correction, mais le texte même[1]. On s'étonne que tant de réimpressions aient pu faire une place à l'idée inepte d'envoyer tous les vétérans des troupes impériales aux frontières de l'Arabie, *limites Arabum* ! C'eût été bien mal les récompenser.

A défaut de l'expression, la pensée du réformateur est nette. Son projet d'installer les vétérans retraités comme agriculteurs s'écarte des principes suivis dans l'armée impériale après Dioclétien, en ceci surtout que la possession de la terre devient pour le soldat une récompense, mais une récompense qui ne va pas sans certaines charges. Au IVe siècle, les soldats des régions frontières, et ceux-là seulement, dits *ripenses* ou *limitanei*, cultivent la terre en même temps qu'ils font leur métier ; ce sont des soldats laboureurs qui ne payent pas d'impôts et transmettent à leurs fils le domaine qu'ils ont cultivé. Au contraire, l'Anonyme demande que les terres soient réservées aux vétérans de tous les corps, stationnés ou non aux frontières, que ceux-ci ne soient pas chargés de les défendre par les armes et, par contre qu'ils ne soient pas exempts d'impôts. Cela, il ne le dit pas formellement, mais il le laisse entendre, puisque ces soldats agriculteurs sont destinés, suivant lui, à devenir des

1. C'est ce que M. R. Schneider a également vérifié sur le ms. de Munich (*Neue Jahrb.*, 1910, p. 339).

collatores, c'est-à-dire à supporter leur part des charges de l'État grâce à l'aisance qu'ils auront su acquérir par le travail (*laborum desiderio potiti erunt ex milite collatores*).

VIII

La seconde partie du mémoire se termine par une sorte de préface à la troisième, qui expose les dangers de l'Empire et l'urgence de trouver des moyens pour les conjurer. « Tout d'abord dit l'auteur, il faut savoir que l'Empire romain est assiégé par de furieuses nations qui aboient autour de lui ; sur chaque frontière une barbarie perfide (*dolosa barbaries*), dissimulée dans des abris naturels, le menace de ses convoitises. Parmi ces nations, les unes vivent cachées dans les forêts ; les autres, protégées par la hauteur des montagnes et les frimas ; beaucoup le sont par les solitudes où elles errent et l'excès de la chaleur, d'autres encore par des marais et des fleuves qui rendent difficile toute expédition contre elles, alors qu'elles troublent sans cesse la paix par des incursions inopinées. Ces nations, défendues soit comme je viens de le dire, soit par les murs de villes et de forteresses, doivent être pourchassées au moyen d'armes et de machines nouvelles, et pour qu'il n'y ait pas de difficulté à mettre ces projets d'armement à exécution, j'ai ajouté à mon discours des figures coloriées de ces engins qui les dépeignent avec une parfaite vérité. »

J'ai cru devoir traduire ces lignes pour donner une idée de ce qu'on appelle aujourd'hui la *mentalité* de l'auteur. Ce n'est pas du tout l'utopiste déséquilibré, le *verrückter Projektenmacher* dont parlait naguère M. Seeck, approuvé, sur ce point, par R. Schneider[1] ; c'est un homme calme et réfléchi qui ne se dissimule pas les périls de l'heure et veut assurer aux armées romaines, encore appuyées sur un Empire où la richesse et le savoir ne manquent point, la supériorité technique qu'elles

1. *Encykl.* de Pauly-Wissowa, I, col. 2325.

peuvent tirer de l'une et de l'autre. Cette idée si rare dans l'antiquité, que la science appliquée est de la puissance, il l'a conçue, sinon exprimée comme on le ferait aujourd'hui. Remarquons enfin que ni dans ce passage, tout plein de graves pressentiments, ni dans d'autres parties de son mémoire, il ne fait appel à la protection céleste ; comme Claudien, son contemporain sans doute, il aurait raillé le général qui comptait sur l'intercession des saints pour empêcher les Barbares de forcer les Alpes. Sauf une mention vague de la Providence qui l'inspire, les dieux païens et le panthéon chrétien sont tout à fait absents, et je suis tenté d'en conclure qu'il est lui même un de ces derniers païens, de tradition plutôt que de foi, à qui suffisait, aux heures sombres de l'Empire, la religion de la patrie en danger. Il nous reste à voir si les moyens offensifs et défensifs qu'il préconise autorisent mieux que ce qui précède, par le caractère chimérique qu'on y pourrait trouver, le jugement plus que sévère que M Seeck a porté sur lui.

IX

Les engins préconisés par l'Anonyme sont au nombre de douze : 1° Une baliste à quatre roues ; une autre plus grande dite *fulminalis* ; une machine pour protéger les balistes et faciliter l'escalade des murs ; une sorte de bouclier à pointes ; deux sortes de javelots ; trois espèces de chars armés de faux ; une cuirasse ; un pont mobile formé d'outres gonflées ; un navire de guerre sans rames ni voile, muni de roues à palettes.

Avant d'entrer dans le détail, deux observations générales sont nécessaires.

Tous ces projets ont un caractère commun, le souci d'économiser la main-d'œuvre ; avec moins de soldats, il faut obtenir une force offensive et défensive plus grande.

En second lieu, je remarque que l'auteur parle de tous ces dispositifs comme s'ils existaient, alors que, d'après les descriptions qu'il en donne, ce n'est le cas que pour la baliste fulmi-

nale. Ceux qui ne l'ont pas lu de près, à la Renaissance et peut-être dès le moyen âge, et qui ont seulement regardé les miniatures dont il a illustré son exposé, ont pu croire qu'il s'agissait d'engins réels et mis à l'épreuve; cela explique, comme nous le verrons, l'origine de plus d'une fable tenace, sur des inventions qui auraient été utilisées dès l'antiquité. Car bien que l'Anonyme n'ait trouvé d'éditeur qu'en 1545, l'influence qu'il a exercée sur des écrits antérieurs est incontestable; c'est le mérite de Berthelot d'avoir montré combien il a inspiré Conrad Kyeser d'Eichstadt, auteur d'un ouvrage intitulé *Bellifortis*, écrit entre 1385 et 1405, où se trouvent 169 figures coloriées d'engins de guerre qui sont de simples projets non exécutés, en grande partie irréalisables et chimériques.

X

Occupons-nous d'abord des balistes, dont l'une, la *quadrirotis*, appartient à l'artillerie de campagne, l'autre, la *fulminalis*, à l'artillerie de forteresse.

Les deux balistes, de campagne et de siège, présentent un même caractère, très nettement marqué sur les miniatures : à l'avant est fixé un arc métallique vertical surhaussé, portant sur deux montants coudés à angle droit qui sont d'une pièce avec l'arc. Cette disposition n'est pas nouvelle, car on la reconnait sur plusieurs machines de guerre de la Colonne trajane. L'anonyme la mentionne expressément dans sa description de la grande baliste, nécessaire, dit-il, à la défense des murs et dont le modèle, ajoute-t-il, a été consacré par l'usage comme donnant le plus de force. Il commence par ces mots : *Arcu ferreo supra canalem quo sagitta exprimitur erecto*, ce qui signifie qu'au-dessus du sillon que suit le trait quand il est lancé, on construit un arc de fer. Dans le reste de sa notice, il n'en est plus question et il n'en est pas question du tout dans la notice de la baliste de campagne, où pourtant l'arc de fer est clairement représenté par le dessin. D'autre part,

comme nous allons le voir, la notice de la baliste de campagne laisse au moins entrevoir le rôle de cet arc. Il est évident qu'aux yeux de l'auteur la force tirée de la torsion des faisceaux de nerfs ne suffit pas et que celle de l'arc de fer (ou d'acier) s'y substitue avec avantage.

Un autre caractère commun des deux balistes, c'est d'exiger peu de personnel; alors que Végèce demande onze soldats pour servir une pièce, l'anonyme n'en réclame que deux pour la

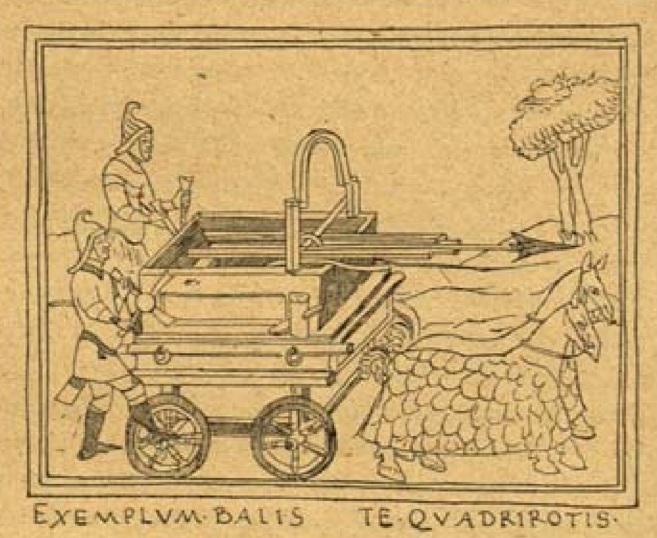


Fig. 2. — La baliste à quatre roues.

baliste de campagne et trois pour la baliste de siège, dont un seul technicien.

La baliste de campagne, posée sur quatre roues, est traînée par deux chevaux caparaçonnés. On peut la tourner en tout sens, de sorte qu'elle lance des traits avec la même variété de direction qu'un archer; on peut aussi, au moyen d'une vis, l'élever ou l'abaisser à volonté pour viser plus haut ou plus bas. Cette baliste, manœuvrée par deux hommes, ne lance pas des flèches au moyen de cordes, comme les autres, mais au moyen de rayons. *Sciendum est autem quod hoc balistae genus... sagittas*

ex se non ut aliae funibus sed radiis ejaculatur. Cela ne peut signifier qu'une chose : c'est que la force motrice, résultant de la tension, n'est pas obtenue comme dans les autres modèles, par des cordes qu'on bande ou qu'on tord, mais par la manœuvre de rayons. Ces rayons sont les bras d'une roue que deux soldats, placés à l'arrière sur la miniature, font mouvoir dans le sens opposé à la direction de la flèche, c'est-à-dire vers eux. Le tourniquet ainsi manœuvré ramène en arrière une forte corde fixée aux deux montants de l'arc de fer; l'arc, sous l'effet de la pression, gagne quelque peu en hauteur, tandis que les montants, de verticaux qu'ils étaient, tendent à dessiner les faces d'une pyramide. Une fois la corde amenée jusqu'au talon de la flèche, un des servants manœuvre une détente, dont il n'est rien dit, et la force d'impulsion est obtenue, d'une part, au moyen de la corde qui reprend sa position première, et, de l'autre, par le vigoureux rétablissement de l'arc métallique. C'est ce qui a semblé, pour le IVe siècle, tout à fait inadmissible à R. Schneider; en conséquence, il a fait descendre l'invention de cette machine et le texte qui la concerne jusqu'au XIVe siècle, époque où, la torsion des nerfs étant oubliée, on transféra de l'arbalète à l'artillerie la puissance élastique de l'acier. Nous avons vu que l'attribution du *De Rebus bellicis* au XIVe siècle ne peut se soutenir; en outre, j'ai fait observer que l'arc métallique placé à l'avant se voit déjà sur les balistes de la Colonne trajane. Il faut en conclure que l'utilisation de la force élastique de l'acier dans les machines de ce genre est plus ancienne de dix siècles qu'on ne le croyait, mais que la décadence de l'industrie métallurgique a obligé presque aussitôt d'y renoncer.

La grande baliste dite *fulminalis*, à cause des effets foudroyants qu'elle produit, n'est pas montée sur roues; les deux cages octogonales qu'on voit à l'arrière sont destinées, comme l'indique la miniature, à loger deux servants qui, en s'appuyant sur les éléments du treillis et en ajoutant à l'effort de leurs mains le poids de leur corps, font agir des moufles sur des

cordes. Voici ce qu'on peut entendre du texte : « Un arc de fer ayant été dressé au-dessus du sillon par lequel est lancée la flèche, une très forte corde, agrippée par un crochet de fer, lance cette flèche avec une grande violence contre l'ennemi quand on la relâche. Cette corde est trop grande pour être tendue de main d'homme ; à l'arrière donc sont deux

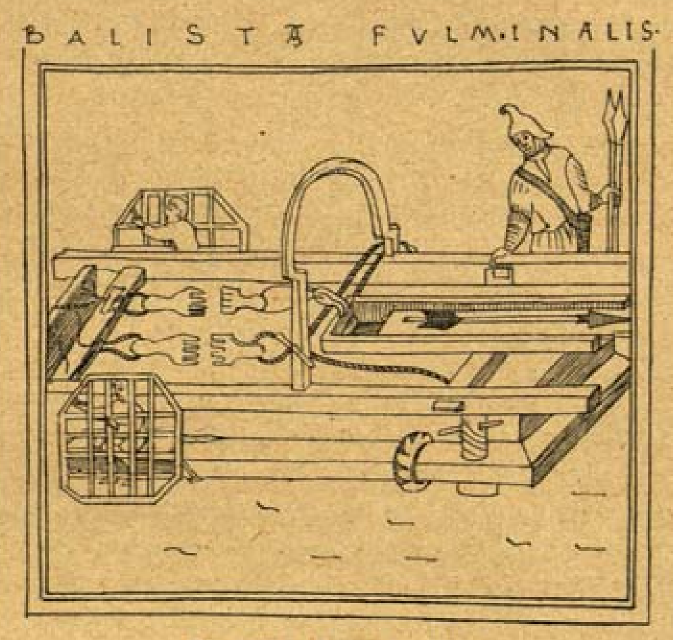


Fig. 3. — La baliste fulminale.

hommes placés dans deux roues qui, faisant effort sur les rayons, tendent la corde en arrière, *pro difficultate rei viribus machinis adquisitis* (ces derniers mots sont peut-être altérés, mais le sens est que la puissance du mécanisme supplée à la faiblesse des hommes). Pour lancer les traits plus haut ou plus bas, une vis permet d'élever ou d'abaisser la baliste. Un seul homme suffit à donner l'impulsion à la flèche ; s'il en fallait beaucoup, l'utilité de la machine en souffrirait. La force développée est telle qu'un trait lancé par cette baliste

peut franchir le Danube, fleuve fameux pourtant par sa largeur.».

Observons, en passant, que cette allusion au Danube n'autorise nullement la conclusion que l'auteur soit un Oriental; il sait seulement que le Danube est le fleuve le plus large de l'Empire et constitue une de ses défenses naturelles.

La miniature montre les roues-cages manœuvrées par deux hommes, la vis qui permet d'élever ou d'abaisser la machine, l'arc de fer, les moufles, les cordes, la flèche, enfin le servant dont le rôle consiste évidemment à faire jouer le déclic quand la corde, qui s'enroule autour d'un tambour entre les deux roues-cages, est suffisamment tendue. Ici encore, pas de faisceaux de nerfs tordus dans lesquels s'insèrent deux branches d'arc; cela ne ressemble en rien aux machines restituées à Saint-Germain et à la Saalburg, ni à celles que décrit Rochas dans l'article *Tormentum* du *Dictionnaire des Antiquités*. J'ai étudié cette figure avec un ingénieur, M. A. Morgoulieff, et j'arrive aux conclusions que voici. D'abord, les deux roues de l'arrière, actionnées vers l'arrière, agissent sur un cable enroulé sur un tambour qui, au moyen du moufle supérieur, tire en arrière le chariot qui contient la flèche et aussi la corde tendue entre les deux montants de fer. En même temps, la seconde corde se déroule et la seconde paire de moufles descend vers l'avant de la machine. Quand la tension est jugée suffisante, le servant manœuvre un déclic avec une corde, et le câble, frappant la base du trait, le projette avec violence. Sur quoi les roues d'arrière sont manœuvrées en sens inverse, enroulant le câble inférieur et déroulant le câble supérieur, d'où il résulte que le crochet reprend sa place normale ainsi que le chariot porte-flèche, en vue d'une nouvelle opération. Un modèle de cette machine était, dit-on, en construction à la Saalburg lorsque la publication du travail de Schneider arrêta le travail; puisqu'il plaçait cet engin à la fin du moyen âge, il n'y avait pas lieu de le faire figurer dans une collection de machines de guerre romaines. J'espère pouvoir, dans des circonstances plus favorables, établir un modèle de cette machine à Saint-

Germain, où l'on en est encore aux types construits, surtout d'après Philon, par Verchère de Reffye, alors que les données nouvelles apportées par l'Anonyme étaient négligées à tort, quoique publiées depuis plus de trois cents ans[1].

XI

Le *tichodifros* ou escabeau mural précède, nous dit-on, la baliste en marche et la protège, en même temps qu'il doit faciliter l'escalade quand il arrive à l'obstacle. C'est donc une machine à deux fins, participant du bouclier de l'artillerie moderne et de l'échelle. Les détails sont obscurs. Monté sur deux roues, le tichodifros est muni à l'arrière d'un timon avec croisière qui doit être poussé par deux hommes. Le corps de la machine et le prolongement des axes des roues sont surmontés de tridents. Je traduis la partie essentielle du texte : « Le trichodifros est peu élevé, afin de pouvoir cacher les pas de ceux qui marchent dessous. Par deux claies superposées et munies de grands clous, il défend ceux qui sont à l'intérieur contre toute attaque latérale; son mouvement, qui doit être dissimulé, est assuré par deux roues. A l'extrémité des axes de ces roues et sur le devant, on adapte avec soin des fourches et des lances, afin que toute attaque soit impossible, là où il n'y a pas d'autre défense, c'est-à-dire à la partie inférieure de l'appareil. » La miniature, où ne figure aucun soldat ni servant, me paraît inintelligible ; c'est la seule de la série qui pourrait avoir été dessinée à l'aventure d'après le texte, pour remplacer un original perdu. Tout ce qu'on peut dire avec quelque vraisemblance, c'est que le tichodifros est un plancher protégé, porté sur deux roues et poussé d'arrière en avant, au-dessous duquel marchent à l'abri des hommes lesquels, arrivés au pied

1. Koechly et Rüstow, dans leur ouvrage *Griechische Kriegsschriftsteller* (1855), témoignent avoir lu l'Anonyme, mais refusent de prendre son texte au sérieux.

d'un mur, doivent se servir de ce plancher pour l'escalade. Mais le texte ne nous apprend même pas cela.

Le *clipeocentrus*, ou bouclier à aiguillon, figuré sur la même page que le *tichodifrus*, est un bouclier rond armé de clous qui sert aussi à deux usages. Tantôt il protège celui qui le porte; tantôt, placé en avant du *tichodifrus* ou suspendu au timon, il défend ceux qui se dissimulent en dessous contre les attaques du dehors (*munit inferius latitantes ab incursu cominus venientium*). Je ne comprends pas beaucoup mieux cette manœuvre que celle du *tichodifrus*.

XII

Les javelots dit *plumbata tribolata* et *plumbata mamillata* sont destinés à être lancés à la main. Le premier doit son nom à ce qu'il était muni de pointes comme une herse (*tribulus*), lesquelles sont fixées avec du plomb. C'est encore une arme à deux fins. Ou bien le javelot atteint l'ennemi et le terrasse, ou il tombe à terre et devient dangereux pour la plante des pieds. A la partie inférieure sont placées des plumes pour augmenter la vitesse, *celeritatis causâ*. Ceci, naturellement, est une hérésie scientifique, car les plumes d'une flèche n'en accélèrent pas la course, mais la soutiennent et l'empêchent seulement de tourner sur elle-même. Toutefois, il n'y a pas là de quoi accuser l'auteur d'ignorance, car πτερόεις, ailé, signifie la vitesse (ἔπεα πτερόεντα dans Homère) et l'idée de la flèche empennée s'associe, dans l'antiquité tout entière, à celle de la rapidité. Même aujourd'hui, dans le langage noble, *ailé* est synonyme de *très rapide*; notre poésie en offrirait de nombreux exemples.

La *plumbata mamillata* est un javelot ainsi nommé parce qu'il est pourvu de pointes fixées avec du plomb (*plumbata*) et d'une extrémité globuleuse armée d'un piquant (*rotundum et in acumen deductum ferrum*). Cette forme arrondie de l'extrémité du javelot permet plus aisément, dit l'Anonyme, de pénétrer

les boucliers des adversaires et d'autres obstacles. Les dessins qui accompagnent le texte dans le manuscrit parisien ne donnent aucune idée de la différence entre ces deux types de javelots, que la description seule rend sensible.

XIII

Le *currodrepanus* n'est pas autre chose que le *currus falcatus*, le char armé de faux bien connu des armées orientales. L'auteur ne dit pas que l'idée en soit nouvelle; il l'attribue expressément aux Parthes, c'est-à-dire aux Perses. Mais il en suggère des types modifiés, caractérisés surtout par l'absence de toute caisse de char, c'est-à-dire par l'économie d'un conducteur. Dans l'engin à deux chevaux, chaque animal porte un guerrier cuirassé, armé d'une lance; dans le modèle plus petit, il n'y a qu'un cheval monté; dans le *currodrepanus clipeatus*, armé de boucliers à pointes de fer, un seul des deux chevaux est monté; l'originalité de ce char de guerre, suivant l'Anonyme, est que les chevaux sont excités automatiquement par de longs fouets placés à l'arrière, dont les cordes sont mises en action par le mouvement même du véhicule. L'idée est bizarre, mais répond toujours au dessin d'économiser la main-d'œuvre. Dans tous ces chars, le jeu d'un cable permet d'abaisser ou de relever les faux; ce cable est relié à un cercle de métal fixé à la hauteur de la cuisse et à l'extérieur de la cuirasse en écailles que porte chaque cheval pour le garantir des traits de l'ennemi (*catafracto in posterioris lateris parte exteriore, per quod vestiti equi ad omnes telorum muniuntur incursus*). On pourrait objecter que des chevaux ainsi caparaçonnés, *vestiti*, resteront indifférents aux fouets automatiques; mais l'Anonyme eût sans doute répondu qu'ils en entendraient du moins le sifflement.

Des chevaux et des cavaliers revêtus de cuirasses en écailles sont représentés, mais parmi les adversaires des Romains, sur la Colonne trajane; il est probable qu'il y eut des cataphrac-

taires auxiliaires dans l'armée romaine à partir du IIe siècle. Quant aux chars armés de faux, il n'y en eut jamais ; Ammien et Végèce n'en disent mot. Mais l'Anonyme, qui a lu l'histoire, voudrait que les Romains adoptassent cet engin des Perses et d'autres barbares qui s'en sont servis avec succès. Ne le raillons pas de ce retour en arrière, car ce fut là aussi une idée favorite de Voltaire, qui conseilla à Louis XV, en 1756, d'adopter des chars de guerre armés de faux et de longues

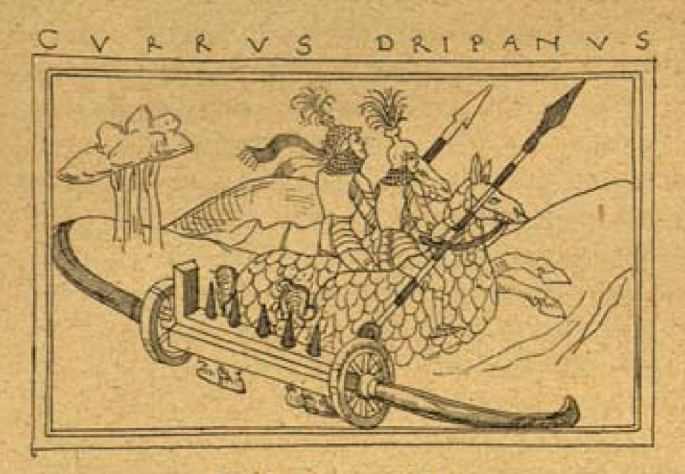


Fig. 4. — Le char à faux.

piques contre les Prussiens, et à Catherine de les adopter contre les Turcs[1]. Le ministre d'Argenson, à la demande du marquis de Florian, ingénieur, et avec le concours de Montigny, de l'Académie des Sciences, en avait fait construire un modèle qui ne s'est malheureusement pas retrouvé, non plus que les plans et dessins dont parle Voltaire dans sa lettre au maréchal de Richelieu. Il écrivait à l'Impératrice le 27 mai 1761 :

« J'ai revu l'ancien officier qui proposa des chariots de guerre, dans la guerre de 1756 (l'ancien officier est inexistant ; il

1. Voir J. Cazes, *Voltaire inventeur des tanks*, dans le *Mercure de France*, 1er mars 1920.

s'agit de Voltaire lui-même). Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, en fit faire un essai. Mais comme cette invention ne pouvait réussir que dans de vastes plaines, telles que celles de Lutzen, on ne s'en servit pas. Il prétend toujours qu'une demi-douzaine seulement de ces chars, précédant un corps de cavalerie ou d'infanterie, pourraient déconcerter les janissaires de Moustapha, à moins qu'il n'eussent des chevaux de frise devant eux. C'est ce que j'ignore. Je ne suis point du métier des meurtriers; je ne suis point un homme à projets; je prie seulement Votre Majesté de me pardonner mon zèle. D'ailleurs, il est dit dans un livre qui ne ment jamais que Salomon avait douze mille chars de guerre dans un pays où il n'y eut avant lui que des ânes. Et il est dit encore dans le beau livre des Juges qu'Adonaï était victorieux dans les montagnes, mais qu'il fut vaincu dans les vallées, parce que les habitants avaient des chars de guerre. » Catherine répond (15 août 1769) : « Nos gens de guerre ressemblent à ceux de tous les autres pays; les nouveautés non éprouvées leur paraissent douteuses. » C'était une fin de non-recevoir; mais Voltaire, très féru de sa « petite drôlerie », revint à la charge l'année suivante (10 avril 1770) :

« Je m'imagine très sérieusement que la grande armée de Votre Majesté impériale sera dans les plaines d'Andrinople au mois de juin. Je vous supplie de me pardonner si j'ose insister encore sur les chars de guerre de Tomyris. Ceux qu'on met à vos pieds sont d'une fabrique toute différente de ceux de l'antiquité. Je ne suis point du métier des homicides. Mais hier deux excellents meurtriers allemands m'assurèrent que l'effet de ces chars était immanquable dans une première bataille... Les Romains se moquaient des chars de guerre, et ils avaient raison ; ce n'est plus qu'une mauvaise plaisanterie quand on y est accoutumé ; mais la première vue doit certainement effrayer et mettre tout en désordre. Je ne sais d'ailleurs rien de moins dispendieux et de plus aisé à manier... Il y a très grande apparence que je me trompe, puisqu'on n'est pas de mon avis à votre Cour; mais je demande une seule raison contre cette

invention. Pour moi j'avoue que je n'en vois aucune. Daignez encore faire examiner la chose; je ne parle qu'après les officiers les plus expérimentés. Ils disent qu'il n'y a que les chevaux de frise qui puissent rendre cette manœuvre inutile, car pour le canon le risque est égal des deux côtés, et, après tout, on ne hasarde de perdre par escadron que deux charrettes, quatre chevaux et quatre hommes. Encore une fois, je ne suis point meurtrier, mais je crois que je le deviendrais pour vous servir. »

Catherine répond le 20 mai :

« Tout de suite j'ai commandé deux chars selon le dessin et la description que vous avez bien voulu m'envoyer. J'en ferai faire l'épreuve en ma présence. Nos militaires conviennent que les chars feraient leur effet contre des troupes rangées ; ils ajoutent que la façon d'agir des Turcs dans la campagne passée était d'entourer nos troupes en se dispersant et qu'il n'y avait jamais un escadron ou un bataillon ensemble. »

Voltaire insiste de nouveau le 4 juillet ; il est prêt à « parier sa vie » que les « chars de Tomyris » seraient d'une efficacité surprenante. Et encore le 11 auguste (car il ne voulait pas écrire *août*) : « Est-ce que ces barbares-là attaqueront toujours comme des houssards ? Ne se présenteront-ils jamais bien serrés, pour être enfilés par quelques-uns de mes chars babyloniques ? » Catherine répond à son philosophe, mais en parlant d'autre chose. En somme, du peu que nous savons, il résulte que les officiers russes ont objecté à l'idée de Voltaire que les Turcs combattaient en ordre dispersé ; mais ils n'auront pas manqué d'ajouter que, même en plaine et en face d'un ennemi rangé en bataille, le terrain n'est pas uni comme un billard ; il y a des buissons et des ronces auxquelles peuvent s'accrocher les faux des chars. L'Anonyme paraît aussi tenir compte de cette difficulté en recommandant le dispositif du câble qui permet de redresser les faux verticalement. A un autre danger, celui d'une attaque du char à faux par derrière, il oppose des boucliers armés de pointes. Tout cela n'est pas si mal imaginé.

Les miniatures de l'Anonyme, certainement connues avant la

publication de son opuscule, ont inspiré celles du *Bellifortis* au XIV[e] siècle[1]; on voit dans cet ouvrage un projet de char à faux dit *archimegara*, d'un autre armé de faux et de hallebardes, d'autres encore avec pointes de fer ou mantelet à l'avant. Non seulement Berthelot, en 1900, a reconnu cette influence de l'Anonyme sur le *Bellifortis*, mais, deux ans plus tard, il a signalé la même influence sur certaines inventions attribuées à Léonard de Vinci[2]. « Dans le traité *De Rebus bellicis*, écrivait Berthelot, on voit, sous les titres de *currus drepanus*, *drepanus clipeatus*, des dessins de chars dont les roues sont armées de larges faux; ces dessins sont trop semblables à quelques-uns de ceux de Léonard[3] pour ne pas en être regardés comme les prototypes. » Nous ferons plus loin un autre rapprochement de ce genre qui a échappé à Berthelot et qui prouvera de façon décisive que Léonard, s'il n'a pas vu lui-même les miniatures du *Spirensis*, en a du moins connu des copies. Sans doute en a-t-il été de même de Voltaire, qui parle des chars assyriens et perses alors qu'il n'en pouvait connaître aucune représentation, mais qui a fort bien pu voir, dans quelqu'une des bibliothèques qu'il fréquentait, un exemplaire des dessins de l'Anonyme publiés en 1545. Ce qui me porte à le croire, c'est qu'il y combinait les faux et les piques, comme on le voit dans les modèles gravés. D'ailleurs, l'*Encyclopédie* n'ignorait pas les dessins de l'Anonyme. Une gravure inexacte de la petite baliste se voit sur une des planches de l'article *Art Militaire*, avec cette légende : « Baliste dont il est parlé dans la Notice du Bas-Empire. » A l'article *Char*, à propos des chars armés de faux, on lit : « Dans la suite on ajouta à l'extrémité du timon deux longues pointes et l'on garnit le derrière du char de couteaux qui empêchaient d'y monter. » Bien qu'il n'y ait pas de référence, ces derniers mots s'appliquent à la miniature du *Currus drepanus* de l'Anonyme

1. *Annales de Chimie et de Physique*, 1900, XIX, p. 300-305.
2. *Journal des Savants*, 1902, p. 118.
3. Voir Malaguzzi-Valeri, *La corte di Lodovico il Moro*, t. II, p. 374 (dessins de Turin).

et ne peuvent s'appliquer qu'à elle. Tout porte donc à croire que Voltaire a pris là les éléments essentiels de son char à faux, car les dessins de Léonard n'étaient pas publiés de son temps. Mais attendons, pour préciser davantage, qu'on ait retrouvé, en des temps plus heureux, les dessins de Voltaire aux archives du ministère de la Guerre à Pétrograd, où on ne les a probablement jamais cherchés.

XIV

Des chars armés de faux, l'Anonyme passe à un vêtement de guerre qu'il appelle *thoracomachus*, destiné à la fois — c'est toujours la même préoccupation des armes et équipements à deux fins — à tenir le corps chaud et à résister aux traits de faibles dimensions. Le thoracomachus se compose de laine et de feutre ; au-dessus, pour le préserver de la pluie, on porte des peaux de Libye coupées et cousues sur mesure. Des chaussures et des jambières ferrées, un casque, un petit bouclier, un poignard et une lance complètent l'équipement du soldat. L'Anonyme ne prétend point avoir inventé le thoracomachus ; il dit expressément que c'est un legs de l'antiquité, ce que confirment des textes de César (*Bell. civ.*, III, 44) et de Pline (VIII, 192) sur l'efficacité du feutre pour résister aux projectiles. Le nom même, qui ne se rencontre pas ailleurs, serait ancien : *graecâ appellatione ex tuitione corporis nomen assumpsit*. Il est formé d'après l'analogie de πρόμαχος, qui signifie *protecteur*, et peut être considéré comme une abréviation de *thoraco-promachus*. Saumaise proposait de lire *thoraconactus*, ce dernier mot désignant le feutre (νακτά, de νάσσω) ; mais comme *thoracomachus* se trouve à plusieurs reprises dans le manuscrit, il serait téméraire de le corriger.

L'ascogefrus, dont la description suit, est bien plus intéressant. C'est un pont formé d'outres de peaux de veau, travaillées à la manière des Arabes, gonflées d'air à l'aide de soufflets et liées par des courroies ; le tout est fixé aux deux rives par de

gros câbles à des pieux en fer et assez solide pour donner passage à une armée. Les Assyriens, les Grecs et les Romains n'ont pas ignoré l'utilité d'outres gonflées pour passer l'eau; les Barbares ne l'ignoraient pas davantage. Mais ici il s'agit d'un pont d'outres, *ascogefrus*. On a cru en distinguer un sur un bas-relief des portes de Balawat au British Museum; mais il s'agit certainement d'un pont de bateaux[1]. En revanche, c'est bien un pont d'outres qu'un Rhodien, dans l'*Anabase* de Xénophon (III, 5, 7), proposa de construire si on lui fournissait deux mille outres; mais la présence de nombreux cavaliers ennemis empêcha d'essayer cet expédient. M. Neher prétend que les ingénieurs militaires romains, à l'époque de Julien, avaient coutume de construire des ponts d'outres; mais les passages allégués ne justifient pas cette assertion. Dans le premier (Ammien, XXIV, 3, 11), il est dit que l'armée de Julien fut arrêtée par le Tigre en un point où les Perses, levant les écluses, avaient tendu des inondations. L'empereur, après un jour de délai, trouva néanmoins moyen de passer *constratis ponticulis multis ex utribus, ex coriaceis navibus, itidemque consectis palmarum trabibus*. Cela veut dire que Julien passa tant bien que mal, en employant des ponceaux formés de nombreuses outres, de bateaux en cuir et de pilotis en bois de palmier. Ce sont là des moyens de fortune et dont l'emploi prouve assez que l'on ne disposait pas d'un nombre suffisant d'outres pour construire un pont. Plus loin (XXV, 6, 15), pendant la retraite, 500 Germains et Gaulois passent le fleuve à la nage pendant la nuit et, parvenus sur l'autre rive, font signe au reste de l'armée de les suivre; mais l'armée hésite parce que les ingénieurs (*architecti*) promettaient d'établir un pont au moyen d'outres faites avec des peaux d'animaux tués. C'était là un projet seulement et il ne semble pas qu'il y ait été donné aucune suite; car Ammien ajoute que deux jours furent perdus à essayer de construire un pont malgré la violence du courant, et l'expression qu'il emploie (*pontes compagi-*

1. *Brit. Mus. Guide to the Babyl. and Assyr. antiq.*, 1908, pl. XVII.

nari) semble plutôt viser la construction d'un pont ordinaire sur pilotis. Le troisième texte (XXV, 8, 2) montre les Romains traversant le fleuve en déroute, les uns sur des claies, les autres accrochés à des bestiaux, d'autres chevauchant des outres ou nageant; il n'y a là rien qui ressemble à un pont. Enfin, le dernier passage allégué (XXX, 1, 9), concerne le roi d'Arménie Para qui, arrêté avec ses compagnons par l'Euphrate, enlève des lits dans les maisons voisines, assujettit deux outres

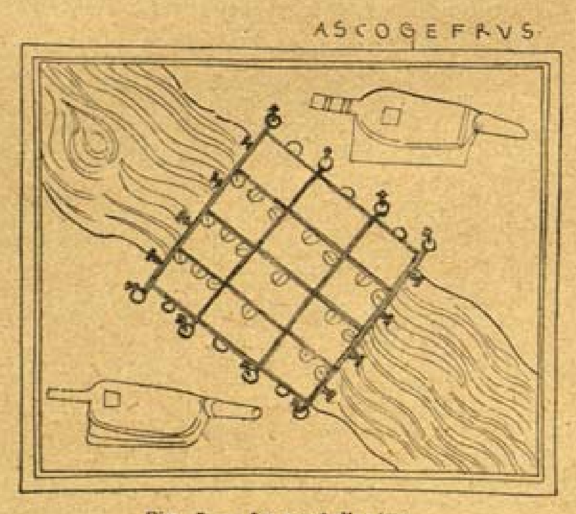


Fig. 5. — Le pont d'outres.

sous chaque lit et réussit à fendre ainsi de biais le courant du fleuve. Ici encore, il n'est pas question d'un pont.

L'idée de l'Anonyme, bien que fondée sur des expériences antérieures, est donc assez originale; il y a d'ailleurs insisté dans sa préface où il parle de cette *novi pontis inventio* en spécifiant que ce dispositif peut être transporté par une cinquantaine de bêtes de somme et mis en place par un petit nombre de soldats (*perpauci homines*). Entre le projet du Rhodien de l'*Anabase* et le sien, qui offrent d'ailleurs des ressemblances, il y a une différence essentielle : c'est que le Rhodien demande qu'on lui fournisse deux mille outres, sans dire où on les

prendra, tandis que l'Anonyme suppose qu'une armée en campagne est pourvue des outres, courroies, pieux, crochets et soufflets qui lui sont nécessaires pour jeter un pont.

La miniature montre le pont jeté sur un fleuve rapide ; sur l'une et l'autre rive est dessiné un énorme soufflet, évidemment d'une grandeur de fantaisie et nullement à l'échelle. Ce détail m'a rappelé un dessin de Léonard de Vinci dans le célèbre *Codex atlanticus* de Milan[1]. Un jeune homme passe une rivière sur une espèce de petit radeau ; sur la rive est un soufflet plus grand que l'homme. C'est donc que le soufflet a servi à gonfler les outres qui forment le radeau. Or, il y a là une ressemblance extraordinaire avec le dessin de l'Anonyme, et cette ressemblance ne peut être l'effet du hasard. De même que Berthelot a reconnu, dans les chars armés de faux de Léonard, un emprunt, direct ou indirect, aux modèles de l'Anonyme, de même, et peut-être avec plus d'évidence encore, nous devons conclure que le charmant croquis de Léonard n'est pas sorti de son imagination, mais de l'étude du manuscrit de Spire ou d'une de ses copies[2]. Déjà Müntz mettait les savants en garde contre une confusion tentante entre les notes et extraits du grand Florentin et les découvertes qu'on peut lui attribuer. « A cet égard, écrivait-il en 1899, je le proclame hardiment, tout est à faire : sans un dépouillement méthodique des écrits de ses devanciers, il est impossible que



Fig. 6. — Dessin de Léonard de Vinci.

1. Müntz, *Léonard de Vinci* p. 332 ; *Jahrbüch. preuss. Kunstsamml.*, t. XX, p. 67 ; cf. *Raccoltà Vinciana*, 1912, p. 181.
2. On sait que Valturius (*De re militari*, 1472) a été une des sources directes de Léonard.

nous appréciions à sa juste valeur la contribution de Vinci à un édifice qui a exigé le concours de tant de générations de travailleurs. » Paroles sages, mais que l'auteur a trop oubliées en écrivant plus loin (p. 333): « La mécanique est redevable à Léonard d'une foule d'autres découvertes ou inventions. » C'est quand on aura clairement spécifié et classé cette « foule de découvertes », en les rapprochant des connaissances mécaniques et autres acquises à la fin du xve siècle, qu'on pourra distinguer ce qui est dû au génie de Léonard de ce qui est dû seulement à sa diligence, à son encyclopédique curiosité[1].

XV

Aucun projet de l'Anonyme n'a eu plus de succès que celui de son navire de guerre léger ou *liburne*, non qu'on l'ait cité expressément — il n'en est jamais question, que je sache, avant le xxe siècle — mais parce que les copies de la miniature jointe au texte se sont répandues et ont inspiré de nombreuses imitations.

Voici d'abord le texte[2]. « La liburne destinée aux guerres navales est trop grande pour être manœuvrée de main d'hommes; mais elle est poussée par la force d'animaux agissant sur des machines. A l'intérieur il y a des couples de bœufs attelés à des manèges qui mettent en mouvement des roues attachées aux flancs du navire. La circonférence de ces roues est pourvue de palettes à l'extrémité des rayons; elles agissent à la façon de rames pour presser l'eau et donnent ainsi l'impulsion au bateau. Cette liburne, en raison de sa masse, et du travail intérieur de ses machines, entre en bataille avec une telle violence qu'elle détruit aisément par son choc toutes celles qui lui sont opposées. »

Il y a là, sans aucun doute, la plus ancienne mention d'un

1. Voir *Raccolta Vinciana*, 1909, V, p. 67 (Solmi).
2. Traduit par Berthelot, *Annales de chimie et de physique*, 1900, p. 342.

navire sans voiles ni rames, mû par des roues à palettes : c'est le principe des plus anciens vapeurs à aubes. Dans son introduction, l'auteur l'annonce comme un navire très rapide, d'une force égale à dix autres et dont l'équipage peut être très réduit, à la différence de ceux où chaque longue rame doit être maniée par plusieurs rameurs.

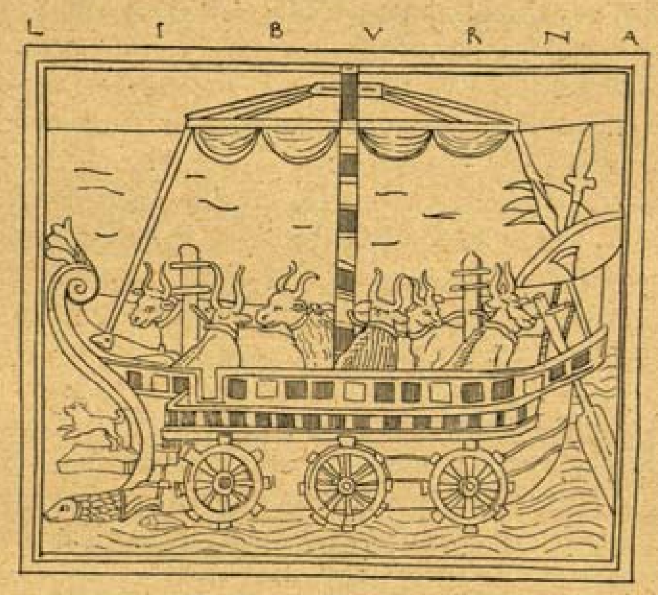


Fig. 7. — La liburne à roues.

L'Anonyme ne dit malheureusement pas contre quels ennemis devrait être employé cet engin ; il y a pourtant une indication, puisqu'il parle de dix liburnes opposées à celle qu'il préconise. Ce ne sont pas des navires de ligne, mais probablement des barques des pirates, comme l'Empire, au début du ve siècle, en voyait paraître sur presque tous ses rivages et dans les estuaires des fleuves. Le mal était ancien ; il s'aggrava vers la fin ; mais cela ne fournit aucune donnée chronologique.

Qu'une liburne à roues ait été construite dans l'antiquité, nous n'en savons rien et cela n'est guère probable. Mais l'Ano-

nyme s'exprime comme si ce navire existait et, par surcroît, il en donne une image. Il n'est pas impossible qu'une des copies de cette image et du manuscrit qui la contenait ait été connue, dès le XIII[e] siècle, du moine franciscain Roger Bacon[1]. On lit, en effet, dans son ouvrage *De secretis operibus* : « Instrumenta navigandi possunt fieri sine hominibus remigantibus, ut naves maximae fluviales et marinae ferantur unico homine regente majori velocitate quam si essent plenae hominibus navigantibus (remigantibus)? ». Comparez cela à la phrase de l'Anonyme dans l'introduction : « Docebimus velocissimum liburnae genus decem navibus ingenii magisterio praevalere, ita ut hae per eam sive auxilio cujusquam turbae obruantur. » Dans les deux phrases, il est question de rapidité, *majori velocitate* (Bacon), *velocissimum genus* (Anonyme) ; dans les deux phrases, il est question de l'économie de nombreux rameurs ; Bacon parle d'un seul capitaine ou pilote (*unico homine regente*), alors que l'Anonyme se sert de l'expression *ingenii magisterio* qui vise la puissance de l'esprit en général, mais pourrait se comprendre « par le magistère d'un seul esprit. » Faut-il attribuer ces concordances au hasard? J'en doute beaucoup. Mais si l'on peut encore hésiter pour Bacon, qui ne parle pas de roues, toute incertitude cesse en présence du dessin donné au XIV[e] siècle par le *Bellifortis*[2], où la seule différence est que les roues sont manœuvrées à l'intérieur par des hommes, non par des bœufs. Berthelot, qui a publié le dessin du *Bellifortis*, en a reconnu et affirmé l'origine antique comme il convenait.

A la roue on peut substituer deux rames perpendiculaires entre elles, tournant sur un essieu, ce qui permet de supprimer la jante : on obtient alors la propulsion par rames tournantes, mais toujours avec cet avantage qu'on peut se passer de rameurs. Le mystérieux navire expérimenté devant Charles-

1 Neber, *op. cit.*, p. 43.
2. Berthelot, *Annales*, 1900, p. 343

Quint à Barcelone, en 1543, par le capitaine Blasco de Garay[1], était muni de roues latérales mises en mouvement par un dispositif qui comportait une chaudière. L'inventeur n'a pas voulu dire son secret, mais Arago a donné de bonnes raisons de croire que le moteur était une variété de l'éolipyle de Héron, n'ayant rien de commun avec les machines à vapeur modernes. Nous possédons d'ailleurs une preuve curieuse que le modèle de l'Anonyme n'est pas resté inconnu en Espagne. Dans un article sur l'Armeria Real de Madrid, signé *Vicomte Louis de Dax*[2], est reproduit, avec d'autres modèles de vaisseaux, celui d'un navire mû par des bœufs « d'après le dessin original de Don José de Navarro en 1729. » Le texte traite du Musée naval de Madrid, fondé en 1844 ; il y est dit que le dessin reproduit appartient à un album commencé en 1719 par le marquis de la Victoria, capitaine général de marine. « Nous donnons le facsimile d'un dessin de galère[3] conservant la forme usitée par les Romains et remplaçant les rames par des roues à aubes, assez semblables à celles de nos bateaux à vapeur. Elles étaient mues par un essieu en fer portant une roue dentée, s'engrenant sur un montant ou arbre à pivot, que des bœufs mettaient en mouvement en tournant sur le pont même autour du pivot. L'inventeur de ce système, Don José Navaro de Viane, avait donné à son bateau à roues le nom d'*Erates* » (probablement *Erastès*). Le dessin est purement et simplement la copie d'une gravure sur bois d'après la miniature de l'Anonyme ; même les ornements sont fidèlement reproduits. Conscient ou non, il s'agit bien d'un plagiat.

En 1587, Panciroli, professeur à Padoue, disait avoir vu une vieille image qui représentait des liburnes portant sur les côtés

1. F. Arago, *Œuvres*, t. V, p. 10 sqq. C'est sans doute le procédé de Jean Lascaris, dont il est question dans une lettre d'un ambassadeur de Charles-Quint à Rome, permettant aux navires de naviguer par temps calme. Lorsque M. Morel-Fatio signala cette lettre (*CR. Acad. Inscr.*, 1916, p. 115), je rappelai en séance la liburne du *De Rebus bellicis* (*ibid.*, p. 117).

2. *Illustration*, avril 1866, p. 256 ; cf. Neher, *op. laud.*, p. 44.

3. *Ibid.*, p. 254.

trois paires de roues à aubes, tournées par trois paires de bœufs ; il ajoutait que ces navires surpassaient en vitesse les meilleurs trirèmes[1]. Ce témoignage a été cité en 1822 par Montgéry, dans sa notice sur Fulton, comme preuve que les roues, dans l'antiquité, avaient parfois remplacé les rames. En réalité, il s'agit là de la miniature de l'Anonyme et de cela seulement. Panciroli l'a connue (nous le savons d'ailleurs), mais sans la citer avec précision.

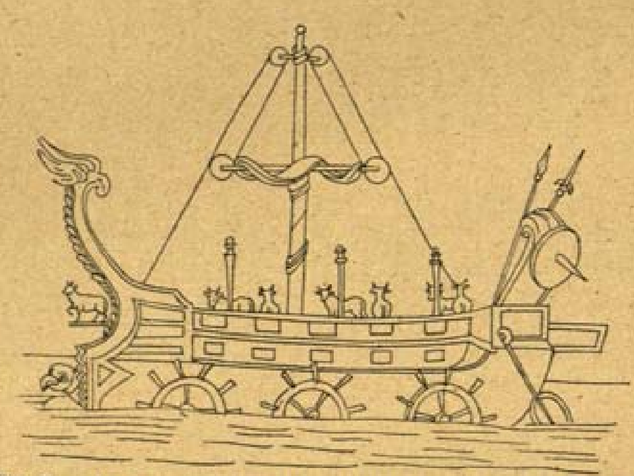


Fig. 8. — La prétendue invention de Don José Navaro de Viane.

Papin, en 1695, rapporte qu'il a vu en Allemagne des rames tournantes attachées à l'essieu d'une barque et mues par des chevaux[2]. Nous n'avons pas de dessin de cette barque : mais l'idée est celle de l'Anonyme et dérive de lui.

On peut en dire autant du premier essai sérieux de rames tournantes qui remonte au constructeur français Duquet (1699). Ici, nous sommes sur un terrain solide, car nous avons, pour nous guider, les six volumes de *Machines et inventions approuvées par l'Académie des sciences*, publiés par elle, avec des

1. Panciroli, *Res memorabiles*, Ambergae, 1599, I, p. 127.
2. Arago, *Œuvres*, t. V, p. 61.

gravures à grande échelle, de 1735 à 1743. Dans le projet de Duquet, approuvé par l'Académie en 1702, expérimenté à Marseille et au Havre sur des galères royales, les rames tournantes sont mues par des hommes. Les tomes V et VI du même recueil nous font connaître trois projets de navires présentés, en 1729 et 1730, par le comte, depuis maréchal de Saxe. Dans le premier, le moteur des 38 rames est un treuil manœuvré par des hommes ; il n'y a pas de roues. Le second, dit machine pour remonter les bateaux, est une sorte de toueur ; il n'y a pas de roues non plus. Mais le troisième navire est bien un emprunt à notre Anonyme (VI, p. 41). Il est désigné ainsi : « Autre machine pour remonter les bateaux inventée par M. le Comte de Saxe. » La gravure et le texte ne sont pas d'accord, car la gravure montre seulement deux chevaux tournant le manège, tandis que le texte en mentionne deux paires. Mais les roues à palettes, dites roues de moulin ou roues à vannes, de chaque côté du bateau, ne laissent guère de doute sur l'origine de la conception. Cette machine devait tantôt remorquer des bateaux sur la Seine, tantôt y naviguer seule, auquel cas on se promettait qu'elle atteindrait, en marchant avec le courant, une grande vitesse. Il paraît même qu'elle fut exécutée et se comporta mal ; mais, sur ce point, j'en suis réduit à des informations peu précises. D'Espagnac, gouverneur des Invalides, écrit dans son *Histoire de Maurice de Saxe*[1] que cet aventurier, étant à Paris en 1730, inventa une machine pour faire remonter les bateaux sur la Seine sans employer de chevaux et qu'il alla à Rouen pour s'en servir; mais ayant trouvé trop de difficultés dans l'exécution, il l'abandonna. « On doit à ce projet, ajoute d'Espagnac, la perfection de la machine qui est sous le Pont-Neuf et qui sert à remonter les bateaux depuis le Pont-Royal. » Cette machine m'est inconnue ; d'Espagnac ne cite d'ailleurs aucune source. Dans l'*Almanach littéraire* de 1779[2], on lit que la

1. Paris, 1773, t. I, p. 96.
2. *Intermédiaire des curieux*, 1891, t. XXIV, p. 659.

galère (*sic*) du comte de Saxe devait remonter la Seine de Rouen à Paris en vingt-quatre heures, mais que cette machine ne réussit pas; sur quoi Adrienne Lecouvreur, alors liée avec Maurice, lui aurait appliqué le mot de Molière: « Que diable allait-il faire en cette galère ? »

Le comte de Saxe, passionné pour les études de stratégie, a fort bien pu voir une gravure de l'Anonyme dans le Végèce de 1607, ou même dans l'édition originale de la *Notitia*, reproduite à Paris par Labbe en 1670. D'ailleurs, l'idée de la propulsion de corps flottants au moyen de rames était alors assez répandue, car, à la même époque, l'Académie des Sciences approuvait le modèle d'un cygne mécanique destiné à nager sur des étangs au moyen d'un ressort intérieur qui actionnait à l'arrière une petite roue. Ce cygne mécanique est peut-être le premier flotteur à roue qui ait véritablement fait du chemin.

J'ai montré la continuité obscure de l'influence de l'Anonyme depuis Bacon peut-être, et certainement depuis le *Bellifortis* de Kyeser, jusqu'à l'aube des inventions décisives dues à Papin, au marquis de Jouffroy et à Fulton. Mais l'Anonyme n'a pas revendiqué pour lui-même l'invention de la liburne à roues; *pauca machinarum inventa referemus*, dit-il au moment d'en parler, ce qui peut et doit laisser supposer que l'idée était plus ancienne, sans que l'on puisse rien préjuger de l'exécution. Nous n'en savons pas davantage. Mais d'autres ont pu supposer et dire que ce modèle avait été connu des Romains et même des Grecs. Les écrivains de deuxième et de troisième main transforment volontiers les possibilités en certitudes; le copiste est toujours plus affirmatif que celui qu'il copie. De là, dans des ouvrages de mauvais aloi, des affirmations d'une fausseté déconcertante, sous lesquelles on peut pourtant reconnaître, comme source unique d'ailleurs ignorée, la liburne à roues de l'Anonyme. Dès 1822, Montgéry, après avoir cité le texte de Panciroli sur les navires à roues, ajoutait prudemment: « Je supprime à ce sujet la citation de quelques manuscrits dont la date est plus ou moins incertaine. Je me borne à rappor-

ter, que, d'après l'un de ces manuscrits, il y aurait eu des roues à aubes, tournées par des bœufs, à bord des vaisseaux qui transportèrent les Romains en Sicile sous le commandement de Claudius Caudex. » Montgéry a bien fait de n'en rien croire, mais il aurait dû donner une référence à ces manuscrits. Voici maintenant ce qu'écrit Figuier dans son *Exposition et Histoire des principales découvertes*[1] : « Il existe des médailles romaines qui représentent des navires de guerre (liburnes) armées de trois paires de roues mues par des bœufs. » Pas de référence, et pour cause. Voici ce qu'écrit Édouard Fournier, *Le Vieux-neuf*[2] : « Les Romains firent sur leurs galères les premiers essais de machines à roues mues par des chevaux ou des bœufs. Il paraît même que les Égyptiens avaient aussi fait usage de machines à rames sur leurs vaisseaux. » Pas de référence, et pour cause. M. Neher, en 1911, a mentionné des compilateurs allemands du XVIIe et du XVIIIe siècle qui font mouvoir ainsi le grand navire de Denys de Syracuse ; l'un d'eux pousse l'impudence jusqu'à citer, à l'appui de son dire, Athénée, Diodore et Plutarque, qui parlent bien du grand navire, mais non des bœufs. Quant à l'assertion relative à Appius Claudius Caudex, qui passa, en effet, d'Italie en Sicile, la légende demi-savante recueillie par Montgéry à son sujet doit probablement s'expliquer ainsi. Les chalands romains s'appelaient *caudices* et il y avait, sur le Tibre, des *caudicariae naves* qui, au dire de Procope (*Bell. got.*, I, 26), remontaient le Tibre hâlées par des bœufs[3]. Comme, d'autre part, on cherchait dans le mot *caudex* l'explication du singulier *cognomen* d'Appius Claudius, une confusion a pu se produire à la faveur de l'image de la liburne ; quelqu'un s'est imaginé que c'était un des *caudices* d'Appius et que les bœufs, au lieu de tirer le bateau, le faisaient mouvoir en tournant le manège. L'erreur ne serait pas plus grave que celle d'un savant allemand contemporain qui crut voir dans

1. Paris, 1855, t. I, p. 207.
2. Paris, 1877, I, p. 197.
3. Voir les art. *Caudex et Caudicariae naves* dans Pauly-Wissowa.

la liburne de l'Anonyme un navire pour le transport des bestiaux.

De tous les auteurs que nous avons cités, il n'en est pas un qui se soit référé à l'Anonyme ; il n'en est pas un non plus qui ne l'ait connu indirectement. Il y a là un phénomène littéraire assez insolite pour justifier les détails où nous sommes entré à ce sujet.

XVI

Le développement que je vais maintenant traduire fait suite à la description de la baliste fulminale.

« Muni de ces inventions mécaniques, Empereur invaincu, tu doubleras la puissance de ton armée victorieuse ; tu briseras les assauts de l'ennemi non seulement par la force, mais par la supériorité de la science ; bientôt ta sagacité te fera reconnaître l'efficacité parfaite de ces engins. Faut-il châtier, dans la guerre sur terre, l'audace d'un agresseur acharné ? Avec tes chars à faux, tu le poursuivras à travers les plaines. Chercherait-il à s'emparer par surprise d'une muraille ? Avant de l'atteindre, il éprouvera l'effet sûr de tes balistes. Une rivière arrête-t-elle la marche de ton armée ? Le pont portatif t'offre son secours. Abandonnant la terre, l'ennemi essaie-t-il de t'assiéger par mer ? La liburne, animée d'une vitesse inouïe par des roues que font mouvoir des bœufs, te procurera sans délai la victoire. Comment résister, en effet, à la puissance d'un engin qui unit à la solidité la mobilité ? En outre, les balistes fulminales garderont tes frontières, armes d'autant plus efficaces qu'elles ont besoin de moins d'hommes pour les servir. Car tout ce que pourrait leur ajouter de puissance un personnel plus nombreux, elles le doivent à l'ingénieux artifice de leur construction. »

XVII

Suit un chapitre intitulé *De bellico apparatu*, titre qu'on pourrait traduire ainsi : « De l'armement et de la tactique. » L'auteur y revient sur plusieurs questions précédemment abordées.

« Pour éviter que l'agglomération des soldats ne fasse obstacle au déploiement de leur valeur, il faut répartir l'armée en groupes de trois divisions comptant 2000 hommes chacune. Le soldat qui parcourt des régions à frimas doit être vêtu du thoracomachus et pourvu des autres secours tant contre le froid que contre les menus projectiles, sans avoir besoin de mettre en avant son bouclier. Il faut, en effet, éviter, ce qui arrive fréquemment, qu'un armement trop lourd l'empêche de pénétrer dans les forêts épaisses et de battre en retraite quand cela est nécessaire. Pourtant, une troupe en marche est toujours suivie d'un pont d'outres, porté par de légers véhicules, afin de pouvoir rapidement franchir les rivières ou les repasser pour se mettre à l'abri. En combattant les Perses, plus rusés et plus braves que les autres nations, il faut que les troupes se forment en carrés et disposent d'un armement plus complet : toutes les machines doivent alors être employées. Deux hommes pousseront un tichodifrus pour protéger une baliste; sous ce couvert, des soldats bien armés prendront contact avec l'ennemi ; une fois découverts, ils trouveront une protection contre des nuées de traits. J'ai déjà dit que les parois du tichodifrus doivent être protégées, contre un assaut éventuel, par des pointes de fer. Une fois l'ennemi prêt à tourner le dos, la victoire sera obtenue par les chars à faux qui couperont les jarrets des fuyards. Là où l'espace est trop étroit pour qu'une troupe se déploie, elle se concentrera à l'abri d'un long rempart de machines, afin d'obvier à des attaques de flanc. En toutes circonstances, il faudra disposer d'attelages doubles pour les machines, afin de pouvoir remplacer, au besoin, les animaux tués ou fatigués. »

Tout cela, on en conviendra, n'est pas d'un rêveur, mais d'un homme expérimenté et qui a probablement fait campagne contre les Perses, au temps de Julien ou de Jovien.

L'avant-dernier alinéa traite de la fortification des frontières, *De limitum munitionibus*.

« La sécurité de la République exige que l'on protège efficacement les frontières qui encerclent le flanc de l'Empire,

ce qui peut se faire le mieux en les garnissant de fortins. De mille en mille pas, une muraille solide doit être défendue par de très fortes tours. La dépense n'incombera pas à l'Etat, mais aux propriétaires riverains; c'est à eux aussi d'y introduire et d'y exercer des milices agraires qui assureront ainsi, comme par une ceinture continue, la sécurité des provinces. »

XVIII

Enfin, le mémoire se termine brusquement par quelques lignes très intéressantes sur les remèdes qu'il convient d'apporter à la confusion des lois et du droit (*de legum vel juris confusione purgandâ*). Il n'y a là évidemment que le début d'un développement dont la fin est malheureusement perdue. Je traduis ce passage, auquel les historiens du droit romain ne semblent avoir fait encore nulle attention.

« Très saint Empereur, une fois les ressources de la République assurées au-dedans et au dehors par la (ou *ta*) divine Providence, il reste à ta Sérénité d'appliquer un remède à des malaises d'ordre civil : il faut que tu dissipes, par les lumières de ton auguste bienveillance, la confusion et les contradictions des lois. Ainsi prendront fin des litiges injustes. Qu'y a-t-il, en effet, de plus contraire à la justice que ces disputes perpétuelles, là où une justice éclairée discernerait sans peine ce qui doit revenir à chacun ? » Le texte ne paraît pas correct, mais le sens que j'adopte s'en dégage avec assez de clarté.

Ainsi, ce que l'auteur demande, ce n'est pas une compilation privée des lois existantes, comme les recueils dits grégorien (vers 295) et hermogénien (vers 320), mais un véritable code, comme le Code théodosien qui fut promulgué par Théodose II et Valentinien III en 438, par conséquent après l'époque que nous croyons devoir assigner à l'Anonyme.

M. Neher, qui fait écrire cet auteur sous Justinien, en 527, considère comme « certain » (p. 71) que l'alinéa traduit ci-

dessus inspira à cet empereur l'idée d'une refonte des lois, projet qui avait déjà préoccupé plusieurs princes, dit la préface du Code, mais qu'aucun n'avait su réaliser. Le même savant observe que des échos des mots mêmes de l'Anonyme (confusione *purgandâ*, *confusas* legum *contrariasque* sententias) se retrouvent dans l'œuvre des jurisconsultes de Justinien (jus *confusum* et a nobis *purgatum*, constitutiones *confusas*, legum tramitem *confusum*, jus paene *confusum*, *contrarias* interpretantium *sententias*). Cette remarque a sa valeur; mais comme la richesse de la langue, pour exprimer les mêmes idées, n'est pas infinie, on se demande comment ces rencontres verbales auraient pu être évitées; peut-être, d'ailleurs, faut-il admettre une source commune, quelque préambule que nous n'avons plus. M. Neher estime aussi que l'insistance de l'Anonyme sur l'utilité de l'artillerie, très négligée au v[e] siècle et au début du vi[e], explique l'importance prise par cette arme dans les corps de Bélisaire, auquel cet écrit aura sans doute été renvoyé à cause de l'intérêt qu'il présente pour l'art militaire.

Si M. Neher avait raison, le mémoire de l'Anonyme serait un document capital, d'une valeur historique de premier ordre : il aurait été le point de départ de la législation de Justinien, comme celui des conquêtes de cet empereur en Italie. Mais, par les raisons que j'ai données à plusieurs reprises, une date aussi basse que 527 est inadmissible, et tout l'échafaudage des hypothèses de M. Neher paraît caduc. Comment d'ailleurs, écrivant en 527, l'auteur aurait-il pu oublier le Code théodosien, premier essai officiel de codification?

Si l'influence de l'Anonyme avait été telle que le croit M. Neher, la liburne à roues aurait été au moins mise à l'essai et Procope nous en aurait dit quelque chose. Il est vrai que l'Italien Trissino (1478-1550), cité par M. Neher, dit que Bélisaire avait pour insigne (*per insegna*) « une liburne à six grandes roues qui fendaient les ondes »; tout en avouant qu'il ignore où Trissino a puisé cette information, M. Neher lui attribue quelque importance pour sa thèse (p. 74). Mais

Trissino a dû voir quelque part, en original ou en copie, la miniature de l'Anonyme représentant la liburne; s'il en a fait l'insigne de Bélisaire, ce qui est évidemment absurde, c'est par un caprice sans conséquence d'humaniste. Jamais Justinien n'eut une flotte digne de ce nom. Dans son étude sur la marine byzantine, Gfrörer a précisément montré que la négligence des choses navales a été l'un des chancres rongeurs de la puissance byzantine[1]. En 551, lors de l'expédition de Narsès en Italie, les troupes durent suivre la longue voie de terre, faute de vaisseaux pour leur faire passer l'Adriatique; ceux dont on disposait, en petit nombre, n'appartenaient pas à l'État, mais à des armateurs auxquels l'État les louait. C'est seulement après la troisième apparition de la flotte sarrasine dans le Bosphore (717) que les Byzantins se décidèrent à créer une flotte de guerre qui resta d'ailleurs toujours insuffisante dans un pays où il y a tant de bons ports.

Qu'on lise, dans le *Justinien* de M. Diehl (où il n'est pas question de la marine), la description des armées de Justinien, formées surtout d'auxiliaires barbares, indisciplinés et pillards. C'est un milieu tout à fait différent de celui que l'Anonyme nous laisse entrevoir.

XIX

En somme, que ce technicien intelligent se soit adressé à Valentinien et à Valens, à Valentinien II et à Théodose, à Théodose et à ses fils, ce qu'il paraît impossible de décider, l'atmosphère politique qu'on respire en lisant son mémoire est bien celui de la seconde moitié du IVe siècle, antérieure aux grandes invasions, mais tout imprégnée de la crainte que leur menace inspire aux patriotes éclairés. La guerre défensive qu'il prévoit, dans les montagnes glacées, les forêts épaisses, les marais, les déserts brûlants, est bien celle qui pouvait préoccuper un Théodose, alors que les frontières de

1. Gfrörer, *Byzant. Geschichten*, t. II, p. 401.

l'Empire, encore à peu près intactes, étaient l'objet d'assauts continuels sur terre et sur mer.

Je m'arrête ici, en demandant pardon à nos lecteurs d'avoir quelque peu abusé de leur patience. Mon excuse est la nouveauté du sujet et l'intérêt considérable qui s'attache à ces quelques pages oubliées, tant pour l'histoire générale du IVe siècle à son déclin que pour celle des applications de la science dans l'antiquité.

Salomon Reinach.

APPENDICE

Ayant collationné le ms. lat. 9661 de Paris (P.) avec la mauvaise réimpression de Schneider (S.), je crois pouvoir offrir un texte à peu près lisible, ceux qui le sont moins étant tous rares.

ANONYMI DE REBVS BELLICIS LIBER

PRAEFATIO

Caelesti semper instinctu, felicis Reipublicae vestrae commoditas, sacratissimi principes, opportunis est suggerenda temporibus, ut divina consilia divinis successibus convalescant. Unde, pro ingenii facultate, unum capitulum de largitionum utilitate[1] in hoc libello composui, non quod istud tam immensae utilitati sufficiat, sed ut ex hoc medioeritatis meae documento praemisso, in reliquis utilitatis possit fides ostendi[2]. Proinde, ne promissioni fides accomodata velut fallacem in posterum gravet, pro conscientiâ veritatis ipse mihi poenam, praemii loco, si promissio secus cesserit, posco : ne me laus ante[3] prosequatur, cum abunde sit in hâc parte indignationem pro audaciâ declinare. Sed fas erit Reipublicae praesulem a privato desiderata cognoscere, cum rerum utilitas interdum eum lateat inquirentem. Ergo nonnunquam invitandi sunt, qui mente[4] quicquam sentire fuerint approbati. Nam ut ait optimus Orator : « Ad illum major pars hominum decurrit, quem ingenio natura donaverit. » In quâ re est considerare semper quid unusquisque magis sentiat quam loquatur. Constat

1. C'est le vrai titre.
2. *Fides ostendi (possit).* S.
3. *Ant.*, P.
4. *Nec te*, P.; correction proposée par Schneider en 1910.

enim apud omnes quod nec summa nobilitas, nec opum affluentia, aut subnixae tribunalibus potestates, aut eloquentia litteris adquisita, consecuta est utilitates artium in quibus etiam armorum continetur inventio. Sed ingenii tantummodo magnitudo, quae virtutum omnium mater est, naturae felicitate subnixâ, quod quidem sine personarum electione videmus accidere. Nam cum barbarae nationes neque facundiâ polleant, aut dignitatibus illustrentur, minime tamen a rerum inventione, naturâ opitulante, habentur alienae[1].

Quamobrem, clementissimi principes, qui gloriam bonae opinionis perpetuâ felicitate diligitis, qui Romano nomini debitos affectus propagatis in filios, respicere dignemini quae nostris sensibus commoda providentia divinitatis intulerit.

Universis igitur seu militiam clementiae vestrae tractantibus, seu otio privato contentis, vel terrae cultoribus, sive negotiatoribus, mercium lucra tractantibus, pro saeculi vestri felicitate gaudentibus, consequimini ex hoc opere commoda singulorum, quorum species diversis titulis opportunis quibuscumque locis oratio subjecta testabitur.

Referemus enim quemadmodum, remissâ tributorum medietate, in robur proprium provinciarum cultor habeatur. Unde etiam, ratione exactionum cessante et contumeliâ limitum, solitudinem, erectis castrorum munitionibus, incola securus illustret[2], quo etiam pacto auri argentique modus sine dantium poenâ duplicetur, vel quo argumento, extra solitam largitionem cumulatus, honoribus miles exsultet. His etiam adnectenda credidimus quae bellorum necessitatibus terrâ vel mari in adquirendis victoriis procurentur. Ex quibus, fastidii levandi gratiâ, pauca machinarum inventa referemus.

Docebimus igitur velocissimum liburnae genus decem navibus ingenii magisterio praevalere, ita ut hae per eam sine auxilio cujusquam turbae obruantur. In terrenis vero congressibus talis est excogitata sollertia, ut equus[3] sive aciem rupturus invadat, sive fugientibus ingerat se, tali arte muniatur ut semetipsum verberans, sine cujusquam magisterio, efficiat magnas hostium strages. In fluviorum quoque difficultatibus exquisita est novi pontis inventio minime subvectioni onerosa. Hunc enim pontem, amnibus paludibusque necessarium, perpauci homines aut quinquaginta fere numero jumenta portabunt.

Ex his igitur quae rettulimus, jam futuris ut arbitror designatis, pace vestrâ dixerim, magnum vobis munus concessu divinitatis apporto, asserens providentiâ pietatis vestrae armorum vigorem et cunctam rempublicam praedictis remediis sublevandam ; quae quidem non ignota sunt proximis vestrae clementiae, quos alia plura sollicitant a nobis aliena. Verum quia illos multa occupatos effugiunt, otio persuasus, non adeo a rerum commoditatibus peregrinus, utilia vestrae felicitati undique redacta conferre gestivi.

Si quid vero liberius oratio mea pro rerum necessitate protulerit, aestimo veniâ protegendum, cum mibi promissionis implendae gratiâ subveniendum est propter philosophiae libertatem.

1. *Alieni*, P.
2. *Perlustret?*
3. *Eques*, P et L.

DE INHIBENDA LARGITATE

Bellicam laudem et gloriam triumphorum utilitas semper comitatur[1] aerarii, *cavendum vero*[2] ne profusa largitio semina magis excitet proeliorum. Quae si providentiâ majestatis imperatoriae reprimatur, non amplius bellorum florebit improbitas, sed collatorum potius defecta subsidia recreabuntur[3]. Quod si largitio immoderata servanda profuderit, opum delectabilitas nullo vetustatis more poterit jam necessitatibus subvenire.

Quamobrem patrum nobis est paulisper providentia referenda quam in rebus egenis habuerint, vel quae nunc in tantâ facultatum licentiâ videatur. Rectores superioris vitae non otiosis opibus, sed condendis potius moenibus laetabantur, in quorum decorem universam auri argentique materiam conferebant. Aeris quoque copiam in simulacris propriis ad virtutis suae testimonia figurabant. Ut vero emendi et vendendi utilitas et ut facultas regiae largitati suppeteret, in aeris usum excultam politius terram et igne solidatam, certis quoque expressionibus figuratam, auro argentoque reposito usui habuerunt; sed posteriores fastidientes priscae utilitatis inventum formatos e coriis orbes auro modico signaverunt, quibus regum munificentia et commutationum necessitas intactis collatoribus utebatur. Sequentior vero aetas, aeris redundante materiâ, quam publicus jam moenium recusabat ornatus, diuturna ut prior monumenta meditata, aes validum ipso pondere pretiosius figuravit : cujus species pro qualitate, ut diximus, ponderis diuturnior fuit, sed potentia regalis pro licentiâ suam speciem[4] tantum in auro argentoque signavit, quae pro reverentiâ figurae, nullis usibus proficiens, ad honorem regium sacrata permansit. Aeris autem materia, quae jam pro[5] copiâ vilior erat, ad dona militaria et varia populorum commercia signabatur. Sed ut vera fides dicta facilius prosequatur, formas et species commodas atque pro temporibus diversas, variasque veterum provisiones exprimi colorum qualitatibus properavi.

EX QVIBVS TEMPORIBVS PROFVSIO VEL AVARITIA COEPERIT

Constantini temporibus profusa largitio aurum pro aere, quod antea magni pretii habebatur, vilibus commerciis assignavit; sed[6] hujus avaritiae origo hinc creditur emanasse. Cum enim antiquitus aurum argentumque et lapidum pretiosorum magna vis in templis reposita ad publicum pervenisset, cunctorum dandi habendique cupiditates accendit. Et cum aeris ipsius — quod regum, ut diximus, fuerat vultu signatum — enormis jam et gravis erogatio

1. *Imitatur*, P et S.
2. Ajouté pour obtenir un sens.
3. *Recreantur*, P et S.
4. *Speciem suam*, S.
5. *Prae*, S.
6. *Sub*, P.

videretur, nihilominus tamen, a caecitate quâdam, ex auro, quod pretiosius habetur, profusior erogandi diligentia fuit. Ex hâc auri copiâ privatae potentium repletae domus, in perniciem pauperum clariores effectae, tenuioribus videlicet violentiâ oppressis[1]. Sed afflicta paupertas, in varios scelerum conatus accensa, nullam reverentiam juris aut pietatis affectum prae oculis habens, vindictam suam malis artibus commendavit. Nam saepe gravissimis damnis affecit imperia populando agros, quietem latrociniis persequendo, inflammando odia[2], et per gradus criminum fovit tyrannos quos ad gloriam virtutis tuae produxit magis quam succendit audacia[3]. Erit igitur curae prudentiae tuae, optime imperator, repressâ largitate et collatori prospicere, et in posterum nominis tui gloriam propagare.

Denique paulisper felicium temporum revolve memoriam et antiquae paupertatis famosa regna considera, quae agros colere et abstinere opibus norant, quâ haec honoris laude per omne aevum frugalitas incorrupta commendet. Certe aurea nuncupamus quae aurum penitus non habebant[4].

DE FRAVDE ET CORRECTIONE MONETAE

Inter damna reipublicae non ferenda, solidorum figura, aliquantorum fraudibus depravata, diversâ populos ratione sollicitat et regiae majestatis imaginem, dum per monetae culpam refutatur, imminuit. Ementis enim eundem solidum fraudulenta cupiditas et vendentis damnosa necessitas difficultatem quandam ipsis contractibus intulerunt, ne rebus possit interesse simplicitas. Ergo huic quoque parti majestatis vestrae est ut in omnibus adhibenda correctio, ita ut opifices monetae redacti undique in unam insulam congregentur, nummariis et solidorum usibus profuturi, a societate videlicet in perpetuum contiguae terrae prohibiti, ne commixtionis licentia fraudibus opportuna integritatem publicae utilitatis obfuscet. Illic enim solitudine suffragante integra fides monetae praestabitur, nec erit fraudi locus ubi nulla est mercis occasio. Verum ut qualitas futurae discussionis appareat, formas et magnitudinem tam aereae quam aureae figurationis picturâ praenuntiante subjeci.

DE IVDICVM PRAVITATE

Ad haec igitur incommoda, quae provincias avaritiae artibus vexant, accedit etiam judicum exsecranda cupiditas, collatorum utilitatibus inimica. Nam hi, despectâ reverentiâ dignitatum, velut mercatores in provincias se missos existimant[5], eo graviores quod ab his procedit iniquitas unde debuit sperari medicina; et tamquam sua (rebus) sufficere non possit iniquitas, exactores in pro-

1. *Repressis*, S.
2. *Odio*, S.
3. Je n'entends point cela.
4. *Habeant*, P.
5. *Existimabant*, P.

fligandis rebus dirigit hujusmodi[1] unusquisque, qui diversis rapinarum artibus collatorum vires exhauriant; videlicet quasi parum notabiles haberentur, si soli peccarent. Quae enim ab his occasio fiscalium titulorum illibata peracta est? Quae conventio sine praedâ discessit? Illis tironum comparatio, equorum vel frumenti coemptio, expensa quoque moenibus profutura, solemnia lucra sunt et votiva direptio. Quodsi provincias casti et integritatis cupidi moderentur, nec fraudi usquam relinquetur locus et respublica moribus ditata firmabitur.

DE RELEVANDO MILITARI SVMPTV

Relatis, ut visum est, Reipublicae incommodis augustis provisionibus merito repellendis, ad enormia militum alimenta ratione non incongruâ prohibenda veniamus, quorum causâ totius tributariae functionis laborat illatio. Sed ne tantae confusionis molem occupatio augusta fastidiat, brevius tam diuturni erroris exitum declarabo. Militaris ordo, stipendiis aliquot peractis, ubi ad quinque vel eo amplius annonarum emolumenta pervenerit, ne haec diutius percipiens Rempublicam gravet, honestâ missione donatus[2] vacans sibi otio gaudeat absolutus. In cujus locum posterior succedens totum numerum per certa temporum spatia expensis gravissimis relevabit. Quodsi numerosior miles de sequentibus scholis in decedentium locum vocatur, hic quoque pari liberalitate aliorum donatus[3] abscedat, vel ad alium ordinem cui miles deest locum suppleturus accedat. Quae res non solum expensis gravidam rempublicam recreabit, sed etiam curas imperatoriae provisionis imminuet. Animabit etiam plures ad militiam, quos ab eâ stipendiorum tarditas prohibebat. Hujusmodi igitur provisionis utilitas in augmentum provincialium habet veteranos regiis donis opulentos et ad colendos agros adhuc praevalentes agricolas. Habitabunt limites, arabunt[4] quae dudum defenderant loca, et laborum desiderio potiti erunt ex milite collatores. Verum quia nonnunquam bellorum ruinâ aut fastidio castrensium munerum deserta militia de summâ integritatis intercipit, tali remedio hujusmodi damna supplenda sunt, scilicet ut centeni aut quinquageni juniores, extra hos[5] qui in matriculis continentur, habeantur in promptu armis exerciti et minori, utpote tirones, stipendio sublevati, in locum amissorum, si res ita tulerit, subrogandi. His ita provisis[6], et integritas secura manebit exercitus, et damnis non deerunt matura et parata inprimis subsidia.

DE BELLICIS MACHINIS

Inprimis sciendum est quod imperium Romanum circumlatrantium ubique nationum perstringat insania[7] et omne latus limitum tecta naturalibus locis

1. *Hujusmodi dirigit*, S.
2. *Donatur*, P et S.
3. *Donatur*, S.
4. *Arabum*, S.
5. *Hoc*, S.
6. *Provisio*, S.
7. *Sic*, P; *audacia*, S. Cf. les *vesanae gentes* de Claudien, XXVI, 647.

appetat dolosa barbaries. Nam plerumque memoratae gentes aut silvis teguntur aut extolluntur montibus aut vindicantur pruinis, nonnullae vagae solitudinibus ac sole nimio proteguntur. Sunt quae paludibus fluminibusque defensae nec inveniri facile queant et tamen quietem pacis lacerent inopinatis incursibus. Ergo hujusmodi nationes, quae aut talibus subsidiis aut civitatum castellorumque moenibus defenduntur, diversis et novis armorum sunt machinis prosequendae. Verum ne qua difficultas in excudendis[1] armorum generibus oriatur, imaginem tormentorum nihil a vero distantem coloribus adumbratam orationi subjeci, ut sit facilis imitandi confectio.

EXEMPLVM BALLISTAE QVADRIROTIS

Exemplum ballistae, cujus fabricam ante oculos positam subtilis pictura testatur. Subjecta namque rotarum quattuor facilitas, duobus subjunctis et armatis equis, ad usus hanc bellicos trahit, cujus tanta est utilitas pro artis industriâ ut omni latere in hostem sagittas impellat, sagittarii libertatem et manus imitata. Habet foramina per quattuor partes, quibus pro commoditate rerum circumducta et flexa facillime ad omnes impetus parata consistat. Quae quidem a fronte cochleae machina et deponitur celerius et erigitur sublevata. Sed hujus temo, in quamvis partem necessitas vocet, citâ et facili conversione deflexus erigitur. Sciendum est autem quod hoc ballistae genus duorum operâ virorum sagittas ex se, non ut aliae funibus, sed radiis intorta jaculatur[2].

EXPOSITIO TICHODIFRI

Tichodifrus, quod est genus machinae, ex rei suae commoditate graecâ appellatione vocabuli sumpsit exordium, eo quod per hunc facilior in murum paretur ascensus, ante ballistae semper ducendus incessum quo protectior eadem ballista operetur. Erit ergo hujus quoque compositio vel fabrica utili et commodâ inventione praeparanda. Ergo hic idem tichodifrus non altior sed humilior fabricatur, ut intra se possit latenter incedentium celare vestigia. Qui duabus superimpositis[3] cratibus fixoriisque confixis intra se tectos ab omni incursione defendit, duabus sane rotis ad promovendam machinam latenter impulsus. Cujus axium extremitates[4] et frons necnon et superior latitudo fuscinis et lanceis armatur diligenter aptatis, ne aggrediendi cuiquam per vacantia defensore loca, id est superiorem partem, tribuatur facultas.

EXPOSITIO CLIPEOCENTRI

Parma, hoc est modicus clipeus, fixoriis minutis ad soliditatem sui diligenter munitus, varie habetur idoneus. Interdum enim opperit gestientem, nonnun-

1. *Excitandis*, P et S.
2. *Radiis eiaculatur*, S.; *intorta* a été rétabli par Schneider en 1910.
3. *Superimpositos*, P.
4. *Extremitate*, S.

quam in fronte tichodifri oppositus, vel in temonę suspensus, munit inferius latitantes[1] ab incursu comminus venientium.

EXPOSITIO PLVMBATAE TRIBOLATAE

Hoc jaculi genus, quod in modum sagittae pennis videtur instructum, non arcus neque ballistae pulsu consuevit emitti, sed manus impetu et viribus elisum in hostem comminus vadit, quod excipienti geminâ ratione videtur afferre perniciem. Aut enim perimit infixum, aut sine vulnere dilapsum et in terram positum plantae calcantis infigitur, eo quod in partem quamlibet si fuerit[2] conversum, ex latere aculeo ex se eminente inferat vulnus. Fit autem ex ligno in modum sagittae facto, cui ferrum subtiliter in formam venabuli aptatum infigitur, fistulâ ejusdem ferri parumper extensâ; supra quam modico interjecto spatio, plumbo adhaerentes aculei, velut tribuli, emergunt. In summâ autem parte ejusdem jaculi affiguntur pennae celeritatis causâ, tanto videlicet super easdem pennas relicto spatio quantum digiti potuerint tenentis amplecti.

EXPOSITIO PLVMBATAE MAMILLATAE

Bene extensa et directa virga accipiet in extremitate sui rotundum et in acumen deductum ferrum, similibus locis in tribulatâ plumbo et pennis adhaerentibus, ut plumbi pondere et pennarum celeritate adjuta rotunditas teli facilius clipeos adversarii et similiter obstantia valeat penetrare.

EXPOSITIO CVRRODREPANI[3]

Hujusmodi pugnacis vehiculi genus, quod armis praeter morem videtur instructum, repperit Parthicae pugnae necessitas[4]. Sed hoc singulis bene munitis invecti equis duo viri, vestitu et armis ferro diligenter muniti, citato cursu in pugnam rapiunt, cujus posterior supra currum pars cultris in ordinem exstantibus communitur, videlicet ne facilis a tergo cuiquam praebeatur ascensus. Falces vero acutissimae axibus ejusdem currus aptantur, in lateribus suis ansulas habentes, quibus innexi funes pro arbitrio duorum equitum laxati quidem explicant, repressi autem erigunt falces. Qualia vero hujusmodi machinae funera hostibus immittant, vel quas turbatis ordinibus strages efficiant, dicent melius qui usu bella cognoscunt.

EXPOSITIO CVRRODREPANI SINGVLARIS

In hoc curriculo, quod singularis equi tractu discurrit quodque unius hominis arte regitur et virtute protegitur, eadem est quae in priori curru armorum facies

1. *Latentes*, S.
2. *Si fuerit*, omis dans S.
3. *Curridrepani*, P.
4. En marge de P, à l'encre rouge : *Q. Curtius lib. IIII.*

et ad repellenda tela et ad inferenda pericula. Nec distat a superiore quidquid machina, nisi quod superior currus pro magnitudine sui duobus equis tractus, a duobus etiam bellatoribus gubernatur.

EXPOSITIO CVRRODREPANI CLIPEATI

Machinae hujus admiratio habet novitatis aliquid. Est enim a superioribus curribus quâdam parte dissimilis. Hic enim posterior vehiculi pars verberibus spontaneis ad incitandos equos et clipeis acuto ferro circumdatis velut in propugnaculo positis communitur. Et est priori quidem currui hâc ratione dissimilis, quod hic non ut ibidem duos equos duorum etiam hominum, sed unius tantum sagacitas regit. A secundo vero curru hâc diversitate secernitur, quod in illo unus equus et pondus bellatoris subit, dum ipsum equitem portat et occulto temone jugum trahente minus amplectitur. Hic etiam licet convertere laxatis funibus explicatas falces et ad perniciem hostium longius ab axe porrectas. Funis vero, quo laxato aut explicantur falces, aut represso super eosdem axes eriguntur, ligatur circulo haerenti catafracto in posterioris lateris parte exteriore, per quod vestiti equi ad omnes telorum muniuntur incursus.

EXPOSITIO THORACOMACHI

Inter omnia quae ad usum[1] bellicum provida posteritatis[2] cogitavit antiquitas, thoracomachum quoque mirâ utilitate ad levamen corporis armorum ponderi et asperitati subjecit. Hoc enim vestimenti genus, quod de coactili ad mensuram et tutelam pectoris humani conficitur, de mollibus lanis timoris sollicitudo sollertiâ magistrâ composuit, ut hoc inducta primum lorica vel clivanus aut his similia fragilitatem corporis asperitate non laederent; membra quoque vestientis inter armorum hiemisque discrimen tali solatio adjuta labori sufficiant. Sane ne idem thoracomachus pluviis verberatus ingravescente pondere adficiat vestientem, de Libycis bene confectis pellibus ad instar ejusdem thoracomachi faciem conveniet superinducere. Hoc igitur ut diximus thoracomacho inducto, qui graecâ appellatione[3] ex tuitione corporis nomen assumpsit, soccis etiam, hoc est calciamentis et ferratis ocreis inductis, superpositâ galeâ et scuto vel gladio lateri aptato, arreptis lanceis in plenum pedestrem subiturus pugnam miles armabitur.

EXPOSITIO ASCOGEFRI

Ne interdum necessario itineri exercitus, fluviorum, quod plerumque evenit, occursus impendat[4], remedium ad hanc rem et compendio facile et usu praecipuum repperit ingeniosa necessitas, quod tali ratione componitur vitulinis pellibus arabicâ arte mollitis. Est enim apud eos praecipuum confectionis cura

1. *Adversum*, S.
2. *Posteriatatis*, S. (faute d'impression).
(3) *Cui... appellatio*, P. La lecture *qui.., appellatione* a été proposée par Schneider en 1910.
4. *Impedit*, S.

propter aquam de puteis follibus hauriendam. His igitur, ut dictum est, diligenter sutis, fiunt utres in magnitudinem trium et semis pedum, ita ut cum idem utres spiritu inflati tumuerint, non extollant uterum, sed aequalitate quâdam plenitudo ipsa utrium spatia plana perficiat, ex quorum lateribus, loris subter annexis, invicem colligantur, desuper autem unâ parte circulis exstantibus, ex alterâ immittuntur uncini. Et ita in formam pontis associata partibus explicatur integritas. Sed hoc idem opus obliquo fluvio propter impetum meatûs facilius usque ad alteram explicabitur ripam, quod fixis in utrâque ripâ ferreis palis et funibus validis in medio quidem sub ipsis utribus propter incedentium sustinendum pondus, transeundi per fluvium novo quodam et peregrino itineris apparatu intra breve temporis spatium praebebit liberam facultatem. Admonendi praeterea sumus quod super utrium compaginationem cilicia sunt incedentium substernenda vestigiis, ne lubrica pellium confectio insistendi deneget firmitatem. In utrâque tamen ripâ erunt manuballistae dispositae, ne hostilis manus pontem operantibus impedimento consistat.

EXPOSITIO LIBVRNAE

Liburnam navalibus idoneam bellis, quam pro magnitudine sui virorum exerceri manibus quodammodo imbecillitas humana prohibebat, quocumque utilitas vocet, ad facilitatem cursus, ingenii ope subnixâ, animalium virtus impellit. In cujus alveo vel capacitate bini boves machinis adjuncti adhaerentes rotas navis lateribus volvunt, quarum supra ambitum vel rotunditatem exstantes radii currentibus iisdem[1] rotis in modum remorum aquam conatibus elidentes miro quodam artis effectu operantur, impetu parturiente discursum. Haec eadem tamen liburna pro mole sui proque machinis in semet operantibus tanto virium fremitu pugnam capessit, ut omnes adversarias liburnas comminus venientes facili attritu comminuat.

EXPOSITIO BALLISTAE FVLMINALIS

Hujusmodi ballistae genus murali defensioni necessarium supra ceteras impetu et viribus praevalere usu compertum est; arcu etenim ferreo supra canalem, quo sagitta exprimitur, erecto, validus nervi funis ferreo unco tractus eamdem sagittam magnis viribus in hostem dimissus impellit. Hunc tamen funem non manibus neque viribus militum trahi fabricae ipsius magnitudo permittit, sed retro duabus rotis viri singuli radiorum nisibus adnitentes funem retrorsum tendunt, pro difficultate rei viribus machinis adquisitis. Ballistam tamen ipsam ad dirigenda seu altius seu humilius tela cochleae machina, prout vocet utilitas, nunc erigit, nunc deponit. Hoc tamen mirae virtutis argumentum, tot rerum diversitate connexum, unius tantum otiosi, ut dicam, hominis ad offerendam tantummodo impulsioni sagittam opera gubernat; videlicet ne si hominum turba hujus ministerio inserviret, minueretur artis inventio. Ex hâc igitur ballistâ, tot et tantis ingenii artibus communitâ, expressum telum in

1. *Hisdem*, P.

tantum longius vadit, ut etiam Danubii, famosi pro magnitudine fluminis, latitudinem valeat penetrare; fulminalis etiam nuncupata appellatione suâ virium testatur effectum.

His igitur, invicte imperator, machinarum quoque inventionibus communitam potentiam invicti duplicabis exercitus, hostium incursibus non vi solum et viribus obviando, sed etiam artis ingenio, maxime cum animi sagacitate per omnia elementa machinas reppereris valituras. Nam sive terrâ sint subeunda discrimina contra desperati hostis audaciam, falcatis curribus per aperta camporum fugientium agmina persequeris ; sive murum subire tentaverit occulta temeritas, experietur ballistae fidem antequam veniat; aut si victricem exercitus cursum fluviorum uspiam meatus impediet, portatilis pontis[1] peculiaris succurret inventio. Quodsi navali bello terras fugiens maria hostis obsideat, novo celeritatis ingenio terrestri quodammodo ritu[2] rotis et bubus subacta fluctibus liburna transcurrens restituet sine morâ victoriam. Quis enim hujus viribus resistet, quae et terrestris vehiculi nititur firmitate et habet de navigii facilitate remedium? Erit praeterea fulminalis ballista felicium limitum custos, quae quanto minus ad armandam se virorum ministerium quaerit, tanto est ingenii virtute praestantior. Quidquid enim opis in eâ numerosior manus afferre potuisset, id sibi artis ingenio dotata largitur.

DE BELLICO APPARATV

Cum bellicus apparatus provocet certamina, ne turbâ militum confusis ordinibus virtus compressa minuatur, conveniet ducum spatia ternis agminibus ordinare, ita ut singula quaeque agmina duobus tantum virorum milibus instruantur, ne compressa populositas, in perniciem propriam auxiliis abundans, suis copiis opprimatur. Conveniet tamen per glaciales euntem militem plagas et thoracomacho muniri et reliquis ad tutelam pertinentibus rebus, prout membrorum poscit[3] utilitas armari, ut et frigoribus sufficiat, et telis possit occurrere minoribus sine clipeis assumptis : ne sit, quod usu plerumque evenit, pro armorum latitudine silvarum densitas inaccessa, et amittatur armorum enormitate refugium. Ad omnia tamen repentina subsidia militarem viam levibus portatum vehiculis ascogefri comitetur auxilium, quo facilius et latior fluminum superetur occursus, et effugiendi trans fluvium, si res ita tulerit, facilitas offeratur. Persarum sane gens, cui praeter ceteras nationes et dolus cordi est et corpori suppetit virtus, quadratis est agminibus et majori bellorum apparatu superanda. Ubi etiam machinarum est omnis quam rettulimus industria proponenda, quae et viribus resistat et dolos callidae gentis refutet. In hujusmodi igitur congressibus[4] tichodifrus duorum gestatus[5] ministerio virorum protegat ballistam, multum bellicis subsidiis profuturam. Sub ipsius ergo tichodifri

1. *Portanti portis*, P.
2. *Situ*, S.
3. *Possit*, S.
4. *Congressibus igitur*, P.
5. *Gestatur*, S.

tegmine latentes scutati usque ad viciniam pugnaturi hostis adveniant, qui post detecti protegendi sunt ab omni telorum nube, ejusdem tichodifri tabulatis, ut meminimus, acutis ferreis communitis. Cum vero inclinatum hostium pondus fugae praesidia meditatur, falcatis curribus exercenda victoria est, quibus fugientium poplites incidantur. Ubi tamen angustiora loca agmen nequaquam explicari permiserint, coartatam aciem longus machinarum sive tormentorum ordo circumdet, ne constrictum latus liberior hostis infestet. Erit tamen utilior cura, si duplex animalium numerus ad subvectionem tormentorum ducatur, ut sit copia in dubiis rebus vel lassitudini vel casibus subvenire.

DE LIMITVM MVNITIONIBVS

Est praeterea inter commoda Reipublicae utilis limitum cura ambientium ubique latus imperii, quorum tutelae assidua melius castella prospicient. Ita ut millenis interjecta passibus stabili muro et firmissimis turribus erigantur, quas quidem munitiones possessorum distributa sollicitudo sine publico sumptu constituat, vigiliis sane[1] in his et agrariis exercendis, ut provinciarum quies circumdata quodam praesidii cingulo[2] inlaesa requiescat.

DE LEGVM VEL IVRIS CONFVSIONE PVRGANDA

Divinâ providentiâ sacratissime imperator, domi forisque Reipublicae praesidiis compositis, restat unum de tuâ serenitate remedium ad civilium curarum medicinam, ut confusas legum contrariasque sententias, improbitatis rejecto litigio, judicio augustae dignationis illumines. Quid enim sic ab honestate consistit alienum, quam ibidem studia exerceri certandi, ubi, justitiâ profitente discernuntur merita singulorum ?[3]

(*le reste manque*)

1. Ce mot manque dans S.
2. *Singulo*, S.
3. M. Louis Havet veut bien me faire observer que la prose de l'Anonyme a une fausse apparence de *cursus* tonique. « Comme Cicéron, l'auteur a entendu faire de la prose métrique fondée sur la quantité, qu'il suppose tantôt vraie, tantôt fausse. L'accent ne joue pas un rôle par lui-même, mais il renseigne l'écrivain sur la quantité. Il en est de même dans toute la prose métrique byzantine et mérovingienne; jamais elle n'a été tonique, à proprement parler, comme le fut plus tard le *cursus*. L'origine antique du texte est donc incontestable. » (L. Havet.)

I DUE CEFISODOTI

Noi presentiamo questo lavoro, redatto in maniera sommaria perchè ci limitiamo a riunire le nozioni sicure o verosimili relative all'attività del padre e del figlio maggiore di Prassitele, adattandolo alle esigenze della Rivista in cui esso si pubblica. Per tale motivo descriveremo solamente tutte le opere citate dalle fonti letterarie e dalle iscrizioni, e tralasceremo quelle che, secondo le congetture degli storiografi dell'arte, sono assegnate ai due scultori od alla scuola a cui essi appartenevano. Facciamo notare, poi, che daremo ampio sviluppo al commento numismatico, che di solito viene trascurato in simili lavori, e cercheremo di identificare alcune statue dei due scultori con il valido aiuto della figurazione su alcune monete[1].

CEFISODOTO IL VECCHIO

Cefisodoto il vecchio era ateniese. L'iscrizione di una dedica ad Atena Pronaia incisa su una base, giudicata bene dal l'Homolle[2] e trovata negli scavi di Delfi, gli dà questa qualità. Egli era figlio di Prassitele il vecchio, da lungo tempo riconosciuto come una persona distinta da Prassitele il giovane[3].

Prassitele il vecchio aveva ritratto Dioniso in forma giovanile, avendolo associato con il nome di Jacco alle deità eleusine Demetra e Cora in un gruppo eseguito per il tempio di Demetra

1. Per le esigenze della Rivista si riproducono le zincotipie delle figure monetali eseguite con disegni a mano.
2. Homolle, in *Bull. corr. hell.*, XXV, 104.
3. Brunn, in *Bayer. Sitzber.*, 1880, 443; Koehler, in *Ath. Mitth.*, IX, 78; Robert, *Arch. Maerchen*, 62, 156; Klein, *Praxiteles*, 20; Furtwängler, *Masterpieces*, p. 99 e seg.; Collignon, *Hist. sculp. grecque*, II, 178.

in Atene. Questo gruppo, detto di Prassitele da Pausania[1], fu dal Klein con giusta ragione ascritto all'avo del grande Prassitele[2], perchè egli, dopo avere descritto sommariamente le statue, fa conoscere che γέγραπται δὲ ἐπὶ τῷ τοίχῳ γράμμασιν Ἀττικοῖς ἔργα εἶναι Πραξιτέλους.

Ora, i γράμματα ἀττικὰ furono sostituiti dall'alfabeto ionico con la riforma di Euclide nel 403 a. C. e dimostrano chiaramente che il gruppo fu eseguito prima di questa data ad onta della supposizione del Köhler, che l'iscrizione sia stata nuovamente incisa sotto Adriano.

Allo stesso Prassitele sono riportate altre opere attribuite a Prassitele il grande, fra le quali la statua di Hera Teleia a Platea e quella di Rhea nel medesimo santuario[3]. Questo tempio, in cui vi era l' ἄγαλμα μέγα, venne costruito dai Tebani nel 427-26[4]. Il Furtwängler[5], basandosi su questi dati e sulle congetture che si possono fare sui testi antichi, pone il periodo dell'attività artistica di questo scultore tra il 445 ed il 425, lo considera come un contemporaneo più giovane di Fidia ed opina che questa attività si sia svolta specialmente durante la guerra peloponnesiaca.

Le fonti letterarie forniscono una sola notizia relativa alla famiglia di Cefisodoto il vecchio, cioé : sua sorella era la moglie di Focione[6]. Il nome di Cefisodoto fu portato anche da un figlio del grande Prassitele[7]. Per questo motivo ed anche perchè nelle antiche famiglie ateniesi il nome dell'avolo veniva spesso messo al nipote, alcuni scrittori hanno il diritto di stabilire dei legami di parentela tra Cefisodoto il vecchio e Prassitele il grande, considerando il primo come il padre del secondo. Questo fatto

1. Paus., I, 2, 4; cfr. Clem. Aless.. *Protrept.*, 62; Cicerone, *in Verrem*, IV, 60, 135.
2. Klein, *Die parisch-attische Künstlerschule*, in *Arch. epigraph. Mittheil v. Oesterreich*, 1880, IV, p. 4 e seg.
3. Pausania, IX, 2, 7.
4. Tucidide, III, 68.
5. *Masterpieces*, p. 102 = *Meisterwerke*, p. 127-141.
6. Plutarco, *Focione*, 19.
7. Plinio, XXXVI, 24.

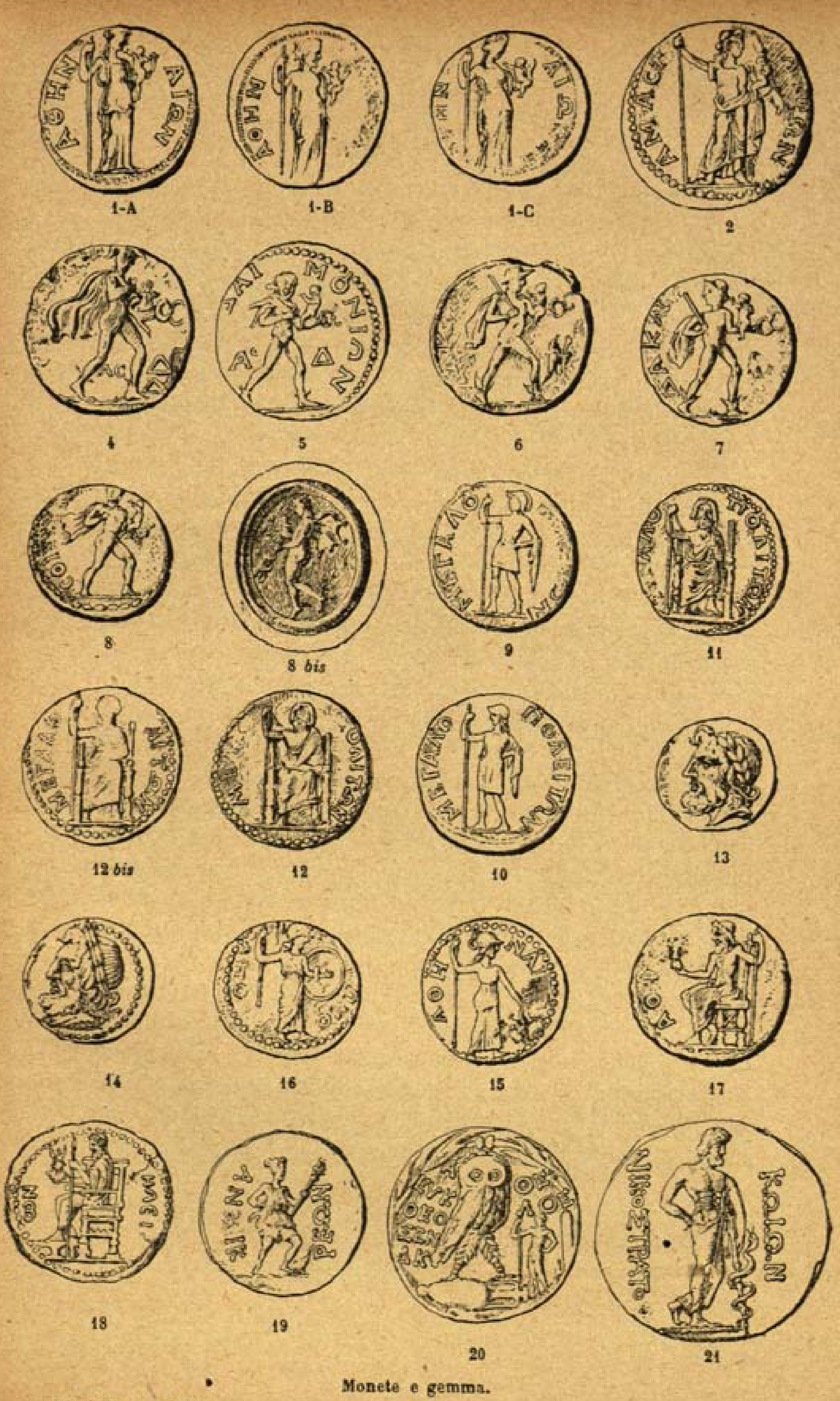
dimostra che, da un lato l'alternatività dei nomi era in vigore presso questa famiglia per una consuetudine cittadina, e, dall'altro, che la professione di scultore fu esercitata con grande onore e con rara perizia da quattro generazioni nella famiglia di Cefisodoto.

La stretta parentela tra Cefisodoto il vecchio ed il grande Prassitele è accettata da quasi tutti gli archeologhi, sebbene, come sopra si è visto, i testi non diano alcun appoggio. Il grado di parentela sarebbe quello di padre a figlio.

Ma il Furtwängler[1], seguito da pochi altri[2], crede che il nostro scultore sia un fratello maggiore di Prassitele e basa questa sua ipotesi sul fatto che le date per lui sicure delle opere di Cefisodoto rientrerebbero in quel periodo di tempo in cui Prassitele avrebbe già iniziato la sua carriera artistica. In questo modo esprime l'opione che l'attività di Cefisodoto verso i primi decenni del IV secolo andrebbe bene d'accordo con la notizia tramandataci che, cioé, la sorella dello scultore sarebbe stata la prima moglie di Focione, nato nel 403 e morto nel 317 a. C. In altri termini, si cercherebbe di abbassare la data della nascita di Cefisodoto il vecchio e di abbinare la sua attività artistica con quella di Prassitele.

Ma a favore di un'epoca più lontana per Cefisodoto parla il fatto della collaborazione del nostro scultore con Strongilione, allievo della scuola di Mirone, e con un Olimpiostene, scultore ignoto, nel gruppo di Muse dell'Elicona. La Sellers[3] suppone che le tre Muse di Cefisodoto siano un'aggiunta avvenuta posteriormente in occasione del ristauro del gruppo originale. Ma dalle parole di Pausania (IX, 30. I) a noi pare chiaro che vi era un primo gruppo di Muse eseguite tutte da Cefisodoto (ταῖς Μούσαις δὲ ἀγάλματα μὲν πρῶτά ἐστι Κηφισοδότου τέχνη πάσαις), in contrapposto all' altro gruppo di Muse, eseguito in collabora-

1. *Op. cit.*, p. 295 e seg.
2. Cfr. Sellers, in *Gazette des Beaux-Arts*, 1897, p. 119-139; Gardner, E. A., *A handbook of Greek sculpture*, Londra, 1915, p. 385, nota 1°.
3. *Loc. cit.*, *L'Hermès d'Olympie*, p. 119-139.



Monete e gemma.

zione con gli altri due scultori e nel quale il nostro artista scolpì tre delle nove Muse (προελθόντι δὲ οὐ πολὺ, τρεῖς μέν εἰσιν αὖθις Κηφισοδότου).

Ora, se esaminiamo bene il passo surriferito, ci accorgiamo subito che Pausania non accenna al rifacimento delle statue delle Muse eseguite una prima volta (πρῶτα) da Cefisodoto, ma all'esecuzione posteriore (προελθόντι δὲ οὐ πολὺ) di un nuovo gruppo di Muse (αὖθις), forse fatto su un differente motivo, a causa della collaborazione degli altri due scultori, che senza dubbio portavano la loro impronta artistica.

Le fonti letterarie non ci danno alcuna notizia sull'attività di Olimpiostene, il quale, in questo modo. rimane un artista sconosciuto, mentre ci forniscono sufficienti notizie sull'attività artistica dell'altro scultore Strongilione. Il fatto che una delle sue opere fu eseguita in collaborazione con Cefisodoto conferma senza dubbio l'opinione che i due artisti fossero contemporanei. Ora, noi conosciamo una data sicura intorno all'attività artistica di Strongilione.

Pausania (I, 23, 8) descrive un cavallo colossale esposto nell'Acropoli di Atene, chiamato il cavallo di legno (ἵππος δούριος), ma non dice che questo fosse un'opera di Strongilione. Ma lo Scoliaste di Aristofane[1] ci fa sapere che nella base di tale statua vi era una dedica di Cherodemo. La base, trovata nel 1840 nell'Acropoli in alcuni pezzi, conferma la dedica menzionata dallo Scoliaste e fa conoscere che vi si legge anche la firma di Strongilione. Intanto possiamo precisare la data dell'esecuzione di questo cavallo, se si ricorre ad Aristofane. Tenuta presente la testimonianza dello Scoliaste, considerato che la commedia di Aristofane venne rappresentata nel 414 a. C., e ben sapendo che la dedica di Cherodemo fu motivata dai felici successi degli Ateniesi nel 416, anno dell'assedio e della presa di Melos, che fin dal 426 a. C. era in guerra con Atene[2], dobbiamo quindi cre-

1. Schol. Aristoph., *Aves*, II, 28.
2. Cfr. Tucidide, V, 84-116.

dere che Strongilione eseguì questo celebre cavallo nell'anno 415 a. C.

Per ora a noi basta di accennare alla data dell'attività artistica di Strongilione, data che non si deve considerare come la prima della carriera dello scultore e si deve vagliare l'importanza dell'opera avuta nell'antichità.

Noi non sappiamo poi capire perchè non si debba ammettere l'ipotesi della quasi contemporaneità tra le opere di Cefisodoto il vecchio e quelle del grande Prassitele e perchè molti archeologi non abbiano pensato che tra l'attività artistica del padre e del figlio vi possa essere una contemporaneità per poi cambiarsi in continuità, e abbiano ammesso una lacuna, che separasse nettamente le due attività. Il Perdrizet, per il primo[1], osserva giustamente che le opere del figlio potrebbero essere contemporanee a quelle del padre Cefisodoto, e noi aggiungiamo anche che Prassitele, come lo dimostrano i soggetti delle sue numerose statue, dovette essere un ingegno precoce, dovette essere uno di quei geni, che appena usciti dall' adolescenza, cominciano a produrre le prime opere, e che all'inizio della pubertà assurgono alla perfezione della loro arte ed acquistano la giusta rinomanza nell'ambiente in cui vivono.

Ora perchè non si deve ammettere che il padre, già maturo negli anni, non potesse assistere ai trionfi del suo precoce figlio?

L'altra supposizione del Furtwängler riguardo alla moglie di Focione è dal Perdrizet stesso contradetta con la felice osservazione che se Cefisodoto e Prassitele fossero stati fratelli, Plutarco non ci avrebbe fatto sapere che la moglie di Focione era la sorella di Cefisodoto, del fratello meno illustre, ma di Prassitele, del più illustre degli scultori del ɪvº secolo a.C. Il Klein[2], seguendo l'opinione del Furtwängler, ricorre all'emendazione del testo di Plutarco, cambiando così: πλὴν ὅτι Κηφισόδοτος ἦν ὁ πλάστης ἀδελφὸς αὐτῆς in πλὴν ὅτι Πραξιτέλης ἦν ὁ πλάστης

1. *Revue des études grecques*, 1898, p. 87.
2. *Praxiteles*, p. 18.

ἀδελφιδοῦς αὐτῆς; emendazione a ragione condannata dall'Hauser[1]. Il Klein[2] cerca di ribadire la giusta osservazione dell' Hauser e però dimentica un fatto molto plausibile cioè che, la sorella di Cefisodoto potesse essere molto più giovane del fratello e che si fosse maritata con Focione in giovanissima età.

E'inspiegabile poi il fatto che l'unica notizia riguardo alla prima moglie di Focione debba essere tanta discussa sol perchè Plutarco confessa che non si racconta nulla riguardo a questo personaggio femminile. Plutarco, nello scrivere περὶ τῆς προτέρας οὐδὲν ἱστορεῖται, non si riferisce alla penuria delle notizie relative alla stretta parentela tra Cefisodoto e la moglie di Focione, ma dice chiaramente che la penuria si riferisce a tutte quelle notizie storiche ed anedottiche con cui egli soleva adornare le vite degli uomini illustri. Questo passo così indeciso ha incoraggiato a mettere in dubbio il racconto di Plutarco.

Un'altra data, che potrebbe corroborare la nostra opinione circa l'attività artistica di Cefisodoto, è quella della fondazione di Megalopoli. Questa città fu fondata nell'Olimpiade 102, 2 = 370 a. C., proprio nel tempo dato da Plinio (XXXIV, 50) all'ἀκμή del nostro artista. Nel temenos di Zeus Soter di questa città vi era il grande gruppo di Zeus, di Megalopoli e di Artemide, eseguito in collaborazione da Cefisodoto e da Senofone[3]. Ma il carattere tardo dell'architettura del temenos[4] fe supporre al Furtwängler che si tratti di Cefisodoto, figlio di Prassitele. Così pure lo pensano il Klein ed il Mariani[5]. Invece l'Hauser[6], che tende ad abbassare l'epoca in cui Cefisodoto il vecchio avrebbe lavorato, gli attribuisce il gruppo di Megalopoli.

Questo complesso di notizie e di rilievi parla in favore di un'epoca più lontana per Cefisodoto; l'esame stilistico dell'uni-

1. *Disiecta-membra neuattischer Reliefs*, in *Oest. Jahreshefte*, 1903, p. 103.
2. *Geschichte der griech. Kunst.*, II, p. 250, nota 1.
3. Pausania, VIII, 30, 10; *C. I. G.*, 1536.
4. Doerpfeld, *Excavation of Megalopolis*, in *Ath. Mitth.*, 1893, p. 218.
5. Klein, *Praxiteles*, p. 13; Mariani, *Sul Disoterion del Pireo*, p. 118, nota 2.
6. *Loc. cit.*, p. 103, n° 22.

ca opera a noi giunta in copia perfetta, dell'Irene e Pluto, la collaborazione con Strongilione nel gruppo delle Muse, l'opinione che comincia a farsi strada tra gli archeologi, che la figura di Cefisodoto il giovane, forse più celebre, sia stata assorbita dalla fama del suo avo, l'uso del bronzo in tutte le sue opere, che è la caratteristica degli scultori del periodo di transizione. corroborano l'opinione quasi comune che l'attività artistica di Cefisodoto il vecchio sia incominciata nell'ultimo decennio del V° e si sia estesa anche ai primi anni del IV° secolo, quasi contemporanea alle prime creazioni del grande Prassitele, che, come già si conosce, eseguì tra il 370-360 una delle sue prime opere, il gruppo di Latona, Apollo ed Artemide per il Letoon di Mantinea, ricostruito dopo la battaglia di Leuttra (6 luglio 371)[1].

Ed in favore di un'epoca più lontana parlano l'esistenza di Prassitele il vecchio e la stretta parentela che legava questo scultore con Cefisodoto. Essendo stato provato che l'esistenza di questo Prassitele non è una semplice congettura, tenuto presente che quando eseguì il gruppo di Persefone, Demetra ed Jacco e le statue di Hera Teleia e di Rhea, doveva essere conosciuto nell'arte e maturo negli anni da potere già avere un figlio, noi dobbiamo convenire che Cefisodoto il vecchio nacque possibilmente prima del 430 a. C. e quindi fu uno degli artisti che caratterizzarono l'epoca di transizione nell'Attica e che, per mezzo delle sue opere, si riattaccarono ai dettami della scultura del v° secolo.

Siamo quindi lieti di potere fare conoscere questi nostri rilievi, che portano un'altra prova a favore dell'opinione tanta discussa di un'epoca più lontana di Cefisodoto il vecchio.

⁂

Dopo esser ci occupati della parentela di Cefisodoto il vecchio e dopo di avere tentato di precisare l'attività artistica di

1. Senofonte, *Elleniche*, VI, 5, 3-5.

questo scultore, esamineremo una per una le sue opere.

I. — Gruppo di Muse dell'Elicona.

Pausania (IX, 30, 1) fa conoscere che sull'Elicona vi era un gruppo di Muse eseguite tutte da Cefisodoto. Come abbiamo visto, questo gruppo deve essere assegnato cronologicamente ad un'epoca anteriore in cui fu eseguito l'altro gruppo, scolpito in collaborazione di due altri artisti.

II. — Gruppo di Muse dell'Elicona.

Pausania, nel surriferito passo, racconta che sull'Elicona vi era un secondo gruppo di Muse, egualmente novenario, opera comune di Cefisodoto, di Strongilione e di Olimpiostene e che tre statue di questo gruppo furono eseguite dal nostro scultore.

Un passo di Zosimo (V, 24, p. 281, ed. Bonn) ci fa sapere che un gruppo di Muse, trasportato dall'Elicona a Costantinopoli e collocato poi nel palazzo del Senato, fu distrutto intieramente in un incendio ivi sviluppato. La provenienza delle statue fa sospettare che si tratti di uno dei due gruppi di Muse, perito così miseramente.

Disgraziatamente non sappiamo nulla sull'attitudine, sugli attributi, che ciascuna Musa portava, perchè Pausania, come suole fare spesse volte, si limita a dare un semplice accenno dell'esistenza dei gruppi, senza fare alcuna descrizione delle opere, che, senza dubbio, dovevano essere imponenti e di grande effetto per il numero delle statue. Per tale motivo crediamo opportuno di non insistere in questo argomento e di rinunziare a fare qualche ricerca di possibili copie.

III. — Gruppo di Irene e Pluto.

Un gruppo in bronzo di Irene, che porta Pluto fanciullo, opera di Cefisodoto, venne consacrato a nome dello Stato, presso il Portico degli Eponimi in Atene. (Pausania, I, 8, 2 e IX, 16, 1).

Questo gruppo simbolico della Pace, che è la fonte della Ricchezza, era in realtà destinato ad un culto ufficiale, tanto che si istituirono in onore della dea sacrifizi annuali, celebrati con grande lusso di vittime. (Isocrate, περὶ ἀντιδόσεως, 109, 110). Difatti noi possediamo i conti finanziari dell'anno 334-333 relativi a questi sacrifiz, all'epoca dell'oratore Licurgo, dai quali conti risulta che la vendita delle pelli delle vittime produsse un introito di 924 dramme. (*Corpus inscr. att.*, II, n° 730-41.)

Del gruppo cefisodoteo abbiamo le seguenti copie, che, a quanto sembrano, sono fedeli, perchè rispecchiano i caratteri del bronzo originale :

1° Una copia in marmo del gruppo trovata a Villa Albani a Roma ed attualmente conservata alla Glittoteca di Monaco[1].

Il gruppo venne pubblicato per la prima volta dal Winckelmann, che lo interpretava come Ino Leucothea con Dioniso fanciullo[2]. Il Brunn[3] fu il primo a riconoscere la vera identificazione del gruppo. La migliore riproduzione è nei *Denkmäler* del Brunn-Bruckmann, facendo però astrazione delle parti moderne, come il braccio destro di Irene, le due braccia di Pluto, con il vaso che tiene nella mano sinistra. La testa del fanciullo, benchè antica, è di un marmo ben diverso del gruppo ed il Brunn suppone che esso appartenga ad un Eros.

2° e 3° Copie in marmo del gruppo nel Museo Torlonia di Roma[4].

4° Una copia di Pluto, trovata al Pireo e conservata nel Museo Nazionale di Atene[5].

1. Collignon, *Hist. sculp. grecque*, II, fig. 86; Gardner, E. A., *op. cit.*, fig. 97; Klein, *Praxiteles*, fig. 7; Ducati, *L'arte classica*, fig. 451.
2. *Mon. Inediti*, n° 56.
3. *Ueber die sog. Leucathea*, Monaco, 1867; per la bibliografia completa, cfr. Furtwängler, *Beschreibung der Glyptothek*, n° 96.
4. Visconti, *Museo Torlonia*, tav. LXXXIII, n° 290 e tav. LXI, n° 240, ridotta a Niobe, Friedrichs, *Ueber die sog. Leucothea der Münch. Glyptothek*, in *Arch. Zeitung*, 1859, tav. 123, 4; Klein, *Praxiteles*, p. 86, nota 1.
5. Kavvadias, n° 175; Friedrichs-Wolters, *Gipsabgüsse*, n° 1211; Köhler, *Der Ploutos des Kephisodot*, in *Ath. Mitth.*, IX, p. 364-371, tav. XII.

5° Una copia di Pluto a Dresda[1].

6° Una copia di Pluto del Museo delle Terme[2].

7° Copie su monete greche.

α) Moneta di Atene[3] (fig. 1) (A Londra; B e C Monaco).

β) Moneta di bronzo di Cizico, di Settimio Severo[4].

γ) Moneta di bronzo di Amastris[5] (fig. 2, Vienna).

8° Copia su una corniola della Collezione Robinson[6].

Come è stato dimostrato, si conoscono della Irene l'esemplare di Monaco ed i due del Museo Torlonia, l'uno di fattura migliore, l'altro raffazzonato, entrambi ritoccati ed allisciati, secondo il sistema prevalente nei tempi in cui la collezione fu costituita. Questo danno ha in parte subito anche la copia di Monaco.

Irene è un' imponente figura di matrona, che indossa un largo peplo per ricoprire le sue forme un po' grandi. Le monete di Cizico, di Amastris e di Atene e la gemma della collezione Robinson, che riproducono in piccolissima dimensione una copia fedele dell'originale in bronzo, permettono di correggere le restaurazioni moderne. La mano sinistra della dea, che nella copia marmorea è di ristauro insieme con il vasetto, doveva sostenere il corno dell'abbondanza, e la mano destra teneva uno scettro, al quale la dea si poggiava.

Nel gruppo si osserva uno squisito sentimento, che annunzia un evidente progresso formale e un diverso orizzonte artistico.

1. Hettner, n° 29, come Dioniso fanciullo seduto su una roccia, con un uccello nella mano, Leplat, tav. 62; Clarac, 375, 2 R. Un' importante variazione offre un gruppo del Louvre, n° 2431. Conosciuto sotto il nome di Messalina e Brittanico, cfr. Clarac, 160, 6; Bernoulli, *Röm. Ikonographie*, II, p. 361.

2. Matz-Duhn, *Ant. Bildw.*, I, 355; Klein, *Praxiteles*, p. 401 e seg., fig. 81 e 82.

3. Müller, *Denkmäler*, II, 8, 99; Beulé, *Les monnaies d'Athènes*, p. 203; Friedrichs, in *Arch. Zeitung*, 1859, tav. 123, 4, p. 4 nota 8; Brunn, *op. cit.*, p. 25; Köhler, *op. cit.*, p. 365; Riggauer, *Das K. Münzkabinet von München*, Bamberg, 1890, p. 51.

4. Wieseler, *Denkmäler*, n° 99 a.; Head, *Hist. num.*[2], p. 527.

5. *Recueil général*, n° 53; Head, *op. cit.*, p. 506. Forse anche il gruppo è rappresentato su una moneta di Samos (Head, *op. cit.*, p. 606).

6. Furtwängler, *Die antiken Gemmen*, tav. XXX, 34 (Coll. Robinson).

Dall' espressione di sollecitudine materna impressa sui tratti della Irene, che piena di dolcezza interna dirige il suo sguardo verso Pluto e l'atteggiamento del bimbo che allunga la manina per accarezzare il mento della madre, si comprende chiaramente che Cefisodoto seppe conciliare con la gravità religiosa i sentimenti di una natura più umana e più intima. Gli sguardi speciali, che si incontrano pieni di mite affettuosità, e che accentuano ciò che è proprio della natura umana, esprimono ciò che è immune da ogni volgarità e richiamano quell' intensa delicatezza, che solamente si può trovare nel sentimento famigliare. Il viso di questa calma e bella figura del gruppo simbolico cefisodoteo ha un'espressione analoga a quella che un sentimento, più superiore, il cristiano, seppe offrire nell' arte del rinascimento e ci ricorda quella tenerezza materna che illumina le teste nimbate delle Madonne italiane. Ora, se si considera la composizione, l'opera di Cefisodoto non offre meno interesse, perchè ci mostra realizzata in tutto il suo valore plastico una concezione, che, senza essere assolutamente nuova, sembra che abbia avuto nell' arte anteriore un carattere episodico, come precisamente si osserva nella grande figura seduta con un fanciullo nel frontone occidentale del Partenone.

L'identificazione dell'originale per mezzo della statua di Monaco suscitò nel campo archeologico una vessata quistione intorno alla data dell' esecuzione del gruppo cefisodoteo, perchè alcuni sarebbero propensi per una data più antica, mentre altri metterebbero l'esecuzione in una data più recente.

Il Furtwängler[1], volendo rimettere in onore la data opinata dal Brunn, assegna l'esecuzione del gruppo negli anni 370-371 a. C. Quasi tutti gli archeologi seguono questa opinione[2], perchè ammettono che l'esecuzione avvenne in seguito ad un grande avvenimento storico cioè alla vittoria di Cabria a Nasso

1. *Meist.*, p. 514 = *Masterpieces*, p. 295; id., *Griech. Orig. Statuen in Venedig*, p. 309; id., *Beschreibung der Glyptothek*, nº 919.
2. Collignon, *op. cit.*, II, p. 179; Perrot, *Praxitèle*, p. 8; Gardner, *op. cit.*, p. 387.

nel 375 a. C. ed alla fortunata campagna sotto il comando di Timoteo nelle acque di Leucade, dove le navi ateniesi, ornate di rami di mirto, sconfiggono la squadra peloponnesa di Nicolaco, e conducono alla desiderata pace del 371. Gli Ateniesi, in onore della dea della Pace, istituirono solenni sacrifizi annuali. Si è pensato perciò che il gruppo di bronzo di Irene con il piccolo Pluto servisse come simulacro di questo culto e fosse stato commissionato allo scultore dopo avvenuta la pace.

Il Robert[1] mette la Irene accanto alle κόραι dell'Eretteo, perchè la forma della capigliatura della statua cefisodotea con le trecce che cadono sul collo risveglia il ricordo di queste ultime; l'Arndt[2] mette l'esecuzione della statua tra la fine del v° secolo ed il pricipio del ɪvº secolo.

Il Klein, seguendo l'Overbeck[3], sostiene una data più antica ed opina che l'esecuzione del gruppo simbolico sia stata fatta nell'anno 403 a. C. Difatti, l'idea che il gruppo rappresentava, il luogo che occupava in Atene, la fama di cui godeva, attestata dal periegeta, dalle copie in marmo sulle monete e sulle gemme, fanno pensare che un importante avvenimento avesse determinato gli Ateniesi ad erigere tale gruppo. Mentre il Brunn vuolle riferire l'esecuzione ad un avvenimento più recente, che coincida con l'ἀκμή di Cefisodoto dataci da Plinio (XXXIV, 50), il Klein, invece, crede che tale avvenimento sia avvenuto dopo quel lungo periodo di guerre e di servitù lacedemone, quando si iniziò una nuova epoca, che i popoli speravano fosse allietata da una pace apportatrice di prosperità e di ricchezza, ed appunto pone l'esecuzione nell'anno 403 a. C.

Il Ducati[4] segue prima il Klein nell'assegnare la data dell'esecuzione. Egli, basandosi su tre elementi che possono determinare l'età in cui fu eseguito il gruppo cefisodoteo, fa un

1. *Die Knoechelspielerinnen*, p. 18, nº 42.
2. *Festschrift für Overbeck*, p. 99; id., testo del l'*Einzelaufn.*, nº 433-4.
3. Klein, *Praxiteles*, p. 83 e seg.; id., *Gesch. Griech. Kunst*, t. II, p. 243; Overbeck, *Plastik*. I, p. 498 e seg.
4. *Sull' Irene e Pluto di Cefisodoto*, in *Rev. archéol*, 1906, p. 101-138.

fine e minuzioso esame stilistico del drappeggio della statua, della testa di Irene e della figura di Pluto ed inoltre fa un accurato confronto con tutte quelle statue, che si reputano eseguite o un pò prima del nostro gruppo o contemporaneamente. Il Ducati, in questo lavoro, inoltre confronta il drappeggio della Irene con quello delle altre opere; riconosce il carattere fidiaco della statua di Cherchel[1] e mette come anello di congiunzione tra queste due statue, per quanto riguarda il drappeggio, un'altra statua pure di Cherchel, il cui originale si deve al Reisch[2]. Poi vede maggiori rapporti stilistici tra il capo della Irene e l'Atena Disney, che secondo l'opinione del Gardner[3] sarebbe una derivazione dal medesimo originale come l'Atena di Stoccolma, pubblicata dal Kjellberg[4], dimostra che la testa dell'Afrodite Genitrix del Louvre[5] presenta molte analogie con quella della Irene e fa notare che le teste prassiteliche si possono mettere in confronto con la testa della statua cefisodotea, perchè realmente il carattere, che è nelle teste del grande scultore del IV° secolo, si deve ammettere che sia simile a quello della testa cefisodotea. Infine il Ducati, seguendo l'opinione del Klein, crede che nell'opera di Cefisodoto si debba vedere una prova dell'importanza sempre maggiore della dea; importanza acquistata dopo la guerra del Peloponneso, e fa notare che i desideri di pace trovano il loro interprete maggiore in Aristofane[6], che la fine della guerra e delle lotte intestine nel 403 è espressa con la erezione del gruppo simbolico e che l'ultima sanzione dell'attaccamento di Atene alla dea della Pace è confermata dal solenne culto istituito dopo la vittoria di Timoteo.

1. Cf. Gauckler, *Musée de Cherchel*, V, p. 102 e seg.; Kekulé, *Ueber eine Frauenstatue aus der Zeit des Phidias*, 1897, tav. I-V.

2. Reisch, *Athena Hephaistia*, in *Oest. Jahreshefte*, 1898, p. 35-93.

3. Gardner, *A head of Athena formely in the Disney Collection*, in *Journ. Hell. studies*, 1899, p. 1-12, tav. I.

4. In *Röm. Mitt.*, 1899, tav. VI.

5. Brunn-Bruckmann's *Denkmäler*, n° 473: S. Reinach *Têtes antiques*, tav. 115-16.

6. Ἀχαρνῆς, 425 a. C. — Εἰρήνη, 421. — Λυσιστράτη, 411.

Però il Ducati[1] cambia opinione perché crede che la data da lui sostenuta circa l'esecuzione del celebre gruppo cefisodoteo nel precedente lavoro cioè alla fine del v° secolo non è cosi sicura come un tempo, dopo il confronto istituito dallo Studniczka fra l'opera di Cefisodoto e la figura indossante il chitone dorico su una colonna *caelata* dell'Artemision di Efeso[2] e nell'ultima sua opera[3] pone addirittura l'esecuzione dopo la desiderata pace del 371 a. C.

Noi invece sosteniamo la data più antica e porremmo l'esecuzione del gruppo simbolico a cavallo tra il v° ed il ɪv° secolo.

Nessuno può contestare i confronti stilistici fatti dal Ducati tra la statua della Irene e le altre che sopra abbiamo citato. Difatti la Irene e la statua di Cherchel, per il drappeggio, rappresentano due stadi diversi della scultura attica, quantunque sembri manifesto che il drappeggio della statua di Cefisodoto sia uno sviluppo da quello della statua di Cherchel, che appartiene alla cerchia fidiaca. Se poi si mette nello spazio intermedio, che separa queste due statue, l'Atena Efestia di Cherchel, attribuita ad Alcamene ed eseguita forse tra il 421 ed il 417, si constata subito che queste tre opere, la Demetra di Cherchel, la Atena Efestia e la Irene, i cui originali dovevano essere in bronzo, si possono considerare, relativamente al tipo del drappeggio, come tre anelli di una medesima catena, rappresentano il mantenimento di uno stesso principio di panneggiamento sviluppato attraverso quasi mezzo secolo per opera di Fidia, di Alcamene e di Cefisodoto, e mostrano chiaramente l'evolversi di un medesimo indirizzo artistico nella seconda metà del v° secolo.

Esaminiamo il piccolo Pluto del gruppo, che richiama subito alla mente il piccolo Dioniso nel celebre gruppo prassitelico

1. *Saggio di studio sulla ceramica attica figurata del secolo IV av. C.*, 1916, p. 139-40.
2. Studniczka, *Kalamis*, in *Abhandl. der K. Sächs. Ges. d. Wiss.*, 1907, p. 34, fig. 9.
3. Ducati, *L'arte classica*, p. 461-2.

d'Olimpia. Esso sembra, per i tratti, per il corpo e per l'espressione del volto di una età maggiore di quello del bimbo prassitelico e, se si fa eccezione del capo e del ventre un pò gonfio proprio dei bambini, ha quasi le forme di un adulto. Si osserva poi una differenza di tecnica, perchè il gruppo cefisodoteo si presenta come un tentativo non pienamente riuscito di unione di una figura grande con una piccola, essendo la figura di Pluto espressa come se fosse isolata e manca quindi di quella armonia, che noi incontriamo nel gruppo olimpico di Prassitele.

In conclusione, possiamo dire che il carattere semplice dell'atteggiamento e del trattamento stilistico del vestito della Irene e la peculiare tecnica dell'esecuzione del gruppo ci fanno opinare che l'opera è prossima allo stile ed al carattere delle opere fidiache e che essa appartiene a quel periodo intermedio dell'arte preprassitelica, che va dalle creazioni della scuola di Fidia ai primi trionfi del grande Prassitele. Molti archelogi, che hanno studiato la Irene dal punto di visto stilistico, non hanno tenuto presente che ci troviamo innanzi ad un problema che si rinnova con ogni statua del periodo di transizione, perchè non si sa mai se si tratta di un saggio di arte conservatrice o di un'arte che prelude a tempi nuovi, dal momento che in ogni opera si riscontrano elementi del passato e dell'avvenire. Ed in ciò appunto consiste la caratteristica dell arte di transizione, e nella Irene dobbiamo riconoscere un tipo tradizionale che si mantiene per quella forza d'abitudine che domina tutto lo svolgimento dell'arte greca. Dall'ultimo venticinquennio del v° secolo alla metà del iv°, insieme alle forme nuove, vediamo persistere, specialmente in tipi di divinità, queste figure tradizionali ed appunto la Irene va dalle Korai del fregio del Partenone alla colonna dell'Artemision.

Il Furtwängler, al quale non sfugge il carattere semplice dell'atteggiamento e del trattamento stilistico del vestito della Irene, carattere che egli riconosce prossimo a quello delle opere fidiache, fa l'ipotesi di un volontario ritorno alle forme

antiche, un ritorno a quella semplicità dell'epoca periclea e pensa quindi alla reviviscenza dello stile fidiaco nel primo quarto del secolo IV°. D'altro canto è innegabile l'analogia del trattamento stilistico del vestito tra la Irene e la figura della *Columna caelata* dell'Artemision di Efeso. Questo santuario fu distrutto dall'incendio del 356 a. C. e venne ricostruito dopo poco tempo, secondo i piani di Chirocrate e Dinocrate. Si sa delle colonne, ben trentasei erano adorne, come nell'antico Artemision, di una fascia figurata e che il rilievo di una di essa era dovuto a Scopa, mentre nei rilievi dell'altare posto dinnanzi al tempio, avrebbe lavorato Prassitele[1].

Ora noi non ci sappiamo spiegare, perchè, per l'analogia di questi monumenti, si debba spostare la data dell'esecuzione della Irene abbassandola in modo che sia più vicina a quella dell'esecuzione della scultura della colonna *caelata* e non si debba invece pensare che l'autore di quest'ultima scultura, vissuto in tempo di stile in formazione, di stile oscillante, abbia voluto fare rivivere lo stile di una statua, che da un cinquantennio aveva acquistata una grande rinomanza nel mondo greco ed abbia voluto mettere in onore l'arte cefisodotea, che esercitò anche il suo influsso negli artisti minori contemporanei e posteriori.

Difatti si è tentato[2] di caratterizzare lo stile personale di Cefisodoto per mezzo della pittura vascolare di un certo periodo, nella quale si riscontrerebbe l'influenza di Nicia, invece dell'influenza sicionica opinata dal Furtwängler[3]. Sembra che i caratteri, di cui si impronta l'arte dei grandi scultori greci, siano stati comuni negli altri campi dell'arte figurata, perchè la produzione ceramica attica, che è un' eco, sebbene lontana, ma certo fedele della grande pittura, ci fa vedere le medesime formule artistiche, che sono nelle statue e nei rilievi coevi od anteriori ai vasi stessi. Cefisodoto, che signoreggiò nella plastica

1. Plinio, XXXVI, 95; Strabone, XIV, p. 64, 1.
2. Rodenwaldt, *Pompeij. Wandgem.*, p. 76, note 1.
3. Fürtwängler-Reichhold, *Griech. Vasenmalerei*, p. 43.

ellenica nel periodo di transizione e che palesò le sue qualità artistiche soprattutto negli effetti che egli seppe raggiungere nel trattamento del panneggio, esercitò un influsso nella pleiade degli artisti minori, come lo conferma la figurazione dell'idria di Rodi del Museo di Costantinopoli, assegnata al periodo comprendente il secondo venticinquennio del IV° secolo e gli anni posteriori alla metà del detto secolo [1]. La Demetra, che sta ad accogliere il neonato Pluto, dipinta in questa idria, ricorda la Irene del celebre gruppo cefisodoteo.

Questo complesso di rilievi, a cui bisogna aggiungere lo schema e la struttura del gruppo, fa accettare maggiormente la data fissata dal Klein per l'esecuzione dell'opera. A questo poi bisogna aggiungere quanto prima abbiamo detto intorno alla vita di questo scultore.

Accertata l'esistenza di Prassitele il vecchio, calcolata la più ristretta distanza di anni fra una generazione ed un'altra, tenendo presente la collaborazione di Cefisodoto con Strongilione che come allievo di Mirone esplicò la sua attività artistica nell'ultimo venticinquennio del V° secolo, e provata la non pertinenza a Cefisodoto il vecchio del gruppo di Megalopoli, dobbiamo necessariamente convenire che questo celebre gruppo bronzeo venne eretto appena ebbe termine il lungo periodo di guerre e che la data del 403 a. C., riammessa dal Klein, sembra la più vicina al giusto e che è affatto inaccettabile quella più recente opinata dal Brunn e dal Furtwängler.

Come abbiamo visto, il gruppo si trovava presso il Portico degli Eponimi in Atene e pare che fosse situato sulla sommità di una colonna, come lo dimostra un'anfora panatenaica [2] trovata ad Ak-Bouroun presso Panticapeo in una tomba che conteneva anche una moneta di Alessandro il grande. Questa anfora porta

1. S. Reinach, in *Rev. archéol.*, 1900, I, p. 87 e seg.; id., *Cultes, Mythes et Religions*, II, p. 262 e seg.; Ducati, *Saggio di studio di ceramica attica*, A. 15, p. 20-21, dove vi è la bibliografia, p. 137.

2. Stephani, in *Compte-rendu*, 1876, p. 5; tav. I, 49; S. Reinach, *Répert. des vases peints*, I, 48.

raffigurata in piccola dimensione la statua di Irene e Pluto su una piccola colonna. Questa figurazione fa sospettare che il gruppo cefisodoteo sia stato collocato sulla sommità di una colonna e giustifica in parte la sproporzione della dimensione della copia marmorea della Irene, perchè vista dal basso, da una discreta distanza, doveva necessariamente avere un'accentuata dimensione per risaltare agli occhi di coloro che l'osservavano. Forse il copista non calcolò questo punto importante determinato dall'estetica e volle eseguire una fedele copia nella stessa dimensione dell'originale bronzeo.

IV. — Gruppo di Ermete e Dioniso

Plinio (XXXIV. 87) ci fa sapere che Cefisodoto eseguì un gruppo in bronzo rappresentante *Mercurius Liberum patrem in infantia nutriens*. Il grande naturalista non solo non dà alcuna descrizione dell'opera, contentandosi di un fugace accenno allo schema del gruppo, ma nemmeno indica la località dove si trovava il gruppo cefisodoteo. Dalla narrazione sommaria si può argomentare che forse l'Ermete non era fra tutte quelle opere d'arte trasportate a Roma, che appartenevano od allo Stato od ai privati, e che Plinio, il quale era un dottissimo conoscitore della letteratura relativa all'arte, prese la notizia da altra fonte.

Gli archeologi hanno discusso molto sulla identificazione del gruppo cefisodoteo in supposte copie a noi pervenute. L'Overbeck[1] fece il tentativo di riconoscere come probabile derivazione dal gruppo di cefisodoteo un Ermete con Dioniso del Giardino Boboli a Firenze, accettato dall'Arndt[2] e giudicato falso dal Furtwängler e dall'Amelung[3].

Il Furtwängler crede che questa statua risalga ad un tipo preprassitelico e lo connette con la statua bronzea trovata nel 1863 a

1. Overbeck, *Plastik*, II, p. 7.
2. *Einzelaufn.*, n° 103-105, testo.
3. Furtwängler, *Meisterw.*, p. 424= *Masterpieces*, p. 230; Amelung, *Führer in Florenz*, p. 144, n° 199.

Marchè-Allouarde e conservata nel Museo di Peronne[1], che ci e rilevata anche da alcuni bronzi, giudicati come imitazioni libere del famoso gruppo[2].

Il Klein alla sua volta opina che un ricordo dell'opera di Cefisodoto si debba scorgere in un piccolo bronzo del Louvre[3], in una statua del Palazzo Farnese a Roma[4], in una altra del Museo del Prado di Madrid ricostruita da lui bene[5], in un bronzo d Vindonissa ora a Zurigo[6] e perfino opina che si debba scorgere un ricordo del piccolo Dioniso in un bronzetto rappresentante Dioniso bambino in possesso del Pollak[7].

Infine il Macchioro[8] crede che un Ermete con Dioniso in Agnano sia una copia del celebre gruppo cefisodoteo ed arriva a questa conclusione dopo un accurato confronto con le altre statue conosciute con il medesimo motivo.

A noi piace intanto osservare che l'arte, lo stile, il rendimento, tutto nelle statue accennate è profondamente diverso, ma d'altro canto ci fa conoscere che ci troviamo dinanzi ad un tipo ben diverso del celebre gruppo prassitelico di Olimpia ed ad un tipo vicinissimo alle statue policletee. E' generalmente riconosciuto che con Policleto e con le opere vicinissime al periodo della sua attività artistica il tipo atletico del v° secolo ha i grandi obbliqui che si incurvano circondando il ventre ed ha un'altra caratteristica, che consiste in un'apparenza tozza del tronco, paragonandolo alle gambe, derivante da un'abitu-

1. Alfred Danicourt, *Hermès et Dionysos*, in *Rev. arch.*, 1884, p. 72-75, tav. XVI; S. Reinach, *Répert. d. stat.*, II, 173, 4.

2. Cfr. per il bronzo di Champdôtre-lez-Auxone, Héron de Villefosse, in *Gazette archéol.*, 1889, tav. 19, 2, p. 95; S. Reinach, *Descr. raisonnée du musée de Saint-Germain-en-Laye*, p. 78, n° 67; id., *Rép. d. stat.*, II, 173, 6; Collignon, *Hist. sculpt. grecque*, II, p. 292, fig. 150.

3. Collignon, *op. cit.*, II, fig. 151; Klein, *Praxiteles*, p. 98, fig. 10.

4. Klein, *op. cit.*, fig. 84; Reinach, *op. cit.*, II, 173, 7; Bulle, *Der schöne Mensch*, fig. 23.

5. Klein, *op. cit.*, p. 402 e seg., fig. 83; cfr. idem, *Praxitelische Studien*, p. 57; Bulle, *op. cit.*, fig. 24.

6. Reinach, *op. cit.*, II, 173, 3.

7. Klein, *op. cit.*, fig. 10.

8. *Hermes con Dioniso di Cefisodoto*, in *Oesterr. Jahreshefte*, 1911, p. 89 e seg., fig. 94.

dine propria dell'arte arcaica di non subordinare il particolare al generale. Difatti se stabiliamo un confronto anche superficiale tra queste sculture e l'opera prassitelica, mettiamo subito in chiaro le differenze che esistono fra di esse. Il dio d'Olimpia sta camminando con andatura svelta ed ondulata, ed ha le proporzioni snelle, le linee allungate, il torso agile e mosso da quel movimento flessuoso contrastante nelle spalle e nei fianchi e la muscolatura moderata, invece le altre statue, che però non sono affini e si diversificano per alcune peculiarità del dettaglio e non per lo schema prese nell'insieme, hanno il passo saldo degli atleti, insistono fermamente e pesantemente sul suolo, mostrano quelle linee salde, pesanti, immote e quella muscolatura rilevata e stilizzata come nei tipi atletici del v° secolo.

Così tutte queste statue preprassiteliche hanno di comune la ponderazione ed alcuni particolari anatomici di non lieve importanza, come la ristrettezza dell'angolo con il vertice dello inguine, formato dalle linee dei due muscoli grandi obbliqui. Inoltre, a chi ben osservi, queste statue, specialmente il gruppo del Louvre, appaiono come un tentativo non pienamente riuscito dell'unione di una figura grande con una piccola ed in tale tentativo dobbiamo credere che Cefisodoto si fosse cimentato con un'arte più raffinata e più elaborata di quella che si vede nelle dette statue. Difatti in questi supposti ricordi dell'opera cefisodotea la figura di Ermete è espressa come se fosse isolata, manca per di più l'inclinazione del capo del dio e l'unica innovazione è l'aggiunta del piccolo Dioniso, la cui mancanza non distruggerebbe del resto l'armonia della figura giovanile di Ermete del tutto indipendente.

Fatta eccezione per un tipo policleteo con il cadmeo[1], è provato che prima di Policleto vi era un tipo di Ermete con il cadmeo ma senza Dioniso, il quale indubbiamente fu aggiunto da un artista anteriore a Prassitele. Rimane poi assodato che, in nessuna delle statue riproducenti una figura maschile all'impiedi con un bambino sul braccio, come si riscontra nel celebre

1. Reinach, *op. cit.*, I, 363 : 4. 364, I, e 4, etc.

gruppo olimpico, il bambino raffigura il Dioniso di Prassitele. Questo stende il braccio sinistro, che è l'esterno, mentre nelle statue sopradette il bambino stende sempre il braccio interno, destro o sinistro che sia.

Ma tutte queste statue di Ermete con il Dioniso sul braccio di stile arcaizzante, così profondamente diverse da quelle di Prassitele, non devono essere derivate da quel celebre modello, che Cefisodoto plasmò in bronzo e che forse era più famoso dell'opera d'arte scolpita più tardi da suo figlio.

Le considerazioni, che abbiamo già fatte sulla tecnica e sullo stile delle statue, parlano bene in favore di un'altra ipotesi. Plinio, la nostra fonte, non ci dà alcuna descrizione del gruppo cefisodoteo, ma è ovvio anche pensare che l'Ermete fosse in movimento anzichè in stato di riposo. D'altro canto Pausania (III, II, II) racconta che nella piazza di Sparta ἔστι δὲ καὶ Ἑρμῆς Ἀγοραῖος Διόνυσον φέρων παῖδα.

Se si fa un confronto, anche elementare, fra i due laconici testi, ci accorgiamo subito che vi è una grande rassomiglianza, per la quale si avrà una buona ragione per credere che la descrizione del naturalista romano e dello scrittore greco si riferiscono al medesimo gruppo di Ermete con il piccolo Dioniso. Anzi in Plinio vi è qualchecosa di più. Pausania usa, in modo generale, lo stesso verbo che adopera per il gruppo olimpico di Prassitele (V, 17, 3 : Διόνυσον δὲ φέρει νήπιον) e non fa alcuna distinzione tra un personaggio con un bambino che si muove ed un altro che sta fermo. Invece Plinio usa il verbo *nutriens*, che significa : va a nutrire, va ad alimentare ; il quale senza dubbio non si può riferire, per il suo contenuto intrinseco, ad una persona di genere maschile, ma ad una di genere femminile.

Noi sappiamo che il dio Ermete, per ordine di Zeus, portò il neonato Dioniso alle ninfe di Nisa, sue educatrici. Prassitele, nell'eseguire il gruppo olimpico, volle creare una novità, rappresentando un motivo generico, che servì ad animare di nuova vita il motivo originario jeratico di Dioniso fanciullo, portato da una persona adulta. Lungo la strada per andare

dalle Ninfe, Ermete mette lo himation su un tronco di albero, che serve di appoggio, e scherza con Dioniso, che tende le mani verso un oggetto che il fratello doveva sollevare, forse un tirso o che altro fosse. Invece, come appare chiaramente dal verbo usato da Plinio, il gruppo cefisodoteo non doveva avere il carattere idilliaco dell'opera prassitelica, ma doveva avere il motivo originario del mito, rappresentando Ermete in movimento, primieramente perchè il dio eseguiva un ordine di Zeus che non ammetteva indugi, ed in secondo luogo perchè doveva portare a salvamento dalle Ninfe il neonato, frutto di un amore fatale del padre degli dei e celarlo alla vista della gelosa Era. Abbiamo una piena conferma di quanto sopra abbiamo detto in un altro passo di Plinio che si riferisce ad personaggio fermo con due bambini cioè quando parla del gruppo di Latona, Apollo ed Artemide, eseguito da Eufranore[1]. In questo caso la nostra fonte letteraria usa il vocabolo *sustinens* per fare comprendere che ci troviamo di fronte ad una persona che soteneva due bambini senza muoversi.

Supposto quindi che Cefisodoto si sia attenuto strettamente al mito della nascità di Dioniso ed alle leggende relative ad Ermete, che dette sempre prove manifeste della destrezza ed abilità, che costituivano il fondo della sua indole, dobbiamo cercare nei monumenti non una figura placida e tranquilla, ma un gruppo che sia tutto vita, sentimento e movimento. Per quanto noi sappiamo, non esiste alcun ricordo marmoreo e vascolare dell'opera, e dobbiamo invece cercarlo in monumenti minori, fornitici dalla nusmismatica e dalla glittica, che, sebbene in piccolissime dimensioni, ci danno un'idea chiara e precisa del gruppo cefisodoteo.

Difatti alcune monete di Giulia Domna, di Plautilla, di Gallieno e di Salonina[2] vengono opportunamente in nostro aiuto

1. Plinio, XXXIV, 77.

2. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 173, nos 90, 91, 92, 93 : Imhoof-Blumer e Gardner, *Numism. comm. on Pausanias*, 1886, p. 59, tav. N. V, VI, VII : Sparta, fig. 4 (Giulia Domna); fig. 5 (Plautilla); fig. 6 (Gallieno); fig. 7 (Salonina). Berlino.

perchè riproducono il gruppo menzionato da Pausania. In esse è riprodotto Ermete nudo, con il petaso nella testa, con la clamide svolazzante ed i piedi calzati, che corre verso destra; egli tiene nella mano sinistra il caduceo e nel braccio il piccolo Dioniso seduto a sinistra, che alza la mano sinistra. Inoltre vi sono alcune monete di Corinto, del periodo imperiale[1] cioé di Adriano, sulle quali è parimente la figura di Ermete con Dioniso, che ricorda il profilo del predetto gruppo di Sparta. Alle figurazioni di queste monete bisogna aggiungere quella su una gemma conservata nel Museo di Berlino[2] dove è riprodotto con varianti lo stesso gruppo, che si osserva nelle monete di Sparta e di Corinto.

Adunque, le caratteristiche del gruppo, sopratutto il movimento dell'Ermete e la posizione del Dioniso, sono chiaramente espresse in tutte queste monete e nella gemma, per quanto lo permise la riduzione, eseguita con grado diverso di abilità e di libertà, nel minuscolo campo del conio. E quanto poi all'acconciatura dei capelli del Dioniso importa notare che la medesima si distingue nettamente, nonostante la piccolezza della proporzione. anche nella gemma; come pure la figura dell'Ermete, per il petaso. per la clamide svolazzante e per i calzari dei suoi piedi, ha tutti i punti di somiglianza nella figurazione dei diversi monumenti descritti. Tutte queste cose, come si vede, portano alla medesima conclusione; anzi le concordanze sono troppe perchè si possano dire effetto del caso Anche la cronologia delle monete, coniate in epoche diverse, parlano in nostro favore perchè i predetti tipi monetari, eseguiti quando vi era la moda di riprodurre delle statue, si ispirano alle forme di questo gruppo che doveva fare impressione per la sua perfetta esecuzione e per il motivo sviluppato.

Ed a favore della popolarità, che dovette godere nel suo

1. Mionnet, *Descr*, II, 179, 231; Head, *op. cit.*, p. 405. Corinto, fig. 8 (Adriano). Parigi.
2. Furtwängler. *Die antiken Gemmen*, p. 210, nº 72, tav. XLIII, 72, fig. 8 *bis*.

secolo il gruppo cefisodoteo, parla il fatto che un altro scultore della scuola attica, Eucheiro, eseguì una statua di Ermete per la città di Feneo[1].

Monete di argento del IV° secolo e monete di bronzo autonome e di Caracalla, Plautilla e Geta[2] riproducono questo gruppo, contrariamente a coloro che affermano che la figurazione sia stata inventata dagli incisori. In dette monete si trova lo stesso motivo, che abbiamo visto nelle monete lacedemoni e corinzie, cioè Ermete, che ha in braccio Arkas, il figlio di Callisto, per portarlo alla ninfa Maia sul monte Cillene. Lo stile della figurazione di queste monete dimostra in modo chiaro che questo scultore subì l'influenza della scuola di Cefisodoto.

Queste monete di Sparta e di Corinto, finora a torto trascurate, ci fanno vedere la continuazione ed il perfezionamento di uno dei tipi statuari precedentemente creati e ci fanno osservare la variazione apportata dallo stile nuovo di Prassitele. A giudicare di questi documenti, esistenti purtroppo in piccole dimensioni, noi siamo convinti che Cefisodoto si attenne al tipo tradizionale dell'arte attica del v° secolo, dove in moltissime statue vi è un movimento pieno di vita.

In quanto all'esecuzione dell'Ermete di Cefisodoto crediamo che sia avvenuta dopo il 403 a. C., che segna la fine del lungo periodo di guerre e delle lotte intestine. e propriamente qualche anno dopo l'erezione del gruppo simbolico di Irene e Pluto. L'espressione riuscita di quest'opera e la ammirazione che dovette destare dopo l'inaugurazione indussero certamente gli Spartani a commissionare un'opera artistica per la loro città.

V. — Contionans manu elata.

Plinio XXXIV, 87) ci fa sapere che Cefisodoto il vecchio *fecit et contionantem manu elata, persona in incerto est.*

1. Pausania, VIII, 14, 10.
2. *Num. comm. on Pausanias*, p. 101, n° 2, tav. IV, V e VI; Head, *op. cit.*, p. 452; cfr. W. Wroth, *Greek coins acquired by Brit. Museum*, in *Num. Chron.*, 1894, p. 8.

Il Klein[1] ha dimostrato che la parola *elata*, tramandataci dal manoscritto pliniano, è errata e che invece bisogna leggere *manu velata*. In questo modo la rinomata statua del maestro attico avrebbe rappresentato un oratore che parla con la mano nascosta sotto il mantello.

Il Klein[2] riprende nuovamente la quistione e dice che la notizia pliniana manca di quel tutto relativo alla descrizione dello strano disegno del motivo della statua. Ricorda inoltre la disputa tra Eschine e Demostene sul costume dei parlamentari, per cui il primo cita la statua di bronzo nell'agora di Salamina con la sua mano nascosta sotto il vestito, come esempio di modello di un oratore, mentre l'altro contesta questa figura; poi fa presente che la rinomata statua di Solone venne eretta nel 393 a. C.

Ma sono semplici congetture. Noi non conosciamo i dettagli di questa statua di Cefisodoto e quindi non possiamo fare alcuna ipotesi; solamente possiamo dire che si trattava di un ritratto, di cui non si conosceva il nome al tempo di Plinio, e possiamo sospettare che l'esecuzione di tale statua sia stata un'onorevole incombenza dello stato per l'alta stima che il maestro godeva presso i suoi concittadini dopo l'erezione del gruppo simbolico di Irene e Pluto.

CEFISODOTO IL GIOVANE

L'attività artistica di Prassitele si svolge tra gli anni 370 e 332 a. C. e gli artisti che rappresentano la scuola attica sotto i primi successori di Alessandro, si riattaccono a quella del grande maestro, il quale dà una impronta personale all'arte del suo periodo.

Il grande scultore ateniese lasciò due figli, Cefisodoto il gio-

1. *Der Contionans des älteren Kephisodotos*, in *Eranos Vindobonensis*, 1893, p. 142.
2. *Gesch. griech. Kunst.*, II, p. 243 e seg.

vane e Timarco[1], i quali, essendo essi stessi scultori, seguitarono la tradizione del padre. Plinio (XXXVI, 24) fa conoscere che il primo *et artis heres fuit* del padre, cioè ereditò dal grande Prassitele il gusto per la perfezione del modello, che fu il maggiore merito di uno dei suoi gruppi. La nostra fonte (Plinio, XXXIV, 51) pone l'attività di Cefisodoto il giovane nell'Olimpiade 121 cioè verso il 296 a. C., e se questa data è esatta, essa serve a fare notare la fine dell'attività artistica dello scultore, perchè questi era in piena attività durante i dieci anni del governo di Demetrio di Falero in Atene. Alcune iscrizioni, che sono state trovate in vari scavi e poi raccolte dal Löwy (*Inschriften*, n° 108-112) comprovano pienamente che Cefisodoto svolse la sua attivita artistica prima contemporaneamente con quella del suo grande genitore e poi la seguitò nel primo decennio del III° secolo.

Cefisodoto fu un illustre scultore, ma non ebbe fortuna presso gli scrittori antichi perchè la sua figura fu assorbita dalla fama dell'avolo suo e da quella di suo padre. Ad ogni modo, dal numero delle opere, tramandateci dalle fonti letterarie e da alcune iscrizioni trovate, ci accorgiamo subito che egli fu un maestro attivo nel vero senso della parola e che nel suo periodo artistico di quasi un cinquantennio dovette eseguire moltissime opere. Come suo padre, preferì lavorare in marmo per rappresentare le sue mirabili creazioni.

Esamineremo ora con la scorta delle fonti letterarie e delle iscrizioni le opere eseguite da questo scultore isolatamente o con la collaborazione di suo fratello Timarco, e cercheremo di portare il nostro contributo con la identificazione di alcune opere sui monumenti.

I. — L'Ex-voto della Stoa Pronaos di Filone.

L'iscrizione di Eleusi su un blocco quadrangolare di marmo pentelico, trovata negli scavi del 1882 (Loewy, *Inschriften*,

1. Plutarco, *Licurgo*, 38.

n° III) attesta l'esistenza di un'opera eseguita da Cefisodoto. Si tratta della dedica di un ex-voto, consacrato nella Πρόνασος Στοὰ costruita da Filone. Vitruvio (VII, *pref.* 12) ci fa sapere che la stoa venne costruita quando Demetrio di Falero era al governo di Atene. Secondo l'opinione del Blavette[1] l'anno dell'arcontato sarebbe nell'Olimpiade 117. 4 = 309 a. C.

Dalla iscrizione mutila non si può ricavare altro che si trattava di un ex-voto dedicato agli dei.

II. — L'Ex-voto per i Megaresi.

L'iscrizione sulla base di marmo, trovata a Marmaria Spilaia nel 1868, conferma la collaborazione di Cefisodoto e di Timarco[2].

Da questa iscrizione sappiamo che gli scultori ateniesi Cefisodoto e Timarco eseguirono un'opera per i Megaresi, ma non possiamo precisare di che cosa si trattasse.

III. — Statua di una sacerdotessa di Atena Polias.

I due fratelli firmano anche il ritratto di una sacerdotessa di Atena Polias, cioè della figlia di Lisistrato di Bate, che è pritane nel 341 (cfr. Loewy, *Inschriften*, n° 109).

Si tratta di una iscrizione su una base di marmo pentelico, trovata negli scavi a sud dell'Eretteo

IV. — Statua di Menandro.

Cefisodoto e Timarco eseguirono una statua di Menandro, che prese posto nel teatro di Dioniso tra le statue dei poeti celebri (Pausania, I, 21, I).

Si è proposto di riconoscere una copia dell'opera in una statua del Vaticano, trovata al Viminale con la statua del

1. *Bull. corr. hell.*, 1884, p. 254 e seg.
2. Foucart, in *Bull. de l'Ecole française*, I, 1868, p. 3, n° 1; Loewy, *Inschriften*, p. 88, n° 110.

poeta comico Posidippo[1]. Ma dopo che la base dell'opera originale venne trovata con la firma di Cefisodoto e di Timarco (Loewy, *Inschriften*, n° 108), si è riconosciuto che essa era troppo stretta per adattarsi alla statua del Vaticano e l'identificazione cade da se stessa. Tuttavia questa statua sembra che rappresenti un contemporaneo di Menandro e ci fa conoscere almeno lo stile degli scultori attici della prima metà del III° secolo.

Vi è poi una *imago clipeata* su un marmo forse italico, che si trova ora nel Museum of Fine Arts di Boston[2], che ha anche una replica in Inghilterra[3]. In un raffinatissimo rilievo, che si conserva nel Museo del Laterano[4], vi è la figura di Menandro, a cui la presenza della Commedia reca onore. Il grande comico è stato identificato mercè il confronto dell' *imago clipeata*, che abbiamo prima ricordata.

Ma tutte queste opere non ci danno un'idea esatta come doveva essere la statua eseguita dai figli di Prassitele, ma solo ci fanno conoscere la concezione dell' arte prossima alla fine dell' ellenismo vero e proprio.

V. — Gruppo di Zeus Soter, di Artemide e Megalopoli.

Pausania (VIII, 30, 10) racconta che gli scultori ateniesi Cefisodoto e Senofone scolpirono per il tempio di Zeus Soter, costruito nella parte orientale della stoa di Megalopoli, un gruppo in marmo pentelico, il quale rappresentava Zeus Soter troneggiante, con a destra Megalopoli ed a sinistra Artemide Soteira.

1. Helbig-Toutain, *Guide*, I, n° 201; Collignon, *op. cit.*, II, fig. 231; Helbig-Amelung, *Führer*, I, p. 127, n° 195-196.
2. Bernoulli, *Griech. Ikonographie*, II, 113, tav. 14; Delbrueck, *Antike Porträts*, Bonn, 1912, p. XXXIV, fig. 10.
3. Marbury Hall, Cheshire; Bernoulli, *op. cit.*, p. 105-106, fig. 8; Michaelis, *Anc. Marbles in Great Britain*, p. 514, n° 40; cfr. Klein, *Gesch. griech. Kunst*, II, p. 401 e seg.
4. Helbig-Amelung, *Führer*[3], II, p. 22 e seg. n° 1183, dove vi è la bibliografia; Ducati, *L'arte classica*, p. 622, fig. 614.

Molti archeologi[1] assegnano queste statue al periodo della maturità di Cefisodoto il vecchio e precisamente dopo la fondazione di Megalopoli avvenuta nel 370 a C. Ma, come abbiamo visto, il carattere tardo dell'architettura del tempio contenente il gruppo, rilevato dal Dörpfeld, fece supporre al Furtwängler ed ad altri che si trattasse di Cefisodoto il giovane. Ed in verità anche da noi non si può pensare diversamente; provata che l'ἀκμή dell' attività artistica di Cefisodoto il vecchio deve essere posta verso gli ultimi anni del v° secolo, e considerato che più di un trentennio trascorse per la fondazione di Megalopoli, ne viene di conseguenza che il gruppo megalopolitano deve essere assegnato a Cefisodoto il giovane. La collaborazione di un maestro poco conosciuto, come Senofone, mal si adatta allo scultore della Irene e Pluto, già divenuto celebre, mentre si addice all' inizio dell' attività di un giovane scultore, che ancora non ha acquistata la giusta nomea.

Si è cercato nella statuaria un tipo di Artemide che si avvicinasse alla concezione cefisodotea.

Vi sono poi alcune statue di Artemide, che si debbono attribuire alla scuola attica della prima metà del secolo IV°, se si confronta con esse qualche opera già conosciuta come esempio dello stesso stile, specialmente per il trattamento dei capelli e del paneggiamento. Così abbiamo l'Artemide, tipo Dresda con le sue variazioni, fra le quali non mancano statue di Atena[2], la quale è schiettamente prassitelica quantunque costruita su base fidiaca; abbiamo l'altra replica di Paros[3] di stile più rigido e la copia del Museo archeologico di Venezia[4], che rappresenta un perfezionamento del medesimo tipo eseguito nello stesso stile

1. Collignon, *Hist. sculpt. grecque*, II, p. 184; id., *Scopas et Praxitèle*, p. 156; Hauser, *op. cit.*, p. 103, n° 22; Gardner (E. A.), *Handbook*, p. 387, nota 2.

2. Cfr. Amelung, *Basis des Praxiteles in Mantinea*, p. 22; Furtwängler, *Originalstatuen in Venedig*, p. 312; *Statuencopien*, p. 570; id., *Meisterw.*, p. 555 = *Masterpieces*, p. 324; idem, *Coll. Somzee*, tav. XVII; Klein, *Praxiteles*, p. 313.

3. *Einzelaufn.*, n° 373.

4. Furtwängler, *Originalstatuen*, tav. VV, a.

più progredito. Anche la Artemide di Larnaka[1] conserva, in un tipo prassitelico più recente, il caratteristico kolpos bipartito sulla cintura e lo scialle, che qui passa innanzi al corpo per ricadere sul braccio sinistro. La marmorea statua da Gabi, attualmente al Louvre, è, secondo noi, con ogni probabilità, una copia dell' originale prassitelico rappresentante Artemide Brauronia.

Vi sono altre statue di Artemide, che si connettono alla scuola attica di questo periodo, e ne citiamo, ad esempio, altre due : la prima è l'Artemide del Braccio nuovo n° 38, ora collocata nella Galleria dei Candelabri[2], nella quale sono caratteristici il kolpos, la linea ondulata dell' orlo determinata dai cannelli delle pieghe, il movimento serpeggiante della falda che scorre lungo il fianco destro e quei grossi sboffi caratteristici collegati colle spalle per mezzo di pieghe diritte che si rastremano in su gradatamente.

Il Mariani[3] nota lo stile di questa statua, che ha un completo e stringente riscontro nella Pallade del Castro Pretorio, la quale, come in seguito si vedrà, appartiene alla scuola prassitelica. Il Savignoni[4] la confronta anche all' Apollo ritrovato in Gortina, nella grande e potente città dell' isola di Creta, ed opina che essa abbia molto rassomiglianza con il colossale Apollo cretese.

Bisogna però tenere presente un fatto importante tramandatoci da Pausania, cioè la statua di Artemide faceva parte del gruppo megapolitano eseguito in collaborazione dai due scultori ateniesi. Dunque se essa faceva parte del gruppo doveva essere collocata in modo da formare un tutto armonico con il gruppo stesso, doveva, cioè, avere un attegiamento che fosse di pieno

1. Furtwängler, *Meisterw.*, p. 556 = *Masterpieces*, p. 326, fig. 141 ; Klein, *Praxiteles*, p. 316, fig. 59.

2. Amelung, *Sculpturen d. Vatican. Museum*, I, n° 38, p. 51, tav. V; Helbig, *Führer*, n° 20, p. 500.

3. *La Pallade del Castro Pretorio*, in *Bull. comm. arch. comun.*, Roma, 1907, p. 14.

4. *Apollo Pythios*, in *Ausonia*, 1907, p. 34 e seg.

legame con le altre due statue. Essa si trovava a sinistra dello Zeus seduto sul trono e doveva forse essere posta in modo che, pur offrendo la parte anteriore alla vista dei visitatori del tempio, era rivolta un poco verso la figura centrale per presentare la dea Megalopoli per il dovuto omaggio. Ora noi non troviamo tutto questo nell' Artemide del Vaticano e per ciò opiniamo che essa sia una copia di una statua isolata e non di quella appartenente ad un gruppo.

Un' altra statua, che si connette alla scuola attica e perciò a Cefisodoto il vecchio, è la testa colossale conservata nel Museo Civico di Pavia, edita per la prima volta dal Macchioro[1]. Lo scrittore fa un accurato confronto stilistico con altre statue, riconosce una connessione tipologicamente a tutto quel gruppo di statue derivate più o meno direttamente dalla Athena Parthenos e crede, con ragione, che si debba attribuire ad un artista di transizione, che si riattaccava da un lato alla tradizione fidiaca e dall' altro preludeva all' arte prassitelica.

Ma i risultati di questa indagine anatomica e stilistica, condotta del resto dal Macchioro con metodo rigorosamente comparativo, sono all' antitesi di quelli a cui dobbiamo arrivare, perchè egli sostiene che l'Artemide di Pavia, pur derivando da un originale marmoreo, perchè non ha la lavorazione profonda a grandi risalti proprio del bronzo, non può essere attribuita a Cefisodoto il giovane, di cui ci occupiamo. In conclusione, quest' Artemide per il Macchioro sarebbe un' opera d'arte d'assegnarsi tra il v° ed il ɪv° secolo, perchè essa ha tutti i particolari, — e ciò è incontestabile — che accennano ad un' arte anteriore a Prassitele di alcuni decenni. Questo per quanto riguarda l'esame stilistico

Però, riconosciuto che l'Artemide Soteira di Megalopoli non può essere attribuita a Cefisodoto il vecchio per ragioni cronologiche e provato che vi sono vari fatti che determinano l'affinità della testa pavese con il tipo della Atena Parthenos, tipo

1. Macchioro, *Artemis Soteira di Cefisodoto*, in *Oester. Jahreshefte*, 1909, p. 185-197, tav. VI-VII.

che il padre e non il figlio di Prassitele poteva eseguire per le ragioni anzidette, dobbiamo anche qui confermare che la testa di Pavia non riproduca quella della Artemide Soteira di Megalopoli.

A conforto di quanto affermiamo, a noi pare anche neccessario di cercare in altri monumenti per vedere se sia possibile di trovare un ricordo dell' opera cefisodotea.

Alcune monete di bronzo di Settimio Severo, di Giulia Domna e di Caracalla[1] coniate a Megalopoli riproducono la figura di Artemide all' impiedi, con un corto chitone, la quale tiene con la mano destra un'asta e con la sinistra il lembo del vestito. Pare che i predetti tipi monetari abbiano potuto essere ispirati alle forme della statua di Artemide del gruppo megalopolitano : quest' opinione è confermata dal fatto che la figura rimane costante nella numismatica cittadina per un periodo di tempo. Inoltre, esaminando la piccola figura monetale, ci accorgiamo subito che la statua, nel suo aspetto grave e benigno insieme, stupenda nel suo paneggiamento, è una opera di un grande artista ed è una riproduzione, e nel tempo stesso un perfezionamento, nel senso dell' arte del IV° secolo, di un tipo d'Artemide ben diverso da quelli eseguiti in epoche anteriori. La dea, come abbiamo detto, indossa un corto chitone con lombi serpeggianti e con l'apoptygma e kolpos visibili e, sia nell' acconciatura che nell' abito, dimostra chiaramente che si tratta della riproduzione di una statua scolpita sotto l'influenza della scuola prassitelica.

L'attributo stesso che Artemide porta, secondo le testimonianze antiche, prova che essa era concepita come una divinità, la quale però non poteva essere rappresentata in atto di combattere, come per esempio l'Artemide Soteira di Strongilione, perchè stava a fianco di Zeus seduto, sicchè la sua natura benigna e possente doveva necessariamente trovare l'espressione nel volto. Ora noi vediamo che la figurazione

1. Imhoof-Blumere Gardner, *Numism. comm. on Pausanias*, 1886, p. 108, tav. V, 11 ; Megalopoli, fig. 9 (Settimio Severo) ; fig. 10 (Giulia Domna), Berlino.

sulla moneta megalopolitana non solamente si accorda a questa concezione, ma si addice ad una divinità posta a fianco ad un Zeus solenne assiso in trono.

Altre monete di Settimio Severo, coniata a Megalopoli[1] portano inciso Zeus di faccia seduto sul trono che porta nella destra distesa lo scettro, lo himation sulla spalla sinistra. Su monete di bronzo e di argento della stessa città[2] è rappresentata anche la testa di Zeus. Noi dunque possiamo essere sicuri che lo Zeus troneggiante su queste monete è un ricordo della statua fatta da Cefisodoto e da Senofone, perchè la figura, sfortunatamente troppo piccola per potersi bene distinguere, è un nobile tipo attico e dimostra che è una produzione della scuola prassitelica.

Per quanto riguarda poi la terza figura, cioè la statua della dea Megalopoli, non abbiamo alcun documento che ci faccia conoscere come era concepito il motivo della scultura, per cui dobbiamo solamente contentarci di sapere che questo gruppo ha un motivo allegorico, una personificazione di città, che fa presentire un soggetto troppo familiare all' arte greca sotto i successori di Alessandro.

VI. — Statua di Cadmo a Tebe.

Pausania (IX, 12, 4) fa conoscere che i figli di Prassitele eseguirono una statua di Cadmo a Tebe, senza darne alcuna descrizione.

Cadmo è rappresentato sui vasi, sulle monete e sulle gemme in diverse maniere. Su alcuni vasi l'eroe tebano è rappresentato nel fior degli anni, barbuto e vestito con tunica, su altri è imberbe, nudo, portante la clamide ed armato di spada[3]; ugualmente egli è rappresentato su varie monete e su alcune gemme appartenenti a diverse epoche[4].

1. CB. M. : *Peloponnesus*, p. 189, n° 17, tav. XXXV, 14 ; *Num. commentary on Pausanias*, p. 107, I, tav. V, I; Megalopoli, Settimio Severo, fig. 11 (Berlino); fig. 12 (Parigi) ; fig. 12 *bis* (Londra).

2. Cfr. *Num. comm. on Pausanias, loc. cit.*; fig. 13 e 14.

3. Cfr. V. *Cadmus*, in Saglio, *Dictionnaire*.

4. Cfr. Head, *Hist. Num.*², p. 606, 716, 798, 801 ; Furtwängler, *Die ant. Gemmen*, tav. X, 13 ; XXV, 15 ; XVIII, 54 ; XXI, 12-16 ; XXXIII, 15.

Dunque molti sono i motivi, che potrebbero rappresentare il mito di Cadmo, e per questa ragione ci asteniamo intenzionalmente di fare qualsiasi congettura relativa alla rappresentazione della statua eseguita dai figli di Prassitele Occorre anche qui notare che anche il grande altare di Tebe (Pausania, *loc. cit.*) dovette essere eseguito nello stesso tempo dai due scultori[1].

VII. — Statue dell' oratore Licurgo e dei suoi tre figli : Abrone, Licurgo e Licofrone.

Cefisodoto e Timarco eseguirono le statue in legno di Licurgo e dei suoi tre figli. (Plutarco, *Licurgo*, X, 38).

Un' altra statua in bronzo venne innalzata a Licurgo nel 307-06[2].

Esse furono certamente innalzate dopo il 324 a C., anno della morte dell' oratore ateniese secondo i calcoli del Brunn, posteriori senza dubbio al 306-305, anno in cui Abrone esercitò le funzioni di tesoriere dei fondi di guerra.

La fonte letteraria non fa alcuna descrizione di questa statua, solo ci fa conoscere che erano di legno. Però questa caratteristica peculiarità ci fa sospettare che gli scultori lavorarono in legno, anzichè in marmo od in bronzo, per uno scopo che noi difficilmente possiamo sapere. Infine noi pensiamo che le statue non dovevano essere isolate, ma dovevano formare un gruppo armonico, in cui spiccava nel centro la figura dell'oratore ateniese circondato dai figli.

VIII. — Un ex-voto a Demetra e Cora.

Cefisodoto eseguì un ex-voto a Demetra e Cora, giusta l'iscrizione su una base di marmo, trovata in Atene nel 1874[3].

Le fonti letterarie non fanno cenno di questo lavoro cefisodoteo. Non essendovi quindi alcuna descrizione al riguardo, ci

1. Cfr. per il sinoichismo, Holleaux, *Sur une inscr. de Thèbes*, in *Rev. des études grecques*, 1895, p. 7 e seg.
2. Cfr. Dürrbach, *L'orateur Lycurgue*, p. 14.
3. Lœwy, *Inschriften*, p. 89, n° 112.

dobbiamo limitare solamente alla notizia dell' iscrizione, che attesta l'esistenza di questa scultura in modo sicuro.

IX. — Gruppo di Zeus Soter ed Atena Soteira al Pireo.

Pausania (I. I. 3) descrive gli idoli del Disoterion del Pireo e menziona due statue di bronzo, una di Zeus Soter, che ha lo scettro e la Nike, e l'altra di Atena Soteira, che tiene la lancia. D'altro canto una fonte letteraria anteriore, cioè Plinio. (*H. N.* xxxiv, 74) dice testualmente che *Cephisodorus Minervam mirabilem in portu Atheniensium et aram ad templum Jovis Servatoris in eodem portu, cui pauca comparantur.* Da questo passo pliniano conosciamo che *Cefisodoro* aveva eseguita una bellissima statua di Atena nel Pireo e che anche aveva scolpito un incomparabile altare di Zeus Soter. Se confrontiamo quindi i passi dei due scrittori e teniamo presente la tradizione posteriore che chiamava il tempio Disoterion, dobbiamo ritenere, come generalmente è ammesso, che le due statue descritte da Pausania debbano essere identificate con le opere riferite da Plinio.

Ma bisogna notare che Plinio parla di *Cephisodorus* anzichè di *Cephisodotus*. Però, noi osserviamo che mentre le rimanenti fonti letterarie pervenuteci ignorano che nel secolo ivº vi sia stato uno scultore che portasse il primo nome, ci informano che un pittore di tale nome visse nell'ultimo quarto del vº secolo[1]. Invece il nome di Cefisodoto ritorna in uno scultore degli ultimi tempi republicani romani[2], perchè si riscontra spesso nelle iscrizioni.

Alcuni archeologi, come il Sillig, la Sellers, l'Helbig e l'Amelung[3], ritengono la lezione concorde di tutti i codici

1. Plinio, XXXV, 60; cfr. Brunn, *Künstler*, II, p.57.
2. Brunn, *op. cit.*, I, p. 555; Overbeck, *Schriftquellen*, 2256; Loewy, *Inschriften*, p. 317, p. 227; Pape-Benseler, *Eigennennamen*, p. 656.
3. Sillig, *Catal. artificum*, p. 140 e seg.; Sellers-Strong, *Pliny's chapters on hist. of art*, p. 60, 236; Helbig-Amelung, *Führer*, I, p. 602, nº 1069.

Cephisodorus e dicono che non sia consigliabile l'emendamento del testo della maggioranza dei codici, che ha la forma in *orus*. Il Furwängler però[1] andava più innanzi perchè ammetteva uno spostamento di frase e cioè : l'Atena Soteira doveva essere attribuita a Cresila perchè Plinio si occupa in un'altro punto dei due Cefisodoti ed in XXXIV, 74, è avvenuta una trasposizione per cui l'Atena Soteira viene ad occupare il posto di un'opera dello sconosciuto Cefisodoro. Ma si tratta, come vedremo in seguito, di congetture, che, per quanto ingegnose, cadono di fronte ad una soluzione più semplice che permette d'interpretare il passo pliniano.

Altri, come l'Overbeck[2], accettano la correzione nel testo in *Cephisodotus*, perchè in questo tempo è celebre Cefisodoto, il figlio di Prassitele.

Veramente l'ammettere che nel manoscritto di Plinio si sia scambiato il nome di un artista affatto sconosciuto con quello di uno scultore celebre, non è la cosa più naturale; al contrario, a favore della prima ipotesi parla la determinazione cronologica, che chiarisce la storia del Disoterion, il monumento più degno di essere ammirato nel Pireo. Un' inscrizione[3], che è un documento importantissimo per la storia di quest'insigne edificio, ci fa conoscere che fu eseguito un restauro, anzi, sembra, una vera costruzione, del santuario. Questa inscrizione, per ragioni epigrafiche, si deve collocare verso la fine del IV° secolo, cioè in quel periodo in cui viveva Cefisodoto, il figlio maggiore del grande Prassitele.

Il τέμενος di Zeus e di Atena esisteva nel V°[4] e, perciò, anche le statue descritte da Plinio e da Pausania[5] si attribuivano l'una

1. Furtwängler, *Meisterw.*, p. 311 = *Masterpieces*, p. 145 ; id., *Statuencopien*, p. 553 e seg.
2. *Plastik*, II, p. 7.
3. *I. G.*, II, 834 ; Eustratiades, in 'Εφ. 'Αρχ., 1872, p. 397, n° 421, tav. 57.
4. *I. G. I.*, 68, 2.
5. Cfr. Plut., *Demosth.*, 27, 6 ; Pseud. Plut., *Vitae X Orat.*, 846 D.

al tempo della fondazione del santuario da parte di Pericle e l'altra al tempo del risorgimento del Pireo sotto Conone [1].

Noi sappiamo che durante la seconda metà del secolo IV° e precisamente negli anni 338-326 si svolge in Atene la grande attività amministrativa di Licurgo, il quale, a somiglianza di Pericle, si curò dell'abbellimento della città ed, in special modo, del Pireo [2], e portò anche a termine l'arsenale di Filone. Ma quest'uomo di stato riorganizzò pure i culti ed ebbe una speciale venerazione per lo Zeus Soter, come lo dimostrano i documenti relativi a questo lato della sua attività [3].

Dopo il blocco di Antipatro, che agli Ateniesi doveva sembrare come una liberazione voluta da Zeus Soter, arriviamo all'anno 323-22, che segna il punto più alto del risveglio delle speranze ateniesi. Difatti in un rilievo, che sta in testa ad un'epigrafe, rinvenuto nella stada per il Pireo e conservata nel Museo Nazionale di Atene, pubblicato dall'Arndt [4], si trova l'immagine dei due Πάρεδροι Σωτῆρες. La lapide contiene un decreto del 323 a C. fatto sotto l'arcontato di *Kephisodoros*, in onore di Eufrone di Sicione ed un'aggiunta di altre onoranze tributategli nell'anno 318 [5]. L'arconte di quest'anno è *Kephisodoros* [6] e quindi, secondo noi, può essere che egli abbia dedicato nel santuario di Zeus rifatto la statua di Atena Soteira ed anche l'altare.

Il Kalkmann [7] ha provato che Plinio è ricorso, per quanto riguarda questa notizia, a C. Licinio Muciano che nei suoi viaggi

1. Brunn, *Künstler*, I, p. 370; Overbeck, *Plastik*, II, p. 7; Collignon, *op. cit.*, II, p. 179.
2. Hyp., fr. 118; Gardner, *Anc. Athens*, p. 556 e seg.
3. *I. G.*, II. 162; cfr. *C. G.*, III, 281, per la sedia del sacerdote di Zeus Soter nel teatro di Dioniso di Atena.
4. Brunn-Bruckmann's *Denkmäler*, 533 a.
5. Per Eufrone di Sicione, figlio di Adea, cfr. *I. G.*, IV, 2, p. 64, 231 *b*; Wilamowitz, *Arst*; II, 175; Xenophon, *Hell.*, VII, 1, 44 e seg.; per le onoranze, cfr. Lolling, in Δελτίον, 1892, p. 65 e seg
6. Un vaso del Louvre con la figura di Atena porta l'iscrizione Κηφισόδωρος ἄρχων (anno 223); cfr. S. Reinach, *Rép. des vases peints*, I, p. 209.
7. *Die Quellen der Kunstgeschichte des Plinius*, Berlin, 1898, p. 142 e seg.; cfr. anche Oehmichen, *Plinische Studien*, p. 151.

devette visitare questo monumento. La fonte di Plinio, adunque, può avere fatto confusione nel trascrivere l'epigrafe dedicatoria tra il nome dell'arconte e quello dello scultore e non deve recare meraviglia se Plinio sia incorso involontariamente in un errore fatto da un altro scrittore, come del resto ha fatto per altre notizie. Quindi, a noi sembra che questa sia una risposta decisiva e che si debba definitivamente ammettere l'emendamento del testo pliniano, correggendo la forma in *Cephisodotus*.

E, siccome in tale epoca viveva Cefisodoto il giovane, figlio maggiore di Prassitele, questi e non l'avolo sarebbe adunque lo scultore della Atena Soteira eretta nel Disoterion dove Demostene, reduce in patria dopo l'esilio, fa decorare l'altare, forse l'ultimo lavoro che vi restava da eseguire nell'anno 323[1]. Ora noi sappiamo che i figli di Prassitele erano gli scultori protetti da Licurgo, dalla cui famiglia ricevettero parecchie commissioni[2], sicchè anche queste notizie ci danno la certezza che l'autore di queste sculture sia stato Cefisodoto il giovane.

Ora vediamo se nei vari monumenti esistano le copie di queste sculture.

Il Wolters[3] propone d'identificare la Atena Soteira in una statua in marmo proveniente da Ercolano esistente ora nel Museo Nazionale di Napoli, di cui si hanno altre tre repliche[4]. La nudità del torso della Atena si deve al copista romano perchè nell'originale in bronzo doveva portare una semplice tunica senza l'egida; tale fatto spiega perchè il gorgoneion figura nell'elmo.

Il Wolters nota la rassomiglianza della testa con quella della Irene di Monaco e vorrebbe attribuirla a Cefisodoto, considerato

1. Ps. Plut., *Vitae orat.*, p. 846 d : κοσμῆσαι βωμὸν ; cfr. A. Scheafer, *Demosth. u. s. Zeit*, III, p. 370.

2. Plut., *Licurgo*, 843 e ; Overbeck, *Schriftquellen*, n° 108-112.

3. *Athena des Kephisodot*, in *Jahrb. des Instit.*, 1893, p. 173-180.

4. 1° Di Napoli, Comparetti e De Petra, *Villa Ercol.*, tav. XXI, 1 ; *Jahrbuch des Instit.*, 1893, p. 174, tav. 3 ; Furtwängler, *Masterpieces*, p. 60, fig. 16 ; S. Reinach, *Têtes antiques*, tav. 95 ;... 2° La seconda copia di Napoli, *Jahrbuch*, 1893, p. 176 ;... 3° la terza copia nel Museo Capitolino, *Mus. Capitol.*, I, 56; *Jahrbuch*, 1893, p. 176.

che il busto un pò freddo rimonta ad un originale della bella epoca dell'arte. Ma l'opinione sarebbe esatta qualora si fosse trattato di Cefisodoto il vecchio. I caratteri stilistici di questa statua si riattaccano alla tradizione fidiaca, per cui il Furtwängler[1], il quale insiste sull'analogia con la testa della Atena Lemnia di Bologna, avrebbe ragione di riconoscervi la copia di un'opera di Fidia o della scuola di questo scultore.

Il Sauer[2] attribuisce a Cefisodoto la Atena, tipo Rospigliosi[3], che è una giovane che guarda con un'espressione romantica di ardore e trasporto verso il cielo. Ma l'Amelung[4] ha dimostrato che essa senza dubbio è opera di Timoteo.

Il Furtwängler[5] poi propose d'identificare l'Atena Soteira di Cefisodoto nell'originale dell'Atena Farnese ed il Milchhöfer[6], sosteneva una congettura stilisticamente pure errata, quella cioè d'identificarla nella Atena di Velletri. Ma queste due statue sono opere che hanno i caratteri dell'arte preprassitelica e quindi non si possono attribuire assolutamente al figlio maggiore di Prassitele.

L'Arndt, come già abbiamo visto[7], pubblicò il rilievo con due divinità, che rappresenta probabilmente gli idoli del tempio sul mercato del Pireo. In questo rilievo la figura della Atena è slanciata, il collo della dea è allungato e sottile e la faccia assai piccola. La parte della chlaina, che pende sul fianco destro e riboccata sull'avambraccio, arriva più sotto dell'orlo dell'apoptygma. Il gesto del braccio sinistro con la lancia, che era in metallo o dipinta sul fondo, è molto energico, e la mossa della mano destra chiusa contribuisce a dare energia e naturalezza alla figura spigliata. E' chiaro poi, come lo attesta lo ψήφισμα della lapide, che la statua nel suo ricco paneggiamento e nel suo

1. *Masterpieces*, p. 60.
2. *Jahrbuch des Instituts*, 1908, p. 130, nota 11.
3. Matz-Duhn, *Ant. Bildwerke*, n° 621; *Einzelaufn*, n° 111.
4. *Ausonia*, 1908, p. 99, nota 1.
5. *Masterpieces*, p. 145.
6. *Arch. Studien H. Brunn dargebr.*, 1893, nota 2.
7. Brunn-Bruckmann's *Denkmäler*, 533 a.

aspetto grave e benigno insieme, è un'opera eseguita nel 323 a. C., sebbene dal trattamento del vestito ripeta un motivo antico. Ma erano questi lo schema ed il motivo delle due statue del Disoterion ? A noi sembra diversamente, perchè crediamo che il motivo statuario celebre si sia adattato all'occasione con le modificazioni che erano opportune. In altri termini, noi crediamo che vi sia una corrispondenza di questa statua di Atena con la Atena Soteira e che ben diverso doveva essere lo schema ed il motivo dello Zeus Soter, per le ragioni che esporremo appresso.

Il Mariani[1] crede di avere ritrovato il tipo della Atena Soteira del Pireo in una statua che si conserva nell'Antiquarium comunale al Celio. Perfettamente conforme nello stile è l'Apollo Pitio di Gortina, che dal Savignoni[2] è considerato come una copia di un originale di Prassitele. Ci riferiamo quindi al confronto stilistico istituito dal Mariani senza avere bisogna d'insistere su questo punto e ci limitiamo soltanto a notare che la bella statua proveniente dal Castro Pretorio deve essere la copia dell'originale cefisodoteo.

A favore dell'identificazione del Mariani parla la figurazione su alcune monete ateniesi[3] sulle quali si vede Atena all'impiedi con la lancia, e lo scudo. Per quanto Pausania non parli che della sola lancia, ciò non esclude che Atena tenesse nell'altra mano qualche oggetto od attributo comune : quello che determinava il movimento caratteristico della figura era la lancia, cui si appoggiava la dea. Lo scudo, che comparisce nella figurazione delle monete, doveva esservi nell'originale in modo che così si formasse un complesso armonico nella statua della dea. Se confrontiamo i predetti tipi monetari e la statua descritta dal Mariani, ne rileviamo una perfetta concordanza, perchè le caratteri-

1. *La Pallade del Castro Pretorio*, in *Bull. comm.*, 1907, p. 1 e seg., tav. I-V ; idem, *Sul Disoterion del Pireo*, in *Saggi di storia antica e di archelogia offerti a Giulio Beloch*, Roma, 1910, p. 115-125.

2. *Apollo Pythios*, in *Ausonia*, 1907, p. 16-66, tav. IV-X.

3. *Num. comm. on Pausanias*, 1887, p. 30, n° 11, tav. AA, VIII, IX ; Atene, fig. 15 e 16 (Berlino).

stiche di questa statua sono chiaramente espresse in queste monete, per quanto lo permise la sua riduzione nel minuscolo campo del conio.

Difatti vediamo nelle monete una Atena dalle medesime forme slanciate, vestita del peplo aperto sul fianco destro e sulle gambe, con lungo apoptygma, cinto molto in alto da una sottile correggia sotto al petto e con una chlaina o scialle, che gira intorno alle spalle. Non possiamo però osservare se la piccola figura sulle monete abbia l'egida al collo a guisa di collare con gorgoneion e se ai piedi porti i sandali ad alta suola, data la piccolezza della figurazione. E quanto all'acconciatura importa notare che la medesima si distingue nettamente nelle monete ateniesi, dove Atena, a somiglianza della statua del Castro Pretorio, porta elmo corinzio sui capelli ondulati, acconciati in modo da sporgere densi sulle tempie e sulle orecchia, che in parte ricoprano, rialzandosi per poi ricadere in lunga zazzera sulle spalle. A noi sembra quindi che con l'ausilio delle monete l'indentificazione del Mariani sia definitiva.

Però non dobbiamo tenere presente la figurazione sul rilievo, che si adatta al significato relativo all'occasione, ma dobbiamo pensare che l'Atena era aggruppata con lo Zeus, che teneva lo scettro e la Nike. Questo Zeus, con i due attributi, doveva essere troneggiante, come l'estetica lo richiedeva, affinchè la sua figura in qualche modo si bilanciasse per formare il complesso organico del gruppo.

E se sono esatte le nostre supposizioni di vedere un ricordo dello Zeus Soter cefisodoteo su monete di bronzo di Atene[1], sulle quali è inciso Zeus seduto, che porta la Nike nella mano destra e lo scettro nella sinistra, che è a torto stata considerata come una copia della crisolefantina statua olimpica di Fidia, noi avremmo, mettendo a sinistra la figura della Atena Soteira, una copia in piccolissime dimensioni del celebre gruppo cefisodoteo. In un' altra moneta[2] il dio è seduto a destra

1. *Num. Comm. on Pausanias*, 1887, p. 33, tav. BB, IV; Atene, fig. 17 (Londra).
2. CBM., *Attica*, p. 104, n° 754, tav. XVIII, 5.

su un trono senza spalliera e tiene lo scettro con la destra e la Nike con la sinistra. Una variante dovuta all' incisore.

Nè si può pensare alle statue di Leocare, che erano concepiti ben diversamente, come sappiamo dalle fonti letterarie[1] e dalla figurazione su alcune monete ateniesi[2].

Perciò noi ci teniamo ad insistere nella nostra opinione ed ora adduciamo le ragioni, per le quali noi stimiamo che la nostra identificazione sia esatta. Se facciamo un elementare confronto fra le due figure di Zeus e mettiamo vicine la moneta di Elide del tempo di Adriano, riproducente la figura del Zeus Olimpico[3], la cui statua doveva essere identica anche nei minimi dettagli in Atene per essere considerata una copia, e le monete ateniesi sulle quali è raffigurato il dio seduto nel trono, ci accorgiamo subito che una differenza sostanziale esiste fra il tipo monetario di Elide e la figurazione della monete ateniesi.

Noi vediamo nella moneta di Elide, che lo Zeus seduto ha la barba ed i capelli[4], che si riscontrano in modo più distinto nella figurazione delle monete riproducente la sola testa del dio[5], che esso porta la Nike con la mano destra ed ha disteso per intiero in avanti il braccio, e tiene lo scettro accostato alla sua gamba con la sinistra, avendo anche disteso in avanti il braccio. Esso indossa il mantello, che gli lascia scoperti i due avambracci e poggia i piedi su uno sgabello. Il trono poi ha una spalliera massiccia e gli appoggiatoi con due sbarre parallelle[6].

Invece nelle monete di Atene, dove non vi è la variante dello

1. Plinio, XXXIV, 79; Pausanias, I, 24, 1 ; I, 13.
2. *Num. Comm. on Pausanias*, 1887, p. 33, tav. BB.
3. Gardner, *The types of Greek coins*, tav. XV, 19 ; Collignon, *op. cit.*, I, fig. 268, fig. 18.
4. All' olimpica, come nota il Furtwängler, *Masterpieces*, p. 212-219.
5. Gardner, *op. cit.*, tav. XV, 18.
6. Cfr. H. G. Evelyn-White, *The throne of Zeus of Olympia*, in *Journ. hell. studies*, 1908, p. 49-55; Giglioli, *Il trono dello Zeus di Fidia in Olimpia* in *Mem. Acad. Lincei*, 1920, p. 119 e seg., che sulla guida del testo di Pausania discutono sulla posizione dei κανόνες, κίονες, ἐρύματα del trono.

incisore, lo Zeus seduto ha la barba ed i capelli relativamente corti e sebbene porti la Nike con la mano destra, non ha disteso il braccio per intiero in avanti; tiene con la sinistra e con il braccio alzato lo scettro, che è accostato alla spalliera ed al κανών posteriore del trono. Questo poi non ha nè lo sgabello per i piedi nè gli appoggiatoi e la sua spalliera, anzichè massicia, è formata di un ordine di sbarre.

Ora tutte queste ragioni, da noi addotte e che facilmente si possono vagliare mettendo vicine le figurazioni delle monete descritte, provano chiaramente che il motivo della statua è identico nelle linee generali (personaggio seduto, Nike e scettro), ma lo schema è diverso sia nella linee generali sia nei minuti dettagli. Perciò noi crediamo che la figurazione sulle monete ateniesi rappresenti il tanto celebrato Zeus di Cefisodoto.

Plinio poi ci fa sapere che Cefisodoto scolpì l'altare di Zeus Soter per il Disoterion.

L'Hauser[1] ha ricomposto con vari elementi sparsi un insieme di rilievi, che egli attribuisce alla scuola prassitelica. In queste lastre sono rappresentate le Agraulidi e le Horae, le quali fiancheggiano la nascita di Atena. Però questa ricostruzione ipotetica dell' Hauser venne accolta con diffidenza, tanto che lo Svoronos[2] suppose che tali rilievi facessero parte di un βῆμα nel teatro. E' superfluo dichiarare che allo stato attuale delle cose non possiamo accettare l'ipotesi dell' Hauser, perchè non vi alcuna affinità di stile con le figure di Eufrone e con la statua del Castro Pretorio. Difatti, queste due ultimi sculture sono eseguite sopra un tipo prassitelico e dimostrano uno stile più avanzato e decadente riguardo alle proporzioni slanciate ed al trattamento della stoffa. Queste peculiarità stilistiche delle statue ci fanno pensare, come giustamente opina il Mariani[3], ad un artista od una scuola, intorno alla metà del IV°

1. *Disiecta membra neuatt. Reliefs*, in *Oesterr. Jahreshefte*, 1903, p. 79-197.
2. *Das Athen. Nationalmuseum*, p. 215.
3. *Sul Disoterion del Pireo*, p. 119.

secolo, di fondo prassitelico con influenze asiane ed a quello indirizzo che si comincia a delineare nelle ultime opere di Prassitele quando ritorna dall' Asia Minore[1].

Senza dubbio quest' indirizzo seguita, accentuandosi nella arte di Cefisodoto il giovane, perchè più tardi lo vediamo continuare e crescere nella ricchezza molto complicata dei motivi e nel frastagliato panneggiamento degli abiti che mostra l'epoca ellenistica. Se facciamo quindi un confronto stilistico di questi due monumenti con il trattamento della stoffa dei vestiti delle Agraulidi, delle Horae e sopratutto della Atena nel fregio ricomposto dall' Hauser, ne viene la naturale conseguenza che l'altare presentato da questo scultore non può essere quello che stava dinanzi la Atena Soteira del Pireo.

X. — Statua di Latona a Roma.

Plinio (XXXVI, 24) menziona una statua in marmo di Latona di Cefisodoto il giovane nel tempio di Apollo Palatino, la quale formava un gruppo con l'Apollo di Scopa e con l'Artemide di Timoteo[2].

La nostra fonte letteraria si limita a riferire che l'opera era *in Palatii delubro*, senza farne alcuna descrizione, ma d'altro canto fa comprendere che la statua fu eseguita isolatamente e che poi riunita alle altre due per formare il gruppo del tempio di Apollo Palatino. Questo gruppo venne cantato precedentemente da Properzio, il quale non nomina gli scultori delle tre statue; difatti il poeta dice che l'Apollo Pitio con lunga veste stava in mezzo fra la madre e la sorella[3]. Ed a favore della opinione che il nostro scultore eseguì la statua isolatamente parla la stessa fonte, Plinio, il quale a proposito della statua di Latona di Eufranore esistente nel tempio della Concordia a Roma, dice chiaramente che si trattava di un gruppo perchè

1. Amelung, *Basis des Praxiteles in Mantinea*, p. 23 e seg.
2. Plinio, XXXVI, 25 e 32; Urlichs, *Skopas*, p. 67 e 70.
3. Propert., II, 31.

la dea portava in braccio i due suoi figli, Apollo ed Artemide bambini[1].

Ora, occorre indagare se la statua di Cefisodoto esista riprodotta in qualche monumento.

Delle molte opere che le fonti letterarie e le iscrizioni attribuscono al nostro scultore, ne abbiamo una pervenuta in condizione da offrire un sicuro criterio tecnico ed estetico, cioè la Leto rappresentata sopra la base di Sorrento[2]. La Leto del gruppo Palatino è riprodotta in questo rilievo da un artista, che con difficoltà ha saputo conservare le peculiarità stilistiche, in specie superficiali, e, per quanto sia in cattivo stato di conservazione, essa fa conoscere che ripete nell' insieme il motivo della Irene, ma in proporzioni più slanciate ed eleganti e forse con un trattamento di pieghe meno rigido e più mosso. L'identificazione dell' Amelung, accettata dal Savignoni e dal Mariani[3], è effettivamente esatta.

Difatti l'Amelung ha riconosciuto nel rilievo della nota base di Sorrento una copia del tanto cercato Apollo Palatino, opera di Scopa, ed il Savignoni (*loc. cit.*) ha fatto rilevare che la predetta statua è riprodotta in monete di Augusto, di Antonino Pio, di Commodo e di Settimio Severo, a causa delle somiglianze, veramente innegabili, dei tipi monetari, colla riproduzione della figura della base. Grazie poi alle scoperte delle sculture di Epidauro[4] si potè dichiarare con sicurezza che l'Artemide di Timoteo, trasportata da Augusto nel tempio di Apollo Palatino, è riprodotta nel detto rilievo. Quest' esile figura, graziosa, vivamente mossa, con vestito leggiero che copre le membra, porta tutti i tratti caratteristici che si scorgono nei frammenti di Epidauro.

1. Plinio, XXXIV, 77.
2. Amelung, *Bemerkungen zur sorrentiner Basis*, in *Röm. Mitth.*, 1900, p. 919; idem, *Saggio sull' arte del IV secolo av. Cristo*, in Ausonia, 1909 p. 95 e seg., fig. 1; Savignoni, *Apollo Pythios*, in *Ausonia*, 1907, p. 27, fig. 7
3. *Sul Disoterion*, p. 121.
4. Cfr. Defrasse et Lechat, *Epidaure. Restauration et descr. des princ. monuments du sanctuaire d'Asklepios*, Parigi, 1895, p. 62 e seg.

In conclusione, la figurazione di questa base ci dà una conferma delle notizie tramanadateci dalle fonti letterarie, cioè che Cefisodoto eseguì la Latona isolatamente, che poi venne aggruppata alle altre due statue, cioè all' Apollo di Scopa ed all' Artemide di Timoteo.

Per quanto noi sappiamo, non esiste altra copia su altri monumenti; la numismatica, che ci potrebbe dare aiutó, ci offre dei tipi monetari di Latona con in braccio i suoi figli, che non può essere la copia della statua del nostro scultore.

XI. — Statua di Artemide a Roma.

Una statua di marmo di Artemide, scolpita da Cefisodoto, si trovava nel tempio di Giunone, sotto il portico di Ottavia, secondo la testimonianza di Plinio (XXXVI, n. 24). La nostra fonte, come spesso suole fare, non dà alcuna descrizione, anzi si limita solamente ad un semplice accenno.

Quale poteva essere lo schema di questa statua? Noi crediamo di poterci fare un' idea dello schema e del motivo, se ricorriamo alle creazioni prassiteliche relative alla dea.

Prassitele aveva ritratto diverse volte la figura giovanile della casta Artemide, sia isolatamente, sia facente parte di gruppi, come quelli di Mantinea e di Megara. Verso la fine della sua carriera, il grande scultore eseguì per il piccolo santuario di Artemide Brauronia, sull' Acropoli di Atene, una statua per il culto della dea. Quest' Artemide Brauronia era all' impiedi, vicino un vecchio idolo seduto, oggetto della venerazione delle donne ateniesi, che gli consacravano delle offerte ed in praticolare dei vestiti (Pausania, I, 23, 7). La statua marmorea proveniente da Gabi[1] è, secondo ogni probabilità, una copia dell' originale prassitelico

Si tratta della creazione di un tipo puramente prassitelico di Artemide, dove la dea è rappresentata come una svelta fanciulla, indossante un chitone a lunghe maniche, sollevato con

1. Cfr. Studniczka, *Vermutungen zur griech. Kunstgeschichte*, Vienna, 1884, p. 18; Brunn-Bruckmann's *Denkmäler*, n° 59.

profondo rigonfio con due cinture, sicchè giunge fino al ginocchio, e sta per abbottonare sulla spalla destra un mantello diplion. Ora, se assegniamo questa statua a Prassitele, non possiamo negare, considerato che si tratta di una produzione degli ultimi anni del maestro, di assegnare alla scuola prassitelica la piccola figura di Artemide incisa su una moneta di Anticira [1], (fig. 19; Berlino).

Pausania (X, 37, I) menziona questa statua ed il Brunn ed altri, basandosi sulla vecchia lezione ἔργων τῶν Πραξιτέλους, assegnavano questa statua a Prassitele. Ma l'emendazione della frase [2] ha dimostrato che la figura sulla moneta, se non è esattamente una copia, tuttavia è una libera riproduzione della statua di Artemide di Anticira, eseguita di Cefisodoto e da Timarco.

Il tipo monetario ci offre Artemide, indossante un corto chitone, che avanza a destra con la faretra sulle spalle: porta nella sua mano destra l'arco e nella sinistra la fiaccola; vi è un cane innanzi ad essa. La dea ha i capelli acconciati nella stessa maniera di quella della statua della cosidetta Diana di Versailles ed è rappresentata nel momento in cui, compito l'abbigliamento, va per la caccia.

Ma questa statua di Anticira è la stessa di quella che si trovava nel tempio di Giunone a Roma? Ecco una domanda, a cui difficilmente si può rispondere, perchè le fonti letterarie non danno nessun aiuto. Ma l'identificazione della statua di Artemide sulla moneta di Anticira ci serve, se non altro, a pensare come la statua menzionata dal Pinio potesse essere concepita e quali fossero il motivo e lo schema prediletti per la figurazione della dea negli ultimi anni del IV° secolo.

XII. — Statua di Afrodite a Roma.

Plinio (XXXVI, 24) racconta che una statua di Afrodite di Cefisodoto si trovava a Roma fra gli altri monumenti apparte-

1. *Numism. comm. on Pausanias*, 1887, p. 20, n° 2, tav. Y, XVII.
2. *Ibid.*

nenti ad Asinio Pollione. Poichè la nostra fonte non descrive l'opera cefisodotea, ma si contenta della semplice enumerazione, non abbiamo alcun elemento sicuro del motivo di essa.

Certo è che Cefisodoto dovette eseguire anche quest' opera con i dettami della scuola prassitelica.

E' innegabile che l'Afrodite Cnidia è sembrata agli artisti posteriori al grande maestro come l'immagine ideale della dea. Essi si sono ispirati fortemente per costruire un nuovo tipo, cioè quello della Venere Pudica. Questo fatto è confermato dal grande numero di repliche di Afrodite, fra le quali richiama la nostra attenzione la Venere dei Medici. Bisogna riconoscere nella statua fiorentina alcuni tratti della Cnidia, perchè lo sguardo è velato, la bocca piccola, le forme sono slanciate. Solamente la capigliatura si è complicata perchè è resa più vezzosa e meno semplice dal movimento dei riccioli capricciosamente ondulati. Questa statua veramente rappresenta l'apoteosi della beltà femminile ed una tale concezione è evidentemente posteriore a quella dell'Afrodite di Cnido, per cui il Furtwängler[1] opinò che potesse bene appartenere ad uno dei suoi successori immediati di Prassitele, ad uno dei suoi figli, Cefisodoto o Timarco[2].

Questa è un' ipotesi, secondo la comune opinione, difficile a controllarsi, un problema che difficilmente la storia dell' arte può risolvere, perchè sebbene la statua fiorentina concettualmente e formalmente si riallacci all' Afrodite Cnidia e ci faccia vedere la stessa corrente prassitelica che nell' opera ellenistica non mostra la primitiva limpidezza, tuttavia dimostra che la soavità infinita della creazione prassitelica si è trasformata in raffinatezza, in una eleganza ricercata e civettuola. Ma tutto ciò non milita a favore dell' assegnazione della statua a Cefisodoto.

Il gran numero delle repliche di Afrodite in questo periodo serve, se non altro, a farci immaginare come Cefisodoto potesse eseguire il tipo della sua statua ed a darci un' idea chiarissima

1. *Meisterw.*, p. 643 = *Masterpieces*, p. 345
2. Cfr. Klein, *Gesch. griech. Kunst*, II. p. 399 e seg.

della differenza che esiste tra l'arte prassitelica e tra quella dei suoi successori od imitatori.

Dunque, per tali ragioni, crediamo che la statua menzionata da Plinio difficilmente possa essere identificata in una delle tante copie ellenistiche di Afrodite esistenti nei vari musei e che sia cosa molto azzardata di fare supposizioni al riguardo.

XIII. — Il Symplegma di Pergamo.

Plinio (XXXVI, 24), ricorda un' opera di Cefisodoto conservata e Pergamo e designata sotto il nome enigmatico di *symplegma*, di cui ne fa molto elogio. Il naturalista romano, che ricorre anche in questa notizia indubbiamente a Muciano [1], sembra che abbia trascritta in latino una voce greca, la quale significa una cosa intrecciata insieme. Quindi egli incluse nel catalogo delle opere di Cefisodoto anche questa statua, che la sua fonte denominò in questo senso con una parola così ambigua.

Era un gruppo amoroso, un satiro ed una ninfa fortemente stretti [2]? Il frammento di una gemma ci offre la figurazione di un intreccio erotico [3], ma non per questo vogliamo sostenere l'identificazione. Noi ignoriamo il motivo di questo lavoro cefisodoteo e perciò non ci azzardiamo di fare alcuna ipotesi.

Ma secondo la nostra fonte letteraria, dobbiamo tenere presente il giudizio che esprimevano gli amatori d'arte sulla perfezione del lavoro: il marmo era carezzato con tanta flessibilità che dava la sensazione della carne a chi lo toccava.

XIV. — Statue di filosofi.

Plinio (XXXIV, 87) fa menzione di statue di filosofi eseguite da Cefisodoto. In verità bisogna confessare che data la laconi-

1. Kalkmann, *Die Quellen*, p. 126.
2. Cfr. Collignon, *op. cit.*, II, p. 450; Klein, *op. cit.*, II, p. 399.
3. Furtwängler, *Die antiken Gemmen*, tav. 57, 8.

città del passo, è prudente di limitarsi a registrare la notizia tramandataci dalla fonte letteraria senza alcun commento.

XV. — Statua di Enio in Atene.

Pausania (I, 8, 4) fa conoscere che nel tempio di Ares in Atene vi era una statua di Enio eseguita da Cefisodoto e da Timarco, figli di Prassitele, senza però darne alcuna descrizione.

Enio era una divinità posta dai Greci a lato di Ares, come una personificazione degli orrori della guerra, perchè con questi presiedeva all' uccisione ed alla distruzione[1]. Più tardi Enio fu rappresentata come madre, figlia, o nutrice di Ares[2] e fu assimilata dai Greci e dai Romani alla dea Bellona. Anche la dea di Comana, Anaitis o Ma, venne chiamata dai Greci Enio[3]. Due iscrizioni[4] fanno menzione di Enio a lato di Enialio. Il tempio di Ares era sul mercato di Atene.

Identificata quindi la dea, dobbiamo immaginarci che nelle arti figurative essa sia rappresentata sotto l'aspetto di una giovane gagliarda, di belle forme, fiera nel portamento, possibilmente con elmo, lancia o scudo. Per queste ragioni noi crediamo che la statua di Enio dei figli di Prassitele sia riprodotta su una moneta di Atene[5] su cui è incisa una figura giovanile che si appoggia su una lancia. Questa moneta venne coniata verso il tempo di Augusto. Bisogna notare che su monete sincrone della stessa città compariscono riprodotte le copie di alcune statue celebri, come per esempio, la statua della Atena Parthenos ed il gruppo dei tirannicidi Armodio e Aristogetone, e quindi non può arrecare meraviglia se la statua di Cefisodoto e di Timarco sia stata riprodotta anche su questa moneta. Se la coniazione della moneta coincidesse con il soggiorno di

1. Omero, *Iliade*, V, 333, 592.
2. *Schol. Il*, V, 333.
3. Cfr. Strabone, 12, 535, dove parla dei luoghi comani del tempio della dea.
4. *C. I. G.*, 2; Ross, in *Archäol. Zeitung*, 1844, p. 245 e seg.; *Rev. archéol.*, 1877, I, p. 109.
5. Sundwall, *Untersuschungen über die attischen Münzen des neuen Stiles*, Helsingfors, 1908, p. 114; Head, *Hist. Num.*, p. 386; Atene, fig. 20 (Parigi).

Augusto in Atene dopo la sistemazione degli affari di Oriente, avrebbe nello stesso tempo un contenuto storico ed un significato simbolico, in quanto che gli Ateniesi rappresentarono Enio in atto di riposo nella loro numismatica come un' espressione di pace e di benessere inaugurata da Augusto.

Occorre qui anche notare che la dea Enio venne rappresentata su monete di Comana nel Ponto[1] sulle quali è riprodotto il tempio menzionato da Strabone con la dea radiata, che sta all'impiedi e che porta lo scudo e la clava, e su monete dei re di Cappadocia con una piccola Nike ed appoggiata sulla lancia e con l'elmo, come l'Atena Niceforo dei Greci[2].

Ma considerato che la statua eseguita dai figli di Prassitele si trovava all'epoca di Pausania nel tempio di Ares in Atene, noi insistiamo sulla identificazione sulla moneta di Atene per tre ragioni importanti : 1° per il periodo di tempo in cui la moneta fu coniata 2° perchè la moneta appartiene alla città in cui sorgeva l'opera 3° perchè la figura, sebbene in piccolissime proporzioni, ci fa comprendere che essa rappresenta una donna, come lo dimostrano nelle linee generali la sua capigliatura e la sua conformazione anatomica.

Non va dimenticato che l'incisore non poteva assolutamente riprodurre i più minuti dettagli della statua della dea, perchè la figura, aggiunta come simbolo nella moneta, deveva avere proporzioni piccolissime per formare un tutto armonico con la figurazione generale della moneta.

XVI. — Statua di Esculapio a Cos.

Plinio (XXVI, 24) riferisce che nel tempio di Giunone sotto il Portico di Ottavia vi era la statua di Esculapio, eseguita da Cefisodoto il Giovane. D'altro canto Eronda, poeta dell'epoca alessendrina, aveva messo in iscena in una commediola due

1. C. B. M. *Pontus*, p. 28-29, n°s 3, 4 et 5, tav. V, 6; Head, *op. cit.*, p. 498.
2. Waddington, in *Bull. corr. hell.*, VII, 1883, p. 127; Imhoof-Bumer, *Griech. Münzen*, p. 184 e seg.

comari, che guardavano le curiosità della Asclepion di Cos. Queste due visitatrici si fermano davanti una statua e fanno il seguente dialogo : « Chi è l'artista che ha fatto questo marmo? Chi l'ha dunque offerto? I figli di Prassitele. Non vedi il loro nome nel piedistallo? Ed è Eutia, figlio di Prassone, che l'ha offerto[1].

La descrizione delle due fonti letterarie ci convince chiaramente che l'opera era di marmo e che si trattava della stessa statua; se nonché Plinio, che vide la statua trasportata a Roma senza base e senza l'iscrizione che ricordasse il nome dello scultore, credette che fosse stata eseguita dal solo Cefisodoto senza la collaborazione di Timarco. Noi dunque crediamo che si tratti di un'opera commissionata per Cos, dove i figli di Prassitele avrebbero lavorato per l'altare del dio[2], e dove dovevano essere conosciuti per l'Afrodite eseguita dal loro padre[3].

Un ricordo di questa statua di Esculapio senza dubbio fu riprodotta su alcune monete della stessa città di Cos. Tra i vari tipi monetari di Cos esibenti la sola testa del dio[4] ve n'é uno di argento[5] che presenta sul roveschio un Esculapio di faccia appoggiato al suo bastone attorno a cui si attorciglia un serpente. Il profilo del dio sul bellissimo tetradramma cooto coniato nel periodo 166-88 a. C. è identico su monete di altre città della Caria[6] e quindi crediamo che la figurazione si sia ispirata alle forme della statua dei figli di Prassitele, specie perchè sul diritto del tetradramma è incisa la copia della testa della statua di Afrodite Coa. Quindi completo e stringente è il riscontro che si trova in vari tipi monetali della

1. Eronda, *Mime*, IV, 26, 34 ; cfr. Svoronos, Ἰάνισκος, Ἀσκληπιὸς, etc., in Ἐφ. ἀρχ., 1909, col. 133-178.

2. Herzog, *Das Kind mit der Fuchsgans*, in *Oest. Jahr.*, 1903, p. 221.

3. Cic., *Orat.*, 2, 5 ; Plinio, XXVI, 20.

4. CBM, *Caria*, p. 205, n. 119 e 117 ; Macdonald, *Cat. of Greek coins in the Hunterian Coll.*, II, n. 21, 11.

5. Macdonald, *op. cit.*, p. 432, n. 10, tav. LIV, 18; Cos, fig. 21 (Hunt. Coll. Glascow).

6. C. B. M., *Caria*, p. 4, n° 22, tav. II, 3, p. 33, n° 50, p. 73, n° 14, tav. XI, 0, p. 177, n° 4 : p. 159, n° 411, tav. XLIII, 6.

regione, dove noi troviamo una corrispondenza quasi esatta della figura di Esculapio con quella della ricordata moneta di Cos.

Tutte queste cose, come si vede, cospirano per la medesima conclusione. Le concordanze, nonostante la piccolezza delle figurazioni sui tipi monetali, sono troppe perchè si possano dire effetto del caso ed anche la cronologia della statua si accorda bene con quella delle monete. Per noi è evidente dunque che la figura di Esculapio, superbo e nel suo aspetto grave e benigno insieme, è una riproduzione statuaria e nel tempo stesso un perfezionamento, nel senso dell'arte del IV° secolo, di un tipo di Esculapio che doveva appartenere senza dubbio ad un grande artista. E siccome le fonti letterarie ad i monumenti descritti parlano chiaramente in favore dell' Esculapio dei figli di Prassitele, eseguito per Cos e trasportato poi a Roma fra le tante opere d'arte, noi siamo convinti che il tipo sul bel tetradramma riproduca questa celebre statua, eseguita in collaborazione da Cefisodoto e da Timarco, secondo la narrazione più attendibile di Eronda.

XVII-XVIII. — Statue di Anyte di Tegea e di Myro di Bisanzio.

Taziano[1] ci fa sapere che Cefisodoto il giovane fece due statue, una di Anyte di Tegea ed un'altra di Myro di Bisanzio. Anyte era poetessa e compose graziosi epigrammi che sono nella Antologia[2]. Antipatro di Sidone la chiama un Omero donna[3]. Myro o Moero di Bisanzio era la madre del poeta tragico alessandrino Omero. Questa poetessa sarebbe fiorita verso il 284 a. C.[4].

Questa notizia, che si riferisce ad una data troppo bassa per

1. *C. Graec.*, p. 114, ed. Worth.
2. Cfr. Polluce, V, 5, 48.
3. *Anthol.*, X, 26.
4. Cfr. H. Stuart Jones, *Select passages from ancient writers illustrative of history of Greek sculpture*, London, 1895, p. 164.

la cronologia del nostro scultore, proviene dal noto passo incriminato di Taziano. Le opinioni più divergenti sono state emesse dagli archeologi intorno al valore delle notizie che Taziano ci ha trasmesso.

Il Blümner[1] fa notare le notizie che si possono verificare e riconoscere esatte ed il Kalkmann[2], da un canto, dichiara che le notizie di questo scrittore concernenti la storia dell' arte non hanno alcun valore se non sono corroborate da altre testimonianze, ma dell'altra parte confessa che tra i monumenti menzionati dal solo Taziano ve ne sono alcuni possibili o verosimili perchè il loro soggetto appartiene al repertorio della statuaria greca. Difatti delle 38 opere d'arte enumerate da Taziano, ve ne sono 6 o 7 a rigore, che sono conosciute per altre fonti e ve ne sono delle altre ancora che hanno la possibilità di essere esistite[3].

In un nostro recente articolo[4], abbiamo identificato su una moneta di Siracusa la statua della Nike sacrificante un toro, menzionata da Taziano come un' opera dello scultore siracusano Micone, figlio di Nicerato.

Tutte queste ragioni ci inducono a non scartare completamente le notizie di Taziano relative alle statue eseguite da Cefisodoto ed ammettere come cosa verosimile l'esecuzione di esse. La data troppo bassa per la statua della poetessa Myro potrebbe fare pensare che l'esecuzione e l'erezione avvennero durante la vita della poetessa, come del resto è avvenuto altre volte per statue di personaggi viventi.

1. In *Arch. Zeitung*, 1871, vol. XXVIII.
2. *Tatians Nachrichten ueber Kunstwerke*, in *Rhein. Museum*, XLII, 1887, p. 422-23.
3. Cfr. Kukula, *Altersbeweis und Künstlerkatalog in Tatians Rede an die Griechen*, in *Jahresbericht des K. K. ersten Staatsgymnasiums in II° Bezirke von Wien*, 1900 ; Puech, *Recherches sur les discours aux Grecs de Tatien*, Paris, 1903, p. 51 e seg. ; p. 151. ; Ubaldi, *Il discorso di Taziano*, Torino, 1921.
4. *Micone, figlio di Nicerato, statuario siracusano*, in *Riv. Italiana di Numismatica*, Milano, 1919, p. 65 e seg.

Salvatore Mirone.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS [1]

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1921

Le R. P. J.-B. Thibaut, des Augustins de l'Assomption à Kadi-Keui, envoie un exposé de ses recherches sur l'*Hebdomon*, faubourg sud de Constantinople.

M. Jullian annonce que la Chambre de Commerce de Bordeaux a entrepris des fouilles dans le mur romain qui passe au voisinage de la Bourse. On y a découvert les restes d'un grand temple, des bas-reliefs et une dédicace à la Tutelle par un personnage de York et de Lincoln (237 ap. J.-C.).

M. R. Delachenal lit une notice sur son prédécesseur l'abbé Lejay.

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1921

M. le Ministre de l'Instruction publique transmet deux mémoires de M. Demangel, membre de l'Ecole française d'Athènes, intitulés, l'un « Un Sanctuaire d'Athèna Eileithyia à l'Est du Cynthe », l'autre « Contribution à l'établissement d'un catalogue de la sculpture délienne. »

M. le Président du Conseil, ministre des Affaires Étrangères, communique le télégramme suivant, en date de Beyrouth le 23 décembre 1921, que lui adresse M. Robert de Caix, haut commissaire p. i. de la République en Syrie :

« Montet découvre Byblos inscriptions Mycerinus, statue colossale égyptisante et fragments de deux autres statues. »

M. Clermont-Ganneau rappelle que *Mycerinus* est la transcription grecque du nom égyptien *Menkera*, porté par un pharaon célèbre de la IV[e] dynastie (troisième millénaire avant notre ère), le constructeur de la troisième pyramide de Gizeh.

On se souvient qu'au cours du siècle dernier son magnifique sarcophage en basalte y avait été retrouvé et qu'il fut malheureusement englouti sur les côtes du Portugal dans le naufrage du navire qui le transportait en Angleterre. L'heureuse trouvaille de M. Montet a une portée considérable pour l'histoire de l'antique Orient, particulièrement pour les rapports de l'Égypte et de la Phénicie à une haute époque.

M. Senart fait savoir que la Société Asiatique célèbrera le 2 juillet prochain le centenaire de sa fondation.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du bureau de l'Académie. M. Paul Monceaux est élu président pour 1922; M. Théophile Homolle est élu vice-président.

1. Voir la *Revue* de janvier-avril.

SÉANCE DU 6 JANVIER 1922

Après les discours du président sortant, M. Cuq, et du nouveau président, M. Monceaux, lecture est faite d'une lettre de M. Pierre Montet sur la suite de ses fouilles à Djebaïl (Byblos).

M. Langlois, au nom de la Commission du prix du baron Gobert, annonce que quatre ouvrages ont été retenus pour ce concours :

J. Régné, *Histoire du Vivarais*, t. II : *Le développement politique et administratif du pays, de 1039 à 1500* (Largentière, 1921).

J. Mathorez, *Histoire des Étrangers en France*, t. II : *Les Allemands, les Hollandais, les Scandinaves* (Paris, 1921).

Roger Doucet, *Étude sur le gouvernement de François Ier dans ses rapports avec le Parlement de Paris*, t. I. 1515-1525 (Paris, 1921, in-8°).

Lucien Romier, *Le royaume de Catherine de Médicis. La France à la veille des guerres de religion* (Paris, 1921, 2 vol.). Il faut ajouter les ouvrages qui ont obtenu, l'an passé, les grands prix Gobert :

Le grand prix : Henri Stein, *Charles de France, frère de Louis XI.*

Le second prix : Honoré Labande, *Avignon au XVe siècle. Légation de Charles de Bourbon et du cardinal Julien de la Rovère.*

SÉANCE DU 13 JANVIER 1922

M. Poinssot, directeur du Service des Antiquités de la Tunisie, par un télégramme en date du 10 courant, annonce à l'Académie la découverte faite par MM. Icard et Gielly, auxiliaires du Service des Antiquités, d'un curieux sanctuaire punique avec autels et sculptures, à proximité des ports de Carthage.

M. Naville, associé étranger, rappelant que le centenaire de la découverte de Champollion tombe en septembre 1922, émet le vœu que l'Académie prenne l'initiative d'un hommage solennel au génie français qui sut résoudre l'énigme des hiéroglyphes et fonder l'égyptologie.

Le Secrétaire perpétuel fait savoir que, depuis plusieurs semaines, sur la proposition de M. Homolle, directeur des *Monuments Piot*, il a été décidé de consacrer le prochain volume de la collection à des mémoires relatifs à l'Egypte.

M. Camille Jullian communique de la part de M. de Gérin-Ricard, de Marseille, une inscription qui se lit sur un petit autel de pierre découvert à Rognac, près de l'étang de Berre, Bouches-du-Rhône. L'inscription, en caractères semi-cursifs, d'une paléographie parfois étrange, est une dédicace à Minerve par un indigène à nom gaulois, *Canicus*. Sous le nom de Minerve il ne faut pas voir la déesse classique, mais plutôt une déesse celtique, analogue à la Terre ou aux eaux, affublée d'un nom latin. C'est sous le nom de Minerve qu'on adorait les eaux de Bath en Angleterre et le Génie tutélaire de certaines tribus indigènes dans le sud de la Gaule.

M. Merlin, correspondant de l'Institut, donne lecture d'une note de M. Lantier, inspecteur des Antiquités de la Tunisie, relative à la topographie de Carthage à l'époque romaine et à l'époque byzantine.

M. Cagnat lit une note de M. Louis Chatelain, chef du Service des Antiquités du Maroc, sur les travaux et les recherches poursuivies, notamment à Volubilis, depuis 1919. Il étudie ensuite deux inscriptions découvertes dans le voisinage de Tell Nebi Mend par M. Brossé, inspecteur du Service des Antiquités de la Syrie, et communiquées par M. Virolleaud. Il s'agit de deux milliaires appartenant à la voie romaine d'Émèse à Héliopolis.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1922

Le P. Lagrange, directeur de l'Ecole d'archéologie de Jérusalem, correspondant de l'Académie, fait connaître la découverte à Beit Djibrin d'une salle (environ 9 m. sur 4) pavée en mosaïques, et envoie des photographies de celles-ci, en attendant un rapport du P. Vincent.

A propos de la correspondance, M. Paul Pelliot présente la reproduction d'un précieux document découvert dans les Archives du Vatican par le F. Karalevski et que lui a communiqué M. Deny, professeur à l'Ecole des langues orientales. Il s'agit d'un des originaux de la lettre du grand khan Guyuk au pape Innocent IV, lettre rapportée de Karakorum, vers 1247, par l'ambassadeur du Saint Siège, Jean du Plan Carpin. Cette réponse, d'après le récit même de Plan Carpin, était en trois états : un original mongol, un original « sarrazin » et une traduction latine faite tant bien que mal par Plan Carpin et ses interprètes mongols. On n'avait jusqu'ici que des versions assez aberrantes du texte latin. Le document trouvé par le P. Karalevski et dont M. Pelliot fait circuler la photographie, est un texte persan, à en-tête turc, et portant à deux reprises un cachet mongol. Ce n'est autre que l'original « sarrazin » rapporté d'Asie par Plan Carpin.

M. le Dr Capitan, au moyen de nombreuses projections, présente une interprétation de certains dessins gravés sur des mégalithes préhistoriques. Il verrait dans les figures des mégalithes de Bretagne des plans d'habitations, de cours d'eau, de champs de blé et même, dans quelques cas, comme à Gavrinis, l'indication des montagnes par des ovales superposés, comme l'ont fait les vieux Égyptiens et les artistes de Suse.

M. Salomon Reinach déclare ne pouvoir admettre l'hypothèse émise par M. le Dr Capitan.

M. Edmond Pottier commence la lecture d'une note de M. Rostovtsev, correspondant de l'Académie, sur la collection Messaksoudi, acquise en 1912 pour les Musées du Louvre et de Saint-Germain.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1922

Lecture est donnée d'une lettre de Mlle Dorez, annonçant la mort, survenue le 25 janvier, de M. Léon Dorez, secrétaire de la rédaction des *Comptes Rendus*.

L'Académie s'associe aux regrets que le Secrétaire perpétuel est allé aussitôt porter à la famille.

M. l'abbé Chabot appelle l'attention de l'Académie sur le sanctuaire dont

M. Poinssot a signalé la découverte par télégramme. Il s'agit de monuments très intéressants pour l'archéologie phénicienne. M. Icart a mis à découvert des stèles puniques, quelques-unes avec inscriptions, encore à leur place primitive; au-dessous de chaque stèle se trouve une urne avec des ossements d'oiseaux, et dans une couche inférieure des autels en pierre d'assez grande dimension, ornés de scènes figurées, qui apporteront sans doute des éléments nouveaux pour l'étude de la religion carthaginoise. Ces autels doivent remonter à l'époque de la grande prospérité de Carthage.

M. Pierre Montet donne un aperçu général des fouilles qu'il a exécutées à Byblos avec une mission de l'Académie et dont il a communiqué les résultats chaque semaine à la Compagnie.

M. Théodore Reinach fait une communication au sujet de la statue du Musée du Latran à Rome, vulgairement connu sous le nom de « Sophocle ». Il montre que cette appellation repose sur *une seule pièce* de comparaison — un petit buste du Vatican — qui ne présente avec la statue qu'une analogie superficielle. Les autres portraits de Sophocle, pourvus d'inscriptions, qui nous sont parvenus, représentent un type tout à fait différent. Non seulement la statue du Latran n'est pas Sophocle, mais elle n'est même pas celle d'un poète; le geste, le costume, dénotent un orateur, accoutré suivant une mode qui est tombée en désuétude après la guerre de Péloponèse. Par une série d'arguments appuyés sur les textes antiques et les monuments, M. Reinach établit : 1° que le personnage figuré est le législateur Solon; 2° que le marbre du Latran est une copie fidèle de la statue érigée à Solon, sur l'agora de Salamine, vers 390 avant notre ère; 3° que l'auteur de cette statue était très probablement le fameux Céphisodote, père de Praxitèle, à qui nous devons également l'original du célèbre groupe de Munich : la déesse de la Paix portant le dieu de l'Abondance.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1922

M. l'abbé Chabot annonce que les fouilles de M. Icard à Carthage se poursuivent avec succès et ont amené de nouvelles découvertes. Il ne semble guère douteux que l'endroit fouillé répond à l'enceinte d'un temple de Tanit.

M. Louis Hourticq entretient l'Académie des fresques qui décorent l'entrée de la chapelle des Pellegrini dans l'église Sant'Anastasia à Vérone, et qui seraient, d'après lui, d'Andrea Mantegna, qui exécuta ces fresques lors de son séjour à Vérone, de 1456 à 1460. Plus tard, dans sa vieillesse, lorsqu'il se fit graveur, il n'avait pas oublié cette œuvre de jeunesse et il a gravé la figure de saint André telle qu'il l'avait peinte à Sant'Anastasia.

M. Edouard Cuq commence la lecture d'un mémoire sur une inscription bilingue de Délos, de l'an 58 av. J.-C.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1922

M. Virolleaud, Directeur du Service des Antiquités de Syrie, envoie, avec des documents annoncés dans une précédente lettre, la photographie d'un petit monument découvert récemment à Hermel, près des sources de l'Oronte. Il s'agit d'un autel dédié aux trois divinités de Baalbeck.

M. C. Enlart, chargé de mission en Syrie, adresse à M. le Secrétaire perpétuel une lettre sur la cathédrale romane de Tortose.

M. Omont annonce à l'Académie que le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale vient de s'enrichir, grâce à une nouvelle libéralité de M. Edmond de Rothschild, d'une très précieuse collection d'autographes de personnages célèbres, formée de 1830 à 1850 par la mère du généreux donateur.

Le Président annonce à la Compagnie la mort de M. Léon Heuzey, décédé le 8 février, et déclare la séance levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1922

M. P. Pelliot, examinant les trois documents retrouvés récemment au Vatican, y a reconnu : 1° une lettre du khan mongol de Perse Arghun, adressée au pape et datée de 1290, où le khan répond à une demande de conversion au christianisme qu'il a reçue du pape; 2° un laissez-passer du même Arghun, établi en 1291 en faveur d'une mission d'évêques dirigée par un personnage qui doit s'appeler frère Gérard ; 3° une lettre du khan mongol de Perse Ghazan, écrite au printemps de 1302; Ghazan y rappelle la mission antérieure de « Bisqarun » ou « Bisqart », c'est-à-dire de Guiscard, connu par les archives de Rome en 1301, puis celle du « Gendre impérial » Kokädaï, de « Bisqarun » ou « Bisqart » et de Tūmān, celui-ci étant sûrement le même que le Tūmān mentionné en 1305 dans la lettre d'Odjaïtu à Philippe le Bel; enfin il annonce l'envoi de nouveaux ambassadeurs qui règleront l'époque de la coopération entre les Chrétiens et les Mongols contre le sultan mamlouk du Caire.

Les cachets chinois des deux documents émanant d'Arghun sont identiques à ceux de la lettre d'Arghun à Philippe le Bel. Celui de la lettre de Ghazan, également chinois, est nouveau.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1922

M. Edmond Pottier achève la lecture du mémoire de M. le professeur Rostovtsev sur quelques objets de la collection Messaksoudi, entrée au Louvre et au musée de Saint-Germain, en particulier sur un tombeau de l'époque romaine que l'auteur attribue au IIIe siècle après J.-C. et où il reconnaît les éléments de la civilisation sarmate. Il signale aussi la ressemblance typique des épées barbares de ces régions de la Mer Noire avec les épées chinoises de la dynastie des Han et il explique comment s'est faite cette transmission qui montre la Chine empruntant son armement à la race iranienne.

SÉANCE DU 3 MARS 1922

M. J. Carcopino commence la lecture d'un mémoire sur la mosaïque tombale de Lambiridi.

SÉANCE DU 10 MARS 1922

La correspondance comprend une lettre du général Gouraud qui envoie copie d'un télégramme reçu de Syrie et ainsi conçu :

Beyrouth, le 1er mars.

« Service archéologique signale découverte hypogée contenant grand sarcophage dans falaise Byblos par suite éboulement. Armes et bijoux, nombreux vases terre cuite, albâtre, bronze, argent, or. Courtes inscriptions hiéroglyphiques gravées sur monture or d'une coupe. Robert de Caix ».

M. Homolle lit une note de M. Picard, directeur de l'Ecole d'Athènes, sur trois bas-reliefs récemment découverts dans cette ville par M. Philadelpheus, éphore des antiquités, qui les publiera dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*. La trouvaille a été faite au sud-ouest du cimetière du Dipylon et au voisinage du mur de Thémistocle. Les reliefs décoraient la base d'une statue funéraire dans l'attitude des κοῦροι ; ils représentent des scènes de la palestre. Ces œuvres, d'un style encore archaïque, mais saisissantes par la vérité, la variété et la souplesse des attitudes, sont de grande importance pour l'histoire des arts plastiques en Grèce. En effet, elles représentent pour la première fois, en sculpture, les sujets athlétiques si fréquents dans la peinture de vases ; elles ont, avec les vases à figures rouges du style sévère de la fin du VIe siècle, les plus frappantes ressemblances ; la polychromie, dont elles conservent les traces encore fraîches, rappelle également les procédés de la peinture céramique ; elles sont datées avec certitude par leur présence au milieu des matériaux réemployés du mur de Thémistocle.

M. Théodore Reinach communique à l'Académie un remarquable papyrus grec découvert par Grenfell et récemment publié par M. Hunt, sur lequel se trouvent tracées cinq lignes de poésie surmontées de notes musicales ; la poésie est un hymne liturgique chrétien et nous avons là le plus ancien spécimen de la musique d'église, en même temps que la preuve authentique des liens étroits qui unissaient cette musique à la musique grecque profane de l'époque païenne.

M. Jérôme Carcopino termine sa lecture sur la mosaïque tombale de Lambiridi et l'hermétisme africain et présente à l'Académie les photographies d'un sarcophage et de la mosaïque. Il croit reconnaître sur celle-ci les symboles du salut que la défunte Urbanilla affirme, dans son épitaphe, avoir obtenu. Les cratères accostés de canards et de paons des motifs latéraux figurent l'éternité bienheureuse. Asklepios Soter, dans la scène centrale, communique au mourant la révélation qui lui en ouvre la route. M. Carcopino pense qu'on doit inscrire Urbanilla au nombre des adeptes d'une gnose païenne dont la présence en Afrique est attestée par le dialogue hermétique l'*Asclepius* et à laquelle Arnobe presque sûrement, peut-être Lactance, auraient appartenu avant leur conversion au christianisme.

SÉANCE DU 17 MARS 1922

M. Charles Picard adresse à l'Académie trois notes relatives à des inscriptions récemment découvertes à Téos, à de nouvelles recherches au théâtre de Téos, et à la trouvaille de deux nouvelles bases archaïques à Athènes dans le voisinage du mur de Thémistocle.

M. Chabot annonce qu'il a reçu de MM. Poinssot et Lantier les estampages de stèles découvertes à Carthage dans les fouilles du sanctuaire de Tanit. Cet envoi fera l'objet d'une communication ultérieure.

M. Omont signale l'entrée récente dans les collections du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale d'un très ancien manuscrit illustré de l'Apocalypse. Dans ce manuscrit, le texte de l'Apocalypse est immédiatement suivi par une copie contemporaine et également illustrée des Fables d'Avianus.

M. Pottier lit une note de M. Léon Joulin sur la *Protohistoire de la Gaule du Sud et de la Péninsule hispanique*.

M. Ch. de La Roncière fait une communication sur la cartographie du Sahara et du Niger dans les planisphères du moyen âge, à propos d'un *corpus* de ces planisphères qu'il doit exécuter aux frais de S. M. le roi d'Egypte, Fuad Ier.

SEANCE DU 24 MARS 1922

M. Homolle communique deux notes de M. Picard, directeur de l'Ecole française d'Athènes, concernant les deux nouvelles bases de statues découvertes à Athènes et les relevés exécutés au théâtre de Délos.

M. Durrieu entretient l'Académie d'un des tableaux les plus populaires du musée du Louvre, le portrait inscrit sous le nom de Léonard de Vinci, représentant un buste de femme vue de trois quarts, que l'on suppose être celui de Lucrezia Crivelli, mais qui est bien plus universellement connu sous le vocable de *la Belle Ferronnière*. Dans l'ancienne collection royale il existait déjà au XVIIe siècle, au moins dès avant 1683, un portrait attribué à Léonard de Vinci qui passait pour représenter la « Belle Ferronnière » aimée de François Ier; mais ce tableau n'était pas celui auquel on attache aujourd'hui cette désignation. La « Belle Ferronnière », qui avait alors en quelque sorte possession d'état, se trouvait être un portrait *de profil*, tout à fait distinct du portrait de trois quarts. Longtemps, les deux tableaux figurèrent ensemble au palais de Versailles. A la Révolution, après la chute de la Monarchie, ils furent transférés de Versailles à Paris où l'on créa, en 1793, le Museum français Mais un seul, le présumé portrait de Lucrezia Crivelli, fut exposé au Musée, tandis que la traditionnelle « Belle Ferronnière », c'est-à-dire le portrait de profil, était au contraire relégué dans les magasins. Cependant, le public savait qu'il était venu de Versailles une « Belle Ferronnière ». Perdant de vue le tableau non exposé, on chercha à reconnaître cette légendaire image soit dans la Joconde, théorie bien vite abandonnée, soit dans le portrait de trois quarts, présumé être celui de Lucrezia Crivelli. Une circonstance spéciale acheva d'égarer l'opinion. Le portrait de trois quarts porte, sur le front, un joyau soutenu par une ganse

entourant la tête. Sous la Restauration ce genre d'ornement pour les dames fut remis à la mode et les bijoutiers, s'inspirant du nom populaire du portrait, l'appelèrent une « ferronnière ». Peu à peu, on oublia l'origine, toute récente, de cette appellation et, par une singulière interversion des faits, on prétendit que c'était la présence de ce bijou, de la « ferronnière », qui avait fait donner au portrait de trois quarts son surnom, alors que la vérité était absolument le contraire. Les conservateurs du Louvre, M. Durrieu lui-même, il y a plus de trente ans, ont essayé de replacer les choses sous leur vrai jour. Mais il est difficile de réagir contre une créance devenue universelle! Quelle est la femme représentée dans le portrait de profil? M. Durrieu estime qu'il s'agit d'une dame ayant appartenu à la société française de la fin du règne de Louis XII ou de la première partie du règne de François Ier.

M. Antoine Thomas étudie un fragment du poème français du XIIe siècle, récemment découvert par M. Watkin, professeur à l'Université de Cardiff.

SÉANCE DU 31 MARS 1922

M. Louis Poinssot, directeur du Service des Antiquités de la Tunisie, écrit à M. le Secrétaire perpétuel que la commune de Carthage vient d'acquérir sur le plateau de Bordj-Djedid une dizaine d'hectares, lesquels, joints au précédent achat du Service des Antiquités au même endroit, permettront la réalisation d'un beau parc archéologique.

M. Joseph Loth fait une communication sur les mots français *somart*, *savart*, qui dériveraient du vieux celtique *samaro*.

M. Maurice Prou annonce que la Commission du Prix Duchalais a décerné le prix à M. Arthur Sambon pour son *Recueil des monnaies médiévales du Sud de l'Italie avant la domination des Normands*.

M. Maurice Prou donne lecture d'un mémoire de M. Henri du Ranquet, de Clermont-Ferrand, sur la belle peinture murale de l'église du chastel de Saint-Floret (Puy-de-Dôme), qui représente une famille présentée par saint Jean-Baptiste à la Vierge; l'auteur identifie pour la première fois les personnages, qui sont Jean de Saint-Floret, sa femme, Isabeau de Chalus, et leurs quatre enfants, et établit que la peinture a été exécutée entre 1397 et 1411.

SÉANCE DU 7 AVRIL 1922

M. Virolleaud, dans une lettre au Secrétaire perpétuel, décrit les objets découverts à Byblos, dans la grotte dont l'existence a été révélée accidentellement en février dernier. Le fond de l'hypogée était couvert d'une couche de terre glaise, épaisse de 60 centimètres, et sous laquelle disparaissaient tous les objets que représente la planche n° 1. Le sarcophage ne contenait qu'une couche détritique de 6 centimètres d'épaisseur au centre, et sur laquelle reposaient, ou dans laquelle étaient engagés les vases, la harpè et les tablettes de terre cuite vernissée qui figurent sur la seconde planche. Aucune trace de squelette, d'ailleurs : de très petits fragments d'os seulement, deux dents et, mêlés

aux cendres, un grand nombre de feuilles d'or, 60 perles d'améthyste, un scarabée d'améthyste également, du bitume et des morceaux d'étoffe.

La Commission des Antiquités de la France a décerné, dans sa séance de ce jour, deux médailles : une deuxième médaille à M. Roger Grand, *Mélanges d'archéologie bretonne*; une troisième médaille à M. Maurice Jusselin, *La maîtrise de l'œuvre de Notre-Dame de Chartres*; et quatre mentions : 1re mention à M. Léon Coutil, *Archéologie gauloise, gallo-romaine et mérovingienne du département de l'Eure*; 2e mention à M. L. de Lacger, *États administratifs des anciens diocèses d'Albi, Castres et Lavaur*; 3e mention à M. le chanoine A. Prévost, *Recueil des chartres de Clairvaux* (en manuscrit); 4e mention à M. Edouard Salin, *Le cimetière barbare de Lézéville*.

La Commission du prix Stanislas Julien a décidé de diviser le montant du prix de la manière suivante : 1.000 francs à M. l'abbé Lamasse pour son ouvrage *Nouveau manuel de langue chinoise*; 500 francs à M. C. A. S. Williams pour son *Manual of Chinese metaphors*.

M. Camille Jullian entretient de nouveau l'Académie des fouilles exécutées par la Chambre de Commerce de Bordeaux sur l'emplacement de l'ancien mur gallo-romain. Il signale en particulier l'inscription dédiée à la *Dea Tutela* de Bordeaux par M. Aurelius Lunaris, *sevir augustalis* des colonies d'York et de Lincoln dans la province de *Britannia inferior*; il fait remarquer la représentation, près de l'inscription, de la Garonne sous la figure d'un dieu marin et celle d'un sanglier qui, selon lui, est l'arme parlante de la ville d'York. Enfin il décrit le bas-relief qui accompagne l'autel et où est représenté le dévot, auteur de l'inscription, sacrifiant devant la statue assise de la *Dea Tutela*, celle-ci représentée avec les attributs de la *Magna Mater*. L'inscription étant datée de 237, l'épithète de *Boudiga* (*victrix*) qui est ajoutée au nom de *Tutela* pourrait faire allusion aux victoires de l'empereur Maximin sur la Germanie en 235-236.

M. l'abbé Chabot communique, de la part de MM. Poinssot et Lantier, une note sur deux stèles puniques récemment découvertes à Carthage. Il ajoute l'explication d'une inscription punique trouvée au même endroit.

SÉANCE DU 12 AVRIL 1922

M. de Lorey envoie des photographies des restes de monuments romains qu'il a découverts dans les fouilles de l'église de Sainte-Croix, dite de la Conversion de saint Paul, à Damas.

M. Omont étudie l'illustration d'un manuscrit de l'Apocalypse récemment entré dans les collections de la Bibliothèque nationale et dont la date peut être rapportée au xe siècle. Il compare les miniatures de ce manuscrit à celles d'un autre exemplaire illustré de l'Apocalypse, conservé à Valenciennes sous le no 99, et montre que les peintures de ces deux manuscrits sont la reproduction d'un modèle commun. Deux autres textes illustrés de l'Apocalypse, contemporains des deux précédents, les manuscrits 386 de Cambrai et 31 de Trèves, reproduisent aussi un original commun, mais différent du modèle des précédents. On peut ainsi distinguer trois groupes de manuscrits illustrés de l'Apocalypse : un premier groupe d'origine anglo-saxonne et alémanique, antérieur

au XIe siècle, formé par les manuscrits de Paris et de Valenciennes, d'une part, de Trèves et de Cambrai, d'autre part; un second groupe, d'origine espagnole, comptant plusieurs manuscrits du XIe au XIIIe siècle, où le texte de l'Apocalypse est accompagné du Commentaire de Beatus; un troisième groupe enfin, constitué par les manuscrits de la traduction française de l'Apocalypse, illustrée avec tant d'art, aux XIIIe et XIVe siècles, et dont le type a été arrêté dans le nord de la France ou en Angleterre.

M. René Cagnat entretient l'Académie des fouilles exécutées à Lambèse depuis quelques années par le Service des Monuments historiques, aux environs du temple d'Esculape. Ces fouilles ont fait connaître des corridors, des chambres, des piscines, des étuves, qui composent un immense hôpital destiné à la cure des malades qui venaient consulter le dieu. L'ensemble, temple et hôpital, constitue donc un exemple, unique dans le monde romain, de ce que les Grecs appelaient un Asklépiéion.

SÉANCE DU 21 AVRIL 1922

M. Homolle communique à l'Académie une lettre de M. Picard, directeur de l'École française, en date du 8 avril, dans laquelle il décrit et interprète une nouvelle base de statue découverte à Athènes dans le mur de Thémistocle. Les inscriptions qui y étaient gravées et la figure qui y était peinte ont été martelées. Cependant on y peut déchiffrer la signature de l'artiste Endoios, qui s'y révèle comme peintre en même temps que comme sculpteur, particularité jusqu'ici inconnue. La figure paraît représenter une femme assise et coiffée d'un polos, tenant de la main droite une quenouille, tout à fait conforme au type de la statue d'Athéna filandière qu'Endoios avait exécutée pour la ville d'Erythrée.

L'Académie adresse ses remerciements à M. Philadelpheus, éphore des antiquités de l'Attique, auteur de la découverte, qui a bien voulu en autoriser la communication préalable et qui en fera lui-même la publication dans le Bulletin de l'École française d'Athènes. Les félicitations de la Compagnie seront transmises également à M. Picard pour les relations amicales qu'il entretient avec les archéologues grecs et le soin qu'il met à nous tenir au courant des découvertes.

M. Camille Jullian entretient l'Académie des titres historiques de Cachan (*Caticantus*) à constituer une commune distincte de celle d'Arcueil.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1922

M. Maurice Prou fait une communication sur un diplôme faux de Charles le Chauve en faveur de Saint-Germain-des-Prés.

M. Th. Homolle étudie et reconstitue, d'après une inscription de Délos (*C. I. G.*, 2270), la carrière d'Euboulos, fils de Démétrios, du dème de Marathon, qui tint dans la clérouchie athénienne, entre 166 et 169, un rang des plus honorables comme ambassadeur, archithéore et prêtre.

SÉANCE DU 5 MAI 1922

M. Virolleaud, directeur du Service des antiquités de Syrie, annonce l'envoi des plans de la grotte funéraire de Byblos et des estampages d'un certain nombre d'inscriptions récemment relevées.

SÉANCE DU 12 MAI 1922

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire à la place de M. Léon Heuzey.

Les noms des candidats sont, par ordre alphabétique : MM. Dussaud, Enlart, Fougères, Goelzer, Gsell, Jeanroy, de La Roncière, Lefèvre-Pontalis, Puech et Toutain.

Il est procédé au scrutin. Il y a 37 votants; majorité absolue 19 voix.

Au 1er tour, M. Dussaud obtient 5 voix; M. Enlart, 2 voix; M. Fougères, 2 voix; M. Goelzer, 3 voix; M. Gsell, 6 voix; M. Jeanroy, 3 voix; M. de La Roncière, 6 voix; M. Lefèvre-Pontalis, 3 voix; M. Puech, 4 voix; M. Toutain, 3 voix. — Pas de majorité.

Au 2e tour, M. Dussaud obtient 7 voix; M. Fougères, 6 voix; M. Goelzer, 4 voix; M. Gsell, 4 voix; M. Jeanroy, 6 voix; M. de La Roncière, 1 voix; M. Lefèvre-Pontalis, 6 voix; M. Puech, 2 voix; M. Toutain, 1 voix. — Pas de majorité.

Au 3e tour, M. Dussaud obtient 6 voix; M. Fougères, 7 voix; M. Goelzer, 5 voix; M. Gsell, 5 voix; M. Jeanroy, 8 voix; M. Lefèvre-Pontalis, 5 voix; M. Puech, 1 voix. — Pas de majorité.

Au 4e tour, M. Dussaud obtient 5 voix; M. Fougères, 10 voix; M. Goelzer, 2 voix; M. Gsell, 3 voix; M. Jeanroy, 15 voix; M. Lefèvre-Pontalis, 2 voix. — Pas de majorité.

Au 5e tour, M. Fougères obtient 16 voix; M. Goelzer, 1 voix; M. Gsell, 1 voix; M. Jeanroy, 17 voix; M. Puech, 2 voix. — Pas de majorité.

Au 6e tour, M. Fougères obtient 20 voix; M. Jeanroy, 17 voix.

M. Gustave Fougères, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu.

SÉANCE DU 26 MAI 1922

Le prix Estrade-Delcros est décerné à M. Stéphane Gsell pour les volumes d'histoire et d'archéologie qu'il a publiés dans les cinq dernières années.

M. Babelon fait une communication sur une trouvaille de monnaies d'argent de la ville de Mendé, en Macédoine. Ces monnaies représentent Silène couché sur son âne, dans des poses variées, infiniment spirituelles. Elles ont été frappées peu avant l'an 424 qui précède notre ère. Leur beauté artistique permet de croire qu'elles ont été gravées sous l'influence du grand sculpteur Paeonios de Mendé qui florissait à la même époque.

SÉANCE DU 2 JUIN 1922

M. Babelon donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. le Dr Carton et qui est relative aux dernières fouilles faites à Bulla Regia.

M. Homolle, rentrant de Bruxelles, résume les travaux du Comité de l'Union académique internationale. Le programme du *Corpus Vasorum*, tel que l'a exposé M. Pottier, a été adopté à l'unanimité. Sur la vue du fascicule type, plusieurs pays ont décidé de faire exécuter en France les planches des fascicules dont ils assument la publication. Même accord pour la revision du glossaire de Du Cange. M. Langlois a fait adopter son projet de *Dictionnaire de la langue latine* des époques mérovingienne et carolingienne.

M. l'abbé Chabot explique une inscription gréco-palmyrénienne qui se trouve sur une des colonnes du grand portique de Palmyre. Cette inscription a été copiée pour la première fois en 1691 et souvent reproduite depuis. Il y est question d'un préfet du prétoire dont le nom a été martelé. L'inscription ayant été gravée en 243, tous les érudits y ont restitué le nom de Philippe l'Arabe, qui était préfet cette année là et qui devint empereur l'année suivante. M. Chabot a reconnu que le nom de Philippe ne concorde pas avec les vestiges encore reconnaissables sous le martelage. Du texte, on peut seulement inférer que le préfet en question était en fonctions postérieurement à l'année 229. Le nom effacé était certainement celui de Julius Priscus, probablement le frère même de Philippe l'Arabe. Nous savions que le personnage avait été préfet de la Mésopotamie, mais on ignorait qu'il eût exercé la préfecture du prétoire.

SÉANCE DU 9 JUIN 1922

M. Edouard Cuq donne lecture d'une note relative au préfet du prétoire de Gordien, dont le nom martelé sur une inscription de Palmyre a été déchiffré par M. l'abbé Chabot.

M. le Président annonce à l'Académie le décès de M. Otto Hirschfeld, associé étranger.

M. Schlumberger donne lecture d'une lettre de Mgr Petit, archevêque catholique d'Athènes, concernant l'emplacement jusqu'ici ignoré de la ville de Tulupa, fréquemment mentionnée dans les Historiens de la Croisade.

M. Jorga, correspondant de l'Académie à Bucarest, fait une lecture sur les influences dalmato-vénitiennes en Roumanie dans le domaine des arts. Il montre qu'elles se sont fait sentir jusque dans les provinces de l'Est.

Le grand prix Gobert est décerné à M. Lucien Romier, pour son ouvrage intitulé *Le Royaume de Catherine de Médicis*; le second prix est attribué à M. Jean Régné, archiviste de l'Ardèche, pour le tome II de l'*Histoire du Vivarais* (1039-1500).

M. Diehl entretient l'Académie des fouilles entreprises à Constantinople par le corps d'occupation français.

SÉANCE DU 16 JUIN 1922

M. Clément Huart, revenant sur la note communiquée par M. Schlumberger dans la dernière séance, suggère que Tulupa, la ville épiscopale de l'évêque des Croisades, que Mgr Petit identifierait avec Hiérapolis Manbidj (Bambyce), peut être représentée par la ville actuelle d'Idlib, Le site d'Idlib renferme des restes antiques.

La correspondance comprend une lettre de M. Serge d'Oldenburg, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Pétrograd, qui fait savoir que M. Ouspensky, dont le décès a été annoncé au début de 1921, est « vivant et en bonne santé ».

M. Antoine Thomas signale à l'Académie un scribe originaire de la Bretagne bretonnante, qui a inscrit du breton dans un manuscrit copié par lui vers la fin du XIVe siècle et conservé dans un dépôt parisien.

La Commission du prix Fould a décidé de partager le prix de la manière suivante : 3.000 francs à M. Hourticq pour le livre intitulé *La jeunesse du Titien*; 2.000 francs à M. Réau pour le livre intitulé *L'art russe, des origines à Pierre le Grand.*

La Commission mixte du prix Volney attribue quatre récompenses de 800 fr. chacune : à MM. Maurice Cahen, *Etudes sur le vocabulaire religieux du vieux scandinave*; *Le mot Dieu en vieux scandinave*; Dény, *Grammaire de la langue turque* (*Osmanli*); Juret, *Manuel de phonétique latine*; Sainéan, *Le langage parisien au XIXe siècle.*

Le prix Gaston Maspero est décerné à M. Henri Gauthier, inspecteur en chef du Service des Antiquités de l'Egypte, pour son ouvrage intitulé *Le Livre des Rois.*

M. P. Girard commente un passage de l'*Electre* de Sophocle (299-302), dont le sens n'a pas été compris par la plupart des commentateurs.

M. Théophile Homolle présente des photographies qui lui ont été communiquées par M. Cavvadias, correspondant de l'Académie, et qui représentent deux des bases de style archaïque découvertes par le Service hellénique des Antiquités dans le mur de Thémistocle.

SÉANCE DU 23 JUIN 1922

M. Seymour de Ricci fait une communication sur un *Album* de Bellini, conservé au Louvre. Dans un manuscrit vu à Smyrne en 1728 par un agent français nommé Guérin et décrit dans une lettre qu'a découverte et publiée M. Omont, il a reconnu l'Album de dessins de Jacopo Bellini, cédé au Louvre en 1884 par le marquis de Sabran-Pontevès. Cette identification établit l'origine du volume, qui vient du Vieux Sérail de Constantinople, et permet de reconstituer l'état primitif des premiers cahiers actuellement mutilés. Une indication de Guérin donne même à croire que Mantegna a pu puiser dans cet album la première idée de ses *Triomphes*, aujourd'hui à Hampton-Court.

M. Emile Chatelain entretient l'Académie d'un nouveau fragment de Plaute

en onciale, acquis récemment par la Bibliothèque Nationale de Berlin. Le Dr Dolering croit pouvoir faire remonter ce manuscrit au VIe siècle. M. Chatelain démontre qu'il s'agit d'un faux moderne.

M. Senart donne des nouvelles du voyage du M. Sylvain Lévi au Népal.

SÉANCE DU 30 JUIN 1922

M. Emile Senart annonce à l'Académie, d'après un câblogramme reçu hier d'Hanoï, le décès de M. Paul P-ri, membre et secrétaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient et qui lui rendait, à ce titre, les plus précieux services. Il était l'auteur de travaux remarquables sur le Japon.

M. Maurice Roy commence une lecture sur la Léda de Michel-Ange et celle du Rosso. Il démontre que la prétendue acquisition du tableau de Michel-Ange par François Ier n'est qu'une légende.

SÉANCE DU 7 JUILLET 1922

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités du Haut-Commissariat de Syrie, adresse au Secrétaire perpétuel une lettre sur les recherches en cours. Les travaux de consolidation et de déblaiement de l'hypogée de Byblos ont été commencés; trois nouveaux vases de bronze, parmi lesquels un bassin de 43 cm. de diamètre, ont été découverts. M. Virolleaud a retrouvé, dans les cendres du sarcophage de Byblos, le deuxième cartouche du vase en obsidienne. Il porte, comme le premier, le nom d'intronisation du Pharaon Amenemhat III, mais les signes sont écrits cette fois de gauche à droite.

M. Pelliot fait part de la découverte, dans un manuscrit du Vatican, par l'abbé Borghezio, d'une traduction latine du mémoire qui fut présenté au concile de Lyon en 1274 par les envoyés du khan mongol de Perse Abagha; ce mémoire était jusqu'ici inconnu; il y est parlé du christianisme dans l'ascendance d'Abagha et on y voit que les envoyés mongols sont venus à l'instigation et en compagnie d'un dominicain appelé David.

M. Pelliot annonce en outre, de la part de Mgr Tisserand, la découverte de deux lettres originales en arabe envoyées au Saint-Siège par le patriarche nestorien Mar Yahbalaha III; l'une, jusqu'ici inconnue, est de 1302; l'autre, dont on ne connaissait qu'une version latine, est de 1304. Mgr Tisserand a retrouvé le manuscrit même de cette version latine ancienne, manuscrit inconnu à Baronius et à Rinaldi : une note, négligée dans les transcriptions postérieures, montre que l'exorde, en syriaque, est de la main même du patriarche et d'autre part que la lettre fut apportée par un dominicain, Jacques *de Arulis*, c'est-à-dire d'Arles-sur-Tech, qui n'a été signalé jusqu'ici qu'en Occident et jusqu'en 1290 environ.

M. James Breasted lit une communication sur une découverte importante qui a été faite en 1920 dans le désert de Syrie. Au temps où des troupes britanniques occupaient une forteresse ruinée située sur la rive droite de l'Euphrate, près de Sâlihiyah, on mit au jour, dans une salle du château, des peintures murales d'époque romaine. M. Breasted, qui s'y rendit aussitôt pour les étu-

dier, en présente à l'Académie des photographies en couleurs. Une composition, formée de onze personnages, représente un sacrifice offert à l'intention d'une famille par des prêtres orientaux; une seconde, un autre sacrifice offert par un tribun en présence du drapeau, devant les statues des empereurs divinisés. Ces peintures, qui sont accompagnées d'inscriptions, ne peuvent être postérieures au milieu du IIIe siècle de notre ère. Elles ne sont pas seulement précieuses pour l'histoire du culte sémitique et du culte romain; leur valeur est plus grande encore pour l'histoire de l'art. Nous ne possédons aucune production, comparable à celle-ci, de la peinture gréco-syrienne, qui exerça une grande influence sur celle de Byzance.

SÉANCE DU 12 JUILLET 1922

Le Président annonce à l'Académie la mort de M. Ernst Windisch, correspondant étranger à Leipzig.

M. Charles Diehl fait une communication sur l'évangéliaire de l'impératrice Catherine Comnène.

SÉANCE DU 21 JUILLET 1922

Le Président annonce à la Compagnie le décès de M. Hermann Diels, correspondant à Berlin.

M. Maurice Roy termine sa lecture sur la *Léda* de Michel-Ange et celle du Rosso et la légende de l'acquisition du tableau de Michel-Ange par François Ier.

M. Paul Fournier donne lecture d'un mémoire de M. Delachenal sur le mariage du Prince Noir.

M. Bernard Haussoullier traduit et commente une inscription grecque de Suse. Il s'agit d'un acte d'affranchissement, dont il a publié la seconde partie en 1908.

SÉANCE DU 28 JUILLET 1922

M. Babelon communique une note de M. Audollent sur les nouvelles fouilles pratiquées sous sa direction aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme).

M. Homolle lit une lettre personnelle que lui a écrite M. Charles Picard, directeur de l'Ecole française d'Athènes, et dans laquelle il résume le résultat excellent des débuts de la campagne de fouilles en Macédoine, à Thasos et à Delphes.

M. Homolle communique un mémoire de M. Capart, conservateur des antiquités orientales au Musée du Cinquantenaire à Bruxelles, intitulé : « L'art égyptien et la loi de frontalité à propos d'une statuette du Cabinet des Médailles. »

SÉANCE DU 4 AOUT 1922

M. Emile Espérandieu communique, de la part de M. Rouzaud, le moulage d'une statuette de marbre blanc représentant un Amour portant un trophée, découverte dans les environs de Narbonne.

M. Joseph Loth donne lecture d'une note sur le sens du mot *nepos* dans deux inscriptions latines de l'île de Bretagne.

M. Pelliot fait une communication sur le nestorien Rabanata, dont une lettre figure dans les registres d'Innocent IV; il y est qualifié de « vicaire de l'Orient », venu « du cœur de l'Orient, à savoir de la terre de Sin ». Rabanata, dont le nom a été défiguré en *Raban Ara*, est « Rabban-ata », le « Père docteur », identique au Siméon Rabban-ata, venu d'Asie Centrale vers 1240, que mentionne l'historien arménien Kirakos de Gantzac.

SÉANCE DU 11 AOUT 1922

M. le général Chapel soumet à l'Académie une étude inédite sur un nom de lieu : *Oruidense*. Ce mémoire est renvoyé à l'examen de M. Antoine Thomas.

M. Émile Espérandieu annonce la découverte à Fontvieille, près d'Arles, d'une petite inscription ainsi conçue :

D M
BARYTIMIONIS
ANTIOCHIS · ET
BARYTIMUS·PARENT
· FILIO · PIISSIMO
Θ·ANN·XVIIII·M·VIII

Des noms grecs que l'on y remarque, le premier et le troisième sont nouveaux et le second est assez rare. Ceux qui les portèrent ne furent pas des esclaves, mais des Orientaux établis autour d'Arles en qualité de colons. Déjà intéressante à ce titre, l'inscription l'est aussi en ce qu'elle présente un exemple peu commun de la mère nommée avant le père, dans une épitaphe où l'un et l'autre sont cités.

M. J. Baillet donne lecture d'un mémoire sur *Une mission païenne sous Constantin*. Au cours de ses recherches dans la Vallée des Rois, il a pu compléter les graffiti bien connus tracés par le dadouque platonicien Nicagoras, contemporain de Constantin. Le voyage de Nicagoras eut lieu sous le 7e consulat de l'empereur en 326. M. Baillet pense que Constantin l'avait chargé d'une mission.

M. Merlin donne lecture de la première partie d'un mémoire de MM. L. Poinssot et R. Lantier, Directeur et Inspecteur des Antiquités de la Tunisie, sur *Un sanctuaire de Tanit récemment trouvé à Carthage*. Il s'agit d'un champ d'ex-voto dressés dans un espace découvert et surmontant chacun un vase de terre cuite enfoui dans la terre, lequel contient les restes du sacrifice. On a reconnu quatre couches superposées et successives d'ex-voto, autels ou stèles, dont la plus basse, située à une profondeur de 5 mètres, correspond aux VIIe-VIe siècles av. J.-C. et dont la plus haute, la plus récente, date des derniers temps de la Carthage indépendante. Dans les poteries de chacun de ces étages, qui sont fermées par un tampon d'argile et surmontées d'une petite patère, on a recueilli surtout des ossements, en particulier des dents, ainsi que des fragments

de bois calciné ; ces débris osseux, étudiés par M. le docteur Henry, ne peuvent appartenir qu'à de jeunes enfants, soit nouveau-nés, soit âgés de 2 ans 1/2 à 3 ans. D'autre part, sur une stèle, un personnage est figuré debout faisant de la main droite un geste d'adoration et de l'autre tenant contre sa poitrine un petit enfant nu. Pendant des siècles, d'une façon régulière, de tout jeunes enfants auraient été offerts à la divinité dans le sanctuaire de Carthage dont une partie est maintenant déblayée ; nous serions là, selon toute vraisemblance, en présence du vieux rite syropalestinien de l'offrande du premier né que les parents venaient brûler ; ce sacrifice du premier né, les Carthaginois l'auraient pratiqué pendant toute la durée de l'occupation punique.

SÉANCE DU 18 AOUT 1922

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, adresse à l'Académie une série de photographies et d'estampages, qui sont remis pour examen à M. Clermont-Ganneau.

M. Charles Bémont communique un mémoire sur le statut d'Édouard Iᵉʳ, qui est intitulé *Ragman*. Il recherche comment ce mot (chiffonnier, proprement homme en haillons) a pu désigner un statut qui a pour objet l'institution des enquêtes et la détermination de leur compétence. Ce nom fut donné par moquerie aux enquêteurs parce que les déclarations qu'ils recueillaient leur étaient fournies sous formes de chartes ou de rouleaux auxquels pendaient des sceaux sur queue de parchemin, et qu'une liasse de ces documents pouvait offrir l'aspect d'un vêtement en haillons. Le nom fut appliqué par extension à certains documents munis d'un grand nombre de sceaux. Enfin il a servi à qualifier certains jeux où l'on tirait au sort des devinettes écrites sur des rouleaux de parchemin ou de papier, et marquées par des sceaux pendus à des ficelles. On connaît au moins deux poèmes ou quatrains français ou anglo-normands qui ont servi à ces jeux.

M. le Secrétaire Perpétuel donne lecture de la dernière partie du mémoire de MM. L. Poinssot et R. Lantier sur le sanctuaire de Tanit à Carthage. En s'appuyant sur des antiquités du même ordre découvertes en Sicile, les auteurs cherchent à dater les stèles et vases qu'ils ont trouvés dans leurs fouilles.

M. Théophile Homolle offre à l'Académie les rapports présentés par lui à l'Union académique internationale sur les propositions de l'Académie des Lincei et de la British Academy, et qui ont été approuvées à l'unanimité. Ils concernent 1° la publication, par une entente internationale, d'une carte générale de l'Empire Romain, et de compléments du Corpus Inscriptionum latinarum et du Corpus Inscriptionum graecarum; 2° le régime des Antiquités dans les pays à mandat.

SÉANCE DU 25 AOUT 1922

M. Salomon Reinach donne lecture d'une étude intitulée : *Grands et petits bronzes*. Il cherche à établir que si les anciens ont souvent copié en marbre des statues de bronze, qui étaient moulées à cet effet, ils n'ont jamais reproduit

en bronze des statues de marbre ou des statues en ivoire et en or que leur polychromie ou leur fragilité interdisaient de mouler. Bien plus : alors que les statues de marbre, d'ivoire et d'or ont été quelquefois imitées en marbre, elle ne l'ont pas été en bronze. Ainsi s'explique que les statues les plus célèbres de l'antiquité, le Zeus olympien et l'Athéna Parthénos de Phidias, l'Aphrodite cnidienne de Praxitèle, ne sont représentées, dans nos collections si nombreuses de petit bronzes, par aucune copie. Les bronziers anciens, même ceux des provinces, et cela jusqu'aux derniers jours du paganisme, ont obéi ainsi à des scrupules tout à fait étrangers aux modernes, qui placent volontiers sur leurs cheminées des réductions en bronze de la Vénus de Milo et de la Jeanne d'Arc de Chapu, sans s'occuper de la différence essentielle des matériaux.

M. Bernard Haussoullier lit un rapport sur un mémoire de M. Charles Picard, directeur de l'École française d'Athènes (*Recherches épigraphiques dans la région de Téos*), dont l'examen lui a été confié par l'Académie. Téos est avec Claros un des deux champs de fouilles qui ont été concédés à l'École en Ionie. Un voyage de prospection fait par MM. Demangel et Laumonier a eu d'heureux résultats. Parmi les soixante inscriptions nouvelles découvertes, M. Haussoullier signale un décret de Téos rendu au XI[e] siècle en l'honneur de la compagnie des artistes dionysiaques et un compte de la construction des murs de la ville.

SÉANCE DU 1[er] SEPTEMBRE 1922

M. R. de Saint-Périer à Morigny, près d'Étampes, prie l'Académie d'accepter le dépôt d'un pli cacheté.

M. Homolle communique une lettre par laquelle M. P. Cavvadias, correspondant de l'Académie, l'informe que la Direction des Antiquités serait disposée à entreprendre, de concert avec l'Académie des Inscriptions et l'École d'Athènes, sous le patronage de l'*U. A. I.*, la publication d'un *Corpus des mosaïques de la Grèce*.

M. Paul Monceaux donne lecture d'une note du R. P. Delattre relative aux fouilles qu'il a exécutées récemment sur l'emplacement d'une basilique, près de Douar-ech-Chott.

M. Franz Cumont entretient l'Académie de Pascal Fourcade, qui fut correspondant de l'Institut National de 1811 à 1813, et de ses explorations en Asie-Mineure.

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 1922

Le Président annonce à l'Académie le décès du marquis Enrique de Cerralbo, correspondant à Madrid.

M. Théophile Homolle donne lecture d'une note de M. Paul Perdrizet sur la fondation du temple du dieu-lion à Léontopolis.

M. le commandant Demiau fait une communication sur le mariage étrusque, d'après la colonne X du texte d'Agram.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES & CORRESPONDANCE

OTTO HIRSCHFELD

Né en 1843 à Koenigsberg, de parents israélites, mais converti de bonne heure, Otto Hirschfeld étudia à Rome et à Berlin, voyagea en Italie (1865-1867) et s'habilita en 1869 à Goettingue. Nommé professeur à Prague, en 1872, puis, quatre ans plus tard, à Vienne, il séjourna dans cette ville jusqu'en 1885, date à laquelle il se transporta à Berlin qu'il ne devait plus quitter jusqu'à sa mort (1922).

Son activité littéraire fut considérable et la liste sommaire qu'on trouvera en note[1] n'est qu'une esquisse de sa bibliographie. Son livre le plus important, celui sur les fonctionnaires de l'Empire romain jusqu'à Dioclétien, connut un légitime succès, consacré par deux éditions (1877 et 1905).

De tous les élèves de Mommsen, il n'en est peut-être aucun qui ait plus heureusement réussi à s'assimiler l'ensemble des doctrines du maître. Mommsen sut être à la fois historien, philologue, juriste, épigraphiste et numismate; la plus haute ambition de ses disciples, même les plus éminents, fut de se partager sa succession; ils ne cherchèrent à le suivre, pour la plu-

---

1. *Getreideverwaltung in der römischen Kaiserzeit* (1869) ; *Epigraphische Nachlese zum Corpus inscriptionum latinarum vol. III aus Dacien und Moesien* (Vienne, 1874) ; *Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten bis auf Diocletian* (Berlin, 1877 ; 2e éd., 1905) ; *Lyon in der Römerzeit* (Vienne, 1878) ; *Zur Geschichte des lateinischen Rechts* (Vienne, 1879) ; *Gallische Studien I-II* (Vienne, 1883-1884) ; *La diffusion du droit latin dans l'Empire romain*, trad. fr. par Thédenat (Vienne et Paris, 1885) ; *Zur Geschichte des römischen Kaisercultus* (Berlin, 1888) ; *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII (Berlin, 1888) ; mémoires divers sur la Gaule, trad. par Allmer, *Revue épigr. du Midi de la France, passim ; Die Haeduer und Arverner unter römischer Herrschaft* (Berlin, 1897 et trad. fr. par Dechelette, 1899) ; *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XIII (Berlin, 1899 suiv.) ; t. III, *Suppl.* (Berlin, 1902, en collab. avec Mommsen et Domaszewski) ; *Die Rangtitel der römischen Kaiserzeit* (Berlin, 1901) ; *Die sogenannte Laudatio Turiae* (Vienne, 1902) ; *Der Grundbesitz der römischen Kaiser* (Leipzig, 1902) ; *Der Endtermin der gallischen Statthalterschaft Caesars* (Leipzig, 1904) ; *Gedächtnisrede auf Th. Mommsen* (1904) ; *Kleine Schriften* (Berlin, 1912). De 1877 à 1884, il dirigea avec Benndorf les *Archäologisch-epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich* ; depuis 1904, il s'était chargé de préparer pour l'impression les *Gesammelte Schriften* de Mommsen (1904-1910 ; 7 vol. parus).

part, que dans les limites de la spécialité à laquelle les attachaient leurs préférences. Presque seul, Hirschfeld se refusa à étudier l'épigraphie latine autrement que comme une science auxiliaire de l'histoire et de la philologie : pour lui, une inscription n'avait d'intérêt qu'en raison des renseignements qu'il était possible d'en tirer. Sa forte culture l'empêcha toujours de prendre, comme tant de ses compatriotes, le moyen pour le but : s'il travailla avec acharnement à la récolte des documents épigraphiques, il ne fut jamais le dernier à les mettre en œuvre.

Dans ce *Corpus inscriptionum latinarum*, qui fut la grande œuvre de Mommsen et une des plus grandes œuvres de l'Allemagne savante, Hirschfeld, âgé de trente ans à peine, s'était vu réserver les deux tomes XII et XIII, consacrés aux inscriptions de la Gaule romaine. L'immensité du travail (il s'agissait de recueillir une dizaine de mille inscriptions lapidaires) ne lui fit pas peur. Il redoutait davantage l'accueil que les érudits français de Paris et de la province pourraient réserver, trois ans après le traité à Francfort, à un compatriote de Bismarck — d'autant plus que ce champ, que l'Académie de Berlin venait de l'inviter à moissonner, était depuis vingt ans le domaine officiellement reconnu du plus illustre des épigraphistes français, Léon Renier. Depuis vingt ans déjà, les sociétés savantes de province, sur l'invitation du Ministère, lui adressaient par centaines les copies et les estampages ; on attendait de lui, sans impatience, mais avec une légitime curiosité, les premiers fascicules du grand recueil consacré par un Français aux plus anciennes inscriptions de la France. Que ne devait-on penser et dire du jeune Allemand assez indiscret pour vouloir lui couper l'herbe sous le pied ?

Hirschfeld, par bonheur, avait pour lui un extérieur aimable, des manières douces, un véritable tact de diplomate. Il aurait pu se créer des ennemis ; il ne rencontra presque partout qu'un accueil sympathique. En 1874, il vint travailler quelques mois dans les bibliothèques parisiennes ; en 1875, il entreprit un premier voyage dans le Midi ; il s'arrêta à Lyon et y fit la connaissance, que dis-je, la conquête d'Auguste Allmer : ce jour-là, il avait gagné la partie.

Ce que Léon Renier était pour la France entière et l'Afrique du nord, Allmer l'était (et mieux encore) pour la vallée du Rhône. Pendant toute la deuxième moitié du XIXe siècle, Allmer parcourut en tout sens le Dauphiné, la Provence et le Languedoc, copiant avec une rare exactitude les moindres débris épigraphiques, qu'il dessinait avec le crayon sec d'un architecte. Toutes ses notes, toutes ses copies, toutes ses relations dans ce Midi français qui passe pour n'être qu'une grande famille, tout fut mis sans réserve par Allmer à la disposition d'Hirschfeld. Ce fut grâce à lui qu'en 1887 le tome XII du *Corpus* put paraître, renfermant pour la première fois, dans ses six mille numéros, toutes les inscriptions connues de la Narbonnaise. Pour la première fois étaient réunies, mises en valeur, discutées ligne par ligne, les riches séries épigraphiques de Nîmes et de Narbonne dont Herzog, un quart de siècle plus tôt, avait fait pressentir le puissant intérêt historique. Pour la première fois, aussi, ces textes étaient reproduits, non d'après les transcriptions fautives des anciens recueils épigraphiques, non d'après les copies inexpertes d'amateurs

de province, mais d'après les pierres elles-mêmes, minutieusement examinées par un épigraphiste de premier ordre, exercé depuis de longues années à déchiffrer les inscriptions les plus frustes de la vallée du Danube.

Sans doute est-il regrettable que la publication du tome XII du *Corpus* ait coïncidé presque exactement avec celle (par Allmer, Lebègue et Germer-Durand) des *Inscriptions du Languedoc*; sans doute aussi, depuis trente-cinq ans, ce volume a-t-il vieilli et aurait-il grand besoin d'être refait; mais tel qu'il est, il a rendu et rend tant de services que nous devons à son savant et vaillant auteur une reconnaissance sans réserves.

Douze ans plus tard, en 1899, paraissait le premier fascicule du tome XIII, renfermant les inscriptions de l'Aquitaine et des Lyonnaises; d'un tome à l'autre, pour le lecteur averti, le progrès est considérable. Le déchiffrement est plus sûr, la bibliographie (grâce à l'active collaboration de R. Schöne, puis d'A. Lebègue) est plus complète, le commentaire plus minutieux et plus pénétrant. Ces qualités, on les retrouve au même degré dans les fascicules relatifs au nord et à l'est de la France, et aux bornes milliaires des Trois Gaules, publications qui, si la reproduction en caractères typographiques y était remplacée par de bons facsimilés, pourraient servir de modèles pour tout recueil épigraphique.

Comme le disait Hirschfeld lui-même, en 1913, l'Académie de Berlin n'aurait pas pu mener à bout la rédaction des tomes XII et XIII du *Corpus* sans l'assistance des savants français : celle-ci ne lui fit pas défaut. Hirschfeld se plaisait à rendre hommage, non-seulement à la collaboration de son vieil ami Allmer, mais encore à l'aide efficace que lui prêtèrent et Héron de Villefosse, et l'abbé Thédenat et le commandant Espérandieu, seul survivant aujourd'hui de ce quatuor d'excellents épigraphistes.

Une santé de plus en plus éprouvée, les événements de ces dernières années, au cours desquelles pas un instant il ne se départit d'une attitude correcte à l'égard de la France, avaient quelque peu ralenti son activité productrice. Successeur de Mommsen à la direction du *Corpus*, il en voyait publier avec satisfaction les derniers fascicules. Sa disparition attristera non seulement ses disciples et ses compatriotes, mais encore ses amis français de jadis qui n'oublieront jamais la délicatesse de ses sentiments et l'urbanité de son commerce.

SEYMOUR DE RICCI.

Silex aurignaciens en Égypte[1].

Jusqu'à présent on ne connaissait, en Egypte, que le riche chelléo-moustérien, sur les collines marquant le lit majeur du Nil, et l'incomparable énéolithique de la vallée. On déclarait que le capsien lui-même, *facies* africain de l'aurignacien, était inconnu en Egypte et que, dans ce pays, toutes les formes du quaternaire supérieur faisaient défaut.

---

1. E. Vignard, *Une station aurignacienne à Nag-Hamadi* (*Bull. de l'Inst. d'archéol. orientale*, Le Caire, t. XIII, 1920.

La découverte, par M. E. Vignard, d'une importante station aurignacienne à Nag-Hamadi, Haute-Egypte (près de *Diospolis parva*), oblige à considérer ces assertions comme douteuses. L'aurignacien d'Egypte, avec ses burins et ses grattoirs, ressemble beaucoup à celui du sud-ouest de la France et de l'Autriche; toutefois, il y a un type de burin, dit *transversal*, qui s'est rencontré pour la première fois à Nag-Hamadi.

L'auteur ne veut pas admettre que des formes si semblables aient pu prendre naissance indépendamment. Suivant lui, les Aurignaciens « se seraient séparés en deux branches, l'une se dirigeant vers l'ouest avec étapes connues en Autriche et en France, l'autre descendant vers le Sud et, à travers l'Asie-Mineure, la Syrie, arrivant en Egypte et s'installant sur les bords du Nil. » Avec eux aurait cheminé le goût de la stéatopygie, si sensible à Laussel, à Willendorf et... chez la reine du pays de Pount. Ces conclusions sont quelque peu téméraires; mais le mémoire est intéressant.

S. R.

Le « Pseudo-Hittite ».

Il est aujourd'hui avéré : 1° que la langue des tablettes de Boghazkeui et des deux textes d'Arzawa est indo-européenne; 2° qu'elle n'est *pas* la langue hittite. Ce qu'elle est à proprement parler paraît moins facile à dire; voici une hypothèse de M. Meillet (*Bull. Soc. ling.*, 1922, p. 128) : « On peut imaginer que, antérieurement à la fixation de l'Indo-européen commun[1], tel qu'il est connu par toutes les langues attestées jusqu'ici, il se soit détaché deux groupes d'un ensemble dont l'I. E. représenterait un cas particulier et le pseudo-hittite un autre cas. Le cas serait comparable à celui du finno-ougrien et du samoyède, par la comparaison desquels on restitue l'ouralien[2] ».

X.

Encore les reliefs Ludovisi et de Boston.

Conclusions de Mme Harriet Boyd Hawes (*Amer. Journal*, 1922, XXVI, 304) :

1° Les deux reliefs ornaient une couche nuptiale faite entre 479 et 471 pour le sanctuaire des Lycomides à Phlya, brûlé par les Perses et restauré par Themistocle;

2° Cette couche était placée sur une plateforme à degrés s'élevant à 5 pieds environ au-dessus du sol. Sur la couche était un petit amas de terre qui recevait les semences du blé des mystères locaux, antérieurs à ceux d'Éleusis;

---

1. L'idée qu'on se fait actuellement de l'I. E. commun n'est pas du tout celle d'une langue « primitive » En arrière de ce parler on en entrevoit un autre, plus rapproché, à certains égards, des parlers I. E. récents, où ce que nous appelons le *thème* aurait été l'équivalent du *mot* dans les langues modernes. Ce qu'on appelle l'*autonomie morphologique du mot I. E.* serait le résultat d'une évolution (*Bull. Soc. ling.*, 1922, p. 19).

2. La parenté du finno-ougrien et du samoyède est une découverte relativement récente, due à Kai Donner (*Ibid.*, p. 148)

3° A l'Est, la Terre-mère, supportée par deux prêtresses (nymphes isméniennes?) dans le rôle de Sémélé donnant naissance à Dionysos;

4° A l'Ouest, Eros pèse le sort des mortels, entre Déméter et Perséphone;

5° Au Nord, une prêtresse personnifiant *Télété* et une femme âgée tenant à la main la corne mystique (attribut à restaurer);

6° Au Sud, deux figures nues « relatives aux mystères de l'Amour » : à l'extrémité gauche, un jeune Lycomide, accompagnant sur sa lyre les hymnes d'Orphée; à droite, une jeune aulète appelant les hommes aux rites d'Eros.

Le tout serait *orphique*. Cela fait une hypothèse de plus; nous enregistrerons les suivantes.

S. R.

L'abandon de la Bretagne insulaire par les Romains.

L'opinion courante, à ce sujet, est celle qu'a résumée Hübner (art. *Britanni* dans Pauly-Wissowa, p. 874). « C'est en 407, sous Honorius, que les troupes romaines furent presque toutes retirées de Bretagne et remplacées par les Saxons. Il est vrai que dans la *Notitia Dign. Occ.* on trouve encore tous les châteaux du *litus saxonicum* avec leurs garnisons romaines, mais cela ne prouve rien pour l'époque de cette section de la *Notitia* (428). » M. Bury, dans un très savant article (*Journal of Roman Studies*, t. X, 1920, publié en 1922) a contredit, après quelques autres, ces conclusions qui étaient celles de Mommsen. La *Not. Dign. Occ.* n'a rien d'*archéologique*; c'est un document officiel du bureau du *primicerius* à Rome, en usage de 428 à 438 et contenant des corrections et additions des années 428-437. La vraie date de l'abandon de la Bretagne (*Chron. Gall.*, 128, p. 660) est 442, sous Valentinien III; pour l'époque d'Honorius, les textes littéraires sont peu concluants et n'excluent pas une réoccupation de l'île, qui peut avoir eu lieu en 428-9. Exception doit être faite pour la *linea valli*, où aucune découverte n'a été faite après le règne d'Honorius et dont l'occupation semble avoir cessé lors de la révolte de Constantin, 407-11.

S. R.

Erratum (*Revue*, 1922, II, p. 159 sq.).

Dans la nécrologie de Mgr Duchesne se sont glissées deux erreurs, l'une vénielle, l'autre grave : 1° (p. 162), Mgr Duchesne n'a jamais été directeur de la section des études *religieuses* aux Hautes-Etudes, mais de la section *historique*; 2° (p. 168), lire ainsi à partir de la ligne 4 : « Sur quoi le professeur Cavallera, S.-J., prit son parti dans le *Bulletin... ecclésiastique* de Toulouse (octobre). Ce savant article, réimprimé par la *Revue du clergé* (oct.-déc. 1910, p. 448), débute ainsi : « Il ne s'agit pas ici d'écrire une apologie, etc. » — Je dois des excuses bien sincères au R. P. Cavallera; par suite de fiches brouillées, j'ai pris un courageux ami du maître pour un adversaire, *Romanum pro Poeno*[1].

S. R.

---

1. C'est à cet article que j'ai emprunté la citation du P. Largent (p. 167).

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque de l'École des Hautes-Études. *Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de Jean-François Champollion, à l'occasion du centenaire de la lettre à M. Dacier.* Paris, Champion, 1922; gr. in-8, 788 p., avec 16 pl. Prix : 100 fr. — J'ai abrégé le titre! Faut-il être peu bibliographe pour ne pas savoir en deviser un qui soit citable! Il ne manque pourtant pas de dieux égyptiens; on pouvait intituler ce volume *Horus* ou *Isis*, ou, mieux, *Mélanges Champollion.* — Parmi les 45 mémoires qu'il contient, il est difficile de faire un choix, car tous représentent les contributions originales de spécialistes français, anglais et italiens. Les non-égyptologues liront de préférence les nouvelles lettres de Champollion tirées des archives de Blacas, l'article sur Champollion et l'art égyptien (Capart), celui qui concerne « les peuples de la mer » (Hall) et la description bien illustrée d'une importante mosaïque (histoire de Phèdre, triomphe de Dionysos) trouvée aux environs d'El Arish à Cheikh Zouède (Perdrizet). La bibliographie des œuvres de Champollion a été dressée par M. Seymour de Ricci. S. R.

P. Graindor. *Marbres et textes antiques d'époque impériale.* Gand, Van Rysselberghe, 1922. In-8, 97 p. et 4 planches (50e fascic. du *Recueil de travaux de l'Université de Gand*). — Collection de petits mémoires, tous intéressants. Celui qui m'a frappé davantage est relatif à l'admirable tête découverte à Athènes où l'on a cru successivement reconnaître le Christ, Hérode Atticus et le roi thrace Rhoémétalkès. Ce serait, d'après M. Graindor, le riche sophiste Polémon de Laodicée, contemporain d'Hadrien, qui croyait descendre des rois du Pont, d'où le faux air de Mithridate que lui aura donné le sculpteur. Philostrate le décrit sous un aspect qui convient assez à celui du beau marbre, trouvé au théâtre de Dionysos, mais qui pourrait provenir de l'Asclépiéion. — Les observations épigraphiques sont nombreuses et importantes; on remarquera celles qui se rapportent à Hérode Atticus et à sa famille[1].

S. R.

Herbert Kühn. *Die Malerei der Eiszeit.* Munich, Delphin-Verlag [1922]. In-4°, 47 p., avec 12 pl. en couleurs. — **R. R. Schmidt.** *Die Kunst der Eiszeit.*

---

1. Du même : *Une stèle funéraire béotienne au Musée du Cinquantenaire* (extr. du *Musée Belge*, 1922) ; *Auguste et Athènes* (Auguste a été admis aux grands Mystères en 31, à l'époptie en 21 ; extr. de la *Revue belge de philologie*, 1922, p. 429).

Stuttgart, Filser [1922]. In-4°, 2 p., 32 pl., dont plusieurs en couleurs. — Plagiats. Les pastels de l'abbé Breuil ont été reproduits par des procédés mécaniques, avec leurs couleurs, d'après les planches polychromes publiées à Monaco; aucune permission, je puis l'affirmer, n'a été demandée à l'auteur. Mais c'est le cas de rappeler le mot de Voltaire que, de toutes les formes du vol, le plagiat est la seule qui ne nuise pas au prochain. Le beau volume sur Altamira est épuisé en librairie; quelques curieux en chercheront désormais les images dans l'in-4° de M. Kühn. Ce n'est pas à dire qu'on doive féliciter les auteurs de ces deux livres — dont l'un était honorablement connu — d'avoir si cavalièrement oublié un commandement tutélaire du Décalogue. Ceux qui agissent de la sorte peuvent rendre service, mais ils se mettent eux-mêmes au ban de la bonne compagnie. Il est presque comique de lire, en tête du livre de M. Schmidt : « Tous les droits, en particulier ceux de reproduction, sont réservés[1]. »

S. R.

Gouvernement général de l'Algérie. *Inscriptions latines de l'Algérie.* Tome I. *Inscriptions de la Proconsulaire*, recueillies et publiées par **Stéphane Gsell**. Paris, Champion, 1922; in-fol., xvi-458 p., avec une carte. — Il suffit d'annoncer ici ce magnifique volume, qui doit être suivi de trois autres. Le gouvernement algérien, qui en a fait les frais, et l'imprimerie Daupeley-Gouverneur, qui lui a donné ses meilleurs soins, méritent une part de la reconnaissance qui va surtout à l'auteur de ce gigantesque travail de revision, de mise au point et d'exégèse. M. Gsell a eu raison de ne donner que la bibliographie importante, renvoyant pour le reste au *CIL.*, dont le numéro est partout indiqué; il a eu raison aussi d'adopter un ordre géographique différent. « L'emploi de procédés photographiques, écrit-il, eût accru les frais dans des proportions telles qu'il a fallu y renoncer. Mais lorsque l'ouvrage sera terminé, nous examinerons s'il est possible d'établir un album, contenant un choix d'inscriptions photographiées sur les originaux ou sur des estampages. » Promesse discrète, mais dont on prend acte avec plaisir.

S. R.

J.-B. Chabot. *Choix d'inscriptions de Palmyre, traduites et commentées.* Publié aux frais du duc de Loubat. Paris, Imprimerie Nationale, 1922; in-4°, 147 p., avec 32 planches (en vente chez Geuthner). — Cet ouvrage donne plus que n'annonce le titre; c'est un véritable manuel, pour le grand public, d'archéologie et d'épigraphie palmyréniennes. Il y a une bonne histoire de Palmyre, une autre des découvertes et des fouilles qu'on y a faites; il y a d'excellentes vues des monuments, des peintures, surtout des sculptures, publiées en grand nombre dans d'irréprochables héliogravures de Dujardin. Une fois de plus, le duc de Loubat, aujourd'hui nonagénaire, a rendu un grand service à la science

---

1. M. Kühn indique ses sources, avec des erreurs nombreuses; M. Schmidt n'indique rien du tout.

en encourageant la diffusion de ses résultats. Quelques indications bibliographiques (renvois au *Corpus*, etc.) n'auraient pas été superflues; il y a presque pédantisme, parce que l'on écrit pour les non-spécialistes, à les supprimer complètement. J'ajoute deux reproches plus graves : 1° L'Imprimerie Nationale ne vend pas de livres; il eût donc fallu indiquer, sur le titre ou sur la couverture, où et à quel prix on peut se procurer celui-là; 2° Les planches pliées à la fin du volume sont une plaie; elles risquent toujours d'être coupées en deux par l'outil du relieur, sans compter que les plis viennent souvent interrompre la lecture claire d'une image. Mieux eût valu augmenter un peu le nombre des planches et laisser des marges.

S. R.

S. Reinach. *Répertoire de peintures grecques et romaines*. Paris, Leroux, 1922; gr. in-8, 427 p., avec 2.720 gravures. — On trouve ici des peintures égéo-mycéniennes, grecques et romaines, ainsi que des mosaïques à figures; les peintures étrusques, celles sur parchemin et sur verre ont été exclues. L'auteur a reproduit tout ce qui a été déjà publié, dans la mesure de ses connaissances, et un nombre assez considérable de monuments inédits; mais il est loin d'avoir donné tout ce qui existe, car il n'a rien pu obtenir de Pompei et de Naples (où, depuis des années, des peintures importantes sont cachées au public et aux photographes); il a dû renoncer aussi à publier toutes les peintures ou fragments de peintures conservés au British Museum et au Musée Victoria et Albert, parce qu'il n'en existe ni photographies ni même de catalogue. La salle de la bijouterie antique, au British Museum, est, à cet égard, d'une grande richesse, au moins égale à celle du Louvre. Il reste, dans d'autres musées anglais et américains, beaucoup de peintures inédites, notamment des portraits du Fayoûm. Mais l'auteur se console de n'avoir pas tout connu à la pensée qu'un premier essai de *Corpus* n'est jamais qu'un rudiment. Tout était à faire, même après le bon résumé de MM. Cagnat et Chapot dans leur *Manuel*; il faut espérer que l'existence d'une esquisse de *Corpus*, avec une bibliographie soignée et un index, fera sortir de leurs cachettes les œuvres similaires qui attendent encore un éditeur. De toutes façons, on estime que ce travail de sept ans n'aura pas été perdu.

X.

Léon Rey. *Observations sur les premiers habitats de la Macédoine, recueillies par le Service archéologique de l'armée d'Orient*, 1916-1919. *Région de Salonique*. Paris, E. de Boccard, 1921. In-8, III-175 p., avec 139 figures et 23 pl.[1]. — Travail ingrat de statistique archéologique, mais auquel les futurs explorateurs de la Macédoine ne cesseront pas d'avoir recours. Dès le 21 février 1916, le général Sarrail, commandant en chef, donnait ordre aux diverses unités de préserver les objets d'art et d'archéologie. Le 20 mai 1916, la tâche d'explorer (et non plus seulement de conserver) fut confiée à un *Service archéo-*

---

1. *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XLI-XLIII.

logique de l'armée d'Orient, agissant de concert avec le Service topographique. MM. Mendel, Jardé, Courby et Hatzfeld en eurent successivement la direction. Les objets découverts au cours des fouilles furent remis aux autorités grecques après la paix. Le volume que nous annonçons, publié par l'École française d'Athènes, est un inventaire descriptif des *toumbès* et *tables*, « sorte d'état des lieux, illustré de reproductions d'après nature, permettant au lecteur de se faire une idée aussi exacte que possible des stations telles que nous les avons reconnues entre les années 1916 et 1919. » L'illustration, très abondante, comprend quelques photographies aériennes.

S. R.

P. Graindor. *Chronologie des archontes athéniens sous l'Empire*. Bruxelles, Lamertin, 1922. In-4, 311 p. — Depuis 1896, date de la publication d'une liste d'archontes par Val. de Schoeffer dans l'*Encyclopédie* de Pauly-Wissowa, aucun savant n'avait repris ce sujet, si important pour la chronologie et l'épigraphie. Schoeffer avait travaillé presque exclusivement d'après le *Corpus* de Dittenberger, lequel n'avait utilisé que des copies, étant, par goût, un épigraphiste en chambre. M. Graindor a copié lui-même un grand nombre de textes; il en a rectifié qui avaient été mal lus; il en a publié d'inédits. Sa connaissance personnelle et très étendue de l'épigraphie attique de l'époque impériale l'a convaincu de l'insuffisance du travail de Schoeffer, d'ailleurs sommaire et sans justification, comme il convenait à un article d'encyclopédie. Il a donc repris la question pour ainsi dire *ab ovo* et nous a donné, pour l'époque impériale, une liste nouvelle, où les lacunes et les incertitudes sont encore nombreuses, mais qui précise, avec tous les développements voulus, l'état de notre savoir. Une introduction aussi claire qu'érudite traite de quelques points encore mal élucidés, ainsi que des critères utilisables pour la reconstitution des fastes. Citons un exemple. On est frappé du grand nombre d'ἀναρχίαι — six de 83 jusqu'au début du IIIe siècle — qui se produisent sous l'Empire. Comment expliquer ces années sans archontes? Quand il y a des ἀναρχίαι avant l'Empire, elles se justifient par des événements politiques; mais, sous l'Empire, Athènes ne paraît pas avoir subi de crises de ce genre. Dittenberger et Neubauer ont pensé que la magistrature déchue n'attirait plus guère de candidats. M. Graindor précise : il fait observer que les archontes, en entrant en charge, devaient procéder à des largesses; ce n'était pas une loi, mais un usage. Il fallait donc, pour être archonte, avoir quelque fortune. L'archontat étant électif sous l'Empire et non renouvelable, on avait vite épuisé la liste des citoyens assez riches pour pouvoir être investis de ces fonctions. Faute de candidats, l'archontat restait vacant. La preuve, d'ailleurs, que cette magistrature n'avait pas perdu son prestige, c'est qu'elle fut donnée à l'empereur Domitien et à tous les Athéniens célèbres de ce temps, depuis Hérode Atticus jusqu'à Dexippos.

Le dernier archonte athénien que l'on puisse dater avec certitude est Nikagoras le jeune, en 484.

S. R.

Ch. Picard. *L'établissement des Poseidoniastes de Bérytos.* Paris, E. de Boccard, 1921. Gr. in 4, 145 p., avec 10 planches et 116 gravures. — Ce beau volume est le sixième de la grande publication consacrée aux fouilles de Délos ; il sera certainement l'un des plus recherchés, car l'intérêt en est très vif et l'histoire de l'architecture en tirera profit aussi bien que celle de la sculpture et l'épigraphie. Vers la fin du IIe siècle av. J.-C., un espace rectangulaire, à l'ouest de l'étang elliptique, a été le siège d'une association commerciale bérytienne, placé sous le patronage d'un Poseidon phénicien et d'autres dieux. Une inscription de cette provenance avait déjà été relevée par Spon (1678) ; Tournefort a décrit l'emplacement en 1718. Les premières fouilles furent exécutées par moi en 1882 et donnèrent quelques bons résultats, notamment une statue de la déesse Rome, qui peut dater de l'an 90 av. notre ère. M. Bulard reprit ces recherches en 1904 ; des relevés complémentaires, par MM. Replat, Convers, Mazot et Lefèvre, furent exécutés de 1906 à 1910 et contrôlés ensuite par M. Picard. On connaît aujourd'hui avec exactitude non seulement le sanctuaire, mais les portiques, les autels, les cours, la maison d'habitation, les magasins. D'intéressantes statuettes inédites, trouvées au cours des fouilles, sont publiées d'une manière irréprochable[1] ; d'autres marbres, déjà connus, le sont d'une manière définitive. Le texte est ce qu'on pouvait attendre de M. Picard, directeur de l'École française d'Athènes. Tout jeune, il s'est révélé un maître, d'une compétence égale en épigraphie, en histoire et en archéologie. Il satisfait, sans efforts ni fatigue apparents, aux plus lourdes tâches. La science française doit s'estimer heureuse d'être servie, sur le sol de la Grèce, par un représentant aussi accompli de ses meilleures traditions.

S. R.

Georges Méautis. *Recherches sur le Pythagorisme* (dans le *Recueil de Travaux publiés par la Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel*). Neuchâtel, 1922 ; in-8, 102 p. — Bien que la doctrine pythagoricienne ait déjà fait l'objet de nombreux ouvrages, M. G. Méautis, professeur à l'Université de Neuchâtel, a réussi à écrire sur ce vaste sujet une brochure courte, substantielle et fort agréable à lire. Ce n'est pas tant l'idée philosophique qu'il a voulu examiner, mais plutôt la pensée morale et religieuse qui y est contenue. Il s'est concentré surtout dans l'étude du néo-pythagorisme, celui qui va du Ier siècle av. J.-C. au IVe siècle de notre ère, cherchant à montrer que maints éléments de la doctrine plus récente ont, en réalité, leur source dans le pythagorisme ancien, celui des VIe-IVe siècles av. J.-C. Il y eut donc une suite de traditions ininterrompue qui relia les deux époques. Là est la nouveauté du mémoire de M. Méautis, car les historiens classiques de la doctrine, comme Zeller, croient que le pythagorisme s'est éteint au IVe siècle, pour renaître avec la période romaine. En réalité, des congrégations religieuses de caractère pythagoricien

1. P. 68, déesse assise ; p. 70, pied de table sculpté (très curieux) ; p. 101, Aphrodite ; p. 102, nymphe surprise par Poseidon, fragment de groupe (ces deux dernières appartenant à la catégorie des « sculptures d'appartement », expression juste qui devra être retenue).

ont dû subsister et conserver les croyances essentielles On a la preuve de leur existence grâce aux textes des auteurs et aux railleries dirigées contre la secte par les poètes de la Comédie Moyenne.

Cette tradition latente aboutit à un réveil subit à la fin de la République romaine, sous l'influence de la propagande exercée par le philosophe Posidonius d'Apamée; ensuite Nigidius Figulus, sénateur et ami de Cicéron, groupa des disciples autour de lui : peut-être Varron en faisait-il partie. La découverte des stucs et des peintures de la Basilique souterraine, retrouvée à Rome près de la Porta Maggiore, éclaire, semble-t-il, comme l'a indiqué M. F. Cumont (voir *Revue*, 1918, II, p. 52), le caractère du culte pythagoricien, émané d'un véritable centre religieux. Plutarque, dans deux ou trois de ses traités, a fourni sur les croyances de cette religion des renseignements qui mettent en lumière le caractère en partie secret de ses dogmes. On ne peut donc pas étudier le néo-pythagorisme comme une simple doctrine philosophique, semblable au stoïcisme ou à l'épicurisme : c'est une religion avec un enseignement ésotérique.

La *Vie de Pythagore* de Jamblique est également une source d'informations précieuses sur la façon dont on pouvait connaître la volonté des dieux et sur la méthode à suivre pour se conformer à leurs ordres; les rêves y tenaient une grande place; l'hypnotisme même rentre dans la série des procédés employés. Dans cette religion, qui dédaignait la foule et attirait plutôt des âmes hautaines et aristocratiques, il est intéressant de trouver une idée de solidarité universelle entre tous les êtres vivants. L'homme est parent des dieux; il peut devenir dieu lui-même par la pureté et la noblesse de son esprit; d'autre part, il est le frère des humbles et même des animaux; c'est pourquoi il doit s'abstenir de se nourrir de leur chair. Il n'y a pas de pitié plus touchante dans les *Fioretti* de saint François d'Assise; « l'amour de tous pour tous » est une maxime courante parmi les sectateurs du néo-pythagorisme. Mais leur éloignement pour le vulgaire les différencie nettement des premiers chrétiens : « Ne serre pas la main à tout le monde, disaient-ils; ..... ne marche pas par les routes trop encombrées par la foule ».

Un chapitre spécial concerne le problème des destinées de l'âme. On sait que Pythagore professait la doctrine de la réincarnation. Elle n'est pas spéciale aux Pythagoriciens; Platon l'emprunta aux Orphiques. La vraie mort est la vie; la terre est un enfer et ce n'est qu'après le trépas qu'on naît à sa véritable existence. Cette idée explique un vers mal compris des *Grenouilles* d'Aristophane (v. 420) que Kock a interprété fort ingénieusement d'après les idées pythagoriciennes (les vivants sont les *morts d'en haut*). L'origine pythagoricienne du mythe de Timarque raconté par Plutarque est aussi un fait hors de doute.

Les archéologues trouveront également quelques réflexions intéressantes (p. 77 sq.) sur l'épisode d'Oknos tressant une corde que son âne dévore au fur et à mesure; cette image avait pris place dans le tableau de Polygnote, à la Lesché de Delphes, et elle est reproduite aussi sur un vase à figures noires du Musée de Palerme (*Arch. Zeit.*, 1870, pl. 31). M. Méautis l'explique par des

allusions aux doctrines pythagoriciennes. Les préceptes ou ἀκούσματα de la secte vulgarisaient ces idées et les faisaient pénétrer dans l'art.

Entre les principes hygiéniques de l'Égypte et ceux de Pythagore il y a des points de contact qu'on peut expliquer, soit par une influence de la religion égyptienne sur celle des Pythagoriciens, soit, au contraire, par le travail de syncrétisme religieux effectué en Égypte sous l'empire des idées orphico-pythagoriciennes, introduites par les Grecs. L'auteur adopte la seconde hypothèse et en donne pour preuve la théorie de la métempsychose, qui n'existait pas en Égypte avant le contact avec la Grèce.

Deux appendices, l'un sur les sources de la *Vie de Pythagore* par Jamblique, où l'auteur combat l'opinion d'Erwin Rohde, l'autre sur quelques mythes de Plutarque, où sont discutées certaines conclusions de Von Arnim, terminent cet intéressant opuscule.

E. Pottier.

P. Perdrizet, *Negotium perambulans in tenebris. Étude de démonologie gréco-orientale.* Strasbourg, Faculté des Lettres, 1922. In-8, 38 p., avec gravures. — Il est question, dans ce savant fascicule, de bien des choses : les saints et magiciens cavaliers, transperçant serpents ou diablesses ; la « sale et impure Gyllou », peut-être identique à la Gello de Sappho (fragm. 44) et aux *ghoules* ; la chouette, auxiliaire du mauvais œil ; le mauvais œil attaqué par la horde de bêtes ou le *fascinus* ; le sceau de Salomon ; le pentalpha, etc. L'auteur dit n'avoir pu trouver Allatius, *De opinionibus Graecorum* ; rien d'étonnant à cela, car ce livre n'existe pas. Un ouvrage est bien cité sous ce titre par Fix dans le *Thesaurus* (s. v. Γελλώ) et par Sathas (V, 373), qui a probablement copié Fix, mais M. Maass, dont les travaux sont familiers à M. Perdrizet, a donné le titre sous sa forme seule correcte, quoique écourtée, *De templis Graecorum* (P.-W., art. *Gello*; *Byz. Zft.*, XVII, p. 224). Voici ce qui existe à la Bibliothèque Nationale : (D. 11628) *De templis graecorum recentioribus, ad Joannem Morinum; de narthece ecclesiae veteris ad Gasparem de Simeonibus ; necnon de Graecorum hodie quorundam opinationibus, ad Paullum Zacchiam*, Coloniae Agrippinae, apud F. Kalcovicum et socios, 1645. — (Rés. D. 3513-4). *De templis Graecorum ad Joannem Morinum epistola*, Parisiis, 1671. 2 exemplaires. Ainsi le *De opinionibus* se trouve augmenter la liste des ouvrages imaginaires qui ont été attribués au trop fécond Allatius (cf. E. Legrand, *Dossier Rhodokanakis*, Paris, 1895).

S. R

A. Puech. *Les* Olympiques *et les* Pythiques de **Pindare**. Texte établi et traduit (Bibliothèque Budé). Paris, Société « Les Belles Lettres », 1922; 2 vol. in-8 de xxxii 343-367 p. — Depuis qu'on a publié le papyrus d'Oxyrrhynchus n° 1614, il est certain que le texte de Pindare, tel que les Byzantins nous l'ont

1. Quand la Bibl. Nat. possède deux copies de livres si rares, on voudrait qu'elle en déposât une dans quelque bibliothèque bien gardée, par ex. à Strasbourg ou à Lyon.

transmis, n'est autre que le texte alexandrin. Si donc nous y trouvons des obscurités désespérantes et des bizarreries qui ne le sont guère moins, il ne faut pas incriminer les copistes. Le genre voulait peut-être cela : il fallait parler par énigmes, accumuler les épithètes imprévues, les composés rares, les métaphores souvent discordantes, les parenthèses entées sur des parenthèses[1]. Cela pouvait avoir des charmes qui nous échappent; tel est le sort de beaucoup d'œuvres lyriques. Traduire Pindare et le commenter n'est pas une petite affaire; il n'était pas non plus facile de réduire à l'indispensable les notes critiques. M. Puech a fait tout cela, et mieux encore : il a écrit une *Introduction* et des *Notices générales* qui sont excellentes; il a fait précéder chaque ode d'une analyse qui dit tout ce qu'il faut et révèle toujours un certain ordre sous le désordre. J'admire ce travail ardu, fait de bonne grâce; n'en faut-il pas beaucoup pour ne pas perdre patience en traduisant et en commentant ce qui est si loin de notre façon de penser et de dire, si loin aussi des modèles de notre littérature, du moins avant Mallarmé? Bien entendu, il y a d'admirables exceptions (par ex. la 14e *Olympique*) et la beauté de ce que nous comprenons sans peine doit nous rendre indulgents pour ce qui paraît si obscur et amphigourique à notre ignorance. — Tout le monde sait que la musique des odes de Pindare s'est perdue. M. Puech a naturellement rappelé la découverte de la mélodie d'une petite partie de la première *Pythique* qu'Athanase Kircher prétendit avoir faite dans un manuscrit de Messine, disparu depuis (Gevaert, *Hist. de la musique*, I, p. 450); mais, comme la plupart des critiques, il n'est pas disposé à en admettre l'authenticité. S'il m'était permis d'avoir une opinion, elle serait plutôt favorable à la bonne foi de Kircher; car Kircher était honnête, et quel est le faussaire qui n'a commis qu'un seul petit faux?

S. R.

P. Roussel. *Discours d'Isée* (Bibliothèque Budé). Paris, Société « Les Belles Lettres », 1922. In-8, 489 p. — Les 11 discours d'Isée (sur 64 que connaissaient les anciens) sont relatifs à des héritages. Maître de Démosthène, il avait, dit-on, imité de près le style de Lysias, mais passait pour avoir écrit moins simplement et usé de procédés un peu déloyaux contre ses adversaires. On le lit aujourd'hui pour s'instruire du droit attique, mais sans émotion ni agrément bien marqué; parfois aussi, on s'inquiète de sa droiture, mais c'est là une impression qu'il ne faudrait pas généraliser. « Il est bien certain que, soucieux avant tout de construire une argumentation, l'avocat n'a pas, en toute occasion, trié ses matériaux avec une attention égale... Mais le plus souvent Isée les approprie habilement et fortement aux circonstances et, des circonstances mêmes, il tire des arguments ingénieux et pressants... On peut admirer l'effort de sa démonstration sans décider du bon droit. » Cette appréciation du nouvel éditeur est sage. Outre ses qualités d'écrivain attique, auxquelles il nous est

1. Voir le mal et le bien qu'a dit de Pindare U. de Wilamowitz, *Die Griechische Literatur*, p. 37; mais le rapprochement qu'il institue entre Pindare et Dante ne me paraît nullement justifié.

difficile d'être très sensibles, Isée était bon logicien ; on ne peut vraiment pas lui reprocher, dans des affaires d'héritage, de n'avoir pas trop élevé la voix. En Athéniens qu'ils étaient, impatients de toute déclamation creuse, ses juges ne le lui auraient pas pardonné ; et cela même donne une assez haute idée de leur culture littéraire. — M. Roussel a fait précéder chaque plaidoyer d'une notice et a exposé, dans son Introduction, ce qu'on sait d'Isée et de son œuvre. La traduction semble très fidèle et se lit sans peine.

S. R.

P. Gendronneau. *De l'influence du bouddhisme sur la figuration des Enfers médiévaux.* Nîmes, Imprimerie générale, 1922 ; in-8, 39 p. avec 3 planches. — Travail méritoire. Les Enfers sculptés ou peints du bouddhisme offrent une analogie très étroite avec les Enfers sculptés ou peints de l'art médiéval en Occident. Cela tient à l'analogie des sources littéraires, *soûtras* bouddhiques et Apocalypses ou visions, dont la plus ancienne, restée inconnue du moyen âge, *l'Apocalypse de Pierre*, lui fut pourtant révélée par une œuvre qui en dérive, la *Vision de S. Paul*. Donc, le problème consiste à expliquer cette analogie ou cette parenté. M. Gendronneau admet que « les conceptions bouddhiques sur les supplices ont pu passer dans les apocryphes chrétiens » ; il nous parle à ce sujet des Esséniens et Thérapeutes, des missions bouddhiques en Occident, etc. Je concède qu'il n'y a pas seulement analogie, mais parenté, le lien commun étant probablement la Perse ; mais je refuse de céder au « mirage extrême-oriental ». Je crois à des influences grecques, ioniennes et même orphiques sur l'Inde du VIe siècle ; le cas des statues des saints du jaïnisme me paraît typique et concluant (*Cultes*, t. IV, p. 65). Je ne crois pas à l'origine indoue, mais gréco-nordique et orphique de la conception du *cycle des naissances*. Je crois que l'eschatologie de l'Apocalypse de Pierre est d'origine hellénique (*Cultes*, t. II, p. 197). Mais j'admets naturellement des influences indoues sur la Grèce après Alexandre, j'en admets même beaucoup ; on en trouve peut-être déjà dans le pyrrhonisme, et la chose est évidente pour le roman de Baarlaam et Joasaph, comme pour le catharisme. En ce qui concerne les Évangiles, il semble que si les analogies invoquées étaient positives, la question serait vidée depuis longtemps ; elle ne l'est pas, et ce seul fait est décisif. Les Evangiles sont hébreux et helléniques, avec un élément persan qui avait déjà été assimilé par le judaïsme.

S. R.

Ettore Pais. *Storia della colonizzazione di Roma antica.* Vol. I. Prolegomeni. Le Fonti : i Libri imperiali Regionum. Rome, Nardecchia, 1922 ; gr. in-8, XXXVIII-379 p., avec une planche. — Dans le tome II des *Gromatici veteres* de Lachmann (*Ges. Schriften*, t. V, p. 146-199) et plus tard dans les tomes IX et X du *Corpus*, Mommsen a témoigné une grande méfiance aux *libri regionum* ou *coloniarum*, dont nous avons conservé des extraits considérables. M. Pais, qui dédie son nouvel ouvrage à la mémoire de Mommsen, réagit contre son scepticisme. Non seulement, dit-il, ces textes dérivent de documents officiels

de l'époque impériale, ce qui est généralement admis, mais ils contiennent, malgré des manipulations et altérations diverses, des notices étendues et souvent dignes de foi relatives aux assignations agraires du temps des Gracques, des Triumvirs et d'Auguste. Il ne faut pas non plus repousser sans examen celles qui se rapportent aux temps de Vespasien, de Titus, de Nerva et de Trajan. M. Pais commence par rééditer avec grand soin les *libri regionum*, puis il en commente, province par province, les indications et montre que, dans l'ensemble, elles sont bien fondées. Malgré des erreurs et des confusions, elles nous donnent seules une idée approchée des transformations énormes qui se produisirent en Italie par l'effet des assignations des Gracques et de l'*ager datus assignatus* aux vétérans à l'époque des Triumvirs et d'Auguste. Le jugement général porté à leur endroit par Mommsen et reproduit par la plupart de ses élèves doit être aujourd'hui réformé. — On sait que l'auteur a le goût des questions les plus difficiles, le dédain des autres; il se complait, comme un bon athlète, dans les luttes où *non sine periculo vincitur*. Sa récompense, c'est qu'on ne peut jamais negliger ce qu'il écrit et qu'il marque les questions abordées par lui d'une empreinte durable. Ce livre, après tant d'autres signés de son nom, réclame une place dans toute bibliothèque d'histoire romaine.

S. R.

Alberta Mildred Franklin. *The Lupercalia*. New-York, s. n. d'éditeur, 1921; in-8, 107 p. — Plus de mille ans avant notre ère, les tribus ligures qui habitaient les collines près du Tibre cherchaient à apaiser les dieux malveillants que personnifiait le loup, ennemi de leurs troupeaux. Comme une divinité lupine avait son sanctuaire sur le Lupercal, on lui offrait un agneau, qui était mangé ensuite en cérémonie. Arrivent les Aryens des terramares, qui adoptent l'ancien culte, mais le renforcent par le rite des coups fécondants, distribués avec les lanières de la peau de la victime; ce rite était celui de Junon Caprotine et de Junon Lucine, cultes propres aux nouveaux venus. Là-dessus viennent les Sabins, qui ajoutent au rituel le sacrifice purificateur du chien. Enfin, à l'époque de la seconde guerre punique, des influences orphiques, issues de l'Italie méridionale, se font sentir à Rome : de là l'aspersion de sang et l'usage du lait, qui symbolise la renaissance de l'initié. Ainsi renouvelée par des apports successifs, la plus ancienne des fêtes romaines eut la vie dure; quand le pape Gélase la supprima, il la remplaça par celle de la Purification de la Vierge, qui en conserva, sous une autre forme, l'objet essentiel. — Tout cela est fort ingénieux; l'autrice a beaucoup lu, beaucoup réfléchi; mais il me semble qu'elle en croit savoir trop long. Il eût été utile de réunir, au début ou à la fin de cette intéressante dissertation, tous les textes anciens sur les Lupercales, datés, commentés, traduits; cela, du moins, eût été définitif.

S. R.

S. N. Miller. *The Roman Fort at Balmuildy (Summerston near Glasgow) on the Antonine wall*. Glasgow, Maclehose, 1922. In-8, xix-120 p., avec 58 pl. Prix : 21 shillings. — Le fort de Balmuildy, appartenant au mur d'Antonin, a

été exploré de 1912 à 1914, aux frais de la Société archéologique de Glasgow. Pendant longtemps et jusqu'au XVIII[e] siècle, il avait été exploité comme carrière; heureusement, il restait les fondations, les fossés et les traces de diverses habitations ou installations, bains, hypocaustes, égouts, latrines. Tous ces vestiges ont été photographiés et relevés avec grand soin, ainsi que les fragments de sculptures et d'inscriptions, les monnaies, la poterie à reliefs, la céramique commune, les fibules de bronze, objets de fer, meules, sandales de cuir, etc. On n'a rien trouvé qui implique une occupation du site à l'époque d'Agricola ; monnaies et poteries sont bien de l'époque antonine. Une inscription mutilée contient quelques lettres du nom de Lollius Urbicus, général d'Antonin le Pieux, qui fit construire toute la ligne de défense du *limes* britannique. L'occupation cessa au début du règne de Commode ; construits en 142, le fort et ses annexes étaient déserts quarante ans plus tard, après avoir subi deux attaques désastreuses, l'une vers 155, l'autre vers 170. La garnison se composait probablement à l'origine d'une *cohors miliaria*, remplacée ensuite par une *cohors quingenaria equitata*.

La plus grande partie de la poterie ornée provient de Lezoux, en particulier de la fabrique de Cinnamus; mais on trouve aussi des produits de la Gaule orientale et de la vallée du Rhin (Rheinzabern, Trèves). S. R.

Michel Rostovzev. *Augustus* (extr. de *University of Wisconsin Studies in Language and Literature*, n° 15.). — En matière religieuse, Auguste n'a pas été seulement un restaurateur du passé : il a tenu compte de la religiosité romantique et archaïsante de ses contemporains et en a lui-même subi les atteintes. C'était un effet, non sans parallèle de nos jours, de quatre-vingts ans de guerres civiles et de misères. On attendait un sauveur ; Auguste voulut que ce fût Apollon, ancêtre des Jules, qui l'avait assisté à la bataille d'Actium. « Chacun des actes de la politique religieuse d'Auguste s'inspire à la fois du puissant mouvement religieux de son temps et de la tendance d'introduire sa propre personne dans l'expression formelle de ces sentiments. » Aussi peut-on dire que le culte d'Auguste-sauveur, en se répandant dans tout le monde civilisé, a été bien autre chose qu'une invention de la flatterie et de la servilité, mais comme une ébauche du christianisme. A l'appui de ces considérations que j'affaiblis en les résumant, M. Rostovzev a publié et commenté le nouvel autel trouvé à Carthage[1] (Rome tenant la Victoire, assise devant un autel qui porte la corne d'abondance et la sphère du monde ; Apollon assis devant le trépied delphique ; Enée portant Anchise et conduisant Ascagne ; Auguste sacrifiant). C'est un monument de la nouvelle Piété romaine, dont les objets sont Apollon, Rome et Auguste. L'auteur a aussi reproduit la patère d'argent de Genève que M. Deonna a si heureusement fait connaître à nos lecteurs[2] et qui compte désormais parmi les plus importants témoignages du culte d'Auguste uni à celui d'Apollon. S. R.

---

1. *Bull. du comité*, 1919, p. CLXXXVI.
2. *Rev. arch.*, 1920, I, p. 112.

H. de la Ville de Mirmont. *Discours de Cicéron pour M. Tullius, contre Q. Cæcilius, contre Verrès*, texte et traduction (Bibliothèque Budé). Paris, « Les Belles Lettres », 1922, In-8, xiii-316 p. — **A. Bourgery**, *Le De Ira de Sénèque*, texte et traduction. *Ibid.* xxiv-218 p. — Les volumes de la Bibliothèque Budé se succèdent si rapidement, à l'honneur de la philologie française, qu'on doit se contenter ici de les annoncer en quelques lignes. M. de la V. a fait précéder les discours de Cicéron de notices concises et pleines de savoir; les notes explicatives sont plus développées que dans d'autres volumes de la collection. M. Bourgery a eu soin de relever les passages d'auteurs grecs dont Sénèque a pu s'inspirer ou qui dérivent d'une source commune; il a insisté (p. xix) sur les emprunts que Sénèque paraît avoir faits à Sotion d'Alexandrie. Quand Plutarque se rencontre avec Sénèque, c'est qu'ils empruntent au même auteur, qui peut n'être lui-même qu'un encyclopédiste alexandrin; on pense alors volontiers, mais sans pouvoir justifier cette impression, à Posidonius.

X

Richard Mott Gummere. *Seneca the philosopher and his modern message.* Boston, Marshall Jones, 1922, In 8, xvi-145 p. (1er vol. de la série : *Our Debt to Greece and Rome*). — Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce petit volume, destiné au très grand public, ce sont les pages qui concernent l'influence des œuvres de Sénèque au Moyen Age, à la Renaissance, dans les temps modernes et jusqu'à nos jours. Il y aurait sans doute beaucoup à ajouter; mais ce que l'auteur donne est instructif et, en partie du moins, le fruit de lectures personnelles. On lui accordera volontiers que la sagesse de Sénèque n'a pas épuisé son action bienfaisante et qu'à mesure que s'affaiblit le matérialisme moderne, « l'originalité du message de Sénèque peut redevenir une force auxiliaire dans le progrès de l'esprit humain vers un christianisme plus profond. » Telle était déjà (1899) l'opinion de B.-A. Betzinger (un membre du clergé, si je ne me trompe), qui publia le charmant *Seneca-Album*, anthologie classée par sujets des œuvres de Sénèque (Fribourg-en-Brisgau). Je trouve dans cet aimable livre (p. 217 et suiv.) quelques citations qui auraient figuré avec honneur dans celui de M. Gummere, par exemple ces mots du jésuite Possevin (1606) : *Miris aculeis ad virtutis studium inflammat et ab humilioribus curis ac sordidis voluptatibus avocat* — ou encore l'épigraphe du *Seneca christianus, i. e. flores christiani ex Senecae epistolis collecti* (1769), par le R. P. jésuite Schellenberch : *Tolle, lege, christiane, et erubesce!*

S. R.

H. Goelzer. *Les histoires de Tacite.* Texte et traduction (Bibliothèque Budé). Paris, « Les Belles Lettres », 1921, 2 vol. in-8, XX-640 p. — Texte conservateur, traduction très littérale. L'auteur rend pleine justice à la célèbre traduction de Burnouf; mais « il interprète et commente souvent, plutôt qu'il ne traduit » et son texte s'écarte parfois de celui qui est accepté aujourd'hui. La concision de Tacite est telle que M. Goelzer lui-même a dû choisir,

pour sa traduction fidèle, un caractère un peu plus petit que celui du texte. L'apparat critique donne toutes les leçons importantes du *Mediceus* II, source unique dont la pagination est indiquée à la marge. Une courte introduction résume les questions relatives à la constitution du texte, à l'auteur et à l'ouvrage. M. Goelzer repousse la théorie de M. Fabia sur Pline l'Ancien source presque unique de Tacite. « Si, dit-il, il est impossible de démontrer que Tacite a puisé aux archives impériales ou sénatoriales, il est également impossible de prouver le contraire. » D'autre part, si Tacite s'était contenté de démarquer Pline l'Ancien, « comment se fait-il que Pline le Jeune ait été uniquement préoccupé de prédire à son ami Tacite l'immortalité d'une gloire qu'il aurait dû, en bonne justice, promettre plutôt à son oncle et père adoptif? » L'objection est forte, en effet; s'il est sûr que Tacite s'est servi de Pline, on peut affirmer qu'il a eu aussi recours à d'autres sources d'information, tant écrites qu'orales. Mais la comparaison des récits de Tacite avec ceux de Plutarque et de Suétone pose des problèmes qui sont encore loin d'être résolus et sont peut-être insolubles. « Le mieux me paraît donc, dans l'état actuel de la science, de confesser notre ignorance. » On donnera raison sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, au savant et prudent éditeur.

S. R.

Auguste Longnon. *Les noms de lieu de la France.* 2me fascicule, p. 177-336. Paris, Champion, 1922. — Le second fascicule de cette importante publication, due au zèle pieux de MM. Marichal et Mirot, concerne les noms de lieu d'origine saxonne, burgonde, visigothique, franque, scandinave, bretonne et basque. Même pour ceux qui ne sont pas philologues, il y a là une mine d'informations du plus haut intérêt, présentées avec une parfaite clarté. Que de leçons s'en dégagent pour les étymologistes intrépides qui veulent expliquer la signification des noms par leur forme actuelle! Ainsi *Honfleur*, *Harfleur*, *Barfleur*, n'ont rien de « fleuri »; Honfleur s'appelle, en 1198, *Honneflo*, et la dernière syllabe est le saxon *fleod* ou *flead*, « eau courante ». D'autre part, il ne faut pas accepter sans critique les formes latinisées, même transmises par des textes authentiques du moyen âge. Ainsi *Caudecotte*, au XIIIe siècle, est traduit par *Calida tunica*, mais ce n'est qu'un jeu de mots : *cot*, d'où *cottage*, est une petite habitation, et *Caudecotte* est *cold-cot*, « maison froide ». Une autre leçon bonne à ruminer, c'est qu'il faut tenir compte du son des mots, non de leur orthographe, souvent de pure fantaisie. Ainsi le département du Nord possède un village dont le nom s'écrit *Etroeungt*. A quelles hypothèses ce singulier vocable donnerait-il lieu si l'on ne savait pas qu'il se prononce *Etrun*? Or, un autre *Etrun*, dans le Nord également, est appelé *Stromns* en 881, *Estruem* en 1254. C'est simplement le mot germanique (franc) *stroom*, signifiant « cours d'eau ». Autre observation : un suffixe peut dériver tantôt du latin, tantôt d'une langue germanique; il n'y a pas de règle générale. Ainsi *Houdain* ou *Houdeng* présente le suffixe germanique *-ing*, mais ailleurs le même suffixe correspond au latin *-inium*; *Villers* vient du latin *villare*, mais *Roulers* (au IXe siècle *Roslar*) a pour suffixe le germanique *lar* ou *lari*, signifiant peut-être

« lande ». Enfin — car il faut se restreindre — un autre enseignement qui se dégage de ce livre si savant, c'est que beaucoup de noms restent inexpliqués ; ainsi *Cherbourg* et *Cabourg*, pour ne citer que ces deux localités maritimes, n'ont pas encore trouvé d'étymologie satisfaisante.

S. R.

Charles Guignebert. *La vie cachée de Jésus*. Paris, Flammarion, 1922 ; in-8, xx-211 p. — Les manuels d'histoire ecclésiastique appellent *vie cachée de Jésus* l'ensemble des questions que posent sa naissance, son enfance et la formation de son esprit avant sa courte vie publique. C'est cela que M. Guignebert a étudié au point de vue critique, *sine irâ et studio*, avec une érudition parfaitement informée et les rares qualités d'ordre et de précision qu'on lui connaît. La bibliographie et les notes (p. 165-206) témoignent d'un savoir et d'un discernement également admirables. La conclusion est d'autant plus sceptique que l'auteur n'a jamais voulu suivre les *mythiques* dans leurs audacieuses tentatives de reconstruction : « Nous ne disposons d'aucun renseignement direct et sûr touchant l'enfance de Jésus, sa formation intellectuelle, morale et religieuse et, plus généralement, sa *vie cachée*. » On s'en doutait, mais il y a tout profit à rapprendre de M. G. les causes profondes comme les vaines révoltes de notre ignorance[1].

S. R.

Olga Rojdestvensky. *Le culte de saint Michel et le moyen âge latin*. Paris, Picard, 1922 ; in-8, 72 p. — Résumé très lisible d'un ouvrage en russe publié par l'autrice en 1918. Fondé sur les textes scripturaires, le culte de Saint Michel, guerrier protecteur, se développa surtout en Orient. Ce sont des moines grecs qui le transportèrent sans doute au mont Gargan en Apulie, sanctuaire un peu délaissé, avec le temps, en faveur de Saint-Michel-au-péril-de-mer en France ; mais il y a lieu de croire que les nombreux Saint-Michel du nord de la France doivent leur origine à des missions de moines irlandais, eux-mêmes imbus d'idées orientales. Rien ne prouve, comme on l'a affirmé, que saint Michel ait été un saint spécifiquement lombard ; rien ne prouve non plus que son culte se rattache à celui du Mercure gallo-romain ou du Wotan germanique, bien qu'il paraisse avoir occupé souvent les mêmes hauts-lieux. Mme O. R. a insisté sur le caractère particulier de saint Michel, qui ne ressemble à aucun autre saint et se détache en relief du groupe des archanges, si dépourvus de personnalité. « L'Europe latine, cisalpine comme transalpine, gauloise comme germanique, continentale comme insulaire, est toute remplie de son influence. . Il n'y a aucune nécessité de faire pression sur sa légende pour y retrouver un mythe naturaliste. »

S. R.

Allan Marquand. *Andrea della Robbia*. Princeton University Press (London, Milford), 1922. 2 vol. in-4° de LXI-182 et 276 p., avec 303 gravures dans le

1. P. 191, note 42, le rapprochement signalé a été fait longtemps avant Drews.

texte. — Biographe de Luca (1914) et de Giovanni della Robbia (1920), M. Marquand nous donne maintenant, en deux volumes, la biographie d'Andrea, neveu de Luca, le plus fécond des artistes de cette famille (1435-1529). Mais Andrea ne fut pas seulement un artiste laborieux autant que doué; il fut le père de douze enfants, dont cinq fils qui travaillèrent dans la même voie. Deux devinrent Dominicains de saint Marc et portèrent l'art paternel vers le Sud, dans les Marches; deux autres suivirent François I[er] en France; Giovanni seul, dont M. Marquand s'est déjà occupé, resta à Florence. Après avoir traité séparément des productions analogues dues à Benedetto et à Santi Baglioni (1921), l'auteur s'est appliqué à isoler, en vue d'une monographie future, les produits des ateliers de Fra Mattia, Fra Ambrogio, Luca et Girolamo, fils d'Andrea; le reste est l'œuvre très considérable d'Andrea et de ses auxiliaires, car, dès le début de sa carrière, Andrea fut tellement chargé de commandes qu'il dut constituer un véritable atelier; il est difficile et parfois impossible de distinguer son œuvre propre de celle qu'il se contenta d'inspirer[1]. Le style d'Andrea est essentiellement décoratif. Ses compositions sont très simples, rarement asymétriques. Ses types sont toujours gracieux et nobles. Ses encadrements sont délicats et sans lourdeur, avec une tendance à la stylisation dans les éléments végétaux. Il y a quelque injustice à élever Luca au-dessus de tous les membres de sa famille; quelles que soient son originalité et sa puissance, il n'a guère produit d'œuvres qui puissent soutenir le voisinage du *Couronnement de la Vierge* à l'Osservanza de Sienne ou de la *Crucifixion* de La Verna à Florence, merveilles — parmi tant d'autres — que nous devons à Andrea. Le catalogue raisonné des sculptures d'Andrea, représentées par d'excellentes photographies, est un vrai Musée de chefs-d'œuvre. Il y en a treize au Louvre, cinq à Cluny, trois au Petit Palais et au Musée Jacquemart-André; nombre de collections parisiennes en possèdent aussi (ou en ont possédé, car plusieurs sont dispersées aujourd'hui) de bons spécimens. Il en existe aussi à Lyon, Marseille, Moulins, Orléans, Nîmes et Sèvres. Le spécimen de Marseille (église de la Major) est une belle *Lamentation sur le Christ mort* qui sera nouvelle pour la plupart des Marseillais. M. Marquand a bien mérité d'Andrea della Robbia et, une fois de plus, de l'art florentin.

S. R.

Gustave Cohen. *Mystères et moralités du manuscrit 617 de Chantilly.* Paris, Champion, 1920. In-4, CXLIX-138 p., avec 3 planches. — Le ms. 617 de Chantilly contient deux Nativités (mystères) et trois Moralités, composées au XIV[e] siècle vers le N.-E. de Liège, copiées vers 1480 (en partie) par la sœur Catherine Bourlet, qui furent jouées devant les Dames blanches de Huy au couvent de Saint-Michel. C'est un livre de scène analogue au registre que tient le meneur du Jeu de sainte Apolline dans une miniature de Fouquet à Chantilly. Les deux Nativités sont parmi les plus anciens documents de notre théâtre en langue vulgaire. Comme le dit l'éditeur, l'intérêt linguistique de ces textes

1. Le tome II catalogue les sculptures attribuées à l'atelier seulement.

est bien supérieur à leur valeur littéraire (celle des Moralités est nulle). Ce savant volume n'est pas sans importance pour l'archéologie : ainsi l'on y trouve, sur les cornes et les hennins, des renseignements précieux (p. CXII-CXVI); on y trouve aussi des détails curieux sur la mise en scène des Nativités. L'auteur est aussi familier avec les monuments figurés qu'avec les formes dialectales du parler wallon.

S. R.

Karl Young. *Ordo prophetarum* (*Trans. of the Wisconsin Academy*, février 1922). In-8, 82 p. — L'auteur confirme et précise les conclusions de travaux divinatoires publiés par Marius Sepet de 1867 à 1878. L'*ordo prophetarum*, drame liturgique représenté à la fête ou à l'octave de Noël, dérive d'une partie d'un sermon faussement attribué à S. Augustin (*Contra Judaeos, Paganos et Arianos*) qui était souvent lu à ce moment de l'année. Il arriva que les témoins appelés par le sermonnaire (prophètes d'Israël, Virgile, la Sibylle) parurent sous forme d'acteurs, en nombre d'ailleurs variable, et mirent, pour ainsi dire, le sermon en dialogue. Balaam et son ânesse, Nabuchodonosor et la fournaise, furent quelquefois introduits dans le *scenario* qui revêtit, par instants, un caractère comique. Dans un ms. de Rouen, l'*ordo prophetarum* est même intitulé *festum asinorum* (1er janvier). On reconnaît là l'influence de la fameuse *festa asinaria* (*festum stultorum*) célébrée aux calendes de janvier, où un âne était même introduit dans l'église (notamment à Beauvais). D'après M. Chambers, suivi par M. Young, il y eut là une tentative de concurrencer l'âne de la fête des Fous, qui était à la fois un amusement pour la populace et un scandale, par l'éloquente ânesse de Balaam, dont le rôle était tenu par un officiant à quatre pattes, revêtu d'une peau d'animal. Je ne crois pas que cette thèse soit démontrée ni même très vraisemblable; mais le mémoire de M. Young est fort intéressant pour l'histoire de la liturgie et l'origine du théâtre des mystères. Quelques-uns des textes allégués étaient inédits.

S. R.

P. Vitry, *Le Musée du Louvre Guide général à travers les collections*. Paris, Morancé, 1922. In-8, 106 p., avec 32 pl. et 3 plans. — Ce *Guide*, divisé en six *promenades*, est bien fait et judicieusement illustré. Il n'a rien de la sécheresse de Baedecker; c'est vraiment le *cicerone* averti qui convient à un premier pèlerinage et qui ne présume pas trop du savoir des pèlerins novices. — P. 48, Scopas n'est pas « l'auteur du célèbre Mausolée d'Halicarnasse ». — P. 49, il y a des Muses avec des Charites dans le relief de Thasos. — P. 53, le Louvre ne possède de portraits ni de Pompée, ni de Sylla, ni de Brutus; influence de vieilles étiquettes. — P. 65, il y a lieu de retoucher ceci : « Hammourabi, dont le Code est inscrit en une longue épigraphie (*sic*) au-dessous de son image ». — P. 87, lire *Nieuwerkerke*; il signait ainsi. — A la bibliographie des catalogues (p. 100) manque un des meilleurs, celui des Antiquités de la Susiane par Pézard et Pottier (1913).

S. R.

Gaston Migeon. *Musée du Louvre. L'Orient Musulman.* Paris, Morancé, 1922; deux cartons de 56 + 39 p., 51 + 52 pl., dont beaucoup en couleurs. — Quand on visite aujourd'hui les collections d'art musulman du Louvre, si parfaitement installées dans la nouvelle salle Delort de Gléon, on a peine à croire que, jusqu'en 1885 environ, il n'existait au Musée que quelques pièces de cette origine, réparties entre différents départements (voir Migeon, *Gaz. des Beaux-Arts*, 1922, II, p. 1 et suiv.). A la révolution qui s'est faite dans le goût public, presque subitement initié à ces arts méconnus, ont correspondu, du moins au Louvre, d'importantes donations, des achats considérables et — *last but not least* — l'activité de M. Migeon, conservateur des objets d'art du Musée. Non seulement il a publié un *Manuel d'art musulman* qui fait autorité et a formé de nombreux élèves par son enseignement à l'Ecole du Louvre, mais il a montré des talents hors ligne d'ordonnateur et de classificateur, dont d'autres sections encore — celles des arts d'Extrême-Orient, par exemple — ont éprouvé les bienfaits. Aujourd'hui il nous donne, en deux volumes, l'équivalent d'un catalogue raisonné des monuments de l'art musulman au Louvre — armes, sculptures, bois, ivoires, bronzes et cuivres, tapis, tissus, miniatures, cristaux de roche, verres émaillés, céramiques — et dans toutes ces séries, dont le Louvre possède des chefs-d'œuvre, il a choisi les exemples les plus significatifs pour les figurer toujours avec exactitude, parfois (grâce à l'emploi de la polychromie) presque en trompe-l'œil. Le texte, où chaque division est précédée d'une notice, donne tout le nécessaire, y compris la bibliographie. Que nous sommes loin du Louvre endormi que j'ai connu, où l'on vivait sur des catalogues d'avant l'autre guerre! On pourra bientôt se plaindre qu'il y en ait trop et qui coûtent trop cher. Mais il suffira, pour imposer silence à ces critiques, de publier un catalogue général en un volume de 500 pages avec 300 gravures, à l'usage de ceux qui désirent tout voir sans se spécialiser. Beaucoup, ayant tout vu, voudront se spécialiser et seront alors trop heureux de rencontrer comme guides des ouvrages aussi bien exécutés que celui-ci [1].

S. R.

Oskar Waldhauer. *Kaiserliche Ermitage. Die antiken Tonlampen.* Saint-Pétersbourg, 1914; in-4, 72 p. et 66 pl. — Je n'ai reçu que récemment ce beau volume, dont la préface est datée du mois de mars 1914. M. Waldhauer l'a rédigé, avec le concours de M. S. Loeschcke, dont les premiers travaux sur la classification des lampes ont paru en 1909. La collection de l'Ermitage est riche, notamment en spécimens de la Russie méridionale, où les lampes sont tantôt des produits de fabrique locale, tantôt des importations d'Italie ou des surmoulages de lampes italiennes, reconnaissables à la mollesse du modelé. Deux beaux exemplaires (n. 216, 541) sont ornés du portrait d'Hadrien; parmi

1. Les volumes que nous annonçons coûtent 120 fr. Ce n'est pas trop cher pour ce qu'ils donnent; mais il est inadmissible que les visiteurs de la salle Delort n'aient pas à leur disposition un catalogue sommaire à bon marché. Il faut le publier sans retard.

les autres reliefs intéressants, je signalerai encore des gladiateurs (n. 142, 194), un berger avec son troupeau (n. 167), des édifices de style pompéien (n. 169), Eros et Psyché (n. 225), Isis, Anubis et Harpocrate (n. 242), Jupiter sur l'aigle (n. 284), la lune et quatre étoiles (n. 287), un Centaure (n. 341), les bustes des Dioscures (n. 401), une grue combattant deux Pygmées (n. 445), Silène sur une mule (n. 554), un coq portant la palme de la Victoire (n. 557). Les phototypies sont en général satisfaisantes.

S. R.

W. Deonna. *Histoire des collections archéologiques de la ville de Genève*. Genève, Kundig, 1922; gr. in-8, 76 p., avec gravures. — Très intéressante monographie. Au XVIII[e] siècle, les rudiments d'une collection archéologique s'entassent dans la bibliothèque de l'Académie; ce ne sont que des « curiosités ». En 1818, sur l'initiative de Henri Boissier, un *Musée académique* est fondé; l'antiquité y tient une place modeste à côté des sciences naturelles. En 1851, Blavignac, chargé du cabinet des antiquités et des médailles, devient le premier conservateur officiel des séries archéologiques. Le D[r] Hippolyte Gosse, chargé de ces collections en 1864, commence par y ajouter sa collection privée, puis s'occupe du classement et provoque des dons. Un Musée archéologique est enfin fondé dans le sous-sol de la Bibliothèque (1872); c'est là que Gosse travaille jusqu'à sa mort (1901), avec l'aide d'Émile Dunant depuis 1894. Gosse disparu, Jacques Mayor fut chargé des collections historiques, Emile Dunant du Musée épigraphique; Mayor avait précédemment dirigé le Musée Fol (1894) et le Musée Rath (1900). Mayor ayant dû se retirer, Dunant devint conservateur unique, mais mourut, par suite d'un accident, dès 1902. Alors intervint Alfred Cartier, nommé conservateur du Musée archéologique en 1903. Sa grande œuvre, obstinément poursuivie, fut l'unification des collections dispersées (Musée Fol, armures, monnaies). Enfin, de 1903 à 1910, s'éleva le grand édifice où Cartier, avec un coup d'œil et un goût également sûrs, installe et classe les collections déjà riches et qu'il accroît. Les séries réunies par Walter-Fol (1832-1889) entrent au Musée d'art et d'histoire en 1910; la belle collection Étienne Duval (1824-1914) y est transférée en 1914; le Musée épigraphique, longtemps à l'abandon, trouve un asile en 1913 dans la cour du Musée. L'œuvre de centralisation est presque accomplie. Aujourd'hui, Cartier a eu pour successeur M. Deonna, bien connu des lecteurs de notre *Revue*; sous la direction d'un savant aussi actif et compétent dans tant de domaines, nul doute que les collections archéologiques de Genève ne soient destinées à un brillant avenir.

S. R.

Rudolf Egger. *Führer durch die Antikensammlung des Landesmuseums in Klagenfurt*. Vienne, A. Hölder, 1921. In-8, VII-122 p., avec 100 gravures. — Petit catalogue admirablement illustré. Le Musée de Klagenfurt, fondé en 1849, n'a cessé de se développer par suite de fouilles et de libéralités. La découverte d'une belle mosaïque en 1898 fut le point de départ de recherches systématiques sous la direction de E. Nowotny (1899-1906), puis de R. Egger

(1909-1913). Aujourd'hui, la collection archéologique de Klagenfurt est la plus riche de l'Autriche en produits de la civilisation gréco-romaine, provenant de *Teurnia* (St. Peter im Holz), *Virunum* (Töltschach), *Juenna* (Jannberg), etc. Beaucoup de stations romaines, qu'on a pu identifier, n'ont encore été l'objet d'aucune fouille; comme le pays était riche et très peuplé, on peut espérer que le sous-sol réserve des surprises. Parmi les objets reproduits dans le catalogue, signalons (p. 20) la célèbre statue en bronze de l'Helenenberg (original à Vienne), un ex-voto à Jupiter Dolichenus et à Juno Regina (p. 26), la statue d'Isis-Noreia (p. 64), la calèche de voyage à deux chevaux (p. 68), les statues d'Hermaphrodite et de Dioscure (p. 76, 77), la grande mosaïque (p. 81-82), un cavalier de bronze (p. 93), une réplique de la Vénus Genetrix (p. 118), etc. L'inventaire des objets est précédé d'une introduction historique qu'accompagne une carte de la Carinthie à l'époque romaine.

S. R.

F. Poulsen. *Vases grecs récemment acquis par la Glyptothèque de Ny-Carlsberg*, Copenhague, 1922; in-8, 27 p. et 47 fig. (extrait des *Hist. filol. Meddelelser*, V, 2). — Cette grande collection n'avait pas encore de vases peints: elle en a acheté un lot (on ne dit ni où ni de qui) en 1920. La description des pièces les plus importantes, faite avec le savoir et l'exactitude qu'on attend de l'auteur et éclairée par d'excellentes reproductions, doit être recommandée aux céramographes. — N. 2, amphore du Dipylon avec scène funéraire. — N. 5, amphore attique à fig. n. Combat d'Achille et de Memnon sur le corps d'Antilokhos. — N. 7, amphore à fig. n. Combat d'Ajax et d'Ulysse; Athéna et Hèraklès sur un char. — N. 8, amphore à f. n. Apothéose d'Hérakles. — N. 9, amphore à f. n. Combat d'Hèraklès avec le lion de Némée; deux cavaliers thessaliens. — N. 10, amphore à f. n. Combat d'Hèraklès avec la reine des Amazones; Hèraklès et Athéna. — N. 11, cylix à yeux. Char à quatre chevaux; Silène accroupi. — N. 13, lécythe. Enée emportant Anchise. — N. 17, alabastron à fig. r. Ephèbe et hétaïre (par Evergidès?). — N. 18, péliké de la coll. Jekyll d'Ampthill (catal. Christie, 6 juill. 1914, n. 30). — N. 19, cratère à colonnettes. Hèraklès et Nérée (autrefois chez Woodyat à Naples). — N. 20, hydrie. Poursuite amoureuse (autrefois chez Francis Benneth-Goldney; *Burl. Exhib.*, 1904, pl. 92). — N. 24, cratère apulien à colonnettes. Dionysos et Ménade.

S. R.

Worcester Art Museum. *Catalogue of paintings and drawings*. Worcester, 1922; gr. in-8, 228 p., avec 156 pl. — Fondé en 1896, doté par Stephen Salisbury († 1905) de cent mille dollars et d'un terrain pour construire, le Musée d'art de Worcester a déjà pris un rang honorable parmi les collections américaines de second ordre. Le catalogue, très bien illustré, avec un texte sobre et bien conçu dû au directeur M. Raymond Henniker-Heaton, décrit et illustre un choix de peintures et de dessins des différentes écoles. Signalons la *Vierge et l'Enfant* attribuée à Guido da Siena, la *Vierge et l'Enfant avec donateur*

attribuée à l'École française du début du XVe siècle (influence catalane), l'admirable petite *Crucifixion* de Spinello Aretino, la *Nativité* d'Ottaviano Nelli, la *Vierge dans la roseraie* de Stef. di Zevio (qui fait penser à Lochner), la *Vierge et l'Enfant* de Masolino, la *Scène du Couronnement de Frédéric III* de l'école de B. Gozzoli, la *Vierge et l'Enfant* de B. Montagna (charmante), l'*Adoration de l'Enfant* d'Antonio da Viterbo (péruginesque), le double portrait flamand ou français d'un donateur et d'un évêque (morceau de premier ordre), le *Portrait d'homme* de Mostaert, la *Vierge et Enfant avec ange* d'Alb. Bouts, le *Portrait d'homme* de Joos van Cleve, le *Portrait d'un ecclésiastique* de Rid. Ghirlandajo (très raphaélesque), la *Vierge et l'Enfant* de Bern. di Conti, le *Portrait de Francesco degli Albizzi* par Salviati, le *Portrait d'Éléonore de Portugal au clavecin* par un Flamand, la *Vierge et Enfant avec anges* du *Maître de Francfort*, etc. On regrette l'absence de quelques indications relatives aux provenances et aux publications antérieures ; ce qui constitue le *pedigree* d'une œuvre d'art n'est pas affaire de simple curiosité, et le public auquel s'adressent les catalogues ne doit pas y rester indifférent.

S. R.

Marcel Granet. *La religion des Chinois*. Paris, Gauthier-Villars, 1922. In-8, XII-203 p. (collection *Science et civilisation*). — L'originalité de ce livre consiste surtout dans la grande part faite à la religion *paysanne*, antérieure non seulement à la fondation de l'Empire chinois, mais au commencement de la vie urbaine et à la création de la hiérarchie féodale. Malheureusement, sur ces époques lointaines, les textes font défaut ; il faut procéder par induction, bien que, suivant l'auteur, quelques vieilles chansons puissent aussi nous éclairer. Les villages chinois, vers 1500 av. J.-C., connaissaient « de grandes fêtes où s'opéraient les échanges matrimoniaux », conséquence de coutumes strictement exogamiques[1], et où se mêlait naturellement l'idée de la fécondité. « Cultes publics et cultes familiaux, cultes des ancêtres et cultes agraires, voire même culte du ciel, sont sortis de ces fêtes de la fécondité humaine et naturelle où l'esprit domestique se révélait dans toute sa force, tandis que se créait le sens social. » Il faut être bref. Cette religion paysanne a ses fêtes, ses lieux saints, sa mythologie populaire, son folklore. Vers l'an 800, la vie féodale s'organise en Chine ; alors se développent le culte du ciel, les cultes agraires, le culte des ancêtres. « La religion féodale a déjà les caractères d'une religion officielle : le dogme défini, la pratique ritualisée y prennent le pas sur la foi. » De là dérive la religion nationale et unitaire, doctrine des lettres du pays de Lou

1. L'exogamie ne peut s'expliquer sans conceptions religieuses antécédentes ; l'agriculture, la domestication des animaux impliquent aussi une religion dont ce sont les conséquences. Sous les religions paysannes dont parle M. Granet, il y en a d'autres, qu'on peut ne jamais trouver, même à l'état de survivances, dans les textes ; mais que ces religions fussent fondées sur les grandes notions universelles de l'animisme, du totémisme, du *mana*, c'est ce dont on peut, ce me sembla, être certain.

(Chantoung), dont les maîtres furent Mencius (372-289) et Confucius (551-479). Adoptés par la dynastie des Han, leurs enseignements devinrent classiques et leurs livres formèrent le nouveau canon. Les réveils religieux, taoïsme et bouddhisme, eurent pour objet de remplir, dans l'âme chinoise, le vide laissé par la religion officielle; mais « aucun des renouveaux religieux n'affecta gravement les vieilles croyances; ils eurent surtout pour effet d'accroître, avec le nombre des dieux, l'indifférence en matière de dogme. » Un dernier chapitre, non le moins curieux, décrit la religion des Chinois actuels. Les cultes officiels ont pris fin; depuis 1916, aucun sacrifice n'a été offert au Ciel; un kiosque à musique a été bâti dans l'enclos où se faisait le labourage printanier. Quelques écoles libres ont été fondées sous le vocable d'Auguste Comte. « Comte est transcrit en chinois par deux mots : l'un signifie *vertu*; l'autre est le nom patronymique de Confucius. » Est-ce qu'en Chine, comme au Brésil, l'avenir religieux serait au comtisme, forme laïcisée, mais chrétienne pourtant, du christianisme?

S. R.

E. Sidney Hartland. *The Evolution of Kinship* Oxford, Clarendon Press, 1922. In-8, 31 p. — On trouvera beaucoup de nouveau dans cette leçon professée à Oxford, qui concerne surtout les relations de parenté dans la tribu des Baila, du centre de l'Afrique, appartenant au groupe linguistique des Bantous. Un ouvrage en deux volumes à son sujet, par Edwin W. Smith et Andrew Murray Dale (1920), a révélé là une société passant de la parenté de clan et de la descendance exclusivement utérine aux concepts de paternité et de consanguinité. « Ce que nous y trouvons est une compétition entre deux systèmes de parenté, l'une patriarcale, l'autre matriarcale, mais l'une et l'autre sociale, non physique. » D'autres tribus bantoues se sont déjà complètement converties au patriarcat ; celle-ci est à la croisée des chemins.

S. R

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

Relatives à l'Antiquité romaine

1922

1° PÉRIODIQUES

American Journal of Archaeology, 1921.

P. 254. E. H. Swift. Dans la basilique romaine de Corinthe.

1) TIBERIO ANi
CAESARI AVGV*sto*
GENTI AVGVSTAE

Annuario della R. Scuola archeologica di Atene e delle missioni italiane in Oriente, vol. III, 1921.

P. 11. B. Pace. A Adalia.

2)
Ο ΔΗΜΟΣ ΕΤΕΙΜΗΣΕν
ΚΑΙΚΙΛΙΑΝ ΤΕΡΤΥΛλαν
ΙΕΡΑΣΑΜΕΝΗΝ ΙΟΥλιας
ΣΕΒΑΣΤΗΣ ΚΑΙ ΘΕΑς
ΑΡΧΗΓΕΤΙΔΟΣ ΡΩΜης
ΚΑΙ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣΑσαν
ΓΕΡΑΙΩΝ ΚΑΙ ΝΕΩΝ ΚΑΙ Παι
ΔΩΝ ΜΗΤΕΡΑ ΜΑΡΚΟυ
ΚΑΛΠΟΥΡΝΙΟΥ ΡΟΥΦΟυ
ΑΝΔΡΟΣ ΣΤΡΑΤΗΓΙΚου
ΣΩΦΡΟΣΥΝΗΣ ΕΝΕΙΚΑ και
ΤΗΣ ΠΡΟΣ ΤΗΝ ΠΟΛΙΝ
ΕΥΝΟΙΑΣ

Calpurnius Rufus est probablement le proconsul d'Asie du temps d'Hadrien. Cf. la *Prosopogr.*, *s. v.*

P. 29. Du même. A trois heures d'Adalia vers l'Est.

3)
ΥΠΕΡ ΑΥΤΟΚΡΑ
ΤΟΡΟΣ ΓΑΙΟΥ ΚΑΙΣΑ
ΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ
ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥΙΟΥ (*sic*)
ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ
Ο ΔΗΜος

P. 43. Du même. Ruines de Conana.

4) ▒ΑΙ ΟΙ ΕΞ ΑΡΧΑΙΟΥ
ΚΑΤΟΙΚΟΥΝΤΕϹ ΡΩΜΑΙ
ΟΙ ΕΤΕΙΜΗϹΑΝ ΑΥΡ ΑΤΤΑΛι
ΑΝΟΝ ΝΕΙΚΟϹΤΡΑΤΟΝ ΑΝ
ΔΡΑ ΕΚ ΠΡΟΓΟΝΩΝΕΥϹ
ΧΗΜΟΝΑ ΕΝΠΑϹΑΙϹ ΑΡ
ΧΑΙϹ ΚΑΙ ΛΕΙΤΟΥΡΓΙΑΙϹ
ΧΡΗϹΙΜΟΝ ΤΙ ΠΑΤΡΙΔΙ ΓΕ (sic)
ΝΟΜΕΝΟΝ ΤΟΝ ΔΕ ΑΝΔΡΙ
ΑΝΤΑ ΑΝΕϹΤΗϹΑΝ ΑΥΡ
ΝΕΙΚΟστραΤΙΑΝΟϹ ΑΤ
ΤΑΛΟϹ καΙ ΑΥρ ΤΑΤΙΟΝ
ΟΙ ΓΟΝΕΙϹ ΑΥΤΟΥ ΚΑΙ ΑΥ
ρ αΤΤΑΛΙΑΝΟϹ ΜΕΜΝΩΝ
ΑΔΕΛΦΟϹ ΤΟΥ ΗΡΩΟς

P. 51. Du même. Milliaire de la route d'Antioche à Apollonie de Pisidie, à l'ouest du lac Egerdir.

5)
IMP · CAES · SEPT ·
SEVERus *pius* Pertinax
AVG ARABICVS *adiabe*
NICVS PArThicus *ma*
XImVS PONT *maximus*
TRIB · POT · VIII *imp..cos..*
P · P · PROCOS Et *imp*
CAES · M · AVR · ANTONI
NVS · AVG · COS PART
MAXIMVS RESTITVE
RVNT PER PE▒T · ATTICIV
MNOR · M▒PRAO▒NEM
LEG · AVG · PR · *pR* · MIL PASS
XXIIX

La lecture des dernières lignes, dit l'auteur, est désespérée.

Le chiffre des puissances tribunices indiquées est VIII ou VIIII (200-201 de notre ère).

Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde, 1919.

P. 9 18. W. Cart. Inscriptions d'Avenches.

P 10

6) *d*EO MERC
M VALERVS
SILVESTER

P. 14 15. Nouvelle lecture des inscriptions reproduites dans l'*Ann. épigr.*, 1916, n°s 1 et 2.

P. 15 18. Dans un mur de l'église de Payerne, près d'Avenches, nouvel exemplaire, incomplet, du *C. I. L.*, XIII, n° 5076 (dédicace de P. Graccius Paternus au *Genius Tigorini pagi*); ici les deux premières lignes, avec le nom de la divinité, manquent

P. 24. S. Heuberger. A Windisch (Vindonissa).

7) I · O · M
C · CAREIVS CERTIVS
V S L L M

Id., 1920.

P. 18-32. W. Deonna. Sur le *missorium* de Valentinien (*C. I. L.*, XII, n° 5697, 5).

Id., 1921.

P. 17-30. F. Stähelin. Sur la religion de l'Helvétie romaine, d'après les textes littéraires, les inscriptions et les monuments figurés.

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, 1921, LXXIX.

P. 277. H. Sandars. Dans la Sierra Morena, près des mines de plomb d'El Centenillo (fac-similé).

8) T · P O M P E I
V S · G · F · G A
L E R I A · F R
A T E R N V S
C L V N I E N S
I S · A · X V
H · S · E ·
T · R · P · D · S · T
T · L

L. 8-9 : *t(e) r(ogo) p(raeteriens) d(icas) s(it) t(ibi) t(erra) l(evis)*.

P. 280. Du même, nouvelle lecture d'une inscription des mêmes parages, publiée par F. Fita, *Boletin*, 1901, XXXVIII, p. 455 (fac-similé).

9) S · S A L A G A
M · V · H E R M E
ROS · AVG · L ·
V · S · L ·
A N I M O

L. 1 : *s(acrum) Salagan...*, nom de divinité ; l. 2 : *M(arcus) U(lpius)*.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1920.

P. 30. Toutain. A Sbiba.

10)
DOR
IIPVBL MIL · LEG ·
VII CLAVD · RVFIN ·
V · P · MAG · A CENSIB · HON ·
ET MEM · CONI · BENE · MER ·

L. 4 : *v(ir) p(erfectissimus) magister) a censib(us) hon(ori) et mem(oriae)*.

P. 35 et suiv. Colonel Donau. Recherches dans le Sud tunisien. Différents milliaires de la voie de *Gigthi* à *Tacapas* et de la route de *Gigthi* à *Zitha*.

P. 52. Milliaire de l'année 214, indiquant le nombre de milles.

11)
I M P C A E S D I V I S E P T *i m i*
SEVERI · PII ARABICI *A d i a b e*
N I C I · P A R T H I C I M A X *i m i*
B R I T T A N I C I M A X I M I
F I L I O D I V I A N T O N I N I P I I

GERMANICI SARMATICI
NEPOTI DIVI ANTONINI PII
PRONEPOTI DIVI HADRIANI
ABNEPOTI DIVI TRAIANI
PARTHICI ET DIVI NERVAE
ADNEPOTI
MARCO AVRELIO ANTONINO PIO
FELICI AVG PARTHICO MAXIMO
BRITTANICO MAXIMO GERMANICO
MAXIMO PONTIFICI MAXIMO TRIBV
NITIAE POTESTATIS XVIII IMP II ·
COS III P P · PROCOS ·
A GIGTHI
A ZITHA XXII

P. 287 et suiv. M. Besnier. Renseignements sur l'inscription de Thorigny (*C. I. L.*, XIII, n° 3162) contenus dans un manuscrit de la bibliothèque municipale de Corbeil.

ID. COMPTES-RENDUS DES SÉANCES, 1921.

Juin.

P. VIII. Albertini. A *Lambiridi*. Table de mesures.

12)

RVSIC· LAMBIRID· LAMBIRID·
C · IVL · HERENNIANVS ET · Q LISINIVS · LISINIANVS MENSVRAS PVBL
FRVMENT · MAGG · DE SVO · FECERVNT

L. 1. *Rusic(ade)*; l. 3. *frument(arias) mag(istri)*. Aux trois noms de villes correspondent trois cavités. La mesure de gauche était une mesure propre à Philippeville (*Rusicade*), les deux autres à *Lambiridi*.

P. XI. L. Châtelain. Kasbat des Aït-Khalifa, à 4 kilom. à l'Est d'Anoceur.

13)

D M S .
C APRONIVS PATER
NVS BRACARVS VIXT
ANNIS XVIII MENSI
BVS X · DIEBVS XXVIII
HIC SITVS EST MESO
LEVM ET FECT PRAWS
TV QVI LEGES PETO VT DICAS SIT TIBI TERRA LEVIS
QVONIAM FVIT VITA BREVIS

L. 3 : *Bracarus*, natif de *Bracara Augusta*, en Tarraconaise.

P. XII. Même provenance.

14)

COSVOBNVS
PRISCVS · TATIRI · F
HAEDWS · EQ · AL · TAVR
ANN XLV H · S · E · T · T · L
AER · XXIV · H · E · T
F · C

L. 3 : *Haeduus* (Eduen) *eq(ues) al(ae) Taurianae*.

L. 5 : *Aer(um) XXIV. H(eres) e(x) t(estamento) f(aciundum) c(uravit)*.

Novembre.

P. XIV Albertini. A Madaure.

15) LOC v i i
HIC ΔESIΔERIVS
IACET NATVS
CASAS MI°RE•
RENT FILIVS
RESPEcTI EPISC•
VIXIT IN PACE
FIΔELIS
ANNIS XXVI
ΔEP°SITVS
ANNO PRIM°
Δ°MN REGI GELI
XI KL FEBR

L. 1 : *Loc(us) II* ou *VII*; l. 4 : *Casas Majores*; l. 12 : *Dom(i)n(i) regi(s) Geli(meri)*. A la cinquième ligne M. Monceaux propose la lecture *ren(a)t(us)*.

Date : 531 ou 532

P. XVIII. Même provenance.

16) *ceionio* IVLIA
NO *c. u.* PATRONO COL
BONO ADQVE PRAE
STANTI ET SENATORIÆ
DIGNITATIS ORNMEN
to CVIVS PROCONSVLATV
beneficia PLVRIMA CI
*uitas ac res*PVBLICA FVERIT
consecuta STATVM MRM°
*ream pone*NDAM CLIENS
ORDO MA*da*VRENSIVM E
SI IMPARI BENEFICIIS EIVS HO
NORIFICO OBSEQVIO DECRE
VIT EAMQVE AVRELII
SATVRNINVS CRESCENTI
ANVS FLPPPC ET NICANDER
FLPP·PC·FRATRES EMTM ATQVE
ADVECTM PROPRIA LI
BERALITATE POSVERVNT

L. 16 et 17 : *fl(amen) p(er)p(etuus) p(atronus) c(oloniae) fratres.*

P. XIX. Même provenance.

17) CEZEO LARGO · C · V ·
PATRONO COLONIAE
MAGNIFICO ATQ · PRAES
TANTI ET SENATORIÆ DIG
NITA*tis* ORNAMENTO
PRAEfORIO VIRO EX CON
SVLARI *by*ZACENAE PRO
VINCIAE TERTIO PROCON
sic SVLI PROVI*nc*IAE AFRICÆ
CVIVS PR*oconsv*LATVSE
NEFICIA PLV*rima ciuitas*
AC RESPVBLICA F*uerit con*
SECVTA STATVM M*armo*
*ream pone*NDM C*liens*
ordo madaurensium
*etsi impari be*NEFICI*is*
*eius honori*FICO[redacted]
OBSE*quio* DECREVIT A*tq.*
CVIVS EM*tio*NEM ET EVEC*tion*
SPLENDI*dis*SIMVS ORDO PRO
PRIA *pecu*NIA PERDVXIT *et*
DEDICA*v*IT ·

A la fin de la ligne 10, il y a peut-être un B entre S et E.

P. XXI. A Bône. Fronton surmontant un bandeau.

Dans le fronton :

18) NVM

AVG

Sur le bandeau :

IMP · CAESARI · TRAIANO · HA
C · SESTIO · PANTHERA · PRO
CALLISTVS · LIB · TAB · AEDIC · MARM · COLVM

Num(ini) Aug(usti).
Imp. Caesari Traiano Ha-[driano Augusto...] C. Sestio Panthera pro[curatore Aug.] Callistus lib(ertus) tab(ularius) aedic(ulam) marm(oreis) colum[nis ornatam de sua pecunia fecit?].

L'administration à laquelle était préposé C. Sestius Panthera est sans doute celle des domaines de la région d'Hippone.

Ibid. Même provenance.

19) T · FLAVIO · T · F · QVIR · MACRO
IIVIR · FLAMINI · PERP · AM
MAEDERENSIVM · PRAEF · GENTIS
MVSVLAMIORVM ·
CVRATORI · FRVMENT*i* COMPARANDI IN
ANNONA VRBIS · FACTO A · DIVO · NERVA ·
TRAIAN · AVG ·
PROC · AVG · *ad pra*EDIA SALTVS HIPPONI*en*
ET · THEVES*t*INI · PROC · PROVINC*i*AE *Sici*
LIAE · COLLEGIVM · LARVM CAESARIS N
ET · LIBERTI · ET · FAMILIA · ITEM CONDVC
TORES · QVI · IN REGIONE · HIPPONI*ensi* ·
CONSISTENT

Le même personnage figure au *Corpus*, VIII, n° 5351.

Décembre.

P. xxix. Albertini. A Lambèse.

20) ЄΙΡΑ
ΝΑΙ

Ibid. Même provenance.

21) HERCVLI
AVG ·
SACRVM

Ibid. Même provenance.

22) *inuicto d*EO SOLI
*m. aurelius d*ECIMVS V · P P
*prou. numidia*E VOTVM SOLVIT
*libens la*ETVS FELICITER

P. xxx. A Sétif.

23) C IVL HONORIO SACERDOTALI CVRATORI REIP
BIS PP AEDINIA VALERIA VNA CVM IVLIIS PRN
CIPINO ET COMMODO LIBERIS SVIS RECORDATIONS
ET PIEATS CAVSA HVNC MEMORIAE TITVLVM PEREN
NEM POSVIT ET DEDICAVIT MARITO CARIS
SIMO VIXIT ANNIS XXXXII SET VIXIT
DECESSIT PRI NON OCT A P CCIXXII

A la ligne 2, *fl* a été omis avant *pp*. Date : 311.

P. xxxi. L. Poinssot. A Teboursouk.

24) DIE · BONV · FELICI
P · SALLVSTIVS VICTO
R VOTA SOLVIT · L · A ·

Id., 1922

Janvier.

P. xi. Albertini. A Djemila, dans une basilique (voir inscr. n° 25 à la page suivante).

L. 15, lire : (*s*)*c*[*h*]*ismae* = *schismatis*.

Pièce de vers identique à celle du *Corpus*, VIII, nos 20903 et 20905 (Tipasa).

Mars.

P. viii. L. Poinssot et R. Lantier. A Carthage. Mosaïque; au centre, dans un médaillon :

26) FELIX
POPVLVS
VENETI

Juin.

P. xiii. L. Poinssot et R. Lantier. A *Thuburbo majus*.

27)
DIVAE FAVSTINAE
IMP · CAES · M · AVREL · COM
MODI · ANTONINI · PII · FELICIS
AVG · SARM · GERM · MAXIMI

P. xv. Les mêmes. Retrouvée dans les papiers de M. Roy. Sans provenance indiquée.

28) D N N IMPP
CONSTANTIO ET
maximiano
AVGG MVNICI
PIVM AVITTA
DEVOT · N · EOR

P. xvi. H. Basset. A Azemmour? (Maroc).

29) D M S
IVLIA · PALLAS
VIXIT ANNIS XX
VII EGNATIVS SATV
*rni*NVS STATIO
*na*R*i*VS CONI
ugi bene MEREN
ti FECI

25)

HIC VBI TAM CLARIS LAVDANTVR MOENIA TECTIS
CVLMINA QVOD NITENT SACTAQVE ALTARIA CERNIS
NON OPVS EST PROCERVM SED TANTI GLORIA FACTI
CRESCONI RECTORIS OVAT CVM SAECVLA NOMEN
QVIBVS HONORIFICOS EVM OSTENDENTE LABORES
IVSTOS IN PVLCRA SEDE GAVDENT LOCASSE PRIORES
QVOS DIVTVRNA QVIES FALLEBAT POSSE VIDERI
NVNC LVCE PROFVLGENT SVBNIXI ALTARE DECORO
COLLECTAMQVE SVAM GAVDENT FLORERE CORONAM
ANIMO QVOD SOLLERS INPLEVIT CVSTOS HONESTVS
VNDICQVE SE VISENDI STVDIO CRISTIANA DECVRRIT
AETAS IN VNAM CONGERIEM DEO DICERE LAVDES
LIMINAQVE SANCTA PEDIBVS CONTINGERE LAETA
OMNIS SACRA CANENS MANVS PORRIGERE GAVDET
SACRAMENTO DEI MEDICINAM SVMERE C[illegible]ISMAE
CRESCONIVS LEGIBVS IPSIS ET ALTARIBVS NATVS
HONORIBVSQVE IN ECLESIA CATOLICA VNCTVS
CASTITATIS CVSTOS CARITATIS PACIQVE DICATVS
CVIVS DOCTRINA FLORET INNVMERA PLEPS CVICVLITANA
PAVPERVM AMATOR ELEMOSIN DEDITVS OMNI
CVI NVMQVAM DEFVERE VNDE OPVS CELESTE FECISSET
HVIVS ANIMA REFRIGERAT CORPVS IN PACE QVIESCIT
RESVRRECTIONE EXPECTANS FVTVRAM IN CRISTO CORONA
CONSORS VT FIAT SANCTIS IN SEDE REGNI CELESTIS

Bulletin de correspondance hellénique, XLIV, 1920.

P. 41-69. Ch. Picard. Un nouveau texte de la correspondance apocryphe entre Abgar d'Osroène et Jésus-Christ, gravé sur une porte de ville à Philippes (Macédoine); date : début du ve siècle.

P. 70-100. J. Hatzfeld. Inscriptions de Lagina en Carie, trouvées en 1891-1892 : décrets, commémorations de prêtrise, dédicaces etc., d'époque romaine.

P. 73.

30)

'Ο δῆμος ἐτείμησεν ταῖς δευτέραις
τιμαῖς Μᾶρκον Κοκκήιον Νέρουαν
τὸν αὐτοκράτορα ὕπατον τε ἀποδεδει-
γμένον, εὐεργέτην καὶ πάτρωνα καὶ σω-
τῆρα γεγονότα τῆς πόλεως, ἀποκαθεστα-
κότα δὲ ἡμῖν καὶ τὴν πάτριον ἐλευθερί-
αν τε καὶ πολειτείαν, ἐπαίνωι, χρυσῶι
στεφάνωι ἀριστείωι, εἰκόνι χαλκῆι ἐφίπ-
πωι, προεδρίαι ἐν τοῖς ἀγῶσιν, ἀρετῆς
ἕνεκα καὶ εὐνοίας καὶ εὐεργεσίας τῆς
εἰς ἑαυτον.

Date 96/97 apr. J.-C. — Lagina (*Stratonicaea*), libre et autonome depuis 81 av. J-C. et qui l'était encore au temps de Pline l'Ancien (*Hist. nat.*, V, 109), avait dû perdre ses privilèges, peut-être sous le règne de Vespasien, dont la politique fiscale ne s'accommodait pas de l'exemption d'impôts que conférait l'ἐλευθερία ; ils lui furent rendus par Nerva.

P. 170-180. A. Philadelpheus. A Corinthe, hermès d'Hérode Atticus, avec l'inscription

31) ΗΡΩΔΗΣ
ΕΝΘΑΔΕ
ΠΕΡΙΕΠΑΤΕΙ

P. 263 311. Ch. Picard. La société des Poseidoniastes de Berytos à Délos, son organisation et son histoire, d'après les fouilles et les inscriptions (elle n'a duré que de 116 à 69 av. J.-C.).

P. 354-361. A. Salac. Note sur trois inscriptions de Sinope déjà publiées par Th. Reinach ; nouvelles lectures et photographies (entre autres le n° 121 de l'*Ann. épigr*, 1916).

ID., XLV, 1921.

P. 144-173. Ch. Picard. Inscriptions de Thasos (fouilles de 1914 et de 1920).

P. 157. Décret de l'époque impériale en l'honneur d'un personnage qui a mérité la reconnaissance des Thasiens par une fourniture de céréales et une donation de champs ; à la ligne 17, mention des ναοὶ τῶν Σεβαστῶν.

P. 160.

32) ....ΟΣ ΛΑΥΣΙΑ ΡΟΥΦΙΛΛΑ
ΚΑΤ ΕΥΧΗΝ
ΑΦΡΟΔΕΙΤΗ ΠΑΝΔΗΑΙ

L. 1 : la dédicante est une italienne. — L. 3 : l'épithète de Pandia décernée à Aphrodite est nouvelle ; Pandia est connue comme fille de Zeus et de Séléné.

P. 165.

33) Ἀγαθῇ τύχῃ
Τίτον Αἴλιον Μά-
γνον τὸν κράτι-
στον δουκηνά-
ριον, καὶ πρῶτον
τῆς πόλεως, καὶ
δὶς ἀρχιερέα δι' ὅ-
πλων, τὸ πρὸ πόλε-
ως Βακχεῖον τὸν
ἑαυτῶν ἱεροφαν-
την τειμῆς καὶ εὐ-
νοίας ἕνεκεν ❀
Εὐτυχῶς.

Le sanctuaire de Bacchus à Thasos, hors les murs, était déjà connu. T. Aelius Magnus était un procurateur impérial, gouverneur de l'île.

BULLETIN DE LA SECTION DE GÉOGRAPHIE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1920.

P. 1-16. J. Soyer. Le temple du dieu gaulois Rudiobus à Cassiciate (*C. I. L.*, XIII, n° 3071).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1920.

P. 133 134. A. Merlin. Sur un fragment d'inscription en l'honneur de Plautien découvert à Ostie (Calza, *Notizie degli Scavi*, 1915, p. 29 30). Compléments proposés d'après les inscriptions

de Dougga (*Ann. épigr.*, 1914, n[os] 177 et 178), où le titre de *socer*, beau-père de Caracalla, est également donné à Plautien.

34) C · FVL*uio c. f. quir.*
PL*autiano c. u.*
SOCERO ET *consocero augg. necessario*
DOMINO*rum nnn. imperatorum augg.*
L · SEPTIMI · SE*ueri pii pertinacis etc.*

P. 162-165 et 232. R. Cagnat et E. Michon. Sur l'inscription fausse d'une lame d'épée trouvée près de Damas, relative à Corbulon (*Revue biblique*, 1919, p. 505).

P. 248-249. L. Châtelain. A Volubilis, fragments d'une grande inscription qui décorait la porte du nord-est.

Id., 1921.

P. 159-160, 168-169, 237-239. Delattre et Monceaux. Inscriptions chrétiennes de Carthage : funéraires et fragments.

P. 170. A. Blanchet. Sur un moule de bijou-amulette en calcaire, provenant de Cherchel.

35) FORTVNA
ΙƎVTXƎ
NƎΛVI
MIIIΛ⊥

L. 2 : εχτυει, pour ευτυχει ; l. 3-4 : *Juventutem*.

P. 252-253. P. Monceaux. Inscriptions funéraires chrétiennes de Carthage.

Bulletino Comunale di Roma, 1918.

P. 189-212. G. Pansa. Le 90[e] milliaire de la via Valeria Claudia (*Ann. épigr.*, 1904, n° 52) et l'itinéraire d'Ovide, de Rome à Sulmona.

P. 213-228. A. Solari. Sur les routes antiques de l'Espagne (*via Augusta, via Emeritensis*), d'après l'Itinéraire d'Antonin et les milliaires.

P. 246-250. W. Groh. Sur le fragment des fastes d'Ostie reproduit dans l'*Ann. épigr.*, 1917-1918, n° 123.

Id., 1919.

P. 3-10 J. Colin. Le préfet de Rome Simonius Julianus ; examen des inscriptions qui le concernent ; il fut sans doute consul suffect en 238, préfet de Rom entre 244 et 246, et peut-être l'était-il déjà en 239.

P. 11-15 L. Cantarelli. Observations sur le *cursus* de ce même personnage.

P. 16-44. L. Laffranchi. Les agrandissements du pomerium de Rome d'après les témoignages numismatiques, rapprochés des inscriptions.

P. 206-210. E. Loevinson. La catacombe juive du Monteverde sur la via Portuense et ses inscriptions d'après l'ouvrage de N. Müller et Bees.

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E DI STORIA DALMATA, XXXVII, 1914.

F. Bulic. Inscriptions de Salone.

N° 4303. A l'amphithéâtre.

36) . . . . . . *le*GAT · *Leg. XXX ulp.* (ou : *XX val.*)
*vict*RIC · PRAETORI · *candidato*
diui · HADRIANI · TRI*b. plebis*
*candid*ATO · EIVSDEM · *Quaestori*
*diui ha*DRIANI · *Trib mil*
legion · I · ITALI*cae*. . . . . . .

N° 4473. A l'est de la Porta Caesarea.

37) *ui*BIVS · FIRMVS · MAG · ET · Q · Q · MESA · M · D · D

Mag(ister) et q(uin)q(uennalis) me(n)sam d(ono) d(edit).

N° 4351. Même provenance.

38) . . . . DI. . . . .
AVG IIII *Viro i. d.*
(*sic*) *trib.* S LEG · V *donis*
*don*ATO BIS *ab imp.*
SEP*timio seuero*.

N° 4575. A Salone.

39) M · VLPIO · M · F ·
SABINO · EQ · R ·
DEC · COL · SAL ·
II · VIRO · IVRE
DICVNDO · PREF BIS
COLL · FABR · ET CEN
TONARIORVM
PATRONO COL
SS · OB INDVSTRIM
ADQVE SINGRM
EIVS INNOCENTI
M · ET INTEGRITATEM
DEFENSIONEM
QVE EX AERE COL
LATO COLL · SS

L. 3 : *dec(urioni) col(oniae) Sal(onitanae)*; l. 5-6 : *pr(a)ef(ecto) bis coll(egii) fabr(um)*; l. 8-9 : *patrono col(legii) s(upra) s(cripti)*.

P. 104 A Oneum (Omiš).

40) *ti · cae*SARI DIV*i*
aug. f. DIVI IVL*i nep.*
*augu*STO · PONTI*fici*
max. COS · V · IMP · *viii*
trib. POT · XXXV · AV*guri*
*xu uir*O · SACRIS · FA*ciundis*
uii uiro EPV*lonum*. . . . .

Date : 33 ap. J.-C.

N° 4613. Même provenance.

41)

CI

SODALI. . . . .

PERTENACe *et iuliano coss.*

Date : 175 ap. J.-C.

P. 107. A Siculi (Castelnuovo de Trau), sur un sarcophage provenant sans doute de Salone.

42) (*sic*) D · N · THΔEODOSIO COS XI · ET · VALENTINIANO
VIRO · NOBELISSIMO *C*AES · EGO · THΔEODO
SIVS · EMI · A · F*l* · VITA*lia* PRB · SANC · MATRO
NA · AVRI · SOL · III · SVB · D

L. 1 : *D(ominis) n(ostris) Theodosio* ; l. 3 : *a Flavia Vita[lia] pr(es)b(ytera) sanc(ta) matrona* — il s'agit de la femme d'un *presbyter*, cf. *C. I. L.*, X, n° 8079 ; l. 4 : *auri sol(idis) iii sub d(ie)*... Date : octobre 425 ap. J.-C.

P. 118. Observations sur le n° 1938 du *C. I. L.*, III.

ID., XXXIX, 1916.

P. Rubi. Inscriptions de Salone.

N° 4115

43) *i* O V I
A V G
S A C R V M
C · A R R I V S
N A R C I S S
COL L · D · D ·

L. 6 : *Coll(egio)*?

N° 3977.

44) S A L O *n i* *e t*
N Y M P H *i s*
*p*RO SALVTE
D O M N I C A
S L M

L. 1 : [*S*]*alo*[ni], il s'agit du fleuve appelé *Salancton* par Apollonius de Rhodes, *Iader* par Lucain (IV, 404-405), *Salon* par le Géographe de Ravenne ; aujourd'hui Salona.

N° 4591.

45) S AVG SA
C FABIVS
V A L E N T I
N V S

L. 1-2 : *S(ilvano) Aug(usto) sacr(um)*.

N° 4558.

46) V E N E R I V I C
S A C ▨▨▨ I R E>
P R O ▨▨▨ M V N I
FILIA · V · S · L · M ·

L. 1-2 : *Veneri Vic(trici) sac(rum)*.

N° 4594.

47)

dd. nn. D I O C L E T I *a*N O
u i i i *e t* M A X I M I A N O
*u*II · AGG · CONS · AVRE*lio*
u A L E N T I N I *a*N V P

L. 4 : [*V*]*alentinian*(*o*) *v*(*iro*) *p*(*erfectissimo*). Date : 303 ap. J.-C.

Id., XLIII, 1920

P. 105-116. F. Bulic. A Solentia

48) . . . . *fili*O
. . . . *infelicisss*IM · MATER
*aetatis pr*IMO QVI MIHI FLORE
PERIT · PERCVSSVS · CORNV BVBVS
DVM · PABVLA · PONIT ·
AD QVEM · DVM · CVRRO · DVM · MISER · ANTE · PERIT
IN FELIXS · GENETRIX · DITI · TRIA · FVNERA · DVXSI ·
LVGEBAM · NATAS · CVM · MIHI · NATVS · OBIT ·
QVOD · SVPEREST · MATRI · SALTEM · CONCEDITE
MANIS
VT · SINT · QVI · VOLTVS · POST · MEA · FATA · PREMANT
M · OCTAVI · PVLLI
F · RVFI

L. 10 : *Man*[*e*]*s*. Epitaphe en vers d'un adolescent tué d'un coup de corne par un bœuf qu'il conduisait au pâturage.

Classical Quarterly, 1921.

P. 169-171. T. Frank. Maintient contre E. W. Fay (même revue, 1920, p. 163-171), l'authenticité des épitaphes des Scipions.

Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1921.

P. 58 et suiv. J. Baillet. Graffites des Syringes de Thèbes. Nouvelles copies de proscynèmes (*C. I. Gr.*, n° 4775) où on lisait à tort les noms de Marc Aurèle et de L. Vérus. Le texte porte :

49)
ΛουΚΙΟC αυΡΗΛΙΟC
ΤΥ OC Ο ΔΙΑΣΗΜ
οτατος ΗΓεμωΝ ΘΗΒ
Μετα γΥΝΑΙΚΟC
και των τεΚΝΩΝ
ιστορηCΑC ЄΘΑΥ
μασεν

P. 62. Dans le champ du même tableau :

50) ΑΠΙΑΝΟC ΚΟΡΝΙ
ΚΟΥΛΑΡΙΟC ΗΓΕ
ΜΟΝΟC ΚΑΤΥΑΙ
ΝΟΥ ΙΔΩΝ ΕΘΑΥ
ΜΑCΑ

P. 156. Graillot. A Marignac près Saint-Béat.

51) GALVS AD N
ET · TEIXSOSSIX
H · S · S

Galus, Ad... (filius) et Teixossix.

P. 234. Reinach et Clerc. A Aix, dans une piscine de l'établissement thermal.

52) POMPEIA
ANTIOPA
ᴰORBANO
V · S

Borbanus ou *Bormanus*, dieu des eaux chaudes.

D'après la photographie que nous avons eue sous les yeux les caractères appartiennent à la fin de l'époque républicaine.

P. 238. Merlin et Donau. A Sidi-Mohammed-ben-Aïssa.

53) IMPP · CAESS L · SEP*timius* SEVERVS · PIVS ·
PERTINAX AVG · ET M A*urelius a*NTONI
NVS | BRIT PA*rt max ge*RM | TITVLVM
QVOD DIVO COMMOD*o fratr*E SVO AE
RASVM FVERAT RESTIT*ue*RVNT PER VEXIL ·
| LEG III AVG | P·V·Q A*nicio fa*VSTO LEG AV
GVSTORVM PR PR *cos. c. u.* SVB CVRA C IV
LI SATVRNINI 7 | LEG | *eiusde*M M ARRI*o*
MVCIANO E*t fabian*O COS ·

Date : 201

54) *a*) PRO SALV*te imperato*RVM D *d d nnn*
AVGGG · L SEPTIMI SEVERI · ET M · AV*reli*
ANTONINI | BRIT PAR GERM |
ET IVLIAE · AVG · MATRIS CASTRORV*m*
VEXILLATIO | LEG III AVG | · P · V · QVA*e*
VEZEREI PRAETEN▒T GEN▒IV*m*

b) Liste de soldats (54 lignes incomplètes).

a) L. 6 : *Vezerei praeten[di]t gen[til]iu[m terris?]*

P. 324. L. Poinssot. A Henchir-Kalled, à l'est de Teboursouk (Tunisie). Borne.

55) Sur une face :
AVGG · NN
Sur l'autre :
P F S C V

Lire : *P(ublii) F... S... c(larissimi) v(iri).*

P. 334. L. Poinssot, correction à une inscription de Carthage (*Année épigr.*, 1920, nº 28), l. 7 et 8 :

56) *et iuliae* AVG · MATRIS · AVGG *et castrorum totiusq*VE
DIVINAE DOMVS EORVM

L. 14 et 15 :

IVLIO · ASPRO · PROCOS · C · V · CLAVDIO IVLIANO LEG · PRO
PRAET. *c. u.* T

Ce Julius Asper aurait été proconsul soit en 200-202, soit entre 204 et 210.

Id., 1922.

P. 29. L. Châtelain. A Volubilis.

57) IMP CAES · AR M ANTONIVS ·
GORDIANVS · PIVS FELIX INVICTVS
AVGVSTVS · DOMVM · CVM BALINEO
VETVSTATE · CONLAPSAM ·
A SOLO RESTITVIT CVRANTE
· M · VLPIO VICTORE · V · E · PORÇ (*sic*)
PRO LEGATO ·

P. 31 et suiv. Cagnat et Brossé. Milliaires de Syrie (route d'Héliopolis à Emèse).

P. 33. A Jabboulé.

58) DD NN FL VALERIO
CONSTANTIO ET
GALERIO VALERIO
MAXIMIANO CAESS
(*sic*) CCL · IVL · AVG · HEL
XVII

P. 34. A El-Houz. Fragment de milliaire remontant à 162 ap. J. C.

P. 87. De Lorey. A Damas.

59) ΘΕΩ ΟΥΡΑΝΙΩ
ΠΑΤΡΩΩ ΤΩ ΚΥ
ΡΙΩ ΛΥCΙΑC Ο ΚΑΙ ΔΗ
ΜΗΤΡΙΟC ΔΗΜΗΤΡΙ
ΟΥ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ
ΕΥCΕΒΩΝ ΑΝΕΘΗ
ΚΕΝ

Ib. Virolleaud. A Beyrouth.

60) MAG · SENTIVS
VALENS · CANDIDI
ANVS QVI ET SIV[redacted]A
NVMMVLAR PRO SA
LVTE SVA ET SVORVM
ET SENTII APOLLINARIS
FRATRIS SVI · V · L · A · S

L. 1 : *Mag(nus)?*

P. 184 et suiv. Ed. Cuq. Note sur Julius Priscus, préfet du prétoire sous Gordien. C'est à lui qu'appartiendrait le n° 1638 du *Corpus*, t. VI.

Dissertazioni della Pontificia Accademia romana di archeologia, XIV, 1920.

P. 51-54. O. Marucchi. Sur une inscription honorifique du

IIIe siècle acquise par le musée du Vatican (*Ann. épigr.*, 1916, n° 23).

P. 57 111. R. Lanciani. Sur la *memoria apostolorum* au troisième mille de la via Appia, d'après les textes et les inscriptions, et les fouilles de Saint-Sébastien.

P. 249-260. O. Marucchi. Sur le même sujet : maintient, contre R. Lanciani, que les restes de saint Pierre et de saint Paul ont été momentanément transférés à Saint-Sébastien ; s'appuie sur le férial du IVe siècle et sur l'inscription du pape Damase.

P. 263-277. F. Grossi-Gondi. Le rite funèbre du *refrigerium* au sépulcre apostolique de la via Appia.

P. 281-288. A. Monaci. Les emblèmes légionnaires figurés sur les bas-reliefs de l'arc de Constantin : interprétation d'après ce que les textes littéraires et les inscriptions nous apprennent de l'histoire des légions à l'époque constantinienne.

GERMANIA, KORRESPONDENZBLATT DER RÖMISCH-GERMANISCHEN KOMMISSION, V, 1921.

P. 104 105. H. Lehner. Dans une des inscriptions accompagnant les bas-reliefs des *nautae Parisiaci* (*C. I. L.*, XIII, n° 3026 c), propose de lire : *Smert[ri]os*, au lieu de *Smert[ull]os* auquel avait pensé Mowat ; Mars Smertrius est nommé sur des inscriptions de Liesenich, dans la région de la Moselle (*C. I. L.*, XIII, nos 11975-6).

P. 131. Du même. Près de Kruft, dans une carrière de tuf. Bloc de pierre laissé sur place, en raison peut-être des fautes commises par le graveur :

61) Q A V D R (*sic*)
V B I S · M
A S V E T A
V · S · L · M

Lire : *Quadrubi(i)s Ma(n)sueta.*

Ibid., même provenance. *Tabula ansata*, sur la paroi même de la carrière :

62) C O H X X V I
V · ⊳ OL, R ⊳

Coh(ors) XXVI vol(untariorum civium) R(omanorum).

Première mention, dans la Germanie Inférieure, d'une cohorte qu'on retrouve en Germanie Supérieure, à Windisch et à Baden-Baden (*C. I. L.*, XIII, nos 6292, 6305-07, 11717), associée à la *cohors VII Raetorum.*

HESPERIS, ARCHIVES BERBÈRES ET BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES, I, 1921.

P. 67-82. L. Châtelain. Inscriptions et fragments du Maroc : Volubilis (les textes les plus importants déjà publiés), Anoceur, Mechra-Sidi-Jabeur.

P. 72. A Volubilis.

63) M · CLAVDIO · Q · F · GERMANO · VOLVBILITANO
ANN · VIII · Q CL · SATVRNINVS ET FLAVIA GER
MANILLA FILIO CARISSIMO POSVER

Cf. *Ann. épigr.*, 1921, n° 19 : épitaphe de Flavia Germanilla.

Ibid. Même provenance.

64)

M CAECIL M F QVIRINA
IBZATHAE ANNOR XVII
EQVO PVBLICO DESIG
CORNELIA AMMA FRATR POS

L. 2 : [I]*bzatha*, nom indigène, déjà rencontré dans une autre inscription de Volubilis

JAHRBUCH DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ARCHAEOLOGISCHER ANZEIGER, 1915.

P. 236-247. V. Parvan. Fouilles d'*Ulmetum* (Roumanie), 1911-1914. Vingt inscriptions, déjà publiées dans quatre fascicules des *Mémoires de l'Académie roumaine*; plusieurs d'entre elles ont été reproduites, d'après le premier fascicule, dans l'*Ann. épigr.*, 1912, n[os] 299-302.

P. 239.

65)

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) s(acrum) et Iunoni Reginae pro salutem Im[p(eratoris)] Aureli An(ton)ini Marti(us) P(h)ilo magister) vici Ultinsium posuit de suo et Bes(s)is, VI n(o)nas Iulias Orfito et Maximo co(n)s(ulibus).

Date : 2 juillet 172 p. C.

P. 240

66)

Ἀγαθῇ(ι) τύχῃ(ι) · τὴν Σεβαστὴν Σαβεινίαν Τρανκυλλεῖναν, βουλὴ δῆμος τῆς μητροπό[λ]εως Τόμεως [ἀνέστησαν . . . . . .

Ibid.

67)

Consacrani Silvan[i] Sato[r]i[s] OVICCAIIAIIACAF[redacted]NII *posuerunt [ar]a Silvano nomine suo per Valerio Valeria[n]o quae[s]tor[e]m. D[o]met(ium) consulem, kalandis Iuni[s], Orf(ito) Ru(fo cos.).*

Date : 1[er] juin 178 p. C.

P. 241.

68)

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) et Iunoni Reg(inae) pro salutem M(arci) Aur(eli) V[e]ri et L(ucii) Veri Aug(usti) et sua civis R(omani) et Bessis cons(istentes) vico Ulme(to). Fl(avius) Germanus mag(ister) vici posuit de suo, VII kal(endas) Iulias Ponti[o] La[e]li[a]n[o C]e[sen]ni[o Sospite co(n)s(ulibus)].

Date : 25 juin 163 p. C.

Ibid.

69)

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) s(acrum) pr(o) s(alute) Imp(eratori) Lu(cio) Septumio Sever(o) Aelius Aelianus m[a]gistratus vici Clementianesces ara(m) de su(o) p(o)suit, Tertull(o) et Cl(e)menti co(n)s(ulibus).

Date : 195 p. C. Sur ce *pagus*, cf *C. I. L.*, III, n° 7565

Ibid.

70)

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) et Sancto Silvano [p]ro salute Imperatoris et salute consacranorum Fla(vius) Augustales de suo posuit ara(m) et tabla(m) memoria sua, Aproniano et Bradu(a) co(n)s(ulibus) die nonarum Iuliarum.

Date : 5 juin 191 p. C. *Ara et tabla*, cf. *Arch. epigr. Mitt.*, XV, 214. à Nicopolis ad Istrum, ... ἀνέθηκε τὸν βω[μ]ὸν κὰι τὴν τράπεζαν.

P. 242. A l'entrée de la tour protégeant la porte sud-est de l'enceinte :

71)

Δ☩ω. *Pedatura militum lanciarium iuniorum.*

Inscription du VIe siècle; cf. Procope, *De aedif.*, IV, 7, 17.

Ibid. Au-dessous d'une image du dieu cavalier :

72)

D(is) M(anibus). Val(erius) Victorinus biarcus, qui militavi[t] in sacro palatio ann(is) VII... vix(it) ann(is) XL, qui [i]n proe[li]o [R]omanorum Calced[o]nia contra aversarios decessit, honoris grati[a] sanxit ut perpetuos honorarique honesta r[e]liquiaru[m] sepultur[a] consecr[ata] videatu[r] HVHIC *M[atr]ona coni[ux] pientissima viva s[e]met bene meren[ti] compari suo me[mo]riam posuit.*

Allusion à la bataille de 324 entre Licinius et Constantin. La plus ancienne mention d'un *biarcus*, jusqu'à présent, était de l'année 327 (*C. I. L.*, VIII, n° 8491).

P. 245.

73)

Imper[an]te Dom(ino) nostro Severo [A]lex[and]ro co[s.] III [et] C[a]ssi[o] Dione II cos. Ni[pius?] Vitali[s] (centurio) leg(ionis) ex pr(a)ecepto v(iri) c(larissimi) M. Antenni Sabin[i] co(n)s(ularis) n(ostri) t(ermino) fixi[t].

Date : 229 p. C.

Ibid.

74)

Iovi et Iunoni Iulius Teres magistra[n]s vico Ulmeto aram posuit de suo pro salute suam et filiorum sui et vicanorum; an(n)o suo f(ecit).

Date : IIe siècle ap. J.-C.

P. 246

75)

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) pro salute Im(im)p(eratorum duorum) L. Septumi Severi et M. Aureli Antonini [et] P. Septumi Getae nob(ilissimi) Caes(aris)....

Id., 1916.

P. 49-56. Mentz. Mentions d'inscriptions grecques et latines dans les récits de voyage, récemment publiés, de Reinhold Lubenau, de Kœnisberg, 1573-1589.

Id., 1917.

P. 48. G. Kazarow. A Abdère (Thrace).

76) Αὐτοκρα
τορι Και
σαρι Ἀδρι
ανῳ Ὀλυμ
πιῳ Σωτη
ρι

Id., 1919.

P. 29. Sieveking. Au musée de Munich, sur le bord intérieur d'une passoire de bronze provenant de Pompéi (lettres en pointillé) :

77)
PERTVDIT · POMPEIS · FELICIO ·

Journal of Roman Studies, IX, 1919.

P. 170-201. Th. Ashby. Manuscrit de P. Ligorio à la Bodléienne, contenant des vues de monuments de Rome et des textes d'inscriptions, la plupart apocryphes.

P. 208-210. F. A. Bruton. Nouvelle lecture de la pierre de Caratacus à Exmoor (*Ephem. epigr.*, IX, 4, n° 982).

Id., X, 1920.

P. 29-36. Miss L. R. Taylor. Le *lucus Feroniae*, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

P. 42-52. W. M. Calder. Études sur l'ancienne épigraphie chrétienne : inscription de Julius Eugenius et épitaphe de Severus et Eugenius, évêques, à Laodicia Combusta.

P. 79-86. A. M. Ramsay. Le service postal à Rome sous la République. Dans l'inscription de Popilius Laenas, *C. I. L.*, I, n° 551, le mot *tabelarios* désignerait des courriers. La poste aurait été créée par les Gracques, abolie ensuite, restaurée par Auguste.

P. 90-95. V. Pacifici. Récentes découvertes à Tivoli. Près du temple d'Hercule.

78) PRO SALVTE ET REDITV CAESARIS *augusti*
M · VARENVS · I · ET · M · LARTIDI · L · DIPHILVS
MAG · HERC · *d. s. p. f. c.*

Klio, XVII, 1920-1921.

P. 44-58. E Kjellberg. C. Julius Eurykles, contemporain d'Auguste, d'après les textes littéraires, les inscriptions et les monnaies.

P. 74-93. L. Holzapfel. Fin de ses études sur la chronologie des empereurs romains d'après les textes littéraires et les inscriptions : règne de Vespasien; règnes de Nerva et de Trajan.

P. 104-110. F. Bleckmann. Le

premier gouvernement de P. Sulpicius Quirinius en Syrie. Commentaire de l'inscription d'Antioche de Pisidie publiée par W. M. Ramsay en 1912 (*Ann. épigr.*, 1913, n° 235; cf. *Ann. épigr.*, 1914. n°s 260 et 262).

P. 129-136. O. Schissel von Fleschenberg et C.-F. Lehmann-Haupt. Inscription funéraire de Rome, en capitale cursive.

P. 153-203. H. Pomtow. Récentes trouvailles de Delphes, V. Additions et compléments. Inscriptions d'époque romaine (dédicaces de statues élevées à des Romains, décrets de proxénie. etc.), en partie déjà connues.

P. 249-252. H. Dessau. Mélanges épigraphiques.

P 249. Inscription de la collection Eckhoff à Djursholm (Suède), provenant d'Italie ou plus vraisemblablement de Carthage. Fac-similé.

79)

DIS · MANIBVS
C · CAELETHARIDAE
⊅ FAVSTIANI ·
VIXIT · ANN · XVIII S ·
H · S · E ·

L. 2 : *Caeletharidas*, nom tiré sans doute du pays — peut-être la Thrace — d'où le personnage était originaire; on trouve en Thrace le nom de peuple *Coelaletae*. — L. 4 : *vixit ann(is) XVIII s(emis)*, 18 ans 1/2.

P. 251 252. Sur une borne milliaire des environs de Cordoue, datée de l'an 35 ap. J.-C., publiée dans le *Boletin de la Acad. de la historia* de 1910, p. 186 : explication de la formule singulière *pont. max. XXI*.

P. 252-258. Du même. Sur les nouvelles inscriptions de Sulpicius Quirinius (*Ann. épigr.*, 1913, n° 235 ; 1914, n° 260 et 262).

P. 258-260. E. Kiessling. Sur la table d'Osuna (*C. I. L.*, II, n° 5439) ; la formule finale des chap. 128 et 131 ; le texte est fautif par suite d'une erreur du graveur

P. 260 262. W. Scheel. Sur l'inscription de Rome en capitale cursive publiée aux p. 129-136.

MÉLANGES DE L'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH DE BEYROUTH, 1922.

P. 75 et suiv. R. Mouterde. Inscriptions grecques et romaines de la Syrie.

P. 76. Diplôme militaire de Marab (Liban).

80)

Face extérieure.

IMP CAES DIVI HADRIANI *f. diui traiani parthi*
CI NEP DIVI NERVAE PRO*nep. t. aelius hadrianus*
ANTONINVS AVG PIVS PONT *max. trib. pot.*
IMP II COS II *ii p. p.*
EQVITIB ET PEDITIB QVI M*ilitauerunt in alis*

IIII QVAE APPELLANTVR II *flauia*
ET I FL GEMELL ET SING C R Et *coh. xiiii fl. canath*
∞ SAG ET I BREVCOR ET I Et II *raetorum et ii aquit.*
ET III BRACAR AVG ET III THrac
CR ET III BRITTANN ET IIII *gallorum et u. bracaraug.*
ET VI LVSIT ET VIIII BATAV *et sunt in raetia*
SVB VARIO CL*emente proc xxu stipendiis*
emeritis dimissis honest. missione quorum nomina
subscripta sunt.

81) Intérieur (en onciales).

IMP CAESAR DIVI HAD
DIVI NERVAE PRONE
AVG PIVS PONT MAX
EQVITIB ET PEDITIBV
APPELLANTVR II FLAV
SING C R ET COH XIIII F
ET II RAET ET II AQVIT
ET III THRAC C R ET II
AVG ET VI LVSIT ET V
CLEMENTE PROC XXV
MISSIONE QV

Varius Clemens fut gouverneur de Rétie entre 152 et 160.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 3e série, XVII, 1921.

P. 195-217. C. Appleton. La longévité et l'avortement volontaire aux premiers siècles de notre ère, avec tableau statistique, d'après les inscriptions.

Notizie degli scavi di Antichità, 1921.

P. 35. Ghirardini. A Bologne.

82)
M · PAPVLEIO
M · L · PVDENTI IIIIII
VIR · ET · CLAVDIALI
M · PAPVLEIO · M · L ·
PRIMO · IIIIII VIR
NEGOTIATORIBVS
FERRARIIS
FAVSTVS · L · IIIIII VIR
IN · F · P · XVI IN · A · P · XVI

P. 49. Paribeni. A Rome. Fragment des Actes des Arvales.

83)

M
in luco DEAE *diae*
MAG *fratrum arualium*
ad collegium RETTVLIT · DE
*f*RATRVM ARVALI*um*
non ADFVISSENT QVI FRV*ges*
collegium PONTIFICVM DECREVIT
pisone et CRASSO · COS · SACRIFICIVM · Q*uod*
*a collegio fratru*M ARVALIVM FACTVM ESSET ET FR*uges*
non ab omnibus ACCEPTAE ESSENT PLACERE PIACVL*i*
*nomine. . . fra*TRIBVS ARVALIBVS ADFERREN*t*

Date : 27 p. C.

P. 52. Du même. Dans le lit du Tibre, sur un petit vase de bronze très détérioré.

84)

EX AID*e* HERCV*lis inu.* SACROM

P. 63. Aurigemma. A Santa Maria di Capua Vetere.

85)

EPIC Q · ANNIVS · Q · L · FE
CL P · BIVELLIVS · T · L ·
P · MESSIVS · Q · L ·
C · LVSIVS · C · L ·
P · OVIVS · P · L · PLVT ·
C · ANTONIVS · C · L ·
*tr*EIB · CVNIV · MVLIEREB
LVDOSQ · FECERVN*t*
O · COS ·

L. 6 [*tr*]*eib*(*unai*), *cuniu*(*m*) *muliereb*(*us*) — *cuneus* réservé aux femmes? — *ludosq*(*ue*) *fecerunt.*

P 69. Mancini. A l'abbaye de Casamari.

86)

C · VISCIVS · M · F
M · CVRIVS C F
II VIR
VIAM · LAPIDE · STER
P · CDXIIII · EX · D · D · P · P
PR · X · V · A · III · F · L · I · P

L. 3 : *viam lapide ster*(*nendam*) *p*(*edum*) *CDXIIII ex d*(*ecreto*) *d*(*ecurionum*) *p*(*ecunia*) *p*(*ublica*) *pr*(*etio*) *denariorum V, a*(*ssium*) *III, f*(*aciendum*) *l*(*ocaverunt*) *i*(*demque*) *p*(*robaverunt*).

P. 73 et suiv. G. Mancini. Calendrier et fastes consulaires tracés sur un enduit de stuc et trouvés à Anzio dans une chambre des *cryptae neronianae.*

P. 74 et suiv. Calendrier, en lettres noires et rouges (facsimilé à la tav. I). Fêtes mentionnées :

87

JANVIER

1er Aescula(pio), Co[ns]o Vedioue
5 Vicae pota[e]
11 Car[mentalia]. Iuturnae
15 Car(mentalia). Carment(i)

FÉVRIER

1er Iunon(i) S[ospitae] Matr(i) Re[ginae]
5 Concord(iae) in Capit(olio)
13 Fauon(io)
15 [Lupe]r(calia)
17 Q[uirinalia]. [Quir]ino
21 [Fer]a(lia)
23 [Ter]mi(nalia]
27 Equ[irria]

MARS

1er Iunon(i)
7 Vedi(oui) in Ca[p]itol(io)
14 Equir(ria)
15 Ann(ae) Perennae
17 [L]iber(alia)
19 [Q]uin(quatrus). Mineruae
23 Tubil(ustrium)

AVRIL

5 Fort(unae) publ(icae)
11 M(atri) d(eum) m(agnae) I(daeae)
13 Ioui Victor(i) Iou(i) Leibert(ati)
15 Fordi(cidia)
19 Ceria(lia). Cereri Lib(ero) L[ib(erae)]
21 Paril(ia). Roma cond(ita)
23 Vinal(ia). Vener(i) Eruc(inae)
25 Robig(alia)

MAI

9 Lemur(ia)
11 Lemur(ia). Ma[niae?]
13 Le[mur(ia)]
15 [Mercurio] Maiae [Marti] inuict(o)
21 [Ag]on(alia)
23 [T]ub(ilustrium)
25 For[t(unae)] p(opuli) r(omani) Q(uiritium)

JUIN

1er Marti in cl[iuo Iuno]n(i) in [arce?]
5 Di Fidi
9 [Vest]ae
11 [M]atr(alia). [M]atri Matu[t(ae)] Fortu[n]ae
19 Min[eruae]
27 Laru(bus)

QUINTILIS

1er ....on.... [Felici]tat(i)
7 Palibus duabus.
13 Loed(i) Apol(linis)
17 Hono(ri)
18 [Al]liens(i) die
19 Luc(aria)
21 Lu[c(aria)]
22 [Concor]diae
23 Nept(unalia)
25 Fur(rinalia)

SEXTILIS

1er Spei Victor(iis) duabus
5 Salu(ti)
6 Dianae Vortu(mno) Fort(unae) Equ(estri) Her[culi) Vic(tori) [Cas]t(ori) Pol(luci) Came(nis)
17 Port(unalia)

19 *Vina(lia). Venere*
21 *C[o]ns(ualia)*
23 *V[olk(analia)] V[olk(ano H]o-rae Qui[rino] [Maiae? s]u-pr(a) Comi(tium)*
25 *O[pic(onsiuia]*
27 *[Volt]u[rnalia)*

SEPTEMBRE

5 *Ioui Statori.*
8 *M(agni) (ludi)*
9 *M(agni)*
10 *M(agni)*
13 *Ioui O(ptimo) M(aximo)*

OCTOBRE

1er *Fidei*
7 *[Ioui] Fulgur(i) [I]unon(i) Quir(iti)*
10 *Iunon(i) Mon[etae]*
11 *Medi(trinalia)*
13 *Fo[n]t[i(nalia)]*

NOVEMBRE

13 *[Fer]on(iae) Fort(unae) Pri-m(igeniae) [Pie?]tati.*

DÉCEMBRE

8 *Tiberino Gaiae*
15 *Cons(ualia)*
17 *Satur(nalia). Saturno*
18 *[Opa(lia)]. Opi*
21 *Di[ualia]*
22 *L[a]r(ibus) Perm(arinis)*
23 *Lare(ntalia). Dian(ae) Iuno-n(i) R(eginae) in Camp(o) Tempe(statibus).*

Date probable de ce texte : les dix premières années du 1er siècle av. J.-C. C'est le plus ancien calendrier romain connu, le seul antérieur à la réforme de César.

P. 126 et suiv. Fastes consulaires. (Voir ci-contre le fac-similé, fig. 1, d'après la tav. II).

88)
590 = 164 [*L. Aemili Paullus, Q. Marci Philippus*] cens. [*lustrum fecerunt*]
591 = 163 [*M' Iu*]uenti Tal[*na, Ti. Semp*]ro[*ni*] Grac.
592 = 162 [*P. C*]orneli Sci[*pio C. Mar*]ci Figulus
[*P. C*]orneli Lentul. [*Cn. Domi*]ti Ahen.
593 = 161 [*M. V*]aleri M[*e*]ssa[*lla, C. Fanni C.*] f.
. . . .
595 = 159 [*P. Cor*]neli Sc[*ipio, M. Popilli Laenas cens.*] lustrum [*fecerunt*]
596 = 158 M. Aemili Le[*pidus*]. C. Popill[*i Laenas*]
597 = 157 Sex. Iuli C[*aesar*]. L. Aureli Or[*estes*]
598 = 156 [*L. Corneli Lent*]ul. C. Marci Fig[u]l. II
599 = 155 P. C[*orneli Sc*]ip. II M. Claudi Mar. II
600 = 154 Θ L. Postumi Albinu [*Q. Opi*]mi Q. f. suffectus M'. [*Acilius G*]labrio M. Valeri Messal. [*C. Cas*]si Lon. cens. lustrum f[*ecerunt*]
601 = 153 Q. Fului P. [*f. Nobilior T. Anni Luscus*]

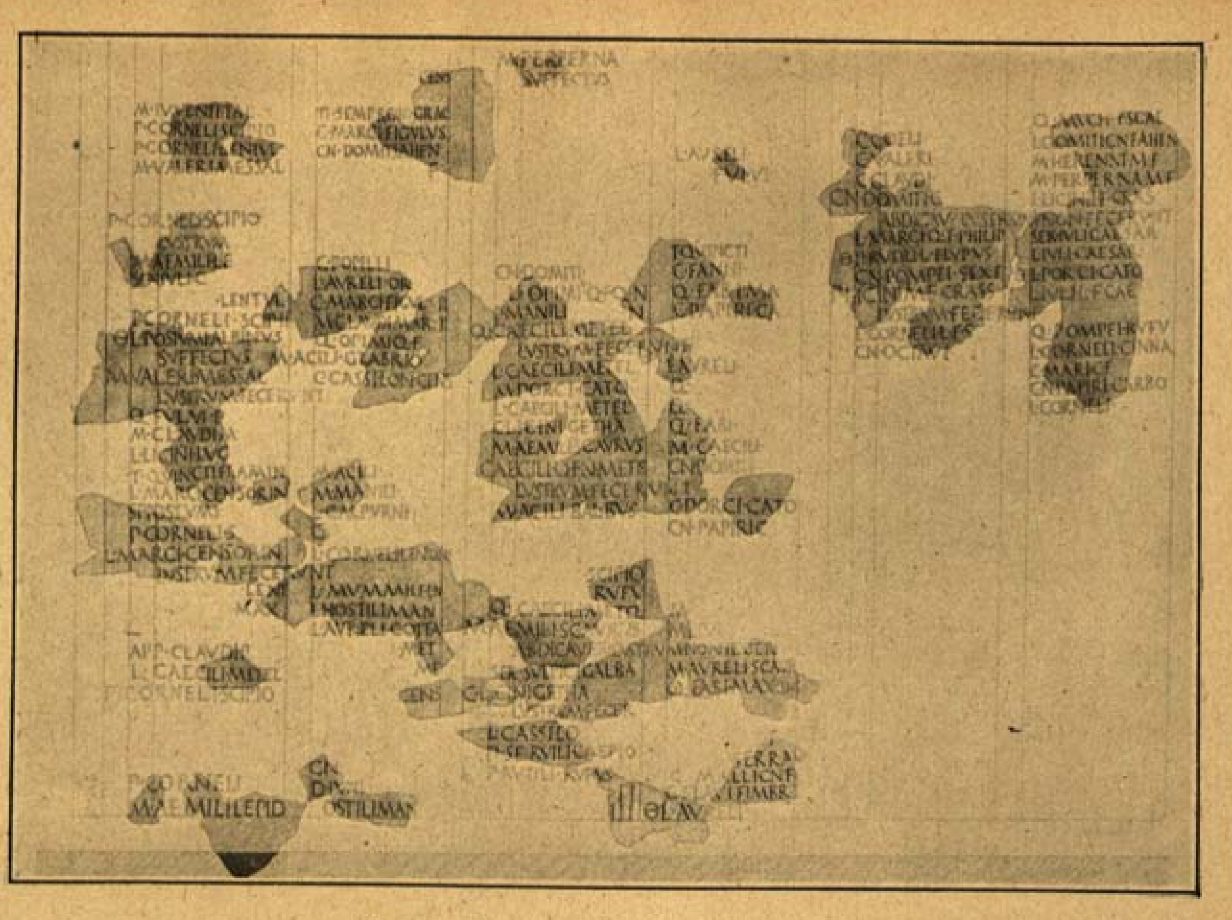


Fig. 1. — Fastes consulaires (164-84 av. J.-C.).

602 = 152 [*M. Cl*]audi M[*arcellus III L. Valeri Flaccus*]
603 = 151 [*L. Li*]cini Luc[*ullus A. Postumi Albinus*]
604 = 150 [*T. Q*]uincti Fl[*amini*]n. M'. Aci[*li Balbus*]
605 = 149 [*L. Ma*]rc[*i*] Cen[*s*]orin. M. Ma[*nili P. f.*]
606 = 148 Sp. Post[*umi Albinus L.*] Cal[*purni Piso*]
607 = 147 P. Cornel[i] S[*cipio*] C. [*Liui Drusus*]
L. Marci Censorin. [*L*] Corneli Lent. cens. lust[*ru*]m fecerunt
608 = 146 [*Cn. Corneli Le*]nt. L. Mummi L. f. L. n.
609 = 145 [Q. *Fabi Ma*]x. L. Hostili Man.
610 = 144 [*Ser. Sulpici Galba L. A*]u[r]eli Cotta
611 = 143 [*App. Clau*]di P[*ulcher Q. Caecili M*]et.
612 = 142 *L. Cae*]cili Mete[*llus Q. Fabi Maximus*]
[*P. Cornel*]i Scip. [*L. Mummi L. f.*] cens. [*lustrum fecerunt*]

. . . .

615 = 139 [*M. Popilli Laenas*] Cn. [*Calpurnius Piso*]
616 = 138 [*P.*] Corne[*li Scipio*] D. Iuni [*Brutus*]
617 = 137 M. A[e]mili Lepid. [*C. H*]ostili Man.

. . . .

624 = 130 M. Perp[*erna M. f.* ϴ *L. Corneli Lentulus*] suff[*ectus C. Claudi Pulcher*].

. . . .

628 = 126 [*M. Aemili Lepidus L. Au*]rel[*i Orestes.*]
629 = 125 [*M. Plauti Hypsaeus M.*] Ful[*ui Flaccus*]

. . . .

631 = 123 [*Q. Caecili Metellus*] T. Qu[*incti Flamininus*]
632 = 122 [*Cn*] D[*omiti Ahenobarbus*] C. Fan[*nius. f.*]
633 = 121 L. Opi[[*mi Q f Q*] n. Q. Fa[*b*]i Ma[ximus]
634 = 120 P. Manili [...*f*...] n. C. P[*api*]ri Ca[*rbo*]
Q. Caecili Metel.l[*L Calpurni Piso cens.*] lustrum fecerunt
635 = 119 L. Caecili Met[*ellus*] L. A[*ureli*] Cotta
636 = 118 M. Po[*rci*] Cato Q. [*Marci Rex*]
637 = 117 [*L. Caecili*] Metel. Q. [*Mucius Scaeuola*]
638 = 116 C. Licini [*Ge*]tha Q. Fa[*bi Maximus*]
639 = 115 M. Aemi[*li S*]caurus M. Ca[*ecili Metellus*]
L. Caecili Q. f. Q. n. Mete. Cn. D[*omiti Ahenobarbus cens.*] lustrum fecerunt
640 = 114 M' Acili B[*a*]lbus C. Po[*r*]ci Cat[*o*]
641 = 113 [*C. Caecili Metellus Cn. Papi*]ri C[*arbo*]

. . . .

643 = 111 [*P. Corneli Sc*]ipio [*L. Calpurni Bestia*]
644 = 110 M. Minuci Rufu[*s Sp. Postumi Albinus*]
645 = 109 Q. Caecili M[*e*]tel. M. [*Iuni Silanus*]
M. Aemili Scau[*rus*] M. L[*iui Drusus cens.*] abdicaue[*r.*] lustrum non fecerunt
646 = 108 [*S*]er. Sulpici Galba M. Aureli Scaur.
C. Licini Ge[*t*]ha Q. Fabi Max. cens. [*l*]us[*tr*]um fecer[*unt*]
647 = 107 L. Cassi Lo[*nginus C. Mari C.*] f.
648 = 106 P. Seruili Ca[*epio C. Atili*] Serra[*n.*]
649 = 105 [*P. Rutili Ruf*]us [*C. M*]alli Cn. f.
650 = 104 [*C. Mari C. f.*] II [*C. Fl*]aui Fimbr.
651 = 103 [*C. Mari C. f.*] III Θ L. Au[*reli Ores'es*]

. . . .

659 = 95 [*L. Licini Crassus*] Q. Muci P. f. Scae.
660 = 94 C. Co[*eli Caldus L. D*]omiti Cn. f. Ahen.
661 = 93 C. V[*alerius Flaccus M. He*]renni M. f.
662 = 92 C. C[*lau*]d[*i Pulcher M. Per*]perna M. f.
Cn. Domiti C[*n. f. Ahenobarbus L. Lic*]ini L. f. Cra[*ssus cens.*] abdicau. lustrum non fecer[*unt*]
663 = 91 L. Marci Q. f. Philippi Sex. Iuli Cae[*sar*]
664 = 90 Θ P. Rutili L. f. Lupus L. Iuli L. f. Caesar
665 = 89 Cn. Pompei Sex. f. Θ L. Porcius Cato
P. Licini M. f. Crass. L. Iuli L. f. Cae[*sar cens.*] lu[*st*]rum fec[*er*]unt
666 = 88 [*L. Cor*]neli L. f. S[*ulla Q.*] Pompei R[*ufus*]
667 = 87 [*Cn. Oc*]taui [*Cn. f. L. C*]orneli Ci[*nna*]
668 = 86 [*L. Corneli Cinna II C.*] Mari C. f.
669 = 85 [*L. Corneli Cinna III Cn.*] Papiri Ca[*rbo*]
670 = 84 [*Cn. Papiri Carbo II L. Cor*]neli [*Cinna IV*]

Ce document comble en partie la lacune qui existe dans les *Fastes Capitolins* entre les années 130 et 111 av. J.-C.

P. 189. G. Moretti. A Falerone.

89)

M · ALLIVS · ALLI ATTI PROC · AVG *lib.*
AGENOR · VIII · VIR · AVG PON*derarium*
CVM PONDERIBVS · ET MEN*suris pecunia*
SVA · LOCO · SVO · FEC · ET STATVIS OMNIVM *deorum?*
EXORNAVIT · ET · DEDICATIONE EIVS *sportulas et ludos*
QVOS NEMO ANTEA · EIVSDEM · ORDINIS · HOM*inum dederat*
DEDIT

P. 220. C. Zei et G. Bendinelli. A Ferento. Sarcophage.

90)

Sur le couvercle :

A · SALVIVS · A · F

Sur la cuve :

A · N · CRISPINVS
ANORVM · LI · HIC
CONDITVS · EST
CESSIT FERENTEI
IIII VIR · QVATER
SVMO · SVPREMO ·
DIE · CENAEIVIC VTA
M V R O C I E I S V S

La lecture de l'avant-dernière ligne serait douteuse. L. 8 : *mur(o) ocieisus* = *occisus*.

P. 221. Même provenance.

91)

*sal*VIVS
*hono*RES OMNEIS
FVNCTVS MORIENDO VE
OCTOB · *calpurn*IO PISONE *M'* · ACILIO · COS
MENS *I*VNA · III

Date incertaine.

P. 222. Même provenance. Deux tessères en os de forme rectangulaire inscrites sur les deux faces.

92)

1. *a*) VAPIO
b) IV A

2. *a*) FATVE
b) XX A

P. 236. Calza. A Ostie.

93)

LOCVS ADSIGNATVS A CALLISTO
AVG LIB PROC
CVLTORIB LARVM ET IMAGINVM
DOMINORVM · NOSTRORVM
INVICTISSIMORVM AVGVSTOR
PRAEDIORVM · RVSTICELIANORVM
AD SOLEMNES · DIES CONFRE
QVENTANDOS · CVRANTE MAXI
MIANO · AVG · N · VERNA VILICO
EORVNDEM · PRAEDIORVM · SICVT
LITTERIS · AB EODEM CALLISTO
EMISSIS · CONTINENTVR DEDIC
KAL · IVNIS · IMP · ANTONINO · PIO
FELIC · AVG · II · COS ·
EXEMPLVM · LIBELLI ·
*c*ALLISTVS · MAXIMIANO
*l*IBELLVM · DATVM · MIHI · A · CV*l*
*t*ORIBVS · LARVM · AVG · AD TE *misi*
*o*PORTVERAT TE IN TAM RELIGI
*os*AM REM IPSE ETIAM OMNE SOLLI
*ci*TVDINE · ADHIBVISSE VT LOCVS
*ol*IM CONSACRATVS CONFRE
*q*VENTETVR · PRO SALVTE · DOMI
*n*ORVM · NN · AVGG · QVOD VEL NV*nc*
*e*TIAM VOLENTIBVS CVLTORIBVS
*f*ACERE · INTERVENIRE · CVRA · VT · S*i*
*n*E RECRASTIONE · MVNDETVR

Date : 205 ap. J.-C.

P. 241. Même provenance. Nouveau fragment des fastes (Cf. *Ann. épigr.*, 1917-1918, n° 122).

94)

49 av. J.-C.	POMPEI*us*	
	i N T E R R E G N V *m*	
48	*c.* C A E S A R	*p. seruilius*
	P O M P E I V S · A L*exandriae occisus*	
	H A B I T A T I O · P O*pulo annua remissa*	
	ii VIRI · M · A C I L*ius*	
47	Q · F V F I V S	*p. uatinius*
	II VIRI · Q · VITEL*lius*	
46	C · CAESAR	*m. aemilius lepidus*
	A N N V S · OR*dinatione caesaris*	
	MVTATVS · AE*des ueneris gen.*	
	DEDICATA ED*iti ludi uict. caes?*	
	N A V M A C H I A *in campo martio*	
	II · VIR · A · VITELL*ius*	
45	Q · F A B I V S *maximus*	*c. trebonius*
	S V F F E C T V S *c. caninius rebilus*	
	II · VIR · Q · VITELL*ius*	
44	C · C A E S A R ·	*m. antonius*
	S V F F E C T · *c. cornelius dolabella*	
	CAESAR · PARE*ns patriae*	
	POPVLO · LEGA*uit hs ccc uiritim*	
	H O R T O S · TR*ans tiberim*	

Les suppléments sont dus à M. Calza.

P. 251. Même provenance. Fragment minime d'un calendrier.

P. 260. Même provenance. Borne indiquant la limite du cours du Tibre.

95)

C · ANTISTIVS · C · F · C · N · VETVS
C · VALERIVS · L · F · FLACC · TANVR
P · VERGILIVS · M · F · PONTIAN
P · CATIENVS · P · F · SABINVS
TI · VERGILIVS · TI · F · RVFVS
CVRATORES · RIPARVM · ET · ALVEI
TIBERIS · EX · S · C · TERMINAVER ·
R · R · L · P

L. 8 : *r(ecta) r(egione), l(ongum) p(edes)*.....

C. Antistius Vetus fut consul en 23 ap. J.-C.

P. 277. Marucchi. A Palestrina. Nouveau fragment du calendrier de Verrius Flaccus.

96)

SANGVINEM GVSTARE ANTEA
FREQVENTER SOLEBANT

C
C

imp. caesar · AVGVSTVS · VICIT PHILIPPIS POSTERIORE · PROELIO
BRVTO · OCCISO TI · CAESAR · CVRRV · TRIVMPHAVIT
EX · ILVRICO
VENERI · ERVCINAE · EXTRA PORTAM · COLLINAM

P. 286. Bendinelli. A Castelvecchio Subequo. Caractères archaïques, sur un cippe :

97)

SA · SIIIO · L · P
HIIRCLIII · DONOM
DIID · BRAT · DATAS
SIIIO SA P
HIIRCLIII
VICTVRIII

Sa...Seio(s) L. p(uer) Herclei donom ded(it) brat... datas Seio(s) Sa...p(uer) Herclei Victurei.

Dédicaces à Hercules Victor.

P. 334. Minto. A Populonia.

98)

A · FE*r*RARIV*S*
A · L · SA*l*VIVS FECIT
SIBI · ET SVIS ET
VIBIAE CALLAE
VETTIAE NICENI
A MESSIO · A · L · DIOCENI MEDIC*o*

P. 359. Paribeni. A Rome. Nécropole juive de Monteverde. (inscr. n° 99 ci-contre).

L. 3 et 4 : sens obscur, peut-être *Sarra c[oniunx requieve]runt in [pace]*, ou bien *Sarrac[enus Hyd]runtin[us.*

99)

נשלום · Chandelier à 7 branches, palme, corne.

HIC REQU
SIGISMUDUS
SARRAC
RVNTIN *men*
SIS VI Δ*iebus*
DIES UITE
QVIEUI

P. 411 Mancini. A Alatri.

100)

DEVM
PENATIVM
ERI

P. 445. A Pompéi. Dans une villa de la commune de Bosco Reale fouillée en 1906 (villa Giovanna Zuolo-Pulzella).

101)

N · POPIDIVS
FLORVS
I · O · M
N · POPIDIVS
FLORVS
VEN · LIB · HERC

La ville appartenait donc à un N. Popidius Florus.

P. 494 Orsi. A Cotrone. Blocs de marbre trouvés dans le port, avec marques d'extraction.

102) LOC XXX BI[redacted]
laterano Ɛ RVF*ino cos*
[redacted]CAES N[redacted]

Sur une autre face du bloc :

SVB C*ura*
aug LIB PROC
[redacted]S[redacted]

An. 197.

103)

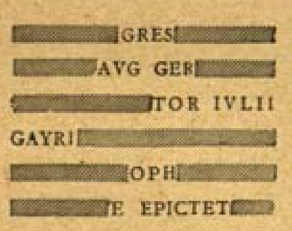
Sur la face inférieure d'une colonne :

[redacted]LB SE COM.L SEVERO Ɛ VI
CTORINO COS OFF COMODIANA
CAES IVLI GAYRI SVB CVRA

An 200.

L. 2. *Off(icina) Comodiana, Caes(ura) Juli(i) Gayri.*

Sur la section de la même colonne :



[redacted]GRES[redacted]
[redacted]AVG GER[redacted]
[redacted]TOR IVLII
GAYRI[redacted]
[redacted]OPH[redacted]
[redacted]E EPICTET[redacted]

104)

LAƐRANO Ɛ RVPHINO COS
[redacted]SVB C*ura*
[redacted]PROC

An. 197.

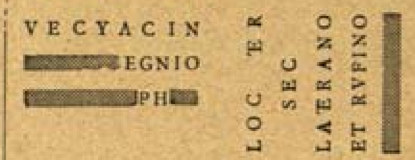
105)

Colonne :

LOC TB PRI[redacted]VIC
*to*RINO Ɛ SEVERO COS OFF
[redacted]EPISCO[redacted]

106)

Autre colonne :



VECYACIN
[redacted]EGNIO
[redacted]PH[redacted]

LOC TER
SEC
LAƐRANO
ET RVFINO [redacted]

Loc(us) ter(tius).

Ces blocs provenaient des carrières de Luni.

Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires, XXII, fascic. 2, 1919.

P. 133-198. L. Poinssot. Fouilles de Dougga, quartier du Forum (1919). Reproduction des inscriptions publiques trouvées depuis 1915 ; un certain nombre d'entre elles ont été déjà signalées dans le *Bull. archéol. du Comité*, 1918 et 1919 ; plusieurs fragments se rapportent à des textes mutilés, antérieurement découverts, et en permettent la restitution complète.

P. 146. Au Sud de l'abside du marché.

107)

*mer*CVRIO · GENIO
*m*ACELLI · SACRVM
c. MODIVS · RVSTICVS
et *m*ODIVS · LICINIANVS
fecer. IDEMQVE DEDIC

P. 149. Corniche du temple de Tellus.

108)

TELLVRI · AVG · SAC

P. 157. Aux abords du marché.

109) *ti. claudio caesari aug. germa*NICO · P · P ·
*pontifici maximo tr*IB · P · XIIII · COS · V
. . . . *praef.* (?) *alae* I · BOSPHORAN · FLAM · AVG ·
. . . . *p*AGO DEDIT ITEMQVE DEDICAVIT
. . . MAC . . . . SVA PEC FEC
· O · P · F · QVI · GE . . . . IO · M · F · ARN · SEVERO

Date : entre le 25 janvier et le 13 octobre 54 ap. J.-C. Ce serait la plus ancienne mention de l'*ala I Bosporanorum*, qui tenait garnison en Syrie au Iᵉʳ siècle. — L. 5 : mention du *mac[ellum]*.

PALESTINE EXPLORATION FUND, 1921.

P. 23 28. A. Marmorstein. Observations sur l'inscription de Theodotos à Jérusalem (ci-dessous, n° 117).

PAPERS OF THE BRITISH SCHOOL AT ROME, IX, 1920.

P. 75-106. R. Gardner. La via Claudia Valeria, de Cerfennia à la mer Adriatique. Utilisation des bornes milliaires.

P. 205-213. Mrs. A. Strong. Bas-relief sépulcral d'un prêtre de Bellone (*C. I. L.*, VI, n° 2 33); commentaire de l'inscription.

PHILOLOGISCHE WOCHENSCHRIFT, 1922.

P. 135-144. A. von Premerstein. Sur le *Monumentuu Ancyranum*. Nouveaux compléments proposés aux chap. 14 et 22 et à l'appendice, 2 (*Pulvinar ad circum maximum*) et 4.

RENDICONTI DELLA REALE ACCADEMIA DEI LINCEI, CLASSE DI SCIENZE MORALI, XXIX, 1920.

P. 376-383. P. Romanelli. Nouvelle lecture d'une inscription de Tripoli (*C. I. L.*, VIII, nᵒˢ 10 488-11 001).

110)

LIBER PA*t*ER *sa*NCTISSIME ·
ARCEM . . . . *qui p*OSSIDES
*e*T AD *sacram* . . . . *a*RAM
V*r*BIS . . . . VGIS ·
ET HI*c* . . . . VCTVM DICO
DENTES DVO*s* LVCAE BOVIS

L. 2 : expression qui se rencontre fréquemment dans les *tabellae defixionum*. — L. 6: *luca bos*, éléphant (bœuf lucanien); offrande d'ivoire à *Liber Pater*.

ID., XXX, 1921.

P. 17-29. A. Sogliano. Sur une ancienne caserne de gladiateurs à Pompei (région V, isola 5), distincte de celle attenant au théâ-

tre; sa destination est attestée par des inscriptions graffites, qui vont du règne d'Auguste à l'année 63, où elle fut abandonnée à la suite du tremblement de terre.

Rendiconti dell' Instituto lombardo, LIII, 1920.

P. 493-496. C. Pascal. Sur un graffite de Pompéi (*C. I. L.*, IV, n° 1700), rapproché à tort d'un passage de Catulle, XXXVII, 10 : il y a dans l'inscription *Sotionis* et non *sopionis* et dans le texte de Catulle le mot *sopionibus*, inexplicable, paraît être mis, par une erreur de copiste, pour *pusionibus*.

P. 719-723. A. Solari. Sur les voies romaines d'Espagne (suite de l'article sur le même sujet paru dans le *Bulletino comunale di Roma*) : route de la Lusitanie méridionale, d'après les Itinéraires et les milliaires.

Revue archéologique, 1921, II.

P. 409. A Aix en Provence (cidessus n° 52).

P. 411. R. Cagnat. A Plaisance.

111)

D M
FLAVIAE
PYRALLIO
PVBLICIVS
PLAC LIB
THESEVS
CONIVGI
KARISSI
MAE

L. 5 : *Plac(entinorum) lib(ertus)*.

Id., 1922, I.

P. 211-301. Carcopino. Tombeau de Lambiridi (Algérie) que nous reproduisons, fig. 2, d'après la planche I.

1° Sarcophage.

112)

ΚΟΡΝΗΛΙΑ · ΟΥΡΒΑΝΙΛΛΑ · ΩΔΕ ΚΕΙΜΑΙ · CΩ
ΘΕΙC ΕΚ ΜΕΓΑΛΟΥ ΚΙΝΔΥΝΟΥ ΕΤΗ ΖΗCΑC ·
· Κ · Η · ΜΗΝ · Ι · ΗΜΡ · Ι · Β · ΩΡ · Θ · Β · ΚΛ · ΟΥΕΤΑΛΙC · CΥΝΒω

L. 3 : 28 ans, 10 mois, 12 jours, 9 heures, κη', μῆν(ας) ι', ἡμ(έ)ρ(ας) ιβ', ὥρ(ας) θ'. Τιβ(έριος) Κλ(αύδιος) Οὐειτᾶλις συνβίῳ.

2° Mosaïque de pavement.

113)

Sur le lit funèbre : *M(emoriae)? C(laudiae) Urbanillae*. Au-dessous : *Euterpius* (sobriquet de la défunte ou de son mari). Sous le médaillon : Οὐκ ἤμην, ἐγενόμην, οὐκ εἰμί, οὐ μέλει μοι.

Revue biblique, 1921.

P. 247-277. L. H. Vincent. Sur l'inscription de Théodotos et la



Fig. 2. — Tombeau de Lambiridi.

synagogue des affranchis à Jérusalem (ci-dessous. n° 117).

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, XXIII, 1921.

P, 110. C. Jullian. Nouvelle lecture du *C. I. L.*, XIII, n° 1663, à Savigny (Rhône), suspecté à tort par les auteurs du *Corpus*.

P. 120-123. E. Dupont. Fragment d'inscription funéraire à Saint-Jean-de-Garguier (Bouches-du-Rhône).

P. 125-126 et 324-326. A. Blanchet et J. Hannezo. Sur le *C. I. L.*, XII, n° 5732, à Antibes.

P. 128-129. C. Jullian. Les inscriptions d'Aulnay (*C. I. L.*, XIII, n°s 118* et 119*), à propos d'un article d'E. Ginot, dans le *Bull. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, 1920, p. 408.

P. 134. Du même. Le milliaire de Trouy, près de Bourges (*C. I. L.*, XIII, n° 8940), à propos de l'article d'E. Chénon, dans le *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1919, p. 118.

P. 225-226. S. Chabert A la Tronche, près de Grenoble (avec fac-simile).

114)

*in hoc t*OMOLO REQVI
escit IN PACE BONE ME
*mor*IAEE FAMOLA DI SACR
DO PVELLA POPVLINI
A IN SPE RESVRRICXIONIS
MISERECORDIE XPI QVE VI
XIT ANNVS XXV ET OB D ID OCTB
INDICT DVODECEMA
(*vase eucharistique entre deux oiseaux*).

L. 3 4 : *famola Domini, sacrata Domino* ; l. 7 : *ob(iit) d(ie) id(uum) oct(o)b(rium)*, le 15 octobre, entre 471 et 491.

P. 227-228. H. Prentout. Les inscriptions de la fontaine de la Herse, dans la forêt de Bellême (Orne), *C. I. L.*, XIII, 1, n°s 352-353*).

P. 287-304. J. Carcopino et C. Jullian. La table de Veleia et son importance historique, à propos du livre de De Pachtere.

ID., XXIV, 1922.

P. 13-36. J. Carcopino. Sur l'inscription de Dougga reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1921, n° 24. Il y est question non pas d'un *conductor regionis Thuggensis*, fermier général, mais d'un groupement ou société des *conductores* de cette région. Renseignements qu'on peut en tirer sur le rôle de la *regio*, intermédiaire entre le *tractus* et le *saltus*, dans la vie économique des grands domaines africains.

P. 118-122. M. Besnier. A propos de la table hypothécaire de Veleia : discussion de la tentative faite par Kromayer en 1914 (*Neue Jahrbücher*, XXXIII, p. 145-169), pour calculer la superficie des *fundi*.

P. 128. C. Jullian. Sur le n° 216 des *Inscr. Britanniae christianae* de Hübner : l'*episcopus ecclesiae Bogiensi* qu'il mentionne serait un évêque du pays de Buch

(*Bogiensis* mis pour *Boiensis*, de *Boii* ou *Bogium*).

P. 150. H. de Gérin-Ricard. A Rognac-le-Bas (Bouches-du-Rhône), sur un autel votif; caractères irréguliers et rustiques, semi-cursifs.

115) CANICVS · VOTV
MINIIRVAI
SOLVI · LIBIIS
MIIRITO

Sous le nom de Minerve était adorée sans doute une divinité locale de la terre ou des eaux.

P. 202. A. Cuny. Sur le mot *resurricxionis* dans l'inscription de la Tronche (ci-dessus, n° 114) et son intérêt au point de vue de la prononciation du latin.

P. 236-246. P. Courteault. A Bordeaux, près de la Bourse, sur un bloc utilisé dans l'enceinte du III° siècle et orné de bas-reliefs (face antérieure : sacrifice; à gauche, le dieu de la Garonne; à droite, un sanglier, armes parlantes d'*Eboracum*, York). Sous le bas-relief de la face antérieure (fac-simile, pl. III) :

116)
DEAE · TVTELE BOVDIG
M · AVR LVNARIS IIIIII
VIR · AVG · COL · EBOR · ET
LIND · PROV · BRIT · INF ·
ARAM · QVAM · VOVER
AB EBORACI · AVECT
V · S · L · M ·
PERPETVO ET CORNE

L. 1 : *Tutela* est surnommée *Boudiga*, pour *Boudicca*, mot celtique signifiant la Victorieuse, par allusion à la victoire de Maximin sur les Germains en 287. — L. 2-5 : M. Aurelius Lunaris, *sevir avg*(*ustalis*) des colonies d'*Eboracum* et de *Lindum*, était sans doute un *negotiator*; il avait fait ce vœu en quittant *Eboracum* (*avectus*). — L. 8 : *Perpetuo et Corne*(*liano consulibus*), 237 p. C.

P. 250-251. C. Jullian. Inscription indigène de la Graufesenque en cursive (fac-simile); sens incertain.

REVUE DES ÉTUDES JUIVES, 1920, II.

P. 30 et 46. R. Weill et Th. Reinach. A Jérusalem (fac-simile publié en *Annexe*, pl. XXV).

117)
ΘΕΟΔΟΤΟΣ ΟΥΕΤΤΗΝΟΥ ΙΕΡΕΥΣ ΚΑΙ
ΑΡΧΙΣΥΝΑΓΩΓΟΣ ΥΙΟΣ ΑΡΧΙΣΥΝαγω
ΓΟΥ ΥΙΩΝΟΣ ΑΡΧΙΣΥΝαΓΩΓΟΥ ωΚΟ
ΔΟΜΗΣΕ ΤΗΝ ΣΥΝΑΓΩΓηΝ ΕΙΣ ΑΝαγΝΩ
ΣιΝ ΝΟΜΟΥ ΚΑΙ ΕΙΣ διΔΑΧην ΕΝΤΟΛΩΝ ΚΑΙ
ΤοΝ ΞΕΝΩΝΑ ΚΑι τα ΔΩΜΑΤΑ ΚΑΙ ΤΑ ΧΡΗ
ΣτΗΡΙΑ ΤΩΝ ΥΔΑΤΩΝ ΕΙΣ ΚΑΤΑΛΥΜΑ ΤΟΙ
Σ χΡΗΣΟΥΣΙΝ ΑΠΟ ΤΗΣ ΞΕνΗΣ Η ΕΘΕΜΕ
ΛιωΣΑΝ ΟΙ ΠΑΤΕΡΕΣ αΥΤΟΥ ΚΑΙ ΟΙ ΠΡΕ
ΣβΥΤΕΡΟΙ ΚΑΙ ΣΙΜΩΝΙΔΗΣ

L. 1 : le nom du père de Théodote rappelle celui de l'*argentarius* Vettienus, mentionné par Cicéron. — L. 4-8 : peut-être s'agit-il de la synagogue des *libertini* à Jérusalem (*Actes des Apôtres*, VI, 9), descendants des captifs juifs emmenés à Rome par Pompée en 64 av. J.-C. — L. 6 : ξενών = hôtellerie ; δώματα = chambres séparées ; χρηστήρια τῶν ὑδάτων = installations d'eau. Date probable du texte : vers l'année 45 ap. J.-C. ; il est antérieur, en tout cas, à la prise de Jérusalem par Titus en 70.

P. 113-126. Th. Reinach. Le cimetière juif du Monteverde à Rome et ses inscriptions, à propos du livre de N. Müller et N. A. Bees, 1920.

Id., 1921, I.

P. 24-28. Th. Reinach. La nouvelle nécropole judéo-romaine de la voie Nomentane à Rome et ses inscriptions (*Ann. épigr.*, 1921, n°s 74-77).

Revue tunisienne, 1922.

P. 27 et suiv. Delattre. Inscriptions chrétiennes trouvées dans la basilique voisine de Ste Monique à Carthage.

118)

CALIOPE FIDELIS IN PACE
CRESCENS QVI ET CAPO FID IN PACE
VICTORICVS FIDELIS IN PACE

Rivista indo-greco-italiana di filologia-lingua-antichità, VI, 1920.

P. 77-81. Fr. Ribezzo. Sur le « génitif dédicatoire » dans le latin pré-littéraire (d'après les inscriptions).

P. 109-123. M. Della Corte. Suite de ses études sur les maisons et habitants de Pompéi.

Id., V, 1921.

P. 65-85 et 219-259. M. Della Corte. Maisons et habitants de Pompéi (suite).

P. 87-88. Du même. Le *pagus Urbulanus* (*Notizie degli Scavi*, 1916, p. 153, et 1919, p. 239 ; *Ann. épigr.*, 1920, n° 101) et les noms de quelques portes de Pompéi.

P. 165-167. A. Solari. Les Syriens dans l'Emilie antique, d'après les inscriptions.

P. 181-191. G. Pesenti. Phonétique des inscriptions latines de Lombardie.

P. 202-218. Fr. Ribezzo. Communications épigraphiques : inscriptions d'Italie récemment découvertes et lectures nouvelles de textes déjà connus.

P. 76. A Suessula.

119) Q · BAEBIVS · Q · *f*
C · BIRRIVS · C · F ·
DVO · VIR
REDEGERVNT
ISI · SERAPI
SAC

Ibid. Même provenance.

120)

CAES · AVG · F ·
C · SALLVSTIVS · EPAGATHIC
OB · HONOREM · AVGVSTALIT ·
L · D · D · D ·

P. 77. Même provenance.

121)

ΚΛΩΔΙΟC ΚΑCΙΑΝΟC
ΒΩΤΟ COΛΟΥЄΙ

L. 2 : *voto(m) solvi.*

Ibid. Même provenance.

122)

G R A P H I C O · A V G
L I B · D O M I T I A N I A N O
PROC · HEREDITATIVM · TRA
CTVS CAMPANIAE · ET · FLA
VIAE · STACTE · MATRI · EIVS
LIBERTIS · LIBERTABVSQVE SVIS ·
ET ALVMNIS · SVIS · FECIT
P · AELIVS · ATHENODORVS

P. 81. A Minturnes.

123) L · COMINIVS · L · L · APOLLONIVS
COMINIA · L · L · DIONYSIA
L · COMINIVS · L · L · DIONYSVS
COLONVS IN DOLOSTRIBVS ANTIAVNI
L · COMINIVS L · L · EROS FABARI
VIVITE
LIBERTEISQVE EORVM
L · COMINIVS · L · L · M · L · COMINI · L · L · TERI

L. 4 : plusieurs lettres douteuses ; peut-être faut-il lire : *colonus in palestribus Antianis* ; le mot *vivite*, au-dessous de l'extrémité de la l. 5, est rajouté dans l'interligne en cursive.

P. 83. A *Casinum*.

124)

. . . .
. . . . IO CORNELI. . . . . . .
. . . . CN DOMITIO CORNELIANO IIII
*pont*IO PONTIANO COS ·
*corneli*ANO P · TETTIO MAXIMO
*i i v*IR II QVINQ

L. 3 : il s'agit sans doute de Pontius Proculus Pontianus, consul en 238 p. C.

P. 84. Même provenance.

125) SILVANO
SACRO
CAPIATORI

L. 3 : il faut lire sans doute *Captatori*.

P. 86. A *Interamna Lirenas* (inscr. n° 126, ci-contre).

Date : 38 p. C. — L. 4 : il s'agit d'un magistrat municipal ; les lettres L I sont douteuses. — L. 6 : *Aegis(t)us*.

P. 218. A Atina. Inscription gravée sur la paroi d'un rocher escarpé (inscr. n° 127, ci-contre).

126)

NONIO · ASPRENATE
M · AQVILA · IVLIANO COS ·
BAEBIO GALLO IIII VIR · I · D ·
A · SEXTIO · PAVLLO · P R · L I (?)
CASTVS POPVLI S ·
AEGISVS C · AFFRI FAVSTI S ·
CRYSANTVS · M · BIBVLOR · S ·
SATVRIO · SCAEVINI S ·
PHILEROS TADI ·
ALBAE S ·
ZEFYRVS GALLAE S ·

127)

C POMPONIVS C F TIGRANVS
VIAM PLOSTRALEM
FECIT DE SVA PECVNIA
HS IↃ ↀ B
SENE AIVTORE VILICANO

Le dernier mot douteux. — L. 4 : Chiffres douteux.

P. 241-243. A. Solari. Sur les légions en garnison dans la péninsule ibérique sous l'Empire, d'après les inscriptions.

Römische Quartalschrift, 1915.

P. 276-295. Schneider-Graziosi. Sur une inscription chrétienne mentionnant un cocher du cirque (*C. I. L.*, VI, n° 10.066).

Syria, I, 1920.

P. 183-189. F. Cumont. Sur la base d'un groupe de marbre représentant Zeus Dolichenos, trouvé en Syrie, entre Marash et Biredjik, peut-être à Dolichè même.

128)

ΚΡΙΣΠΟΣ ΚΑΙ ΣΙΛΒΑνΟΣ

Noms latins; le second dédicant était peut-être un des soldats qui tiraient la pierre de taille des rochers d'Enesh, près de Doliché, et qui y ont dedié des inscriptions au dieu Silvain (*Ann. épigr.*, 1908, n°s 24-28).

P. 190-197. Clermont-Ganneau. Découverte à Jérusalem d'une synagogue de l'époque hérodienne (ci-dessus, n° 117); facsimile hors texte, pl. XVIII.

Id., II, 1921.

P. 145-148. F. Cumont. Les catacombes juives de Rome et leurs inscriptions (*Ann. épigr.*, 1920, n°s 84-90).

P. 207-220 et 280-294. R. Mouterde. Inscriptions grecques et latines du musée d'Adana.

P. 219. A 2.500 m. au N. E. d'Adana.

129) IMP · CAES · M
AVR · SEVERVS
alexander
PIVS · FELIX · INVI
CTVS · AVG · PONTI ·
MAX · TRIBVNI
POT · X · IMP · X ·
COS · III · P · P · PRO
COS · VIAM · PV
BLICAM · ET PON
TES · RESTITVIT
M · P · XXX ·
A

Date : 230 ap. J.-C. ; Alexandre Sévère eut à combattre les Perses cette année-là et passa l'hiver de 231-232 à Antioche. — Milliaire de la route d'Adana à Mopsueste, par Indjirlik et Missis ; les milles étaient comptés à partir de Tarse.

VIERTELJAHRESCHRIFT FÜR SOZIAL- UND WIRTSCHAFTSGESCHICHTE, XV, 1919-1920.

P. 513-521. Fr. Pringsheim. Sur les banques romaines, à propos de l'hypothèse de R. Herzog (1919), qu'il adopte, au sujet des « tessères consulaires », où l'on devrait voir des *tesserae nummulariae*.

ZEITSCHRIFT DES DEUTSCHEN PALÄSTINA-VEREINS, XXXVI, 1913.

P. 219-240. F. Bleckmann. Relevé des inscriptions grecques et latines de Palestine publiées ou étudiées en 1910-1912.

P. 249-265. G. Dalman. Inscriptions de Transjordanie relevées par l'Institut évangélique allemand. Quelques textes nouveaux. Lectures insuffisantes.

P. 256. A Der'a.

130) ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ΥΠΕΡ CΩΤΕΡΙΑC ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΗΜΩΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟ C
δομιτιου αυρηλιανου ΕΚΤΙCΘΗ ΕΥΤΥΧΩC Η ΔΕΚΑΝΙΑ ΚΑΙ
ΠΡΟΝΟΙΑC ΦΛΑΙΛΙΑΝΟΥ ΤΟΥ Δ ΗΝ ΕΦΕCΤΩΤΩΝ ΟΥΗΡΟ
ΟΝΩΑΤΟΥ ΚΛΩΑΡΚΟΥ ΧΧ ΕΠΙCΚΟΠΕΥΟΝΤΩΝ
ΤΩΝ ΠΕΡΙ ΖΗΝΟΔΩΡΟΝ ΒΕΡΝΙΚΙΑΝΟΥ ΤΩΝ
ΠΡΟΤΩΝ ΑΧΤ ΔΕΚΑΝΟΝ ΚΑΙ ΓΕΡΜΑΝΟΝ ΤΟΝ ΚΑΙ
ΓΑΝΝΩΝ ΑΝΑΜΟΥ ΚΑΙ ΜΑΖΑβαΝΑΝ ΓΕΡΜΑ
ΝΟΥ ΚΑΙ ΜΑΣΙΜΟΝ ΜΑΞΙΜΟΥ
ΕΤ ΡΞΘ

L. 2 : le nom de l'empereur martelé. — L. 3 : προνοίας Φλα[ου]ιανοῦ τοῦ δ(ιέποντος) ἡ(γεμονία)ν. — L. 4 : Κλωάρ[χ]ου καὶ Οὐήρο[υ] χ(ιλιάρχων). — L. 7 : ἀ(ρ)χ(ιτ(εκτόνων) δεκαν[ῶ]ν. — L. 10 année 169 (274/275 ap. J.-C.).

P. 263. A Djerach.

131)

II
ΖΙΜΙΚΕΝΘΙΟϹ ΖΙΩΠΗΝ ΥΙΟΣ ΙΠΕ
ΕϹ ΓΗϹ ΘΡΑΚΩΝ ΣΕΒΑΣΤΗΣ ΤΥΡΙΗΣ
ΓΑΙΩ ΕΣΠΕΡΙΩ ΕΝΘΕΔΕ ΚΕΙΤΑΙ
ΕΠΥΗΣΕΝ Ο ΚΛΗΡΟΝΟΜΟΣ
ΕϹ ΔΙΑΘΗΚΗΣ

L. 1 : Ζιωπῆν(ος) υἱὸς Ἱππέ(ως).

P. 263. Même provenance.

132) P AEL AVG
LIB
ANTEROTI ET
AELIAE TYCHE
PARENTIBVS
P AEL VIATOR
FIL FECIT

Le *viator* P. Aelius paraît être le même que le P. Aelius *Aug. lib. tabularius* mentionné dans une inscription publiée en 1908 (*Revue biblique*, p. 573).

Id., XXXVII, 1914.

P. 139-144. G. Dalman. Inscriptions grecques de Palestine.

P. 141. A Der'a.

133)

αγαθη Τυχη
υπερ σωτηριας ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΗΜΩΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟ
ρος μ. αυρη. προβοΥ ϹΕΒ ΕΚΤΙϹΘΗ ΠΡΟΝΟΙΑ
φλαουιανου? διΑϹΗΜ · ΕΓΚΕΧ · ΤΗΝ ΗΓΕΜΟΝ
ιαν εφεστωτος συΛΠ · ΔΟΜΙΤΤΙΑΝΟΥ · ΣΤΡΑΤΟΡΟϹ
επισκοπευοντων Ι · ΦΛ · ΟΥΗΡΟΥ ΑΡΧΙΤΕΚΤ · ΑΠΟϹΤΡ
και . . . . ΟΥ ΑΟΑΡου και βαϹϹΟΥ ΑΝΝΗΛΟΥ

L. 3 : il semble qu'on doive restituer ici le nom de Probus. plutôt que celui d'Aurélien. — L. 4 : peut-être Flavianus, *beneficiarius* en 262, vice-préfet en 275 d'après l'inscription citée ci-dessus, n° 130; [δ]ιασημ(οτάτου) ἐγκεχ(αρισμένου διέποντος). — L. 6: Ἰ(ουλίου) Φλ(αουίου) Οὐήρου ἀρχιτέκτ(ονος) ἀποστρ(ατήγου).

Id., XXXVIII, 1915.

P. 223-227. F. Bleckmann. Fragment d'une *tabula ansata* du Hauran.

134)

. . . . οὐετρανὸς λεγ. γ' Κυρ. τὸ μνημ
ῖον ἐνθάδε ἐξετέλεσεν] ἐκ τῶν ἰδίων ἀναλώσας δ
ηναρια . . . .]σχείλια κελεύσας μηδέ
να ἄλλον τεθῆναι ἐν αὐ]τῷ ἢ μόνον τὸν ἀδελ
φον . . . .]μ δίου ἔτους σπε'

L. 5 : μ(ηνὸς) Δίου (?) ἔτους 285 (390 ap. J.-C.).

P. 229-239. F. Bleckmann. L'épigraphie grecque et latine de Palestine en 1913-1914.

Id., XL, 1917.

P. 1-103. P. Thomsen. Les bornes milliaires romaines des provinces de Syrie, Arabie et Palestine. 306 numéros; les textes sont reproduits dans l'ordre topographique, route par route; 49 routes signalées. En appendice, tableau de concordance des numéros de ce recueil et des numéros du *C. I. L.*; liste des noms de lieux antiques et modernes.

Id., XLIII, 1920

P. 138-161. P. Thomsen. Les inscriptions latines et grecques de Jérusalem et de ses environs immédiats : I, introduction.

Id. XLIV, 1921.

P. 1-61. P. Thomsen (suite) : II, 1re partie du recueil des inscriptions de Jérusalem, transcrites en minuscules, par ordre topographique, avec bibliographie et commentaire.

ZEITSCHRIFT DER SAVIGNY-STIFTUNG FÜR RECHTSGESCHICHTE, ROMANISTISCHE ABTEILUNG, XLII, 1921.

P. 31-41. E. Grupe. Observations sur le discours de Claude au sujet du *jus honorum* des Gaulois (*C. I. L.*, XIII, n° 1668).

P. 452-468. O. Eger. Tablette de cire à la Bibliothèque de l'Université de Giessen, acquise dans le Fayoum en 1912. D'un côté :

135)

Γαιω Κουρτιω Ιουστω Πουπλιω Ιουλιω Ναυτωνε
κωνσουλιβους σεξστουμ νωνας οκτωβρης
Αισχινης Αισχινου Φλαουιανος Μιλησιος σκρι-
ψι μη ακκεπισσε α Τιτω Μεμμιω Μονтανω
μιλιτε πεντηρω Αυγιστι δηναριους σεσκεν
τους βιγεντι κινκυε πρετιουμ πουελλαι Μαρ-
μαριαι βετρανε κουαμ ει δουπλα οπτιμις κον-
δικιωνιβους βενδιδιτ ετ τραδιδι εξ εντερρο-
γατιωνε φακτα ταβελλαρουν σιγνατaρουμ
ακτουμ καστρις κλασσης πραιτωριαι Ραβεν-
νατους
idem cosulubus aeadem diem Domitius The-
ophilus scrisi me in veditionem puellae Marma-
riae supra scriptae pro Aescine Aescine phi-
lium Flavianum secundum auctorem ex-
stitise
acctum

L'autre côté est lisse. La face écrite est la cinquième d'un triptyque (*scriptura exterior*); on y voit les trous par où passaient les fils reliant les différentes faces. — Les lignes 1-11 sont écrites en caractères grecs, mais en langue latine. C'est un reçu du prix de vente d'une esclave. — L. 1-2 : C. Curtius Justus est mentionné dans une inscription de Milan (*C. I. L.*, V, n° 5809); il fut consul suffect sous le règne d'Hadrien ou d'Antonin. L'autre consul est inconnu. — L. 3 : le vendeur est un marchand d'esclaves de Milet; le *cognomen* Flavianus ne suffit pas à prouver qu'il était citoyen romain. — L. 4-5 : l'acheteur est un simple soldat de la flotte de Ravenne. — L. 6-7 : le nom de *Marmaria* fait sans doute allusion à la patrie de cette esclave, la Marmarique; elle est dite *veterana*, esclave ancienne. — L. 7 : *stipulatio duplae* dour le cas d'éviction.

Le commentaire d'Eger fait ressortir l'intérêt de ce texte au point de vue juridique et le rapproche des tablettes de Jucundus à Pompéi, des *tabellae ceratae* de Transylvanie et du papyrus du British Museum reproduit dans l'*Ann. épigr.*, 1896, n° 21.

P. 639-641. E. Weiss. Observations sur la concession du droit de cité aux indigènes de Volubilis (*Ann. épigr.*, 1916, n° 42).

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

A. ALT. DIE GRIECHISCHEN INSHRIFTEN DER PALAESTINA TERTIA WESTLICH DER ARABA (WISSENSCHAFTLICHE VEROEFFENTLICHUNGEN DES DEUTSCH.-TURK. DENKMALCHUTZ-KOMMANDOS, II), Berlin et Leipzig, 1921.

Reproduit et commente 150 inscriptions grecques déjà connues, découvertes presque toutes par des savants français, anglais et américains.

FR. BUECHELER. KLEINE SCHRIFTEN, I, Leipzig, Berlin, 1915.

Reproduction d'articles parus à différentes époques dans les revues allemandes. Plusieurs intéressent l'épigraphie latine (les éditeurs renvoient, pour toutes les inscriptions, aux n°s du *C.I.L.*).

P. 1-48. L'empereur Claude grammairien (1856) : relevé des inscriptions dans lesquelles se rencontrent les lettres nouvelles imaginées par Claude.

P. 82-99. Les inscriptions murales pompéiennes (1857).

P. 101-104. Les inscriptions de Jülich (1859).

P. 140-165. Compte-rendu des

Inscript. lat. d'Orelli-Henzen, III (1858).

P. 376-418. Compte-rendu des *Priscae latin. monum.* de Ritschl (1863).

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, VOL. I, PARS POSTERIOR FASCIC. I, ED. ALTERA, Berlin, 1918.

Suite de la réédition du volume Ier du *Corpus* (1863), mise au courant des travaux récents. Ce fascicule, dû à E. Lommatzsch, contient les inscriptions antérieures a la mort de César, en dehors des Fastes et calendriers, auxquels la première partie (1893) était consacrée. Une planche hors-texte reproduit en fac-simile l'inscription archaïque du Forum romain.

P. COURTEAULT. ÉTAT DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES FAITES A BORDEAUX DE 1440 A 1812, Bordeaux, 1921.

Manuscrit inédit du Baron de Caila avec des annotations de l'auteur.

F. GROSSI-GONDI. TRATTATO DI EPIGRAFIA CRISTIANA LATINA E GRECA DEL MONDO ROMANO OCCIDENTALE, Rome, 1920.

Manuel développé d'épigraphie chrétienne, latine et grecque.

ST. GSELL. INSCRIPTIONS LATINES DE L'ALGÉRIE, tome Ier, 1922, Alger et Paris, gr. in-4°.

Recueil de toutes les inscriptions latines de l'Algérie. Le tome Ier contient les textes relatifs à la partie du département de Constantine qui répond à l'ancienne Proconsulaire.

M. HOLLEAUX. Στρατηγὸς ὕπατος. ÉTUDE SUR LA TRADUCTION EN GREC DU TITRE CONSULAIRE, Paris, 1918 (paru en 1922).

Examen critique des textes, presque tous épigraphiques (documents émanant des consuls, inscriptions des Italiens de Délos, décrets et dédicaces d'origine grecque, Polybe, actes émanant du Sénat). Contrairement à l'opinion soutenue par P. Foucart en 1899, le titre officiel et primitif des consuls en grec n'est pas ὕπατος, mais στρατηγὸς ὕπατος, réduit ensuite le plus souvent à un seul terme, soit στατηγὸς, soit plutôt ὕπατος. Contrairement à l'opinion de Mommsen, στρατηγὸς n'est pas la traduction rigoureusement exacte du latin *praetor*; c'est l'équivalent grec des noms donnés par les Romains à leurs chefs militaires et politiques, consuls et préteurs; le στρατηγὸς ὕπατος est le chef suprême, le consul. — En appendice, fragments inédits et restitution nouvelle de la lettre du préteur S. Postumius Albinus relative à

Delphes ; observations sur les dédicaces de Délos ; inscription inédite de Delphes contenant une nouvelle lettre du Sénat aux Delphiens.

MÉLANGES DE BORMAN, Liège, 1919.

P. 535-536. L. Halkin. Anciennes copies des n°s 15159, 8705, 7082, 6721 du *C. I. L.*, XIII, et 20732 du *C. I. L.*, VI, d'après le *Diarium* de J. F. Schannat (1714-1717).

A. P. M. MEUWESE. DE RERUM GESTARUM DIVI AUGUSTI VERSIONE GRAECA, Amsterdam, 1919.

Dissertation universitaire. Étude sur la langue du texte grec de *Monumentum Ancyranum*.

G. MINASI. L'ANTICA POESIA SEPOLCRALE LALINA, STUDIO CRITICO, Rome, 1921.

M. NIEDERMANN. ESSAIS D'ÉTYMOLOGIE ET DE CRITIQUE VERBALE LATINE (Université de Neuchatel. Recueil de travaux publiés par la Faculté des Lettres, VII, 1918).

Dans la dernière partie du volume, conjectures et explications sur différentes inscriptions métriques latines.

F. G. DE PACHTERE. LA TABLE HYPOTHÉCAIRE DE VELEIA, ÉTUDE SUR LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DANS L'APENNIN DE PLAISANCE (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, Sciences historiques et philologiques, 228e fascicule), Paris, 1920.

Dans ce travail très personnel et très pénétrant les données de l'inscription (*C. I. L.*, XI, n° 1147) sont confrontées avec l'état géographique et topographique de la région de Veleia. Essai de localisation des *pagi* mentionnés dans le texte. Exposé des conditions dans lesquelles les petites propriétés des colons romains se sont morcelées, puis regroupées en unités nouvelles tendant à constituer de grands domaines. Interprétation des chiffres relatifs à l'estimation détaillée des biens fonds engagés en garantie du paiement de l'intérêt à 5 o/o des sommes avancées par l'empereur et conclusions qui s'en dégagent sur la crise que traversait la propriété véleiate au temps de Trajan.

ETT. PAIS. FASTI TRIUMPHALES POPULI ROMANI, Rome, 1920.

21 planches donnent la reproduction des Fastes en fac-simile. La transcription du texte est précédée d'une introduction historique de 118 pages, accompagnée d'un commentaire très abondant en 300 pages et suivie d'une série d'appendices sur différentes questions connexes.

C. PASCAL. SCRITTI VARII DI LETTERATURA LATINA, Rome, 1920.

Recueil d'une quarantaine d'articles publiés dans les revues italiennes depuis 1906. Les sept derniers traitent de questions d'épigraphie et d'archéologie ; l'un d'eux est consacré à l'inscription d'Allia Potestas (*Ann. épigr.*, 1913, n° 88).

J. PLASSARD. LE CONCUBINAT ROMAIN SOUS L'EMPIRE, Paris, 1921.

Réunit et commente toutes les inscriptions concernant le sujet ; laisse de côté le concubinat des soldats.

RAPPORT SUR LA MARCHE DU SERVICE DU MUSÉE D'ALEXANDRIE PENDANT L'EXERCICE 1919-1920.

P. 3 et suiv. Breccia. Fouilles du Serapeum. Nombreuses marques sur vases, grecques ou latines.

P. 53.

136) EX · PROV ·
MAVRETAN
CAES · TVB

L. 3 : *Caes(ariensi) Tub(usuctu)*.

E. DE RUGGIERO. DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITÀ ROMANE, Rome, 1921 et 1922.

Vol. II. Fasc. 66, 67, 68 et 69. Suite de la lettre E. Principaux articles : *Edictum*, *Elogium*, *Ephesus*, *Epistula*, *Epulones*, *Equites* (*singulares*), *Esquiliae*, *Esquilinus*, *Evocatio*. Index du volume.

Vol. III. Fasc. 34. Fin de la lettre H (*Hospitium-Hygia*). Index du volume.

L. SCHIAPARELLI. LA SCRITTURA LATINA NELL'ETÀ ROMANA, Côme, 1921.

Histoire de l'écriture latine, depuis les origines jusqu'au IVe s. ap. J.-C. ; étude de la forme des lettres et des différents genres d'écriture (avec fac-similés).

R. CAGNAT et M. BESNIER.

TABLES ANALYTIQUES

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des Périodiques et Ouvrages cités.

A. — PÉRIODIQUES

American Journal of archaeology, 1921.

Annuario della R. Scuola archeologica di Atene e delle missioni italiche in Oriente, III, 1921.

Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde, 1919; 1920; 1921.

Boletin de la Real Academia de la Historia, LXXVIII et LXXIX, 1921.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1920.

Id., Comptes-rendus des séances, juin-décembre 1921; janvier-juin 1922.

Bulletin de Correspondance hellénique, XLIV, 1920; XLV, 1921, p. 1 à 334.

Bulletin de la Section de géographie du Comité des travaux historiques, 1920.

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1920; 1921.

Bullettino Comunale di Roma, 1918, depuis la p. 177; 1919.

Bullettino di archeologia e di storia dalmata, XXXVII, 1914 — XLIII, 1920.

Classical Quarterly, 1921.

Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1921; 1922, p. 1 à 240.

Dissertazioni della Pontificia Academia romana di archeologia, XIV, 1920.

Germania, Korrespondenzblatt der römisch-germanischen Kommission, V, 1921.

Hesperis, Archives berbères et Bulletin de l'Institut des Hautes-Études marocaines, I, 1921, p. 1 à 228.

Jahrbuch des archaeologischen Instituts, Archaeologischer Anzeiger, 1915-1919.

Journal of Roman Studies, IX, 1919, depuis la p. 149; 1920, p. 1 à 102.

Klio, Beitraege zur alten Geschichte, XVII, 1920-1921.

Mélanges de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, 1922.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 3[e] série, XVII, 1921.

Notizie degli Scavi, 1921.

Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires, XXII 2, 1919.

Palestine Exploration Fund, 1921.

Papers of the British School at Athens, IX, 1928.

Philologische Wochenschrift, 1922, p. 1, à 144.

Rendiconti della R. Academia dei Lincei, classe di scienze morali, XXIX, 1920; XXX, 1921.

Rendiconti dell' Instituto lombardo, LIII, 1920.
Revue archéologique, 1921, II, depuis la p. 209 ; 1922, I.
Revue biblique, 1921.
Revue des Études anciennes, XXIII, 1921 ; XXIV, 1922, p. 1 à 280.
Revue des Études juives, 1920, II ; 1921, I.
Revue tunisienne, 1922, p. 1 à 64.
Rivista indo-greco-italiana di filologia-lingua-antichità, IV, 1920 ; V, 1921.
Rœmische Quartalschrift, 1915.
Syria, I, 1920 ; II, 1921.
Vierteljahreschrift für Sozial-und Wirtschaftsgeschichte, XV, 1919-1920.
Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins, XXXVI, 1913 — XLIV, 1921.
Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte, Romanistische Abteilung, XLII, 1921.

B. — PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

A. Alt, *Die griechischen Inschriften der Palaestina Tertia westlich der Araba*.
F. Buecheler, *Kleine Schriften*, I.
Corpus Inscriptionum Latinarum, vol. I, *pars posterior, fasc.* 1, *ed. altera*.
P. Courteault, *État des découvertes archéologiques faites à Bordeaux de 1440 à 1812*.
F. Grossi-Gondi, *Trattato di epigrafia cristiana latina e greca del mondo romano occidentale*.
St. Gsell, *Inscriptions latines de l'Algérie*, I.
M. Holleaux, Στρατηγὸς ὕπατος, *étude sur la traduction en grec du titre consulaire*.
Mélanges de Borman.
A. P. M. Meuwese, *De rerum gestarum divi Augusti versione graeca*.
G. Minasi, *L'antica poesia sepolcrale latina, studio critico*.
M. Niedermann, *Essais d'étymologie et de critique verbale latine*.
F.-G. de Pachtere, *La table hypothécaire de Veleia*.
Ett. Pais, *Fasti triumphales populi romani*.
C. Pascal, *Scritti varii di letteratura latina*.
J. Plassard, *Le concubinat romain sous l'Empire*.
Rapport sur la marche du service du musée d'Alexandrie pendant l'exercice 1919-1920.
E. de Ruggiero, *Dizionario epigrafico di antichità romane*, II, 66-68 ; III, 34.
L. Schiaparelli, *La scrittura latina nell' eta romana*.

2° Table des provenances.

N.-B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient, non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

I. Rome.

II. Italie.

3e Table des matières

I

NOMS ET SURNOMS

II

DIEUX, DÉESSES, HÉROS

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

1° *Sacerdoces païens.*

2° *Particularités du culte païen.*

3° *Antiquités judaïques.*

4° *Antiquités chrétiennes.*

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

V

EMPEREURS, PRINCES ET PRINCESSES

1° *Empereurs romains.*

2° *Personnages de la famille impériale.*

3° *Rois étrangers.*

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

2° *Fonctions supérieures.*

VII

CORPS DE TROUPES

VIII

ADMINISTRATION PROVINCIALE ET MUNICIPALE

IX

COLLÈGES

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

TABLES

DU TOME XVI DE LA CINQUIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Le Gérant : F. GAULTIER.

S. F. I. P. (Etablissements A. DESNOES) Angers-Paris

